

DE L'HARMONIE

ENTRE

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE,

OU

Perpétuité et Catholicité de la Religion chrétienne;

PAR

Le Chevalier P. L. B. DRACH,

Docteur en philosophie et ès lettres,
De l'Académie pontificale de Religion catholique, de celle des Arcadiens,
de la Société asiatique de Paris, de la Société Foi et Lumière de Nancy, etc. ;
Membre de la Légion d'honneur, de Saint-Grégoire le Grand,
de Saint-Louis, Mérite civil de Lucques, 2^e classe, de Saint-Sylvestre, etc. ;
Bibliothécaire honr^e de la S. Congrégation de la Propagande.

In hac enim (fide) testimonium consecuti sunt senes.

C'est par la foi que les anciens patriarches ont obtenu un
bon témoignage. HEBR., XI, 2.

TOME SECOND,

CONTENANT

1. L'EXPLICATION DE LA PROPHÉTIE D'ISAÏE (VII, 14) CONCERNANT LA MATERNITÉ
MIRACULEUSE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.
2. LES PREUVES DE LA DIVINITÉ DU MESSIE TIRÉES DES TRADITIONS ANCIENNES.



Paris,

Paul Mellier, Libraire-Éditeur,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11 ;

ADRIEN LE CLERE, ET C^{IE},

Imprimeurs de N. S. P. le Pape et de Mgr l'Archevêque de Paris,

RUE CASSETTE, 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

1844.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

DE L'HARMONIE

ENTRE

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE.

SAINTE-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

DE L'HARMONIE

ENTRE

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE,

OU

Perpétuité et Catholicité de la Religion chrétienne;

PAR

Le Chevalier P. L. B. DRACH,

Docteur en philosophie et ès lettres,
De l'Académie pontificale de Religion catholique, de celle des Arcadiens,
de la Société asiatique de Paris, de la Société Foi et Lumière de Nancy, etc. ;
Membre de la Légion d'honneur, de Saint-Grégoire le Grand,
de Saint-Louis, Mérite civil de Lucques, 2^e classe, de Saint-Sylvestre, etc. ;
Bibliothécaire honr^e de la S. Congrégation de la Propagande.

In hac enim (fide) testimonium consecuti sunt senes.

C'est par la foi que les anciens patriarches ont obtenu un
bon témoignage. HEBR., XI, 2.

TOME SECOND,

CONTENANT

1. L'EXPLICATION DE LA PROPHÉTIE D'ISAÏE (VII, 14) CONCERNANT LA MATERNITÉ
MIRACULEUSE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.
2. LES PREUVES DE LA DIVINITÉ DU MESSIE TIRÉES DES TRADITIONS ANCIENNES.



Paris,

Paul Mellier, Libraire-Éditeur,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11 ;

ADRIEN LE CLERE, ET C^{IE},

Imprimeurs de N. S. P. le Pape et de Mgr l'Archevêque de Paris,

RUE CASSETTE, 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

1844.

A Monsieur

S. Ingres,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Monsieur,

Si mon livre traitait de l'art des Appelles, tout le monde aurait trouvé juste qu'il fût dédié au peintre illustre qui est l'orgueil de la France et la gloire de notre siècle. Mais plus d'un lecteur sera surpris de voir votre nom, Monsieur, inscrit en tête de discussions théologiques et philologiques, toutes hérissées d'hébreu, de grec, d'arabe et d'autres langues capables d'effaroucher par leur étrange physionomie la muse de la peinture qui, sous votre gracieux pinceau, nous apparaît si élégante et si délicate. Un mot expliquera pourquoi j'ai sollicité votre honorable patronage. La première et plus considérable partie du présent volume a pour objet la miraculeuse maternité de la très-sainte Vierge; j'ai désiré en faire hommage à l'immortel auteur de la toile magnifique qui offrira à l'admiration de tous les siècles, l'Immaculée Mère de Dieu en adoration devant son fils Jésus dans le très-saint sacrement

de l'autel. C'est la plus belle page qui, dans les temps modernes, ait été consacrée à la gloire de l'auguste vierge de Bethléem : elle a été inspirée par un profond sentiment religieux. J'ai été témoin du transport avec lequel ce nouveau chef-d'œuvre fut accueilli à Rome, où Vous l'avez composé en face de la maisonnette habitée autrefois par le divin Raphaël, votre modèle constant, et dont, au gré des connaisseurs, Vous reproduisez la touche avec tant de bonheur. Mais, à son tour, le grand peintre d'Urbin, s'il revenait au monde, aurait à prendre exemple sur Vous, Monsieur. Il apprendrait de vous que la pureté des mœurs et les vertus domestiques inspirent le génie, soutiennent le talent, et répandent un nouvel éclat sur ces dons du ciel. Un cœur bien né sent que l'admiration n'a pas de prix si elle n'est accompagnée de l'estime générale.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

L'AUTEUR.

EXPLICATION

Des abréviations hébraïques employées dans le cours de cet ouvrage (*).

LETTRE N.

| SIGLE. | EN TOUTES LETTRES. | INTERPRÉTATION. |
|--------|--------------------|--|
| א"א | אדני אבי | Mon seigneur père (M. mon père). |
| " | אי אפשר | Pas possible. |
| א"א כ | אלא אם כן | Si ce n'est que, à moins que. |
| א"ג | אבן גליון | Evangile. |
| אדה"ר | אדם הראשון | Adam, le premier homme. |
| אה"ע | אמות העולם | Les nations du monde, c.-à-d., les <i>infidèles</i> . |

(*) On a plusieurs dictionnaires des abréviations hébraïques, c'est-à-dire, des sigles dont les rabbins font un si fréquent usage. Ils les appellent ראשי תיבות, *initiales des mots*. Depuis le *Liber novus et copiosus de Abbréviationibus hebraicis* de Buxtorf, d'érudits lexicographes ont ajouté un grand nombre de mots aux listes qui avaient été formées avant eux. Le célèbre Philippe d'Aquin, rabbin converti et professeur d'hébreu au collège de France, est l'un des principaux qui ont enrichi cette matière. Mais ce que nous possédons maintenant de plus complet en ce genre, c'est le *Lexicon abbreviatarum quæ in Hebræorum scriptis passim occurrunt*, du savant et estimable Abbé J. T. Beelen, professeur des langues orientales à l'université catholique de Louvain. Ce travail couronne dignement son intéressante *Chrestomathia rabbinica et chaldaica*, dont nous avons déjà parlé dans la préface du tome 1^{er}, et que nous ne saurions trop recommander à ceux qui veulent se familiariser avec la langue rabbinique. Le profond orientaliste de Louvain a trouvé à ajouter des centaines de ces mots au travail déjà si consciencieux de G. Selig, *Compendia vocum*, etc., Lipsiæ, 1780, in-8°. Toutefois le lexicon même de M. l'Abbé Beelen laisse encore quelque chose à désirer. Nous avons remarqué qu'il y manque plusieurs des abréviations dont nous donnons ici la liste, qui est pourtant bien courte. Nous ne passerons pas sous silence une circonstance qui fait l'éloge du zèle de l'auteur et son dévouement pour la science, c'est qu'après avoir fait imprimer son lexicon, il y a ajouté un *spicilegium* très-copieux.

VIII

EXPLICATION

| SIGLE. | EN TOUTES LETTRES. | INTERPRÉTATION. |
|--------|--------------------|--|
| אה"ר | Le même que אה"ר | |
| אה"כ | אהר כה | Après cela, ensuite. |
| א"כ | אם כן | Si c'est ainsi. |
| א"ל | אמר לו | Il lui dit. |
| אע"ג | אף על גב | } Bien que, malgré que. (A la lettre, <i>Le nez sur le dos, le nez sur la bouche</i> ; cas im- possibles.) |
| אע"פ | אף על פי | |
| א"ר | אמר רב, אמר רבי | Rab, ou Rabbi, a dit. |
| א"י | אמר רבי יהודה | Rabbi Juda a dit. |
| א"ש | אמר שמואל | Samuel a dit. |

LETTRE ב.

| | | |
|-----|-------------------|--|
| ב"א | בני אדם ou בן אדם | Homme ou hommes. (A la lettre, <i>Enfant ou enfants d'Adam.</i>) |
| ב"ב | במהרה בימינו | Bientôt de nos jours. |
| ב"ס | בספר | Dans le livre. |
| ב"ק | בר קפרא | Le fils de Kappara (docteur talmudique). |
| ב'ר | בראשית | Genèse. |

LETTRE ג.

| | | |
|-----|------------|---|
| ג"כ | גם כן | Aussi. |
| ג"מ | גמרא | Ghemara, partie du texte tal- mudique. |
| ג"ע | גן עדן | Paradis. |
| ג"פ | גימל פעמים | Trois fois. |

LETTRE ד.

| | | |
|------|------------|---|
| ד"א | דרך ארץ | L'usage ordinaire (<i>littér. la voie de la terre.</i>) |
| דא"ש | דאמר שמואל | Car Samuel a dit. |
| דהי' | דהיינו | C'est-à-dire. |

LETTRE ה.

| SIGLE. | EN TOUTES LETTRES. | INTERPRÉTATION. |
|--------|--------------------|---|
| הה"ח | הדא הוא דכתיב | C'est ce qui est écrit (dans la Bible). |
| הקב"ה | הקדש ברוך הוא | Le Saint, béni soit-il (Dieu). |
| הש"י | השם יתברך | Le Nom, qu'il soit béni (Dieu). |

LETTRE ו.

| | | |
|-------|--------------|--|
| ונו' | וגומר | Et cætera (<i>Nota.</i> Cette formule n'est usitée que pour le texte de la Bible). |
| וכה"א | וכן הוא אומר | Et c'est ainsi qu'il dit. |
| וכו' | וכולי | Et cætera (<i>Nota.</i> Cette formule s'emploie pour tout texte qui n'est pas de la Bible). |
| וע"ד | ועל דא | Et pour cela. |
| ופי' | ופירוש | Et le sens en est. |

LETTRE ז.

| | | |
|-----|--------------|---------------------------------|
| ז"ל | זכרונו לברכה | Sa mémoire soit en bénédiction. |
|-----|--------------|---------------------------------|

LETTRE ח.

| | | |
|------|--------------|--|
| חכ"א | חכמים אומרים | Les Sages (Docteurs du Talmud) disent. |
|------|--------------|--|

LETTRE ט.

| | | |
|-------|-----------|--|
| ט"א | יש אומרים | Quelques-uns disent. |
| יה"ר | יצר הרע | Le démon qui tente les hommes, cherchant à les porter au mal. Voyez t. II, p. 312. |
| יז' | יהוה | Jéhova. |
| יצה"ר | יה"ר | Le même que יה"ר |

LETTRE י.

| | | |
|------|----------|--------------------|
| יכ"א | כי אם | Mais. |
| יג' | כהן גדול | Souverain Pontife. |

| SIGLE. | EN TOUTES LETTRES. | INTERPRÉTATION. |
|------------------|---------------------|---|
| כל"י | כלומר | Ce qui est à dire. |
| כ"מ | כל מה | Tout ce que. |
| כמ"ש } כמ"ש } | כמו שכתוב | Ainsi qu'il est écrit. |
| | כמו שנאמר | Ainsi qu'il est dit. |
| LETTRE ל. | | |
| לה"ק | לשון הקדש | La langue sainte (l'hébreu). |
| ל"ב | לא כן | Pas ainsi. |
| לע"ל | לעתיד לבא | Au temps à venir. Voyez t. 1 ^{er} , p. 554. |
| לפי | לפירוש | Selon l'explication. |
| LETTRE מ. | | |
| מ"ד | מאי דכתיב | Que veut dire ce qui est écrit? |
| מה"מ | מלך המשיח | Le Roi-Messie. |
| מה"ש | מלאכי השרת | Les Anges du service. |
| מרע"ה | משה רבנו עליו השלום | Moïse notre maître, que la paix soit sur lui. |
| LETTRE נ. | | |
| נ"ל | נראה לי | Il me semble. |
| LETTRE ס. | | |
| סמ"ג | ספר מצות גדול | Le grand livre des préceptes. |
| LETTRE ע. | | |
| ע"ג | על גבי | Sur. |
| ע"ה | עליו השלום | La paix soit sur lui. |
| עה"ב | עולם הבא | Le siècle à venir. } Voy. t. 1 ^{er} , p. 554. |
| עה"ז | עולם הזה | |
| ע"ז | על ידי | Par. |
| ע"כ | על כן | C'est pourquoi. |
| ע"ש | עיון שם | Voyez-y. |
| LETTRE פ. | | |
| פ' | פרק | Chapitre. |
| פ"א | פרק אלף | Chapitre premier. |

LETTRE ק.

| SIGLE. | EN TOUTES LETTRES. | INTERPRÉTATION. |
|--------|--------------------|------------------------|
| קב"ה | קודש ברוך הוא | Le Saint béni soit-il. |

LETTRE ר.

| | | |
|-------|--------------------|---------------------------------|
| ר | רב רבי | Rab ou Rabbi. |
| ר"א | רבי אליעזר | Rabbi Eliéser. |
| רה"ק | רוח הקדש | L'Esprit-Saint. |
| ר"י | רבי יהודה | Rabbi Juda. |
| | רבי יוסף | Rabbi José. |
| ר"ל | רבי יצחק | Rabbi Isaac. |
| | רבי ישמעאל | Rabbi Ismaël. |
| | רבי לוי | Rabbi Lévi. |
| | רבי לקיש | Rabbi Lakisch. |
| רנב"ה | רוש לקיש | Resch Lakisch. |
| | רצוני לומר | Je veux dire. |
| | רוצה לומר | Cela veut dire. |
| רנב"ה | רבי נחוניא בן הקנה | Rabbi Nehhunia - ben - Hakkané. |
| ר"ש | רבי שמעון | Rabbi Siméon. |
| ר"ת | ראשי תיבות | Initiales des mots. |
| | רבי תנחומא | Rabbi Thanhhuma. |

LETTRE ש.

| | | |
|-------|------------|--------------------------------|
| שאל"כ | שאם לא כן | Car s'il n'en était pas ainsi. |
| ש"ז | שם יתברך | Nom béni (Dieu). |
| שב"ל | שנאמר | Car il est dit. |
| שר"ל | שרוצה לומר | Il veut dire. |

LETTRE ת.

| | | |
|-----|------------|----------------------------|
| ת"ח | תא הזוי | Viens (et) considère. |
| ת"ל | תלמוד לומר | L'Ecriture nous enseigne. |
| ת"ר | תנו רבנן | Les Docteurs ont enseigné. |



AVANT-PROPOS.

Des deux parties dont se compose le présent volume, la première, qui traite de la maternité miraculeuse de la plus pure des vierges, a été imprimée à Rome en 1833, par ordre de SA SAINTETÉ, à l'imprimerie de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sous le titre : *Troisième Lettre d'un rabbin converti aux Israélites ses frères*. Elle avait été examinée par un des plus grands théologiens de la capitale du monde chrétien, S. Em. Mgr le cardinal Orioli, alors Régent du collège de St-Bonaventure, d'où sont sortis tant de savants qui font la gloire de l'illustre Ordre des Mineurs Conventuels. Dans la présente édition nous y avons fait des changements notables, et nous l'avons augmentée d'un grand nombre de chapitres nouveaux. Nous soumettons les uns et les autres, avec toute la déférence d'un enfant fidèle, à l'infailible jugement du Saint-Siège.

La seconde partie, qui traite de la divinité du Messie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, prouvée par la tradition de la Synagogue, avait déjà paru dans notre *Deuxième Lettre aux Israélites* publiée à Paris en 1828. Nous la donnons ici entièrement refondue; mais nous avons cru n'y devoir rien changer quant au fond, parce que, conjointement avec la *Première Lettre*, qui l'avait précédée de trois ans, elle a été revêtue à Rome du *nihil obstat* du même théologien, Mgr Orioli, et du *publicetur* du Révérendissime Maître de sacré Palais, le P. Velzi, de pieuse mémoire, qui a été depuis Cardinal et Archevêque de Montefiascone. La même deuxième lettre renfermait le *Traité de la doctrine de la Très-Sainte Trinité*, auquel nous venons de donner plus d'extension dans le tome 1^{er} de notre *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*.

Ce tome 1^{er} de l'*Harmonie* a été honoré d'augustes encou-

ragements, ainsi que des suffrages les plus flatteurs de la part de plusieurs personnages éminents en doctrine et haut placés dans l'ordre hiérarchique de l'Église, dont des membres du Sacré Collège; et la Propagande a daigné en autoriser un dépôt dans sa propre librairie. Il a déjà été cité avec éloge par des écrivains ecclésiastiques de qui le nom est cher à la religion (1). *L'Ami de la religion* et d'autres journaux religieux, tant en France qu'en Italie, en ont rendu un compte très-favorable.

Les lettres si bienveillantes qui nous ont été adressées de Rome à l'occasion de cette publication, exprimaient le désir d'en voir bientôt paraître la suite, et nous engageaient à persévérer dans nos travaux pour la plus grande gloire de Dieu. Malheureusement des circonstances imprévues en ont retardé la publication.

(1) Nous nommerons particulièrement M. l'abbé J. Gaume, grand vicaire du diocèse de Nevers, qui a bien voulu mentionner honorablement notre *Harmonie* dans son récent ouvrage : *Influence du Christianisme sur la famille*.

Nous nous faisons un devoir de rendre hommage publiquement aux qualités estimables de M. l'abbé Glaire, Doyen de la faculté de théologie de l'Académie de Paris, et de reconnaître que, par la publication de son excellent dictionnaire hébreu, de sa grammaire hébraïque et de sa savante introduction à l'Écriture sainte, il a rendu des services éminents aux études bibliques et aux lettres hébraïques. A l'article עֵלְכֶם מִן הַיָּם de son dictionnaire, le respectable et docte professeur dit : « Digna sunt ut legantur quæ de his fuse et erudite disputavit Dn. Drach in *Troisième Lettre d'un rabbin converti*, etc. Rome, 1833, in-80. » Dans un billet qu'il nous fit l'honneur de nous adresser le 3 décembre passé, il voulut bien terminer par ces mots : « En même temps que je lui témoigne ma reconnaissance pour le plaisir que j'éprouve à la lecture de son *Harmonie*. » Nous sommes reconnaissant à notre tour de ce suffrage flatteur que nous aimons à joindre à ceux du plus grand poids dont notre livre a été honoré en Italie.

NOTICE

SUR LA

CABALE DES HÉBREUX.

Judæi quorum nos successores ac posteri sumus.

Lactant. de Just., l. v.

I. Cabale, nom hébreu, קבלה, signifie enseignement, doctrine qu'on reçoit, c'est-à-dire, admet, sans examen, avec une foi entière, d'une autorité digne de toute notre confiance. Ce terme répond exactement à *acceptio* en latin, et à ἀποδοχή en grec (1). Il vient du verbe קבל à la deuxième forme de conjugaison, appelée *piel*, qui signifie recevoir, et s'applique à celui à qui Dieu révèle une vérité, ou bien au disciple qui reçoit de son maître une doctrine quelconque. Son verbe corrélatif, qui s'applique au maître, est מוסר, *livrer*, d'où a été formé le substantif *Massore* ou *Massorah*. Ainsi la première mischna du traité *Abot* du Talmud dit : « Moïse reçut, קבל, la loi sur le Sinai, et la livra, ומוסרה, à Josué. »

« Itaque cabalam, dit Cunæus, non cum vulgo eam dico quam alii aliis tradidere, sed quam cœlitus acceperunt viri sancti, est enim קבלה *acceptio*. » De Rep. Hebr. l. III, c. VIII.

II. Il importe d'avertir que dans les livres des rabbins le terme *Cabale* est employé dans trois significations différentes. Faute d'avoir su distinguer ces sens divers, plusieurs savants sont tombés dans des méprises singulières.

1. Le Talmud appelle souvent *Cabale* tous les livres du Vieux Testament autres que le Pentateuque. Il répète en plusieurs endroits ce principe : « On ne doit pas expliquer un *texte du Pentateuque* par un *texte de la Cabale* pour en tirer une obligation légale : דברי תורה לא ילפינן מן הכתובים. » Dans le traité de *Baba kamma*, fol. 2 verso, R. Sal. Yarhhi fait cette glose : « *Texte de la Cabale*, c'est-à-dire les

(1) Voyez notre préface, page xi.

prophètes et les livres hagiographes. **« דברי קבלה נביאים וכתובים. »**
 C'est dans ce sens que Maïmonides dit dans son traité *de l'étude de la loi*, chap. 1, § 12 : « Et le *texte de la Cabale* fait partie de la *loi écrite*, mais son interprétation appartient à la loi orale, à la tradition. **דברי קבלה בכלל תורה שכתב ופירושו בכלל תורה שבעל פה.** »

2. Les rabbins appellent aussi *Cabale* cette partie de la tradition que dans notre préface, p. x, nous avons qualifiée de *légale* ou *talmudique*. Les *maîtres de la Cabale*, בעלי הקבלה, veut dire, les *docteurs talmudiques*. Voyez Carpzovius, *Introd. in theol. judaic.*, c. III, § 7. Maïmonides, dans son commentaire sur le traité *Abot*, chap. 1, dit que les chefs de chacune des sectes que les docteurs de la Synagogue ont désignés sous le nom de *Sadducéens* et de *Baïtuséens*, et que dans nos contrées de l'Egypte, dit-il, on appelle *Caraites*, que ces chefs, disons-nous, déclaraient qu'ils admettaient le Pentateuque et rejetaient la *Cabale* comme une loi fausse. **שהוא מאמין בתורה וחולק על הקבלה שאינה אמיתית.** » Or, l'hérésie caraitique, véritable protestantisme de la Synagogue, consiste à rejeter le *Talmud* et à n'admettre que la lettre nue du texte mosaïque, texte que chaque caraïte peut interpréter à sa guise, comme bon lui semble; Luther n'avait qu'à prendre là son *libre examen* (1).

3. Communément on entend par ce terme la *Cabale par excellence*, c'est-à-dire la partie mystérieuse, ésotérique, acroamatique de la tradition orale (2). Joseph de Voisin en traitant de cette Cabale dit très-bien : « Et si vero totum Talmud *Kabala* dicatur, hæc tamen pars *κατα' ἐξοχην* vocatur *Kabala*. » *Observ. in proœm. Pugionis fidei*.

La Cabale, prise en ce sens, est aussi appelée : *science divine*, *philosophie divine*, *théologie spéculative*. Sa partie théurgique et goétique, connue sous le nom de *Cabale pratique*, est souvent qualifiée de *médecine*.

Nous citerons un exemple des méprises auxquelles a donné lieu la confusion de ces trois acceptions du même terme. Buxtorf, à l'article קבלה de son *Lexicon rabbinique*, dit que David Kimhhi exalte la Cabale mystérieuse dans l'introduction de son commentaire sur le psaume CXIX (sel. l'héb.), et que le Talmud, traité *Rosch-Hasschana*, fol. 19 recto, accorde à la *Cabale* la même autorité qu'au texte des

(1) Bien longtemps avant la soi-disant réforme, les rabbins ont démontré, comme plus tard Bossuet, que le libre examen est un dissolvant de la religion révélée, et qu'il introduit non-seulement autant de croyances presque qu'il y a d'individus dans la secte qui admet ce principe, mais que les individus mêmes doivent continuellement modifier leur foi, qui ne ressemble pas le lendemain à ce qu'elle était la veille. Voyez notre traité du *Divorce dans la Synagogue*, pages 197, 198.

(2) Voyez notre préface, pages x, xi.

livres de Moïse. Voilà ce que Buxtorf affirme; mais rien de plus inexact. En cet endroit du Talmud il n'est pas le moins du monde question de la Cabale proprement dite, mais du pouvoir spirituel de la Synagogue, puisque toute la discussion roule sur le plus ou le moins de solennité d'une fête, celle du trois de Thischri, instituée par ce pouvoir. Le Talmud décide la question en rappelant que *les institutions de l'autorité spirituelle de la Synagogue, institutions, qu'il appelle ici CABAŁE, égalent celles de la loi écrite de Moïse.* דברי קבלה הוא ודברי קבלה כדברי תורה דמו. Quant à l'introduction de Kimhhi, il suffit de prendre lecture de ce morceau pour s'assurer que le rabbin n'entend parler que de la tradition talmudique, et qu'il emploie le terme *Cabale* dans le second sens que nous avons indiqué plus haut. « Il est une connaissance, dit-il, qui ne dépend pas de la science humaine, et qui n'attend pas les preuves du raisonnement logique, mais elle est de sa nature une colonne grande et solide pour tout fidèle. Telle est la *tradition* (הקבלה, la Cabale), en laquelle nous devons avoir une foi absolue. Par elle nous croyons fermement, nous sommes intimement persuadés que Moïse notre maître, que la paix soit sur lui, a écrit le Pentateuque sous la dictée de Dieu, bēni soit-il; que Dieu a tiré l'univers du néant, qu'il l'a créé en six jours, etc. Les faits annoncés par cette *Cabale* (qui ne voit qu'il ne s'agit pas ici de la science cabalistique?) sont constants pour nous, enracinés dans nos cœurs, comme si nos yeux et nos oreilles en avaient été témoins, comme si notre raison les prouvait matériellement, *et mieux encore*; car souvent nos sens nous trompent, notre raisonnement s'égare ou porte sur des principes erronés (1). »

(1) ונשאר דרך אחד שאינו מדרכי החכמה ואין השכל מורה עליו אלא שהוא עמוד גדול ויותר חזק לכל בעלי תורה והיא הקבלה שחייבין לנו להאמין בה על כל פנים ובה יתאמת בנפשותינו ויתחזק בלבבותינו כי מרע"ה כתב התורה מפי האל יתברך וחיודש העולם והקבלה הזאת נכונה אצלנו ונתקעה בלבבותינו כאילו ראו עינינו ושמעו אזנינו והודה עליה שכלנו ויותר כי ההרגשות מכזבים לפעמים וגם בשכלנו יענה אדם לפעמים כשאין דרכי המופתים ברורים אצלו.

Nous ajouterions ici, s'il n'était pas trop long, le beau chapitre XLV^e de la section IV^e du livre Ikkarim de Joseph Albo. Ce rabbin y traite avec un talent remarquable de l'authenticité de la tradition que dans tout le cours du chapitre il appelle *Cabale*. « Dieu, dit-il, ne saurait se tromper ni vouloir tromper quelqu'un. Il a révélé la vérité à des hommes de choix, sans doute capables de comprendre ses paroles selon le sens qu'il y attachait; et les pères qui ont transmis cette *Cabale* (tradition) à leurs enfants n'ont pas pu avoir l'intention de leur enseigner l'erreur. »

Il va sans dire que la faute de Buxtorf a été répétée jusqu'à satiété par cette foule de savants qui se copient aveuglément les uns les autres. La plupart se gardent bien de nommer le célèbre professeur de Bâle, afin de laisser croire au lecteur que ces deux citations appartiennent au fonds de leur propre érudition hébraïque. Dans ce larcin, ils sont aussi avancés que le filou qui, ayant réussi à tirer la montre à un Gascon, se trouva l'heureux possesseur d'une balle aplatie.

Le passage de Maimonides du traité *de l'étude de la loi*, que nous avons cité plus haut, a été également mal entendu, et, contre la suite du texte de l'auteur, on l'a appliqué à la Cabale mystique.

§ 1^{er}.

Une contradiction frappante arrête dès les premiers pas celui qui se livre à des études sur la Cabale hébraïque. Des Pères de l'Eglise, des théologiens et des savants, tant parmi les catholiques que parmi les protestants, parlent de cette science avec honneur, et en retrouvent des traces dans le texte sacré du Nouveau Testament, particulièrement dans l'Apocalypse, dans les livres apocryphes qui sont recommandés comme une lecture pieuse et utile, dans les plus anciens écrivains ecclésiastiques. D'un autre côté, le seul nom de la Cabale inspire, même à des hommes d'esprit et de savoir, nous ne savons quel sentiment d'effroi mêlé d'horreur. Plus d'une fois nous-même en avons été témoin, et Pic de la Mirandole atteste qu'il en était ainsi déjà de son temps (1). Des théologiens, des commentateurs de l'Écriture et d'autres savants prétendent qu'en certains endroits de ses Épitres, saint Paul réprouve la Cabale des juifs. La S. Congrégation du Saint-Office de Rome l'a formellement condamnée. Enfin, un auteur protestant, à l'exemple de l'aménité du chef de sa secte, va jusqu'à l'envoyer au diable avec ses inventeurs (2).

Pour expliquer cette antilogie, il faut faire deux parts bien tranchées de la science cabalistique. 1. La Cabale vraie et sans mélange, qui s'enseignait dans l'ancienne Synagogue et dont le caractère est franchement chrétien, ainsi qu'on le verra plus loin.

2. La Cabale fausse, pleine de superstitions ridicules et en outre s'occupant de magie, de théurgie, de goétie : en un mot, telle qu'elle est

(1) Dans son Apologie, Pic s'exprime en ces termes : « Horrendum istis patribus (il parle des adversaires de ses fameuses thèses) videtur hoc nomen, et ex ipso pene sono timendum, ita ut forte sint ex ipsis qui *kabalistas* non homines, sed hircocervos potius, vel centaurum, vel omnino monstruosum aliquod esse suspicentur. Quin imo, audi rem ridiculam, cum quidam semel ex eis interrogaretur, quid esset ista *Kabala*? Respondit ille, fuisse perfidum quemdam hominem, et diabolicum qui dictus *Kabala*, et hunc multa contra Christum scripsisse : inde sequaces dictos *kabalistas*. »

(2) Ad Orcum cum auctoribus suis releganda. Pfeiffer, *Critica sacra*, cap. VII, sect. II, Q. II.

devenue entre les mains des docteurs cabalistes de la Synagogue infidèle qui a fait divorce avec ses propres principes.

Bonfrerius et Sixte de Sienne, comme aussi un grand nombre d'autres écrivains d'un haut mérite, établissent cette distinction de la bonne et de la mauvaise Cabale : Carpзовius, Pfeiffer, Wolfius, Glasius, Walther, Cunæus, Buddeus, etc. « Christiani, dit Hottinger, ut plurimum, inter Kabbalam *veram* et *falsam* distinguunt. » *Theol. philol.*, sect. v, p. 445.

C'est donc avec raison que le P. Bonfrerius dit : « Passim Cabala et cabalistæ apud catholicos male audiunt; quam recte, ostendunt quæ dicturi sumus sequentia : sæpe enim fit ut quod bonum et probum est, ob affine male repudietur, utque virtus, si nomen commune cum vitio sortiatur, ipsa hujus fœditate adpersa censeatur; quod in hac materia plane accidit, ut, ob impiam infamemque Cabalam, honesta puraque Cabala infamiam pateretur. Res igitur tota hæc ex bona distinctione pendet. »

Sixte de Sienne, israélite converti et dominicain fort savant et estimé du pape Pie V, son protecteur, écrivait précisément à l'époque où fut rendu le décret de la sacrée Congrégation du Saint-Office, dont nous avons parlé. Il était parfaitement en position de connaître l'intention de la sacrée Congrégation. Voici comment il s'explique : « Cæterum, quia ex decreto S. Romanæ Inquisitionis omnes libri, ad Kabbalam pertinentes, *nuper* damnati sunt, sciendum est, duplicem esse Kabbalam, alteram *veram*, alteram *falsam*. *Vera et pia* est, quæ, ut jam diximus, arcana sacræ legis mysteria juxta anagogen elucidat. Hanc ergo nunquam damnavit Ecclesia. Falsa atque impia Kabala est ementitum quoddam judaicæ traditionis genus, innumeris vauitatibus ac falsitatibus refertum, nihil aut parum a necromantia distans. Hoc igitur superstitionis genus, Kabbalam improprie appellatum, Ecclesia *proximis annis* merito damnavit. »

§ II.

I. Tout concourt à prouver, ainsi que nous l'avons dit dans la préface, pages XI et suivantes, qu'une notable partie de la tradition dont le dépôt était confié à la Synagogue ancienne, consistait dans les explications mystiques, allégoriques et anagogiques du texte de l'Écriture; en d'autres termes, tout ce que la tradition enseignait touchant la métaphysique sacrée, le monde spirituel, le rapport de celui-ci avec le monde matériel; elle l'enseignait d'autorité ou le rattachait au texte inspiré. Cette doctrine orale, qui est la Cabale, avait pour objet les plus sublimes vérités de la foi, qu'elle ramenait sans cesse au Rédempteur promis, fondement de toute l'économie de la religion ancienne. La nature de Dieu et des esprits créés, l'origine et la destination du monde inférieur, c'est-à-dire ma-

tériel, la signification mystique de tous les faits, de toutes les observations religieuses et de toutes les prophéties du Vieux Testament. Si saint Pierre, le premier chef de l'Eglise, comme vicaire de Jésus-Christ, dit au centenier Corneille que *tous les prophètes* rendent témoignage à Notre-Seigneur, *huic omnes prophetæ testimonium perhibent* (Act., x, 45), les docteurs hébreux à leur tour n'ont cessé de proclamer que le Messie était l'objet final de toutes les prédictions des voyants d'Israël. Voyez dans ce tome II, p. 18. « *Leges mosaicas ceremoniales*, dit Buddé, *reconditis habuisse sensus non puto quisquam negabit, nisi forte Spenceri aut Marshami* (ajoutez aussi *Salvador*) *politicas rationes substituentium, fabulis, adhibere fidem velit.* »

II. Il y a cette différence entre le Talmud et la Cabale, bien qu'ils se touchent sans qu'il soit facile d'assigner entre eux des limites précises, et que souvent ils se confondent ; le premier se borne généralement à ce qui concerne la pratique extérieure, l'exécution matérielle de la loi mosaïque ; la seconde, comme théologie spéculative, mystique, s'empare de la partie spirituelle de la religion, et résout les problèmes les plus redoutables de la métaphysique sacrée.

Manassé-ben-Israël cite un exemple de cette différence. Le texte du Deutéronome, vi, 8, prescrit de porter des *Totaphot*, טַטְפוֹת, entre les yeux. Le Talmud explique que ces *Totaphot* sont les phylactères ; il enseigne en détail de quoi se doivent composer les phylactères, la manière de les confectionner, enfin l'endroit précis de la tête où il faut les appliquer. Si la moindre de ces choses n'est pas observée, on n'a pas satisfait à l'obligation de la loi. Ici se borne la mission du Talmud, appelé l'âme de la loi, et il cède la place à la Cabale, qui est comme l'âme de l'âme de la loi. Celle-ci se charge d'expliquer l'intention mystique du phylactère et de chacune de ses parties. Nous citerons particulièrement la lettre *schin* que cet ornement porte en relief sous deux figures, savoir, à *trois* têtes, ם et à *quatre* têtes. Nous avons déjà vu au tome 1^{er}, page 405, que d'après la Cabale la première forme indiquait le mystère de la Très-Sainte Trinité, et la seconde forme, le même mystère avec l'Incarnation de la deuxième hypostase divine. A ce compte les phylactères étaient véritablement l'abrégé de toute la religion : Dieu et la Rédemption. C'est pourquoi le texte dit dans le même verset : « *Et ligabis ea quasi signum in manu tua* (1). »

III. La Cabale, qu'on peut appeler la *philosophie des Hébreux*, lorsqu'elle était encore dans toute sa pureté, avait cela de particulier, qu'elle donnait ces notions sublimes auxquelles n'ont jamais pu arriver les plus profonds génies parmi les philosophes païens privés du

(1) Pretende (la Kabalá) investigar la causa del, y saber que es lo que representan y significan todas aquellas cosas, que mysterio encierran aquellas, dos letras ם schin, y una de tres puntas y otra de 4?... Y para esto sirve la Kabalá que dá la razon a todo, y así se llama, Alma del Alma. *Conciliador.*, Q. cxxv, p. 251 de l'éd. espagnole.

secours de la révélation. La raison humaine partant des faits sensibles trouvera toujours hors de sa sphère la connaissance qui est pour l'homme l'unique nécessaire, *unum necessarium* (Marc, x, 42); savoir : 1^o la nature de Dieu ; 2^o les rapports de Dieu avec la créature ; 3^o les obligations de l'homme envers Dieu. A ce point de vue les Hébreux avaient un avantage immense sur les *sages* de toutes les autres nations.

Dans le Zohar, III^e partie, fol. 72, col. 288, Rabbi Siméon-ben-Yohhai déclare que la supériorité de la loi sainte n'est due qu'à son sens cabalistique ; car, ajoute-t-il, s'il fallait s'en tenir à l'écorce de la lettre, encore maintenant nous pourrions écrire un livre pareil, et même un meilleur (1). Si le rabbin a raison de faire grand cas du sens spirituel, il va trop loin en dépréciant le mérite intrinsèque de la simple lettre des livres de Moïse.

§ III.

I. Les Docteurs de la Synagogue enseignent d'une commune voix que le sens caché de l'Écriture fut révélé sur le Sinaï à Moïse, qui initia à cette connaissance Josué et ses autres disciples intimes ; que cet enseignement occulte se transmettait ensuite oralement de génération en génération, sans qu'il fût permis de le mettre par écrit. On sait que même les autres nations anciennes de l'Orient avaient l'usage de n'enseigner que de vive voix les doctrines secrètes ou d'un ordre relevé, et de ne pas les confier légèrement à l'écriture (2). Dans les premiers siècles de l'Église, les Pères usaient aussi d'une sage réserve quand ils parlaient à ceux qui n'étaient pas initiés à nos saints mystères.

Au retour de la captivité de Babylone, Esdras voyant que les calamités de la nation pouvaient amener un jour l'oubli entier de la tradition cabalistique, parce qu'on ne devait la confier qu'à des adeptes remplissant certaines conditions par leurs qualités personnelles et par leur âge, consigna cette tradition, par l'ordre de Dieu, dans soixante-dix volumes. Mais ces livres n'étaient pas rendus publics. Le prophète eut ordre de les mettre entre les mains des sages

(1) דאי הכי אפילו בזמנא דא חנן יכלין למיעבד אורייתא
במילין דהדיוטו ובשכחא יתיר מכלהו :

(2) Platon écrivit à Denys, roi de Syracuse : « Tu dis que je ne t'ai pas expliqué assez clairement la nature du premier principe. Il fallait bien te parler d'une manière énigmatique, afin que si quelque accident était arrivé à ma lettre, sur terre ou sur mer, celui qui en aurait pris lecture ne pût pas la comprendre. « Φῆς γὰρ δὴ κατὰ τὸν ἐκεῖνου λόγον οὐχ' ἱκανῶς ἀποδεδειχθῆαι σοι περὶ τῆς τοῦ πρώτου φύσεως. φραστέου δὴ σοι δι' αἰνιγμάτων· ἔν' ἂν τι ἡ δέλτος ἢ πόντος ἢ γῆς ἐν πτωχαῖς πάθῃ, δ' ἀντιγνοῦς μὴ γέγῃ. Epist. II, t. VIII, p. 118, des classiques grecs de Leipzig.

du peuple en qui était une source d'intelligence, une fontaine de sagesse et un fleuve de science (1).

II. Ce dernier fait se lit dans un livre qui est à la vérité apocryphe. Mais de ce qu'un livre est éliminé du canon de l'Eglise, il ne s'ensuit pas que tout ce qu'il contient soit condamné. Plusieurs Pères grecs et latins, particulièrement saint Ambroise (2), ont cité avec éloge le quatrième livre d'Esdras, et il en a été inséré des textes dans l'office romain (3). Il est reconnu que l'auteur, juif devenu zélé chrétien, a inséré dans son livre beaucoup de traditions vraies de sa nation. Or, celle des volumes secrets d'Esdras se trouve effectivement dans la chronique juive appelée *Séder-Olam-Rabba*. Le IV^e livre d'Esdras ne doit pas être plus récent que le commencement du second siècle, puisqu'il paraît qu'il avait déjà acquis quelque autorité dès le temps de saint Irénée, du même siècle, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie et de saint Irénée, morts les deux premiers au commencement et le troisième vers le milieu du troisième siècle.

Nous avons déjà cité dans le tome I, page 150, saint Hilaire qui confirme que Moïse, outre la loi qu'il avait donnée au peuple, confia secrètement aux soixante-dix anciens, des mystères d'un ordre plus relevé. *Separatim quædam ex occultis legis secretiora mysteria septuaginta senioribus, qui doctores deinceps manerent, intimaverat.*

A la demande : « Quelle est la prérogative des Juifs? » *Quid ergo amplius Judæo?* saint Paul répond : « Elle est grande de toutes façons. Et d'abord, parce que c'est à eux qu'ont été confiés les oracles de Dieu. » *Multum per omnem modum : primum quidem quia credita sunt illis eloquia Dei* (Rom., III, 1, 2). Origène expose de la manière suivante ces paroles de l'Apôtre (4) : « *Quamvis enim et Gentibus nunc credantur eloquia Dei, sed illis, ait, primo sunt credita. Requiro tamen quid est hoc quod dicitur primis eis credita esse eloquia Dei : utrumne de litteris hoc dicat et libris, an de sensu et intelligentia legis? De Moïse et prophetis, cæterisque horum similibus hæc intelligenda sunt dici, quibus credita sunt eloquia Dei, et si quis apud eos sapiens et intelligens auditor et mirabilis consiliarius fuit, quos auferre dicitur Dominus a Jerusalem, offensus impietatibus populi* (5). »

(1) In his enim est vena intellectus, et sapientiæ fons, et scientiæ flumen. IV, Esdras, XIV, 47.

(2) De bono mortis, cap. x, n. 45; cap. xi, n. 50. De Sp. S., l. II, n. 49. De excessu fr. Sat., l. I, n. 66, 69.

(3) Voyez les remarques de D. Calmet sur le IV^e livre d'Esdras, pages 131, 132, de notre édition de la Bible de Venise.

(4) In Epist. ad Rom., II, p. 497, col. 2, de l'édit. des Bénédictins, où l'on peut voir les preuves que ce commentaire appartient véritablement à Origène, bien que l'original grec de l'auteur ne se retrouve plus.

(5) Isaïe, III, 1-3. D'après le texte des Septante, différent ici de la Vulgate, mais plus que celle-ci conforme à l'hébreu.

Nous sommes étonné que personne n'ait encore remarqué qu'Adamantius, ce prodige de science et de génie, en appliquant aux cabalistes les qualités exprimées dans le verset d'Isaïe qu'il cite, est parfaitement d'accord avec le Talmud, d'après lequel ou ne livrait les *arcanes de la loi*, כְּתָרֵי תוֹרָה, qu'à celui qui réunissait les qualités précisées par le prophète (traité *Hhaghiga*, fol. 13 recto). C'est donc une tradition judaïque qu'Origène répète ici.

Ailleurs le même Docteur dit : « Puisque c'est une chose manifeste et véritablement admise que les prophètes étaient des sages, il faut convenir qu'ils avaient une parfaite intelligence de ce que leur bouche prononçait ; et il est évident que Moïse pénétrait le vrai sens de la loi, et les allégories anagogiques des faits qu'il rapporte lui-même.... Sous ce rapport, les Apôtres n'étaient pas plus savants que les patriarches, que Moïse, que les prophètes (1). »

Nous ajouterons saint Grégoire de Nazianze qui, sur le témoignage des Docteurs hébreux (Ἑβραίων μὲν εἰ σοφώτεροι λέγουσιν), répète que les Juifs ne livraient pas les *profondeurs* de l'Écriture (βαθυτέραν) et sa *beauté* (valeur) *mystique* (τὸ μυστικὸν κάλλος) à ceux qui n'avaient pas au moins vingt-cinq ans, et qui n'étaient pas purifiés spirituellement (μόνης τοῖς κεκαθαρμένοις τὸν νῦν) (2).

III. Dans saint Luc, XI, Notre-Seigneur reprend les Docteurs de la loi de ce qu'ils *dérobaient* (3) au peuple la *clef de la science*. Un grand nombre de Pères et de commentateurs expliquent, conformément au sens le plus obvie de ce passage, que la culpabilité de ces Docteurs perfides consistait en ce qu'ils cachaient au peuple l'exposition traditionnelle des livres saints, exposition au moyen de laquelle il aurait pu reconnaître le Messie dans la personne adorable de Jésus-Christ. Car, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, du moment que l'Évangile était prêché, l'interprétation mystérieuse et prophétique des Écritures, laquelle avait pour unique objet l'œuvre de la Rédemption, au lieu de rester comme sous l'ancienne loi, concentrée dans un petit cercle d'initiés, devait être portée à la connaissance de tous les âges et de toutes les conditions. Le prophète Joël l'avait prédit expressément, II, 28 : « Et erit post hæc, effundam spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiae vestrae; senes

(1) *Ἦ τὸ εὐφημον καὶ ἀληθὲς παραδεξαμένους, ἔτι ἦσαν οἱ προφῆται σοφοὶ ἄμολογῆν νοσημένοι αὐτοὺς ἀπὸ ἰδίου στόματος καὶ ἐπὶ τοῖς χεῖλεσι περιφρονεῖν τὴν ἐπιγνωμοσύνην, καὶ δῆλον ἔστι Μωσῆς ἑώρα τῷ νοί τὴν ἀλήθειαν τοῦ νόμου, καὶ τὰς κατὰ ἀναγωγὴν ἀλληγορίας τῶν ἀναγεγραμμένων παρ' αὐτῷ ἱστορίων... οὕτως οὐδὲ τοὺς ἀποστόλους σοφώτερος τῶν πατέρων, ἢ Μωσῆς, καὶ τῶν προφητῶν, t. vi in Joan. p. 104, C, et 106, B, du t. iv de l'édition des Bénédictins.

(2) Oratio II, n° 48, pages 35, 36 de l'édition des Bénédictins.

(3) Ἦρατε et *lulistis*, des deux textes, a une double signification : *se réserver pour soi* et *dérober aux autres*. Voy. Corn. à Lapidé, Jansenius in Conc. Evang., cap. 13310, p. 626, col. 2.

vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones videbunt. » *Prophétiser*, outre le sens propre que saint Pierre lui laisse, Act., II, 17, signifie ici, *avoir l'intelligence des prophéties et être instruit des redoutables mystères de la foi*. Ou plutôt, citons un grand interprète de l'Écriture, Estius : « Tempus novæ legis, dit-il sur ce verset, magis fuit propheticum, quoad revelationem mysteriorum fidei; generaliter, quoad intelligentiam omnium Scripturarum, et præcedentium prophetiarum. » Or, ces mystères, on l'a assez vu dans notre tome 1^{er}, étaient précisément du domaine que la Cabale s'était réservé.

IV. Enfin, d'habiles critiques se rangent à l'avis de Fagius; savoir, que saint Paul faisait allusion à la *Cabale*, la bonne tradition mystique, lorsqu'il dit, I. Tim., I, 15 : « Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc mundum, etc. »

Nous avons déjà montré que les termes *acceptio*, ἀποδοχή, répétés dans la même Épître, IV, 9, correspondent exactement à l'hébreu קבלה, *Cabale*. « A ce compte, dit Chr. Wolfius dans sa dissertation *de Cabbala Judæorum*, l'intention de l'Apôtre aurait été de repousser la Cabale corrompue et en partie fausse (car déjà alors les Juifs avaient commencé à l'altérer) que saint Paul condamne plus fortement ailleurs, et de ramener les Israélites à la bonne et véritable Cabale. *Et revocari sic poterant Judæi a rationibus Cabbalæ depravatis ad genuinas et veriores* (1). » Nous ajouterons la paraphrase de Hammond : « Hæc demum est longe maximi momenti veritas, et digna que sola habeatur *Cabbala*, seu traditio, apud Christianos, nimirum Christum Servatorem ad homines venisse. » Dans une note, le savant anglais s'attache à montrer l'identité parfaite entre ἀποδοχή et *Cabbala* (2).

§ IV.

Ici nous ferons remarquer le caractère qui distingue essentiellement la loi ancienne de la loi nouvelle. La première avait un enseignement secret que l'on cachait au commun du peuple, mais qui

(1) Il est vrai que le terme ἀποδοχή se rencontre le plus souvent dans les auteurs profanes, et même dans Philon, dans le sens d'*approbation*, de *favewr*, de *louange*; mais il est certain que dans le texte grec du Nouveau Testament le Verbe ἀποδοχαμαι, d'où se forme ἀποδοχή, a la même signification que קבלה de l'hébreu que nous avons déjà expliqué. Nous nous bornerons aux exemples suivants. Dans S. Matthieu, XI, 14, Notre-Seigneur dit : « Et si vultis recipere, *δέξασθαι*, ipse est Elias qui venturus est. » Or, il s'agit ici d'un point qui était effectivement enseigné par la tradition juive. Voy. dans ce tome, p. 77, et la note 21, p. 368. Dans les Actes, II, 41, nous lisons : « Qui ergo receperunt, *ἀποδέξάμενοι*, sermonem ejus, baptizati sunt. » Saint Paul dit, I. Cor., II, 14 : « L'homme animal ne reçoit pas, *οὐ δέχεται*, ce qui est de l'esprit de Dieu. »

(2) Les observations critiques dont Leclerc accompagne cette note sont si faibles que ce n'est pas la peine de les réfuter. Au surplus, notre note précédente y répond pleinement.

devait être prêché ouvertement à la venue du Messie. Voyez aussi tome 1^{er}, pages 195, 199. Nous avons déjà montré quel était l'objet de cet enseignement. Sous le régime de la seconde, le dernier des fidèles est initié aux plus sublimes vérités de la religion; et, sous ce rapport, un enfant qui sait son catéchisme n'a rien à envier aux plus profonds théologiens. L'Évangile et les Docteurs de l'Église formulent nettement le dogme chrétien; mais les cabalistes, en répétant la tradition de certains points du même dogme, l'enveloppaient par calcul dans un langage obscur, se servant de locutions inconnues au vulgaire, et même au commun des Docteurs; les adeptes seuls avaient la clef de ces énigmes.

Moïse avait la face voilée, pour ménager la vue faible des Juifs (Ex., xxxix, 35), mais Jésus-Christ s'est montré à visage découvert (1).

§ V.

I. Celui qui, à notre avis, caractérise le mieux l'espèce de Cabale dont nous parlons, c'est Walton, dans ses *Prolégomènes*, page 53, col. 1^{re} : « *Primæ Cabalæ species est eorum qui ante Christum vixerunt. Continet vero mysticam et secretam Scripturæ expositionem, non scriptam sed ore traditam, idque non omnibus sed senioribus et sapientioribus. Nec multum differre volunt a mystica Scripturæ expositione quæ a christianis quibusdam usurpatur.* »

Nous placerons à la suite la définition qu'en donnent deux auteurs catholiques.

Sixte de Sienne, savant juif dont nous avons déjà parlé : « *Est autem Kabala secretior divinæ legis expositio, ex ore Dei a Moyse recepta, et ex ore Moysis a Patribus, per continuas successiones, non quidem scripto, sed viva voce suscepta; quæ similitudinem habet ejus expositionis quam nos anagogicam nominamus, cæteris idcirco sublimiorem quia sursum nos ducat a terrenis ad cælestia, a sensibilibus ad intelligibilia, a temporalibus ad æterna, a corporeis ad spiritualia, ab humanis ad divina.* » *Bibl. S. I. II, art. Esdras.*

Bonfrerius : « *Est Cabala non admodum dissimilis Ecclesiæ traditionibus : nam uti divina traditio in Ecclesia est quarumdam rerum ad fidem pertinentium per manus tradita receptaque notitia, ita Cabala*

(1) L'obscurité du style cabalistique est telle que même la plupart des rabbins n'entendent pas le *Zohar*, principal code de la théologie mystique. Scaliger, *Epist.* 136, affirme que de son temps peu de juifs en Europe étaient en état d'expliquer ce livre. Plantavitius, qui avait eu pour maître d'hébreu le célèbre Philippe d'Aquin, déclare qu'il n'en a pas trouvé un seul. Wagenseil, qui était si versé dans la littérature rabbinique, dut recourir à Rittangel pour se faire traduire un passage du *Zohar*, parce que, dit-il, *ego Davus hic sum, non OEdipus* (*Tela ignea*, t. 1, p. 383). Knorr de Rosenroth, assisté d'un juif, eut le courage de s'engager dans cette étude, *non absterritus*, comme il s'exprime, *incredibili styli ejus difficultate, nec abstrusissimis ænigmatum, quibus scatet, involucris.*

apud Hebræos in genere definiri potest, arcanorum et reconditorum S. Scripturæ mysteriorum per manus tradita receptaque notitia. » *In totam Script. S. præloquia*. C. XXI, sect. I, t. I, du cours d'Ecrit. S. de M. Migne.

II. Cette tradition du peuple de Dieu, qui était avant le christianisme le seul dépositaire de la vraie foi, était toute chrétienne, et devait l'être. Ce que nous en citons dans le cours de cet ouvrage le prouve, et tous ceux qui en ont fait une étude spéciale le confirment.

Malheureusement l'ancienne et bonne Cabale s'est perdue en grande partie. Les rabbins n'en disconviennent pas. Maïmonides, dans son *Moré-Nebukhim*, partie I^{re}, chap. LXXI et introduction à la partie III^e, assigne à cette perte, à jamais regrettable, trois causes qui y concourent : 1^o les mystères de la loi, סתרי תורה, ne se transmettaient qu'avec la plus grande discrétion de quelques hommes d'élite à quelques hommes d'élite, מייחידו סגולות ליחידו סגולות ; 2^o il n'était pas permis de les mettre par écrit (1) ; 3^o les cruelles persécutions que les Juifs subirent parmi les nations étrangères. Ces causes réunies amenèrent à la longue l'oubli de cette science, אבדו באורך הזמן.

Voilà ce que dit notre rabbin. Nous y ajouterons une autre considération. Vers les derniers temps de l'existence de Jérusalem, le culte des Juifs tourna rapidement au pharisaïsme qui envahit presque tout le terrain de la Synagogue. Les présomptueux pharisiens étouffèrent, *frirritum fecere*, la pure loi de Dieu sous leurs arguties et leurs vaines subtilités d'où résultait cette foule d'observances minutieuses, *baptisma urceorum et alia similia his multa*, que nous retrouvons dans les pratiques superstitieuses de la Synagogue actuelle. Le cœur se desséchait et devenait étranger au culte qui bientôt ne consistait plus que dans l'accomplissement d'actes extérieurs et matériels. *Cor autem eorum longe est a me*. Dans cet état de choses toute l'attention des Docteurs se portait sur la théologie talmudique qui existait à l'état d'enseignement oral. Non-seulement on négligeait la théologie spéculative, mystique, mais en raison de sa tendance chrétienne, dont on ne tarda pas à s'apercevoir, elle tomba dans le discrédit quand les pharisiens commencèrent à s'opposer à la doctrine prêchée par Notre-Seigneur et par les Apôtres. Mais déjà alors la Cabale avait subi le sort de l'autre

(1) Les livres cabalistiques d'Esdras avaient disparu, ou il faut dire qu'il n'était pas permis d'en tirer des copies.

Philon nous apprend que les thérapeutes juifs expliquaient l'Écriture dans un sens allégorique, parce que, ainsi que les rabbins cabalistes, ils regardaient la lettre comme le corps d'une personne, et le sens secret, comme l'âme (De vita contempl., p. 901, C, éd. de Paris, 1840). Plus haut il dit que ces cénobites étudiaient dans les livres saints la philosophie que leurs ancêtres leur avaient transmise. Ils étaient persuadés que la lettre du texte renferme les mystères de la nature, φύσεως ἀποκακρυμμένης. Ils avaient aussi sur cette matière des livres écrits par les anciens, συγγράμματα παλαιῶν ἀνδρῶν (ibid., p. 893, D). Étaient-ce les volumes mystérieux d'Esdras ?

tradition. Elle était devenue ce que le Talmud appelle, *vinaigre fils du vin*, החימצן בן יין. En partie dénaturée au fond, elle reçut encore l'alliage impur des rêveries fantastiques, des vaines subtilités des rabbins et de leurs contes de ma mère l'oie. Après la dispersion des Juifs, quand les rabbins se trouvèrent en contact avec les philosophes des autres nations, ils reprirent du goût pour les spéculations métaphysiques, et ils revinrent naturellement à leur Cabale. En ressuscitant cette science, qu'ils durent recréer en grande partie, ils y introduisirent, pêle-mêle, sans même bien les comprendre, des lambeaux des philosophies grecque et orientale, systèmes opposés entre eux et surtout incompatibles avec la révélation mosaïque. Telle est la Cabale moderne dans laquelle les rabbins ont maladroitement, et bien contre leur intention, admis des formules équivoques prêtant autant au matérialisme grec et au panthéisme indien (1) qu'à l'unité d'un Dieu personnel, séparé par son essence de l'univers. Certes les cabalistes ne prétendaient pas renoncer à la théodicée mosaïque : ils la défendaient avec ardeur, et plus d'une fois, dans les temps de persécution, ils scellaient de leur sang cette croyance (2).

III. Après avoir expliqué le dépérissement de la Cabale ancienne et l'origine de la nouvelle, qu'il nous soit permis d'ajouter ici une réflexion. Que telle phrase du *Zohar*, du livre *Bahir*, etc., et de leurs nombreux commentaires, surtout de ceux d'Asaac Luria, *préle*,

(1) Le panthéisme est écrit dans le code de Manou.

(2) L'auteur de la *Kabbala denudata*, Knorr de Rosenroth, avance dans la préface du tome II, p. 7, que dans tout le *Zohar* on ne rencontre pas le moindre blasphème contre Notre-Seigneur : *Adde quod etiam contra Christum in toto libro ne minimum quidem effutiat*. Cette assertion a été répétée par tous ceux qui depuis Knorr ont écrit sur la Cabale, sans en excepter les deux auteurs juifs, *Peter Beer*, et M. Franck. Celui-ci dit, comme s'il s'en était bien assuré : « Et l'on n'y rencontre pas une seule fois le nom du christianisme ou de son fondateur. » Nous demanderons ce que devient le passage suivant, tome III, fol. 282 recto de l'édition d'Amsterdam, 1771 ? Il y est question de la terre sainte. « Le terrain du jardin est mêlé de fumier, fumier infect, car le fumier est composé de toutes sortes d'ordures et de charognes de bêtes impures. On y jette des chiens crevés, des ânes crevés. Là (dans la terre sainte) sont enterrés des enfants d'Esau et d'Ismaël (des chrétiens et des mahométans) ; là sont enterrés *Jésus* et *Mahomet*, l'un incircconcis (les mahométans opèrent la péritomie d'une manière différente des juifs), l'autre immonde. Ce sont des chiens crevés, c'est un tombeau d'idoles. » אשפה

מעורבת בגן . אשפה מטונפת בגין דנואה מעורבת מכל
מיני טונף ושרץ זרקין בה כלבים מתים וחמורים מתים.
בני עשו וישמעאל קבורים בה . ישו ומחמד ערל ועמא
דאינון כלבים מתים קבורים בה . ואיהי קבר דעבודה זרה :

Mon Dieu, ayez pitié de ceux qui détestent à ce point le nom sacré qui doit faire fléchir tout genou dans le ciel, sur la terre et dans les enfers !

Nous soutenons aussi que le fond du *Zohar* est fort ancien. Mais que de choses les rabbins n'y ont-ils pas fourrées ? Le passage que nous venons de transcrire est relativement très-moderne.

comme nous l'avons dit, au panthéisme ou à tout autre système s'écartant de la révélation divine, cela est incontestable, parce que les auteurs de ces livres ne pesaient pas les expressions qu'ils empruntèrent aux livres païens ; mais il faut être d'une insigne mauvaise foi pour en attribuer l'intention à des hommes fanatiques qui jour et nuit se livraient aux pratiques les plus minutieuses, les plus gênantes du pharisaïsme, dans la persuasion qu'ils se rendaient ainsi agréables à la Divinité. Veut-on faire remonter ces phrases, avec le sens impie qu'on y attache, jusqu'à la Cabale ancienne? Alors il faudrait en conclure que le peuple de Dieu ne croyait pas à Dieu : ce qui est le comble de l'absurdité. Et cependant cette thèse, tout absurde qu'elle est, a été soutenue sérieusement! M. Salvador, calomniant le texte même du Deutéronome, n'a-t-il pas osé avancer que lorsque Moïse ordonne de croire que *Jéhova est un*, יהוה אחד, il faut entendre que Jéhova se compose de l'ensemble de l'univers (1)? Et les plus grands mystères du christianisme, la S. Trinité et le Verbe fait chair, n'a-t-on pas présumé les réduire à une proposition panthéistique? C'est ainsi que dans un livre récent on gratifie les cabalistes de la supercherie de cacher sous des termes sacramentels de la loi mosaïque les principes les plus révoltants de l'athéisme. Spinoza appelle en garantie de son système non-seulement la Cabale des Hébreux (2), mais aussi le grand Apôtre des Gentils. « Omnia, dit-il, in Deo esse et in Deo moveri cum Paulo affirmo, et auderem etiam dicere cum antiquis omnibus Hebræis, quantum ex quibusdam traditionibus, tametsi multis modis adulteratis, conjicere licet. » Epist. 21. J. Tolland ne craignit pas de transformer toute l'Écriture sainte en un code de spinozisme. Henri Morus, dans ses *Fundamenta philosophiæ seu Cabbalæ ætæo-pædo-melissææ*, a réduit toute la Cabale à seize propositions panthéistiques. Celui-ci avait préparé la voie au fameux livre, *le Spinosisme dans le judaïsme* (der Spinosismus im Judenthum) par lequel Wachter répondit aux provocations de Jean-Pierre Speeth, espèce de fou qui, élevé dans la reli-

(1) Voyez notre préface, pages xviii, xxx.

(2) A quoi ne tiennent pas quelquefois les événements qui décident de la vie d'un homme! Une anecdote risible a fait de Spinoza l'auteur d'une philosophie qui a causé tant de bruit dans le monde, et a engendré les Kant, les Hégel et autres philosophes de la même trempe. Langius rapporte cette anecdote dans sa dissertation *De genealogiis*, comme la tenant de son maître le savant *Sturmius*, qui ipse, dit-il, cum homine verba quondam miscuit. Nous la rapporterons dans les termes de l'auteur : « Erat Spinosæ pater, Judæus, cui fuerat libellus scriptus quem summi fecerat, utpote turgidum aliquot magicis, et ad Cabbalam practicam pertinentibus processibus. Hos inter erat quoque ostensus modus resuscitandi mortuos. Spinoza post patris fata, maxime inhiabat libello quem tanti fecisse patrem seiverat. Cumque didicisset modum resuscitandi mortuos, fecit homo rei periculum, sed nullo successu. Commotus hoc casu, a judaismo defecit, atque nulli religioni addictus, omnem deinde religionem pedibus conculcare cœpit. Hæc est *causa illa ridicula* ob quam de religione avita dubius primum, deinde o synagoga transfuga factus est, quam tacite indicat laudatus Dn. *Sturmius* in philosoph. eclectica disput. de Cartesianis et Cartesianismo, n. 12, p. 164. »

gion catholique à Vienne, sa patrie, passa dans un âge déjà mûr, au luthéranisme à Stuttgart, et après être retourné au catholicisme dans la ville de Francfort sur le Mein, il reçut à Amsterdam la circonsion sous le nom de *Moïse l'Allemand*, משה אשכנזי. Un juif allemand d'une robuste incrédulité, Peter Beer, a profité de ces données avec beaucoup de talent. M. Franck n'a eu presque d'autre peine que de copier ce dernier. Si dans sa *Kabbale* (1) celui-ci ne reste pas au-dessus de son modèle, comme écrivain et comme philosophe capable de prouver le blanc et le noir, il décèle presque à chaque page son impéritie dans la langue et la science cabalistique qui demandent des études spéciales auxquelles il n'a jamais eu le temps de se livrer. En outre, plusieurs passages qu'il cite, sont ou tronqués ou détournés de leur véritable sens. Nous ne manquerons pas, s'il plaît à Dieu, de justifier, dans notre ouvrage sur la Cabale, toutes ces assertions par des exemples tirés de son livre.

IV. Il paraît que la saine Cabale dont Maïmonides déplore la perte était fort considérable, et pouvait bien fournir la matière des soixantedix volumes d'Esdràs, puisque les débris qui nous en ont été conservés sont encore assez nombreux, et fournissent abondamment des preuves en faveur de tous les principaux articles de la foi catholique, de sorte que l'on peut combattre avantageusement les juifs par leurs propres livres, comme dit si bien Pic de la Mirandole dont nous avons cité le témoignage dans la préface, page XII.

Carpzovius, en parlant des vicissitudes de la Cabale, dit : « Posterior transit in nugas kabbalisticas, quibus salutarem illam doctrinam de mysteriis, quæ sub tot legalium ceremoniarum involucris latebant, obnubilant (rabbini), sed ita tamen, ut in istis veteris ερημοδικίας (de la bonne doctrine) reliquiæ subinde se prodant, atque adeo negandum non sit, multa e kabbalistarum monumentis ad asserendam christianam veritatem depromi posse. » Introd. in theol. jud., c. VI, § 9.

§ VI.

Ici se présente une question. Comment peut-on reconnaître les restes de l'ancienne Cabale au milieu du fatras rabbinique où ils sont comme perdus ? Sans entrer ici dans des appréciations critiques, et dans l'examen du langage et du style, nous répéterons la règle que nous avons posée dans l'*Invocation des saints dans la Synagogue*. Toutes les fois qu'un passage exprime un article de la croyance catholique, nié pas les Juifs, en termes dont on n'a pas besoin de forcer le sens, vous pouvez être certain que ce passage n'a pas été fabriqué par les rabbins. Nous ajouterons que si ce passage est seulement susceptible d'une interprétation chrétienne, on peut encore l'accepter comme authentique ; car si les rabbins ne connaissaient pas toujours la portée philosophique d'une expression, ils savaient parfaitement ce qui les divisait

(1) Voyez le compte rendu de cet ouvrage par le savant M. Dubeux, dans le *Correspondant*, 1^{re} livraison de janvier 1844.

du christianisme, et ils auraient évité soigneusement toute équivoque, tandis qu'ils ne pouvaient pas toujours porter une main téméraire sur des traditions consacrées par le temps et devenues populaires.

§ VII.

I. Dans le seizième siècle, époque de la renaissance, les livres étaient chers. On vendait une terre pour se procurer un manuscrit (1). Pic de la Mirandole paya à un juif sept mille ducats les livres de Cabale manuscrits dont plus tard il tira ses thèses cabalistiques. Elles sont au nombre de soixante-douze. Comme ces thèses sont peu répandues, nous en transcrivons ici les principales, avec leurs numéros d'ordre, afin de faire voir tout ce que la science secrète des Hébreux renferme de principes chrétiens.

5. Quilibet ebræus kabbalista, secundum principia et dicta scientiæ Kabbalæ cogitur inevitabiliter concedere de Trinitate et qualibet Persona divina, Patre, Filio et Spiritu S.; illud precise, sine additione, sine diminutione aut variatione, quod ponit fides catholica christianorum.

Corollarium. Non solum qui negant Trinitatem, sed qui alio modo eam ponunt quam ponit catholica Ecclesia, sicut Ariani, Sabelliani et similes, redargui possunt manifeste, si admittantur principia Kabbalæ (2).

15. Per nomen Iod, He, Vav, He (יהוה), quod est nomen ineffabile, quod dicunt kabbalistæ futurum esse nomen Messiaë, evidenter cognoscitur futurum eum Deum Dei Filium, per Spiritum S. hominem factum, et post eum ad perfectionem humani generis super homines Paracletum descensurum (voyez dans ce tome, pages 392 et suivantes).

21. Qui conjunxerit dictum kabbalisticum, dicentium (sic) quod illa numeratio quæ dicitur Justus et Redemptor, dicitur etiam זך, ze, cum dicto talmudistarum dicentium quod Isaac ibat sicut ze, כזה, portans crucem suam, videbit quod illud quod fuit in Isaac præfiguratum, fuit adimpletum in Christo, qui fuit verus Deus venditus argento (voy. dans notre édition de la Bible de Vence, *Rapports entre le saint Patriarche Isaac et Notre-Seigneur Jésus-Christ*. T. VII, note au bas de la page 553).

24. Per respensionem kabbalistarum ad quæstionem, quare in libro Numerorum conjuncta est particula (le chapitre) mortis Mariæ particula vitulæ rufæ, et per expositionem eorum super eo passu, ubi Moses in peccato vituli dixit, *dele me*, et per dicta in libro Zoar super eo textu : *Et ejus livore sanati sumus*, redarguantur inevitabiliter Ebræi dicen-

(1) Histoire de Léon X, par M. Audin, t. II, p. 37.

(2) Pierre Allix a écrit sur cette matière un livre fort remarquable, qu'il a intitulé : *Judicium Ecclesiæ Judaicæ contra Arianos*.

tes, non fuisse conveniens, ut mors Christi satisfaceret pro peccato humani generis.

25. Quilibet kabbalista habet concedere quod Messias eos a captivitate diabolica, et non temporali, erat liberalurus.

26. Quilibet kabbalista habet concedere ex dictis doctorum hujus scientiæ hoc manifeste dicentium, quod peccatum originale in adventu Messię expiabitur.

27. Ex principiis kabbalistarum evidenter elicitur quod per adventum Messię tolletur circumcisionis necessitas.

30. Necessario habent concedere kabbalistæ, secundum sua principia, quod verus Messias futurus est talis, ut de eo vere dicatur quod est Deus et Dei Filius.

35. Per hanc dictionem **שׂוּר**, *virum*, quæ Deo attribuitur, cum dicitur *vir belli* (1), de Trinitatis mysterio per viam kabbalæ perfectissime admonemur (voy. dans ce tome pages 405, 406).

34. Per nomen **אֱלֹהִים** quod nomen Deo propriissime attribuitur, et maxime convenienter, non solum ad kabbalistas qui hoc expresse sæpius dicunt, sed etiam ad theologiam Dionysii Areopagitæ, per viam Kabbalæ Trinitatis mysterium, cum possibilitate incarnationis, nobis declaratur (voy. t. I, p. 357).

39. Quilibet kabbalista habet concedere quod interrogatus Jesus, quis is esset, rectissime respondit dicens : *Ego sum PRINCIPIUM qui loquor vobis* (Joa., VIII, 25. Voy. t. 1, p. 286 suiv.).

40. Hoc habent inevitabiliter concedere kabbalistæ, quod verus Messias per aquam homines purgabit (voyez dans ce tome p. 34 et note 15, p. 355).

42. Scitur per fundamenta Kabbalæ quam recte dixerit Jesus : *Antequam nasceretur Abraham ego sum* (Joa., VIII, 75).

45. Per mysterium duarum literarum **י** et **ו** scitur quomodo Messias ut Deus fuit principium sui ipsius ut homo.

54. Quod dicunt kabbalistæ beatificandos nos in speculo lucente reposito sanctis in futuro seculo, idem est precise, sequendo fundamenta eorum, cum eo quod nos dicimus beatificandos Sanctos in Filio.

Rappelons ici que les thèses de Pic, *de omni re scibili*, au nombre de *neuf cents*, ayant été attaquées comme renfermant des propositions contraires à la foi, car à quoi l'envie et la malice ne s'attaquent-elles pas? le Saint-Siège les fit examiner par une commission de théologiens. Cette épreuve fut favorable à Pic, et S.S. Alexandre VI, victime lui-même de la calomnie (2), lui adressa un bref adoptant la conclusion

(1) Exode, xv, 3. Le Talmud, se fondant sur ce texte, compte **שׂוּר** au nombre des noms de la Divinité. *Traité Sota*, fol. 42 verso et fol. 48 recto. *Traité Sanhédrin*, fol. 93 recto et fol. 96 verso.

(2) M. Audin, dans sa vie de Léon X, a vengé la mémoire de ce grand Pape contre les calomnies absurdes que Burchard a entassées dans son *Diarium*, arsenal des détracteurs du Pontife.

des examinateurs. *Te nullum hæresis specimen vel suspicionem aut notam sinistram incurrisse.* Ce bref est daté du 17 juin 1495.

II. Gaffarel, le savant bibliothécaire du cardinal de Richelieu, a eu entre les mains les trois manuscrits cabalistiques qui avaient été traduits en latin par ordre du Pape Sixte IV (1). Le compte qu'il en rend ne peut que confirmer le thèse de Pic. « In illis, dit-il, decem præcipuos Hebræi docent articulos fidei, in quibus eos nobiscum divinitus concordare mirantur qui legunt. » Il énumère ensuite ces dix articles : 1. de adorando Trinitatis mysterio ; 2. de Verbi incarnatione ; 3. de Messia divinitate ; 4. de peccato originali ; 5. de ejusdem per Christum expiatione ; 6. de Hierusalem cœlesti ; 7. de casu dæmonum ; 8. de ordinibus angelorum ; 9. de purgatoriis ; 10. de inferorum pœnis.

§ VIII.

I. Telle est la Cabale dont au xv^e siècle Pic et Paul Ricci ont les premiers révélé l'existence au monde chrétien. Il ne faut donc pas s'étonner si l'étude de cette science a amené un grand nombre de juifs à embrasser le christianisme. En effet, à moins de faire violence au texte des précieux morceaux qui nous restent de la Cabale ancienne, il faut convenir que le dogme chrétien y est professé aussi nettement que dans les livres des Pères de l'Eglise. Les rabbins s'en sont si bien aperçus qu'ils ont pris des mesures pour éloigner les juifs de la lecture de la Cabale parce qu'elle pourrait, disaient-ils, ébranler la foi de ceux qui n'y sont pas assez solidement affermis. Le célèbre auteur du livre *Istoria de' Riti ebraici*, Léon de Modène, violent adversaire du christianisme (2), doute que Dieu pardonne jamais à ceux qui ont livré à la presse les ouvrages cabalistiques.

II. De ces juifs convertis nous citerons principalement :

1. Paul Ricci, d'abord professeur de philosophie à Pavie, ensuite premier médecin, archiater, de l'empereur Maximilien I^{er}. Il est auteur de l'ouvrage bien connu *De agricultura cœlesti*, où il traite de la Cabale et du parti qu'on en peut tirer pour la conversion des juifs.

Il n'est pas exact, comme l'affirme M. Franck, que Ricci se soit contenté de suivre de loin les traces de Reuchlin. Celui-ci dit lui-même vers le commencement du chap. III de son livre, en parlant de la Cabale : « Nondum extraneis cognita præsertim romanò doctis, præter admodum pauca quæ annis superioribus Joannes Picus, Mirandulæ comes, et Paulus Riccius, quondam noster (3), ediderunt.

2. Juda Abarbanel, du xvi^e siècle, communément appelé *Léon l'Hébreu* et *Messer Leone*, le fils aîné du célèbre rabbin Isaac Abarbanel qui,

(1) Voyez notre préface, page xix.

(2) Voyez son article dans De-Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*.

(3) Reuchlin met ces paroles dans la bouche de l'interlocuteur juif Simon.

dans ses commentaires sur les prophètes, ne ménage ni les chrétiens, ni leur religion. Si ce rabbin avait connu l'avenir de son fils, il n'aurait pas manqué de l'étouffer à sa naissance. Il est auteur du livre célèbre *I Dialoghi d'amore*, ouvrage philosophico-cabalistique, dont il existe une élégante traduction latine et plusieurs traductions françaises et espagnoles qu'on peut voir dans De-Rossi.

3. Paul Elhhanan, du même siècle, auteur du *Mysterium novum*, où il appelle à son secours la Cabale pour prouver que Jésus de Nazareth est le vrai Messie.

4. Petrus Galatinus, auteur du livre *De arcanis catholicæ veritatis*. Nous en avons déjà parlé dans le tome 1^{er}, p. 190, 191.

5. Jean Fortius, auteur d'un livre hébreu sur la signification mystique des lettres de l'alphabet hébraïque. Le savant P. Kircher le cite honorablement dans son *OEdipus Ægyptiacus*. T. II, partie I, p. 113.

6. Louis Carret, Français, du XVI^e siècle. Il adressa à ses fils et à tous ses anciens coreligionnaires une lettre en hébreu, sous le titre *בראית אללהים*, *Visions de Dieu*, dans laquelle il prouve la vérité de la religion catholique tant par les textes du Vieux Testament que par des témoignages de la Cabale. Bartolucci en copie la curieuse explication de la *clef cabalistique*, dans le tome IV, p. 420 de sa *Bibliotheca rabbinica*.

7. Paul de Heredia, Espagnol, du XV^e siècle. Il a écrit sur tous les mystères de la religion un livre latin dans lequel il donne des passages fort remarquables des cabalistes hébreux.

8. Frédéric Chrétien Meyer, Allemand, du commencement du XVIII^e siècle. Il a trouvé dans le psaume XCI, selon l'hébreu, par des procédés cabalistiques, tous les caractères du Messie qui se sont réalisés dans la Personne divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a publié ses observations en langue allemande.

9. Aron Margalita, du XVII^e et du XVIII^e siècle, a publié après son baptême plusieurs ouvrages sur la Cabale au point de vue chrétien. Il a laissé plusieurs manuscrits dont les savants, d'après Wolfius, désiraient vivement l'impression. De ce nombre étaient, 1. un Commentaire cabalistique sur le *Pater*; 2. les trente-deux *voies* de la Cabale, avec des notes; 3. un Traité sur la sainte Trinité, contenant les parties suivantes, *De Deo uno*, *De pluralitate Personarum*, *De Trinitate et Unitate*.

10. Jean-Etienne Rittangel dont nous avons parlé dans le tome 1^{er}, page 563.

11. Prosper Ruggeri de Casal en Piémont, avant son baptême *Rabbi Salomon Méir* (1), *filis de Moïse Novare*, personnage distingué

(1) Busnaghe rapporte, d'après Bartolucci qu'il cite, l'histoire de cette conversion, Hist. des Juifs, l. II, ch. 12, § vi. Il dit que le nom de Méir, qui signifie *l'illuminant*, fut

dans sa nation. Il s'était fait une grande réputation comme cabaliste, non-seulement à Venise où les juifs ne pouvaient assez admirer ses sermons, à Jérusalem où il fut nommé rabbin, mais dans toutes les parties du monde. Avant de quitter sa patrie, la prise de Casal par les Espagnols qui pillèrent la ville, fut pour lui la source d'une grande fortune. Ne pouvant pas plus longtemps résister à tant de preuves de la vérité du christianisme qu'il trouvait continuellement dans la Cabale, il reçut le baptême le 25 juin 1664. Il convertit en même temps plusieurs familles juives. Sa femme, d'abord obstinée dans le judaïsme, reçut le baptême le 6 août suivant. La relation de cette remarquable conversion existe à la bibliothèque de la Propagande de Rome, parmi les manuscrits laissés par le savant P. Pastritius, professeur de théologie polémique au collège du même établissement. Bartolucci en a inséré une partie dans le tome IV de sa *Bibl. rabb.*, pages 256 et suivantes.

12. La conversion de Prosper, comme on le pense bien, excita contre lui une grande animosité parmi les juifs, d'autant plus qu'il déployait beaucoup de zèle pour la conversion de ses frères selon la chair. Il y avait alors en Italie un joaillier juif, *David Tintore*, opulent, fort estimé et bien reçu aux cours de tous les princes. C'était un grand seigneur, un *Rothschild* de ce temps-là. On l'appelait le *Duc des Juifs* (il *Duca degli Ebrei*). Il haïssait d'autant plus le néophyte qu'ils avaient été liés d'amitié. Il répétait : *Mon bonheur serait de faire griller le cœur de Prosper et de le donner ensuite à manger aux chiens*. Celui-ci, instruit de ce propos, va le trouver courageusement et lui fait voir dans le premier verset de la Genèse expliqué selon les principes de la Cabale (1), la trinité de Dieu et l'incarnation du Verbe divin. Il continua de prouver de la même manière les autres articles de la foi catholique. David Tintore se jeta au cou de son ancien ami, lui déclarant que dorénavant ils étaient frères en Jésus-Christ.

13. Vers le milieu du siècle dernier, un juif polonais revenu dans sa patrie, après un assez long séjour en Turquie, avec une haute réputation de cabaliste, forma la secte connue sous le nom de *soharites*, dans laquelle il attira quelques-uns des rabbins les plus

donné à ce rabbin, « parce que le jour de sa naissance la maison de son père fut remplie d'une lumière éclatante et céleste. » On lit dans Bartolucci : « Et quia nativitatibus die legebatur in synagogis historia nativitatibus Mosis prophetæ, in qua a rabbinis refertur, quod tunc paterna domus (la maison d'Amram, bien entendu) tota refulsit lumine, hinc *Meir* nomen, hoc est *Illuminantis*, junxit. » Plus loin il dit que le joaillier David « voulait manger le cœur de Prosper. » Au lieu que l'original qu'il suivait porte : « *Canibusque edendum objiceret.* » L'anthropophagie est comprise dans les prohibitions de la loi mosaïque. Ces observations sont futiles si l'on veut, mais il est bon de signaler la légèreté de cet écrivain renommé qui ne cesse de harceler l'Eglise catholique.

(1) Voyez notre tome 1^{er}, pages 286 suiv.

renommés et des milliers d'autres juifs, des communes entières. Les zoharites rejetaient le Talmud et ses pratiques vètilleuses, et s'en tenaient à l'interprétation spirituelle de la Bible selon les principes de la Cabale. Sommée de faire publiquement sa profession de foi religieuse, la secte déclara que, conformément à la parole de Dieu écrite et à des textes formels du Zohar, elle croyait à l'unité d'un Dieu en trois Personnes; que Dieu peut apparaître sur la terre uni à un corps humain, soumis à tous les besoins, à toutes les faiblesses de l'homme, excepté le péché; que les juifs attendent en vain un Messie purement homme; que Jérusalem ne sera jamais rétablie matériellement, moins encore que Sodome, parce que le prophète l'a déclarée plus coupable, etc. (Lament., IV, 6).

Nous croyons, dirent encore les zoharites, que Moïse, les prophètes et tous les autres docteurs anciens s'exprimaient dans leurs écrits d'une manière figurée, et qu'ils cachaient sous la lettre un sens mystérieux. Ces écrits ressemblent à une *matrone voilée*, qui ne laisse pas briller sa beauté à tous les regards, mais qui exige que ses adorateurs se donnent un peu de peine pour soulever son voile.

Entre autres preuves de la sainte Trinité, qu'on rencontre dans cette profession de foi, nous signalerons la suivante. La première lettre du Pentateuque est un \aleph . Or, ce caractère se compose de deux traits horizontaux unis par un trait vertical. Ceci est un symbole des trois hypostases divines (drei obern Wesen) dans une essence unique.

De là au baptême il n'y eut qu'un pas, et il fut bientôt franchi (1).

§ IX.

Ce que nous avons dit jusqu'ici de la Cabale suffit pour justifier l'emploi que nous en faisons dans le présent écrit. Pour traiter de cette science avec l'étendue convenable, et la défendre contre la perfide imputation de panthéisme, il faudra y consacrer un volume

(1) Voyez Peter Beer, *Histoire des sectes religieuses des Juifs*, tome second : *Sohariten oder Sabbathianer*, pages 259 suiv.

Nous ne comprenons pas dans cette liste Benoit Spinoza. On a vu plus haut de quelle manière il a été converti par la Cabale. Nous nous gardons bien aussi d'y comprendre Conrad Otton. Sa conversion était plus que problématique, et dans son *Galé-Razaia* il a véritablement mystifié les chrétiens, en donnant des textes du Talmud qui n'ont jamais existé, et en altérant d'autres textes. Quand les chrétiens hébraïsants de l'Allemagne s'en aperçurent, il n'y a pas d'injures dont ils ne l'accablèrent. Le premier qui donna l'éveil fut Hackspan, dans une lettre adressée à Frischmuth, et que celui-ci a publiée dans sa dissertation *De prosopographia Messia*, ch. II, § 2. Il faut voir comment le traite Wagen-seil, « Infamis nebulo, et propudium academiæ nostræ. » *Tela ignea*, page 119. « Julius Conradus Otto, pseudo-judæus, pseudo-rabbinus et pseudo-christianus, atque sic (cogit enim mutare consuetam sermonis modestiam, animo et pectore erumpens indignatio) verus fur, trifur, trifurcifer. » *Sola*, page 704.

XXXVI NOTICE SUR LA CABALE DES HÉBREUX.

entier. Nos matériaux, fruits de longues études, sont prêts, et si Dieu daigne nous en donner la force, nous nous acquitterons de cette tâche. En attendant nous recommandons à ceux qui s'occupent de cette matière le savant livre de Buddé : *Introductio ad historiam philosophiæ hebræorum*, édition de Halle, 1720.



PARTIE PREMIÈRE.

LA

TRÈS-SAINTE ET IMMACULÉE VIERGE,

MÈRE DE DIEU.

Le premier homme et la compagne que le Créateur lui avait donnée, vivaient heureux dans le paradis terrestre, parce qu'ils ignoraient encore le péché. Leur condition égalait presque celle des Séraphins, fortunés habitants du siège de la gloire divine (a). Mais l'Ange rebelle, qu'un regard de son maître avait précipité comme l'éclair (b) des hauteurs du ciel dans les profondeurs de l'abîme infernal, ne put voir sans chagrin la félicité du couple humain. Sur son trône éclatant il l'emportait naguère en dignité et en beauté sur des millions de célestes Intelligences, et maintenant déchu de ces privilèges, enchaîné aux tourments éternels, il se sent rongé d'envie à la vue de ces créatures, enfants du limon de la terre !

(a) Minuisti eum paulo minus ab *Angelis* (hebr. divis).
Ps. VIII, 6.

(b) Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.
Luc., x, 18.

Premier péché, voilà ce que tu produisis ! Un supplice cruel poursuivra sans relâche, dans les siècles des siècles, les Esprits qui dans leur fol orgueil sont devenus ton partage ; car pour eux, seuls ouvriers de leur iniquité, il ne s'est point trouvé de Rédempteur.

C'est le propre du mauvais génie de souffrir du bien-être d'autrui, non-seulement parce que ce bien-être lui manque, mais aussi parce qu'il souffre de voir des heureux. Satan résolut donc de faire partager sa disgrâce aux premiers parents du genre humain, en les entraînant dans sa désobéissance envers le souverain Maître qui seul a droit de commander, et au seul nom de qui les supérieurs peuvent commander à leurs subordonnés. Son plan est formé. Père de l'astuce, il agira par la femme ; car la femme cède avec faiblesse et commande avec force. Il souffle sur Eve l'esprit d'orgueil, et flatte sa vanité. A chaque parole du tentateur, recueillie avec avidité, le poison se répand plus violent dans l'âme qui avait ouvert la porte à la malice ; et bientôt le précepte divin est violé. Le précepte était aisé à garder, sa violation est une faute incommensurable comme la dignité de celui qu'elle offense. O femme coupable plus qu'on ne saurait le dire, maintenant que tu es devenue ennemie de Dieu, minée par un secret ennui, ton déplaisir trouve déjà du soulagement à donner des ennemis à ton Dieu ! Adam est encore dans toute son innocence, tu en es importunée. La vue de l'innocence t'est odieuse : il faut qu'elle se flétrisse, qu'elle tombe, cette fleur délicate dont le charme céleste t'est en horreur. Entièrement possédée de l'esprit de son per-

fide séducteur, Eve concentre toutes ses pensées dans le seul objet de se procurer cette triste satisfaction. Tel le hideux oiseau de la nuit déteste la splendeur du soleil d'un ciel pur, et voudrait couvrir toute la nature des ombres affreuses dans lesquelles il se complait.

La mère du genre humain, docile à la voix pernicieuse de Satan autant qu'elle foule aux pieds la sainte loi de son Créateur, va et commande impérieusement à l'époux qu'elle avait accepté pour son maître, pour son guide. Elle le flatte, le caresse, et exige le mal. Eh ! que peut contre les caresses impérieuses et les prières exigeantes un époux tendre et sans défiance ? Tout fut consommé. Le premier homme établit sur la terre l'empire du péché. A l'instant, la mort et les misères, stimulées par une vigueur ignorée jusqu'alors, brisent leurs liens, renversent toutes les barrières et fondent avec impétuosité sur ce monde (a). La sombre mélancolie étend dans les airs son voile lugubre. La dent acérée du remords déchire sans pitié ces cœurs qui ne devaient jamais battre que pour les pures délectations des enfants de Dieu, et le doux sourire fuit loin des lèvres des nouveaux pécheurs. L'enfer pousse un hurlement de joie atroce, le ciel est contristé. Les Anges de la béatitude éprouvent pour la première fois l'amertume des pleurs (b).

(a) Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors. Rom., v, 12.

(b) Angeli pacis amare flebunt. Is., xxxiii, 7. Voyez pour le terme *pax*, tome 1^{er}, note 33, page 547.

Qu'est-ce qui hâte de la sorte le pas de ce couple infortuné? Pourquoi court-il se cacher? Ah! il fuit parce qu'il entend la voix de l'Eternel, de son père dont l'entretien amoureux l'inondait naguère d'un torrent de lumière et de délices. Hélas! voilà un nouvel effet de la chute fatale: l'intelligence humaine s'est obscurcie. Comment! fuir le Tout-Puissant dont les cieux des cieux ne peuvent contenir la majesté (*a*), et dont la présence ne se retire pas du fond des entrailles de la terre (*b*)! Restez, restez plutôt époux coupables: recevez votre sentence, qui frappera aussi votre race malheureuse, et, pour ne pas achever votre ruine, espérez avec la fidélité de la foi dans la miséricorde de votre Juge.

Déjà l'anathème a frappé les premiers parents de l'espèce humaine. Mais même dans sa juste sévérité le Souverain Juge apparaît en Dieu de bonté. Ainsi, quand le superbe roi des oiseaux marche sur la terre, ses pas font voir encore que l'air des nuages élevés est son élément.

Eve a cédé, Adam n'a pas résisté; mais c'est l'Ange prévaricateur qui est le premier auteur de l'immense transgression. Victimes de la séduction, bien que coupables, Adam et Eve peuvent encore espérer un remède à leur déchéance, et, s'ils le mettent à profit, leur condition surpassera en gloire celle de leur état pri-

(*a*) Si cœlum, et cœli cœlorum capere eum nequeunt. III. Paral., II, 6; cf. VI, 18. III. Rois, VIII, 27.

(*b*) Si ascendero in cœlum, tu illic es: si descendero in infernum, ades. Ps. CXXXVIII, 8.

mitif, et les siècles à venir appelleront leur désobéissance une faute *heureuse* (a). Ainsi l'a voulu votre sagesse inscrutable, ô mon Dieu!

Eve encore vierge a détaché la mort du *bois*, et, l'unissant à son sang, elle a transmis, aussi bien que son époux, le principe mortel à toute sa postérité¹. Une autre Eve viendra, également vierge, qui, tirant de son propre sang le *salut des hommes*, l'attachera au bois, et toute sa race adoptive y puisera la vie. La femme a commencé le péché, et son sexe dut se courber sous un double anathème : au bannissement du paradis terrestre se joignit pour elle une continuelle humiliation dans l'ordre de la société². Mais lorsque, dans la plénitude des temps, la nouvelle Eve aura donné à la terre l'*Agneau sans tache qui efface les péchés du monde* (b), la femme, réunie à la communion des saints, sera rétablie dans la plénitude de ses droits comme compagne de l'homme. Les enfants de l'Eglise du Rédempteur, tous membres de Jésus-Christ au même titre, ne seront plus distingués en *hommes maîtres* et en *femmes esclaves*. L'égalité de l'Evangile ne reconnaîtra plus que des chrétiens dans les uns et dans les autres (c).

Quand j'entends ces paroles que le Seigneur adresse à l'antique serpent : « Le fruit de la femme t'écra-

(a) Felix culpa. S. Aug.

(b) Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. Joa., I, 29.

(c) Non est masculus neque foemina : omnes enim unum estis in Christo Jesu. Gal., III, 28.

sera la tête (a), » je contemple dans toute sa gloire l'auguste Vierge, fille des Princes de Juda, la royale race de David et de Salomon (b). Revêtue de la splendeur du soleil, ses pieds posent sur la lune, une couronne d'étoiles brillantes éclate sur sa tête (c). Conduisant le Sauveur par la main, précédée par les voix harmonisées du chœur allongé des prophètes, elle descend l'échelle des siècles qui touche par la tête aux premiers jours de la création, et se termine au temps où la gracieuse fille de la sainte femme Anne parut à Bethléem, la ville royale, comme l'étoile du matin (d) qui amenait le beau jour du soleil de justice et de guérison (e).

Exempte de la tache originelle dès sa conception, elle n'a pas été un instant sous l'empire du démon. Fille du Père, mère du Fils, épouse de l'Esprit-Saint, que manque-t-il à la gloire de celle qui est bénie entre les femmes ? Avant de créer l'homme, le Seigneur se recueillant en sa divine essence, dit aux augustes Personnes consubstantielles de sa nature : « Faisons l'homme. » On dirait qu'avant de former

(a) *Il (le semen mulieris) t'écrasera la tête*, selon le texte hébreu. Gen., III, 15.

(b) Voyez pour la généalogie de la très-sainte Vierge, tome I^{er}, note 44, page 244.

(c) *Amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum.* Apoc., XII, 1.

(d) *Stella matutina.*

(e) *Et orietur vobis timentibus nomen meum sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus.* Malach., IV, 2:

la Vierge par excellence, il leur ait adressé ces paroles sorties de la bouche d'un monarque puissant : « Comment convient-il de traiter la personne que le Roi désire honorer (a) ? »

Marie interpose entre le bras du Seigneur et nos iniquités l'hostie seule pure, l'Emmanuel, *Dieu-avec-nous*, qui pour *se charger de nos douleurs, et prendre sur lui nos langueurs (b)*, a puisé notre nature, pour se l'unir, dans ses flancs immaculés. Par un privilège spécial elle réunit les deux plus excellentes conditions de la femme : celle de vierge, et celle de mère. Toujours vierge, mère à jamais. Mère non-seulement de Jésus-Christ, qu'elle adore avec nous comme son Dieu, mais aussi de nous tous ; car elle est notre nouvelle Eve. Et bien loin de léguer la mort du péché à ses enfants d'adoption, elle nous rend cohéritiers de sa divine progéniture qui est *la vie même et la résurrection (c)*.

Quand Jéhova Sabaoth s'abaisse vers son peuple jusqu'à la montagne d'Horeb, Israël saisi de crainte et de respect, s'adresse à Moïse, *l'homme de Dieu (d)*, et lui dit : « Parlez-nous, vous, et non le Seigneur, de peur que nous ne mourions (e). » Et quand le

(a) Esther, vi, 6.

(b) Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit. Is., LIII, 4.

(c) Ego sum resurrectio et vita. Joa., xi, 25.

(d) Moyses homo Dei. Deut., xxxiii, 1 ; cf. Jos., xiv, 6.

(e) Loquere tu nobis, et audiemus : non loquatur nobis Dominus, ne forte moriamur. Ex., xx, 19.

Verbe se fait chair et habite parmi nous (a), pour être le Médiateur entre le ciel et la terre, il semble que nous ayons encore besoin d'un Médiateur entre la Majesté divine de Jésus-Christ et nous, faibles mortels esclaves du péché. Alors à qui recourrions-nous si ce n'est à Marie qui est *le refuge des pécheurs (b)*, *la consolation des affligés (c)* et le soutien des faibles? C'est elle qui nous conduit aux pieds du *Grand Pontife éternel (d)*, Jésus-Christ; et le Dieu fait homme, condescendant à notre faiblesse, se réduit à notre condition dans toutes ses faces, excepté le péché, pour nous élever jusqu'à lui (e). O Marie, ma bonne mère, vous êtes véritablement *la porte du ciel!* Porta cœli.

A peine l'épouse chrétienne est-elle devenue mère, qu'elle vient se prosterner devant Marie, priant celle qui est *le secours des chrétiens (f)* de protéger le tendre nourrisson qu'elle serre dans ses bras. L'onde

(a) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. Joa., 1, 14.

(b) Refugium peccatorum. Lit. lauret.

(c) Consolatrix afflictorum. Ibid.

(d) Habentes ergo pontificem magnum, Jesum Filium Dei. Hebr., iv, 14.

Pontifex factus in æternum. Ibid., vi, 20.

(e) Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris: tentatum autem per omnia pro similitudine, absque peccato. Hebr., iv, 15.

Qui condolere possit iis, qui ignorant et errant: quoniam et ipse circumdatus est infirmitate. Ibid., v, 2.

(f) Auxilium christianorum. Lit. lauret.

sacrée vient de laver l'enfant. Il est plus pur que les agneaux qui, sortant du lavoir de Jazer, s'élancent comme des papillons blancs sur les montagnes de Galaad. On dirait que la Vierge céleste, parée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de son divin Fils, arrête un regard de complaisance sur la mère et sur l'enfant. Tandis que la mère prie la mère, l'enfant sourit à l'enfant; et le doux Jésus, qui a de la prédilection pour l'âge innocent, lui départit avec amour la bénédiction du Très-Haut. Une correspondance d'affection, de sympathie, s'établit entre leurs jeunes cœurs, et pour un instant semble disparaître l'intervalle immense qui s'interpose entre le Fils éternel de *l'antique des jours* (a), et cet enfant fils de la corruption, qui n'était pas hier et ne sera pas demain.

Telle est l'admirable Vierge annoncée dès les premiers jours du monde, prédite par les prophètes, figurée tant de fois dans l'Ancien Testament. Elle est le buisson ardent où Dieu se cache au milieu des flammes, et l'humble arbrisseau n'est point atteint du feu, conserve son intégrité (b). Elle est la verge d'amanier qui sans racine, sans séve de la terre, fleurit et produit un fruit miraculeux (c). Elle est l'arche sainte qui renferme le gage précieux de l'alliance de Dieu avec les hommes (d). Elle est le sanctuaire vénérable dans lequel Dieu est venu habiter

(a) Daniel, vii, 13.

(b) Exode, iii, 2.

(c) Nombres, xvii, 8.

(d) Arca fœderis Domini. Ibid., x, 33, et alibi passim.

parmi nous (a). Elle est le vase sacré renfermant la manne céleste, mis en réserve dans le tabernacle devant Jéhova (b). Elle est la nuée féconde qui fait descendre sur la terre *le juste* et *la justification* (c). Elle est la montagne sainte de laquelle *se détache sans la main d'aucun homme* la PIERRE qui renverse, en le touchant, le colosse des quatre grands empires du monde, pour établir sa propre domination jusqu'aux extrémités de la terre (d).

Enfin, le prophète Isaïe la désigne clairement, et nous allons la faire reconnaître dans la prédiction du fils d'Amos.

(a) *Facientque mihi tabernaculum, et habitabo in medio eorum. Ex., xxv, 8.*

(b) *Exode, xvi, 33, 34.*

(c) *Is., xlv, 8. Voyez tome 1^{er}, note 7, page 87.*

(d) *Daniel, ii, 34, 45. Petra autem erat Christus. I. Cor., x, 4.*

SECTION PREMIÈRE.

Le pécheur insensé ³ dit en son cœur : Il n'est point de Dieu (a).

Celui qui possède un cœur pur reste fidèle à la révélation divine que l'Écriture appelle si bien, *la Vérité du Seigneur* (b). Mais un cœur corrompu par le vice incite l'esprit à faire alliance avec le mensonge. Le contentement intérieur de la vertu, cette *joie des justes* (c), a cédé la place dans ce cœur à des inquiétudes qui l'agitent incessamment. Le cri de la conscience, ce dernier avertissement du Dieu de miséricorde, que nous appelons *le remords*, poursuit le pécheur et l'impatient. L'homme pervers donne alors mission à son esprit d'imposer silence à cette voix importune. Comme certain oiseau qui s'imagine écarter le danger en se cachant la tête de manière à ne pas le voir, il s'efforce de nier une à une toutes les vérités éternelles qui condamnent ses vices. C'est ainsi que toute impiété provient de la dépravation du cœur. Tel nous paraît le sens de ces paroles du royal prophète : « Le pécheur insensé dit *en son cœur* : Il n'est point de Dieu. »

(a) Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. Ps. XIII, 1.

(b) Ps. CXVI, 2 ; LXXXII, 2 ; CXVIII, 86, et alibi passim.

(c) Et rectis corde lætitia. Ps. XCVI, 11.

Ce cœur qui commande à l'esprit, au lieu qu'il devrait lui obéir, ne veut ni d'une religion qui le gêne, ni d'un Dieu qui punit ses désordres. Misérable esclave de viles passions, il sacrifie le Créateur à la créature, et l'immole devant l'idole de ses penchants.

Le voilà, cet audacieux fils de la terre; s'étourdisant lui-même, et content comme l'imprudent enfant qui se soustrait pour son malheur à la sollicitude du guide sage qui tenait son inexpérience loin des périls. Il suit librement sa propre voie sous un ciel qui pour lui est vide de Dieu. Mais que sa destinée est à plaindre! Semblable au faible roseau privé d'appui, il est bientôt le jouet de tous les vents. Les plaisirs l'emportent, la douleur l'accable, la prospérité l'enivre, l'adversité l'abat.

Tel fut Achaz, ce roi de Juda célèbre par son impiété, et plus encore par la prophétie à laquelle son opiniâtre incrédulité a donné lieu.

Successeur au trône de son père, sans hériter de ses vertus (a), Achaz eut, comme lui, beaucoup à souffrir des armes de Rasin et de Phacée qui s'avançaient victorieux dans ses provinces, et déjà touchaient aux remparts de sa capitale. Cette fois les deux rois, celui de Syrie et celui d'Israël, réunissaient leurs forces, non plus pour dévaster le pays de leur ennemi commun, mais pour anéantir la royale race de David, pour lui substituer une nouvelle dynastie. « Allons,

(a) IV. Rois, xv, 34; II. Paralip., xxvii, 2; cf. IV. Rois, xvi, 2; II. Paralip., xxviii, 1 seqq.

disaient-ils, marchons contre Juda; portons-y la guerre, emparons-nous du pays, et y établissons pour roi le fils de Tabéel (a). »

Ce fut là le plan concerté par les deux princes alliés. Mais *celui dont le trône est dans les cieux rit des projets des rois, se moque des pensées de leur ambition* (b), lorsque leurs desseins sont en opposition avec les décrets de son immuable sagesse. Le Seigneur avait dit à David : « Votre maison et votre règne seront stables éternellement devant vous, et votre trône s'affermira pour toujours (c). Or, le ciel et la terre passeront plus tôt que la parole du Seigneur (d).

Achaz ne croyait point à un secours d'en haut. Mettant son espérance dans un bras de chair, il attendait son salut du roi d'Assyrie. Mais le sort des combats est journalier, et le cœur d'Achaz, saisi de crainte, *commença à trembler comme les feuilles des arbres de la forêt violemment agités par la tempête* (e).

Alors le Seigneur, pour tenter un nouvel effort sur

(a) Ascendamus ad Judam, et suscitemus eum, et avellamus eum ad nos et ponamus regem in medio ejus, filium Tabeel. Is., vii, 6.

(b) Qui habitat in cœlis irridebit eos; et Dominus subsannabit eos. Ps. II, 4.

(c) Et fidelis erit domus tua, et regnum tuum, usque in æternum ante faciem tuam, et thronus tuus erit firmus jugiter. II. Rois, vii, 16; cf. I. Paralip., xvii, 14.

(d) Matth., xxiv, 35; Marc., xiii, xxi.

(e) Et commotum est cor ejus, sicut moventur ligna silvarum a facie venti. Is., vii, 2.

le cœur indompté de l'impie roi, et rassurer en même temps la confiance ébranlée de la maison de David, mit sa parole dans la bouche du prophète, et lui ordonna d'aller à la rencontre d'Achaz, hors des murs de la capitale, et de mener avec lui son propre fils, le jeune *Scheër-Yaschub* (a).

« Tranquillisez-vous (b), dit le prophète Isaïe, et déposez toute inquiétude (c). Ne craignez point. Ne vous découragez pas en présence de ces deux bouts de tison qui achèvent de se consumer ; devant l'acharnement (d) de Rasin, roi de la Syrie, et du fils de Romélie. Leur pensée n'aura pas son effet (e). »

Cette annonce rassurante fut accueillie avec une froide indifférence. Le silence de l'incrédulité fut, pour ainsi dire, la seule réponse du roi.

Le prophète, reprenant la parole, lui dit, pour vaincre son obstination : « Demandez un signe à Jé-

(a) Et dixit Dominus ad Isaïam : Egredere in occursum Achaz tu et qui derelictus est (traduction du nom *Scheër Jaschub*), filius tuus, ad extremum aquæductus piscinæ superioris, in via agri fullonis. Is., VII, 3.

(b) Sens de l'impératif hébreu השמר, en cet endroit, selon les plus habiles interprètes hébraïsants. Voyez plus loin la note 4.

(c) Sens de l'impératif hébreu והשקט.

(d) C'est ainsi que nous expliquons le בהרייאף du texte original.

(e) Vide ut sileas (heb. reside et quiesce); noli timere, et cor tuum ne formidet a duabus caudis titionum fumigantium istorum in ira furoris Rasin regis Syriæ, et filii Romelias. Is., VII, 4.

hova votre Dieu. Ne craignez point que votre demande excède sa puissance ; car sa puissance n'a point de bornes. Que vos souhaits pénètrent jusqu'au fond de l'abîme de la terre, et un prodige en jaillira ; ou si vous voulez, élevez vos prétentions jusqu'aux régions éthérées que parcourent les ailes brûlantes des Séraphins, et les voûtes du ciel s'ébranleront sur leurs colonnes éternelles (a). »

« Je ne demanderai point de signe, répondit Achaz ; et, ajouta-t-il avec un sacrilège mépris, je ne veux pas tenter Jéhova (b). »

A ces mots, l'homme de Dieu, éprouvant une sainte indignation, se détourne du roi incrédule ; il ne méritait pas que la grande annonce lui fût adressée : « Puisqu'il en est ainsi, (c) dit Isaïe, écoutez donc, vous, ô maison de David : Le Seigneur vous donnera de lui-même un signe qui vous sera (d) un gage certain de la conservation de votre royale lignée. Voici que la Vierge se trouvera être enceinte, et elle enfantera

(a) *Pete tibi signum a Domino Deo tuo in profundum inferni, sive in excelsum supra* (heb. demitte teipsum petendo, vel eleva teipsum desuper). Ibid., vii, 11.

(b) *Non petam, et non tentabo Dominum.* Ibid., vii, 12.

(c) Tel est le véritable sens du mot כָּךְ du texte, composé de כִּי, que nous regardons ici comme un substantif, et de la préposition לְ. A la lettre : *sur ce pied, dans ce cas.* Voyez au reste notre note 5.

(d) לָכֵן, *vobis.* Ce miracle ne devant s'accomplir que plusieurs siècles après qu'Achaz aura cessé d'exister, il fallait en confier la prédiction *traditionnelle* à toute la maison de David.

un fils (a), et elle lui donnera le nom de *Dieu-avec-nous* : EMMANUEL. Cette Vierge, une tradition constante, léguée par les patriarches de notre nation (b), nous l'annonce comme *la femme* dont la progéniture⁶ écrasera la tête de l'antique serpent, et dissipera le venin d'Eve, venin qui circulant avec le sang passe des veines des parents dans celles des enfants⁷. Ce *Dieu-avec-nous* sera en même temps vrai homme (c), car il sera nourri, comme les autres enfants, de beurre et de miel⁸ jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'âge où

(a) Il est à remarquer que le texte original se sert ici de deux participes présents, הנה העלמה הרה וילדה. « Voici que la vierge (supplétez : sera) étant enceinte et enfantant. » C'est donc une vierge enceinte, une vierge enfantant : dans ces deux conjonctures elle demeurera dans toute sa pureté virginale.

Si le prophète avait adopté ce tour : הנה העלמה תהר ותלד. « Voici que la vierge concevra et enfantera, » on aurait pu entendre : « celle qui est vierge maintenant, concevra et deviendra mère, » et l'on aurait pu supposer qu'elle cesserait d'être vierge.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette observation fondée sur le génie de la langue hébraïque.

(b) Nous rapporterons cette tradition plus bas, et nous ferons voir qu'elle était entrée dans le système religieux de tous les peuples anciens.

(c) In similitudinem hominum factus, et habitu inventus est ut homo. Phil., II, 7.

Et iterum : Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Deus. Quia-ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse (Jesus) similiter participavit eisdem, ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium, id est, diabolum. Hebr., II, 43, 44.

l'on sait choisir le bien et rejeter le mal. Et même (a), ajouta le prophète, en s'adressant cette fois-ci au roi, le petit garçon (b) que voici (c) ne saura pas encore distinguer entre le bien et le mal, lorsque les deux rois, cause de ton effroi (d), disparaîtront de leur propre terre (e). »

Tel est le précis de cette célèbre prophétie sur laquelle nous appelons toute l'attention du lecteur.

(a) C'est ainsi qu'on doit rendre ici la particule כִּי, *immo vero*.

(b) Nous traduisons *petit garçon*, afin de rendre avec plus de précision le נָעַר de l'original. Voyez plus loin la note 9.

(c) L'article défini הַ, qui précède ce nom, équivaut à notre adjectif démonstratif *ce, celui-ci*.

(d) Le verbe קָרַח, lorsqu'il régit la préposition בְּפָנָי, comme ici, signifie *avoir une grande appréhension*. Telle est sa signification dans les trois endroits du texte original où il se lit ainsi ; savoir, Exode, I, 12 ; Nombres, xxii, 3 ; Is., vii, 16.

(e) Audite ergo domus David. Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, et pariet (heb. concipiens et pariens) filium, et *vocabitur* (heb. illa vocabit) nomen ejus Emmanuel. Butyrum et mel comedet *ut* (heb. usque dum) sciat reprobare malum, et eligere bonum. *Quia* (heb. verum) antequam sciat puer reprobare malum, et eligere bonum, derelinquetur terra quam tu detestaris a facie duorum regum suorum (heb. cujus duos reges tu reformidas). Is., vii, 13-16.

Nous donnons à לְדַעְתּוֹ le sens de *jusqu'à ce qu'il sache*, car telle est ici la véritable signification du לְ prépositif. Aben-Ezra, s'appuyant de l'autorité du grammairien Rabbi Mosché Hacohen, explique de même le לְ du mot לְמִדָּתָם. Ps. lxxiii, 4 (heb.). On l'explique dans le même sens en tête du mot לְפָרֶשׁ de Lévitique, xxiv, 12. *Jusqu'à ce qu'il fût décidé*.

Mais avant de l'examiner en détail, et d'en montrer le vrai sens, d'accord avec l'explication qu'en donne le saint Evangéliste (a) et qu'en donnait la Synagogue dès les temps les plus anciens, nous répéterons ici une maxime, ou plutôt une tradition, enseignée par les Docteurs du Talmud et reconnue pour vraie dans l'Eglise; savoir, que tous les prophètes, sans exception, ont uniquement prophétisé pour les temps de l'avènement du Messie (b). Toutefois dans la conjoncture où se trouvait le royaume de Juda, Isaïe, pour calmer les alarmes de la maison de David, menacée d'une destruction totale, devait plus spécialement parler du Messie promis, qui était attendu avec une ferme foi par les fidèles d'Israël, comme *fiils de David*¹¹.

En effet, de quoi s'agissait-il? Le roi des dix tribus schismatiques d'Israël, Phacée, et Rasin, roi de Syrie, avaient décidé de mettre sur le trône de Juda une dynastie nouvelle dont le chef devait être le fils de Tabéel. Pour parvenir à ce but, il fallait, selon les

(a) Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem: Ecce Virgo in utero habebit, et pariet filium, etc. Matth., 1, 22, 23.

(b) כל הנביאים כולן לא נתבאר אלא ליבוית המשיח.

Talmud, traité Sanhédrin, fol. 99 recto; traité Schabbat, fol. 63 recto; cf. Maïmonides, Traité de la pénitence, chap. viii, art. 7.

Le Talmud continue en ces termes: « Mais quant au monde à venir, aucun œil n'a vu, hors vous, ô mon Dieu, ce qu'il (le Messie) fera pour ceux qui l'attendent » (les mots soulignés sont empruntés d'Isaïe, LXIV, 3, selon l'hébreu). Voyez la note 10.

mœurs du temps, exterminer toute la famille royale existante. Athalie en avait usé de la sorte (a). L'histoire des rois d'Israël offre plusieurs exemples de ces scènes sanglantes. Baasa massacra toute la famille de Jéroboam (b); celles de Baasa et d'Achab subirent le même sort (c). C'est ce qui explique pourquoi, d'après le texte, la ligue de Syrie et d'Ephraïm fut annoncée, non pas à Achaz seul, mais à toute la maison de David (d). Le prophète fait donc remarquer aux princes que la conservation de leur famille est garantie comme une conséquence de la promesse divine, puisque de la maison de David doit sortir le Rédempteur futur. Il profite de l'occasion pour ajouter un nouveau trait aux prophéties déjà existantes : la naissance toute miraculeuse du Sauveur.

On peut dire qu'ici se termine le cadre des prédictions qui ont développé successivement et progressivement la *longue* prophétie concernant le Messie. La marche suivie par le Saint-Esprit, *qui a parlé dans les hommes inspirés de Dieu* (e), est parfaitement conforme à l'admirable et sage économie observée dans les prophéties de l'Ancien Testament. Esquissées d'abord en traits déliés, elles se dessinent en traits de plus en plus prononcés, à mesure qu'elles

(a) IV. Rois, xi, 4.

(b) III. Rois, xv, 29.

(c) III. Rois, xvi, 41; IV. Rois, x, 7.

(d) Et nuntiaverunt domui David.

(e) Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines.

II. Pet., i, 21.

s'approchaient de l'époque solennelle qui devait remplir *l'attente des nations* (a); et elles finirent par offrir un tableau achevé dont la ressemblance, la scrupuleuse fidélité, ne peut être contestée que par ceux qui s'aveuglent volontairement.

En maudissant le serpent, le Seigneur fait apparaître la première lueur du flambeau qui doit éclairer le monde, ou, si vous voulez, un rayon lointain du soleil de justice. « *Le fruit de la femme t'écrasera la tête.* » Les dernières prophéties, plus explicites, et l'avènement même de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, nous révèlent le sens de la première annonce faite dans le paradis terrestre. Elle signifiait donc : « Celui qui sera *sans père* parmi les hommes, *fils* uniquement *de la femme*, vaincra le démon et lui ravira sa proie. »

Mais comme les termes de la première annonce généralisaient trop, puisque Eve devait être la mère de toute l'espèce humaine, le *fils de la femme* fut fixé plus tard dans la descendance d'Abraham. « Dans celui qui naîtra de vous, dit le Seigneur au patriarche du peuple hébreu, seront bénies toutes les nations de la terre (b). » Aussi un Docteur de l'ancienne Synagogue, devenu apôtre zélé du Christ, ne manquait-il pas de faire ressortir le *nombre singulier* de cette promesse. « Or, les promesses de Dieu, ce sont ses paroles, ont été faites à Abraham et à sa descendance. L'Écriture ne dit pas, *à ceux de sa descen-*

(a) Gen., XLIX, 10.

(b) Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.
Gen., XXII, 18.

dance, comme si elle eût voulu désigner plusieurs individus, mais à *sa descendance*, c'est-à-dire, à l'un de sa descendance, qui est Jésus-Christ (a). »

D'Abraham, cette précieuse prérogative passe à son fils Isaac, à l'exclusion d'Ismaël. Le Seigneur lui renouvelle la promesse qu'il avait faite à son père exactement dans les mêmes termes : « Dans celui qui sortira de vous seront bénies toutes les nations (b). »

D'Isaac, cet héritage passe directement à Jacob. « Et toutes les nations de la terre, dit encore le Seigneur à celui-ci, seront bénies en vous et en celui qui sortira de vous (c). » Esaü resta exclu. Une prophétie ultérieure fixe le Messie dans la tribu de Juda. « Le sceptre (d) ne sortira point de Juda, ni le législateur de ses descendants, avant que soit

(a) *Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus. Non dicit : et seminibus, quasi in multis; sed quasi in uno. Et semini tuo, qui est Christus. Gal., III, 16.*

(b) *Gen., xxvi, 4. L'hébreu répète ici les mêmes termes qu'au chap. xxii.*

(c) *Et benedicentur in te, et in semine tuo, cunctæ tribus terræ. Gen., xxviii, 14.*

(d) *Non auferetur sceptrum de Juda et dux (heb. legislator) de femore ejus donec veniat qui mittendus est (heb. Schilo), et ipse erit expectatio gentium (heb. ad illum confluent gentes). Gen., xlix, 10.*

Quand nous traiterons de cette prophétie, nous citerons des passages des rabbins qui montrent jusqu'à l'évidence que ces paroles ne regardent que le Christ, et que l'ancienne Synagogue les expliquait tout comme les explique maintenant l'Eglise.

venu le Messie (a) qui attirera toutes les nations (b).

Dans la suite, la famille de Jessé est préférée à toutes les autres familles de sa tribu (c). Puis, dans cette famille, la maison de David est désignée pour donner au monde le Christ Sauveur (d).

La tradition orale donnant la main à la prophétie écrite, enseignait que *le Rédempteur serait une créature nouvelle, venant d'ailleurs que le commun des hommes* (e).

Enfin, à l'occasion de l'invasion du royaume de Juda sous le règne d'Achaz, le prophète révéla en quoi devait consister le merveilleux de la naissance placée hors de la ligne des lois ordinaires de la nature. « Une vierge, ou plutôt *la* vierge déjà prédite, se trouvera être enceinte sans cause naturelle, et toujours vierge (f) elle enfantera un fils qu'elle nommera, *par inspiration d'en haut*, comme s'exprime la tradition, DIEU-AVEC-NOUS, *Emmanuel*, pour si-

(a) L'expression *Schilo*, שִׁילֹה, du texte original, désigne le Messie de l'aveu des rabbins.

(b) Le substantif יְקָהָה, de la racine יָקָה, signifie : 1. accourir en foule vers quelqu'un ; 2. être soumis, obéissant à quelqu'un. Les paraphrastes chaldaïques lui donnent constamment cette seconde signification, à laquelle les rabbins espagnols, comme David Kimhhi, Aben-Ezra, etc., comparent le verbe et le substantif de l'arabe وقهته et وقه.

(c) Is., XI, 1 et 10.

(d) II. Rois, VII, 12 seqq. ; III. Rois, XI, 34, 36.

(e) Nous rapporterons plus bas toutes ces traditions textuellement.

(f) Voyez plus haut, note a, page 16.

gnifier, dit encore la tradition (a), que *notre Createur conversera au milieu de nous.* »

La naissance future de cet enfant était donc, ainsi que nous l'avons déjà dit, un sûr garant que les deux rois qui marchaient sur Jérusalem n'atteindraient pas l'objet de leurs désirs, qu'ils ne parviendraient pas à renverser le trône de David. Mais Isaïe ne se contente pas de rappeler la naissance du Messie, il ajoute que cet événement sera signalé par un grand miracle : *car rien n'est impossible au souverain Maître de l'univers* (b). De cette sorte, tout en déclarant que la naissance du Christ sera surnaturelle, il corrobore en même temps l'assurance qu'il a donnée touchant le peu de succès qu'aura l'expédition de Rasin et de Phacée. Car si Dieu a le pouvoir de réunir dans la seule personne d'une vierge la fécondité que d'ordinaire il partage entre les deux sexes, à plus forte raison pourra-t-il opposer des obstacles naturels à la prise de Jérusalem. Et si la naissance du Christ est encore éloignée, la maison de David n'en sera que plus rassurée contre le danger qui la menace : sa sécurité acquerra de nouvelles forces en proportion du temps qui doit s'écouler jusqu'à l'accomplissement de la prophétie.

A cette occasion, nous ferons remarquer qu'Isaïe ne dit pas, comme les autres prophètes parlant au

(a) Nous rapporterons plus bas l'explication que les rabbins donnent du nom Emmanuel.

(b) Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Luc., 1, 37.

nom du Seigneur : *Je vous donne un signe*, mais il dit : *le Seigneur vous donnera un signe*, pour marquer que le miracle est encore fort éloigné, et que le prophète n'en verra pas l'accomplissement sur la terre.

Maintenant l'homme inspiré va plus loin. Rappelons-nous que le Seigneur lui avait ordonné de mener avec lui son fils *Scheèr-Yaschub*. La présence de cet enfant, commandée de Dieu, devait avoir un objet, et le voici : lorsqu'une prédiction appartenait à une époque éloignée dans l'avenir, les prophètes en confirmaient l'accomplissement par un *signe*, c'est-à-dire, miracle, plus rapproché dans l'ordre du temps. Isaïe donc ajoute : non-seulement Jérusalem ne tombera pas au pouvoir de l'ennemi, non-seulement la maison de David, la famille *messianique*, sera conservée jusqu'à la plénitude des temps, mais aussi la terre ne portera bientôt plus les deux souverains qui vous inspirent un si grand effroi. Car lorsque le *garçon* (a) que voici, c'est-à-dire, *Scheèr-Yaschub*, aura atteint l'âge de discrétion, celui de sept à huit ans, ils ne seront plus. Ces fiers monarques auront disparu; vous les chercherez et vous ne reconnaîtrez pas même la place qu'ils auront occupée dans ce monde (b), car la terre de leur domination changera de face.

(a) Voyez plus haut, notes *b* et *c* de la page 17.

(b) Vidi impium *supere-xaltatum* (heb. violentum) et *elevatum sicut cedri Libani* (heb. virescentem sicut indigenam arborem floridam). Et *transivi* (heb. transivit) et ecce non erat, et quæsi eum et non est inventus locus ejus (*locus ejus* n'est pas dans l'hébreu). Ps. xxxvi, 35, 36.

Après cette dernière prédiction en vient une autre qui a une grande connexité avec elle. Savoir, il va naître au prophète un nouveau fils à qui, par l'ordre exprès du Seigneur, il imposera le nom de *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*, ce qui signifie : *Hâtez-vous d'enlever le butin, prenez promptement les dépouilles*. Il annonce de cette manière qu'avant que ce second garçon (a) soit en état d'appeler *mon père! ma mère!* ce qui arrive ordinairement vers l'âge de deux ans, Damas et Samarie seront dévastés (b).

En effet, environ deux ans après cette prédiction, Théglatphalassar, successeur de Sardanapale, ravagea ces deux pays, et fit mourir Rasin (c). Précisément à la même époque, Phacée, roi d'Israël, périt des mains d'Osée, fils d'Ela, qui avait conspiré contre lui (d). Ces deux fils d'Isaïe, *Scheèr-Yaschub* et *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*, qui lui avaient été donnés par le Seigneur pour être *des signes et des prodiges en Israël* (e), avaient, lors des désastres de Samarie et

(a) Voyez plus haut, note b de la page 17.

(b) Quia antequam sciat puer vocare *patrem suum et matrem suam* (heb. pater mi! et mater mea!) auferetur fortitudo Damasci et spolia Samariæ coram rege Assyriorum. Is., VIII, 4.

(c) IV. Rois, xv, 29; xvi, 9. Voyez la chronologie en marge de notre édition de la Bible de Vence.

(d) IV. Rois, xv, 30.

(e) Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in *signum et portentum* (heb. signa et portenta) Israel (au datif) a Domino exercituum qui habitat in monte Sion. Is., VIII, 18.

Nous allons voir que saint Paul prouve par ce passage

Damas, l'aîné sept ans, et le plus jeune deux ans.

Ces enfants d'Isaïe, différents tous deux du *filz de la vierge*, étaient donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, chacun une prophétie à part, distincte de celle qui regardait le Messie.

Quand nous distinguons les deux enfants d'Isaïe du *filz de la vierge*, ce n'est pas un système de notre façon. Nous nous conformons en cela à la doctrine céleste de l'Évangile. Saint Paul enseigne aux Hébreux, et en eux à nous tous, que dans cette prophétie nous devons voir, outre le Christ annoncé, deux autres enfants dont le prophète était le père. L'Apôtre, pour prouver que dans Jésus-Christ le Verbe divin était uni à une vraie humanité, parfaitement semblable à notre nature, cite ces paroles d'Isaïe, qui, dans la circonstance dont nous traitons, dit : *Nous voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés* (a). « Et ainsi, continue l'Apôtre, parce que les enfants *étaient* (communicaverunt) d'une nature composée de chair et de sang, il (Jésus-Christ) a aussi lui-même participé à cette même nature (b). »

Le sens mystique qu'on donne ordinairement

que l'humanité du divin *filz de la vierge* était absolument de la même nature que celle de ces deux enfants d'Isaïe.

(a) Voyez plus haut, note e de la page 25.

(b) Et iterum : Ecce ego, et pueri mei quos dedit mihi Deus. Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem (sc. carni et sanguini) : ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est, diabolum. Heb., II, 13, 14.

à ce passage n'empêche pas que la lettre du texte n'ait sa signification propre. L'Apôtre nous donne bien à entendre qu'il s'agit dans le texte d'Isaïe des deux enfants du prophète, puisqu'il dit qu'ils *étaient* participants de la nature humaine, etc., *communicaverunt*, *κεκοινωνήκε*, et qu'il ne dit pas qu'ils *sont* participants. En déduisant que Jésus-Christ, comme homme, était de la même nature que ces enfants, *participavit EISDEM*, il nous enseigne qu'aucun des deux enfants du prophète n'était le *fils de la vierge* annoncé comme un rejeton de David.

 CHAPITRE I^{er}.

Ce qui précède donne l'exposition seule vraie, seule naturelle ¹², de la prophétie qui fait le sujet principal du chapitre VII d'Isaïe et des cinq chapitres suivants, lesquels s'enchaînent admirablement, ainsi qu'on va s'en convaincre.

Après avoir annoncé le miracle de l'enfantement du fils de la vierge, après avoir indiqué le sens qu'il faut attacher au nom *Scheèr-Yaschub* (a), le prophète prédit à Achaz qu'en punition de sa persistance dans le mal, et de son impiété, Dieu, se servant des armes du roi d'Assyrie, amènera sur lui et sur son peuple des temps si désastreux « qu'il n'y en aura pas eu de tels depuis la séparation d'Ephraïm d'avec Juda. »

Au chapitre VIII, nous voyons la naissance du second fils du prophète et de la *prophétesse*, c'est-à-dire, de la femme légitime du prophète, distinguée par ce titre des concubines tolérées sous le régime de l'Ancien Testament ¹³. Cet enfant est appelé, par l'ordre du

(a) Le *reste* (שאר) du peuple, préservé des armes de Rasin et de Phacée, par la protection du Seigneur, *reviendra* (ישוב) *au Dieu fort*, sous un règne à venir, celui d'Ezéchias; ainsi qu'il est dit au chapitre X, verset 21 : « Le reste reviendra, le reste de Jacob reviendra au Dieu fort. » Remarquez que *Dieu fort*, אל גבור, est un des noms donnés au Messie dans le verset 5 du chapitre IX, selon l'hébreu.

Seigneur, *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*, afin d'être, lui aussi, *un signe en Israël*. « Parce qu'avant que ce garçon (a) fût en âge de proférer *mon père! ma mère!* on devait emporter la *puissance* de Damas (b), et les dépouilles de Samarie, à la vue du roi d'Assyrie. » Les royaumes de Syrie et d'Israël devaient être saccagés.

Ce dernier enfant se distinguait par un *signe* qui lui était propre personnellement, et que le prophète n'avait attribué ni au fils de la vierge, ni à *Scheër-Yaschub*. Ce signe était, ainsi que nous venons de le voir : *avant qu'il soit en âge d'appeler, mon père! ma mère!*

Dans le même chapitre, Isaïe revient à la future désolation du royaume de Juda, qu'il appelle, *VOTRE terre, ô Emmanuel* (c). Il appelle sur ces deux enfants l'attention de ceux qui l'écoutent en ce moment, aussi bien que de ceux qui devaient lire plus tard ses

(a) Il y a encore ici dans le texte בער, *garçon*, nom que le prophète n'emploie jamais en parlant de *l'enfant du miracle*. Il a eu pour cela un motif fort simple : c'est que les deux fils d'Isaïe servaient de signe, l'aîné à l'âge de discrétion, le cadet quand il pouvait appeler, *mon père! ma mère!* Ils étaient donc déjà chacun un בער, c'est-à-dire, un garçon plus grand qu'un enfant au maillot. Mais le Christ devait être un signe par sa naissance même, et dès le moment de sa naissance, conséquemment quand il était un ילד, *petit enfant, nouveau-né* (de la racine ילד, *mettre au monde*). Voyez notre note 9.

(b) C'est-à-dire, ses richesses.

(c) Latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel.

prophéties, mises par écrit. « Nous voici, dit-il, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés pour être de la part Jéhova Sabaoth qui habite sur la montagne de Sion, des prodiges et des signes en Israël (a). »

Au chapitre ix, il s'étend avec plus de détail sur la naissance du *Sauveur d'Israël*. On voit qu'il se complait dans la longue considération de ce sujet, qui a toujours fait les délices des âmes élues. « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière; une clarté est venue répandre le jour sur ceux qui étaient dans la région des ombres de la mort. Car un *petit enfant* (b) nous est né, un fils nous a été donné. Sur son épaule est la principauté; et on l'appellera, l'admirable, le conseiller, le *Dieu fort* (c), le père de l'éternité (d), le prince de la paix. L'accroissement de son empire, et de sa paix (e), n'aura point de bornes. Assis sur le trône de David, il en as-

(a) Nous avons donné le texte plus haut, page 25, note e.

(b) ילד. Voyez plus haut, page 29, note a.

(c) אל גבור. Le texte sacré donne expressément ce nom à Dieu. Isaïe, x, 21; Sophonie, iii, 17; Ps. xxiv, 8; xlv, 4.

(d) אביר-עד. A la lettre : Père de toujours.

(e) La paix du Seigneur; celle qui est attachée à la grâce; celle qu'il a donnée à ses saints disciples en leur disant : « Je vous donne ma paix. » Pacem meam do vobis. S. Jean, xiv, 27. Celle enfin qu'il refuse à l'impie. « Il n'y a point de paix pour les impies, » dit le prophète au nom du Seigneur. Non est pax impiis, dicit Dominus Deus. La première condition de cette paix si précieuse est la réconciliation et l'union de l'homme avec Dieu, fruit de la médiation du Rédempteur.

surera la durée et la stabilité dans la justice et dans la sainteté, dès à présent et à jamais. Le Seigneur des armées, jaloux de sa propre gloire, opérera ces choses (a). »

Le prophète termine en confirmant les menaces qu'il a déjà faites contre Rasin et le royaume d'Israël. Car il lie sans cesse la délivrance matérielle et prochaine de Jérusalem, et la défaite de ses ennemis, à la délivrance spirituelle et future de tout Israël. L'une et l'autre offraient un gage certain de la conservation de la maison de David.

Le chapitre x contient d'abord la suite des menaces contre le royaume d'Israël. Vient ensuite la prédiction qu'Assur sera exterminé. Un temps viendra où les restes d'Israël retourneront au *Dieu fort*. C'est une des qualifications de l'enfant miraculeux, exprimée au chapitre précédent dans les mêmes termes: אֱלֹהֵי גִבּוֹר, et au chap. vii, par le terme *Emmanuel*, c'est-à-dire, *avec-nous El*. Or, *él*, אֱל, veut dire, *Dieu fort*.

Dans le chapitre xi, Israël revient à la partie la

(a) Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis... Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis, et *factus est* (heb. fuit) principatus super humerum ejus, et vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri sæculi (heb. æternitatis), princeps pacis. *Multiplicabitur ejus imperium et pacis* (heb. amplitudini principatus et paci) non erit finis. Super solium David, et super regnum ejus, ut confirmet illud et corroboret, in judicio et justitia a modo et usque in sempiternum zelus Domini exercituum faciet hoc. Is., ix, 4, 5, 6.

plus importante de sa prophétie, la naissance du Christ. Son discours prend ici un ton solennel. La gravité et la pompe de ses expressions annoncent un sujet sublime, et disposent l'esprit à prêter une grande attention. « Un rejeton sortira de la tige de Jessé, et une fleur s'élèvera de ses racines (a). Et l'esprit du Seigneur reposera sur lui; l'esprit de sagesse et d'intelligence; l'esprit de science et de crainte du Seigneur. Il ne respirera (b) que la crainte de Jéhova. Il ne jugera pas sur le rapport (souvent trompeur) des yeux. Il ne décidera point (c) d'après ce qu'entendent les oreilles. Mais il jugera les pauvres dans la justice, et il statuera avec équité sur la cause des humbles de la terre. Sa parole sera comme une verge dont il frappera la terre, et le souffle de ses lèvres anéantira l'impie. La justice sera la ceinture de ses reins, et l'intégrité (d) sera l'écharpe de son corps. Le loup habitera avec l'agneau : le léopard reposera auprès du chevreau. Le veau, le lion et la brebis se-

(a) C'est ici le lieu de rappeler la *tige* ou *verge* d'Aron, qui poussa miraculeusement des fleurs. Voyez Nombres, xvii, 16 suiv. (selon l'hébreu) :

Le Seigneur dit à cette occasion : « La verge de celui que je choisirai fleurira. » *Quem ex his elegero germinabit* (heb. et erit vir quem elegero florebit) *virga ejus.*

(b) C'est ainsi que nous interprétons le terme רַחֲמֵי יְהוָה. Racine, רָחַם, spiritus.

(c) וְלֹא יִיחַדְּכֵהוּ.

(d) Signification propre de רַחֲמֵי יְהוָה. Saint Jérôme le rend fort bien par *fides*.

ront mêlés ensemble, et un petit garçon (*a*) les conduira (*b*). La génisse et l'ours viendront dans les mêmes pâturages, un seul gîte réunira leurs petits. Le lion partagera l'herbe du taureau. L'enfant à la mamelle jouera sur le trou de l'aspic, et le nouveau sevré introduira la main dans la retraite du basilic ¹⁴. En ce jour-là les peuples accourront vers la tige de Jessé, exposée comme un étendard devant les nations, et son repos (*c*) sera glorieux (*d*). »

(*a*) Encore ici l'expression נער, *garçon*. Dans ce verset il est accompagné de l'adjectif קטן, *petit*.

(*b*) L'hébreu נהג signifie proprement *conduire un troupeau, ou une bête, particulièrement une bête de somme, en chassant devant soi*; ce qui fait ici une très-belle image. Voyez plus loin la note 14.

(*c*) Le terme hébreu מנוחה signifie proprement *repos*. Il vient de la racine נוח, *reposer, se reposer*. Saint Jérôme l'a entendu du sépulcre glorieux du Christ. *Reposer dans le tombeau* est une manière de parler commune à toutes les nations. Le tombeau s'appelle, *repos*; le lieu des sépultures, *le champ du repos*.

(*d*) Et egredietur virga de *radice* (heb. trunco) Jesse, et *flos* (heb. propago) de *radice* (radicibus) ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini; spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. Et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundum visionem oculorum judicabit, neque secundum auditum aurium arguet. Sed judicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ. Et percutiet terram virga oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium. Et erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus. Habitabit lupus cum agno : et pardus cum hædo accubabit : vitulus et leo et ovis simul mora-

Ainsi ce chapitre décrit une partie des caractères auxquels on devait reconnaître le Messie, et la paix universelle qui devait régner au temps de son avènement; caractères qui se sont parfaitement vérifiés en Jésus-Christ. L'univers ébranlé par les plus violentes commotions politiques, et retentissant longtemps du bruit effroyable causé par le choc des nations et la chute des empires, s'est tu tout à coup devant un *petit enfant* couché dans la crèche d'une misérable étable.

Enfin, après avoir annoncé la défaite prochaine des deux agresseurs du royaume de Juda, ainsi que la naissance merveilleuse du Christ fils de David, Isaïe termine son poëme prophétique, s'il est permis de l'appeler ainsi, par un des beaux cantiques du texte sacré :

« Et vous direz en ce jour-là : Je vous rends des actions de grâces, ô Jéhova, parce que j'ai excité votre colère, et vous vous êtes apaisé et m'avez consolé. *Voici le Dieu fort, mon Sauveur*; je prends confiance, et ne crains point : car le Seigneur est ma force et ma joie, et il est devenu *mon salut*. Vous puiserez avec allégresse de l'eau aux fontaines du salut ¹⁵. Et vous direz en ce jour-là : Rendez gloire au Seigneur,

buntur, et puer parvulus minabit eos. Vitulus et ursus pascentur : simul requiescent catuli eorum : et leo quasi bos comedet paleas. Et delectabitur infans ab ubere super foramine aspidis; et in caverna reguli qui ablactatus fuerit, manum suam mittet... in die illa, radix Jesse quæ stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. Is., xi, 1, 8, 10.

invoquez son nom, annoncez aux peuples ses œuvres, célébrez l'excellence de son nom. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est magnifique en ses œuvres. Que toute la terre répète ses merveilles. O habitante de Sion (a), livre-toi à la joie, entonne des cantiques de victoire, car le *saint d'Israël*, le *Grand*, est au milieu de toi (b). »

Si nous appliquons tous ces chapitres à Jésus-Christ, ce n'est pas par suite d'une exposition arbitraire et sans fondement. Nous avons pour garants l'enseignement des Docteurs chrétiens et des traditions respectables du peuple hébreu, qui appartiennent à l'ancienne Synagogue. Car l'accord entre l'Eglise circonscrite dans les enfants d'Abraham, et l'Eglise universelle instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, accord dont la démonstration est l'objet du présent ouvrage, ne se démentira en aucun des points capitaux sur lesquels repose la

(a) Les prophètes appellent Jérusalem, *filie de Sion*, בת ציון, *habitante de Sion*, יושבת ציון.

(b) Et dices in die illa : *Confitebor* (heb. gratias ago) tibi Domine, quoniam iratus es mihi : conversus est furor tuus, et consolatus es me. Ecce Deus salvator meus, fiducialiter agam et non timebo : quia fortitudo mea et *laus mea* (heb. cantio mea) Dominus, et factus est mihi in salutem. Haurietis aquam in gaudio de fontibus Salvatoris. Et dicetis in die illa : *Confitemini Domino*, et invocate nomen ejus : notas facite in populis *ad inventiones* (heb. opera) ejus : *mementote* (heb. narrate) quoniam excelsum est nomen ejus. Cantate Domino quoniam magnifice fecit : *annuntiate* (heb. notum fiat) hoc in universa terra. Exsulta et lauda *habitatio* (heb. habitatrix) Sion : quia magnus in medio tui sanctus Israel. Is., cap. XII, totum.

sainte croyance catholique. Le tableau de cet accord admirable servira, si Dieu daigne bénir nos travaux, non-seulement à confirmer les fidèles enfants de l'Eglise, et à ramener à la vérité catholique ceux des chrétiens qui ont eu le malheur de s'en écarter; mais il servira aussi à aplanir aux juifs qui cherchent la vérité dans la sincérité de leur cœur, à connaître la voie pour rentrer dans la religion de leurs pères, celle des *vrais israélites* qui étaient chrétiens déjà sous l'empire de l'Ancien Testament.

Dans les passages, bien remarquables, que nous allons rapporter, les rabbins, dépositaires de la tradition judaïque, rendront témoignage que les chapitres d'Isaïe dont nous traitons ont pour but unique d'annoncer le Rédempteur du genre humain. Toujours les mêmes qu'aux jours d'Hérode, ces Docteurs, par une contradiction dont la raison ne saurait se rendre compte, indiquent exactement le Messie aux hommes droits qui le cherchent, et eux-mêmes ils restent dans la Jérusalem incrédule où ils couvrent d'outrages et de blasphèmes celui à qui ils envoient des adorateurs; ou bien, comme saint Augustin dit si ingénieusement, ils sont ces bornes milliaires qui dirigent les voyageurs pressés vers le bienheureux berceau de Bethléem, tandis qu'elles-mêmes demeurent immobiles à leur place (a).

(a) Facti sunt eis (sc. Magis) tanquam lapides ad milliaria: viatoribus ambulanti bus aliquid ostenderunt, sed ipsi stolidi atque immobiles remanserunt. Sermo cxcix, t. viii, p. 909 de l'édition de Venise, in-4°.

CHAPITRE II.

Et d'abord, montrons que selon la tradition ancienne, consignée dans les livres des rabbins, la naissance du Christ devait sortir des règles ordinaires de la nature.

§ I^{er}.

4. Médrasch Beréschit-Rabba, parascha LI (a) sur ces paroles des filles de Lot, dans le texte hébreu de la Genèse, XIX, 32 : *Et nous susciterons de notre père de la géniture* (b).

« Rabbi Thanhhuma a dit au nom de Rabbi Samuel : Il n'est pas écrit ici, *et nous susciterons de notre père UN FILS*, mais *et nous susciterons DE LA GÉNITURE*. C'est cette géniture qui viendra d'ailleurs (c). Et quelle est-elle, cette géniture ? C'est le *Roi-Messie* (d). »

Il est notoire que de Moab, fils de la fille aînée de Lot, sortit *Ruth* (e) qui après la mort de son premier

(a) Fol. 57, col. 3 de l'édition d'Amsterdam, 1642.

(b) ונחיה במבינו זרע.

La Vulgate ne traduit que le sens.

(c) Par une voie qui n'est pas selon les règles ordinaires de la nature.

(d) רבי תנחומא משום רבי שמואל ונחיה מאבינו בן און כתיב כאן אלף ונחיה מאבינו זרע אותו זרע שהוא בא ממקום אחר ואי זה זה מלך המשיח :

(e) Ruth, I, 4.

mari devint l'épouse de *Booz* (a), et que ce couple de justes figure dans l'arbre généalogique que saint Matthieu dresse de l'humanité de notre divin Sauveur. « Booz engendra Obed de Ruth (b). » Contrairement à la règle observée parmi les Hébreux, l'Apôtre qui écrivit son Evangile principalement pour ses frères selon la chair, et dans leur langue nationale, mentionne trois femmes dans la lignée d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ. *Ruth* est une de ces trois femmes, nommées dans cette généalogie pour des raisons différentes.

2. Nous trouvons ces paroles du Beréschit-Rabba répétées dans une autre tradition qui s'enseignait pour expliquer le passage suivant du livre de Ruth : *Et les femmes dirent à Noémi* (c) : *Béni soit Jéhova qui ne vous a pas laissée manquer en ce jour d'un RÉDEMPTEUR* (d).

« De même, lisons-nous dans le Médrasch-Ruth, de même que ce jour régit l'étendue (e), ainsi il y aura dans votre postérité quelqu'un qui gouvernera et exercera son autorité en Israël *éternellement*. Rabbi Hhunia dit : En vertu de la bénédiction de ces femmes, la tige de David ne fut pas exterminée (f) au

(a) Ruth, iv, 13.

(b) Booz autem genuit Obed ex Ruth. Matth., i, 5.

(c) Mère de Ruth.

(d) Le texte hébreu porte לְבַר, qui signifie proprement *Redemptor*, et par extension *Consanguineus*. La Vulgate traduit *Successor*, selon le sens littéral. Voyez notre note 16.

(e) L'horizon rationnel.

(f) Le texte du médrasch porte : *L'œuf de David ne fut pas écrasé.*

temps d'Athalie. Et Rabbi Thanhhuma dit au nom de Rabbi Samuel : Dans un autre endroit il est écrit : *Et nous susciterons de notre père une géniture*. L'Écriture ne dit pas *filis*, mais *géniture*, c'est cette géniture qui viendra d'ailleurs. Et quelle est-elle, cette géniture? C'est le Roi-Messie (a). »

3. Le médrasch *Beréschit-Rabba*, parascha xxiii, reproduit la même tradition à l'occasion de ces paroles d'Eve : *Car Dieu m'a accordé une autre géniture* (b).

« R. Thanhhuma dit au nom de R. Samuel : Eve avait en vue cette géniture qui devait venir d'ailleurs. Et quelle est-elle, cette géniture? C'est le roi notre Messie (c). »

La tradition dont nous parlons était généralement connue parmi les Juifs au temps où Notre-Seigneur prêchait son Évangile. Quelques-uns de Jérusalem, en voyant Jésus-Christ, disaient : « N'est-ce point que les princes (des prêtres) ont effectivement reconnu qu'il est le Christ? Cependant nous savons

(a) מה היום הזה רודה ברקיע כך יהא בזרעך רודה ושליט בישראל לעולם. אמרר' חוניא מברכותיהן של נשים לא נתקעקעה בינתו של דוד בימי עתליהו. ורבי תנחומא בשם רבי ישמאל אמר שמה כתיב ונחיה מאבינו זרע און כתיב כאן בן אלא זרע אותו הזרע שהוא בא ממקום אחר ואיזה זה מלך המשיח :

(b) (Heb. Quia) Posuit mihi Deus semen aliud. Gen., iv, 25.

(c) ר"ת בשם ר"י אומר נסתכלה אותו זרע שהוא בא ממקום אחר וכו'

d'où est sorti celui-ci, tandis que le Christ, lorsqu'il viendra, nul ne saura d'où il provient (a). »

4. C'est ici le lieu de rapporter un autre passage qui se lit dans le médrasch *Schemot-Rabba*, parasha xxx.

« Partout dans l'Écriture on rencontre le terme *tholedot* (b) sans le second *vav*, ם, à l'exception de deux endroits, qui sont : 1. *Voici la génération*, *tholedot, du ciel et de la terre* (c). 2. *Et voici la génération*, *tholedot, de Pharès* (d). Et ces deux exceptions ont un motif grave. Le *tholedot* de la création du ciel et de la terre est écrit en plein (e), parce qu'il n'y avait pas encore dans le monde d'ange de la mort à l'époque où Dieu saint, béni soit-il, créa son univers. Mais lorsque Adam et Eve eurent péché, Dieu saint, béni soit-il, voulut que tous les mots *tholedot* fussent incomplets dans le texte sacré. Le *tho-*

(a) Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis... Numquid vere cognoverunt principes quia hic est Christus? Sed hunc scimus unde sit : Christus autem cum venerit nemo scit unde sit. Jean, vii, 25-27.

Si Lightfoot avait connu cette tradition, il n'aurait pas fait dans ses *Horæ hebraicæ* une note absurde sur ce passage de saint Jean.

(b) Ce mot écrit en plein, מלל, est תולדות; écrit *défectueux*, חסר, il est תולדת.

(c) Istæ sunt generationes, תולדות, cœli et terræ. Gen., ii, 4.

(d) (Heb. Et) Hæ sunt generationes, תולדות, Phares. Ruth, iv, 18.

(e) Avec toutes les lettres qui doivent entrer dans la composition du mot.

ledot seul de Pharès redevint complet en toutes ses lettres, parce que de ce patriarche sera suscité notre Messie dans les jours de qui Dieu saint, béni soit-il, absorbera la mort (a); car il est écrit (b), *Il absorbera la mort pour toujours* (c).»

La parascha XII de ce médrasch contient également la même tradition exprimée en d'autres termes.

Nous rappellerons au lecteur que la lettre *vav*, ו, qui depuis le péché originel ne reparait dans le mot *tholedot* (génération) que lorsque le texte parle de la génération du Messie, désigne selon les docteurs cabalistes, c'est-à-dire, selon ceux qui possédaient la tradition ésotérique, le Saint-Esprit (d) qui *survenant, ombragea de sa vertu* Marie la Vierge très-pure et

(a) La mort de Jésus-Christ a en effet *tué la mort*. *Novissima autem inimica destruetur mors*, écrivit l'Apôtre aux Corinthiens. I. Epist., xv, 26. Et plus loin : *Cum autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo qui scriptus est : Absorpta est mors in victoria. Ubi est, mors, victoria tua? Ubi est, mors, stimulus tuus?*

(b) Is., xxv, 28.

(c) אתה מוצא כל תולדות שבמקרא חסרים חוץ משנים
אלא תולדות השמים והארץ ואלה תולדות פרץ וטעם גדול
יש להם למה אמר אלה תולדות השמים והארץ מלא מפני
שברא הקב"ה עולמו ולא היה מלאך המות בעולם ובשביל
כך הוא מלא וכיון שחטא אדם וחוה חסר הקב"ה כל
תולדות שבמקרא וכיון שעמד פרץ נעשה תולדות שלו מלא
שהמשיח עומד הימנו ובימיו הקב"ה מבליע המות שנ' בלע
המות לנצח :

(d) Voyez au tome 1^{er} les pages 298, note a ; 315, note c ; 389, 390.

très-sainte (a). On verra plus loin, dans un passage que nous transcrivons du Zohar, que d'après les mêmes cabalistes, le prophète Isaïe proposait à Achaz de faire descendre CETTE LETTRE du ciel, afin d'unir la divinité entière à la nature humaine dans la Personne du Messie.

§ II.

1. Le livre Médrasch-Thehillim sur le psaume II s'exprime dans les termes suivants au sujet de la formation miraculeuse de l'humanité de Jésus-Christ : « Lorsque le temps du Messie sera venu, Dieu saint, béni soit-il, dira : *Il faut que je le crée une créature nouvelle*. Et c'est en ce sens qu'il est écrit : *Je t'ai engendré aujourd'hui* (b). Dieu le créera à cette heure-là (c). »

(a) Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum vocabitur Filius Dei.

(b) Ego hodie genui te. Ps. II, 7. Ce *hodie*, היום, signifie à une époque déterminée du temps, aussi bien que éternellement. Dans le dernier sens, la phrase s'applique au Verbe éternel; le premier sens s'entend de la sainte humanité de Jésus-Christ.

(c) למלך המשיח וכד תיתי שעתיה אומר הקב"ה עלי לבראתו בריה חדשה וכה"א אני היום ילידתך הא שעתא ברי ליה בריה חדשה :

Nous avons copié ce passage tel qu'il se lit dans l'édition princeps de Constantinople. Un écrivain moderne, R. Siméon le Prédicateur, qui florissait au commencement du XIV^e siècle, l'a inséré dans son recueil intitulé *Yalkut*. Dans l'édition que nous possédons de ce livre, Francfort-sur-le-

L'expression בריה חדשה, *créature nouvelle*, de ce texte, a visiblement trait à cette prophétie de Jérémie : « Car voici que Jéhova créera une chose nouvelle sur la terre : une femme enveloppera un homme (a). » On retrouve ici les mêmes termes hébreux ברא et חדשה (b).

Que cette prophétie se rapporte réellement au Messie, c'est ce dont les anciens rabbins ne faisaient pas difficulté de convenir. On peut s'en assurer en lisant leurs explications citées dans les commentaires des rabbins David Kimhhi et Aben-Ezra. Le Médrasch-Yalkut sur Jérémie, article 315, enseigne également que cette prophétie aura son accomplissement *lors de la venue du Messie (c)*.

2. Rabbi Mosché Haddarschan, dans son médrasch, s'exprime plus nettement à cet égard : « Car voici que Jéhova créera une chose nouvelle sur la terre : une femme enveloppera un homme. Rabbi Hunna dit au nom de R. Idi et de R. Josué-ben-Lévi : Ceci désigne le Roi-Messie au sujet duquel il est écrit (d) : Je t'ai engendré aujourd'hui (e). »

Mein, 1687, notre passage a été altéré et défiguré, sans doute parce que l'éditeur juif s'est aperçu que les termes de cette tradition ne pouvaient s'expliquer que dans le sens de la doctrine chrétienne.

(a) *Fœmina circumdabit virum.* Jér., xxxi, 22.

(b) *Créer et une chose nouvelle.*

(c) לעתיד לבא. Voyez, pour ce qui regarde cette expression, tome I^{er}, note 36, page 554.

(d) Ps. II, 7.

(e) כי ברא יהוה חדשה בארץ נקבה תסובב גבר ר'

3. Le Zohar entend de la même manière la prophétie dont nous parlons. Voici comment il s'exprime dans la section *Beréschit* : « Au temps à venir, qui est la fin des jours (a), au sixième jour, qui est le sixième millier d'années (b), lorsque le Messie viendra, car le jour de Dieu saint, béni soit-il, est de mille ans (c), en ce jour l'Eglise d'Israël s'appuie sur son époux qui est le juste du jour du sabbat, du jour du repos, pour lui préparer la table dont il est écrit: *Car voici que Jéhova créera une chose nouvelle sur la terre, une femme enveloppera un homme.* Ceci se vérifiera au temps du Messie qui se manifestera dans le sixième jour (d). »

הונא בשם ר' אידי ור' יהושע בן לוי אומר זה מלך המשיח
שנאמר בו אני היום ילידתיך :

(a) באחרית הימים, expression de Jacob lorsqu'il bénit ses enfants au moment suprême (Gen., XLIX, 1); expression que, du reste, les rabbins ne nient pas se rapporter à l'avènement du Messie.

(b) Ceci a visiblement trait à la célèbre tradition consignée dans le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 97 recto. On en trouvera le texte et le développement dans notre note 17.

(c) Les rabbins se fondent sur ces paroles du psaume LXXXIX, 4: *Quoniam mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesterni.*

(d) בזמנא דאתי דאיהו באחרית הימים ביום שתיתא
דאיהו אלפא שתיתאה כד ייתי משיחא דיומא דקב"ה אלף
שנין דכנסת דישראל סמיכא לבעלה דאקרי דיק יומא
דשבתא לתקנא ליה פתורא האי דכתיב כי ברא י"י חדשה
בארץ נקבה תסובב גבר דא איהו בזמנא דמשיחא דאיהו
Partie I, fol. 15, col. 59. : ביומא שתיתתאה :

Nous présenterons au sujet de cette prophétie quelques réflexions qui prouveront qu'elle annonce le miracle de l'Incarnation du Verbe divin.

a. Le texte n'y emploie pas l'expression אשה par laquelle on désigne communément la femme, et qui répond au *mulier* des Latins, au γυνή des Grecs; mais il porte נקבה qui est le même que le *fœmina* des Latins et le θηλεια des Grecs. Ce terme exprime simplement le sexe de la personne, abstraction faite de son état, quel qu'il soit : *un individu du sexe féminin*.

b. Le terme גבר, second substantif de la phrase du prophète, signifie *un homme fait*, un homme dans la vigueur de l'âge; et par extension *un homme de considération*, *un homme respectable*. Ce n'est pas *homo*, c'est *vir*; ce n'est pas ἀνθρωπος, c'est ἀνὴρ. Sa racine, גבר, signifie *être fort*, *vigoureux*, *puissant*. C'est précisément le nom que le prophète Isaïe donne à l'enfant miraculeux, גבור, *puissant* (a). C'est le גבורא, יהודה, l'*homme-Jéhova*, de la paraphrase chaldaïque de la Genèse (b), dans lequel Eve, après sa chute, a cru reconnaître le Rédempteur promis dans le jardin d'Eden (c). C'est aussi le גבורא, l'*homme*, de la paraphrase chaldaïque de Zacharie, vi, 12 : « Voici l'*homme* qui est appelé *Messie* (d). »

(a) Is., x, 5.

(b) Plus loin nous ferons apprécier toute l'importance de ce verset de la paraphrase chaldaïque. Gen., iv, 1.

(c) Voyez plus haut.

(d) הא גבורא משיחא שמיה :

Le verbe תָּסִיב, dans la deuxième forme active, appelée *piel*, comme il se trouve dans ce verset, signifie : *envelopper, entourer* ¹⁸. Les lexicographes juifs, quoiqu'ils cherchent à donner une autre interprétation à ce verset, sont obligés de convenir que ce verbe doit s'entendre en ce sens. Ainsi Wolfssohn, dans son lexique hébreu-allemand et allemand-hébreu, le rend par le terme allemand *umringen*, ce qui veut dire *envelopper, entourer*.

Le sens complet du verset n'est donc, et ne saurait être, que le suivant : « Car Jéhova créera une chose nouvelle, une femme, *fœmina*, enveloppera un homme. » C'est-à-dire, le Seigneur créera une créature nouvelle, un homme, *virum*, tel qu'il n'en a jamais existé sur la terre. Dieu du ciel, le Verbe s'unira hypostatiquement à la nature humaine, et sera, non un enfant dont l'intelligence n'est développée en aucune manière, mais un *homme-Jéhova* sur qui repose l'esprit de sagesse et d'intelligence (*a*), et une femme l'enfermera dans son sein. Car l'Esprit de Dieu développera en elle une fécondité qui lui sera propre, à cette femme, et qui n'aura besoin d'aucune coopération de l'homme. La seule nature de femme, *fœmina*, nous le répétons, suffira pour donner un corps au Dieu qui viendra s'incarner dans ses chastes flancs.

(a) Is., XI, 2. Il est clair que l'Enfant-Jésus, en tant que Dieu était *omnisciens*. Nous parlerons plus loin, d'après les principes de la théologie, du développement de l'intelligence dans l'Enfant-Jésus, en tant qu'homme.

Il ne s'agit plus ici ex professo du miracle de l'intégrité virginale de la très-sainte Mère de Dieu, bien que le prophète soit obligé de le rappeler. Il nous annonce un autre miracle qui consiste en ce que le grand Rédempteur du monde, créateur et conservateur de l'univers, se trouvera circonscrit, *en tant qu'homme*, dans l'espace étroit du sein d'une jeune fille. C'est ce que l'Église exprime si bien dans les vers suivants :

Quem terra, pontus, sidera
Colunt, adorant, prædicant,
Trinam regentem machinam
Clastrum Mariæ bajulat.

Cui luna, sol et omnia
Deserviunt per tempora,
Perfusa cœli gratia
Gestant puellæ viscera.

Beata Mater, munere
Cujus supernus artifex
Mundum pugillo continens,
Ventris sub arca clausus est (a).

Les rabbins de nos jours prétendent que cette prophétie de Jérémie annonce qu'au temps de l'avènement du Messie la femme recherchera l'homme, au lieu que maintenant l'homme recherche la femme, et que cette espèce de monde renversé sera une figure du retour de la nation juive vers le Seigneur qui est son époux. Mais, pour hasarder une pareille interprétation, il faut ou n'être pas de bonne foi, ou avoir renoncé au bon sens. Comment peut-on appeler cette

(a) Offic. B. Virginis in Mat.

circonstance, dont au reste les exemples n'ont jamais rares, *une créature nouvelle que Jéhova créera?* Le prophète, à moins de tomber dans le burlesque, se servirait-il d'expressions aussi pompeuses pour parler d'un état de choses qui est aussi loin du sublime que le ciel l'est de la terre, qui choque les mœurs de toutes les nations et dégrade la femme? Il n'y a peut-être pas de spectacle plus hideux que de voir le sexe timide rejeter la pudeur qui est son plus bel ornement et la première gardienne de sa vertu.

§ III.

Il est nécessaire de répéter ici un texte de R. *Mosché Haddarschan*, que nous avons déjà cité dans notre tome 1^{er}.

« Il est écrit : *La vérité germara de la terre, et la justice apparaîtra du haut des cieux (a)*. Rabbi Yudan dit, C'est notre *salut*, lequel germara de la terre en vertu de l'opération immédiate de Dieu. Et toutes deux (la vérité et la justice) seront liées ensemble. Et pourquoi le texte dit-il que la vérité *germera*, et non qu'elle *naîtra*? Parce que sa manière de naître ne sera pas semblable à celle des créatures du monde; mais elle en différera sous tous les rapports. Tel est aussi le sens du verset suivant : *Aussi Jéhova accordera-t-il ce qui est bon, et notre TERRE rendra son fruit (b)*. Et à la vérité, nul ne pourra

(a) Veritas de terra orta est (heb. progerminabit), et justitia de caelo prospexit (heb. prospiciet). Ps. LXXXIV, 12.

(b) *Etenim* (heb. Etiam) Dominus dabit benignitatem, et terra nostra dabit fructum suum. Verset 13.

nommer son père (a), et encore moins le connaître. Mais ce sera un mystère pour le peuple jusqu'à ce qu'il vienne le révéler lui-même (b). »

R. Yudan confirme donc le sens mystique que de tout temps l'Église a reconnu dans le verset suivant d'Isaïe : *Cieux épanchez le Juste d'en haut, et qu'il distille des nuées ; que la terre, s'ouvrant, fasse germer à la fois, comme des fruits précieux, le Sauveur et la justification (c).*

La Synagogue ancienne enseignait que le Messie est cette rosée qui devait descendre d'auprès de Jéhova. Car de l'aveu même des rabbins ces mots du psaume cx (d) : *Dixit Dominus Domino meo*, regardent le Messie, comme nous le ferons voir dans le paragraphe suivant. Or la Ghemara de Jérusalem (e) affirme que la rosée du verset 3 de ce psaume : *Ta naissance de la matrice est comme la rosée du matin (f)*, c'est la rosée dont le prophète Michée (g) dit qu'elle descend d'auprès de Jéhova sans le concours d'aucun homme, et sans la coopération d'aucun fils d'Adam (h).

(a) Le père du Christ.

(b) Voyez le texte hébreu au tome 1^{er}, page 193.

(c) Verset *Rorate celi desuper*. Voyez tome 1^{er}, page 97.

(d) Vulgate, cx.

(e) Traité Berahhot, chap. v, fol. 9, col. 2.

(f) D'après le texte hébreu.

(g) Michée, v, 6, et d'après la Vulgate 7.

(h) העל אינו יורד בזכות בריה מה טעם כטל מאת יהוה כרביבים עלי עשב אשר לא יקוה לאיש ולא ייחל לבני אדם

§ IV.

Voici maintenant quelques citations qui prouvent que les rabbins, nous parlons des Docteurs anciens, appliquaient au Messie le psaume *Dixit Dominus Domino meo*.

1. Paraphrase chaldaïque : « Jéhova dit à son Verbe (a). »

2. Médrasch-Thehillim, sur ce psaume : « Les circonstances du Roi-Messie, et ses mystères, sont rapportés dans le texte de la loi (b), des prophètes et des hagiographes. Dans le texte des hagiographes, car il y est dit : *Jéhova a dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite*, et le reste, jusqu'à *ta naissance de la matrice est comme la rosée du matin. Jéhova a juré, et il ne s'en repentira pas : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech*. Et un autre verset (c) dit : *Et voici qu'avec les nuées du*

Voyez tome 1^{er}, page 190. אמר יקוה למריה (a)

(b) Sous le nom de loi les rabbins distinguent le Pentateuque des autres parties qui composent leur canon de l'Ancien Testament : 1. la loi ; 2. les prophètes ; 3. les livres hagiographes. Voyez notre art. *Bible*, dans l'Encyclopédie du XIX^e siècle.

(c) Et ecce cum nubibus cœli quasi Filius hominis veniebat, et usque ad antiquum dierum pervenit, et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem, et regnum. Et omnes populi, tribus et linguæ ipsi servient. Potestas ejus, potestas æterna quæ non aufertur : et regnum ejus quod non corrumpetur. Daniel, VII, 13, 14.

ciel venait comme le Fils de l'homme, et il parvint jusqu'à l'antique des jours, et on le présenta devant lui. Et il lui donna la puissance, l'honneur et la royauté. Et tous les peuples, toutes les tribus, et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit (a). »

3. Médrasch-Thehillim sur le psaume XVIII, 35, et Médrasch-Yalkut sur le psaume CX, 4 :

« Rabbi Yudan dit : Au temps à venir Dieu saint, béni soit-il, placera le Roi-Messie à sa droite; car il est écrit : *Jéhova dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite (b).* »

4. R. Mosché-Haddarschan, sur le texte de la Genèse, XVIII, 4 :

« R. Berahhia au nom de R. Lévi a ouvert l'instruction en ces termes : Il est écrit : *Et vous m'avez donné le bouclier de votre salut, et votre droite m'a soutenu (c).* Dans le temps à venir Dieu saint, béni soit-il, placera le Roi-Messie à sa droite; car il est

(a) מקופרים הם ענינו של משיח בן-מרים של תורה ובחוק
של נביאים וכתובין .. בכתובים שנ' נאם יהוה לאדני וגו'
מרחם משחר לך על ילדתך . וכתוב אחר אומר וארו עם
עניי שמיא כבר אינש אתי הוא וגו' :
(b) ר' יודן אומר לע"ל הקב"ה מושיב מלך המשיח לימינו
שנאמר נאם יהוה לאדני שב לימיני :

(c) Et dedisti mihi *protectionem* (heb. clypeum) salutis tuæ, et dextera tua *suscepit* (heb. suffulcit) me. Ps., XVII, 36.

écrit : *Jéhova dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite (a).* »

5. R. Saadia-Gaon, sur le texte de Daniel, VII, 13 :

« *Et voici que venait comme le Fils de l'homme.*

Ceci est le Messie notre Juste.

» *Et on le présenta devant l'antique des jours.*

Ainsi qu'il est écrit : *Jéhova dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite (b).* »

6. R. Isaac Arama, commentaire sur le chapitre XLVII de la Genèse :

« *Ta naissance de la matrice est comme la rosée de l'aurore.* Nous ne trouvons personne, aucun prophète, qui ait prédit sa naissance avant que fussent nés son père et sa mère, excepté le Messie notre Juste (c). C'est ce qu'indiquent ces paroles du texte : *Dès avant l'existence du soleil, son nom était l'ENGENDRÉ (d).* Car même avant la création du soleil le

(a) ר' פרחיה בשם ר"ל פתח ותתן לי מגן ישעך וימינך
תסעדני לְע"ל הקב"ה מושיב למה"מ לימינו שג' נאם י"י לֵאדְנִי
שֶׁב לְיָמֵינִי :

(b) וארו עם ענני שמיא כבר אנש אתי . זהו משיח דקנו
ועד עתיק יומיא הקריבוהי . כדכתיב נאם י"י לֵאדְנִי שֶׁב
לְיָמֵינִי :

(c) Le Rédempteur attendu par l'ancienne Synagogue, est appelé en hébreu משיח דקנו, ce qui signifie à la fois le *Messie notre Juste*, et le *Messie notre justification*. Dans l'un et l'autre sens il équivaut à בַּצְדִּיקָנוּ, *notre justificateur*, qui opère notre justification. Voyez tome 1^{er}, note 7, page 97.

(d) Ps. LXXII, 17, selon l'héb. Le terme יָבוֹן dans ce verset, de la racine בָּן, a été rendu très-heureusement par *filia-*

nom de notre Messie était fort et solide, et il était assis à la droite de Dieu. Et c'est ce que dit aussi le Psalmiste : *Assieds-toi à ma droite*. Et son trône a été affermi par la grâce, et il s'y est assis (a). »

7. R. Obadie Seforno, commentaire sur le ps. cx :

« Le chantre sacré a composé ce psaume en vue du Messie, et il dit : *Jéhova dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite*. Ce qui signifie : Ne te manifeste pas encore, mais assieds-toi à ma droite, et que les Anges se tiennent à ma gauche.

» *Tu es Pontife pour l'éternité*. Tu seras éternellement pontife-docteur, enseignant la loi et les préceptes que j'ai écrits pour l'instruction de mon peuple (b). »

8. Le Zohar, partie première, fol. 30, col. 117, explique également du Messie ces paroles du psaume *Dixit Dominus Domino meo*.

bitur, verbe latin que les hébraïsants chrétiens ont formé exprès pour donner une idée exacte de ce verbe hébreu sur lequel nous aurons à parler plus loin, dans la seconde partie.

(a) מרחם משחר לך על ילדתך · לא מצינו אדם ונביא שיתנבא לידתו קודם לידת אביו ואמו כ"א משיח בדקנו ולזה רמז לפני שמש ינון שמו כי אפילו קודם בריאת השמש היה חזק וקיים שמו של משיח והיה יושב בימין האל וזה שאמר שב לימיני והוכן בחסד כסאו וישב עליו :

(b) זה המזמור חיבר המשורר על המשיח ואמר נאם וגו' לא תגלה עדיין אבל תישב לימיני ומלאכי השרת על שמאלי : אתה כהן לעולם שתהיה לעולם כהן מורה על דברתי על התורה והמצוה אשר כתבתי להורותם :

9. Enfin, nous donnons le passage suivant du Médrasch-Beréschit rabba, de Mosché-Haddarschan (a), qui peut être considéré comme le pendant de celui que nous avons rapporté au n° 4 de ce paragraphe :

« *Et Ruben leur dit, afin de le (b) sauver de leurs mains, et de le rendre à son père : Ne répandez pas le sang. Jetez-le dans une fosse du désert, mais ne mettez pas la main sur lui (c). C'est ce que dit l'Écriture : Vous vous jetez sur l'orphelin, et vous préparez la perte de votre ami (d). Et dans un autre verset : Nous avons été orphelins et sans père (e).* R. Berahhia enseigne : Dieu saint, béni soit-il, adresse à Israël ces paroles : Vous dites devant moi, *Nous avons été orphelins et sans père*, le Rédempteur aussi, qu'un jour je susciterai du milieu de vous, sera sans père, car il est écrit : *Voici un homme, GERME est*

(a) Ce *Médrasch-Rabba* est rédigé d'après le plan de celui de Rabba-bar-Nahhméni, dont nous avons parlé au tome 1^{er}, page 156. Mais il en diffère en un grand nombre d'endroits où il est plus franchement chrétien. On en trouve des extraits dans les controversistes qui ont combattu le judaïsme. Raymond Martin en avait un manuscrit entre les mains. Porchetti en possédait un autre. Chr. Helvicus dans ses *Elenchi hebraici* dit aux juifs : « Vous avez Mosché Haddarschan en manuscrit, et je sais où il en existe un exemplaire. » Malheureusement ce livre a disparu, grâce à la mauvaise foi du fanatisme juif. Voyez tome 1^{er}, note 30, pages 187 suiv.

(b) C'est-à-dire, Joseph, une des principales figures, comme l'on sait, de Jésus-Christ.

(c) Gen., xxxvii, 22.

(d) Job, vi, 27.

(e) Lam., v, 3.

son nom, et il germera de dessous soi (a). Et ainsi dit aussi Isaïe : Et il montera comme un rejeton devant soi, et comme une racine qui pousse d'une terre aride (b). Et David a prophétisé à son sujet (c) : Ta naissance de la matrice est comme la rosée du matin (d). »

§ V.

Pour l'intelligence du sujet que nous avons à traiter dans le présent paragraphe, nous devons prier ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec la langue sainte, de se donner la peine de jeter un regard sur l'alphabet que nous avons placé en tête du tome 1^{er}. Ils y verront que la lettre *mem*, מ, prend à la fin du mot la forme soit d'un carré parfait, ם, soit d'un carré long ם (e). Le ם ou ם, qui ne se place jamais qu'à la fin des mots, s'appelle pour

(a) Zacharie, vi, 12.

(b) Is., lIII, 2.

(c) Ps., cx (Vulg. cix, 3).

(d) ויאמר אליהם ראובן וגו' ה"ד אף על יתום תפילו ותכרו על רעכם זה שאמר הכתוב יתומים היינו ואין אב אב רבי ברכיה אמר הקב"ה לישראל אתם אמרתם לפני יתומים היינו ואין אב אף גואל שאני עתיד להעמיד מכם אין לו אב שנ' הנה איש צמח שמו ומתחתיו יצמח וכך אמר ישעיהו ויעל כיונק לפניו ועליו דוד אמר מרחם משחר לך על ילדותיך :

(e) Les scribes hébreux font usage de ce dernier pour allonger les mots, afin de remplir la ligne; car en hébreu, comme en arabe, jamais on ne divise le mot pour en renvoyer une partie à la ligne suivante.

cette raison, *mem final*. Par opposition, la figure ׀, qui se place au commencement et au milieu des mots, s'appelle, *mem initial*.

Les rabbins donnent au *mem initial* le nom de *mem ouvert*, et ils désignent le *mem final* sous le nom de *mem fermé*, parce qu'il est clos par en bas tandis que le premier ne l'est pas.

Le texte de la prophétie où Isaïe annonce la naissance miraculeuse de l'enfant Sauveur (a), offre une irrégularité frappante dans l'orthographe du premier mot du verset six, למרבה, *lemarbé*. Le substantif *marbé*, précédé de la particule préfixe ל, commence par un *mem final*; manière d'écrire insolite dont on ne trouve d'exemple nulle part ailleurs dans le code hébreu.

La Synagogue enseignait que ce *mem fermé* du terme *lemarbé* indique un grand mystère dans la manifestation du Messie; c'est-à-dire, la pureté toujours intacte de la glorieuse Mère de Jésus-Christ, Notre adorable Seigneur. Pour expliquer ceci, il est nécessaire de faire observer qu'en hébreu le très-saint nom de Marie commence par la lettre *mem*, et se termine par la même lettre : מרים. Fermée avant et fermée après, la Reine des Anges de pureté conserve son intégrité au commencement et à la fin. Vierge elle est née, Vierge elle a été portée triomphante dans le ciel. Vierge avant sa bienheureuse maternité, Vierge après être devenue la Mère de son Dieu qu'elle enfanta

(a) Is., ix, 5 seqq.

sans la moindre douleur, parce que la malédiction d'Eve ne pouvait l'atteindre (a).

En outre, d'après les Docteurs de la Synagogue, le *mem* final du nom *Adam*, אדמ, désigne la sainte Personne du Messie (b).

Venons-en maintenant aux autorités.

1. Talmud, traité Schabbat, fol. 104 recto :

« Le *mem* fermé indique une proposition fermée, cachée, mystérieuse (c). »

Glose de R. Salomon Yarhhi sur cet endroit : « Il y a certaines choses qu'il est permis d'expliquer publiquement, et il en est d'autres que tu as l'obligation de tenir secrètes (d). »

On a vu dans le traité de la très-sainte Trinité de notre tome 1^{er}, comme aussi dans la note 30, pages 187 et suiv., que la connaissance des hauts mystères

(a) *Maria fuit expers maledictionis Evæ, quia peperit sine dolore. Index de la Somme de saint Thomas dont nous nous abstenons de reproduire le texte un peu ingénu.*

Tria denique mala Evæ a tribus bonis Mariæ probantur exclusa. Nam Evæ dictum est, In doloribus et in tristitia paries, etc. Nulla fieri potuit gravedo concipienti (Mariæ), nulla tristitia parturienti. S. Aug., De Temp. in Nat. Dom., vii, t. xvi, p. 1025, éd. de Venise in-4°.

(b) Saint Augustin, dont nous répétons toujours avec bonheur les paroles d'or, dit dans son ix^e sermon sur la Nativité de Notre-Seigneur : *Quoniam sicut Adam ex terra virgine figuratus est, ita et Christus ex Virgine natus agnoscitur. Ibid., p. 1029.*

(c) ם'סתומה מאמר סתום :

(d) יש דברים שניתן רשות לדורשן ויש שאתה מצווה
לסותמן :

de la Religion était circonscrite, avant la venue du Messie, dans un cercle restreint de Docteurs et d'âmes élues. Yarhhi, certes, n'avait pas ici en vue les saints mystères de notre Religion, cependant il n'a pu se dispenser de répéter la règle de l'ancienne Synagogue, afin de donner à notre passage du Talmud le sens que l'on y a toujours attaché.

2. Talmud, traité Sanhédrin, fol. 94 recto :

« Rabbi Thanhithum dit : Bar-Kappara enseignait à Tzipporé (a) ce qui suit : Pourquoi le *mem* de לִמְרֵבָה est-il fermé tandis qu'il est ouvert dans tout le reste de l'Écriture (lorsqu'il n'est pas à la fin du mot)? Parce que Dieu saint, béni soit-il, n'ayant pas voulu se déterminer à faire d'Ezéchias le Messie, la terre intercédait pour lui, et l'Ange qui préside au monde intercédait aussi pour lui ; alors une voix du ciel (b) fit entendre ces mots : רָזִי לִי רָזִי לִי, *j'ai mon secret à moi, j'ai mon secret à moi* (c). »

(a) Ville grande qui, à en croire le Talmud, avait cent quatre-vingt mille marchés de comestibles. Qu'on juge de la population ! Voyez ce que nous avons dit de cette ville au tome 1^{er}, page 148.

(b) Une voix que Dieu fit entendre comme descendant du ciel. Cette voix par laquelle, disent les rabbins, Dieu manifesta sa volonté, s'appelle en hébreu, בַּת קוֹל, *filie de la voix*. Cette expression hébraïque désigne aussi l'écho.

(c) אמר ר"ת דרש ב"ק בצפורי מפני מה כל מ' שבאמצע תיבה פתוחה וזה סתום בקש הקב"ה לעשות מזקיהו משיח אמרה מדת הדין וכו' לכך נסתתם וכו' יצתה בת קול ואמרה רזי לי רזי לי :

3. Zohar, partie première, fol. 14, col. 53.

« Le *mem* fermé se maintient entier comme la mère céleste qui est elle-même ce *mem* fermé, ainsi que nous le savons par le mystère (a) du mot לְבַרְבָּה d'I-saïe (b). »

4. Livre *Megallé-Amukot* cité dans le *Yalkut-Hhadassch*, article מְשִׁיחַ, n° 108 : « De même que le *mem* final du nom Adam dénote le Messie, ce qui est chose notoire : car le nom אָדָם, Adam, se compose des initiales des noms אָדָם, Adam, דָּוִד, David, מְשִׁיחַ, Maschiahh (Messie) : de même aussi le Messie est indiqué par le *mem* fermé du mot לְבַרְבָּה, ainsi que nos Docteurs l'ont enseigné dans le chapitre *hhélek* du Talmud (c). »

§ VI.

La pierre que Daniel remarqua dans sa vision (d), et qui se détacha de la montagne, sans l'opération d'aucun homme, c'est de l'aveu des rabbins, le Messie descendant du ciel sur la terre. Car le texte sacré met

(a) Ou, dans le mystère.

(b) וּמֵאֵת דָּא דְּאִיְהִי ה' פִּלְגָא דְּקִיְהָרָא אֲתֵעְבִיד ׀ סִיְהָרָא
בְּשַׁלְיָמוֹ וְקִיְיִמָּא כְּבוֹנָא דְּאִיְמָא עֲלָאָה דְּאִיְהִי ׀ סֲתִימָא כְּמָה
דְּאִוְקִימָנָא צְרִזָּא לְבַרְבָּה הַמְשֵׁרָה :

Littéralement : Et de cette lettre qui est le ה, demi-lune ☾, se fait le ׀, pleine lune, qui subsiste comme la mère céleste qui est elle-même le ׀ fermé, ainsi que, etc.

(c) כְּמוֹ שֶׁמִּן סֵתוּמָה שֶׁל אָדָם רוּמֵז עַל מְשִׁיחַ כִּידוּעַ כִּי
אָדָם הוּא הַר"ת שֶׁל אָדָם דוּד מְשִׁיחַ כִּן נְרִמֵז מְשִׁיחַ בָּם
: סֵתוּמָה שֶׁל לְבַרְבָּה הַמְשֵׁרָה כְּמוֹ שֶׁאָמְרוּ בַּפ' חֶלֶק :

(d) Daniel, II, 34, 35.

souvent הרים, *montagne*, pour שמים, *cieux*. Nous en citerons la preuve suivante, qui est incontestable. Le magnifique cantique de David qui forme le chapitre xxii du deuxième livre des Rois (II. Samuel), est répété textuellement dans le psaume xviii selon l'hébreu. Le verset 8 offre dans un seul mot une exception à cette conformité. Au livre des Rois le texte original dit : « La terre émue s'est agitée, les fondements des *cieux* se sont ébranlés, » tandis que celui du psaume porte : « La terre émue s'est agitée, les fondements des *montagnes* se sont ébranlés. » Outre que ces *montagnes* correspondent aux *cieux* du texte analogue, elles sont opposées à la *terre* dont nous n'avons pas besoin de dire que les *montagnes* font partie.

Le saint roi David, dans la fermeté de sa foi, ne perdait jamais de vue l'assurance que le Seigneur lui avait donnée, de *faire sortir de ses reins, longtemps après sa mort, un descendant qui sera le fils de Jéhova, et dont Jéhova sera le père (a)*. C'est dans cette espérance qu'il dit : « Je lève les yeux vers les *montagnes* d'où viendra mon secours. Mon secours viendra de Jéhova qui a créé le ciel et la terre. »

Nous consacrerons plusieurs pages de la seconde partie de ce tome à la *pierre qui était Jésus-Christ (b)*.

(a) Cumque completi fuerint dies tui, et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo regnum ejus. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in filium. II. Rois, vii, 12, 14.

(b) Petra autem erat Christus.

§ VII.

Il résulte clairement de tout ce qui a été dit dans ce chapitre, que la naissance du Christ devait avoir lieu d'une manière surnaturelle; en outre, que ce miracle devait être précisément celui que les Apôtres ont publié dès le premier moment de leur prédication, et que dans la suite les Évangélistes, écrivant sous l'inspiration du *Père des lumières* ont consigné dans le livre de la *bonne nouvelle*. Nous voulons dire, que le Sauveur du monde était né d'une mère toujours Vierge.

C'est ce qui a forcé le Talmud à appliquer à l'avènement du Christ ces paroles de Michée : « C'est pourquoi Dieu les livrera (les Hébreux) jusqu'à ce que celle qui doit enfanter enfante (a). »

1. Talmud, traité Sanhédrin, fol. 98 verso : « Rab disait : Le fils de David (b) ne viendra que lorsque l'empire impie aura étendu sa puissance sur Israël pendant neuf mois; car il est écrit : C'est pourquoi il les livrera jusqu'à ce que celle qui doit enfanter enfante (c). »

(a) Propter hoc dabit eos usque ad tempus in quo parturienti pariet. Michée, v, 3.

(b) *Fils de David* est un des noms donnés au Messie dans les livres rabbiniques. Saint Matthieu commence son Évangile par : Liber generationis Jesu Christi filii David, etc.

(c) אמר רב אין בן דוד בא עד שתפושט המלכות הרשעה על ישראל תשעה חדשים שנא' לכן יתנס עד עת ילדה ילדה :

Glose de R. Sal. Yarhhi : « *L'empire impie, c'est l'empire romain (a).* »

2. Talmud, traité Yoma, fol. 10 recto :

« R. Yehuda dit au nom de Rab : Le fils de David ne viendra que lorsque l'empire d'Edom aura étendu sa puissance sur toute la terre pendant neuf mois. Car il est écrit : C'est pourquoi Dieu les livrera jusqu'à ce que celle qui doit enfanter enfante (b). »

Il faut remarquer ici que, sous la dénomination d'*Edom*, les rabbins entendent Rome¹⁹, et que par conséquent dans cette tradition on reconnaît sans peine, non pas leur Messie imaginaire, mais bien le véritable Messie, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, Michée, qui marche sur les traces d'Isaïe au point de répéter quelquefois ses prophéties mot à mot (c), parle ici d'une époque où *celle qui doit enfanter enfantera*. La tradition consignée dans ces deux passages du Talmud enseigne que ces paroles du prophète ont trait à l'avènement du fils de David. Or, puisque Michée dit : *celle qui doit enfanter*, une prédiction relative à cette femme extraordinaire devait être généralement connue parmi le peuple hébreu. Et où, nous le demandons, trouve-t-on cette prédiction, si ce n'est

(a) מלכות הרשעה · מלכות רומי :

(b) א"ר יהודה א"ר חזן בן דוד בא עד שתפשוט מלכות אדום בכל העולם כולו תשעה חדשים שני' לכן יתנם עד עת ילדה ילדה :

(c) Michæas suppar et æmulus est Isaïæ, imo ad verbum subinde idem cum eo dicit. Corn. a Lap., Canon vi in min. prophetas.

dans la célèbre prophétie d'Isaïe, *Voici qu'une Vierge*, etc., qui rappelle une tradition populaire ?

D'un autre côté, quand naquit Jésus-Christ ? N'est-ce pas après que furent écoulés les *neuf mois* de la domination universelle des Romains, domination qui s'aggravait sur Israël plus que sur toutes les autres nations ? Car l'intention du Talmud, ou plutôt celle de la tradition qu'il rapporte, n'est point d'exclure le *plus* : il ne fixe que le *moins* ; *neuf mois*, parce qu'il est parlé dans le texte d'enfantement qui dans le cours ordinaire de la nature n'a lieu qu'après une gestation de neuf mois. Ceci, bien entendu, selon la manière de raisonner des rabbins que nous combattons en nous servant de leurs propres armes.

D'après le Talmud de Jérusalem que nous citerons plus bas, la naissance du Messie devait précéder la ruine du second temple de Jérusalem ; et en effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ est né soixante-dix ans avant cet événement. Quand la ville déicide et impénitente était sur le point de subir l'effet des terribles malédictions dont Moïse avait menacé l'infidélité d'Israël, les juifs chrétiens qui composaient à Jérusalem la première Eglise, se retirèrent tous à Pella, ville de la Pérée, c'est-à-dire, du pays d'au delà du Jourdain, donné autrefois en héritage aux deux tribus et demie (a). Un avertissement du ciel les avait prévenus que le moment était arrivé de se conformer à ce qu'avait prescrit Notre-Seigneur : Cum ergo videritis

a) Eusèbe, II. E., lib. III, cap. v.

abominationem desolationis... tunc qui in Judæa sunt fugiant ad montes (a).

Le Talmud affirme que cent quatre-vingts ans avant la ruine du temple de Jérusalem les Romains devinrent maîtres de la Judée. « Cent quatre-vingts ans, dit-il, avant que fût ruiné le temple, l'empire impie s'étendit sur Israël (b). »

Glose de R. Sal. Yarhhi : « *L'empire impie, Rome (c).* »

Le livre historique *Schébet-Yehuda* dit que « du temps de l'empereur Auguste, les Romains dominaient jusqu'aux extrémités du monde (d). »

C'est précisément sous le règne de cet empereur que naquit à Bethléem le Messie Jésus-Christ.

Ajoutons encore une réflexion. Si ce n'eût pas été la tradition constante de la Synagogue que le Messie devait naître d'une vierge, et qu'il ne fût pas effectivement né d'une vierge, rien n'aurait dû engager les Apôtres et les premiers disciples à ne pas reconnaître comme père de Jésus-Christ saint Joseph, issu de

(a) Matt., xxiv, 16; xiii, 14; xxi, 20.

מאה ושמונים שנה קודם שנחרב הבית פשעה מלכות
הרשעה על ישראל :

Traité Schabbat, fol. 15 recto; traité Aboda-Zara, fol. 8 verso.

מלכות הרשעה רומי (c)

Cette glose est répétée dans les deux endroits du Talmud que nous venons d'indiquer.

הרומיים בעת ההיא מושלים היו עד סוף העולם :

(d) fol. 2 recto.

l'auguste famille de David, époux légitime de la bienheureuse Vierge. Ils n'avaient aucun besoin d'attribuer à leur maître une naissance tellement extraordinaire, si peu croyable, que cette supposition, si c'en eût été une, ne pouvait que nuire à la doctrine qu'ils cherchaient à répandre. Pourquoi auraient-ils contredit de gaieté de cœur l'opinion générale de leur nation qui attribuait la naissance du divin Enfant à l'union des époux que nous, chrétiens, savons être morts tous deux dans l'état de virginité ? Nous avons déjà dit au tome 1^{er} (a) que les juifs regardaient Jésus-Christ comme le fils de l'époux de Marie, ou plutôt l'Apôtre nous l'apprend : *ut putabatur filius Joseph* (b). Mais il était du devoir des Apôtres du christianisme de prêcher la vérité tout entière, et d'annoncer les mystères les plus incompréhensibles, au risque de choquer l'orgueil de la sagesse humaine.

La première Eglise, qui prit naissance à Jérusalem, ainsi que nous l'avons déjà dit, se composait de plusieurs milliers de juifs (c). Ceux-ci, en admettant la doctrine chrétienne, ont dû nécessairement professer que Marie, qui alors vivait encore, était véritablement Vierge bien qu'elle eût donné le jour au Messie-Jésus.

(a) Note 29, page 181.

(b) Luc., III, 23. Cf. *ibid.*, IV, 22; Joa., I, 45; VI, 42.

(c) Voyez Actes des Apôtres, chap. II.

§ VIII.

Ceci nous conduit naturellement à parler du célèbre verset qui précède dans le texte de Michée celui dont nous venons de nous occuper. « Et toi, Bethléem d'Ephrata, qui es trop petite (a) pour compter parmi les villes (b) de Juda, c'est de toi que me sortira celui qui sera le dominateur d'Israël. Et ses issues sont de l'antiquité, des jours de l'éternité (c). »

De tout temps il était reconnu que cette prophétie regardait le Messie. Lorsque Hérode demanda aux princes des prêtres et aux scribes, dans quelle localité de la Judée devait naître le Messie, ils répondirent sur-le-champ, et sans hésiter : *A Bethléem de Juda, conformément à ces paroles du prophète : Et toi, Bethléem d'Ephrata, etc. (d).*

(a) Nonne Scriptura dicit quia... de Bethleem castello, ubi erat David, venit Christus? Joa., vii, 42.

Il y a dans le texte grec : ἀπὸ Βηθλέεμ τῆς κώμης. Le terme grec κώμη, que saint Jérôme rend généralement par *castellum*, signifie un petit village, hameau, petite commune. Voyez Grotius sur ce verset.

(b) Texte. Dans les *milliers* de Juda, באלפי יהודה; parce que dans le principe la division des cités se réglait d'après les chiliades.

(c) Et tu Bethleem Ephrata parvulus es (l'heb. ajoute, *ut sis*) in millibus Juda ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel : et egressus (au pl.) ejus ab initio, a diebus æternitatis.

(d) At illi dixerunt ei : In Bethleem Judæ : sic enim scriptum est per prophetam : Et tu Bethleem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel. Matth., ii, 5, 6.

Il est de fait que les rabbins, si on leur adressait dans ce moment l'interrogation d'Hérode, ne pourraient pas répondre autrement que les princes des prêtres et les scribes de Jérusalem, à moins de se mettre en opposition avec la doctrine traditionnelle de la Synagogue, dont nous allons citer quelques passages.

1. Paraphrase chaldaïque du verset de Michée : « De toi sortira devant moi le *Messie*, pour être fait dominateur sur Israël (a). »

2. Talmud de Jérusalem, traité *Berachhot*, fol. 5 recto : « D'où sort-il (le Messie)? De la ville royale de Bethléem de Juda (b). »

3. *Médrasch-Rabba* sur les Lamentations, I, 16 (c) : « Où demeurent ses parents (du Messie)? Dans le quartier Birat-Arba (d) de Bethléem de Juda (e). »

4. Commentaire de R. Salom. Yarhhi sur le texte de Michée :

(a) מינך קדמי יפוק משיחא למהוא עביד שולטן על
ישראל :

(b) מן הז הוא מן צירת מלכא דבית לחם :

(c) Fol. 68, col. 3.

(d) בירה signifie proprement, *palais, habitation d'un prince*; et par extension, *ville de la résidence royale*. On pourrait donc traduire, dans la résidence royale d'Arba. Nous avons traduit dans le texte conformément au commentaire que nous citerons dans la note suivante.

(e) והיכן שרין צבירת ערבה דבית לחם יהודה :

Commentaire *Matthenot Kehunna* : Birat-Arba est le nom d'un quartier de Bethléem de Juda.

שם מקום דבית לחם יהודה :

« *Et toi, Bethléem d'Ephrata... trop petite pour compter parmi les villes de Juda. Tu aurais dû être la moindre des familles de Juda, à cause de l'objet indigne qui se trouve au milieu de toi, Ruth la Moabite. Cependant c'est de toi que me sortira le Messie fils de David. C'est ainsi qu'il est écrit aussi ailleurs : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtaient est devenue la tête de l'angle (a).*

» *Et ses issues sont de l'antiquité. Ainsi qu'il est écrit (b) : Avant la naissance du soleil son nom a été l'engendré, le fils (c).* »

5. R. David Kimhhi et Aben-Ezra, dans leurs commentaires sur ce texte, reconnaissent également que notre prophétie de Michée doit s'entendre du Messie.

Ainsi, le prophète après avoir annoncé dans le verset 2 que le Messie, en tant qu'homme, sera originaire de Bethléem, continue dans le verset suivant en précisant l'époque de sa naissance, et en signalant en même temps l'heureuse Mère de l'Homme-Dieu. Le Seigneur, dit-il, livrera Israël aux Assyriens, aux Chaldéens et aux Grecs, jusqu'à ce que la très-sainte Mère de Dieu ait donné au monde le Christ qui sera le Rédempteur et Sauveur d'Israël, aussi bien que

(a) Ps. cxviii, 22.

(b) Ps. lxxii, 17. Voyez plus haut, page 52, note d.

(c) ראוי היית להיות צעיר במשפחות יהודה מפני הפסולת רות המאביה שבך · ממך יבא לי משיח בן דוד וכה"א אבן מאסו הבונים היתה לראש פנה · ומוצאותיו מקדם לפני שמש
 יבן שמו :

de tous les autres peuples de la terre. C'est lui qui les rendra à la liberté; car servir fidèlement Jésus-Christ, c'est l'unique manière de posséder la vraie liberté, ainsi que nous l'apprend le grand Apôtre des Gentils : *Or, le Seigneur est esprit : et où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté* (a).

(a) Deus autem spiritus est. Ubi autem spiritus Domini ibi libertas. II. Cor., III, 17. Cf. Gal., II, 4; Rom., VIII, 21; et les commentaires de Corn. a Lap., de Tirin, d'Em. Sa, de Menochius, de Gordon.

CHAPITRE III.

Nous en venons maintenant aux autorités de la Synagogue, qui prouvent que notre exposition de la prophétie d'Isaïe est d'accord avec ce qu'enseignait la vraie religion dès avant l'incarnation du Verbe divin. Quelques-uns des rabbins qui combattaient les dogmes chrétiens avec un fanatisme exalté, et qui semblaient ne se plaire qu'à blasphémer contre Jésus-Christ, le *Sauveur d'Israël* qu'ils méconnaissaient, ces mêmes rabbins ont cependant laissé échapper des aveux précieux pour nous; leur propre tradition, comme une nécessité de fer, les obligeait de glorifier souvent malgré eux, comme le démon, la sainteté de Jésus-Christ (a). C'est ainsi que la vérité tôt ou tard se montre au grand jour malgré que des hommes de mauvaise foi cherchent à la comprimer.

Prions Dieu que les cœurs droits parmi les Israélites qui, frappés de l'inanité de la doctrine pharisaïque, cherchent de bonne foi la vérité religieuse, que ces esprits flottants entre le christianisme et le judaïsme, et grâce au Seigneur, leur nombre va en

(a) Comme Notre-Seigneur ne voulait se soustraire à aucune humiliation, il laissa, pour ainsi dire, dormir sa toute-puissance quand le démon eut l'audace de le tenter. Mais celui-ci fut bientôt contraint de l'adorer publiquement, et de confesser sa divinité. « Videns autem Jesum a longe, dit saint Marc, cucurrit et *adoraviteum*; et clamans voce magna dixit : Quid mihi et tibi, *Jesu Fili Dei altissimi?* » v, 6, 7.

augmentant, ouvrent les yeux en lisant ces aveux si clairs de la Synagogue. Nous leur dirons avec le saint Apôtre leur frère : « Pesez, examinez, et choisissez le bon parti (a). »

Nous classerons les témoignages que nous avons à citer, selon l'ordre du texte d'Isaïe, en commençant par le chapitre VII. Toutefois nous les ferons précéder d'un passage du Zohar, d'autant plus important au point de vue de la conversion des juifs, un des principaux objets de nos travaux, que leurs rabbins regardent ce livre comme divinement inspiré, et attribuent une vertu surnaturelle à chacun des mots qui y sont contenus (b).

§ I^{er}.

Voici donc comment s'exprime ce livre au sujet du verset 11 du chapitre VII d'Isaïe.

« *Demande un SIGNE (c). Un vrai signe, car toutes*

(a) *Omnia autem probato : quod bonum est tenete.*
I. Thess., v, 21.

(b) Les juifs ont plusieurs pratiques superstitieuses fondées sur les vertus qu'ils supposent aux paroles du Zohar. Les rabbins assurent qu'il suffit, à certaines heures propices, de lire quelques paroles de ce volume qu'ils appellent *sacré*, וְנִקְרָא הַקְּלוֹן, sans même les comprendre le moins du monde, pour obtenir des guérisons miraculeuses, et des grâces particulières. Voyez ce que nous avons dit du Zohar dans le tome I^{er}, pages xv, 455, 457, 458.

(c) Le terme אֵימָה du texte signifie proprement, *un signe*, de la racine אָמַה, *signe de quoi que ce soit*. Nous indiquons deux de ces *signes* pour faire comprendre l'espèce de jeu de mots employé dans notre passage du Zohar. 1. *Signe*

choses sont comprises dans le mystère des lettres (a). Et ainsi il est écrit aussi de Rahab : *Et vous me donnerez un signe de vérité* (b). Ceci est la lettre *vav*, ו, qui est nommée, *lettre de vérité*.

» *Descends dans l'abîme* (b). Ceci est le deuxième *hè*, ה, du nom sacré tétragrammaton.

» *Ou monte dans les hauteurs* (c). Ceci est la lettre *yod*, י, par laquelle commence le saint nom.

» Tel est le mystère de ces paroles : *Demande un signe de* (d) *Jéhova ton Dieu* : demande une lettre du saint nom *Jéhova* (e). »

d'une vérité divine, d'une promesse divine ; c'est-à-dire, un miracle, un prodige. Lorsque Dieu fait un miracle, ce n'est certes pas pour amuser ceux qui en sont témoins, mais bien pour confirmer une vérité dont il veut qu'ils soient convaincus, ou, ce qui revient au même, pour affermir leur foi, comme aussi pour dissiper en un instant les ténèbres de l'incrédulité. 2. *Signe d'un son* ; c'est-à-dire, une lettre de l'alphabet. Cette signification ne se rencontre pas dans le Vieux Testament, mais elle est fréquente dans les livres hébreux les plus anciens. Nous devons avertir que dans le premier sens le pluriel est אחרות, et que dans le second sens le pluriel est אחריות.

Voyez plus loin notre note 20.

(a) Une lettre de l'alphabet, אות ממש

(b) *Detisque mihi verum signum* (heb. signum veritatis). Jos., II, 12.

(c) Le Zohar continue à commenter le texte d'Isaïe.

(d) Le texte porte : *Demande un signe* ממש מ'אִפְרֵסֵי *de Jéhova*. Le Zohar se prévaut de la signification littérale de cette préposition.

(e) שאל לך אות · אות ממש דכלהו הו נעלין ברזא

Pour bien entendre ce passage, il faut se rappeler ce que nous avons développé longuement dans notre tome 1^{er} au sujet de la signification cabalistique des quatre lettres qui composent le nom ineffable et tétragrammatique, יהוה : savoir, que la première lettre, le י, est la *couronne suprême* : le point *primordial, formel, intellectuel*, etc., d'où émanent, c'est-à-dire, *procèdent* deux autres essences mystérieuses ; que le *point primordial* n'est autre chose que ce que les théologiens chrétiens appellent le *Principe*, le *Père existant de lui-même*, *ingenitus*, la *première Hypostase*. Le second ה, quatrième et dernière lettre du nom divin, est au fond le même que le ה, deuxième lettre du nom, qui est la *deuxième vertu divine* appelée la *mère céleste*, parce qu'avec la première vertu elle produit une *troisième vertu divine*. Toutefois le deuxième ה a cela de particulier qu'il est nommé *Divinité terrestre*, désignant la divinité descendue sur la terre, unie hypostatiquement à un corps

דאָטונן וכן ברחב מה כתיב ונתתם לי אות אמת דא את
 ויז העמק שאלה דא אות ה"א בתראה דבשמא קדישא ודא
 איהו רזא דכתיב שאל לך אות מעם י"י אלהיך אות משמא
 קדישא :

Ce passage du Zohar n'est pas dans nos exemplaires imprimés, et l'on devine bien pourquoi ; mais, par une providence dont nous rendons grâce au Seigneur, nos adversaires religieux n'ont pas songé à le faire disparaître des autres livres où il est cité. Nous avons donc retrouvé ce passage important dans le commentaire *Keli-paz*, כלי פז, qui le donne textuellement. Voyez la grande Bible rabbinique d'Amsterdam, t. III, fol. 24, col. 3, sur Isaïe, VII, 14.

terrestre. Le י dont le caractère essentiel est de *lier par un lien d'amour*, et qui s'appelle *Esprit*, est le *fil*s de י et de ן (a).

Le prophète, d'après l'explication du Zohar, aurait donc fait à Achaz la proposition suivante : « Demande une *lettre* (b) de *Yélova* ton Dieu ; c'est-à-dire, une des choses que désignent les quatre lettres qui composent ce nom adorable. Descends jusqu'au deuxième ן ; c'est-à-dire, demande le miracle de l'*humanité* du Verbe éternel se faisant chair et *fil*s de l'*homme* dans le temps. Ou monte jusqu'à la lettre י ; c'est-à-dire, demande que la Divinité descende du ciel, si on peut le dire, et rende visible en quelque manière à nos yeux le Dieu que les regards des Anges ne peuvent pas pénétrer. »

Le roi, ainsi que nous l'avons dit, répond par un geste d'incrédulité. Le prophète indigné reprend : « Puisqu'il en est ainsi, Jéhova vous donnera de lui-même une *lettre*, ô maison de David. Voici que la Vierge, etc. »

Il convenait dans cette circonstance que le signe que le Seigneur donnerait de lui-même fût supérieur à ce que le prophète avait proposé. En effet, Isaïe annonce maintenant la réunion des deux miracles qu'il avait proposés comme une alternative, c'est-à-dire, ou l'un ou l'autre seulement. Ces deux miracles for-

(a) Voyez tome 1^{er}, pages 298, note a ; 345, note c, et surtout le chapitre iv, à partir de la page 385.

(b) ארת dans la seconde signification que nous avons indiquée plus haut, note c de la page 71.

ment l'union la plus extraordinaire, union qui surpasse la conception humaine : l'union hypostatique, c'est-à-dire, la plus intime, de la Divinité avec l'humanité, dans cette personne adorable qui est venue *dans le monde* pour rendre hommage à la vérité (a), en disant à son Père : « Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes et les sacrifices expiatoires; alors j'ai dit : *Me voici* (b)! »

« Car, continue le prophète, un enfant naîtra *pour nous*, pas pour lui-même (c); un fils *nous* sera donné, accordé (c). Il sera *Dieu avec nous*, Emmanuel, et n'en sera pas moins *vrai homme*, puisque dans le premier âge il sera nourri de lait et de miel à la manière de tous les autres enfants (d). »

Nous avons déjà vu au tome 1^{er}, page 440; que les autres cabalistes considèrent également dans l'enfant annoncé par Isaïe la *profondeur des mystères des hypostases* de l'Essence divine, et l'incarnation du Verbe éternel.

(a) Exivi a Patre, et veni *in mundum*, dit Notre-Seigneur dans l'Évangile de saint Jean, xvi, 28.

Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati. Ibid., xviii, 37.

(b) Hostiam et oblationem noluit; corpus autem aptasti mihi. Holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : *Ecce venio*. Heb., x, 5-7. Ps., xxxix, 7, 8.

(c) לָנוּ, à nous, pour nous.

Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso. II. Cor., v, 21.

(d) Voyez la note 8.

§ II.

CHAPITRE VII, VERSET 11, DU TEXTE D'ISAÏE.

Le prophète propose à Achaz de demander qu'un miracle s'opère dans le ciel, ou qu'un prodige éclate sur la terre.

1. Paraphrase chaldaïque : « Demandez qu'il vous soit fait un *miracle*, נס, sur la terre, ou qu'il se manifeste à vous un signe dans le ciel (a). »

2. Médrasch-*Thanhhuma* : « Descendez dans l'*abîme*. Demandez que les morts ressuscitent, ou que Coré et ceux de son parti remontent du sein de la terre (b).

» Ou élevez-vous dans les hauteurs, les régions supérieures. Désirez-vous qu'Elie (c) descende vers vous (d)? »

3. Médrasch-Yalkut, deuxième partie, article 276 :

« Descendez dans l'*abîme*. Demandez que des morts ressuscitent, ou que Coré et ceux de son parti remontent du sein de la terre.

(a) שאל דיתעביד לך גס על ארעא או תתחזי לך את בשמיא :

(b) Ce chef de parti et ses adhérents, qui s'étaient élevés contre l'autorité que Moïse tenait de Dieu, périrent ensemble miraculeusement. La terre, s'ouvrant sous leurs pieds, les engloutit avec leurs tentes et toutes leurs richesses. Nombres, xvi, 32.

(c) Nous verrons un peu plus bas que les rabbins ne séparent point le retour d'Elie d'avec la manifestation du Messie.

(d) העמק שאלה שימיו המתים או שיעלו קרם ועדתו :
או הגבה למעלה אם אתה מבקש שירד לך אליה :

» *Ou élevez-vous dans les régions supérieures.* Désirez-vous qu'Elie, sa mémoire soit en bénédiction, descende vers vous (a)? »

La tradition rapportée par les deux médraschim que nous venons de citer a pour objet de faire voir que les paroles du prophète ne regardaient que le Messie. En effet, il a toujours été enseigné dans la Synagogue qu'Elie ne se remontrera sur la terre que lorsque le temps du Christ sera arrivé (b).

4. La tradition des deux médraschim est répétée dans le commentaire du rabbiu Isaac Abarbanel (c).

5. Commentaire de R. Sal. Yarhhi : « Demandez un signe dans les profondeurs de l'abîme, pour obtenir la résurrection d'un mort. Ou élevez-vous dans les régions supérieures, en demandant un signe dans le ciel (d). »

6. Commentaire de R. David Kimhhi : « *Descendez, élevez-vous.* Cela signifie : désirez-vous un signe dans le ciel ou sur la terre (e)? »

(a) Même texte que le précédent; seulement à la fin il y a : אליהו זכרונו לברכה : Elie, que sa mémoire soit en bénédiction.

(b) Les autorités qui établissent cette vérité étant trop nombreuses pour trouver place au bas de cette page, nous renvoyons à notre note 21.

(c) Commentaire sur les derniers prophètes, fol. 15, col. 3, de l'édition d'Amsterdam.

(d) שאל אות בעמקי תהום להחיות לך מת . או הגבה למעלה לשאל אות בשמים :

(e) ופי' העמק והגבה הם תרצה אות בשמים או בארץ :

7. Commentaire intitulé *Minhha-Ghedola*, dans la grande Bible rabbinique d'Amsterdam (a) : « Et il dit : Demandez un signe DE (b) Jéhova, votre Dieu. C'est-à-dire, quand même ce serait un signe que Jéhova votre Dieu se réserve à lui-même, ne donnant à aucun autre le pouvoir de l'opérer. Tel serait, de rappeler des morts à la vie, de faire tomber de la pluie par un ciel serein (c). »

Cette *pluie sans nuage* est encore, ainsi que nous l'avons déjà vu, celle qu'Isaïe annonçait (d) : le *Juste* qui devait *distiller des nuées*, non pas des nuées naturelles, mais de celles par lesquelles l'Esprit-Saint devait ombrager la plus pure des créatures, dès que celle-ci aurait consenti à devenir la mère du Christ.

Cet accord admirable des rabbins à entendre par notre *signe du ciel*, la descente du Verbe divin du ciel en terre, et son incarnation, et par notre *signe de l'abîme*, une résurrection d'entre les morts, est dû uniquement à la constante tradition de l'ancienne Synagogue. Mais, comme les rabbins n'en comprenaient pas la véritable portée, ils ne l'énonçaient pas avec l'exactitude des termes primitifs. Saint Paul qui avait entendu souvent cette tradition dans l'école de Ga-

(a) T. III, fol. 24 recto.

(b) Voyez plus haut, note d, page 72.

(c) גם אמר מעם י"י אלהיך אפי' שיהיה אות שלא נמסר
 ביד שליח אלא ביד י"י אלהיך להחיות מתים .. שיתן מעט
 שלא ביום המעונן :

(d) Voyez plus haut, pages 48, 49, et tome I^{er}, page 8, et page 97, note 7.

maliel, et sans doute aussi dans d'autres lieux où s'enseignait la science religieuse, la répète à peu près dans les mêmes termes que nos rabbins, mais avec plus de précision. Il dit aux Romains, en expliquant un passage du Deutéronome (a) : « *Qui pourra monter au ciel? Cela veut dire, pour en faire descendre le Christ. Ou qui pourra descendre au fond de la terre? Cela veut dire, pour rappeler le Christ d'entre les morts (b).* »

§ III.

Nous avons expliqué :

1. Que dans la lettre du texte original il y a deux participes présents : הרה et ילדת, une *Vierge concevant*, une *Vierge enfantant* ; c'est-à-dire, Marie demeurant Vierge dans ces deux états. Ou, en d'autres termes : une Vierge qui sera une *Vierge concevant*, puis une *Vierge enfantant*.

2. Que le nom imposé à l'enfant miraculeux, *Emmanuel*, signifie que *Dieu sera avec nous*, ou comme s'exprime l'Évangéliste, *habitera au milieu de nous (c)*.

3. Qu'on ne doit pas confondre l'enfant *Emmanuel* avec les deux propres fils d'Isaïe, dont l'un s'appelait *Scheèr-Yaschub*, et l'autre *Maher-Schelal-Hhasch-Baz*.

(a) Deut., xxx, 12.

(b) Quis ascendet in cælum? id est, Christum deducere. Aut quis ascendet in abyssum? hoc est Christum a mortuis revocare. Rom., x, 6, 7.

(c) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. Joa., i, 14.

PREMIER POINT.

Les deux participes présents du texte original annoncent que la bienheureuse mère du Christ sera une *vierge concevant* et une *vierge enfantant*.

1. Commentaire de R. David Kimhhi : « Le prophète se sert de deux participes présents : elle est actuellement concevant, elle est actuellement enfantant (a). »

2. Commentaire de R. Salomon Yarhhi : « Le participe présent הרה, concevant, a une signification future : elle sera actuellement concevant. Nous trouvons un autre exemple du même participe présent qui a une signification future, dans l'endroit où il est parlé de la femme de Manué (b). L'Ange qui lui apparut lui dit : *Car voici que tu seras concevant, et tu enfanteras un fils*. Et ce qui prouve qu'il faut entendre ce participe au futur, c'est que l'Ange venait de dire : « *Voici que tu es stérile, et tu n'as jamais enfanté*, eh bien, tu concevras et enfanteras un fils (c). »

DEUXIÈME POINT.

Le nom imposé à l'enfant du miracle signifie, *Dieu-avec-nous*.

1. Commentaire du R. Sal. Yarhhi : « L'Esprit-Saint l'inspirera, et elle appellera son nom *Emmanuel*, pour

(a) אמר עתה היא הרה ועתה היא יולדת בן :

(b) Juges, XIII.

(c) הרה לשון עתיד הוא כמו שמצינו באשת מנוח שאמר לה המלאך והרית ויולדת בן :

signifier que notre Créateur sera avec nous (a). »

2. Commentaire de Rabbi David Kimhhi. Ce rabbin répète ici l'explication déjà donnée par Sal. Yarhhi, savoir, que l'intention de la *prophétesse*, en appelant son fils *Emmanuel*, devait être que *Dieu serait avec Juda*. Mais suivant son système, qui est de repousser à toute force les sens de l'Écriture, qui pourraient favoriser la doctrine chrétienne, il suppose avec *Yarhhi* que cette prédiction a eu son accomplissement sous le règne d'Ezéchias. Nous ferons voir plus bas que cette opinion est insoutenable.

« Du jour qu'il naîtra, continue Kimhhi, vous aurez la *paix*, et *Dieu sera avec vous*. C'est pour cela qu'elle appellera son nom Emmanuel (b). »

L'Évangéliste nous apprend que le jour où naquit Jésus-Christ, Notre-Seigneur, les Anges chantant, et louant Dieu, firent entendre ces paroles : « *Paix* sur la terre aux hommes de bonne volonté (c). »

3. Commentaire d'Aben-Ezra : « *Emmanuel* veut dire que Dieu les aidera et sera avec eux (d). »

4. Commentaire de R. *Mosché Alschehh* : « Et il

(a) רה"ק תשרה עליה וקראת שמו עמנואל לומר שיהיה
: זורנו עמנו

(b) מיום שיוולד יהיה לכם שלום ויהיה האל עמכם לכך
: תקרא שמו עמנואל

(c) In terra pax hominibus bonæ voluntatis. Luc., II, 14.

Nous avons expliqué plus haut, page 30, note e, la nature de la paix dont parlent ici le saint Évangéliste et le rabbin D. Kimhhi.

(d) הנה עמנואל שהשם יעזרם ויהיה עמנו

dit aussi qu'elle appellera son fils *Emmanuel* pour signifier : Dieu sera avec vous pour vous faire du bien (a). »

Quand saint Matthieu cite la prophétie d'Isaïe, il donne de la même manière l'explication du nom *Emmanuel*. « Et on l'appellera Emmanuel ; ce qui signifie, dit-il, *Dieu avec nous* (b). »

TROISIÈME POINT.

L'enfant *Emmanuel* est différent des deux fils d'Isaïe, *Scheër-Yaschub* et *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*.

1. Commentaire de R. David Kimhhi :

a. « Isaïe a eu deux fils dont l'un s'appelait *Scheër-Yaschub*, pour annoncer et signifier que *les restes de Juda reviendront après la dispersion*(des Juifs).... en outre, que Juda ne sera pas exilé de son pays sitôt qu'Israël. Son deuxième fils, qu'il avait nommé *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*, était un signe et une annonce pour les dix tribus ; savoir, qu'elles seront transportées hors de leur patrie longtemps avant Juda (c). »

(a) וגם אמר שתקרא שמו עמנואל לרמז כי עמכם יהיה להטיב אתכם :

(b) Et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum : Nobiscum Deus. Matth., I, 23.

(c) שני בנים היו לו לישעיהו האחד שמו שאר ישוב לאות ולסימן כי שאר יהודה ישובו עוד אחר הגלות .. ועוד כי לא מיהרו לגלות יהודה כמו עשרת השבטים והבן האחר קרא שמו מהר שלל חש בז לאות ולסימן עשרת השבטים שימהרו ליגלות קודם שבט יהודה :

b. « Si la femme qui est l'objet de ce verset (a) eût été l'épouse du prophète, il l'eût qualifiée de *prophétesse*, ainsi qu'il dit au chapitre suivant : Et j'approchai de la *prophétesse* (b). »

c. « La prophétesse du chapitre VIII, mère de Maher-Schalal-Hhasch-Baz, est l'épouse d'Isaïe. Et il l'appelle prophétesse parce qu'elle était la femme d'un prophète (c). »

d. « De ces paroles du prophète, *l'étendue de ton pays, ô Emmanuel* (d), nous pouvons inférer que cet Emmanuel devait être de race royale (e). »

2. Commentaire de R. Abrah. Aben-Ezra :

a. Ce rabbin distingue dans notre prophétie *trois enfants*, Scheër-Yaschub, Maher-Schalal-Hhasch-Baz et Emmanuel. Seulement il prétend, mais sans fondement et uniquement pour contredire les chrétiens, que ce dernier était fils d'Isaïe aussi bien que les deux autres. Il prouve que Maher-Schalal-Hhasch-Baz était fils du prophète, parce que le texte qualifie sa mère de *prophétesse*. Scheër-Yaschub est appelé expressément au chapitre VII, verset 3, *fils d'Isaïe*. Mais qu'Emmanuel fût aussi fils d'Isaïe, notre rabbin

(a) D'Isaïe, VII, 14.

(b) כי אם היתה אשת הנביא היה אומר הנביאה כמו
שומר ואקרב אל הנביאה :
(c) ואקרב אל הנביאה היא אשתו וקראה נביאה לפי שהיתה
אשת נביא :

(d) Isaïe, VIII, 8.

(e) ועוד שומר מלא רחב ארצך עמנואל משמע כי בן
מלך היה :

n'en apporte, et n'en peut apporter, aucune preuve.

b. « Et la *prophétesse* c'est la femme du prophète. Et elle est appelée ainsi parce que son mari était prophète (*a*). »

3. Commentaire de R. Isaac Abarbanel.

a. Ce rabbin, un des adversaires les plus ardents du christianisme, attribue à l'Eglise faussement, ou peut-être perfidement, l'opinion que l'enfant Emmanuel du chapitre VII d'Isaïe, est le même que Maher-Schalal-Hhasch-Baz du chapitre VIII; de plus, que les deux signes suivants devaient se rencontrer dans le même enfant; savoir, le signe *avant qu'il puisse distinguer entre le bien et le mal*, qui appartient à Scheër-Yaschub (*b*), et le signe *avant qu'il puisse appeler mon père! ma mère!* qui est celui de Maher-Schalal-Hhasch-Baz. Cette opinion gratuitement prêtée par Abarbanel aux Docteurs chrétiens, rencontre nécessairement de grandes difficultés. Le rabbin la réfute en ces termes :

« Si ces hommes nazaréens (*c*) comprenaient l'exposition naturelle des prophéties et leur véritable sens, ils n'auraient pas été arrêtés par cette difficulté (*d*). Car ils se sont imaginé que le garçon dont il est dit, *avant que le garçon sache rejeter le mal*

(*a*) והנביאה אשת הנביא ונקראת כן בעבור שבעלה
 Commentaire sur le chap. VIII. : נביא

(*b*) Voyez plus haut, page 47.

(*c*) Les chrétiens, les sectateurs (adorateurs) de Jésus de Nazareth.

(*d*) Celle qui résulterait, selon le rabbin, du peu de rapport entre la prophétie d'Isaïe et les événements advenus.

et choisir le bien (a), était le même que celui dont il est parlé au chapitre suivant en ces termes, *car avant que le garçon sache appeler, mon père! ma mère!* Mais ceci n'est pas admis chez nous, car ce furent deux garçons distingués l'un de l'autre. Et les prophéties qui les concernent ne furent pas prononcées à la même époque. Car la première est du règne d'Achaz, ainsi que je l'ai déjà dit. Mais le fait qui est articulé au chapitre VII : *Et Jéhova me dit, Prenez une grande feuille (b)*, etc., et l'autre fait annoncé en ces termes : *Et j'approchai de la prophétesse, et elle conçut et enfanta un fils*, etc., tout ceci a eu lieu plus tard. Dans cette dernière circonstance le prophète ne prédit rien qui ait rapport à la délivrance d'Achaz pressé par les deux rois. Elle a déjà été prédite dans la première prophétie. Ici le prophète annonce uniquement la ruine de Damas et celle de Samarie, deux événements qui se sont vérifiés plus tard. Et la prophétesse était l'épouse du prophète (c). »

b. « *Nous voici, moi et les enfants que Jéhova m'a donnés pour être des prodiges et des signes (d)*. Les signes et indices que Jéhova m'a donnés ici, sont mes deux enfants ; Maher-Schalal-Hhasch-Baz, qui indique l'expatriation forcée d'Israël, et Scheër-Yaschub, qui indique que les restes de Juda retourneront au Seigneur qui

(a) Chap. VII, verset 16.

(b) La Vulgate traduit, *librum*.

(c) Voyez le texte fol. 20 recto de l'édition d'Amsterdam, 1641.

(d) Isaïe, VIII, 18.

les recevra miséricordieusement. Tel est le sens de ces paroles du prophète : Nous voici, moi et les enfants que Jéhova m'a donnés pour être des signes et des prodiges en Israël. Il veut dire : Voici que moi, par la prophétie que je publie, et mes enfants par la signification de leurs noms, nous sommes tous trois des signes, des preuves et des prodiges en Israël, pour ce qui arrivera à ce peuple (a). »

§ IV.

CHAPITRE VII, VERSET 16, DU TEXTE D'ISAÏE.

Et même le petit garçon que voici ne saura pas encore distinguer entre le bien et le mal, etc.

Nous avons déjà dit que le sens de ce verset est que la terre de Syrie et de Samarie sera vidée de ses propres rois, Rasin et Phacée, avant que Scheër-Yaschub sache distinguer le mal d'avec le bien.

1. Commentaire de R. Is. Abarbanel : « Et l'exposition que j'approuve le plus, c'est celle-ci. Quand le prophète dit, *la terre sera vidée*, il n'entend pas parler de la terre de Juda, mais du royaume de Syrie dont Rasin sera éloigné. De même Samarie, avec toute la terre d'Israël, sera abandonnée de Phacée, fils de Romélie. Car le roi d'Assyrie attaquera Rasin, et le tuera, et Osée, fils d'Ela, fera mourir Phacée. Ainsi la terre sera délivrée de ces deux rois, celle qu'ils tiennent sous leur puissance (b). »

(a) Voyez le texte fol. 22 recto, même édition.

(b) והיותר נכון אנלי שאומרו תעזב הארץ לא אמרו ענ
ארץ יהודה כ"א על מלכות ארם ורעין כי יבא עליו מלך

2. Commentaire de R. David Kimhi : « Et le prophète dit qu'avant que ce garçon commence à parler, c'est-à-dire, à trois ans ou avant, la terre de Samarie et de Damas sera abandonnée et dévastée (a). »

§ V.

CHAPITRE IX, VERSET 5 ET SUIVANTS, DU TEXTE D'ISAÏE.

Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière.... Car un enfant nous est né, et ce qui suit.

Nous avons expliqué que cet enfant est le Messie. Les rabbins modernes prétendent que c'est d'Ezéchias qu'il est parlé ici. Voilà des autorités de la Synagogue ancienne qui prouvent contre eux.

1. Paraphrase chaldaique (b) :

« Le prophète dit à la maison de David : Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné; et il s'est soumis à garder la loi sainte. Et son nom a été dès avant les siècles, *admirable dans les conseils, DIEU, puissant, EXISTANT ÉTERNELLEMENT*; Messie dans

אשור ויהרגהו .. ותעזב ג"כ שומרון ואדמת ישראל מפקח
בן רמליהו לפי שיהרג ע"י הושע בן אלה ותעזב האדמה
אשר הם מולכים עליה :

(a) ואמר כי בטרם שיחל הנער הזה לדבר .. וזה עד שלש

שנים או קודם תעזב אדמת שומרון ודמשק :

(b) Il est bon de rappeler que l'usage de ces paraphrases a été introduit dans le service du culte des Hébreux peu de temps après leur retour de la captivité de Babylone. Voyez tome 1^{er}, page 19.

les jours duquel la paix se multipliera, ou sera grande, sur nous (a). »

L'auteur de la paraphrase lorsqu'il ajoute, *et son nom a été appelé dès avant les siècles (b)*, a eu évidemment l'intention de rappeler une tradition que le Talmud répète en deux endroits. C'est la suivante : « Le nom du Messie a été créé avant la création du monde; car il est écrit (c) : *Son nom est éternel, avant le soleil il avait nom le fils, l'engendré (d)*. »

a. Glose de Rabbi *Niscim* sur ce Talmud. « Cela veut dire qu'avant la création du monde Dieu avait déjà décidé de le former (le Messie); car le monde *ne saurait exister sans lui (e)*. »

(a) אמר נביא לבית דוד ארי רבי אתיליד לנא בר אתיהב לנא וקביל אוריתא עלוהי למטרה ואתקרי שמייה מן קדם מפליא עצה אלהא נברא קיום לעלמא משיחא דשלמא יסגוי עלנא ביומוהי :

Les anciens exaltaient particulièrement la *paix* que le Christ devait nous apporter. C'est la *paix du Seigneur*, dont nous avons parlé plus haut, page 30; la réconciliation de l'homme avec Dieu.

La version que la Polyglotte de Walton donne de ce passage, est entièrement fautive. Voyez notre note 22.

(b) A la lettre : *dès avant*, מן קדם, *ab antea*.

(c) Ps., LXXII, 17.

(d) Filiabitur. Voyez plus haut, page 52, note d.

Texte du Talmud :

שמו של משיח נברא קודם שנברא העולם דכתיב
יהי שמו לעולם לפני שמש יכון שמו :

Traité *Pesahhim*, fol. 54 r.; et traité *Nedarim*, fol. 39 v.

(e) כל'ו' שעלה במחשבה להבראות קודם שנברא העולם
שאי אפשר לעולם בלי הס' [דהיי' כל הז' דברים שמונה כאן
בגמ']

b. Glose de R. Samuel Edels sur le même Talmud (a) : « Le sens est que du temps du Messie, le nom tétragrammaton, nom de Dieu saint, béni soit-il, sera fréquent dans la bouche de tout le monde, car le Messie portera aussi ce nom, ainsi que cela est enseigné dans le chapitre *hascephina* (b) : *Le Messie, y est-il dit, sera appelé du nom de Dieu saint, béni soit-il*; car il est écrit, *Et voici le nom dont on l'appellera*, *JÉHOVA NOTRE JUSTICE* (c). Mais avant le soleil, ce qui veut dire, avant que fût créé le monde, le nom du Messie n'était pas tout à fait le nom tétragrammaton (d). Il était simplement יבוך, *Yibnon*, nom qui représente (sous une autre forme) le tétragrammaton; car il se compose de *yod*, *vav*, י, ו, et de deux *nun*, נ et ן, qui tiennent la place des deux ה (e). »

(a) Sur l'Agadtha du Talmud, dans le recueil *En-Yaakob*.

(b) *Hascephina*, הספינה, est le titre d'un chapitre du traité *Baba-Batra* du Talmud. Le passage cité par le rabbin se trouve au même traité fol. 75 verso.

(c) Jérémie, xxiii, 6. Voyez au tome 1^{er} le chapitre concernant le saint nom *Jéhova*.

(d) יהוה

(e) וזה שאמר דאז לימות המשיח יהי שם הויה שמו של הקב"ה רגיל לעולם שגם משיח יהיה נקרא בשם הקב"ה כמו שאמרו פ' הספינה משיח יהיה נקרא בשם הקב"ה שנ' וזה שמו אשר יקראה לו י"י בדקנו אבל לפני שמש דהיי' קודם שנברא עולם לא היה נקרא שם משיח כלו בשם י"י אלא ינון שמו ברמז על שם ההויה שיש בו י' ו' וגם ב' כונוי' תחת ב' ההי' שבשם ההויה :

Voyez dans notre note 23, l'identité entre ces deux noms יהוה et יבוך :

Comparez tout ce qui est dit ici relativement au nom du Messie, avec le passage de R. Isaac Arama que nous avons cité plus haut, page 52, et avec le passage du Zohar que nous avons également rapporté plus haut, pages 71 et 72.

La tradition du Talmud, dont Samuel Edels invoque l'autorité, se lit aussi dans le *Médrasch-Beréschit-Rabba*, parascha première; dans le *Médrasch-Thehillim*, sur le psaume xciii; dans le *Médrasch-Yalkut*, seconde partie, article dcccxlvi; dans le commentaire *Yephé-Thoar* sur le Talmud de Jérusalem, traité *Be-rahhot*, chapitre II (a); enfin dans la glose de R. Sal. Yarhhi sur le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 98 verso.

2. Médrasch-Thanhhuma, section *Noahh*, folio 5, col. 1 :

« *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Ceci est la lumière qui a été créée le premier jour de la création, et que Dieu a dérobée ensuite aux regards des hommes jusqu'à l'époque de la venue du Messie (b).* »

Que cette lumière soit le Verbe divin et le Messie, c'est ce que nous avons déjà développé au tome 1^{er}, pages 299 et suivantes.

3. Médrasch-Rabba, section *Debarim* (c) :

« Jacob dit à Esaü : Il me reste encore à donner

(a) Fol. 10, col. 2, du commentaire.

(b) שֵׁן הָעֵס הַהוֹלְכִים בַּחֹךְ רָאוּ אֹרֶךְ גָּדוֹל אֲתָנוּ אֹרֶךְ
 שֶׁנִּבְרָא בְיוֹם רֵאשִׁוֹן שֶׁגִּנְזוּ הַקַּב"ה :

(c) Fol. 287, col. 3, de l'édition d'Amsterdam, 1642.

naissance à notre Roi-Messie dont il est écrit (a), Car un enfant nous est né (b). »

4. R. Samuel Edels, annotations sur le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 104 (c) :

« Et l'on appellera son nom, l'Admirable, et le reste (d). Tous ces noms s'adaptent exactement au Messie (e). »

5. Zohar, troisième partie, fol. 63, col. 250 :

« Dieu, qui est le puissant. Tel est le sens de ces paroles de l'Écriture, l'Admirable, le Conseiller, le

(a) Isaïe, ix, 5. Il est vrai que du temps de Jacob et d'Esau ce verset n'était pas encore écrit; mais les rabbins enseignent que l'Écriture sainte existait avant la création du monde. Elle était là devant Jéhova, tracée avec du feu noir sur du feu blanc. Ceci est véritablement une tradition, quant au fond. Elle signifie que le volume sacré était tout composé dans l'intention immuable du Seigneur qui l'a dicté dans le temps aux écrivains inspirés. Il résulterait de cette tradition que les expressions mêmes de l'Écriture sainte sont inspirées. Cette opinion, ou plutôt cette croyance, a toujours été celle de la Synagogue. C'est ce qui explique les travaux étonnants des Massorètes. On conçoit que les juifs devaient être jaloux de la conservation du moindre iota de leur texte. Les israélites nouvellement convertis ne manquent jamais d'entendre en ce sens ces paroles adorables de Notre-Seigneur : « Iota unum aut unus apex non præteribit a lege. » Matth., v, 18.

(b) חמר לו עד עכשיו יש לי להעמיד מלך משיח שכתוב
בו כי ילד יולד לנו :

(c) Ces annotations sont imprimées avec le recueil intitulé, עין יעקב.

(d) Texte d'Isaïe, ix, 5.

(e) ויקרא שמו פלא וגו' אלו השמות ראויים להיות במשיח :

Dieu puissant. Et il se trouve qu'il est confondu avec la sainte *image personnelle* de l'Antique des jours (a). »

Il est presque superflu de faire remarquer la précision avec laquelle le Zohar exprime ici l'identité substantielle, וְאֵתְנַסָּס, du Verbe éternel avec la première hypostase divine, identité qu'il exprime d'une manière si heureuse par *image personnelle*, car telle est la vraie signification du mot דְּיוֹקְנָא qu'il emploie (b).

6. Nous avons vu plus haut, page 58, que le Talmud enseigne que la prophétie dont nous traitons dans ce paragraphe, doit s'entendre du Messie.

§ VI.

CHAPITRE XI, VERSET 1 ET SUIVANTS, DU TEXTE D'ISAÏE.

Nous ne parlerons pas de plusieurs versets du chapitre x d'Isaïe, qui, de l'aveu des rabbins, se rapportent clairement au temps de l'avènement du Christ. Ces versets n'ont pas un rapport direct à l'objet de la partie première de ce volume, qui est de prouver que le עֲלְמָה, *Alma*, du chapitre vii de notre prophète, est véritablement la très-sainte et immaculée Vierge Marie, la glorieuse Mère de ce Dieu qui dans son infinie miséricorde, dans sa charité laquelle n'a pas plus de bornes que la vaste éternité, s'est identifié avec notre nature, afin que dans un corps humain il pût devenir l'agneau de

(a) הָדָא הוּא דְכְתִיב פֻּלָא יוּעַץ אֶל גְּבוּר אֶל וְהוּא גְבוּר
: וְאֵתְנַסָּס בְּדְיוֹקְנָא קְדִישָׁא דְעֵתִיק יוּמִין

(b) Voyez la définition de ce terme dans notre note 24.

propitiation de tous les humains. Nous passons donc au chapitre XI, verset 1 à 8.

Vers. 1. Un rejeton sortira, etc.

Vers. 2. Et l'Esprit du Seigneur, etc.

Vers. 3. Il ne respirera, etc.

Vers. 4. Mais il jugera, etc.

Vers. 5. La justice sera la ceinture de ses reins, etc.

Vers. 6. Le loup habitera avec l'agneau, etc.

Vers. 7. La génisse et l'ours, etc.

Vers. 8. L'enfant à la mamelle jouera, etc. (a).

On va se convaincre par les citations suivantes que la Synagogue ancienne ne mettait pas en doute que tous ces versets ne regardent le Messie.

1. Paraphrase chaldaïque de Jonathan-ben-Uziel.

Verset 1. Et le *roi* sortira des enfants de Jessé, et le *Messie* s'élèvera des enfants de ses enfants (b).

Verset 2. Dans les jours du *Messie d'Israël* la paix sera si grande sur la terre que le loup demeurera avec l'agneau... etc.(c).

2. Talmud de Jérusalem, traité *Berachot*, chapitre II, fol. 44.

« Le Messie devait être déjà né à l'époque de la ruine du (second) temple de Jérusalem. Car le prophète lie ensemble ces deux événements en termes

(a) Voyez tous ces textes plus haut, pages 32 et 33.

(b) ויפוק מלכא מבנוהי דישי ומשיחא מבני בנוהי יתרבי :

Voyez la note 25.

(c) ביומוהי דמשיחא דישראל יסגי שלמא בארעא וידור

דיבא עם אמרא :

formels, disant (a) : *Et le Liban (b) tombera par la puissance du fort (c). Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé. »*

Le Talmud de Babylone, traité *Ghittin*, fol. 56 verso, nous donne la clef de ce passage du Talmud de Jérusalem. On y lit que R. Yohhanan-ben-Zaccāi (d) prédit à Vespasien, qui assiégeait Jérusalem, son élévation à l'empire. « Car, dit-il, il est écrit : *Et le Liban tombera par la puissance du fort. Et ce Liban ne signifie autre chose que le temple saint. Et ce fort ne signifie autre chose qu'un monarque puissant. Or, si tu n'étais pas destiné à la dignité impériale, Jérusalem ne tomberait pas en ta puissance (e). »*

3. Glose sur le Talmud de Jérusalem, intitulée *Yephé-Thoar* :

(a) Is., x, 34, et xi, 1.

(b) *Liban* est un des noms donnés au temple de Jérusalem, surtout dans le style élevé des prophètes. On sait que les cèdres du Liban sont entrés en grande partie dans la construction de ce monument sacré. III. Rois, v, 6, 10 seqq.

Texte du Talmud :

ח"ר בון ולא מקרא מלא הוא ? והלבנון באדיר יפול .
מה כתיב בתריה ? ויבא חסר מגזע ישי :

(c) Et Libanon cum excelsis (heb. per fortem) cadet. Is., x, 34.

(d) Ce rabbin avait été condisciple de saint Siméon. Voyez tome 1^{er}, page 144. Il pouvait donc avoir connu Vespasien avant son élévation à l'empire.

(e) דאי לאו מלכא את לא ממקרא ירושלם בידך :

Souvent les rabbins, non contents de la tradition qu'ils invoquent, y ajoutent leur propre raisonnement pour prouver

« *Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé. Ceci est le Roi-Messie (a).* »

4. Le Médrasch-Rabba sur les Lamentations, 1, 16, répète presque mot à mot la tradition que nous venons de lire dans le Talmud de Jérusalem (b).

5. Médrasch-Thehillim : « *Dieu donnez vos droits au roi (c).* Ce roi est le Roi-Messie ; car il est écrit à son sujet : *Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé (d).* »

6. R. Is. Abarbanel, préface sur les derniers prophètes :

a. « **La huitième prophétie d'Isaïe commence au chapitre x, verset 33, et s'étend jusqu'à la fin du chapitre xii. Le prophète a prédit dans cette prophétie l'avènement du Messie notre Juste, sa dignité,**

leur thèse. Mais nous avons vu par plusieurs exemples du présent ouvrage qu'ils ne raisonnent pas toujours conformément à la saine logique dont Aristote le premier a fixé les règles d'une manière si admirable. Ainsi R. Yohh.-ben-Zaccaï corrobore son affirmation par les deux textes suivants : *Et son fort sera de lui. Jérémie, xxx, 21. Cette bonne montagne et le Liban. Deut., iii, 25.* Il nous paraît difficile de tirer de là un *ergo* en règle.

(a) ויבא מטר מגזע ישי והיינו מה"מ :

(b) Voyez fol. 68, col. 3, de l'édition déjà indiquée.

Nous profitons ailleurs de cette tradition pour prouver aux juifs que le Messie est déjà venu, et que c'est en vain qu'ils s'obstinent à l'attendre encore.

(c) Ps., lxxii, 1.

(d) אלהים משפטך למלך תן זה מה"מ שנ' ויבא מטר

מגזע ישי :

ses caractères particuliers, et le rassemblement de la dispersion (d'Israël) (a). »

b. « *Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé. L'ESPÉRANCE RESTE DANS LE BOIS (b)*; car la souche et le cep sont demeurés. De là germera un rejeton et une branche illustre. Ceux qui s'assoient sous son ombre reviendront, car c'est le Roi-Messie. Et le texte le qualifie de *descendant de Jessé* plutôt que de *David*, parce que Jessé était un juste parfait n'ayant jamais commis de sa vie le moindre péché, à tel point que nos Docteurs, leur mémoire soit en bénédiction, ont affirmé qu'il n'est mort que par suite de la perfidie (c) du serpent. Ils voulaient dire, par suite de la condamnation du premier homme, et non pas pour quelque péché qu'il aurait commis personnellement. C'est pour ce motif que le texte qualifie comme *descendant de Jessé, le Roi-Messie (d)*; car celui-ci sera doué de l'*esprit de science et de crainte de Dieu*, ainsi

(a) הנבואה הח' תמילתה הנה האדון י"י צבאות .. וייעד
הנביא בנבואה זאת ביאת משיח צדקנו ורוממותו ותואריו
וקבוצ הגלויות :

(b) Paroles prises de Job, xiv, 7, qui dans le sens anagogique peuvent s'entendre de la croix de Notre-Seigneur, que l'Eglise appelle, *spes unica*.

(c) Signification propre du terme syro-rabbinique מעוטינ, de la racine יעט qui répond à l'hébreu יעץ. Voyez la glose de *Yarhhi* dans le Talmud, traité *Baba-Batra*, fol. 47 recto, le Lexique talmudique de R. Nathan, article עט, et le Lexicon rabbinique de Buxtorf, art. יעט

(d) Pour signifier l'impeccabilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ainsi que nous l'exposerons plus bas.

que cela est exprimé dans le verset suivant (a). »

Ce que le rabbin dit ici de la parfaite innocence de Jessé est une tradition de la Synagogue, fort ancienne. Elle a déjà été insérée dans la paraphrase chaldaïque sur le dernier verset du livre de Ruth, et se trouve répétée dans le Talmud, traité *Schabbat*, fol. 55 verso, et traité *Baba-Bathra*, fol. 47 recto. Le lecteur nous saura gré, sans doute, de lui mettre sous les yeux ces textes importants :

Paraphase chaldaïque de Ruth, iv, 22 :

« Et Obed engendra Jessé qui est appelé *Serpent*, parce qu'il ne s'est pas trouvé en lui de motif, ni de principe de corruption, pour être livré entre les mains de l'ange de la mort afin de lui prendre son âme. Et il vécut fort longtemps, jusqu'à ce que vint devant Jéhova le souvenir du conseil que le serpent avait donné à Eve, femme d'Adam, de manger de l'arbre qui donnait à ceux qui goûtaient de son fruit, la science de distinguer le bien d'avec le mal. Et c'est par suite de ce conseil que tous les habitants de la terre ont été condamnés à mourir. Telle est la cause pourquoi Jessé le Juste a cessé de vivre (b). »

(a) Et replebit eum spiritus timoris Domini. Is., xi, 3.

Voyez le texte d'Abarbanel au fol. 27, col. 2, de l'édition indiquée.

(b) ועובד אוליד ית ישי דמתקרי נחש בגין ללא אשתכחת ביה עילה ושחיתא לאיתמקרא בידוי דמלאכא דמותא למיסב ית נפשיה מיניה וסיה יומין סגיאין עד דאידכר קדם י"ו עיטא דיהב חיויה לחוה איתתא אדם למיכל מן אילנא דאכלין פירו חכימין לידע בין טוב לביש ועל הוא עיטא אשחייבו מותא כל דיירי ארעא ובהיא עילא שכיב ישי צדיקא :

Talmud, traité Schabbat, fol. 55 verso, et traité Baba-Batra, fol. 17 recto. « Nos Docteurs enseignent : Quatre individus sont morts uniquement par suite du conseil donné par le serpent. Et les voici : Benjamin, fils de Jacob, Amram, père de Moïse, Jessé, père de David, Chéléab, fils de David. Le premier, le troisième et le quatrième ne nous sont connus pour tels que par l'enseignement de la tradition ; mais Jessé, père de David, est expressément indiqué dans l'Écriture, où il est dit : *Abigail, fille de Nahhasch* (a). Ici on demande, pourquoi le texte l'appelle-t-il fille de *Nahhasch*, tandis que nous savons qu'elle était fille de *Jessé*, puisqu'il est écrit : *Et leurs sœurs* (b) *étaient Sarvia et Abigail* (c) ? On répond que ce texte veut dire qu'Abigail était fille de celui qui n'est mort que par l'effet du stratagème du serpent (d). »

Ici comme partout ailleurs, il faut retirer la perle du milieu de la boue, c'est-à-dire, dégager la vérité

(a) II. Rois, xvii, 25.

Nahhasch, נחש, en hébreu, veut dire *serpent*.

(b) Les sœurs des fils de Jessé, que le texte vient de nommer.

(c) I. Paralip., ii, 16.

(d) ת"ר ארבע מתו בעטיו של נחש ואלו הן וכו' וישי אבי דוד וכלהו גמרא לבר מישי אבי דוד דמפרש ביה קרא דכתיב ואת עמשא שה אבשלום תחת יואב עד הנבא ועמשא בן איש ושמו יתרא הישראלי אשר בא אל אביגיל בת נחש אחות צרויה אם יואב וכו' בת נחש הואי והלא בת ישי הואי דכתיב ואחיותיהן צרויה ואביגיל אלא בת מי שמת בעטיו של נחש :

des rêveries rabbiniques qui obscurcissent la tradition antique (a). La tradition de la Synagogue, ainsi qu'il paraît par ce texte, bien ou mal rendu par les rabbins, et ainsi qu'il paraît surtout par le texte de l'antique paraphrase chaldaïque, ne reconnaît qu'un seul personnage qui n'ait jamais de sa vie *péché personnellement*, et qui soit mort uniquement par suite de la peine prononcée contre le genre humain. C'est Jessé. Or, sous le nom de *Jessé* l'antique Synagogue désignait le Messie, aussi bien que sous celui de *David* et celui de *Salomon*.

Ainsi, tandis que les rabbins refusent de reconnaître l'impeccabilité dans la personne du Messie, ils nous fournissent eux-mêmes une preuve de ce dogme.

7. Commentaire de R. Abr. Aben-Ezra : « *Et il sortira un rejeton*. La plupart des commentateurs s'accordent à dire que ce rejeton est le Messie (b). »

8. En effet, R. Sal. Yarhhi, R. David Kimhhi et les autres principaux commentateurs juifs, ne révoquent pas même en doute que ce chapitre ne traite du Messie. Nous ne les citerons pas tous, pour éviter des longueurs inutiles et des répétitions dans les mêmes termes. Nous rapporterons seulement quelques passages du Médrasch et du Talmud, et nous nous bornerons à indiquer les endroits suivants du Zohar :

(a) Notre-Seigneur condamna ces rêveries des rabbins, en les séparant de la véritable tradition. Il les flétrit en les qualifiant d'inventions des pharisiens : *traditio VESTRA*. Matth., xv, 6; Marc., vii, 8, 9, 13.

(b) וינא חטר · רוב המפרשים אמרו כי זה מלך המשיח :

Partie première, fol. 24, col. 95 ; fol. 39, col. 119 ; fol. 68, col. 271 ; fol. 81, col. 324 ; fol. 83, col. 329 ; fol. 123, col. 489, et col. 491.

Partie deuxième, fol. 7, col. 28 ; fol. 83, col. 329 ; fol. 84, col. 334 ; fol. 105, col. 417.

9. Talmud, traité Sanhédrin, fol. 93 verso :

« Il est écrit au sujet du Messie : *Et l'esprit de Jéhova reposera sur lui, l'esprit de sagesse et de prudence, et le reste. Il ne respirera que la crainte de Jéhova. Il ne jugera pas sur le rapport de ses yeux... Il décidera avec équité la cause des humbles de la terre (a).* »

b. « Rabbi Alexandri enseigne, à l'occasion du second de ces versets, que Dieu a chargé le Messie de douleurs et de souffrances autant qu'une meule est chargée de grains de blé (b). »

10. Médrasch-Beréschit-Rabba, parascha II et parascha VIII :

a. « *Et l'esprit de Dieu planait (c).* Ceci est l'esprit de notre Messie; ainsi qu'il est dit : *Et l'esprit de Jéhova reposera sur lui (d).* »

b. Section *Naço*, parascha XIII : « Le Messie a reçu six bénédictions qui sont indiquées dans ce verset : *Et l'esprit de Jéhova reposera sur lui.*

Voyez plus haut, page 32. משיח דכתיב ונחה עליונוגו' (a)

והריחו ביראת ה' א"ר אלכסנדר מלמד שהענינו (b)

מנות ויסורי כרחיים :

(c) Gen., I, 2.

(d) ורוח אלהים מרחפת זו רוחו של מ"מ היך מה דאת

אמר ונחה עליו רוח ה' :

» *L'esprit de sagesse et de prudence, en voilà deux. L'esprit de conseil et de force, en voilà déjà quatre. L'esprit de science et de la crainte de Jéhova, en voilà (en tout) six.* »

c. Section *Vai-yéscheb*, parascha LXXXV : « *Et Thamar dit (à Juda, Donnez-moi) votre sceau, votre fil et votre bâton que vous tenez à la main (a).* R. Hhunia disait : Ces paroles ont été inspirées à Thamar par le Saint-Esprit.

» *Votre sceau, c'est la royauté, car il est écrit : Place-moi comme un sceau sur ton cœur (b); et il est écrit ailleurs : Quand Jéchonias, fils de Joakim, serait comme un sceau sur ma droite (c).*

» *Votre fil, c'est le Sanhédrin dont les membres sont distingués par un fil, ainsi qu'il est écrit : Un fil d'azur (d),*

» *Et votre bâton, c'est notre Roi-Messie, ainsi qu'il est écrit : Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé; et ailleurs : Jéhova enverra de Sion le bâton (sceptre) de votre puissance (e).* »

Glose *Yephè-thoar* sur cet endroit du médrasch : « *Le bâton de votre puissance, et tout le reste du*

(a) Texte de la Genèse, xxxviii, 18.

(b) Cantique, viii, 6.

(c) Jér., xxii, 24.

(d) Exode, xxxix, 31. Il est question dans ce texte du précepte de porter des houppes, *fimbria*, aux coins des robes; ces *fimbria* avec lesquels les hypocrites pharisiens aimaient à parader devant le peuple.

(e) Ps. cx, 2.

psaume (a) traite du Roi-Messie, fils de David (b). »

On sait que Juda est le père de la tribu dans laquelle Notre-Seigneur a pris naissance. Mais ce qui est surtout digne de remarque, c'est que la Synagogue, ainsi que nous le voyons par ce médrasch, ait reconnu le Christ sous le symbole du *bâton*, signe d'autorité. Rabbi Saul, nous voulons dire saint Paul, écrivant aux Hébreux qui professaient le christianisme, leur rappela comme une chose connue parmi leurs pères, que « Jacob adora avec foi le haut du bâton de Joseph (c), » c'est-à-dire, adora *en l'esprit de la foi* Jésus-Christ, le Messie attendu, dont Joseph était une des figures les plus frappantes du Vieux Testament.

§ VII.

MÊME CHAPITRE XI, VERSET 10 ET SUIVANTS, DU TEXTE D'ISAÏE.

Verset 10. En ce jour-là les nations accourront vers la tige de Jessé, etc.

1. Le Médrasch-Thehillim sur le psaume XXI établit

(a) Le psaume *Dixit Dominus Domino meo*.

Nous n'avons pas besoin de dire combien est précieux l'aveu du médrasch et de la glose qui l'accompagne, pour combattre les rabbins modernes qui soutiennent que le psaume *Dixit Dominus Domino meo* n'a pas rapport au Messie.

(b) מטה עזך וכל המזמור ההוא במלך המשיח בן דוד
מיידי :

(c) Fide Jacob moriens singulos filiorum Joseph benedixit : et adoravit fastigium virgæ ejus. Hebr., xi, 21.

que ce verset *En ce jour-là* d'Isaïe, et le verset *Le roi se réjouit en votre puissance*, du psaume XXI, sont corrélatifs, et traitent tous deux du Messie (a).

2. Commentaire *Minhha-Ghedola*, dans la grande Bible rabbinique d'Amsterdam :

« a. Les premières délivrances d'Israël ont toutes été suivies d'une nouvelle servitude. Mais il n'en sera pas de même au temps du Messie. *Le Seigneur manifestera une seconde fois sa main* (b). Il sera en personne le Rédempteur; en sorte qu'Israël (c) sera sauvé en Jéhova d'un salut éternel (d).

» b. *Et son repos sera glorieux* (e). La voie des rois ordinaires est d'acquérir de la gloire par des succès dans la guerre, et de ne pas se croire estimés quand ils se tiennent en repos. Mais celui-ci (f) en sera le contraire, son repos sera glorieux; car tout le monde dira : Il faut que sa gloire soit grande devant Jéhova, puisque sans faire la guerre il se fait obéir de tous, et tous lui prêtent hommage (g). »

(a) ה' בעוזך ישמח מלך זהו שאמר הכתוב והיה ביום ההוא שרש ישי אמר ר' חנינא אין מה"מ בא וכו'

(b) Isaïe, XI, 11.

(c) Verset d'Isaïe, XLV, 17. *Israel salvatus est* (heb. *salvus est*, i. e. *salvabitur*) in Domino.

(d) כי הגאולות הראשונות היו ע"י בני אדם וע"כ היו אחריהן שיעבוד ל"כ עתה יוסיף ה' שנית ידו שהוא יהיה הגואל בעצמו .. באופן שישראל נושע בה' תשועת עולמים :

(e) Isaïe, XI, 10.

(f) Le Roi-Messie.

(g) שדרך מלכים לקנות כבוד מזולת עמים על תוקף

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce passage et le précédent, la Personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *qui est lui-même Jéhova*, et qui soumet tout l'univers par l'influence de sa Grâce, et non par la force des armes.

3. Commentaire d'Aben-Ezra : « Et ce qui prouve que le prophète parle ici du temps du Messie, c'est que la rédemption du second temple, c'est-à-dire, le retour de la captivité de Babylone, ne fut pas une rédemption complète.

» *Et Ephraïm ne sera pas jaloux (a) de ce que le Messie sera d'une famille de Juda (b).* »

4. R. David Kimhhi, R. Sal. Yarhhi et R. Is. Abarbanel, dans leurs commentaires sur Isaïe, conviennent que ces versets doivent s'expliquer du Messie.

5. Le même point est confirmé dans le Zohar, première partie, fol. 24, col. 95, et section Schemot, parascha 1.

§ VIII.

CHAPITRE XII, VERSET 1 ET SUIVANTS, DU TEXTE D'ISAÏE.

Et vous direz en ce jour-là, etc.

Le Zohar, le Médrasch-Rabba et les commentaires

מלחמותיהם מה שאינו כן אם יהיה איש מנוחה אך זה
מנוחתו תהיה לו לכבוד כי יאמרו גדול כבודו לפני ה'
כי בלי עשות מלחמה כולם נשמעים לו ודורשים שלומו :

(a) Isaïe, xi, 13.

(b) והנה לאות כי על ימי המשיח ידבר כי גאולת בית
שני לא היתה גאולה שלימה .. וסרה שלא יקנא אפרים
בעבור שהמשיח הוא ממשפחת יהודה :

rabbiniques, tous exposent ce chapitre comme se rapportant au Messie :

1. Zohar, troisième partie, fol. 84, col. 334. « C'est pour le temps où Dieu saint, béni soit-il, a déterminé d'opérer la rédemption d'Israël, qu'il est écrit (a) : *Et vous direz en ce jour-là : Rendez gloire au Seigneur, invoquez son nom. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est magnifique en ses œuvres. Que toute la terre répète ses merveilles (b).* »

2. Le même, troisième partie, fol. 83, col. 329 : « Que veulent dire ces mots : *Car le grand est au milieu de toi (ô Sion) (c)*? C'est Dieu saint, béni soit-il. Il vient au milieu de Sion pour la relever de la poussière (d). »

Bossuet aussi a dit : Dieu seul est *grand*.

3. R. Is. Abarbanel dit, à l'occasion de ce verset, qu'à la venue du Messie ce n'est pas Sion seule qui se réjouira, à l'exception des autres villes; mais le prophète nomme particulièrement Sion, parce qu'en elle sera relevé *le temple plus auguste* que celui de Jérusalem, qui a été détruit en dernier lieu. Car la *Divinité elle-même* y habitera, conformément à ce que dit le prophète : « Car le grand, le saint d'Israël est au milieu de toi. » C'est en cela, continue le rabbin,

(a) Isaïe, XII, 1, 3, 5.

(b) כד זמין קודשא בריך הוא לאפקא להו לישראל מן גלותא וכדין כתיב ואמרתם ביום ההוא גו' :

(c) Isaïe, XII, 6.

(d) מאי גדול בקרבך דא קב"ה דאיהו אתי לגבה לאקמא לה מעפרא :

que *la gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première maison* (a).

Ces paroles d'Abarbanel, qui peuvent servir de commentaire au Zohar que nous venons de rapporter, ne seraient pas déplacées dans un livre chrétien. La fille de Sion doit se réjouir, car c'est au milieu d'elle qu'a été relevé le temple si auguste dans lequel habite la Divinité même, temple sans contredit infiniment plus glorieux que celui qu'il a remplacé; temple qui est tout à la fois, la maison de Dieu, le Prêtre et la victime : la sainte et adorable humanité de Jésus-Christ. Le Seigneur a promis de le rétablir le troisième jour après sa sacrilège destruction (b), et il a été fidèle à sa promesse en ressuscitant son corps du tombeau.

4. Médrasch-Rabba, section *Beschallahh*, parascha 23. « *Et moi je chanterai votre puissance, ô mon Dieu* (c). Ceci aura lieu dans les jours du Messie (d); car il est dit (e) : *Voici le Dieu mon Sauveur, je prends confiance et ne crains point* (f). »

(a) Paroles empruntées du prophète Aggée, II, 9.

Texte d'Abarbanel, fol. 28, col. 4, de l'édition indiquée.

(b) Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud. Joa., II, 19.

(c) Ps. LIX, 17.

(d) Sens de l'expression rabbinique לעתיד לבא. Voyez au tome I^{er}, la note 36, page 554.

(e) Isaïe, XII, 2.

(f) ואני אשיב עזך לע'ל שג' הנה אל ישועתי אבטח
: ולא אפחד

5. Pour ce qui regarde les commentaires rabbiniques, il serait trop long d'en rapporter ici tous les passages qui prouvent que ce chapitre concerne le Messie. Toutefois il ne nous paraît pas hors de propos de citer deux gloses assez intéressantes.

a. Aben-Ezra : « Il est juste, ô fille de Sion, que tu élèves la voix pour chanter; car la Divinité est au milieu de toi (*a*). »

La Divinité, ou la gloire divine, שכינה, n'est personnellement, si l'on peut s'exprimer ainsi, au milieu de Sion, qu'autant que le Messie est véritablement Jésus-Christ, en la personne de qui se trouvent unies hypostatiquement la nature divine et la nature humaine.

b. Commentaire Minhha-Ghedola : « *Invocuez son nom* (*b*). Dans le temps du Messie on prononcera le nom tétragrammaton tel qu'il est écrit (*c*). »

Ce que nous avons longuement développé dans le chapitre III du tome I^{er}, pages 318 et suivantes (*d*), touchant le nom ineffable *Jéhova*, fixe le sens du passage que nous venons de transcrire. Il signifie qu'après l'avènement du Christ, le mystère de la très-sainte Trinité et celui de l'Incarnation du Verbe éternel, s'enseigneront publiquement, et ne seront plus, comme par le passé, *un secret pour le peuple* (*e*).

: דין הוא שתגביהו קולך בת ציון כי השכינה בקרבך (*a*)

(*b*) Isaïe, XII, 6.

: כי לע"ל יקראו השם ככתבתו :

(*d*) Voyez surtout le § XII, page 381.

(*e*) Voyez tome I^{er}, page 193.

SECTION DEUXIÈME.

Après avoir montré jusqu'à l'évidence que, d'après l'enseignement de l'ancienne Synagogue, le miracle qu'Isaïe engage Achaz de demander au Seigneur, comme aussi celui que, sur le refus du roi, le prophète annonce de lui-même au nom de Jéhova, n'étaient autre chose que la miraculeuse maternité de la fille de David, appelée à juste titre la *Vierge des vierges*, et l'avènement du Christ à la fois vrai Dieu et vrai Homme; après avoir fait connaître que la tradition judaïque avait annoncé de tout temps que la naissance du Rédempteur d'Israël devait avoir lieu d'une manière surnaturelle, et que sa Personne devait venir d'ailleurs que de ce bas monde (a); après avoir, enfin, mis sous les yeux du lecteur des autorités d'où résulte que la sœur aînée de l'Eglise admettait, comme une croyance antique, l'inaltérable pureté de la Mère du futur Sauveur; bien que ces preuves nous paraissent irréfragables et établissent invinciblement la proposition que nous développons dans cette première partie, nous allons répondre, comme par surabondance, aux objections que les rabbins des temps modernes opposent à ces vérités.

(a) Voyez ci-devant, pages 71 et suiv.

On se convaincra que ces maîtres d'une fausse doctrine se mettent en contradiction avec leur propre tradition, et font scission avec la saine raison. Ces réponses satisferont en même temps aux difficultés que les protestants rationalistes élèvent, en se faisant l'écho des Docteurs juifs.

Nous faisons un appel surtout aux adversaires religieux du christianisme (a), et les prions très-instamment de peser attentivement les raisons que nous apportons dans cette cause si grave ; car des questions qui s'agitent dans cet ouvrage dépend le sort de chacun de nous durant toute l'éternité. Les vérités d'une telle importance méritent bien qu'on y réfléchisse sérieusement. Que sont les intérêts temporels qui occupent tant notre siècle et obscurcissent les plus hautes intelligences, en comparaison du grand jour du Seigneur qui durera sans interruption, sans division, sans fin ? Songeons-y bien, pendant toute la durée de ce temps éternellement interminable nous demeurerons tels que nous y serons entrés par la porte de la tombe, ces fourches caudines de tous les fils d'Adam.

La vérité et l'erreur sont comme la vie et la mort. De même qu'il n'y a qu'une voie pour entrer dans la vie et pour y rester, et que mille issues conduisent à la mort, ainsi la vérité ne se trouve que sur une ligne

(a) Nous entendons par adversaires *religieux*, ceux qui professent une croyance *religieuse* quelconque. Nous ne disputons pas en ce moment contre ce qu'on appelle les *incrédules*. A ceux-ci il faut opposer, non l'autorité de la tradition, mais des raisons philosophiques.

unique, tandis que l'erreur engage les infortunés qu'elle séduit dans les mille sentiers tortueux de son dédale inextricable. Nous allons voir par de nouveaux exemples comment les rabbins s'épuisent inutilement à imaginer des détours pour échapper à la vérité; mais à chaque pas qu'ils font pour l'éviter, ils la rencontrent immuable, inflexible, qui leur reproche leur perfidie.

Nous ne cesserons de courir après ces hommes dans leurs errements divers, afin de ramener à leur point de départ ces aveugles volontaires, qui conduisent d'autres aveugles (*a*); nous voulons dire, au point où la Synagogue est devenue l'Eglise, ou, pour parler plus proprement, au point où l'Eglise est venue *continuer* la Synagogue répudiée et abrogée : à l'époque où finit le régime de la loi de Moïse, et commença celui de la *nouvelle alliance*.

En suivant les rabbins à la trace, il nous arrivera plus d'une fois d'être obligé, pour les combattre avec leurs propres armes, de citer des endroits du Talmud où ce code peu mesuré sur les termes entre dans des détails qui peut-être effarouchent la pudibonde modestie de la vertu angélique. Mais, quand il s'agit des intérêts sacrés de la gloire de Dieu et du salut éternel du prochain, on ne doit point s'arrêter à ces considérations. Toutefois nous tâcherons d'être réservé dans les paroles autant que le comportera la matière que nous avons à traiter.

(a) Cæci sunt, et duces cæcorum, dit Notre-Seigneur des pharisiens. Matth., xv, 14.

CHAPITRE 1^{er}.

PREMIÈRE OBJECTION DES RABBINS.

CONTRE LE SENS DE *Vierge* QUE NOUS DONNONS AVEC L'ÉVANGÉLISTE
 SAINT MATHIEU, AU TERME HÉBREU עֲלִמָּה, *Alma*.

Afin qu'on ne puisse pas nous accuser d'affaiblir l'objection suivante des rabbins, qui la regardent comme leur arme la plus redoutable, nous allons la rapporter textuellement, telle qu'on la trouve dans les livres des plus violents adversaires de notre sainte Religion parmi les juifs.

§ 1^{er}.

1. Livre נִצְחָהּ, *Nitzahhon* de Rabbi Lippmann, p. 83 et 84 de l'édition de Wagenseil :

« Voici que l'ALMA sera enceinte et enfantera un fils, et elle appellera son nom EMMANUEL (a). Les mécréants (b) soutiennent que ceci regarde Jésus ; car, disent-ils, qu'y aurait-il d'extraordinaire qu'une *Alma* conçoive de la manière accoutumée, par suite de la cohabitation d'un homme ? Il faut donc que ce verset traite d'une Vierge qui n'ait pas connu d'homme.

» RÉPONSE :

» Voici que le roi Salomon s'exprime de cette sorte :

(a) Texte d'Isaïe.

(b) מִיֵּיט, *minim*. Sous ce nom les rabbins désignent particulièrement les chrétiens. Voyez la note 26.

Soixantesont les reines, quatre-vingts les concubines, et les ALAMOT (a) sont sans nombre (b). Et dans le livre des Proverbes il est écrit : La voie de l'homme dans l'Alma (c). Par là il est facile de voir qu'Alma désigne aussi une femme qui n'est pas vierge. En outre, puisqu'ils veulent que cette prophétie traite de Jésus, pourquoi n'appellent-ils pas celui-ci Emmanuel? N'est-ce pas que dans toute leur loi (d) il n'est pas appelé autrement que Jésus (e)? »

2. Livre חזון אמון, *Hhizzuk-Emuna* (f), partie première, chapitre XXI (g) :

« Voilà pourquoi ADONAI vous donnera lui-même un signe ; voici que l'ALMA sera enceinte, et enfantera un fils, et elle appellera son nom Emmanuel. Et pour ce qui regarde la preuve qu'ils (h) tirent de ce

(a) עלמות, pluriel de עלמה, *Alma*.

(b) Cantique, vi, 8 (heb.).

(c) Proverbes, xxx, 19.

(d) C'est-à-dire, dans tout l'Évangile.

(e) הנה העלמה וגו' אומרים המינים שזה נאמר על ישו ואומרים איזה חידוש הוא שעלמה הרה כדרך כל הארץ על ידי בעילת איש אל א"כ הכתוב מדבר בבתולה שלא נבעלה לאיש : תשובה : הרי שלמה המלך אמר ששים המה מלכות וגו' ואף במשלי כתוב דרך גבר בעלמה מכאן שאפילו בעולה נקראת עלמה .. ועוד מאמר שפותרין נבואה זאת על ישו ולמה לא קראוהו עמנואל והלה לא נקרא בכל תורתם כ"א ישו :

(f) C'est le célèbre *Munimen fidei* de R. Isaac, fils d'Abraham.

(g) Fol. 47 verso de l'édition d'Amsterdam. 1705. In-16.

(h) Les chrétiens. Ils sont désignés souvent dans les li-

verset en faveur de leur croyance, prétendant que l'intention du prophète était d'annoncer que Jésus le Nazaréen naîtrait d'une jeune vierge des filles d'Israël, par la seule opération de l'Esprit-Saint, sans copulation ordinaire, ainsi qu'il est rapporté dans l'Évangile de Matthieu, chapitre 1^{er}, il y a à faire la réponse (réfutation) suivante :

» RÉPONSE :

» Encore ici les Nazaréens se trompent dans leur supposition. Car le terme *Alma* de cet endroit ne veut pas dire une *vierge*, comme ils l'affirment; mais *Alma* est le synonyme de בערה, *Naara* (a). Car la même personne qui est appelée *Naara* dans la Genèse, xxiv, 14, est qualifiée de *Alma* dans le verset 43 suivant. Or, comme *Naara* se dit indistinctement de la femme qui est encore vierge et de celle qui ne l'est plus. De la vierge, comme dans le même chapitre, verset 28 : *Et la NAARA (b) courut annoncer cela dans la maison de sa mère*. De la femme non vierge, comme dans le livre de Ruth : *A qui appartient cette NAARA (c)?* De même, *Alma* se dit indistinctement

vres des rabbins par le pronom masculin pluriel de la troisième personne. Les rabbins cherchaient ainsi à donner le change aux non-juifs dans leurs sorties contre les chrétiens.

(a) Nous verrons un peu plus bas que *Naara*, בערה, est simplement une *jeune femme*, vierge ou non.

(b) C'est-à-dire, Rébecca.

(c) Ruth, II, 15.

Booz, en apercevant la *jeune Ruth*, *veuve* du fils de Noémi,

et de la vierge et de la femme qui a eu commerce avec un homme. De la vierge, comme dans l'Exode, II, 8 : *Et l'Alma s'en alla et appela la mère de l'enfant (a)*. De la femme qui a eu commerce avec un homme, comme dans le livre des Proverbes, xxx, 19 : *Et la voie d'un homme dans une ALMA*. Ici *Alma* est indubitablement une femme qui a fait accueil à un homme, puisque dans le verset suivant Salomon s'explique clairement en disant : *Telle est la voie de la femme ADULTÈRE*, et le reste.

» Et de même qu'une personne du sexe féminin peut être nommée en même temps *Alma* et *Naara*,

adresse cette question au surveillant de ses moissonneurs. Le raisonnement du rabbin n'est nullement concluant. 1. Booz, qui ne connaissait pas encore Ruth, pouvait l'appeler *Naara*, parce qu'il ignorait qu'elle eût été mariée. Il arrive tous les jours à de jeunes personnes engagées dans le mariage, d'être qualifiées de demoiselles par ceux qui ne les connaissent pas. 2. Le rabbin aurait donc dû citer plutôt la réponse du surveillant, qui connaissait Ruth et répondit cependant à son maître que c'était une *Naara* moabite (verset 6). Mais ceci ne prouve rien non plus ; car d'après la loi mosaïque, ainsi que nous l'avons rapporté au tome I^{er}, page 182, les fiançailles constituaient un véritable lien qui ne pouvait être rompu que par le divorce ou par la mort de l'un des fiancés. De là vient que le prophète Joël (I, 8) parle de la vierge, בְּתוּלָה, qui, couverte d'un cilice de deuil, pleure l'époux de son adolescence. Pour prouver que Ruth n'était plus vierge, il fallait d'abord établir qu'elle n'était pas devenue *veuve* entre les fiançailles et le mariage définitif et consommé.

(a) Celle que le texte appelle ici *Alma*, est Marie, sœur de Moïse.

ainsi on peut nommer à la fois un individu du sexe masculin עלם, *Elem*, et נער, *Naar*, comme par exemple : *De qui ce NAAR est-il fils (a)?* Et dans le verset suivant : *De qui cet ELEM (b) est-il fils?* et plusieurs autres exemples. Ainsi nous lisons aussi dans Isaïe, LIV, 4 : *Tu oublieras l'ignominie de ton âge d'ALMA*, ce qui ressemble à ce qui est dit dans Jérémie, XXXI, 19 : *L'ignominie de mon âge de NAARA*.

» Lors donc que le texte dit ici *Alma*, son intention est d'exprimer personne petite, c'est-à-dire, personne petite en années, sans distinguer si elle est vierge ou non. De même un individu du sexe masculin, petit en années, est nommé *Elem*, comme au premier livre de Samuel, XVII, 56 : *De qui cet Elem est-il fils?*

» Et parce que la femme du prophète Isaïe était petite en années, l'Écriture l'appelle *Alma (c)*. »

(a) *Naar*, ainsi que nous l'avons répété bien des fois plus haut, signifie *garçon*. Saül, voyant le jeune David qui s'avancait pour se battre avec Goliath, demanda à Abner, son général d'armée : « De qui ce *Naar* est-il le fils? » 1. Rois, XVII, 55.

(b) Nous verrons un peu plus bas que ce nom signifie *jeune homme vierge*, comme son féminin *Alma* signifie, *jeune fille vierge*.

(c) לכן יתן אדני וגו' ומה שמביאים ראיה על אמונתם מזה הפסוק באמרם שישו נוצרי נולד מנערה בתולה מבנות ישראל בלתי זיווג האנושי אלא ברה"ק כפי מה שכתוב בא"ג במטיאש פ"א : התשובה : גם פה טועים הנוצרים בסברתם כי העלמה הנזכרת בזה המקום אינה בתולה כדבריהם אלא עלמה כמו נערה כי במקום והיה הנערה אשר אומר אליה בראשית כ"ד אמר שם אח"כ והיה העלמה

3. R. David Kimhhi :

a. Commentaire sur Isaïe, vii, 14 : « עלמה, *Alma*, n'est par une *vierge* ; mais *Alma* est comme (synonyme de) *Naara*, qu'elle soit vierge, ou qu'elle ait déjà été en rapport avec un homme. Et voici que *la voie d'un homme dans une Alma(a)* montre que *Alma* est une femme qui n'est plus vierge. C'est ainsi qu'un individu mâle, petit en années, est nommé *Elem*, ainsi que nous lisons : *De qui cet Elem est-il fils?*

» Et celle-ci (*b*) était petite en années ; c'est pourquoi elle est appelée *Alma (c)*. »

היוצאת לשאוב . וכמו שנערה תאמר על הבתולה ועל
הבעולה על הבתולה בר' כ"ד ותרץ הנערה ותגד ועל
הבעולה רות ב' למי הנערה הזאת כן תאמר עלמה על
הבתולה ועל הבעולה על הבתולה שמות ב' ותלך העלמה
ותקרא את אס הילד ועל הבעולה משלי ל' ודרך גבר
בעלמה שהיא בעולה בלי ספק כמו שמבאר אחריו באמרו
כן דרך אשה מנאפת וגו' וכמו שתאמר עלמה ונערה
לנקבה אחת בעת אחת כן יאמר עלם ונער לזכר אחד
בעת אחד שמואל א' פ' י"ז בן מי זה הנער ושם בן מי
זה העלם והרבה כיוצא באלו . וכן ישעיה נ"ד כי בושת
עלומיך תשכחי הוא כדרך חרפת נעורי ירמיה ל"א א"כ
באמור הכתוב עלמה הרבון בזה קטנה ר"ל קטנה בשנים
בין שתהיה בתולה או בעולה וכן הקטן בשנים נקרא עלם
כמו בן מי זה העלם . ולפי שאשת ישעיה הנביא היתה
קטנה בשנים קראה הכתוב עלמה :

(a) Proverbes, xxx, 19.

(b) L'*Alma* du texte d'Isaïe.

(c) העלמה אינה בתולה אלא עלמה כמו נערה תהיה
בתולה או בעולה והנה דרך גבר בעלמה היא בעולה וכן

b. Racines hébraïques, article עלם.

« Et l'on peut appeler *Alma*, aussi bien que *Naara*, tant la vierge que la femme qui n'est plus vierge. Comme : *Voici que l'ALMA sera enceinte*. C'était une personne qui avait usé du mariage. Elle était ou l'épouse du prophète, ou celle d'Achaz. Mais *Emmanuel*, son fils, n'était pas *Ezéchias*, ainsi que cela est démontré par des preuves invincibles.

» De même ce verset, *Et la voie d'un homme dans une Alma*, ne saurait s'expliquer d'une vierge ; car il est dit au verset suivant : *Telle est la voie de la femme adultère. Elle mange, puis s'essuie la bouche (a), et dit : Je n'ai point commis d'iniquité*. Salomon avait dit d'abord : *Trois choses me passent*, et ce qui suit (b). Le sens est : Il y a trois choses qui sont cachées au point qu'aucun homme ne peut les reconnaître, s'assurer de leur existence. Ce sont la voie de l'aigle dans le ciel ; personne ne peut reconnaître la trace de son vol, lorsqu'il traverse les airs ; et ainsi la voie d'un serpent sur le rocher ; et ainsi la voie de l'homme dans une *Alma*, parce que la copulation charnelle ne laisse pas de trace. Que si *Alma* était une vierge, il n'y a nul doute que son intimité avec un homme pourrait se reconnaître.

» Mon père et maître, que sa mémoire soit en bénédiction, a apporté encore d'autres preuves contre

לזכר קטן בשנים יקרא עלם בן מי זה העלם וזאת היתה
קטנה בשנים לפי נקראת עלמה :

(a) L'écrivain inspiré s'exprime en termes voilés.

(b) xxx, 20.

les Nazaréens, relativement à ce mot (*Alma*), dans le livre qu'il a composé pour réfuter leur croyance. Il dit entre autres que si *Alma* signifiait *vierge*, on ne pourrait pas dire *Elem* au masculin, puisque de בחולה, *Betula* (a), on ne peut pas dire בחול, *Batul*, au masculin (b). »

4. Rabbi Isaac Abarbanel, commentaire sur Isaïe (c).

« Les commentateurs nazaréens se sont imaginé que le terme *Alma* ne se trouve employé dans l'Écriture que dans le sens de *vierge*. Et ils veulent prouver cela de ce que le texte qualifie Rébecca d'*Alma*, lorsqu'elle était encore, comme s'exprime la Genèse : *une ALMA que nul homme n'avait encore connue intimement* (d). Le texte donne aussi l'épithète d'*Alma*

(a) *Betula* signifie proprement une *vierge* de tout âge.

(b) ויתכן לקרא עלמה לבתולה ולבעולה כמו נערה .
הנה העלמה הרה בעולה היתה והיא אשת הנביא או אשת אחז אבל עמנואל אינו חזקיהו בראיות ברורות . וכן ודרך גבר בעלמה לא יתכן לפרש בתולה כי אמר אחריו כן דרך אשה מנאפת וגו' ואמר בתחילה שלשה המה נפלאו ממני וגו' כלו' דברים שהם נעלמים שלא יכירם אדם . דרך נשר בשמים לא יכיר אדם דרך שפורה באויר וכן דרך נחש עלי צור וכן דרך גבר בעלמה שאינה ניכרת הבעילה אבל בבתולה ניכר המעשה בלי ספק . ועוד הביא א"א ז"ל ראיות כנגד הנוצרים במלה הזאת בס' הברית שמיבדו להשיב להם על האמונה ואמר כי אם היה לשון עלמה בתולה לא יאמר ממנו לזכר עלם כמו שלא יאמר מבתולה לזכר בתול :

(c) Fol. 20, col. 2, de l'édition d'Amsterdam.

(d) Genèse, xxiv, 16.

à Marie, sœur d'Aaron, lorsqu'elle était dans son adolescence et dans sa virginité. De là ils ont conclu qu'*Alma* est identique avec *Betula* (a). Mais il n'en est pas ainsi; car il est évident pour tout hébreu que le nom *Alma*, en notre idiome sacré, ne s'applique pas à une vierge, puisqu'il se dit aussi d'une femme qui a été en possession d'un homme. Et ce qui le prouve, c'est que le Sage dit : *Il y a trois choses qui me passent, et une quatrième que je ne puis savoir. La voie de l'aigle dans le ciel, la voie du serpent sur le rocher, la voie d'un navire au milieu de la mer, et la voie d'un homme dans une ALMA.* Le texte ajoute incontinent après : *Telle est la voie de la femme adultère : elle mange, puis elle s'essuie la bouche (b) et dit : Je n'ai point commis d'iniquité.*

» Tout ceci fait voir de la manière la plus évidente que, dans cet endroit, *Alma* ne désigne autre chose qu'une femme qui n'est plus vierge, et dont, par conséquent, le commerce avec un homme n'est pas reconnaissable : aucune trace n'indique si elle a oublié son devoir ou non (c). »

(a) Nous verrons tout à l'heure, qu'ils, les chrétiens, ne regardent pas ces deux termes comme des synonymes absolus. *Betula* signifie *vierge* sans distinction d'âge. *Alma* est une *jeune vierge*. Une vieille qui n'a jamais accueilli les hommages d'aucun homme est une *Betula*; mais depuis bien longtemps elle n'est plus *Alma*.

(b) Voyez plus haut note a, page 417.

(c) הכה העלמה הרה וחשבו מפרשי הנוצרים שלא נמצא בבתוב שם עלמה כ"א בצתולה כמו שהוכיחו ממה שאמר ברבקה עלמה והיא היתה צתולה ואיש לא ידעה וגם

5. Rabbi Abr. Aben-Ezra, commentaire sur Isaïe :

« Et nous savons qu'un enfant mâle, petit en années, est nommé נער, *Naar* (a); et une jeune personne de l'autre sexe est nommée נערה, *Naara*, aussi bien qu'*Alma*, du masculin *Elem*. Et voici que ce nom peut s'appliquer indifféremment à une vierge ou à une personne qui n'est plus vierge; car *Alma* n'exprime autre chose que l'âge de la jeunesse, puisqu'il est formé du masculin *Elem*. Et voici qu'il est dit : *La voie d'un homme dans une ALMA*. Cette *Alma* ne saurait être une vierge, puisque Salomon dit dans le verset précédent, qu'il ne connaît pas cette voie (b). »

§ II.

Voilà la manière de raisonner des rabbins et de

במרים אמות אהרן נאמר עלמה בהיותה בילדותה ובבתולה ולכן גזרו אומר ששם עלמה היא נרדף לבתולה ואינו כן כי מבואר הוא לכל עברי שזה השם בלה"ק אינו נופל על הבתולה כי ג"כ יאמר על הנבעלה והמורה עליו אומרו שלשה המה נפלאו ממני וגו' ודרך גבר בעלמה וסמך ליה כן דרך אשה מנאפת אכלה ומחתה פיה ואמרה לא פעלתי און והוא מורה הראות מבואר שלא אמר עלמה כ"א על הבעולה שלא יודע אם שכב איש אותה ואם נטמאת אם לא :

(a) Garçon. Voyez plus haut, page 29, note a.

(b) וידענו כי הקטן בשנים יקרא נער והנקבה נערה ג"כ עלמה והזכר עלם . והנה יתכן להיותה בעולה או בתולה כי אין הטעם רק כנגד השנים ועלם יוכיח והנה דרך גבר בעלמה ואינה בתולה כלל בעבור שאמר בראש לא ידעתים :

leurs alliés les hébraïsants rationalistes, si toutefois cela peut s'appeler *raisonner*, contre l'interprétation que saint Matthieu attribue au terme *Alma*, comme admise généralement parmi les Juifs de son temps. Leurs arguments, comme on le voit, se réduisent à quatre points.

I. עלמה, *Alma*, est formé de עלם, *Elem*, substantif masculin. Or, comme un jeune garçon, un *Elem*, n'est pas une *vierge*, *Alma* n'est pas non plus une vierge. En d'autres termes : de בתולה, *Betula*, qui signifie incontestablement *vierge*, il n'existe pas dans la langue hébraïque le masculin בתול, *Batul*. Si *Alma* signifiait vierge, nous n'en aurions pas non plus le masculin *Elem* (a).

II. Nous trouvons que, dans l'Écriture, la même personne est appelée tantôt *Naara*, tantôt *Alma*. Or, comme *Naara* se dit indistinctement d'une vierge et d'une personne qui n'est plus vierge, *Alma* doit avoir aussi ces deux significations.

III. Salomon dit qu'il ne peut arriver à connaître la voie d'un homme dans une *Alma*, et il ajoute : *Car telle est la voie de la FEMME ADULTÈRE*. Si donc l'*Alma* peut se comparer à une *femme adultère*, il est clair qu'elle n'est pas vierge ; de plus, si l'on ne peut pas connaître ses intimités avec un homme, elle doit avoir perdu préalablement les signes de la

(a) Dans la définition que nous allons donner des termes *Betula* et *Alma*, on verra pourquoi le masculin *Batul* ne pouvait pas être usité parmi les Hébreux.

virginité : car la chute d'une vierge laisse des traces qui révèlent la turpitude de son péché.

IV. Isaïe dit à la ville de Jérusalem qu'au temps où, après avoir été stérile, elle aura derechef de nombreux enfants, elle oubliera l'*ignominie* de son jeune âge, que le prophète appelle עליומיק, littéralement, ton *almage* (*a*). Si l'âge d'*Alma* peut laisser des souvenirs de confusion, il s'ensuit qu'une *Alma* peut avoir perdu sa pureté virginale. C'est au moins ce que prétend l'auteur du livre *Hhizzuk-Emuna*.

§ III.

Ici, avant d'entrer en matière, pour montrer la faiblesse de ces objections, nous prions le lecteur de remarquer le profond aveuglement où peuvent tomber des hommes dominés par l'esprit de contradiction.

a. On voit les rabbins soutenir qu'*Alma* ne doit pas signifier vierge, parce que ce nom dérive du masculin *Elem*, et dans le même temps ils citent des exemples du texte sacré où *deux vierges*, Rébecca et Marie, sœur de Moïse, sont qualifiées d'*Alma* ! D'un autre côté, comment peuvent-ils affirmer qu'*Elem* ne signifie point un *garçon vierge*, lorsque, dans chacun des deux seuls endroits du texte hébreu où nous lisons ce mot, il est question d'un jeune garçon non en-

(*a*) Nous supposons ce mot pour rendre avec plus de précision l'*âge d'Alma*, celui où une jeune fille est ordinairement encore dans toute son innocence.

core marié, et par conséquent présumé innocent ?

Ces deux passages sont :

I. Au premier livre des Rois, xvii, 56. Il y est parlé du *jeune* David, quand il n'était pas encore en âge de porter les armes, ainsi que cela résulte des versets 14, 33, du même chapitre. *David autem erat minimus* (filiorum Isaï). *Et ait Saül ad David : Non vales resistere Philisthæo isti : quia puer* (heb. $\gamma\gamma\gamma$, adolescent) *es*. A cette époque David n'était pas encore marié avec Michol, sa première femme, qu'il n'a épousée qu'un certain temps après sa victoire sur Goliath.

II. Même livre, xx, 22. Là il s'agit d'un *petit garçon* qui court ramasser une flèche lancée par Jonathan. Où les rabbins ont-ils pris que ce jeune garçon n'était plus vierge ?

Au surplus, nous allons apporter une preuve du contraire ; savoir, que le masculin *Elem* est, selon les rabbins mêmes, un garçon qui possède encore son innocence. Les auteurs juifs qui soutenaient le contraire étaient de mauvaise foi, et voulaient se prévaloir contre les chrétiens de l'ignorance où ils voyaient ceux-ci pour ce qui a rapport à la littérature rabbinique (a). Rabbi Isaac Yaabétz, dans son com-

(a) Les rabbins dont nous parlons écrivaient dans des temps où c'était encore une chose fort rare de trouver parmi les chrétiens quelqu'un qui sût l'hébreu. De nos jours, grâce à Dieu, on remarque beaucoup de bons hébraïsants dans les rangs de la milice sacrée. Les prêtres versés dans l'hébreu abondent surtout en Italie, terre classique de la catholicité,

mentaire intitulé *Thorat-Hhéced* sur le Cantique des cantiques, 1, 3, s'exprime en ces propres termes :

« R. Yitzhbak-bar-Schêschet écrit qu'*Alamot* (a) veut dire *vierges jeunes* (b), du nom masculin *Elem* (c). »

Ce rabbin donc enseigne qu'*Alma* veut dire *vierge jeune*, ce qui est en effet sa véritable signification ; et il le prouve par l'analogie du masculin *Elem*, qui signifie sans contredit *un jeune garçon encore vierge* ; car on ne prouve jamais une chose par un point contesté.

Nous verrons plus d'une fois, dans le présent ouvrage, qu'il n'arrive pas rarement aux rabbins de

des belles-lettres, des beaux-arts, du génie, de ce goût aussi pur que l'air de son beau ciel. D'illustres hébraïsants sont dans ce moment l'ornement de la ville éternelle, centre de la doctrine de vérité, où un long séjour a gravé dans notre cœur des souvenirs aussi chers qu'ineffaçables. Là la science en tout genre est sincère et solide, parce qu'on s'attache plus à être savant qu'à faire du bruit, ou qui pis est, qu'à se poser devant le public comme docteur de ce que l'on ignore soi-même. Ce vice se montrait déjà du temps de saint Jérôme. Le Père s'en plaint en ces termes : « *Alii discunt, proh pudor ! a feminis, quod viros doceant : et ne parum hoc sit, quadam facilitate verborum, immo audacia edisserunt aliis, quod ipsi non intelligunt.* » Epist. LIII, ad Paulinum, n° 7.

Voyez dans notre note 27 ce qu'il nous reste à dire sur cette importante matière.

(a) עלמות, pluriel d'*Alma*.

(b) En hébreu, *petites*, pour *jeunes*.

(c) הריב"ש ז"ל כתב פירוש עלמות בתולות קטנות
מלשא עלם לזכר :

rendre justice à la vérité par une sorte de distraction, oubliant entièrement les subterfuges qu'ils emploient en d'autres endroits, en disputant contre les dogmes chrétiens. Disons avec le Psalmiste : « Le Seigneur l'a disposé ainsi; c'est une chose admirable à nos yeux (a). »

b. Le second argument, tiré du rapport qui existe entre les noms *Naara* et *Alma*, donnés tous deux et simultanément à Rébecca, ressemble en tout point à l'argument suivant : « Un célèbre auteur appelle Cymodocée tantôt *jeune fille*, tantôt *jeune vierge*. Or, comme *jeune fille* peut désigner une jeune personne qui a perdu son innocence aussi bien qu'une jeune personne encore intacte, de même *jeune vierge* doit signifier en français, *une jeune vierge qui n'est plus vierge*, aussi bien qu'*une jeune vierge qui est encore vierge*. »

Faut-il être grand dialecticien pour trouver que le terme *Naara*, malgré sa double signification, n'est employé, en cet endroit de l'Écriture, comme synonyme d'*Alma*, que dans l'un de ses sens qui est celui de vierge? Le texte ne permet pas d'en douter. « Et la *Naara*, dit-il, était extrêmement belle à voir. *Vierge*, בתולה, et nul homme ne l'avait connue (b). »

c. Le troisième argument est encore plus absurde.

(a) A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Ps. cviii, 23.

(b) *Puella decora nimis, virgoque pulcherrima, et incognita viro* (heb. Et erat puella hæc specie pervenusta, virgo, nullusque vir cognoverat eam).

Alma, prétendent les rabbins, doit être une personne qui a déjà été en rapport avec un homme, puisque Salomon la compare à la *femme adultère*! Il eût été plus raisonnable de conclure qu'*Alma* est différente d'une femme désordonnée, car on ne compare pas un lion à un lion, un agneau à un agneau (a). D'un autre côté, si *Alma* était une femme qui a perdu les signes de la virginité, était-il besoin de la sagacité du *plus sage de tous les hommes* (b) pour nous apprendre qu'une pareille femme qui a eu commerce avec un homme, ne laisse sur son corps aucune trace de son déshonneur? Et voyez-vous avec quelle pompe d'expressions il nous révèle cette grande merveille? « Trois choses, dit-il, s'élèvent au-dessus de mon intelligence, נפלאי במני, et la quatrième (c) me reste inconnue. » C'est-à-dire, si ces trois choses sont difficiles à connaître, la quatrième l'est bien davantage. Ces trois choses sont, comme on vient de le voir, la trace du passage de l'aigle dans les airs, celle du serpent sur le rocher, celle d'un navire dans le milieu de la mer. Le plus simple des hommes sait qu'une femme qui a usé du mariage peut tomber sans que sa faute laisse des traces. Il faut donc que Salomon ait voulu dire autre chose que cette platitude.

(a) Quelqu'un, voulant injurier un philosophe, lui dit : *Vous ressemblez à un âne*. — *Et vous*, répondit placidement le sage, *ressemblez à un homme*.

(b) III. Rois, III, 12.

(c) L'hébreu נארבעה ne signifie pas ici, *et quatre*, mais, *et le quatrième*. Voyez la note 28.

d. Lorsque Isaïe dit que Jérusalem, relevée de son état d'abjection, oubliera l'ignominie de son *almage* (*a*), il n'entend nullement parler de quelques *désordres honteux* ; mais, selon le langage ordinaire des prophètes, il parle de l'état d'abaissement où était cette ville *dès avant la dispersion*. C'est cette époque que le prophète désigne par son *âge de Halma* ou *jeune âge*, de même qu'il appelle de suite après, *son veuvage*, l'époque de la dispersion de ses habitants. Les commentaires de la grande Bible rabbinique l'expliquent de cette manière. Mais supposons pour un moment qu'Isaïe assimile Jérusalem à une femme, et qu'il parle des dérèglements de son âge d'*Alma*. Cela prouve-t-il que malgré ses désordres elle demeurât toujours *Alma*? Cela signifierait seulement qu'elle s'est déshonorée déjà dans un âge où d'ordinaire on est encore *Alma*.

§ IV.

Fixons maintenant le vrai sens du terme *Alma* par des raisonnements basés sur la saine logique et sur la bonne foi, et par des autorités que les rabbins ne pourront pas récuser.

Il y a en hébreu trois termes qui ont de l'affinité sans que cependant on puisse les confondre ; savoir :

1. נערה, *Naara* ; 2. בתולה, *Betula* ; 3. עלמה, *Alma*.

1. נערה.

נערה, dont la racine exprime le *mouvement*, l'*agi-*

(a) Isaïe, LIV, 1 seqq. Voyez plus haut, page 122, note a.

tation, la précipitation (a), signifie une jeune femme en général, mariée ou non mariée, vierge ou non vierge.

a. *Mariée*. Dans le Deutéronome, xxii, 15, 16, le texte appelle deux fois *Naara*, une femme mariée, accusée par son époux d'avoir perdu son innocence avant leur union (b). Dans le livre de Ruth, iv, 12, après que Booz eut acquis Ruth pour être son épouse, verset 10, tout le peuple et les anciens dirent : « Bénie soit la postérité que Jéhova vous donnera de cette *Naara* (c). »

b. *Non mariée*. Dans le même livre (d), le serviteur qui surveillait les moissonneurs, satisfaisant à la demande de Booz qui ne connaissait pas Ruth, dit : « C'est une *Naara* moabite, arrivée avec Noémi du pays de Moab (e). »

Le surveillant qui donnait ces informations connaissait Ruth, et savait par conséquent que ce n'était pas une fille, mais une veuve non remariée.

c. *Vierge*. Nous avons déjà vu que Rébecca vierge est appelée *Naara* dans la Genèse.

Dans une foule d'autres endroits de l'Ancien Testament nous lisons *Naara Betula*, ce qui signifie une

(a) En arabe, la même racine a une signification semblable.

Selon la lecture, *Keri* : וְלָקַח אִבִּי הַנְּעִרָה : וְאָמַר אִבִּי הַנְּעִרָה (b)

(c) De semine quod tibi dederit Dominus ex hac puella (heb. *Naara*).

(d) Ruth, ii, 16.

(e) *Hæc est Moabitica* (heb. *Naara est Moabitica*), quæ venit cum Noemi de regione Moabitide.

Naara vierge. Deutéronome, xxii, 23, 28. Esther, ii, 3. I. Rois, i, 2. Dans le livre d'Esther, ii, 2, nous lisons ces deux noms au pluriel : בערות בחולה, *Naarot Betulot*.

d. Non vierge. Le texte de la Genèse, xxxiv, 3, nous apprend que Sichem, après avoir abusé de *Dina*, et l'avoir flétrie (*a*), « aima la *Naara*, et s'appliqua à gagner l'affection de la *Naara*. Il dit ensuite à Jacob et à ses fils : « Donnez-moi cette *Naara* pour épouse (*b*). »

Le masculin est בער, *Naar*, garçon, adolescent. Par extension il signifie, *serviteur, esclave*, de même que le *puer* des Latins et le *παῖς* des Grecs.

2. בחולה.

Betula signifie une femme vierge sans distinction d'âge, jeune ou vieille.

Dans le Lévitique il est dit que le grand prêtre, qui ne devait s'approcher d'aucun corps humain inanimé (*c*), pouvait par exception rendre les derniers devoirs à sa sœur, si elle a été *BETULA, n'ayant jamais été mariée (d)*.

La racine de ce mot בחולה, à en juger par l'analogie

(a) Genèse, xxxiv, 3.

(b) ויאהב את הנערה וידבר על לב הנערה ויתנו לי את הנערה לאשה :

(c) Ne contaminetur sacerdos in mortibus civium suorum. Levit., xxi, 1.

(d) Nisi tantum in consanguineis... et sorore *virgine* (heb. *Betula*) quæ non est nupta viro. Ibid. 2, 3.

de l'arabe بَدَل, exprime la séparation, l'éloignement de l'autre sexe (a).

Une *Betula*, et nous prions le lecteur de le bien remarquer, est une femme qui possède encore ses בתולים, *betulim*. Ce mot hébreu signifie, en termes d'anatomie, l'*hymen*, qui fait partie de l'orifice de la nature de la femme, et dont le déchirement produit les caroncules myrtiformes (b). Or, une personne du sexe, ainsi que nous verrons plus loin, peut avoir agréé les hommages d'un homme, et avoir cependant conservé cette partie de la membrane muqueuse, signe ordinaire de la virginité. D'un autre côté, une personne peut posséder encore toute la pureté de l'innocence, la virginité effective, réelle, et avoir perdu par quelque accident les signes physiques de sa vertu (c) : dans ce cas, bien qu'elle soit encore dans toute son angélique et inappréciable pureté, la langue sainte ne lui donne plus le nom *Betula* : à la rigueur on pourrait l'appeler plutôt עלמה, *Alma*, si elle est encore dans sa première jeunesse.

C'est pour cette raison que le texte de la Genèse,

(a) La racine בָּדַל signifie *séparer*, en hébreu aussi bien qu'en arabe. Entre cette racine et *Betula*, il n'y a de différence que du *d* au *t*, deux lettres linguales qui dans les langues orientales se permutent fréquemment.

(b) Voyez le *Traité d'anatomie* du savant et pieux docteur Bayle.

(c) Cet accident, qui d'après le Talmud peut être causé dans une chute sur un corps saillant, est appelé en rabbinique מַכּוֹת עֵץ, *blessée par un morceau de bois*. Voyez Talmud, traité Kutubot, fol. 11 verso.

après avoir dit que Rébecca était *Betula*, ajoute : « Et nul homme ne l'avait connue. » Cette phrase additionnelle semble superflue au premier abord. Mais gardons-nous de le croire. C'est ici la parole de Dieu, et Dieu qui nous demandera compte à tous de chaque parole inutile prononcée en cette vie, n'a pas voulu dicter aux écrivains qu'il inspirait une seule syllabe de superfétation. Cette phrase, *Et nul homme ne l'avait connue*, était nécessaire pour nous apprendre que Rébecca, dans laquelle les saints Pères ont reconnu une figure de notre sainte mère l'Église, la chaste et virgineale épouse de Jésus-Christ (a), toujours fidèle à son divin époux, toujours pure dans sa doctrine, que Rébecca, disons-nous, avait à la fois la virginité physique et la virginité effective. Le texte n'aurait pas pu la qualifier d'*Alma*, comme il fait au verset 43, sans cette dernière espèce de virginité à laquelle nous joignons une autre virginité, que nous appelons *virginité morale*, celle qui n'a jamais été lésée par le moindre désir, la moindre pensée déshonnête, et qui caractérisait au suprême degré la divine Vierge Marie (b).

Nous pourrions alléguer ici des autorités imposantes qui justifient les diverses acceptions que nous venons de développer, mais elles seront mieux à leur

(a) S. Greg., Moral., xxxv, 17 ; Orig. in Gen., Homil. x ; Euch. in Genes., lib. II, c. 40. S. Hier., C. Jov., n° 32.

(b) *Perit et mente virginitas*, dit saint Jérôme, dans sa lettre à Eustochium, *De custodia virginitatis*, n° 5.

place dans l'explication que nous donnerons plus loin du verset 19 du chapitre xxx des Proverbes ²⁹.

3. עלמה.

Alma, de la racine עלם, qui signifie, *cacher, soustraire à tous les regards, ôter la connaissance d'une chose*, désigne une personne du sexe, *jeune et vierge, dans l'innocence virginale la plus absolue*, et tenue loin du commerce des hommes. En Orient elle est ordinairement gardée dans la partie de la maison la plus retirée, où ne peut pénétrer aucun homme étranger à la famille ³⁰.

La langue phénicienne différerait peu de l'hébreu, ainsi que l'on s'en est assuré par les monuments qui nous en restent. Or, dans cette langue *Alma* signifiait *Vierge, femme intacte (a)*.

Quand on compare *Alma* avec *Betula* dont nous venons de donner la définition, il est facile de comprendre que le premier signifie une personne qui a conservé jusqu'à ce moment la virginité effective, et même ce que nous appelons la virginité morale, par son éloignement de tout ce qui peut flétrir la fleur si délicate de l'angélique vertu de pureté. Peu importe d'ailleurs qu'un accident, ou même la violence brutale, lui ait ravi les signes matériels de la virginité physique.

Voilà pourquoi, et nous recommandons cette ob-

(a) Lingua quoque Punica quæ de Hebræorum fontibus manare dicitur, proprie virgo *Alma* appellatur. S. Jér., Comment. in Is., VII.

servation à toute l'attention des hébraïsants chrétiens, voilà pourquoi nous trouvons en hébreu le masculin de *Alma*, qui est עלם, *Elem*, et nous n'y voyons pas le masculin de *Betula*. Car un garçon peut posséder la virginité effective et morale, être innocent de tout acte impur, et même quelquefois de tout désir déshonnête. Il est alors ce que l'*Alma* est dans l'autre sexe. C'est la *belle rose*, la gloire de Jéricho (*a*), dont aucune main sacrilège, aucun souffle audacieux n'a effleuré le tendre pollen. Tels étaient, par exemple, saint Joseph, saint Jean, et tant d'autres saints. Quant à la virginité physique, un garçon ne pouvait jamais l'avoir parmi les Hébreux ; parce que la circoncision, telle qu'elle était opérée et telle qu'elle l'est encore parmi eux, s'opposait à ce que le sexe masculin portât chez eux les signes matériels de la virginité masculine. On conçoit aisément que la langue sainte ne devait pas avoir le terme בתול, *Batul*, du féminin *Betula* ; puisque la chose qu'il aurait signifiée n'existait point chez le peuple qui parlait cet idiome.

Souvent les persécuteurs de l'Eglise ordonnaient de ravir la virginité aux jeunes chrétiennes qui, pendant les premiers siècles de notre ère, allaient courageusement au martyre. A cet effet, on les exposait dans des lieux infâmes à la brutalité des hommes débauchés. L'Eglise ne croit pas que Dieu ait permis que ces glorieuses héroïnes reçussent le dernier outrage ; et, en effet, nous n'en trouvons aucun exemple.

(a) Quasi plantatio rosæ in Jericho. Eccli., xxiv, 18.

Mais, en supposant pour un moment que quelque téméraire ait osé attenter à la pudeur de l'une d'elles, la sainte, en montant au ciel, n'en eût pas moins été accompagnée du chant des Anges, *Quæ est ista quæ ascendit dealbata* (a)? et elle eût été présentée devant son époux céleste revêtue de l'éclatante robe de son innocence virginale. *Astitit Regina a dextris tuis in vestitu demerato* (b). A la vérité elle n'aurait plus été *Betula*, mais elle serait toujours demeurée *Alma*. La vertu ne consiste pas proprement dans la virginité physique, dont la conservation est quelquefois forcée, nullement volontaire, mais dans la persévérance de la virginité morale qui dépend entièrement de la pureté du cœur, et qui fait la véritable vierge chrétienne. Car, comme dit si bien saint Jérôme, lui-même un si beau modèle de la plus belle des vertus : « Perit ergo et mente virginitas. Istæ sunt virgines malæ, virgines carne, non spiritu : virgines stultæ, quæ oleum non habentes, excluduntur a Sponso (c). »

Si *Alma*, comme le prétendent les rabbins et les protestants allemands, était une jeune femme soit vierge, soit non vierge, ce terme serait de tout point l'équivalent de *Naara*; or l'hébreu, pas plus que les autres langues, n'a jamais deux termes parfaitement synonymes, d'une identité absolue.

(a) Cantique, III, 6; VIII, 5. Traduction de saint Jérôme, dans sa lettre à Eustochium, *De custodia virginitatis*, n° 1.

(b) Ps. XLIV, 10.

(c) Lettre que nous venons de citer. Voyez aussi la parabole des dix vierges, en saint Matthieu, xxv.

Enfin ce qui prouve invinciblement qu'*Alma* de soi-même signifie *Vierge*, emporte l'idée de *vierge*, tandis que *Naara* ne renferme pas nécessairement cette signification, c'est que nous voyons souvent dans le texte hébreu, ainsi que nous en avons cité des exemples; בערה בתולה, *Naara-Betula*; c'est-à-dire, une *Naara* qui est *vierge*: et nous n'y voyons jamais עלמה בתולה, *Alma-Betula*; c'est-à-dire, une *Alma* qui est *vierge*. Parce que ce serait la même chose que si l'on disait: « Une jeune vierge qui est vierge. »

§ V.

Telle est donc la signification d'*Alma* dans toute l'Écriture sainte, où ce terme se rencontre *sept* fois, tant au singulier qu'au pluriel; savoir :

1. Genèse, xxiv, 43.
2. Exode, II, 8.
3. Isaïe, VII, 14.
4. Cantique, I, 3.
5. Cantique, VI, 8.
6. Psaume, LXVIII, 26.
7. Proverbes, xxx, 19.

Il importe au sujet que nous traitons d'examiner avec le lecteur tous ces endroits du texte de l'Ancien Testament.

I. GENÈSE, XXIV, 13.

Le serviteur d'Abraham, Eliézer (*a*), demande

(*a*) Il est nommé plus haut, Gen., xv, 2: *Damascenus Eliézer*: Eliézer de Damas.

dans sa prière que le Seigneur lui fasse connaître *par un signe* la femme qu'il destine à Isaac. « Voici, dit-il, que je m'arrête à la fontaine; or l'*Alma* qui viendra puiser de l'eau, et à qui je dirai : *Donnez-moi à boire un peu d'eau*, me répondra : *Buvez, et je vais aussi abreuver vos chameaux*; celle-là sera la femme que Jéhova aura destinée au fils de mon maître (a). » Le Seigneur exauce la prière de la foi, et fait que le signe demandé coïncide avec la charité que Rébecca aime à exercer envers le prochain, sans distinction de nationaux ni d'étrangers (b).

Or cette jeune personne, l'*Alma* qu'Éliézer demande de voir arriver, le texte dit expressément que « elle était *virge*, בתולה, et que nul homme ne l'avait connue (c). »

Dans la logique du Talmud, dont nous avons donné un précis au tome 1^{er} (d), il y a un mode d'argumentation, ou plutôt une manière, une méthode d'exposer l'Écriture sainte, qui s'appelle בנין אב, *biniân âb*, c'est-à-dire, *principe général*. Nous l'avons donné sous le n° 3, page 175. Elle consiste dans la règle suivante : *Lorsqu'une parole ou une chose,*

(a) Ecce sto juxta fontem aquæ; et virgo quæ egrediatur ad hauriendum aquam *audierit a me* (heb. ad quam dixerò) : Da mihi pauxillum aquæ ad bibendum, et dixerit mihi : Et tu bibe, et camelis tuis hauriam; ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio domini mei. Gen., xxiv, 42-44.

(b) Nous avons déjà dit que les saints Pères voyaient dans Rébecca une figure de l'Église chrétienne.

(c) Virgoque pulcherrima et incognita viro. Verset 16.

(d) Voyez pages 174 suiv.

757, est définie dans un endroit de l'Écriture par l'explication qu'en donne le texte même, nous devons la prendre partout dans la même acception, à moins que le texte ne lui attribue quelque part ailleurs une nouvelle signification. Rien de plus logique que cette règle. Il en résulte clairement que le sens d'*Alma*, se trouvant déterminé à l'endroit de la Genèse dont nous parlons, doit signifier en tout lieu *jeune vierge*. Un examen approfondi prouve la vérité de cette acception unique du terme *Alma*, ainsi que nous allons le voir dans l'appréciation des autres passages inspirés où ce mot revient dans le texte original.

II. EXODE, II, 8.

« Et l'*Alma* s'en alla, et appela la mère de l'enfant. »

Cette *Alma* est la jeune Marie, sœur de Moïse et d'Aron. Elle était *vierge* de l'aveu même des rabbins, qui tenaient ce fait de la tradition (a).

C'est cette *Vierge Marie* de l'Ancien Testament, remarquons-le en passant, qui, par son mérite devant Dieu, a donné au peuple d'Israël, pendant les quarante ans de ses migrations dans le désert, la pierre dont coulaient des *sources de vie* (b), pierre dans laquelle saint Paul a reconnu, aussi bien que

(a) C'est par suite de cette croyance que Mahomet, dans son Coran, ainsi que nous le verrons plus loin, a confondu cette Marie avec la mère de Dieu.

(b) Nombres, xx, 11.

l'ancienne Synagogue (*a*), la Personne sacrée du Messie (*b*). C'est cette Marie, *vierge et prophétesse* (*c*), dont l'Écriture ne dit nulle part qu'elle ait été donnée en mariage à un homme, tandis que partout ailleurs la même Écriture ne manque jamais d'enregistrer l'alliance matrimoniale et la postérité des personnages qu'elle nous fait connaître.

III. ISAIÉ, VII, 14.

« Voici que l'*Alma* sera enceinte et enfantera un fils. »

C'est le verset que nous discutons, et dont les ennemis du christianisme, juifs et protestants rationalistes (*d*), font un point de litige.

La version des Septante, qui est antérieure de plusieurs siècles au christianisme, et qui a fait longtemps autorité dans la Synagogue, rend ici le terme *Alma* par

(*a*) Talmud, traité Taanit, fol. 9 recto. Médrasch-Yalkut sur les Nombres, xx, 2. Commentaires de R. Sal. Yarhhi et de Hhezkuhi sur le même texte.

(*b*) Petra autem erat Christus. I. Cor., x, 4.

(*c*) Exode, II, 8 : Perrexit Alma ; xv, 20 : Maria prophetissa.

(*d*) Il est extraordinairement rare qu'une attaque moderne contre la vraie religion ne soit l'écho de quelque erreur ancienne, déjà réfutée. Ainsi les rationalistes, qui donnent la main aux juifs dans la dispute sur le sens d'*Alma*, ont eu pour prédécesseurs les Carpocrate, les Cérinthe, les Ebion, etc. Quo in errore, dit Huet, non Juda i solum, sed Judæorum etiam *fraterculi*, Carpocrates, Cerinthus et Ebion, Nazaræi quoque et Helcesæi versati sunt. » Dem. Ev. Prop., IX, c. IX.

παρθένος, vierge; et en cela tous les manuscrits, tous les imprimés sont d'accord. On n'a jamais observé de variante dans ce mot.

Rosenmüller fait sur notre verset cette scolie : « Ex solo usu loquendi evidentissime constat עַלְמָה nunquam de nupta dici. »

IV. CANTIQUE, I, 3.

La fiancée dit au fiancé (a) : « Ton nom est comme le parfum épanché ; c'est pourquoi tu plais aux *Alamot* (b). » Il est clair que les *Alamot*, à qui le jeune amant (c), d'après la *supposition* de la fiancée, inspire de l'intérêt, sont de jeunes vierges honnêtes, pudiques, qui l'auraient accepté volontiers pour leur époux. Si *Alamot* signifiait ici des femmes mariées ou des filles indignes du beau nom de vierge, le compliment ne serait pas seulement mal choisi, mais il serait un véritable contre-sens. Réduit aux propres termes, il équivaldrait à : « Ton nom est *en bonne odeur*, c'est pourquoi les femmes mariées brûlent pour toi d'une flamme adultère. » Ou bien : « Ton

(a) Rappelons-nous que chez les Hébreux les fiançailles étaient un véritable lien conjugal.

(b) Oleum effusum nomen tuum ; ideo *adolescentulæ* (heb. *Alamot*) dilexerunt te.

(c) Le vrai sens du livre du Cantique est tout spirituel. L'Église et la Synagogue sont d'accord sur ce point ; et Dieu nous préserve de l'exposer autrement. Mais dans la présente discussion nous sommes obligé de nous en tenir à l'écorce de la lettre, afin de repousser par des arguments *ad hominem* les attaques de nos impies adversaires.

nom est en *bonne odeur*, c'est pourquoi tu gagnes le cœur des filles désordonnées. »

Au reste, nous verrons plus bas que les Docteurs de l'ancienne Synagogue traduisaient et expliquaient par *jeunes vierges* le terme *Alamot* qu'on lit dans ce verset.

V. CANTIQUE, VI, 8.

« Soixante sont les reines, quatre-vingts les concubines, et les *Alamot* sont sans nombre. »

Nous avons vu plus haut que Rabbi Lippmann veut prouver qu'*Alma* signifie une femme qui n'est plus vierge, puisque les *Alamot* sont rangées ici avec les *femmes* et les *concubines* de Salomon.

Il est à regretter que ce rabbin n'ait pas développé en forme son argument, au lieu de nous le donner à deviner; car la simple inspection de ce verset offre précisément l'opposé de sa conclusion. Nous y voyons des *reines*, des *concubines* et des *Alamot*. Si ces dernières avaient passé par les bras de Salomon, elles eussent été du moins dans la catégorie des *concubines*.

1. Le célèbre philosophe allemand, Rabbi Moïse Mendelssohn (a), était sans contredit meilleur logicien que l'auteur du livre *Nitzahhon*. Le savant philologue de Berlin (b), dans sa traduction alle-

(a) Nous avons parlé de Mendelssohn dans notre note 5.

(b) On l'appelle *Moïse de Berlin*, parce qu'il est venu jeune dans la capitale de la Prusse, et que c'est là qu'il a acquis sa grande réputation; on l'appelle aussi *Moïse de Dessau*,

mande du Cantique des cantiques, n'a pu se dispenser de rendre cet *Alamot* par *Jungfrauen*, c'est-à-dire, *vierges*, bien que dans sa traduction des autres livres du Vieux Testament, il ait évité de rendre *Alma* par *vierge*, afin de ne pas fournir des armes à l'interprétation chrétienne de la prophétie d'Isaïe (a).

Voici sa traduction de notre verset du Cantique : « *Sechzig sind der Kœniginnen, der Nebenfrauen achtzig, Jungfrauen ohne Zahl.* » Ce qui est mot à mot : « Soixante sont les reines, les concubines quatre-vingts, des *vierges* sans nombre. »

2. Le rabbin Ibn-Yehhaï, en donnant le sens mystique de ce verset, s'exprime de la manière suivante :

« Les soixante reines, c'est la postérité de Sem, qui se partage en soixante nations. Les quatre-vingts concubines, c'est la postérité de Japhet, qui se divise en quatre-vingts nations. Les *Alamot* sans nombre,

parce que c'est dans cette capitale du duché d'Anhalt qu'il a pris naissance.

(a) Voyez sa traduction allemande du Pentateuque, Gen., xxiv, 43; Ex., II, 8; Cant., I, 3; Ps. Lxviii, 26. Il n'a traduit ni *Isaïe* ni les *Proverbes*, deux livres où revient le mot *Alma*.

Malgré sa lettre au sujet du livre du célèbre C. Bonnet : *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, Mendelssohn a laissé trahir plus d'une fois son penchant pour la religion de Jésus-Christ. Cette lettre, qu'il a écrite pour donner le change aux juifs, n'empêche pas les plus fanatiques de ceux-ci d'accompagner son nom d'épithètes insultantes et d'horribles imprécations. Ses enfants ont tous abandonné la Synagogue.

c'est la postérité de Cham le maudit, dont les peuplades sont sans nombre, entre autres les noirs *Cuschim* (a) qui sont (nombreux) comme le sable du rivage de la mer. Il les appelle *Alamot*, parce qu'elles ne viennent pas en présence du roi, circonstance indiquée par leur nom; car *Alamot* signifie *cachées, éloignées de sa présence* (b). »

Voilà qui est parfaitement clair. Nous voyons que ces *Alamot* ne partagent pas le lit du roi, puisqu'elles ne sont pas même admises en sa présence. Nous voyons en outre que ce nom signifie *cachées, éloignées*, parce qu'en Orient les vierges restent dérobées à la vue des hommes.

Ces *Alamot* étaient donc, ou les suivantes des reines et des concubines, ou, ce qui nous paraît plus probable, de jeunes vierges destinées à remplacer les femmes du roi à mesure que celles-ci venaient à manquer.

(a) Les nègres.

(b) ששים נשים מלכות זהו זרעו של שם הנחלק לששים
עמים . . ושמיים פלגשים הם זרעו של יפת הנחלק
לשמיים לאומים . . ועלמות אין מספר הוא זרעו של חם
הארור אשר אין מספר לבגדודיו ומהם הכושים השחורים אשר
הם כחול אשר על שפת הים וכינה אותם בשם עלמות
אשר אינם רואות פני המלך ושם מורה על מהותם
שר"ל עלמות נעלמות :

Ce passage fournit une preuve que les rabbins négligent souvent les règles de la grammaire les plus simples. Ici Ibn-Yehhāi, en parlant de femmes, met au masculin les pronoms suffixes.

3. Dans le troisième livre des Rois, nous voyons que les femmes qui ont exercé une funeste influence sur le cœur de Salomon, ce furent les *reines* et les *concubines* (a). Les *Alamot* n'étaient donc pas à portée de contribuer à la perversion de ce prince, tombé dans une déplorable faiblesse pour ses femmes. Si elles avaient eu commerce avec le roi, ainsi que le prétendent nos adversaires, elles eussent probablement plus que les autres femmes exercé de l'ascendant sur son cœur. Elles ont donc été éloignées de la présence du maître.

4. Paraphrase rabbinique des juifs, en hébreo-germain, intitulée *Beër Mosché*, בַּר מֹשֶׁה :

« Sechzig sie waren kœnig, die do kamen von Afrohom, und achtzig Kepsweiber. Noach und sein søhn ad Afrohom as der posuk geht : méellé nophthzo col hooretz. Vaalomos Jungfrauen von andré Ummos die sin ohne Zahl. »

Ce qui veut dire mot à mot : « *Soixante étaient les reines. Ceux qui descendent d'Abraham. Et quatre-vingts concubines. Noé et ses fils jusqu'à Abraham, ainsi que dit le verset : Et de ceux-ci fut peuplée la terre* (b). »

» Et *Alamot*. DES VIERGES. D'autres peuples qui sont sans nombre. »

Cette paraphrase rend donc *Alamot* par *vierges*.

(a) Fueruntque ei quasi reginæ (heb. reginæ) septingentæ, et concubinae trecentæ : et averterunt mulieres cor ejus. III. Rois, xi, 3.

(b) Gen., ix, 18.

5. Une autre paraphrase rabbinique du même livre, également en hébreo-germain, que la Synagogue possédait longtemps avant que parût le *Beër-Mosché*, traduit également *Alamot* par *vierges*. Elle porte :

« Sechzig sie die kœnigin das meint Afrohom und seine Kinder. Achzig Kebsweiber das meint Noach und seine Kinder, und *Jungfrauen* ohne Zahl das meint Yisrol die darnach Kamen. »

Ce qui veut dire mot à mot : « *Soixante elles* (c'est-à-dire *sont*) *les reines*. Cela signifie Abraham et ses enfants. *Quatre-vingts concubines*. Cela signifie Noé et ses enfants.

» *Et des vierges sans nombre*. Cela signifie Israël qui est venu à la suite de ceux-ci. »

VI. PSAUME LXVIII (a), 26.

« Les chanteurs précédaient; venaient ensuite les joueurs d'instruments à cordes, au milieu des *Alamot* qui battaient le tambourin (b). »

Ni les rabbins ni les protestants rationalistes ne peuvent prouver en aucune manière que cet *Alamot* signifie des femmes non vierges. Mais voici des autorités qui prouvent que ce terme du psaume LXVIII a toujours été regardé comme signifiant *vierges*. Car les rabbins que nous allons citer n'ont fait que

(a) C'est le fameux psaume *Exurgat* de la Vulgate.

(b) *Præcesserunt cantatores eos qui post tergum psallebant, in medio puellarum* (heb. *Alamot*) *tympanistriarum*.
Version de saint Jérôme.

répéter ce qu'ils avaient appris de la tradition.

1. Commentaire de R. Salomon Yarhhi :

« *Au milieu des ALAMOT qui battaient le tambourin. C'est-à-dire, au milieu de Marie et de ses jeunes compagnes qui chantèrent des cantiques au passage de la mer Rouge, en s'accompagnant du tambourin (a).* »

Comme en cet endroit du psaume il est parlé de la sortie d'Égypte, cette Marie que Yarhhi nomme dans son commentaire, est la sœur de Moïse et d'Aron. Nous avons vu que les rabbins reconnaissent qu'elle était *vierge*. Le rabbin reproduit, nous le répétons, ce que la tradition de sa nation lui avait appris; savoir, que *Marie vierge*, fille d'Amram, était suivie des *vierges* ses compagnes. מרים ונערותיה.

2. Commentaire du rabbin Ibn-Yehhaï :

« Et de même que lors de la délivrance d'Égypte Moïse et les enfants d'Israël chantèrent un cantique, et Marie sortit au milieu d'eux avec des tambourins et des danses; ainsi à l'époque de la rédemption à venir, les chanteurs et les chanteuses précéderont, ensuite viendront les joueurs d'instruments, pour célébrer les louanges de Dieu, au milieu des *jeunes vierges* qui battront aussi le tambourin pour chanter et louer Jéhova (b). »

(a) בתוך מרים ונערותיה אשר לקחה התוף בידה וכו' :
 (b) וכאשר אז בגאולת מצרים שר משה ובני ישראל
 את השירה ותנא מרים בתוכס בתופים ובמחולות כן
 בגלות העתיד יקדמו השרים והשרות אחר נוגנים לשרי

3. Commentaire intitulé *Thorat-Hhéced*, de R. Isaac Yaabets :

« *Au milieu des ALAMOT, ce sont Marie et ses compagnes (a).* »

Ici il y a à faire la même remarque que sur le commentaire de Yarhhi. Voyez le numéro précédent.

4. L'ancienne version hébréo-germaine, commune parmi les Juifs, rend également en cet endroit *Alamot* par *vierges*. Elle porte :

« Miriam inzwischen die *Jungfrauen* sie thæt pauken und klingen, c'est-à-dire : Marie au milieu des *vierges* battait le tambourin et faisait retentir l'air. »

5. Ces chœurs de *jeunes vierges* qui chantaient les hymnes sacrés dans les processions religieuses et les cérémonies du culte, étaient communs à tous les peuples de l'antiquité. Voilà pourquoi le texte nous apprend qu'il y avait un corps de *jeunes vierges* dans la marche triomphale durant laquelle les Hébreux chantaient les louanges du Seigneur, parce qu'il les avait délivrés miraculeusement de la tyrannie des Egyptiens.

Pour faire partie de ces chœurs, la virginité était une condition exigée, non-seulement pour le chœur des filles, mais aussi pour celui des garçons. Ceci est une nouvelle preuve, contre l'opinion des rabbins modernes, que les anciens distinguaient entre un

ולהלל לחל בתוך עלמות ובתולות שתופפות גם ה
 לומר ולהודות לה' .
 (a) בתוך העלמות והיא מרים וחברותיה :

garçon vierge et un garçon qui ne l'est plus. Celui-ci était appelé *Naar*, celui-là, *Elem* ; de même qu'au féminin ils désignaient par *Alma* une jeune vierge, et par *Naara* une jeune femme quelconque.

Afin de ne pas multiplier les citations, nous nous bornerons à rapporter le témoignage de deux poètes anciens qui sont entre les mains de tout le monde.

. . . O colendi
Semper, et culti, date quæ precamur
Tempore sacro :
Quo sibyllini monuere versus
Virgines lectas, puerosque castos (a)
Dis, quibus septem placuere colles,
Dicere carmen.
Horat., *Carm. sæc.*

Dianæ sumus in fide.
Puellæ et pueri integri
Dianam pueri integri (b)
Puellæque canamus.
Catull., *Sæc. carmen ad Dianam.*

VII. PROVERBES, XXX, 19.

C'est ici que nos adversaires, juifs et soi-disant chrétiens, se flattent de triompher. A les en croire, ce verset fournirait une preuve invincible qu'*Alma* peut signifier une femme qui a cessé d'être vierge. Dans

(a) A pueris et puellis *impuerberibus* cantabatur (sc. carmen sæculare). *Comment. d'Acron.*

(b) Nam et ipsa (Diana) virgo est, utque semper esse virgo posset, recens nata obtinuit a Jove. *Comment. de l'édit. de Gabbema.*

ce chapitre Salomon assure qu'il est impossible de reconnaître si un homme a été admis dans la dernière intimité d'une *Alma* ; et dans le verset qui suit cette proposition, il ajoute : « Telle est la voie (manière d'agir) de la *femme adultère*, etc. » Une femme adultère, à laquelle le Sage assimile l'*Alma* adroitement coupable, n'est certes pas vierge, disent les rabbins. D'ailleurs, continuent-ils, il est bien évident que l'*Alma* de ce verset a déjà osé faire le sacrifice des signes de sa virginité, autrement elle porterait des traces sensibles de sa chute récente.

Nous avons déjà dit que ce qui prouve précisément qu'*Alma* et la femme adultère ne sont pas la même chose, c'est que l'écrivain inspiré *compare* la première à la seconde. Il veut dire : La jeune vierge, lorsqu'elle a le malheur de succomber, a l'industrie de cacher son désordre avec une adresse aussi perfide que celle de l'épouse infidèle, déjà consommée dans l'art de se composer à propos : l'une et l'autre savent couvrir d'un voile spécieux les liaisons les plus condamnables.

Il y a une autre considération. La difficulté de s'assurer si une femme a failli à l'honneur, difficulté dont Salomon fait tant de bruit, qu'on nous passe ce mot, ne pouvait pas regarder la femme mariée, principalement sous le régime de la loi ancienne. Les Hébreux du temps de la vraie Synagogue, de la Synagogue ancienne et fidèle, possédaient un moyen infaillible de découvrir le crime de l'épouse qui aurait trahi la foi conjugale. Ce moyen, c'est Jéhova lui-même, l'auteur et souverain maître de la nature et

de ses mystères, qui en a livré et prescrit le procédé par l'organe de Moïse.

Nous lisons au livre des Nombres, chapitre v, verset 11 et suivants :

« Le Seigneur parla à Moïse et lui dit : Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Lorsque la femme de quelqu'un aura failli, et que, trahissant son époux, elle se sera laissé approcher d'un homme par une approche charnelle, de telle sorte que le mari n'ait pu découvrir le fait, et qu'elle se soit cachée pour se souiller, sans qu'il y ait un seul témoin contre elle ; car elle n'aura point été surprise (a). »

(a) Dans le texte original cette phrase peut se traduire de deux manières. 1. La femme coupable n'a pas été surprise en flagrant délit. 2. Son complice n'a pas employé la violence.

Le judicieux Aben-Ezra et d'autres rabbins adoptent la première explication ; Yarlhi se prononce pour la seconde. Saint Jérôme, qui nous fournit partout des preuves de son excellente critique, traduit dans le sens d'Aben-Ezra : *quia non est inventa in stupro*. De cette façon notre phrase se lie mieux avec ce qui précède immédiatement dans le même verset.

Texte : « Locutus est Dominus ad Moysen, dicens : Loquere ad filios Israel, et dices ad eos : Vir cujus uxor erraverit, *maritumque contemnens* (heb. et *prævaricata fuerit contra eum prævaricationem*), *dormierit cum altero viro* (heb. *dormieritque vir cum ea coitu seminis*), *et hoc maritus deprehendere non quiverit* (heb. *idque latet maritum ejus*), *sed latet adulterium* (heb. *et abscondita est, et est polluta*) *et testibus argui non potest* (heb. *neque testis est adversus eam*) *quia non est inventa* (heb. *deprehensa*) *in stupro* (manque dans l'hébreu) »

Voilà bien la *femme adultère* dont parle Salomon au verset 20 du trentième chapitre des Proverbes ; cette épouse criminelle qui *mange*, et aussitôt sans se décontenancer, *s'essuie la bouche*, et dit avec assurance : *Je n'ai point commis d'iniquité (a)*. Poursuivons. Verset 14 et suivants :

« Si l'esprit de jalousie, continue le texte, passe sur le mari, et qu'il conçoive de la jalousie de son épouse : et elle a été effectivement souillée. Ou si l'esprit de jalousie passe sur le mari, et qu'il conçoive de la jalousie de son épouse, et dans le fait elle ne s'est pas souillée. Le mari amènera sa femme vers le sacrificateur, et il apportera son (b) sacrifice pour elle. Et le sacrificateur la fera approcher, et la mettra en la présence de Jéhova (c), et il découvrira la tête de la femme ³¹, et lui posera sur les mains l'oblation de

(a) Talis est et via adulteræ quæ comedit et tergens os suum dicit : Non sum operata malum.

(b) Ce pronom possessif est au féminin, קרבנה, le sacrifice d'elle.

(c) *Il la mettra en la présence de Jéhova* est une de ces locutions des divines Ecritures, dont on peut sentir la portée ; mais le commentateur le plus habile n'en pourra jamais expliquer toute la valeur. Souvent un seul mot peut servir de matière à des méditations de plusieurs heures, tandis qu'à la simple lecture il ne fera aucune impression, et passera inaperçu. Mais pour cela il faut que ce mot ait le privilège d'être inspiré d'en haut, et qu'il soit placé dans le creuset du cœur et non dans l'alambic de la tête. Ceux qui connaissent le saint et suave exercice de l'oraison mentale, comprendront cette remarque et ne la jugeront pas inutile.

ressentiment (a), qui est une oblation de jalousie. Et dans la main du sacerdote sera l'eau amère de malédiction (b).

» Et le sacerdote adjurera la femme, lui disant : Si aucun homme n'a cohabité avec toi, et si, liée à ton époux, tu n'as point failli par un acte d'impureté, tu seras exempte du mal de cette eau amère de malédictions. Mais toi, si, liée à ton époux, tu as failli, parce qu'un autre que ton époux s'est approché de toi (c).

(a) Littéralement : l'oblation de souvenir : מנחת הזכרון

(b) Si (heb. et) spiritus zelotypiæ concitaverit virum (heb. invaserit eum) contra (heb. et zelatus fuerit) uxorem suam quæ vel (heb. et illa) polluta est, vel falsa suspitione appetitur (heb. invaserit eum spiritus zelotypiæ et zelatus fuerit uxorem suam et illa non est polluta). Adducet eam (heb. vir ille uxorem suam) ad sacerdotem, et offeret (heb. afferet) oblationem (l'hébreu ajoute, ejus, d'elle) pro illa. Ipse autem tenebit aquas amarissimas in quibus cum execratione maledicta congessit (heb. aquam amaram execrationum).

(c) Adjurabitque eam (heb. sacerdos), et dicet (heb. ad mulierem) : Si non dormivit vir alienus (ce mot n'est pas dans l'hébreu) tecum et si non polluta es deserto mariti tuo (heb. defecisti ad immunditiam sub viro tuo), non te nocebunt aquæ istæ amarissimæ in quas maledicta congessi (heb. immunis esto ab aquis istis amaris maledictis). Sin autem declinasti a viro tuo (heb. defecisti sub viro tuo), atque polluta es, et concubuisti cum altero viro (concubuit tecum vir alius quam maritus tuus).

NOTA. Il a ici dans le texte original une suspension qui est d'un effet admirable. La loi semble reculer au moment où elle doit prescrire au sacerdote de prononcer la formule de malédiction. La formule étant déjà commencée dans le texte, elle l'interrompt par cette répétition : alors le sacer-

» Alors le sacerdote adjurera la femme par le serment d'exécration. Et le sacerdote dira à la femme : Que Jéhova te fasse devenir un objet d'exécration et de serment (*a*) au milieu de ton peuple, Jéhova donnant que ta cuisse tombe par lambeaux, et que ton ventre se gonfle. Et cette eau de malédiction pénétrera dans tes entrailles, pour te faire gonfler le ventre, et ta cuisse tomber en pourriture. Et la femme dira : Amen ! Amen ! (*b*).

» Et il fera boire à la femme l'eau amère de malédiction. Et cette eau de malédiction entrera en elle pour être amère.

» Et il arrivera que si elle a été souillée, et qu'elle

dote adjurera, etc., répétition que le texte allonge en répétant mot à mot ce qui a été déjà dit, comme pour retenir encore pendant quelques instants la terrible imprécation prête à tomber sur la tête de la femme coupable. Le bras de Dieu prêt à frapper, combien de fois ne reste-t-il pas suspendu encore pour quelque temps, comme pour inviter le repentir à s'interposer entre lui et la tête coupable !

(*a*) Celui qui aura à prêter un serment dira : Si telle chose n'est pas, que Dieu me traite comme cette femme.

(*b*) *His maledictionibus subjarebis* (heb. Et adjurabit sacerdos mulierem adjuratione maledictionis, et dicet sacerdos ad mulierem) : Det te Dominus in maledictionem *exemplumque* (heb. et juramentum) *cunctorum in populo tuo* (heb. in medio populi tui) *putrescere faciet femur tuum, et tumens uterus tuus disrumpatur* (heb. cum dederit Dominus femur tuum cadens, et uterum tuum intumescens). (heb. Et) *Ingredientur aquæ maledictæ* (heb. istæ) *in ventrem tuum* (heb. viscera tua), *et utero tumescente putrescat femur* (heb. ut tumescere faciant uterum tuum, et putrescere [melius dejici] femur tuum). Et respondebit mulier : Amen, amen.

ait trahi son mari, l'eau de malédiction entrera en elle pour être amère : et son ventre se gonflera, et sa cuisse tombera en pourriture. Et cette femme sera un objet d'exécration parmi son peuple.

» Mais si la femme n'a pas été souillée, et qu'elle soit innocente, elle sera exempte de mal, et deviendra fertile (a). »

Pour la femme mariée il était donc un moyen de reconnaître sa fidélité conjugale. Ce moyen était impraticable envers les personnes libres des liens du mariage. L'*Alma*, dont la vertu paraissait si problématique au Sage, n'était donc pas la *femme adultère*, ou présumée telle, dont il parle dans le verset suivant.

Que si, malgré ce raisonnement si clair, quelqu'un prétendait encore que la *femme adultère* n'est que le développement de l'*Alma* du verset précédent, et que Salomon pose l'hypothèse en faisant abstraction de l'épreuve des eaux amères, nous répondrons de nouveau qu'à coup sûr le Sage n'aurait pas annoncé en

(a) Et dabit ei bibere (heb. potabit mulierem aquis amaribus maledictis, et ingredientur in eam aquæ maledictæ in amaribus : sc. ut vertantur in amaribus). Quas cum biberit, si polluta est, et contempto viro adulterii rea (heb. prævaricata fuerit prævaricationem in virum suum), pertransibunt (heb. ingredientur in) eam aquæ maledictionis (maledictæ in amaribus), et inflato ventre computrescet femur : eritque mulier in maledictionem et in exemplum (manque dans l'hébreu), omni populo (heb. in medio populi sui). Quod si polluta non fuerit (l'hébreu ajoute : mulier sed munda) erit innoxia, et faciet liberos.

termes aussi solennels une chose tellement simple qu'on peut la regarder comme une vraie fadaise. Qui ne sait, sans que Salomon le lui apprenne, qu'une porte ouverte, pour nous servir de l'expression du Talmud (*a*), ne laisse pas deviner facilement si un homme y a passé furtivement ?

Voici le texte qu'il importe d'apprécier en pesant toutes les expressions. Nous traduisons selon la plus scrupuleuse littéralité :

« Il y a trois choses qui sont au-dessus de ma portée, et j'ignore (entièrement) la quatrième (*b*). La voie de l'aigle dans le ciel (au plus haut des airs). La voie d'un serpent sur un rocher. La voie d'un navire au milieu de la mer. Enfin, la voie d'un homme dans une *Alma*. Telle est la voie (manière d'agir) de la femme adultère. Elle mange et s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point commis d'iniquité. »

Les trois premières choses servent de terme de comparaison à la quatrième. *Je ne saurais reconnaître*, dit Salomon sous le nom d'Agur, *je ne saurais reconnaître la trace du passage de l'aigle dans l'air ; du serpent sur un rocher*, car sur la terre il laisserait quelques légers vestiges au moins ; *du navire dans la mer*, car les flots recouvrent à l'instant les sillons qu'il trace en passant. *Mais ce qui est encore moins saisissable pour moi, c'est l'admission d'un homme auprès d'une ALMA.*

Nous n'avons pas besoin de sortir de ce chapitre

(*a*) Talmud, traité Ketubat, fol. 9 et fol. 10 recto.

(*b*) Voyez plus haut, note *c*, page 126.

des Proverbes pour trouver la même forme de proposition. L'auteur inspiré y présente également trois choses comme terme de comparaison d'une quatrième dont il a uniquement dessein de parler. Voici comment il s'exprime :

« Il y a trois choses qui ne se rassasient pas. Et il y en a une quatrième qui ne dit jamais : *C'est assez!* Le tombeau, une matrice stérile, la terre qui (a) ne se rassasie jamais d'eau, et le feu qui ne dit jamais : *C'est assez (b)!* »

Glose d'Isaac Eichel : « Il nomme trois choses qui sont insatiables. Elles sont énumérées dans le verset suivant. Si tu y en ajoutes encore une autre, celle qui ne dit jamais : *C'est assez*, tu en trouves quatre. *Et le dernier nommé est toujours*, dans ces sortes d'énumérations, le point principal et *comme le mot de l'énigme (c).* »

Il en est de même des deux comparaisons que nous trouvons au même chapitre, versets 21 et 29. On y voit pareillement trois choses suivies d'une quatrième qui les surpasse dans l'espèce.

(a) Ce qui n'est pas déterminatif, mais explicatif. Il en est de même du *qui* suivant.

(b) *Tria sunt insaturabilia, et quartum quod nunquam dicit: Sufficit. Infernus* (heb. sepulcrum), et *os vulvæ* (heb. sterilis vulva), et terra, quæ non satiatur aqua: ignis vero nunquam dicit: Sufficit.

(c) זכר שלשה דברים אשר לא תשבענה והם הנזכרים
בכתוב שלאחריו . ואם תחשוב עוד אחת עמם אשר לא
תאמר הן! הרי לך ארבע . והאחרון הוא תמיד כפתרון
הקידה :

Les trois choses du verset 21 sont : Un homme de basse condition qui arrive au pouvoir, un *gueux* (גבל) qui est rassasié de nourriture, une femme *non-aimable* (שנואה) (*a*) qui trouve un mari. Ces trois *font trembler la terre*. Mais il y en a une quatrième, ajoute le Sage, que la terre *ne peut pas supporter*. C'est la servante qui supplante sa maîtresse.

Dans le verset 29 ce sont d'abord trois choses qui ne s'arrêtent pas devant les obstacles. Le lion, le plus fier (גבור) des animaux : aucune rencontre ne le fait retourner en arrière. Le lévrier aux flancs rapides. Le bouc effronté. Mais il y a une quatrième chose qui ne connaît pas même la résistance (אלקים) : c'est un monarque (*b*).

Au chapitre VI, verset 16 des Proverbes, on rencontre *six* choses suivies d'une *septième*. La glose avertit encore ici que la septième est le point culminant, le principal objet que l'écrivain sacré a en vue, et auquel les *six* servent simplement de comparaison. Si Jéhova, dit Salomon, *hait* les six, il *a en horreur* le septième. Les six choses sont : des yeux altiers et arrogants; une langue mensongère; des mains qui répandent le sang innocent; un cœur plein de

(a) Glose hébraïque : « La femme digne de haine (c'est-à-dire, mépris), à cause de sa basse condition, de sa laideur et de ses (mauvaises) qualités. »

(b) La glose observe encore ici que « *le roi* est comme le mot de l'énigme de cette comparaison; car, vu sa puissance et son autorité, personne n'oserait résister à sa volonté. »

Il est clair qu'à ces temps reculés on ne connaissait pas encore les rois constitutionnels.

noirceur; des pieds prompts à courir au mal; un témoin trompeur qui accrédite la fausseté. La septième chose, c'est l'homme perfide qui sème la dissension entre les meilleurs amis (אויבן).

Nous sommes donc fondé à conclure que si *Alma* ne signifiait pas *jeune vierge*, tout cet appareil de comparaisons tomberait dans le burlesque d'une basse trivialité.

§ VI.

Pour déterminer le vrai sens de ce qu'il faut entendre par la *voie d'un homme dans une Alma*, il suffit de se rappeler la différence que nous avons établie plus haut entre les mots *Betula* et *Alma*. Celui-ci exprime la virginité réelle, morale, de l'innocence, qui est la seule vraie virginité, et sans laquelle une fille n'est pas *vertueuse* (a); celui-là exprime la virginité physique qui peut, en certaines circonstances, survivre à l'innocence, comme elle peut aussi se perdre sans que la vertu angélique de la pureté en reçoive la moindre atteinte.

Le premier cas, celui de la conservation des signes matériels de la virginité, après la perte de l'innocence, est un fait qui a été nombre de fois constaté par les hommes de l'art. On en trouve des exemples dans les livres de médecine légale et de chirurgie. Mais, comme les ouvrages des Docteurs de la faculté sont à la portée de plus de monde que ceux des rab-

(a) Videte quod meritum non sola carnis virginitas facit, sed etiam mentis integritas. S. Ambr., De virginitate, 1, 4, n^o 15.

bins, nous devons citer de préférence ces derniers.

1. Talmud, traité *Hhaghiga*, fol. 14 verso :

« Il a été demandé à *Ben-Zoma* : Une vierge (a) qui est devenue enceinte peut-elle être l'épouse du grand prêtre (b) ? Devons-nous avoir égard à la circonstance dont *Schemuel* affirme la possibilité, ou devons-nous la considérer comme un cas rare ? Car *Schemuel* dit : Je puis connaître plusieurs fois une femme sans qu'elle perde sa virginité (c). »

Glose de R. Sal. Yarhhi : « Cette femme affirme qu'elle a encore ses *betulim* (d), ou bien le grand prêtre, ignorant qu'elle était enceinte, l'a épousée et lui a trouvé les *betulim*, et ensuite sa grossesse a été reconnue. Peut-il la garder sans violer le précepte du

(a) Il est à remarquer que le Talmud se sert ici de l'expression *Betula*, בתולה, parce qu'il s'agit d'une personne qui n'est plus vierge dans le vrai sens du mot ; car elle n'est plus *Alma*. Elle a été corrompue, et, malgré la perte totale de sa pureté, elle possède encore les signes matériels d'une fausse virginité. C'est, en un mot, une vierge matérielle ; mais pas une vierge effective, et moins encore une vierge moralement.

(b) Le Lévitique, xxi, 13, 14, prescrit au grand prêtre de n'épouser qu'une vierge de sa nation. *Virginem ducet uxorem* (heb. Uxorem in virginitate ejus ducet). *Viduam autem et repudiatam et sordidam* (heb. prophanam) atque meretricem non accipiet, sed puellam (heb. *Betula*, virginem) de populo suo (l'hébr. ajoute : ducet uxorem).

(c) שאלנו את בן זומא בתולה שעברה מהו לכ"ג מי חיישינן לדשמואל דא"ש יכול אני לבעול כמה בעילות בלא דם או דילמא דשמואל לא שכוחא :

(d) Les signes matériels de la virginité. Voyez plus haut, page 130.

Lévitique qui porte : *Il ne prendra pour femme qu'une VIERGE de sa nation (a)?*

2. Talmud, traité *Ketubot*, fol. 6 verso :

« La plupart des hommes sont exercés à s'approcher d'une femme *sans léser* les signes de la virginité (b). »

3. Aben-Ezra, commentaire sur la Genèse, xxiv, 16.

« Elle (Rébecca) était *Betula* (c), et nul homme ne l'avait approchée (d). Il n'est pas probable que le texte entende exclure par cette répétition le commerce contre nature, mais le sens est qu'elle ne s'était souillée d'aucune manière que ce soit. Car une jeune fille pourrait rester *Betula* (e) tout en se livrant à un homme et même tout en devenant enceinte (f). »

(a) והיא אומרת שימצאו לה בתולים אי נמי כ"ג נשא
ולא ידע שהיא מעוברת ומצא לה בתולים ואס"כ מצאת
מעוברת מהו לקיימה משום בתולה מעמיו יקח :
(b) רוב בקיין (בהטייה) הן :

R. Salomon Yarhhi, dans sa glose, en cet endroit, décrit avec une exactitude dégoûtante, comment il faut procéder à l'acte, quand on ne veut pas léser les signes de la virginité.

L'auteur des Proverbes nomme trois choses qui ne reculent devant aucun obstacle. Il aurait pu y ajouter le courage des rabbins lorsqu'il s'agit de tracer certains tableaux, dont la seule pensée fait horreur.

(c) Voyez ci-devant, page 136.

(d) Texte de la Genèse que le rabbin va commenter.

(e) On voit que le savant grammairien confirme ici la définition que nous donnons du substantif hébreu *Betula*.

(f) רחוק שידבר הכתוב על חוץ הדרך רק פירושו
: שיתכן שתהיה הנערה בתולה וישכב עמה איש גם תהר :

4. Livre Tzeëna Ur-ëna (a) sur le même endroit de la Genèse :

« *Betula et nul homme ne l'avait connue.* Cela veut dire : Il y a beaucoup de personnes du sexe parmi les infidèles, qui se livrent à l'impudicité et prennent garde à leurs *betulim*; de sorte que, tout en s'abandonnant, elles conservent leurs *betulim*. Mais pour Rébecca, aucun homme ne l'avait approchée. C'est pourquoi le texte dit : qu'elle était *Betula* et qu'aucun homme ne l'avait approchée. Cela signifie qu'elle était *Betula*, et que, de plus, nul homme ne l'avait approchée, de quelque manière que ce fût (b). »

§ VII.

D'après tout ce qui précède, le sens du passage des Proverbes qui nous occupe n'est plus douteux. Rappelons-nous que, pour désigner une jeune personne qui ait encore toute l'innocence de la vraie virginité, telle que nous l'avons définie, une pureté qui n'a jamais été ternie, nous n'avons en hébreu que le terme *Alma*, עלמה. Mais pour cette sorte de virginité, il n'y a *aucun signe* : rien n'indique qu'une jeune fille, quoique *Betula*, c'est-à-dire pourvue de la virginité physique, soit encore *Alma*.

(a) Nous avons déjà parlé de ce livre hébréo-germain dans le tome 1^{er}, page 265.

(b) כלומר עש זיון פֿיל פֿון דען אומות זי טרייבן זנות
אונד היטן איירי בתולים דש איירי בתולים בלייבן ווען
זיא גלייך זנות טרייבן אבר רבקה דיא הע קיין מן ניט
בשלאפן .

C'est précisément ce que dit Salomon : « Je ne saurais reconnaître la trace de l'aigle dans les régions de l'air, du serpent sur le rocher, du navire dans la mer, mais il m'est encore plus difficile de savoir comment on peut s'assurer de l'intimité d'un homme avec une *Alma*, une jeune vierge ; soit qu'il entende le commerce *futur* d'un homme avec une personne qui est encore actuellement et réellement *Alma*, ou la faute consommée d'une jeune personne qui continue à affecter les dehors d'une *Alma*. En effet, les signes matériels, qu'on regarde généralement comme une preuve de sagesse, peuvent quelquefois exister même après la perte de l'honneur. *J'ignore la voie de l'homme dans l'Alma*. Elle peut avoir été flétrie et offrir encore les dehors de l'innocence : car *telle est aussi la voie de la femme adultère*, la femme qui vient de commettre le crime puni du dernier supplice (a), *elle mange et s'essuie la bouche* (b), et dit : *Je n'ai point opéré l'iniquité.* »

§ VIII.

Telles sont les nuances qui distinguent ces trois synonymes hébreux, *Naara*, *Betula*, *Alma*. On vient de le voir par des preuves invincibles.

Naara, nom générique de toute jeune femme ; comme le masculin *Naar* de tout jeune garçon.

Betula, celle qui a ses *betulim*, les signes matériels de la virginité physique, quels que soient d'ail-

(a) Deutér., xxii, 22.

(b) Voyez plus haut, note a, page 117.

leurs son âge et ses dispositions morales, ou même ses mœurs. Chez les Hébreux et les autres peuples qui pratiquaient la circoncision, ce substantif n'a pu avoir son correspondant au masculin (a).

Alma, une vierge jeune dont l'innocence n'a jamais reçu la moindre atteinte; celle qui, selon la valeur de ce nom, a toujours vécu loin de toute communication avec les individus de l'autre sexe. *Abscondita, nimia diligentia custodita*, comme dit saint Jérôme.

Il est maintenant facile de comprendre pourquoi Isaïe, lorsqu'il annonce qu'une *Vierge* deviendra la mère du Messie, préfère l'expression *Alma* à celle de *Betula*. Parce qu'*Alma* est une jeune vierge innocente dont la vertu est toujours demeurée intacte; tandis que la *vierge Betula* peut avoir forfait à l'honneur, et alors elle est d'autant plus corrompue qu'en s'abandonnant au vice le plus honteux, elle a su conserver les signes trompeurs d'une fallacieuse innocence.

(a) Nous avons déjà dit plus haut, note c, page 143, que le verset de Joël, 1, 8, ne contredit en aucune façon le sens de *vierge* que les anciens ont constamment donné au terme hébreu *Betula*. La paraphrase chaldaïque, les Septante, la Vulgate, les versions syriaque et chaldaïque, prennent unanimement ce *Betula* de Joël dans le sens de *vierge*. C'est aussi la signification unique que lui assigne le dictionnaire de David Kimhhi. Saint Jérôme dit : « Et revera virgo proprie *Bethula* appellatur. » Nous jugeons inutile d'entrer dans de plus longs détails pour réfuter les modernes qui ont cru avoir découvert dans le texte de Joël une nouvelle signification de *Betula*. Nous aurons occasion d'y revenir dans la note 29.

§ IX.

Un Docteur, profond dans la science divine, et à qui personne après lui n'a encore pu être comparé pour les vastes connaissances, la rare sagacité, le jugement droit et l'habileté dans l'interprétation scripturale (qui ne voit que nous parlons du grand, de l'admirable et jamais assez admiré saint Jérôme?), ce Docteur, dont la sainteté égalait la prodigieuse instruction, s'est placé comme *hébraïsant* à la tête de tous les interprètes et commentateurs des divines Écritures. Quand il éprouva le besoin d'apprendre l'hébreu, les juifs seuls étaient maîtres, et maîtres jaloux, de l'idiome sacré. Un scrupule religieux leur interdisait d'en partager la connaissance, surtout avec les adorateurs de Jésus le Nazaréen. L'étude de l'hébreu était à cette époque, où il n'existait aucun livre élémentaire de cette langue, hérissée de mille difficultés pour ceux qui n'apprenaient pas à le parler dès leur enfance. L'ardent défenseur de la religion du Christ ne se rebuta point. Tous les obstacles cédèrent à sa résolution saintement opiniâtre, aux démarches incessantes, même aux sacrifices pécuniaires auxquels la pauvreté de l'ermite de Bethléem sut encore fournir (a), enfin à ces efforts incroyables de

(a) Quo labore, quo pretio Baraninam (בר כנינא) nocturnum habui præceptorem! Timebat Judæos, et mihi alterum exhibebat Nicodemum. *Epist.* LXXXIV, n° 4, ad *Pammach. et Ocean.*

Ce *Baranina* est cité dans le livre *Yohharin*, comme un des plus savants scripturistes de son temps.

toute nature (a) qui ne peuvent être inspirés que par l'amour de la gloire de Dieu, ce ressort puissant que le monde ne connaît pas, et qui opère les plus grands prodiges. Un grand nombre des écrits de saint Jérôme, et en particulier ses versions de l'Ancien Testament, auxquelles l'Eglise a imprimé le cachet de l'autorité divine dont elle est la fidèle dépositaire, attestent jusqu'à quel point cet esprit élevé était initié dans les secrets de la langue originale du volume sacré. Comme il en avait deviné parfaitement le génie, il a rendu avec une précision admirable chacune des expressions du texte primitif, soit qu'il commentât ou qu'il traduisit.

Or, après de longues et consciencieuses études sur notre prophétie d'Isaïe, saint Jérôme déclare comme nous, sans craindre, dit-il, d'être démenti par les juifs, qu'*Alma*, partout où ce mot se rencontre dans les saintes Ecritures, signifie uniquement une vierge dans la plénitude de son innocence, éloignée de toute communication avec l'autre sexe : et nulle part, une femme mariée, une femme non vierge.

Voici les propres termes du grand saint et grand

(a) *Cuidam fratri qui ex Hebræis crediderat me in disciplinam dedi ut alphabetum discerem, et stridentia anhelantiaque verba meditarer. Quid ibi laboris insumserim, quid sustinuerim difficultatis, quoties desperaverim, quotiesque cessaverim, et contentione discendi rursus inceperim, testis est conscientia, tam mea qui passus sum, quam eorum qui mecum duxerunt vitam. Et gratias ago Domino, quod de amaro semine litterarum, dulces fructus carpo.*
Ep. cxxv, n° 12, ad Rusticum.

savant qui discute ce point en trois endroits de ses doctes ouvrages.

a. Commentaire sur Isaïe, tome iv, page 109, édition de Venise, in-4° :

« Dans la langue phénicienne, qui dérive de l'hébreu, *Alma* est l'expression propre pour dire *Vierge*. J'ai beau chercher dans ma mémoire, je ne trouve point que le texte hébreu emploie jamais le mot *Alma* pour dire *une femme mariée*, mais bien *une vierge* : une personne non-seulement *vierge*, mais aussi *jeune et dans l'âge de l'adolescence*. Une vierge, dans l'acception générale du mot, pourrait aussi s'appliquer à une femme vieille. Mais celle dont parle Isaïe était une vierge dans les premières années de la jeunesse. En d'autres termes, une vierge, non une jeune fille dans l'enfance, incapable encore de faire accueil à un homme, mais déjà nubile (a). »

b. Questions hébraïques sur la Genèse, tome iii, pages 341, 342, même édition :

« Il est à remarquer que le terme *Alma* ne se trouve dans l'Écriture que dans le sens de *vierge*. D'après son étymologie ce mot veut dire, *cachée, retirée*. Ainsi *Alma*, autrement, *cachée*, c'est-à-dire

(a) Lingua quoque Punica, quæ de Hebræorum fontibus manat, proprie virgo *Alma* appellatur... Et quantum cum mea pugno memoria, nunquam me arbitror *Alma* in muliere nupta legisse, sed in ea quæ virgo est : ut non solum virgo sit, sed virgo junioris ætatis, et in annis adolescentiæ. Potest enim fieri ut virgo sit vetula. Ista autem virgo erat in annis puellaribus. Vel certe virgo non puellula et quæ adhuc virum nosse non potest, sed jam nubilis.

une vierge gardée avec le plus grand soin par ses parents, qualifie plus spécialement que le simple terme *vierge* une jeune personne digne d'estime (a); car, selon que l'enseigne l'Apôtre, on peut être vierge *de corps*, sans l'être *d'esprit*. Mais la *vierge retirée*, c'est celle qui possède la virginité dans toute l'étendue de l'expression, de sorte qu'elle est à la fois *vierge* et retenue loin du commerce des hommes. D'après le génie de la langue hébraïque, la fille qui est appelée *cachée*, *retirée* (b), est nécessairement vierge; mais celle qui est appelée simplement *vierge* (c) n'est pas toujours hors d'atteinte de la corruption.

» L'Exode donne le même nom d'*Alma* à Marie, sœur de Moïse.

» Que les juifs nous montrent donc un seul endroit des Ecritures où *Alma* signifie simplement *jeune personne*, et non pas *vierge*, alors nous leur accorderons que le verset d'Isaïe ne doit pas se traduire, comme nous l'interprétons : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera*, en l'expliquant d'une vierge retirée, mais qu'il faut rendre le terme de ce texte par *une jeune femme déjà mariée* (d). »

(a) C'est-à-dire, que le nom *Betula*.

(b) C'est-à-dire, *Alma*.

(c) *Betula*.

(d) Notandum ergo quod verbum *Alma*, עַלְמָה, nunquam nisi de virgine scribitur, et habet etymologiam ἀπόκρυφος, id est abscondita. Ergo *Alma*, quod interpretatur, abscondita, id est, virgo nimia diligentia custodita, majoris mihi videtur laudis esse quam virgo. Virgo quippe, juxta Apostolum, potest esse corpore et non spiritu : Abscondita vero

c. Livre premier contre Jovinien, tome II, pages 287, 288, même édition :

« Je sais que les juifs nous objectent souvent que le terme hébreu *Alma* ne signifie pas une *vierge*, mais une *jeune femme* en général. Et effectivement le terme propre en hébreu pour dire *vierge*, c'est *Bethula*. Une adolescente, ou jeune fille, n'est pas nommée ordinairement *Alma*, mais *Naara*.

« Quelle est donc, demandera-t-on, la signification d'*Alma*? La voici : Une vierge *cachée, retirée*, c'est-à-dire, non pas vierge simplement, mais vierge dans toute l'extension du mot. Car, toute vierge n'est pas *cachée*, n'est pas à l'abri de la rencontre fortuite des hommes.

» Enfin, dans la Genèse Rébecca est qualifiée d'*Alma* et non de *Bethula*, à cause de sa grande chasteté, et parce que dans son état de pureté virginale elle était une figure de la sainte Eglise.

» Oui, que les juifs me montrent que des femmes mariées soient appelées de ce nom quelque part dans l'Écriture, et je confesserai mon ignorance (a). »

quæ virgo est, ἐπίτασιν (quelque chose de plus) virginitalis habet, ut et virgo sit et abscondita : et quæ abscondita est juxta idioma linguæ Hebrææ consequenter et virgo est; quæ autem virgo non statim ut abscondita sit. Hoc idem verbum in Exodo de Maria, sorore Moysi, *virgine* legimus.

Ostendant igitur Judæi in Scripturis alicubi positum *Alma* ubi a Jolescentulam tantum, et non virginem sonet, et concedimus eis illud quod in Isaia apud nos dicitur : Ecce virgo concipiet et pariet, non absconditam virginem, sed adolescentulam significare jam nuptam.

(a) Scio Judæos opponere in hebræo verbum *Alma* non

§ X.

Un savant Augustin de la première moitié du xvi^e siècle, qui était sans contredit un des plus forts hébraïsants de son temps, s'exprime de la même manière que saint Jérôme à l'égard de notre *Alma*. Mais on reconnaît à son langage arrogant et acerbe le fougueux hérésiarque de Witternberg, et cet orgueil qui l'a rendu, ainsi que l'Ange déchu, l'ennemi du salut des hommes. C'était un vase, beau une fois, mais maintenant dégradé, d'où s'était éloigné le rayon céleste qu'on appelle la grâce, toujours accompagnée de la divine charité (a). L'esprit de Dieu s'était retiré de là (b).

virginem sonare, sed adolescentulam. Et revera virgo propria *Bethula*, בתולה, appellatur, adolescentula autem, vel puella, non *Alma* dicitur sed *Naraa*, נערה. Quid est igitur quod significat *Alma*? Absconditam virginem, id est, non solum virginem, sed cum ἐπιτάσει virginem, quia non omnis virgo abscondita est, nec ab hominum fortuito separata conspectu. Denique et Rebecca in Genesi, ob nimiam castitatem et Ecclesiæ typum, quam in sua virginitate signabat, *Alma* scribitur, non *Bethula*.

Aut certe ostendant mihi ubi hoc verbo appellentur et nuptæ, et imperitiam confitebor.

(a) Finis autem præcepti est charitas de corde puro et conscientia bona, et fide non ficta. *I. Tim.*, 1, 5.

(b) Kethe (Catherine Bora) demanda un jour à Luther, après leur coupable et scandaleuse union : « Meister (docteur), d'où vient que lorsque nous étions *papistes*, nous priions avec tant d'âme et de foi, et que maintenant notre

Nous allons rapporter deux passages que nous tirons des œuvres de Luther.

prière est si froide, si molle? » Tisch-Reden, édit. d'Eisleben, fol. 218.

Le *Meister* ne savait que répondre. Quelle leçon !

Un prince catholique récitait journellement le chapelet avec une grande dévotion, dans le temps même où il entretenait publiquement un commerce adultère. Pourquoi Luther devint-il incapable de prier dès qu'il cessa d'être *papiste*? La réponse est dans la proposition suivante d'un grand *meister* en théologie : « Ad corpus Ecclesiæ, seu ad visibilem Ecclesiam, spectant omnes Christifideles tam justi quam *peccatores*. » Prælectiones theologicæ du R. P. Perrone, *De locis theologicis*. De Ecclesiæ corpore, Prop. 1.

Dans le développement de cette proposition, le savant Jésuite ajoute : « Hic loquimur de fidelibus baptizatis qui nempe cooptati sunt in illam societatem quam Christus instituit, quæque *veram* ejus *doctrinam* profitetur, *neque ab ea quacumque demum de causa separati sunt*. »

Le prince se convertit et fit une sainte mort ; Luther exhala son âme, en maudissant ce que la terre porte de plus sacré, le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le chef visible de l'Église.

« Un soir les étoiles scintillaient d'un éclat extraordinaire ; le ciel semblait en feu. — Vois donc comme ces points lumineux jettent de l'éclat, dit Catherine à Luther. — Luther leva les yeux. — Oh ! la vive lumière, dit-il ; *elle ne brille pas pour nous* ! — Et pourquoi ? reprit Bora, est-ce que nous serions dépossédés du royaume des cieux ? — Luther soupira. — Peut-être, dit-il, en punition de ce que nous avons quitté notre état. — Il faudrait donc y retourner ? reprit Catherine. — C'est trop tard, le char est trop embourbé, ajouta le Docteur, et il rompit l'entretien. » *M. Audin*, Vie de L., t. II, p. 278, 279.

a. Traité intitulé : *Vom Geschlechte Christi* (a) :

« Ici (b) il y a, disent les juifs, *Alma* à côté d'un homme. Je ne demande point si *Alma* est ici à côté d'un homme ; car, Dieu merci, je le vois très-bien moi-même, et n'ai pas besoin qu'un juif me le fasse voir. Je dis qu'on me prouve qu'ici *Alma* signifie une femme, et pas une vierge. Je voudrais bien entendre le maître qui en viendra à bout, et je promets de lui donner cent florins (c). »

b. Traité intitulé : *Dasz Jesus Christus ein geborner Jude sey* (d) :

« Si jamais un juif ou un hébraïsant peut me montrer qu'*Alma* signifie quelque part une femme mariée (e), il recevra de moi cent florins, s'il plaît à Dieu, quelque part qu'il faut que je les trouve (f). »

(a) *De la généalogie du Christ*, Œuvres de Luther, t. VIII, p. 142 de l'édition d'Iéna.

(b) Dans le livre des Proverbes, xxx, 19.

(c) *Hie steht, sprechen die Juden, Alma bei einem Mann. Ich frage nicht ob Alma da bei einem Mann stehe, denn ich sehe es selber sehr wohl, Gott gelobt, darff Keines Juden der mir das zeige. Ich sage man selle mir beweisen dasz Alma hie eine Frau und nicht eine Jungfrau heisse : den Meister wollte ich gern hören, und hundert Gulden zugeben.*

(d) *Que Jésus-Christ est né juif.* Œuvres de L., tome VIII, p. 129, même édition.

(e) Ou une femme (Frau) quelconque, vierge ou non.

(f) *Kann mir ein Jüde oder Ebreist weisen dasz Alma etwa in der Schrift eine Frau heisse, der soll hundert Gulden bey mir haben, Gott geb, wo ich sie finde.*

§ XI.

Luther, ainsi qu'on vient de le voir, défendait encore le sens chrétien de la prophétie d'Isaïe, ou plutôt il défendait l'application que l'Évangile en fait à la très-sainte Mère de Dieu. Des vérités qu'enseigne l'Église il ne répudiait encore que celles qui le gênaient le plus, et il retenait toutes les autres. Mais une raison purement mathématique a dû pousser sa prétendue réforme irrésistiblement plus loin du christianisme, que la Synagogue même. Elle a subi une des plus terribles malédictions que renferment les pages sacrées. *Fiant tanquam pulvis antem faciem venti, et Angelus Domini coarctans eos.* L'hébreu porte : *Impellans eos (a). Fiant viæ illorum tenebræ et lubricum, et Angelus Domini persequens eos (b).* En effet, détournez une ligne d'une manière même imperceptible de la direction de la ligne de la vérité, son prolongement finira nécessairement par s'en trouver éloigné d'une distance incalculable. Et *Angelus Domini impellans eos!* L'abandon de la belle dévotion à la sainte Vierge, le nerf de la piété chrétienne, a amené chez les protestants, arrivés dans leur progrès funeste au rationalisme, la négation de la divinité de Notre-Seigneur, puis la négation de l'existence réelle de Jésus-Christ, tandis qu'ils font grâce de la vie à tous les personnages de l'antiquité profane;

(a) Note de la Bible de Rob. Etienne : I. e. a tergo urgeat eos, et illis instet.

(b) Ps. xxxiv, 5, 6.

ils prennent en pitié l'Ancien Testament, et placent le Nouveau à côté de la mythologie de Blanchard, qu'on donne à lire aux enfants, en les prévenant que le livre ne contient que des fictions.

Il ne faut donc pas s'étonner si le célèbre protestant Rosenmüller, l'auteur des scolies sur l'Ancien Testament, donne un démenti formel à saint Matthieu, et dit que la prophétie d'Isaïe regardait, non la virginale Mère de Jésus-Christ, mais une vierge qui se trouvait présente quand le prophète parlait. Son témoignage n'est donc pas suspect, ne saurait être plus que celui d'un rabbin entaché de partialité pour l'interprétation chrétienne du texte d'Isaïe. Nous pouvons donc l'invoquer en toute sûreté. Or, la force de la vérité l'a obligé de reconnaître qu'*Alma*, en hébreu, signifie *vierge*, et pas autre chose. Il *arrange* notre prophétie en cette manière : *Vierge* maintenant, mais tout à l'heure mariée et concevant un fruit.

Nous allons donc transcrire sa scolie sur le verset 14 du septième chapitre d'Isaïe. « (העלמה) HÆC VIRGO, digitum intendens haud dubie ad VIRGINEM quandam quæ adstabat (a). (הרה) *concipit utero*, brevi viro nuptura, ut subintelligendum videtur. »

Nous avons déjà transcrit plus haut, page 139, un autre témoignage de Rosenmüller en faveur de la véritable signification d'*Alma*.

(a) Présente au milieu de ceux qui entendaient le prophète.

CHAPITRE II.

Nous réunissons dans ce chapitre les objections diverses que nous distinguons des précédentes, soit parce qu'elles ne se placent pas sur le terrain de la discussion grammaticale concernant le sens propre de notre terme *Alma*, soit parce qu'elles se rejettent sur quelque autre partie de la prophétie d'Isaïe.

§ 1^{er}.

OBJECTION PREMIÈRE.

Pourquoi le prophète emploie-t-il le terme *Alma* dont le sens est contesté? S'il avait véritablement voulu dire *une vierge*, ne se serait-il pas plutôt servi du nom *Betula* qui, de l'aveu de tout le monde, signifie *vierge* (a)?

RÉPONSE :

Nous avons déjà dit que le prophète ayant à désigner *une vierge d'une pureté parfaite*, et *d'une innocence qui n'a jamais été troublée par la moindre pensée déshonnête*, ne pouvait pas se servir du terme *Betula* qui n'aurait pas rendu son idée. En effet, ce dernier nom n'exprime qu'un certain état

(a) Ceci est une objection des rabbins qui acceptent la signification traditionnelle de l'hébreu, comme nous acceptons celle du latin et du grec. Voyez page suivante.

du corps, nous pouvons dire, la manière d'être, la disposition physique, d'une certaine partie de la personne d'une femme qui *n'a pas encore été connue d'un homme*, comme on dit en hébreu. C'est le terme *Alma* qui exprime proprement et l'innocence morale et la pureté intacte d'une jeune vierge pudique dans toute l'étendue de l'expression. L'auguste fille de David, Marie, était le modèle le plus accompli de cette vertu justement qualifiée d'*angélique*.

Encore ici les ennemis du Christ font preuve de leur peu de jugement. Le prophète, disent-ils, n'aurait pas dû se servir du mot *Alma* dont le sens est contesté, et ils ne prennent pas garde que le sens de ce mot est contesté précisément parce que le prophète s'en est servi ! Nous regardons comme certain que si, négligeant l'expression propre, Isaïe eût dit *Betula*, on disputerait maintenant sur le sens de *Betula*, et l'on serait d'accord sur celui d'*Alma*. Les rabbins, bien sûr, soutiendraient qu'Isaïe aurait dû dire *Alma* préférablement à *Betula*. C'est ainsi que l'esprit humain, quand une fois il s'est jeté hors du droit chemin de la vérité, se tourmente dans un cercle vicieux qui n'offre pas d'issue.

Nous raisonnons ici d'après l'hypothèse naturelle du respect pour l'autorité et pour l'antiquité qui nous a transmis les vérités d'après lesquelles *Betula* a toujours voulu dire *vierge*, aussi indubitablement qu'en grec *artos*, ἄρτος, a toujours signifié *du pain* et pas *une pierre*. Mais des hébraïsants modernes et surtout les protestants rationalistes, qui s'affranchissent de toute autorité, et, véritable bande noire, cher-

chent à démolir tous les monuments des siècles anciens, en sont venus jusqu'à nier le sens des termes les plus vulgaires. A les en croire, *Betula* ne signifie pas nécessairement une *vierge*, ainsi que nous le rapportons dans notre note 29. Si le bon sens ne faisait pas justice de leur système pernicieux, qui consiste à enlever aux mots des langues mortes le sens universellement reçu, et à lui substituer nous ne savons quelle nouvelle signification que l'on n'avait jamais soupçonnée, que deviendrait, nous ne disons pas seulement l'hébreu, mais aussi le grec, le sanscrit, etc.? Que deviendraient les traditions anciennes, et même l'histoire, si vous changiez la signification des termes dans lesquels elles sont conçues, signification acceptée de tout temps?

§ II.

OBJECTION TIRÉE DU MOT הנה, *voici*.

« Ce qui prouve, dit le rabbin Isaac Abarbanel, que le miracle devait avoir lieu de suite, et non pas dans un avenir encore si éloigné, c'est qu'Isaïe dit *Voici qu'une vierge*. Le mot *voici* exprime nécessairement une circonstance présente. » (a)

RÉPONSE :

Si nous voulions rapporter ici tous les endroits du texte hébreu de l'Ancien Testament où ce *voici*, הנה, est employé dans les prédictions d'événements futurs,

(a) שאמר הנה מורה על הדבר הנעשה מיד בהווה :

et quelquefois fort éloignés encore, nous grossirions considérablement ce volume. Les commentateurs expliquent ce *voici* par la prescience que Dieu prêtait en ce moment au prophète qui voyait l'événement comme se passant sous ses yeux pendant qu'il l'annonçait. Rien de plus commun dans les livres des prophètes que le mot הרה, *voici*, joint à un verbe au futur, contrairement aux règles de la grammaire; surtout dans cette formule si fréquente : *VOICI que des jours viendront* (a). Jérémie commence en ces termes la prédiction du retour d'Israël de la captivité de Babylone. Zacharie, en prophétisant l'entrée triomphale du Messie dans Jérusalem, apostrophe cette ville, qu'il appelle *fille de Sion*, en ces termes : *VOICI que ton roi VIENDRA à toi* (b). Le roi Saül, aussi, dit une fois à son serviteur : *Et VOICI que nous IRONS* (c).

§ III.

OBJECTION TIRÉE DU MOT הרה, *concevant*.

Le même rabbin insiste et dit : « Le participe présent הרה, *concevant*, suppose de toute nécessité un événement du temps présent. Cette phrase : *Voici la vierge concevant* (d) exprime une circonstance qui a lieu maintenant : une femme qui est enceinte actuel-

(a) Voyez Jérémie, xxx, 3, et alibi pluries.

(b) Ecce Rex tuus veniet tibi. Zach., ix, 7.

(c) Ecce ibimus. I. Rois, ix, 9.

(d) La langue hébraïque n'exprime pas le verbe substantif *être* dans les propositions du temps présent.

lement, et non pas qui *sera* enceinte dans six cents ans. Si le prophète avait voulu parler de l'avenir, il eût dit *הרה* (a), *elle concevra* (b). »

RÉPONSE :

Ici nous laisserons répondre à notre place un autre rabbin, Salomon Yarhhi, dont la profonde connaissance dans l'hébreu, et la critique fine à saisir les nuances des termes, sont reconnues par tous les savants et surtout par ceux de la Synagogue. Le commentaire de ce rabbin, dès qu'il parut, est devenu en tout Israël le seul ouvrage adopté comme classique pour l'enseignement des saintes Ecritures. Voici sa glose sur ce verset au sujet du mot *הרה*, *concevant*.

« *Concevant* est au futur (c). Nous trouvons de même dans le texte de l'Écriture qu'après que l'Ange eut dit à la femme de Manué : *Tu concevras et tu enfanteras un fils* (d), il répéta ces propres paroles : *Car voici que tu seras concevant* (e), *et que tu enfanteras un fils* (f). »

(a) Forme de la 3^e personne sing. fémin. du futur.

(b) הביטול הג' מאומרו הנה העלמה הרה ומלת הרה מההוה שהיתה אז כבר הרה לא שתהר אח"כ שש מאות שנה ואם היה הנביא מדבר על העתיד היה ראוי שיאמר הנה העלמה תהר :

(c) Elle sera concevant.

(d) Juges, xiii, 3 et 5.

(e) A la lettre : Car voici toi concevant.

(f) הרה לשון עתיד הוא כמו שמצינו באשת מנוח שאמר לה המלאך והרית ויולדת בן וכתוב ויאמר לה הנך הרה ויולדת בן :

Rabbi Sal. Yarhhi réfute Abarbanel non-seulement sur notre participe *concevant*, mais aussi sur l'adjonction de la particule *voici* à un temps futur.

§ IV.

OBJECTION TIRÉE DE L'ÉLOIGNEMENT DU MIRACLE.

« Le signe qu'Isaïe annonce de la part de Jéhova, a pour objet de rassurer Achaz consterné de l'irruption de deux armées ennemies dans ses Etats. Si cette prophétie regardait Jésus le Nazaréen, le signe ne se serait avéré que six cents ans après (a) : dès lors il n'était nullement propre à tranquilliser les frayeurs du roi. Il y a plus, le prophète ajoute qu'avant que ce jeune garçon sache distinguer le bien d'avec le mal, la terre de Juda sera délivrée de la présence de Rasin et de Phacée. Plus loin (b) il annonce qu'avant que le jeune garçon puisse appeler : mon père ! ma mère ! le roi de Syrie fera emporter le butin de Damas et les dépouilles de Samarie. Comme ces deux événements qui devaient arriver après la naissance de Maher-Schalal-Ilhasch-Baz se sont accomplis fort longtemps avant celle de Jésus le Nazaréen, il est évident que celui-ci ne devait pas être du tout l'objet de notre prophétie. »

Voilà ce qu'objectent les rabbins David Kimhhi, Aben-Ezra, Abarbanel, Isaac-ben-Abraham dans son livre *Hhizzuk-Emuna*, Lippmann dans son livre

(a) Ceci est conforme au calcul de la plupart des rabbins.

(b) Au chapitre VIII.

Nitzahhon, et après ceux-ci les protestants rationalistes et autres incrédules.

Cette objection, ou plutôt ces trois objections que les rabbins fondent en une seule, se trouvent déjà pleinement réfutées par notre simple exposé de l'ensemble de la prophétie d'Isaïe dont nous discutons le sens.

Reprenons ces objections une à une. 1. Époque de l'incarnation du Messie encore fort éloignée du temps de la prédiction. 2. Le **SIGNE**, *avant que le garçon sache discerner entre le bien et le mal* devant s'accomplir lorsque la Judée serait déjà délivrée des deux rois Rasin et Phacée. 3. Le **SIGNE**, *avant que le garçon puisse appeler, mon père! ma mère!* le roi d'Assyrie aura fait emporter les dépouilles de Damas et de Samarie.

I. Sans doute, le signe prédit par le prophète, *Voici que la vierge...* ne s'est accompli qu'à la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais c'est précisément en raison de la distance de l'époque de ce grand événement que la *maison de David*, à qui le prophète s'adressait, avait sujet de déposer toute crainte, sur son existence menacée, ainsi que nous l'avons fait voir plus haut (a). D'ailleurs, tout bien considéré, le signe de la naissance future du Messie était en réalité *plus rapproché* que les deux signes attachés à Scheër-Yaschub et à Maher-Schalal-Hhasch-Baz. En effet, si un rejeton doit sortir de la tige de David dans six cents ans, il est clair que la conservation de la dy-

(a) Voyez plus haut, page 19.

nastie royale de Juda est assurée dès ce moment contre les projets d'extermination formés par ses ennemis. Les alarmes d'Achaz devaient cesser à l'instant de la prédiction du prophète. Mais le signe de Schèr-Yaschub ne devait se vérifier qu'à l'âge de raison de cet enfant, celui de sept à huit ans. Pour reconnaître la vérité du signe de Maher-Schalal, il fallait attendre que la *prophétesse*, c'est-à-dire, la femme d'Isaïe, devint mère de cet autre enfant, et qu'il fût parvenu à l'âge où les jeunes enfants commencent à prononcer, *mon père ! ma mère !*

« Mais, dira-t-on encore, le signe destiné à affermir la crédibilité d'une chose promise doit naturellement précéder cette chose. Si donc Jésus-Christ était ce signe, il aurait dû naître avant qu'Achaz fût délivré des deux rois. »

Nous répondrons, sur quel fondement posez-vous en principe que le signe doit toujours précéder l'effet de la promesse principale ? Nous trouvons dans les saintes Ecritures des exemples qui prouvent tout le contraire.

Dans l'apparition au milieu du buisson ardent, Dieu ordonne à Moïse « d'aller vers Pharaon, et de se disposer à faire sortir d'Egypte les enfants d'Israël (a). » Moïse, effrayé d'une mission si difficile et si périlleuse, s'excuse sur sa faiblesse (b). Le Seigneur

(a) *Sed veni* (heb. Nunc age), et mittam te ad Pharaonem ut educas populum meum, filios Israel, de Ægypto. Exod., III, 10.

(b) Exode, III, 11 ; IV, 10, 11.

promet de l'assister (a). Or, quel signe lui donne-t-il pour l'en assurer? Le voici : « Lorsque, ce sont les propres paroles du Seigneur, lorsque tu *auras fait sortir* d'Égypte le peuple, vous (tous) servirez Dieu sur cette montagne (b). » Voilà bien un signe donné comme devant arriver postérieurement à l'accomplissement de la promesse principale. Il est tellement vrai que vous serez délivrés de l'esclavage d'Égypte, que vous servirez Dieu en toute liberté sur cette montagne.

Voici un autre exemple de signe postérieur. Le roi Ezéchias est pressé dans sa capitale par la formidable armée de Sennachérib. Dieu lui annonce par la bouche d'Isaïe que ce conquérant impie n'aura pas le temps de mettre le siège devant Jérusalem, et qu'il s'en retournera par le même chemin par lequel il est venu (c). « Et voici le signe, dit-il, que je vous en donne. Vous mangerez cette année la crue naturelle (d), l'année prochaine ce qui en proviendra (e), et la troisième année vousensemencerez vos terres, et vous moissonnerez, et vous planterez des vignes dont vous mangerez le produit (f). »

(a) Ego ero tecum. Ibid., III, 12.

(b) Cum eduxeris populum meum de Ægypto, *immolabis* (heb. servietis) Deo super montem istum.

(c) IV. Rois, XIX, 32, 33.

(d) טפיה. Ce que produisent les grains qui pendant la moisson tombent d'eux-mêmes en terre.

(e) טחיש. Ce qui l'année d'après provient des grains du טפיה tombés en terre.

(f) Tibi autem *Ezechia* (manque dans l'hébreu) hoc erit

La nuit suivante l'armée assyrienne périt; cent quatre-vingt mille hommes ayant été frappés par l'ange de Jéhova ³², Sennachérib se retira précipitamment à Ninive. Le royaume de Juda demeura tranquille des ennemis du dehors durant plusieurs années, et l'agriculture y recommença à fleurir conformément au signe qu'avait donné Isaïe. Ce signe fut entièrement vérifié qu'au bout de la troisième année, tandis que la *promesse* que le *signe* était destiné à confirmer s'exécuta la nuit même où elle avait été faite.

La Genèse nous offre l'exemple d'un *signe* qui ne devait se vérifier que longtemps après la mort de la personne à qui il fut donné. Au chapitre xv, verset 7, Dieu promet à Abraham la possession de la terre de Chanaan (a). Verset 8. Et Abraham dit : Jéhova Dieu, à quoi connaîtrai-je que je la posséderai (b)?

Commentaire de R. Sal. Yarhhi sur le verset 6 : « Quand le Seigneur promet à Abraham de multiplier sa postérité à l'infini (au verset 5 du même chapitre), le patriarche n'en demande pas de *signe*; mais il en demande un pour être assuré de la possession future

signum : Comede hoc anno quæ repereris : in secundo autem anno quæ sponte nascuntur. Porro in tertio anno seminate et metite : plantate vineas, et comedite fructum earum. IV. Rois, xix, 29.

(a) Ut darem tibi terram istam, et possideres eam.

(b) At ille ait, Domine Deus, unde scire possum quod possessurus sim eam?

de la terre (a). A cet effet il dit : En quoi connaîtrai-je, et le reste (b). »

Verset 13. Et il dit à Abram (c) : Sache bien (d) que pendant quatre cents ans tes descendants demeureront comme étrangers dans une terre qui ne sera pas à eux. Là on les réduira en servitude, et on les opprimerà. Verset 14. Mais j'exercerai mes jugements sur le peuple auquel ils seront asservis; ensuite de quoi ils sortiront en liberté chargés de grandes richesses (e).

Talmud, traité *Nedarim*, fol. 32 recto :

« Samuel dit : En punition de ce qu'Abraham, notre père, a demandé *en quoi connaîtrai-je que je l'hériterai?* Dieu lui donna pour signe que ses enfants seront asservis aux Egyptiens l'espace ³³ de deux cent dix ans (f). »

(a) Les rabbins, à l'imitation du texte sacré, appellent le pays de Chanaan, *la terre*, *אֶרֶץ כְּנָעַן*.

(b) והאמין בה' לא שאל לו אות על זאת אבל על ירושת הארץ שאל אות ואמר לו במה אירשנה :

(c) A l'époque de cet entretien, le patriarche n'avait pas encore reçu le nom allongé d'*Abraham*.

(d) L'hébreu porte à la lettre : Savoir tu sauras.

(e) Scito prænoscens quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua. Et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis. Verumtamen gentem cui servituri sunt, ego judicabo; et post hæc egredientur cum magna substantia. Gen., xv, 13, 14.

(f) מפני מה נענש אברהם אבינו ונשתעבדו בניו למצרים מאתים ועשר שנים שמואל אמר מפני שהפריז על מדותיו של הקב"ה שנ' במה אדע כי אירשנה :

Mais ce qui ne peut manquer de frapper d'étonnement, c'est que ceux qui ne veulent pas que la naissance du Sauveur fût donnée pour signe de la délivrance d'Achaz, parce qu'il faut, selon eux, que le signe précède l'effet de la promesse principale, ne prennent pas garde que les deux autres signes énoncés dans notre prophétie, à quelque enfant qu'on les applique, ne se sont toujours vérifiés qu'*après* l'accomplissement de la délivrance promise. En effet, veut-on que l'enfant annoncé soit celui qui sera un signe par son intelligence, sachant discerner le bien du mal, ou bien celui qui sera un signe en articulant, *mon père! ma mère!* Ou encore, veut-on qu'un seul enfant réunisse ces deux signes, conformément à l'opinion de quelques rabbins? Il demeurera toujours incontestable que l'un et l'autre signe ne se sont vérifiés qu'*après* la délivrance promise. Le prophète, d'*après* les termes du texte ne les donne pas autrement. « Car (a) *avant* que le garçon sache rejeter le mal et choisir le bien, la terre sera abandonnée des deux rois. » Et plus loin : « Car *avant* que le garçon puisse appeler *mon père! ma mère!* Damas et Samarie seront dévastés. »

Il y a plus, les rabbins enseignent formellement (b)

(a) Si nous traduisons ici, כִּי, par *car*, c'est par concession.

(b) Voyez Talmud, traité *Maccot*, fol. 24 recto et verso; Médrasch-Rabba sur les Lamentations, fol. dernier verso, col. première. Commentaire de R. *Gherschom* sur le Talmud, là même; *Thosephot*, du Talmud, là même; glose de Sal. Yarhhi sur Isaïe, VIII, 2.

que les deux *témoins* dont Isaïe invoque le témoignage au chapitre VIII, verset 2 (*a*), étaient *Urie* que le roi *Joakim* fit mettre à mort à cause du mal qu'il prédisait à Jérusalem et à la Judée (*b*), et *Zacharie* qui prophétisait dans la seconde année de Darius. Or, il est certain qu'*Urie*, le témoin supposé par les rabbins, était postérieur à la délivrance d'Achaz de près de cent trente ans (*c*). Quant à *Zacharie*, il n'a prophétisé qu'environ deux cent cinquante ans après cet événement; car les calculs les plus probables donnent cet espace de temps depuis les premières années du règne d'Achaz jusqu'à la seconde année de celui de Darius.

II. La Judée était déjà délivrée de l'invasion des rois Phacée et Rasin lorsque le *jeune garçon*, בֶּנֶר, sut distinguer le bien du mal : non pas le *fils de la vierge* qu'Isaïe vient de promettre à la maison de David, mais son propre fils *Scheèr-Yaschub* dont le Seigneur lui avait ordonné de se faire accompagner en se portant au-devant d'Achaz.

III. Damas et Samarie étaient tombés au pouvoir du roid'Assyrie quand le *jeune garçon*, car c'est en-

(a) Et adhibui mihi testes fideles.

(b) Jérémie, xxvi, 20 et suivants.

(c) 14 ans d'Achaz qui en régna 16; 29 ans d'Ezéchias; 55 ans de Manassé; 2 ans d'Amon; 31 ans de Josias; 3 mois de Joachaz. Supposons la mort d'*Urie* dans la première année du règne de *Joakim* : $14 + 29 + 55 + 2 + 31 + 1 = 132$. Nous négligeons les trois mois. Peut-être pourrait-on ajouter dix ans de *Joakim* qui en a régné onze.

core ici un גור, fut en âge d'appeler *mon père! ma mère!* Il ne s'agit pas ici non plus du *fils de la vierge*, mais du fils de la prophétesse, c'est-à-dire, de l'épouse du prophète Isaïe. Ce n'est ni *Emmanuel* ni *Scheër-Yaschub*. Plus jeune que celui-ci qui était son frère, il reçut par ordre du Seigneur le nom de *Maher-Schalal-Hhasch-Baz*.

§ V.

OBJECTION TIRÉE DU TERME אִיָּה, *signe*, DU TEXTE ORIGINAL.

Le rabbin Isaac Abarbanel prétend que le אִיָּה, le signe, que le prophète annonce en ces termes : « C'est pourquoi Jéhova vous donnera de lui-même un אִיָּה, » ne veut pas dire nécessairement *un miracle*, mais un simple événement nullement extraordinaire, qui sert de signe (a).

RÉPONSE :

Il est vrai que אִיָּה a les deux significations de *miracle* et de *signe*. Mais ce qui prouve qu'en cet endroit du livre d'Isaïe il est pris dans le sens de *miracle*, et même de *grand miracle*, c'est que lorsque le prophète dit : *Demandez un signe à Jéhova*, il propose selon les rabbins, ainsi que nous l'avons vu plus haut, de demander ou que des morts ressuscitent ou qu'Elie descende ciel. L'un comme l'autre est

(a) שם האות בפרט שהוא המכוון במקום הזה אינו מן המכוויב שנפרש אותו על הדבר היוצא מהמנהג הטבעי כ"א על הקימן שהיא ההנחה הראשונה בשם אות :

un miracle bien caractérisé. Achaz répond : « Je ne veux rien demander, et je ne veux point *tenter* Jéhova. — Puisqu'il en est ainsi, dit le prophète, Jéhova vous donnera *de lui-même* un *signe*. » Il est clair que le signe que le Seigneur donne de lui-même, doit être non-seulement égal à celui qu'il a proposé, mais aussi supérieur. Sur quelle raison se fonderait-on pour soutenir que le signe d'Isaïe devait être un fait simple, naturel? Dieu aurait-il retiré sa parole? ou son bras se serait-il raccourci?

Au surplus, ce qui tranche la question, c'est que l'ancienne paraphrase chaldaïque rend le terme אִיִּתָּהּ par *miracle*, נִס, ainsi que nous l'avons vu plus haut, page 76.

§ VI.

OBJECTION TIRÉE DU NOM *Emmanuel*.

« Si cette prédiction, disent encore les rabbins, a trait à Jésus, pourquoi sa mère ne l'a-t-elle pas nommé *Emmanuel*? Pourquoi dans tout l'Évangile est-il appelé *Jésus*, et pas une seule fois *Emmanuel*? »

RÉPONSE :

Cette objection est une nouvelle preuve que la haine des rabbins contre le Christ du Seigneur leur a obscurci l'intelligence. Ils se sont perdus en suppositions pour trouver quelqu'un qui fût propre à être substitué à Jésus-Christ, comme objet de notre prophétie. Eh! bien, pas un des personnages qu'ils mettent en avant n'a été appelé *Emmanuel*! Si leur argument était concluant, on pourrait donc le retourner contre

eux-mêmes. Car les rabbins, ainsi qu'une assemblée électorale, partagent leurs votes entre cinq candidats : 1° Ezéchias ; 2° un autre fils d'Achaz ; 3° le fils d'une fille d'Achaz ; 4° l'enfant d'Isaïe qui naît dans le chapitre VIII ; 5° un autre enfant d'Isaïe qui a son berceau ailleurs dans l'Écriture. Or, Ezéchias s'appelait *Ezéchias* et pas *Emmanuel*, que nous sachions ; le fils d'Isaïe, dont il est parlé au chapitre VIII, a reçu par ordre exprès de Jéhova le nom de Maher-Schalal-Hasch-Baz, nom auquel toute la subtilité des étymologistes ne pourrait réussir à donner de la ressemblance avec *Emmanuel*. Quant aux trois autres *prétendants*, c'est une chose assez extraordinaire que le texte ne fasse nullement mention de leur naissance après l'avoir annoncée si fastueusement.

Pour ce qui regarde la difficulté en soi, savoir que Jésus-Christ Notre-Seigneur n'était pas appelé Emmanuel ; il y a trois réponses qui se présentent comme en un faisceau ; et chacune d'elles, prise séparément, satisfait à l'objection de nos adversaires.

I. Nous avons vu plus haut, dans les autorités citées au sujet du *second point* du verset 14 (a) que les rabbins mêmes regardent le nom Emmanuel plutôt comme un *nom de qualité* que comme un *nom propre*, « parce que, disent-ils, dans ses jours Dieu sera avec nous, Dieu nous aidera, nous assistera (b). » C'est ainsi que, selon les circonstances, les prophètes appellent Jérusalem des noms suivants : *la ville de Jé-*

(a) Voyez plus haut, pages 80 seqq.

(b) Voyez plus haut, page 81.

hova, la Sion du Saint d'Israël (a) : la ville recherchée, la ville non abandonnée (b) : la ville de sang, la ville meurtrière (c). Toutes ces dénominations sont-elles des noms propres ?

II. *Emmanuel* est parfaitement l'équivalent de *Jésus* qui signifie, ainsi que l'interprète l'Ange de l'annonciation (*d*) envoyé à Marie : *Dieu nous aide, nous assiste, nous sauve (e)*. Dans le temps du second temple de Jérusalem le nom *Jésus*, équivalent d'*Emmanuel*, était fort commun. On le rencontre plusieurs fois dans l'Écclésiastique, dans les livres d'Ha-

(a) Et vocabunt te Civitatem Domini, Sion Sancti Israel. Is., LX, 14.

(b) Quæsitâ civitas, et non derelicta. Ibid., LXII, 12.

(c) Civitatem sanguinum. Civitas effundens sanguinem. Ezech., XXII, 2, 3.

Voyez aussi Isaïe, I, 26 ; LVI, 7 ; LXII, 4 ; Jérémie, III, 17 ; Ezéchiel, XLVIII, 35 ; Zacharie, VIII, 3.

(d) Selon quelques-uns, c'est l'Évangéliste qui donne cette explication.

(e) Et vocabis nomen ejus *Jesum* : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ecce virgo..... et vocabunt nomen ejus *Emmanuel* : quod est interpretatum *Nobiscum Deus*. Matth., I, 22, 23.

En hébreu, le nom *Jésus* écrit pleinement, יהושע, signifie : *Jéhova nous secourt, nous sauve*. Philon le traduit : *Salut du Seigneur*. Ἰησοῦς δέ, σωτηρία Κυρίου. *De nominum mutatione*, p. 1063, édit. de Paris 1640. C'est un des noms *tétragrammatophores* dont nous avons parlé au tome I^{er}, pages 475 et suivantes. Il est composé de יהוה, *Jéhova*, et de la racine יָשַׁע, *secourir, secours*.

bacuc, d'Aggée et de Zacharie, dans les deux livres des Machabées.

C'était un usage assez ordinaire chez les anciens Hébreux de substituer un nom à un autre nom ayant au fond la même signification. Rachel avant d'expirer impose à l'enfant auquel elle vient de donner le jour, le nom de *Bénoni* (a). Jacob substitue à ce nom celui de *Benjamin*. Dans son commentaire sur cet endroit, Rabbi Moïse Nahhménides prouve, par l'autorité du Médrasch-Beréschit-Rabba, que ces deux noms expriment la même chose. En effet, ajoute-t-il, *Bénoni* signifie à la fois *fils de ma douleur* et *fils de ma force*. Jacob voulant s'arrêter à ce dernier sens, et en accepter le bon augure, y substitua *Benjamin*, qui signifie également *fils de la force, fils de la droite* (b).

Nous voyons d'ailleurs que saint Matthieu considérait *Emmanuel* et *Jésus* comme correspondants l'un à l'autre, tous deux ayant une signification commune. Après avoir rapporté ces paroles de l'Ange de l'annonciation : « Elle enfantera un fils ; et vous appellerez son nom *Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés*, le saint Evangéliste ajoute : « Or, tout ceci s'est fait *afin que fût accompli* ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète, disant : Voici que la vierge concevra, et elle enfantera un fils à qui on donnera le nom d'*Emmanuel. Ce qui veut dire, ajoute saint Matthieu, Dieu avec nous.* » L'Evangile

(a) Genèse, xxxv, 18.

(b) On dit en hébreu *la droite* pour *la force*.

affirme donc que la prophétie de l'enfant *Emmanuel* s'est vérifiée dans la naissance de l'Enfant *Jésus*. Et pour montrer l'identité de la prédiction et de l'événement, l'écrivain inspiré donne l'explication du nom d'*Emmanuel*, comme l'Ange avait donné celle du nom adorable *Jésus*.

Ces mots *de ses péchés*, que l'Ange ajoute à l'interprétation du nom *Jésus* : car il sauvera son peuple de ses péchés (*a*), peuvent rendre raison de la préférence que le nom *Jésus* a obtenue sur celui d'*Emmanuel*. *Emmanuel*, *Dieu avec nous*, n'exprime que vaguement ce que dit bien plus clairement le nom adorable *Jésus*, dont la racine en hébreu veut dire : *secourir*, SAUVER.

III. La tradition hébraïque donne à des personnages du Vieux Testament des noms que l'Écriture sainte ne mentionne jamais, ou qu'on ne voit dans la Bible qu'au moyen de certaines combinaisons cabalistiques imaginées par les rabbins. Par exemple, Moïse, à en croire le Talmud, le Médrasch-Rabba et le rituel (*b*) de la fête appelée *Simhhat-Thora* (*c*), avait jusqu'à dix noms ; savoir, Moïse, Nôthanaël, Schemaya, Abi-Sohho, Abi-Zanoahh, Hhéber, Ye-

(*a*) Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

(*b*) Talmud, traité Meghilla, fol. 13 recto ; traité Sota, fol. 12 recto. Rituel appelé *Mahhazor*, מחזור.

(*c*) Fête de la réjouissance de la loi, qui se célèbre le jour où se lit à la synagogue la dernière section du Pentateuque.

kutiel, Tobie, Yéred, Abi-Ghedor (a). Selon le livre *Mehhilta* il s'appelait *Isch*, (איש), *homme*. Jéthro, le beau-père de Moïse, avait sept noms, voire huit : Jéthro, Raguel, Jéther, Hhobab, Hhéber, Kéni, Phutiel (b). Selon d'autres encore Réhheb, רכב. Joseph s'appelait aussi Phutiel. Le Talmud, traité *Meghilla*, fol. 13 recto, n'ose décider si *Esther* était le vrai nom de la nièce de Mardochée, et *Edissa* un de ses noms accessoires, ou si, au contraire, *Edissa* était son vrai nom, et *Esther* un de ses noms d'emprunt.

§ VII.

OBJECTION TIRÉE DU VERSET 15, CHAPITRE VII, D'ISAÏE.

Le prophète dit : « Il (Emmanuel) se nourrira de lait et de miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. » Si Emmanuel était un *Dieu fait homme*, comment Dieu, qui est la suprême sagesse, pouvait-il ignorer un instant la différence du bien et du mal (c) ?

(a) משה, נתנאל, שמעיה, אבי שוכו, אבי זנוח, חבר, יקותיאל, טוביה, יוד, אבי גדר :
 (b) יתרו, רעואל, יתר, חובב, חבר, קני, פוטיאל :

(c) Abarbanel et d'autres rabbins tirent cette objection du verset 16 du même chapitre : « Car avant que le garçon sache rejeter le mal et choisir le bien, etc. » Nous avons déjà prouvé plus haut que dans ce verset il est question d'un autre enfant, *Scheér-Yaschub*, et que c'est pour cette raison que le prophète exprime ici, avant le verbe, le sujet de la proposition, tandis que dans le verset précédent, continuant à parler de l'enfant de l'*Alma*, il ne l'exprime pas.

RÉPONSE :

Saint Luc dit : « Et Jésus croissait en sagesse (a). » Puisque l'Évangéliste, qui parle bien ici de Jésus-Christ, a pu s'exprimer de cette sorte, Isaïe, en prédisant ce que saint Luc *raconte*, a pu et a dû dire la même chose. Admirez donc l'accord du prophète Évangéliste et de l'Apôtre Évangéliste, bien loin de trouver à redire aux expressions du premier.

Quant à l'explication du passage de saint Luc, et par suite de celui d'Isaïe, nous pourrions nous dispenser de nous en occuper, et nous contenter d'avoir montré la parfaite conformité de notre texte du prophète avec la vérité de l'Évangile. Toutefois cette explication est si simple que nous ne refusons pas de la développer pour l'instruction de ceux qui sont peu familiarisés avec les connaissances théologiques.

En Jésus-Christ, Notre-Seigneur, il y a deux natures, unies *hypostatiquement*, c'est-à-dire, substantiellement : la nature divine et la nature humaine. Celle-ci se compose de tout ce qui constitue un individu de notre espèce : une âme intelligente comme la nôtre, et un corps soumis à tous les accidents du corps humain, excepté ceux qui répugnent à la divinité, comme le péché, l'ignorance, et toutes les imperfections qui en résultent. Mais, par suite de son union hypostatique avec le Verbe divin, nous attribuons à la Personne du Sauveur les opérations divines aussi bien que les humaines. Il y a donc en Jésus-Christ

(a) Et Jesus proficiebat sapientia. Luc., v, 52.

deux *entendements*, deux volontés, deux opérations, etc. Comme Dieu, il possède l'omniscience divine; en tant qu'homme, il a la science infuse, ou habituelle. Cependant en se soumettant à la condition de l'enfance il ne manifestait sa science que progressivement et dans la proportion que l'humanité peut d'ordinaire acquérir, la science *expérimentale*, abstraction faite de celle que nous venons de qualifier d'*infuse* ou *habituelle*.

Nous ferons remarquer à cette occasion que l'expression d'Isaïe *rejetèr le mal et choisir le bien* est commune dans l'Ancien Testament pour désigner la première enfance.

1. Deutéronome, I, 39. Moïse dit aux Hébreux : « Mais pour vos enfants qui en ce jour *ne connaissent ni le bien ni le mal*, ils entreront dans la terre promise (a). »

2. Nous lisons dans le livre de Jonas que le Seigneur dit au prophète : « Et moi je ne pardonnerais pas à Ninive, la grande ville, dans laquelle se trouvent plus de six vingt mille âmes qui *ne savent distinguer la droite de la gauche* (b)? »

a. Commentaire de R. David Kimhhi :

« *Qui ne savent distinguer*, etc. Ce sont les *petits enfants* qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche. Ils n'ont pas commis personnellement

(a) Et filii (heb. vestri) qui hodie boni ac mali ignorant...

(b) Et ego non parcam Ninive civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum, qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam. Jonas, iv, 11.

de péché, et ne se trouvent chargés que de ceux de leurs pères (a). »

b. Commentaire de Joël Brill (b) : « *Qui ne savent distinguer*, etc. Ce sont les petits enfants qui n'ont point péché. Les calculateurs assurent que, d'après ce nombre donné des petits enfants, la ville devait contenir une population de plus d'un million d'âmes (c). »

c. Commentaire de R. Sal. Yarhhi : « *Qui ne savent distinguer*, et le reste. Ce sont les petits enfants (d). »

Ce qui prouve encore que dans ce chapitre VII Isaïe voulait parler de l'Incarnation du Verbe, c'est qu'immédiatement avant cette prophétie, au chapitre précédent, le prophète décrit la gloire céleste d'*Adonāi-Jéhova* qu'il « *avait vu* assis sur un trône éminent et élevé (e). » Ce n'était donc pas une de ces visions dans lesquelles le Seigneur se proportionnait à la faiblesse de ceux qu'il avait *choisis pour annoncer ses volontés*, comme il dit dans Osée, XII, 11, mais une vue véritable. Or, Isaïe n'a pu voir la pure divinité, puisque

(a) אשר לא ידע שהם קטנים ולא ידעו בין ימינם לשמאלם
ואין בהם חטא ואין להם עונש אלא בעבור האבות :

(b) Ce commentaire a été inséré dans le Pentateuque de Mendelssohn, tome v.

(c) הם הקטנים אשר לא חטאו כלל ויודעי החשבונות
אמרו שכפי המספר הזה מהילדים יהיה קץ ישבי העיר יותר
מק' רבוא איש :

(d) אשר לא ידע וגו' הקטנים :

(e) Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum. Is., VI, 1.

Jéhova a dit à Moïse : « Nul homme ne peut me voir en sa vie (a). » Le prophète a donc vu le Verbe incarné, Dieu devenu visible, en quelque manière, à l'œil humain dans la nature terrestre qu'il a unie intimement à la sienne.

Le fils d'Amos dit dans le même sens que : « Les hommes verront Jéhova *face à face*, quand il arrivera une seconde fois à Sion (b). »

Cette explication des paroles d'Isaïe ne nous appartient pas, nous ne l'imaginons pas pour appuyer notre interprétation du mot *Alma*; elle est fort ancienne. Un Docteur appartenant à la nation juive, le fils de Zébédée, le disciple bien-aimé du Messie, a imprimé à cette explication le cachet de la vérité, en lui donnant place dans son Evangile. Après avoir transcrit le dixième verset du chapitre vi d'Isaïe, le saint Evangéliste ajoute : « Isaïe s'est exprimé en ces termes lorsqu'il eut vu la gloire de Jésus-Christ; et c'est de lui qu'il a parlé (c). »

(a) Non enim videbit me homo et vivet. Exode, xxxiii, 20.

(b) Quia oculo ad oculum videbunt cum converterit Dominus Sion. Is., lii, 8.

(c) Hæc dixit Isaias quando vidit gloriam ejus (sc. Jesu Christi) et locutus est de eo. Joan., xii, 41.

CHAPITRE III.

Notre tâche n'est pas finie. Il nous reste encore à repousser les attaques d'un adversaire qu'on ne devait pas s'attendre à rencontrer sur le champ de bataille où les armes de la discussion se croisent pour fixer le sens d'une phrase hébraïque. Cet adversaire, on ne le devinerait guère, c'est Voltaire. Lui aussi se mêle de la dispute. Le chef de la philosophie impie du siècle dernier, animé de la haine de l'enfer contre le Christ du Seigneur, avait pour système de harceler sans cesse notre sainte Religion avec l'arme du ridicule, arme redoutable, il faut le dire, quand on a des Français pour juges du combat (a). Voltaire avait encore un autre motif en adoptant ce plan de campagne. C'est que les plaisanteries qui excitent un gros rire, et le style entraînant dont il possédait le secret, ôtent au lecteur la pensée, et bien souvent la volonté, de s'assurer si l'auteur n'avance pas de faussetés calculées, ou si du moins il ne tombe pas dans des erreurs. Sur cent personnes qui lisaient avidement les œuvres du philosophe de Ferney, combien y en avait-il autrefois qui ne répétaient pas niaisement que quarante-deux mille Ephraïmites ont été égorgés uni-

(a) Il ne faut quelquefois, dit notre philosophe, qu'une plaisanterie pour décider de la manière dont on pensera le reste de sa vie. *Facéties, questions sur les miracles, 12^e lettre du Proposant à M. Covelle.* Voilà sa tactique.

quement parce qu'ils avaient le défaut de grasseyer en parlant leur langue (a)? Quelque rare lecteur, tout au plus, ouvrait la Bible et remarquait avec indignation la mauvaise foi de l'écrivain qui, se riant du public, transformait en une froide et sanglante barbarie ce qui n'était qu'un signe pour reconnaître l'ennemi que les autres tribus poursuivaient après un combat opiniâtre et meurtrier (b).

Lorsque dans les matières graves, dans les questions religieuses les plus profondes, ce malheureux écrivain s'avise de mêler sa voix aux doctes discussions des hommes érudits, l'ignorance qu'il décele alors le fait comparaître comme un de ces personnages burlesques du théâtre qui, pour remettre le spectateur des profondes émotions d'une pièce sérieuse, lui rendent l'hilarité en prêtant à rire à leurs propres dépens.

§ 1^{er}.

L'auteur de la sale poésie de la Pucelle d'Orléans se permet donc de dissertar, lui aussi, sur la valeur de notre terme *Alma*, lui qui ne savait pas un mot d'hébreu! Laissons-le parler, écoutons ses *furibondes* facéties.

1. « Par quelle impudente mauvaise foi les *chriticoles* ont-ils soutenu qu'Alma signifiait toujours vierge? Il y a dans l'Ancien Testament *vingt* passages

(a) Voyez *la Bible enfin expliquée, et un chrétien contre six juifs*, IV.

(b) Voyez *Juges*, XII, 6.

où Alma est pris pour femme, et même pour concubine, comme dans le Cantique des cantiques, chapitre VI, Joël, chapitre II. Jusqu'à l'Abbé Trithème, il n'y a eu aucun Docteur de l'Eglise qui ait su l'hébreu, excepté Origène, Jérôme et Ephrem, qui étaient du pays.

» Vous voyez bien, disaient les chrétiens, que tout cela signifie évidemment l'avènement de Jésus-Christ. La fille qui..., c'est la Vierge Marie. *Emmanuel* et *Prenez vite les dépouilles*, c'est Notre-Seigneur Jésus... Les juifs répondaient : Nous ne voyons pas si clairement que vous, que *Prenez vite les dépouilles* et *Emmanuel* signifient *Jésus*, que la jeune femme d'Isaïe soit une vierge, et qu'Alma, qui exprime également fille ou jeune femme, signifie Maria ; et ils riaient au nez des chrétiens (a). »

II. « Eh bien, dit Isaïe, Adonaï te donnera lui-même un signe : une *femme* concevra ; elle enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel ; et avant qu'il mange de la crème et du miel, et qu'il sache connaître le bien et le mal, ce pays que tu détestes sera délivré de ces deux rois... Et Adonaï me dit : Ecris sur un grand rouleau, avec un stylet d'homme, *Mahershaal asbas* « qu'on prenne vite les dépouilles. » C'est dans ce discours d'Isaïe que des commentateurs, appelés figuristes, ont vu clairement la venue de Jésus-Christ, qui pourtant ne s'appela jamais ni Emmanuel, ni

(a) Examen important de milord Bolingbroke, seconde partie, chapitre xv, page 1650 de l'édition en un volume. Paris, 1827.

Mahershaal asbas « prends vite les dépouilles (a). »

III. « Le mot hébreu *Alma* signifie tantôt fille, tantôt femme, quelquefois même prostituée. Ruth étant veuve est appelée *Alma*. Dans le Cantique des cantiques et dans Joël, le nom d'*Alma* est donné à des concubines (b). »

IV. Dans le passage suivant, le cynique vieillard de Ferney donne un libre cours à son goût pour les plus infâmes turpitudes ; son langage obscène est celui des tripots les plus dégoûtants. Il semble que son imagination sale et luxurieuse se vautre avec délices dans les ordures de l'impudicité. Nous supprimons dans notre citation les horribles indécences qu'une plume honnête et chrétienne ne peut pas reproduire, surtout lorsqu'elles offensent l'inénarrable pureté de la plus sainte des créatures après la divine humanité de J.-C.

Bien entendu que le langage où respire la haine du philosophe impie contre la Religion va de pair avec ses gravelures.

« L'artifice de dire que *cela se fit pour remplir une prophétie* paraît à plusieurs trop grossier. Jésus (sic) ne s'est jamais nommé Emmanuel... Il est faux et impossible que le prophète Isaïe ait dit : *Voici qu'une vierge...* puisqu'il parle de sa propre femme... Le mot *Alma*, qui signifie jeune fille, signifie aussi femme. Il y en a cent exemples dans les livres des juifs ; et la vieille Ruth, qui vint coucher avec le vieux Booz, est appelée *Alma*. C'est une fraude honteuse de tordre

(a) Bible enfin expliquée. Rois, livre IV ; édition de Desoër, tome vi, p. 4202.

(b) Note au bas de la même page.

et de falsifier ainsi le sens des mots pour tromper les hommes : et cette fraude a été mise en usage trop souvent et trop évidemment (a). »

v. « Le fameux passage qui doit confondre les juifs, et faire triompher la Religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : *Voici une vierge...* Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres Docteurs de sa loi, que le mot hébreu *Alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée ; que Ruth est appelée *Alma* lorsqu'elle était mère ; qu'une femme adultère est quelquefois même nommée *Alma* ; qu'il ne s'agit ici que de la femme du prophète Isaïe ; que son fils ne s'appelle point Emmanuel, mais Maher-Salal-Has-Bas (b) ; que quand ce fils mangera du beurre et du miel, les deux rois qui assiègent Jérusalem seront chassés du pays, etc. »

Le pieux ermite de Ferney, touché d'une édifiante compassion, ajoute : « Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion, et de leur propre langue, combattent contre l'Eglise et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

» On a mille fois réfuté leur explication, dans nos langues modernes. On a employé la force, les roues, les flammes ; cependant ils ne se rendent pas encore (c). »

(a) Histoire de l'établissement du Christianisme ; chapitre vi, second doute.

(b) Dans les passages précédents, il met grotesquement *Mahershaal asbas*.

(c) Dictionnaire philosophique, art. *prophéties*, section III.

§ II.

Nous avons réuni ces divers passages épars dans les œuvres de l'Apôtre de l'Incrédulité, afin que la mauvaise foi de l'impudent écrivain apparaisse aux yeux du lecteur avec plus d'évidence.

Il attribue, par exemple, l'explication que les chrétiens donnent de notre prophétie d'Isaïe, à des *commentateurs* appelés *figuristes*, et ailleurs il reconnaît que l'Évangile en fait l'application à l'Incarnation du Fils de Dieu. Sous sa plume, Ruth, avant son mariage avec Booz, se métamorphose tantôt en une *vieille* femme, tantôt en une *jeune* mère, tantôt en une simple veuve : et tout cela dans le même verset où Voltaire affirme faussement qu'elle est qualifiée d'*Alma*!

Ces différentes assertions offrent pourtant quelque peu de difficultés. 1. Le savant hébraïsant qui reproche aux chrétiens d'avoir cherché à réfuter les juifs *dans nos langues modernes*, ignore que le mot *Alma* ne se présente *pas une seule fois* dans tout le livre de Ruth, et que nulle part dans l'Écriture cette femme n'est qualifiée d'*Alma* (a). Celui qui le lui a appris s'est bien sûrement moqué de lui. 2. Dans le *deuxième* chapitre de Joël, et même dans *tout le livre* de Joël, on chercherait inutilement le mot *Alma*. Et encore ici le bon Voltaire s'est laissé berner par quelque mauvais plaisant, quelque drôle de loustic. 3. Quant au Cantique des cantiques, c'est différent ; on y lit bien le mot *Alma* : d'un autre côté, il serait difficile d'en

(a) Elle est qualifiée de *Naara*, ainsi que nous l'avons vu plus haut, pages 113, note c, 128. Elle n'était pas encore mère.

conclure qu'en cet endroit *Alma* signifie *concupine*, puisque l'auteur inspiré range l'*Alma* dans une classe différente de celle de la *concupine*. En somme, d'après ce que nous avons vu plus haut, les *vingt endroits*, voire les *cent endroits des livres des juifs*, où *Alma* se prend pour *femme*, pour *concupine*, et même pour *prostituée*, se réduisent, de compte fait, tout juste à zéro (a).

Que *Jésus* et *Emmanuel* soient des noms identiques par leur signification, et désignent la même personne; que, d'un autre côté, *Maher-Schalal-Hasch-Baz* soit un personnage différent d'*Emmanuel*; que *la Vierge* du chapitre VII ne soit pas la femme d'*Isaïe*; que le verset 16 du même chapitre, qui commence par un nouveau nominatif (b), parle de *Scheèr-Yaschub* et non d'*Emmanuel*: l'érudition hébraïque de *Voltaire*, à ce qu'il paraît, n'était pas à la hauteur de savoir tout cela. Voyez au reste comment le docte critique copie bien l'hébreu! Il l'estropie un tantinet, sans doute pour lui donner un air plus rébarbatif. *Mahershaal asbas!* A la bonne heure, voilà qui est *hétérogène*. Il y avait là de quoi faire tomber à genoux les benêts admirateurs du grand homme.

§ III.

Quand *Voltaire* affirme que jusqu'à l'Abbé *Trithème* aucun Docteur de l'Eglise n'a su l'hébreu excepté saint *Ephrem*, saint *Jérôme*, qu'il *décanonise*

(a) Voyez plus haut, pages 135 et suivantes, l'explication des sept endroits de l'Écriture où se trouve le terme *Alma*.

(b) Voyez notre note q de la page 51.

impitoyablement, et Origène ; il montre qu'il connaît peu les Docteurs de l'Eglise. Tout le monde sait qu'avant Trithème, qui, soit dit en passant, n'était pas un fameux hébraïsant, il y a eu parmi eux un grand nombre qui possédaient parfaitement la langue sainte. Deux siècles avant cet Abbé bénédictin, le Dominicain Raymond Martin a écrit son *Pugio Fidei*, ouvrage dans lequel il fit preuve d'une prodigieuse érudition dans la théologie rabbinique. Le Talmud, les médraschim, les gloses, etc., tout lui était familier.

Au surplus, le premier *Docteur chrétien* qui ait écrit sur la prophétie d'Isaïe, VII, 14, c'est saint Matthieu. Celui-ci devait savoir mieux que Voltaire ce que signifie *Alma* en hébreu, puisqu'il était *du pays* et qu'il a écrit son Evangile originairement en hébreu, sa propre langue. Comme il l'écrivit pour les Juifs, il se serait bien gardé de *tordre et de falsifier le sens de ce mot par une fraude honteuse*, car les Juifs, dans ce cas, lui auraient véritablement *ri au nez*. Mais, au lieu de lui rire au nez, ils se sont convertis par milliers.

§ IV.

Nous avons dit que le *Seigneur de Ferney* ne connaissait pas les Docteurs de l'Eglise. Ce qu'il affirme des quatre qu'il nomme dans le premier passage que nous en avons transcrit, en fournit la preuve.

Selon lui l'Abbé Trithème était *Picard*, ainsi qu'il appert par ces vers de son poëme de la Pucelle, où les théologiens ne sont guère à leur place :

Il fut écrit par notre abbé Trithème,
Savant *Picard*, de son siècle ornement.

Or, il est bon de savoir que Trithème, ou plutôt *Tritenheim*, son véritable nom emprunté au village du diocèse de Trèves, où il a pris naissance, était Allemand. Sa famille était établie dans cette localité.

« Origène, Jérôme et Ephrem, *qui étaient du pays.* »

C'est-à-dire, de la Judée. Bravo! Les *incrédules croient* bénévolement tout ce qu'on veut leur faire *accroire*, pourvu que ce ne soient pas des vérités religieuses. A ceux-ci on n'a pas besoin le moins du monde de prouver les assertions de Voltaire, leur véridique maître devenu *perruque* à notre époque où, grâce à Dieu, on revient aux études sérieuses. Cependant il y a eu de tout temps des *fanatiques*, des *obtus*, qui s'obstinaient à vouloir toucher au doigt, avant de croire ce qu'affirment messieurs les philosophes. C'est en leur faveur que nous allons réduire à la forme du syllogisme la proposition de l'auteur de *l'Examen important*.

Qui n'est pas de la Judée, est de la Judée; par la raison que $2 + 2 = 5$.

Atqui. Origène était d'Alexandrie d'Égypte; saint Jérôme, de Stridon, dans la haute Pannonie; saint Ephrem, de Nisibe dans la Migdonie; ajoutez qu'aucun des trois n'a écrit en hébreu.

Ergo. « Origène, Jérôme et Ephrem étaient du pays. »

Quod probandum erat.

CHAPITRE IV.

Dans la réponse à l'objection tirée du nom Emmanuel nous avons rapporté les diverses opinions des rabbins relativement au personnage dont Isaïe prédisait la naissance (a). Il est important au sujet que nous traitons de faire voir combien ces opinions sont mal fondées. Ecartons d'abord le prétendu fils d'Achaz, différent d'Ezéchias, comme aussi le prétendu fils d'une fille d'Achaz, ainsi qu'un prétendu *troisième* fils d'Isaïe, c'est-à-dire, autre que Scheër-Yaschub et que Maher-Schalal. Nous ne trouvons dans l'Ecriture nulle trace de ces enfants imaginaires. Et pourtant, si véritablement l'enfant annoncé était né peu de temps après la prédiction, il eût été nécessaire que le texte nous en apprît quelque chose, afin de compléter le récit du prophète. Or, qui n'a jamais vu le jour ne saurait s'appeler Emmanuel, et encore moins être Emmanuel.

Restent sur les rangs Ezéchias et Maher-Schalal-Hhasch-Baz. Mais écoutons les rabbins se disputer entre eux; et nous les verrons évincer eux-mêmes leurs deux candidats. Semblables aux infortunés frères de Cadmus, les Docteurs de la Synagogue se renversent les uns les autres, ceux d'une opinion combattant les erreurs que leurs confrères d'une autre opinion mettent en avant.

1. Les rabbins Sal. Yarhhi, Abr. Aben-Ezra, Is.

(a) Plus haut, page 187.

Abarbanel : « Plusieurs se sont trompés grossièrement, והשתבשו, et ont affirmé qu'Ezéchias est cet Emmanuel. Mais cela ne saurait être ; car quand même nous placerions cette prophétie dans la première année du règne 'Ac haz, il y aurait à cette époque déjà neuf ans qu'Ezéchias était venu au monde. Ceci résulte du calcul suivant. Achaz n'a régné en tout que seize ans, et quand il mourut, Ezéchias était âgé de vingt-cinq ans (a). »

Voilà donc Ezéchias hors de combat.

2. Les rabbins David Kimhhi et Is. Abarbanel joignent leurs armes contre R. Sal. Yarbhi qui prétend que c'est l'enfant Maher-Schalal-Ilhasch-Baz qui est l'Emmanuel du chapitre VII. Si l'*Alma*, disent-ils, était la femme du prophète, celui-ci n'aurait pas dit : « *Voici que l'ALMA concevra*, etc. ; » mais, *Voici que la PROPHÉTESSE concevra*, ainsi qu'il dit au chapitre VIII : « Et je m'approchai de la *prophétesse*, et elle conçut, etc. » D'ailleurs, ajoute Kimhhi, Isaïe dit dans le même chapitre : *L'étendue de ta terre, ô Emmanuel (b)* ; cela montre qu'Emmanuel devait appartenir à la dynastie régnante (c).

Comme il n'y a rien à opposer à ces divers argu-

לֹא ורבים השתבשו ואמרו כי עמנואל הוא חזקיה וזה לא
 יתכן שאם אמרת שזאת הנבואה היתה בתחלת מלכות
 אחז הנה כל מלכותו שש עשרה שנה וכאשר מת היה
 חזקיה בן עשרים וחמש שנה :

(b) Is., VIII, 9.

ועוד שאמר מלא רחב ארצך עמנואל משמע כי בן
 מלך היה :

ments, on ne voit plus que Jésus-Christ, le fils de la Vierge des vierges, qui puisse être l'Emmanuel annoncé par le prophète. Le Talmud reconnaît qu'il descendait de la royale famille de David (a). Lui seul aussi, béni soit-il, était l'enfant du miracle, l'enfant miraculeux, ainsi que l'on va s'en convaincre.

§ 1^{er}.

MIRACLE DE L'ENFANT EMMANUEL.

Les rabbins qui s'obstinent à ne pas reconnaître dans l'Emmanuel d'Isaïe le *Verbe fait homme*, rencontrent dès les premiers mots de notre prophétie une difficulté bien grande. Si l'on refuse de croire à la conception miraculeuse et à la naissance miraculeuse du divin Fils de l'auguste Vierge Marie, en quoi consiste le miracle annoncé si solennellement par le prophète ? C'est là une difficulté qui accable les Docteurs juifs, et sous le poids de laquelle ils s'agitent en sens divers, sans pouvoir s'accorder entre eux quand il est question d'en donner la solution. Les systèmes si opposés auxquels ils ont recours, l'embarras qu'ils éprouvent pour y choisir, les uns en admettant un seul miracle, les autres en amalgamant ensemble plusieurs miracles, tout cela nous fournit une nouvelle preuve que les guides de la Synagogue moderne ne sont pas dans la voie de la vérité.

R. Isaac Abarbanel propose *deux signes*.

(a) Talmud, traité Sanhédrin, fol. 43 recto. Voyez au tome 1^{er} la double généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pages 244 et suiv.

Premier signe. « La femme d'Achaz, ou la fille bien-aimée du roi, était alors au commencement de sa grossesse. Et *peut-être* Achaz l'ignorait-il encore. Le prophète lui annonce donc qu'elle est enceinte, et qu'elle enfantera un fils, et que d'elle-même elle lui donnera le nom d'Emmanuel. Et ceci sera pour Achaz une marque et un signe que *le Nom béni* (a) sera avec lui et en son aide, et le délivrera de la main de ces rois (b).»

Deuxième signe. « L'autre manière d'expliquer le signe est la suivante. Ce signe était que le peuple de la Judée a été délivré de ses oppresseurs, de sorte qu'il a pu manger, boire et jouir *avec délectation*, d'un grand bonheur. Ainsi le signe ne consiste pas dans la conception et l'enfantement de l'*Alma*, mais en ce que Dieu les délivrera de leurs ennemis, non-seulement cette fois en les protégeant contre Rasin et le fils de Romélie, mais aussi en les protégeant contre Sennachérib qui viendra plus tard attaquer Jérusalem sous le règne d'Ezéchias. Et à cet effet, afin de fixer l'époque où arrivera ce signe, le prophète dit : Voici que

(a) C'est-à-dire, Dieu. Nous avons déjà dit au tome 1^{er}, pages 409 et suiv., qu'à l'imitation du texte sacré les rabbins disent souvent *le Nom* pour *Jéhova*.

(b) האחד הוא שהאות הזה הוא אומרו הנה העלמה הרה ויולדת בן וקראת שמו עמנואל ר"ל שאשת אחז או בתו אשר אהבה היתה הרה בתחלת הריונה ואולי לא ידע עדיין זה אחז והודיעו שהיא הרה ויולדת בן ושהיא מעבמה תקרא שמו עמנואל וזה יהיה אות וסימן שיהיה הש"י עמו ובעזרתו וינצלו מיד המלכים האלה :

l'*Alma* est concevant et enfantant un fils; c'est-à-dire, il faut que vous sachiez que cette *Alma* (laquelle, ainsi que je l'ai dit, était l'épouse ou la fille d'Achaz), bien qu'elle soit *Alma*, ce qui veut dire *dans le jeune âge*, est déjà enceinte, et elle enfantera un fils, et d'elle-même appellera son nom *Emmanuel* : car dans les jours de celui-ci le *Nom béni* (a) sera avec Israël, et le délivrera de ses persécuteurs. C'est pourquoi il ajoute : *Il mangera du lait et du miel*, pour annoncer les deux victoires et les deux délivrances qui auront lieu durant sa vie. Isaïe se présente comme l'envoyé du *Nom* (a) sur la terre, prédisant le bien, pour faire connaître ce que Dieu va opérer en faveur du peuple de Juda. Car le lait est une espèce de douceur et de suavité, et le miel une autre espèce de douceur et de suavité : signe des deux victoires et délivrances. Une victoire, celle sur les deux rois qui s'élevaient contre lui, Rasin roi de Syrie et Phacée fils de Romélie, roi d'Israël. Dans peu de jours ils seront effacés du livre de la vie, et leurs règnes seront déracinés. Une autre délivrance, à savoir des mains de Sennachérib qui par la suite du temps marchera sur Jérusalem, et inondera de ses troupes et de ses phalanges toute la terre de Juda. Mais le *Nom* l'exterminera subitement de la terre, et Jérusalem demeurera en sécurité (b). »

(a) Voyez l'avant-dernière note.

(b) Ce texte étant trop long pour trouver place au bas d'une page, nous sommes obligé de renvoyer à l'édition d'Abarbanel déjà indiquée, fol. 49, col. 4.

Il est aisé de voir que le pauvre Abarbanel est comme étourdi du flambeau de la vérité. Ce flambeau éblouit les yeux du rabbin, qui fait inutilement des efforts pour les fermer. Il y a un désordre et un embarras remarquables dans le passage que nous venons de transcrire. Au lieu de *deux signes* il nous en donne six de compte fait. 1. Le prophète apprend à Achaz que la reine son épouse, ou la princesse sa fille, le rabbin balance dans le choix, est enceinte, circonstance que le roi ignorait jusqu'alors. 2. Il lui annonce qu'elle mettra au monde un garçon. 3. Il prédit que d'elle-même elle donnera à son enfant le nom d'*Emmanuel*. 4. Le *signe* est la défaite de Rasin et de Phacée; plus, par surcroit de compte et pour faire bonne mesure, la défaite de Sennachérib. 5. L'extrême jeunesse de la femme, ou fille si vous voulez, d'Achaz. 6. Le lait et le miel que mangera le petit *Emmanuel*.

§ II.

Voyons maintenant si les autres rabbins rencontrent plus juste.

1. Rabbi David Kimhhi : « *Et elle appellera*. Ce verbe est à l'impératif. Le prophète ordonne que sa mère (la mère d'Emmanuel) le nomme ainsi. Car dès le jour de sa naissance, vous aurez la paix, et *Dieu sera avec vous*. C'est pourquoi elle doit lui imposer le nom d'*Emmanuel*.

» Et quel est le signe ? *Il mangera du lait et du miel*. Ce qui est à dire que du jour où il naîtra il mangera, avec pleine connaissance, du lait et du miel ; et lorsqu'on lui offrira quelque chose de doux, il ou-

vrira la bouche et le recevra. Mais lorsqu'on lui offrira un mets désagréable, il le dédaignera, et tiendra la bouche fermée, et donnera à connaître qu'il n'en veut pas (a). »

Il devait être gentil à croquer, cet aimable enfant, avec sa jolie petite gourmandise ! Le roi et la nation avaient bien de quoi fonder sur lui toutes leurs espérances pour le bonheur du pays. Et notez encore que Dieu aurait inspiré lui-même au petit Emmanuel le premier des vices qui composent la hideuse famille du péché de gourmandise.

2. Abr. Aben-Ezra : « Un *Gaon* (b) dit que le signe consiste en ce que ce sera un enfant mâle. Mais, selon moi, le signe consiste en ce que l'enfant mangera du lait et du miel : car ce n'est pas l'ordinaire des enfants de manger dès qu'ils viennent au monde (c). »

3. Rabbi Lippmann, dans son livre *Nittsahhon* : « Et quel est le signe ? Voici cette *Alma* qui est petite et jeune, et l'on ignore encore si elle est stérile ou

(a) וקראת דרך צווי כי הנביא היה מצוה שתקרא שמו
 כן כי מיום שנולד יהיה לכם שלום ויהיה האל עמכם לכך
 תקרא שמו עמנואל . ומהו האות . חמאה ודבש יאכל כלנו
 מיום שנולד יאכל לדעתו חמאה ודבש וכל דבר מתוק
 שיקריבו לפניו הוא יפתח פיו לו ויקחנו ואם יקריבו לפניו
 מאכל רע ימאסנו ויסגר פיו ולא ירבה בו :

(b) Un Docteur de la Synagogue. Voyez au tome 1^{er}, pages 172, 173.

(c) ויאמר הגאון כי האות הוא שיהיה זכר ולפי דעתי
 שהאות חמאה ודבש יאכל כי אין מנהג הילדים שיאכלו
 בעת לידתם :

non. Elle concevra aussitôt que je viendrai à elle, et enfantera un fils (a). »

4. Rabbi Isaac ben Abraham, dans son livre *Hhizzuk-Emuna* : « Ce qui paraît vrai, c'est lorsque le prophète répéta ces paroles qui lui furent inspirées, *Voici que l'Alma concevra*, etc., il ignorait qu'il prophétisait sur sa propre femme. Il n'en fut averti que lorsque le *Nom* (b) la lui signala dans sa seconde prophétie ; ainsi qu'il est écrit au chapitre VIII d'Isaïe : *Et Jéhova me dit, Prenez une grande feuille*, etc. *Et je m'approchai de la prophétesse*. Car alors seulement il comprit que la prophétie regardait la *prophétesse* sa propre épouse.

» Et si quelqu'un nous objectait : quel signe et quel miracle est-ce qu'une femme mariée conçoit et enfante un fils ? Nous répondrions : comment cela ne serait-il pas un signe et un miracle, puisque la conception et l'enfantement ne dépendent pas de la volonté de l'homme ou de la femme ? Il y a beaucoup de femmes qui ne conçoivent jamais de leur vie ; quelques-unes conçoivent et n'enfantent pas, car elles ne portent pas à terme. Comment pouvait-on savoir que la femme d'Isaïe aurait plutôt un fils qu'une fille ? Comment pouvait-on savoir que par l'inspiration de l'Esprit-Saint elle donnerait à son enfant le nom d'*Emmanuel* qui était le présage que le royaume de Juda

(a) ומה האות · הנה זאת העלמה שהיא יניקה ובחורה
ואין ידוע אם היא עקרה או לאו תלך מיד בבואי אליה
ותלך בן :

(b) Dieu.

et Jérusalem devaient être délivrés de la puissance des deux rois qui attaquaient cette ville? Comment enfin, pouvait-on savoir que l'enfant, dès qu'il verra le jour, nese nourrirait pas du lait de sa mère, comme les autres enfants, mais qu'il mangerait du beurre et du miel (a)? »

5. R. Salom. Yarahhi est celui des rabbins qui approche le plus de la vérité pour ce qui regarde le point que nous traitons. Cependant il y a dans ses paroles une hésitation qu'il ne faut pas laisser passer inaperçue.

« L'Esprit-Saint, dit-il, reposera sur elle, et elle l'appellera *Emmanuel* pour annoncer que *notre créateur sera avec nous*. Et c'est là le signe. Elle

(a) והנ"ל בזה הוא הנביא ישעי' ע"ה באמרו הנה העלמה הרה לא ידע בעת ההיא כי על אשתו הוא מתנבא עד שהודיעו השם בנבואה שנית ברמז כדכתיב ישעי' ח' ויאמר יי' אלי קח לך גליון גדול וגו' ואקרב אל הנביאה ותהר ותלד בן וגו' ר"ל אחרי שנודע לו בנבואה ההיא כי העלמה אשר נבא עליה מקודם לכן היא אשתו הנביאה מיד הוצרך להביא ולהעיד לו עדים נאמנים ואח"כ יבא עליה .. ואם יטען הטוען מה אות ופלא הוא שבעולה תהר ותלד בן נשיב לו איך לא יהיה אות ופלא אחר שאין ההריון והלידה כפי רצון האישה או האשה כי הרבה לא תהרנה כל ימיהן ויש שתהרנה ולא תלדנה כ"א מפילות ושתלד דוקא בן ולא בת ועוד שאמרו תקרא שמו ברה"ק שתשרה עליה עמנואל לאות ולקיימן להצלת מלכות יהודה וירושלים מיד ב' מלכים הנלחמים עליה ועוד שמיד שיוול הנער לא יונק משדי אמו כשאר התינוקות רק יאכל חמאה ודבש :

n'était qu'une jeune personne et de sa vie n'avait jamais prophétisé, et l'*Esprit-Saint reposera en elle*. C'est ce qui est écrit plus bas : *Et je m'approchai de la prophétesse*; et nous ne trouvons pas qu'une femme de prophète ait été appelée *prophétesse*, si elle n'a pas prophétisé elle-même. Selon quelques-uns, le signe consistait en ce qu'elle était trop jeune pour avoir des enfants (a). »

Dans ce commentaire de Yarbhi, rabbin plus judicieux que ses confrères, nous remarquons deux points vrais; mais il ne fallait pas les séparer. 1. Une femme qui devient mère contrairement à la règle ordinaire de la nature. 2. Cette *jeune personne, en qui repose l'Esprit-Saint*, appelle son enfant, par inspiration divine, *Emmanuel*.

L'embarras de Yarbhi, qui isole le premier point, est visible. Si le miraculeux consiste en ce que la mère sera inspirée par l'Esprit-Saint, en donnant un nom à son enfant, que nous importe sa jeunesse?

Elle n'était qu'une jeune personne, dit-il, et de sa vie n'avait jamais prophétisé. Y a-t-il de quoi s'étonner que, *quoique jeune*, elle n'ait pas encore prophétisé? Il faut bien lui laisser le temps de commen-

(a) רה"ק תשרה עליה וקראת שמו עמנואל לומר שיהא
 בורנו עמנו וזה האות שהרי נערה היא ולא נתנבאת
 מימיה ובזו תשרה בה רה"ק וזהו ש' למטה ואקרב אל
 הנביאה וגו' ולא מצינו אשת נביא שנקראת נביאה א"כ
 נתנבאה .. ויש פותרים שזה האות שעלמה היתה ואינה
 יראה לולד :

cer. Prétendrait-on qu'elle aurait dû commencer à prophétiser avant d'être jeune? Sans doute, Yarhhi n'aurait pas regardé comme un homme jouissant de son bon sens celui qui lui aurait dit : Ce petit oiseau, quoique bien jeune et sans ailes, ne s'est jamais de sa vie encore hasardé hors de son nid.

§ III.

Résumons tous les *signes et miracles* imaginés par les rabbins, et faisons-en voir la nullité, et comment aucun de leurs systèmes ne peut subir l'épreuve d'un examen sérieux.

Aux six d'Abarbanel que nous avons énumérés plus haut, il faut ajouter : 7. La friandise d'Emmanuel dans un âge où les autres enfants ne prennent pas encore de nourriture solide. 8. Il mangera dès qu'il verra le jour, ce qui n'est pas l'ordinaire du commun des enfants. C'est, au fond, le signe précédent, moins la friandise. 9. L'annonce que l'*Alma* n'est pas du nombre des femmes stériles. 10. Que l'*Alma* concevra de la première fois. 11. Que l'*Alma* portera à terme et mettra au monde un enfant viable.

Ce qui condamne tous ces *signes* en général, c'est qu'aucun d'eux, pris séparément, ne répond à la grandeur de l'objet, ni à l'annonce solennelle du prophète. Quelques rabbins, pénétrés de cet inconvénient, ont réuni plusieurs de ces signes, ainsi que nous venons de le voir. Mais, outre qu'en ceci le nombre ne supplée pas à la qualité, ils rencontrent un autre écueil. Le prophète ne dit pas : Voici que le Seigneur vous donnera *des signes*, אִתּוֹת, mais *un signe*, אִוֶּת.

§ IV.

Examinons maintenant un à un tous ces signes des rabbins.

Premier signe. Le prophète apprend à Achaz que son épouse, ou peut-être sa fille, est enceinte.

1. C'est d'abord bien malheureux d'être réduit à avouer qu'on ignore quelle est précisément la personne désignée par le nom *Alma*.

2. L'Écriture sainte ne doit pas, d'après les rabbins mêmes, contenir une seule lettre superflue. Or, que de paroles inutiles le prophète aurait débitées ici ! Il lui aurait suffi de dire : *Voici que l'Alma est enceinte*. Tout le reste de son discours étant étranger à cette grossesse, qui seule est le signe, n'est plus qu'un vain bavardage.

3. Le texte ne dit pas un mot si cette annonce s'est avérée par l'événement. Le principal fait manquerait donc dans le chapitre, si le prophète avait eu en vue le temps alors présent.

4. Observons, en outre, qu'Isaïe s'était détourné d'Achaz pour adresser la prophétie de l'enfantement miraculeux à toute la maison de David, circonstance dont le texte a soin de nous avertir, parce qu'elle est nécessaire et est comme le fil qui conduit au vrai sens de la prédiction (a). L'événement prédit regardait donc plutôt la maison de David en général qu'Achaz en particulier.

(a) Voyez ce que nous avons observé à ce sujet, ci-devant page 19.

Deuxième signe. Isaïe prédit que l'*Alma* aura un garçon.

Cette prédiction ne saurait être un signe aux yeux d'un rabbin, puisque le Talmud, qui est de la plus grande autorité pour lui ³⁴, indique aux maris un *moyen infailible* d'obtenir des enfants mâles. La décence nous défend d'entrer dans le détail du procédé décrit dans ce code, traité *Nidda*, fol. 31 recto et verso; traité *Erubin*, fol. 100 verso. D'ailleurs, il est toujours plus sûr de prédire à une femme enceinte un garçon qu'une fille; parce que les naissances du sexe masculin sont généralement en plus grande proportion que celles de l'autre sexe.

Ajoutez à cela les observations que nous avons faites au sujet du premier signe des rabbins. Il y aurait bien des paroles inutiles dans le discours du prophète, en même temps qu'il oublie de nous apprendre un point essentiel, savoir, si la femme ou la fille d'Achaz, a eu effectivement un enfant mâle.

Troisième signe. Le prophète annonce que l'*Alma* appellera d'elle-même son enfant *Emmanuel*.

Grand miracle, en vérité! Isaïe dit en présence de toute la maison de David qu'une femme de cette famille mettra au monde un fils, et l'appellera Emmanuel. Est-il étonnant que quelque personne qui avait entendu cette annonce donnât à son fils le nom d'Emmanuel, afin que par ce moyen le bénéfice de la prophétie lui fût acquis? Et où, et quand le prophète dit-il que cette prédiction a été accomplie? Dira-t-on qu'Isaïe a entendu parler de sa propre

femme, dont il est question dans le chapitre VIII ? Mais nous voyons que l'enfant de celle-ci a reçu le nom de Maher-Schalal-Hhasch-Baz, et non pas celui d'*Emmanuel*.

Quatrième signe. La défaite de Rasin et de Phacée, plus celle de Sennachérib. Dans ce cas, tout ce qui est dit dans ce chapitre de l'*Alma* serait sans objet, un hors-d'œuvre ridicule et gênant. Et toutefois, à bien considérer le discours du prophète, il paraît tout d'abord que le signe c'est l'*Alma* qui conçoit et enfante.

Cinquième signe. L'extrême jeunesse de la femme ou fille d'Achaz.

Les rabbins enseignent qu'une femme peut devenir mère très-naturellement dès onze ans et un jour (a).

D'après ce système, la femme dont parle Isaïe ne devait être âgée que de dix ans, ou au-dessous. Et puisque tout le miracle consistait dans la grande jeunesse de la mère d'*Emmanuel*, il faut convenir qu'Isaïe a eu une singulière distraction de n'avoir pas dit un mot de l'âge de cette femme. Cet avertissement eût été d'autant plus nécessaire que, de l'aveu même des rabbins, le terme *Alma* désigne une jeune personne déjà nubile.

(a) Talmud, traité Yebamot, fol. 12 verso et fol. 100 verso; traité Ketubot, fol. 39 recto; traité Nidda, fol. 45 recto; traité Nedarim, fol. 35 verso.

Voyez à la fin de cette première partie la note 35.

Sixième signe. Emmanuel se nourrira de lait et de miel.

Quand on annonce un signe, serait-il bien sensé de parler d'abord de plusieurs circonstances dont aucune n'est ce signe ? N'est-ce pas vouloir induire en erreur, que d'accumuler et de confondre tous ces événements, qui sont l'objet des versets 14, 15 et 16, sans nous avertir lequel d'eux est le *signe* ? Nul des auditeurs, nul des lecteurs du prophète ne le saurait deviner, s'il n'est prophète lui-même.

Septième signe. La friandise d'Emmanuel, dont il donnera des preuves dès sa naissance.

Tout ce que nous venons de dire réfute pleinement ce prétendu signe. De plus, le prophète aurait encore oublié le point principal : il ne dit en aucune manière qu'Emmanuel commencera *dès sa naissance* ce ménage d'un enfant mal éduqué.

Huitième signe. Contre l'ordinaire des enfants, il mangera aussitôt qu'il sera venu au monde.

Ce signe offre les mêmes difficultés que les précédents, particulièrement le sixième et le septième. En outre, si le merveilleux ne consiste qu'en ce que l'enfant était précoce pour le manger, pourquoi le prophète prend-il soin de spécifier sa nourriture ? Manger pour manger, qu'importe que ce fût du lait, du miel ou de la bouillie ?

Neuvième signe. Prédiction que l'*Alma* ne sera pas stérile.

Comme les femmes stériles sont en infiniment petite minorité, tout le monde conviendra que cette prédiction n'était pas difficile. Sans être prophète, on peut prédire hardiment à la première femme régulièrement conformée qu'elle aura des enfants.

Dixième signe. Qu'elle concevra dès la première fois.

Ce n'est pas là encore un signe bien extraordinaire, il n'y a rien que de fort naturel. D'un autre côté, comment le prophète a-t-il encore oublié le point principal qui constitue le signe ? Il ne fait nulle mention des dispositions prolifiques de l'*Alma*.

Onzième signe. L'*Alma* portera à terme, et mettra au monde un enfant viable.

Ce signe n'est pas plus soutenable que le neuvième et que le dixième. Sa réfutation se trouve dans les réponses que nous avons opposées à ces deux derniers signes.

CHAPITRE V.

Nous résumons en deux mots ce que nous avons dit jusqu'ici au sujet de la prophétie d'Isaïe.

Le prophète, d'après l'ordre de Dieu, prend son fils Scheër-Yaschub dont le nom même était un signe prophétique, et se présente à Achaz pour calmer ses inquiétudes, ainsi que celles de toute la famille du roi. Le roi ayant refusé de demander le signe d'un grand miracle *au haut du ciel* ou *dans les profondeurs* de la terre, le prophète se détourne du prince impie et s'adresse à la *maison* de David, pour la rassurer sur son existence menacée par deux ennemis puissants. Le Seigneur lui-même, dit-il, vous donnera un signe. Ce signe que le Seigneur donnera lui-même, c'est-à-dire *en venant personnellement sur la terre pour l'accomplir*, ou *sans qu'il ait été demandé* par Achaz, ce signe, disons-nous, donné par le souverain maître de la nature, doit être supérieur à ce qui avait été proposé au choix du prince. Aussi les deux éléments, le ciel et la terre, concourront-ils à ce miracle : le ciel *en épanchant le Juste d'en haut*, la terre *en produisant de son sein le Sauveur et la justification*. Une jeune vierge pure et dans toute son innocence, *Alma* et non simplement *Betula*, une *Alma* donc se trouvera enceinte sans que le principe de sa maternité appartienne à des relations charnelles quelconques. Cette Alma, toujours vierge, enfantera

un fils auquel, suivant l'ordre de Dieu, elle donnera le nom d'Emmanuel.

L'Ancien Testament ne fait plus aucune mention de la prédiction d'Isaïe, et garde un silence profond sur son accomplissement. La parole de Dieu serait-elle tombée à terre? Cela est impossible : l'univers périrait plutôt qu'un iota de la promesse du Seigneur. Mais ne devançons pas l'heure de l'Éternel : encore quelques siècles auront à s'engloutir dans l'abîme sans fond du temps, et *le Désiré des nations appa- raîtra* (a).

Déjà est venue l'heure marquée dans les décrets du Tout-Puissant. La Vierge de Bethléem est prosternée devant le *fruit de ses chastes entrailles*, car c'est son Dieu qui s'est fait homme et son fils. Le prophète avait annoncé la réalité de la nature humaine dans le Verbe incarné, en disant : « Il mangera du beurre et du miel. » Ce qui veut dire : Quoique réellement Dieu, il s'assujettira dans les premières années de son incarnation à la condition de tout autre enfant, car il sera en même temps vrai homme.

C'est alors que l'Esprit-Saint met le style à la main de son Évangéliste, et *Levi* trace en hébreu, en faveur de ses frères selon la chair, *le livre de la bonne nouvelle*, et il leur dit : « La voilà accomplie, cette prophétie du fils d'Amos, que nous avons conservée si soigneusement et dont nous attendions l'effet. » JÉSUS, ce qui veut dire, *le Sauveur, le salut de Jéhova, le Dieu qui vient habiter parmi nous pour*

(a) Et veniet desideratus cunctis gentibus. *Agg.*, II, 8.

nous sauver, Jésus est l'*Emmanuel* prédit et si longtemps attendu ; car *Emmanuel* signifie, *Dieu avec nous*

Mais retournons au temps d'Achaz. Isaïe donne encore, outre le signe principal, deux autres signes, signes accessoires qui diffèrent du premier, chacun par son caractère et son objet particulier. Dans le verset 16 du chapitre VII, qui commence par un nouveau sujet de la phrase, il présente Scheër-Yaschub, dont il s'est fait accompagner, comme un *signe* de ce que le pays serait délivré des rois qui l'attaquaient. Cette délivrance a eu effectivement lieu, selon la promesse de l'envoyé de Dieu, *avant que le garçon sût rejeter le mal et choisir le bien* ; c'est-à-dire, avant qu'il eût atteint l'âge de discernement, celui d'environ sept ans. Au chapitre VIII, il donne un autre *signe*, le nouveau fils qui lui naît de la *prophétesse*, c'est-à-dire, de son épouse légitime. Avant que le jeune *Maher-Schalal-Hhasch-Baz* fût en état d'appeler, mon père ! ma mère ! Damas et Samarie étaient dévastés à leur tour, et ne se sont plus relevés de leur chute commune.

SECTION TROISIÈME.

Qu'*Alma* signifie *vierge*, ceci peut se prouver encore par le respect universel que, d'un bout du globe à l'autre, tous les âges ont professé pour la sainte pureté de la *virginité*, et par l'antique tradition d'une *Vierge-mère*, qui se reproduit dans les théogonies de la plupart des peuples de la terre. Tout nous ramène aux deux *Adam* qui sont venus en ce monde chacun *sans père charnel*, et, comme le remarque saint Augustin, chacun d'une mère vierge, et qui marquent les deux grandes époques de la religion *universelle*; nous voulons dire le *premier homme* à qui Dieu a révélé les vérités éternelles (*a*), et Jésus-

(*a*) L'homme n'aurait pas été capable de raison et apte à acquérir de nouvelles connaissances, si Dieu ne lui avait pas inspiré d'abord des notions que nous appelons volontiers *primordiales*, car *pour apprendre il faut savoir*. Nous formulons ainsi un principe admis déjà par les philosophes anciens, et que tout homme de bon sens regardera toujours comme incontestable. Tel est le système des idées innées. Aristote commence la seconde partie de sa Logique par cet axiome : « Toute instruction, toute connaissance rationnelle, est fondée sur des notions antécédentes. » Πᾶσα διδασκαλία καὶ πᾶσα μάθησις διανοητικὴ, ἐκ προϋπεργούσης γίνεται γνώσεως (t. I, p. 130, A, de l'édit. de Duval). Dans son *Traité de la métaphysique*, le philosophe répète le même axiome : « On ne sau-

Christ, *auteur et consommateur de la foi* (a), parce qu'il est venu *consommer* l'œuvre que son Père céleste lui avait confiée (b).

L'attente de l'enfant d'une vierge, qui devait opérer la réhabilitation du genre humain et son rétablissement dans une position dont il se sentait déchu, a imprimé en tous pays à la virginité un caractère sacré d'autant plus remarquable qu'avant la promulgation de l'Évangile une malédiction spéciale pesait sur la femme en général, et la réduisait à un état d'humiliation et de dur esclavage (c). Car les grandes vérités que le Créateur a révélées lui-même à nos premiers parents se sont répandues parmi leurs descendants, et coulaient, pour ainsi dire, en autant de ruisseaux qu'il s'est formé de peuples dans la postérité d'Adam, ou plutôt de Noé, le restaurateur du genre humain après le déluge. Mais, à mesure que ces ruisseaux s'éloignaient de la source primitive, la tra-

rait rien apprendre, dit-il, qu'en vertu du plus ou moins qu'on sait déjà. » Καίτοι πᾶσα μάθησις διὰ προγωνισκομένων ἢ πάντων, ἢ τινῶν, ἐστί (t. II, p. 844, B). Nous ne savons pour quoi on a fait honneur au comte de Maistre de ce mot d'une si haute portée religieuse. Nous accomplissons un devoir en le restituant au plus grand génie de l'antiquité païenne, qui rend ainsi hommage à la révélation. L'illustre auteur des Soirées de Saint-Petersbourg est assez riche de son propre fonds.

(a) Auctorem fidei et consummatorem, Jesum. Heb., XII, 2.

(b) Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. Joa., XVII, 4.

(c) Voyez la note 2.

dition qu'ils portaient au travers du terrain mouvant des siècles se troublait et s'altérait, tout en conservant des traces de son origine céleste. Ce que Lactance dit des faits réels, historiques, qui ont servi de thème aux fictions des poètes païens, s'applique également aux traditions patriarcales que le paganisme a détournées de leur sens naturel, en les prêtant soit à des personnages fabuleux, soit à des personnages qui ont véritablement existé, mais qui ont été glorifiés outre mesure. Le fond du tableau est vrai, mais des couleurs trompeuses en changent l'aspect plus ou moins (a).

Il est encore bon de considérer que chaque peuple s'emparant d'un événement primitif et *universel*, en ce sens qu'il appartenait à toute l'espèce humaine, se l'est approprié exclusivement en le fixant dans son pays et en l'attribuant aux ancêtres ou aux chefs de sa race, soit des temps historiques, soit des temps fabuleux. Il est probable qu'en s'altérant graduellement dans les récits d'une longue suite de siècles, l'événement a fini par se localiser et se nationaliser. Les modifications qu'il subissait se modelaient sur le génie et la croyance religieuse de chaque peuple, croyance qui elle-même était une déviation de la vraie religion révélée de Dieu *dès le commencement*, ab initio.

Cette considération n'a pas échappé à la grande perspicacité de Cuvier, qui en fait l'application à la

(a) Non ergo res ipsas gestas finxit aut poete, quod si facerent essent vanissimi : sed rebus gestis addiderunt quemdam colorem. *Lact.*, de F. R., 1, XI.

tradition du déluge, autre événement universel, avec cette différence que nous attribuons les altérations la cause naturelle de la variation des récits, chose dont chacun est journellement témoin dans les événements les plus ordinaires, tandis que le philosophe naturaliste y voit le calcul intéressé des prêtres païens.

« Il paraît certain, dit-il, que l'idée que l'on se faisait le plus communément, soit du déluge d'Ogygès, soit du déluge de Deucalion, était dérivée de l'ancienne tradition du déluge universel, insensiblement modifiée, diversifiée selon les lieux. Chaque colonie en avait apporté avec elle le souvenir ; mais, dans ces temps où rien n'était encore fixé par l'écriture, les prêtres chargés de conserver la mémoire des principaux faits, et sans doute de celui-là plus que d'aucun autre, le localisaient petit à petit, d'après le penchant naturel à tous les hommes de placer près des lieux qu'ils habitent les grands événements dont ils n'ont plus qu'une réminiscence confuse, et d'après l'intérêt encore plus naturel que les prêtres de chaque lieu avaient d'inspirer une vénération religieuse pour leurs temples, et, en les accréditant ainsi, de s'accréditer eux-mêmes (a). »

Dans son livre *Moré-Nebuhhim*, partie 3, chapitre xxix, Maïmonides après avoir exposé la croyance et les pratiques superstitieuses des Sabéens, fait voir que la fausse religion de ces adorateurs des astres n'était qu'une corruption des articles de foi de la loi mo-

(a) Dissert. sur le déluge, insérée au tome xvi des classiques latins de M. Lemaire.

saïque, contenus dans les premiers chapitres de la Genèse. Car la connaissance de la loi de Moïse, ajoutée-til, s'était répandue parmi les nations de la terre (a). Or, le rabbin n'entend parler ici que des articles de la vraie foi lorsqu'ils étaient encore à l'état de loi orale, de tradition orale, non encore mis par écrit par le législateur d'Horeb (b). En effet, Maïmonides vient de répéter dans le même chapitre, chose que d'ailleurs la Synagogue a toujours crue, qu'avant sa vocation Abraham professait le Sabéisme, et qu'il avait été élevé dans ce culte. « Il est notoire, dit-il, qu'Abraham notre père, que la paix soit sur lui, a été élevé dans la foi des Sabéens, et ceux-ci croient qu'il n'y a pas d'autre Dieu que les astres (c). » C'est donc la tradition que ces idolâtres ont corrompue.

Mais déjà longtemps avant ce rabbin du XII^e siècle, les saints Docteurs chrétiens des premiers temps de l'Eglise avaient relevé dans les écrits des philosophes et des poètes-païens toutes les traces de la primitive révélation que l'on y rencontre fréquemment. Nous nommerons plus spécialement saint Justin (d), Athé-

(a) ויתבאר לך שהוא ענין שבדוהו אחר התורה כגשח
התפרסמה באומות :

(b) Voyez la préface du tome 1^{er}, pages VIII, XI.

(c) ידוע שאברהם אבינו ע"ה גדל באמונת הנאבה
ודעתם שאין אלוה רק הככבים :

(d) Eusèbe, en parlant de son Traité de la monarchie, c'est-à-dire, de l'unité de Dieu, dit : « Il prouve l'unité de Dieu non-seulement par l'autorité de nos livres (saints), mais aussi par les témoignages que renferment les écrits des Grecs. » « Ἦν (μόναρχίαν) οὐ μόνον ἐκ τῶν παρ' ἡμῶν γραφῶν, ἀλλὰ καὶ ἐκ τῶν ἑλληνικῶν συνίσταται βεβλιῶν. E. II., IV, XVIII.

nagore, saint Théophile, saint Grégoire de Nazianze, Lactance, Clément d'Alexandrie (a), Eusèbe de Césarée, saint Augustin et saint Jérôme. Ces rapprochements qui témoignent d'une vaste érudition et quelquefois d'une sagacité peu commune, ont procuré une grande gloire à leur nom, ce qu'ils ne recherchaient point, et le salut de beaucoup d'âmes, ce qui était le seul but de leurs laborieuses veilles. Malheur à l'écrivain chrétien qui prend la plume dans une autre fin !

Ainsi, le culte religieux de tous les peuples, leur poésie, magnifique écho de la religion, les traditions et les croyances conservées chez les nations les plus civilisées comme parmi les hordes les plus sauvages, les monuments historiques tantôt recueillis dans leur intégrité, tantôt tronqués et mutilés ; tout enfin, cultes, poésie, allégories, histoires, systèmes scientifiques et religieux, dépose en faveur des premières traditions, fondées sur la révélation, conservées pendant la longue vie des patriarches antédiluviens, transmises par les fils de Noé à ceux qui, dispersés à travers ce globe avec leurs familles, ont été les pères des nations et les fondateurs des empires. Tous ces monuments, placés à des distances immenses de pays les uns des autres, nous font l'effet d'autant de poids que leur pesanteur spécifique entraîne vers un centre commun qui les sollicite.

(a) Dans notre tome 1^{er}, page 147, nous avons donné le titre de *saint* à cet écrivain, et nous avons cherché à le justifier dans la note *d*. Une lettre que nous avons reçue de Rome nous a fait voir combien nous avons eu tort. Nous nous empressons de nous rétracter et de témoigner tout notre regret d'avoir erré en ce point.

On voit chez les juifs la *figure* qui prédisait et chez les païens l'*imitation* qui se trompait. C'est pourquoi, dit saint Augustin, les vierges vestales ne doivent pas être une raison pour que nous méprisions la sainte virginité de nos Religieuses, de même que nous ne devons pas réprover les sacrifices du Vieux Testament parce que les païens avaient aussi leurs sacrifices (a).

Nous pensons qu'on nous saura gré de répéter ici les excellentes réflexions que nous trouvons dans le *Fragment sur le Prométhée d'Eschyle* de M. A. Guiraud, de l'Académie française.

« Les explorations que poursuit avec tant de succès depuis quelques années, et sur tant de points divers, la science historique, ne permettent plus maintenant à tout homme de bonne foi de contester l'identité des premières traditions chez tous les peuples du monde. La nécessité de rattacher ces traditions à une révélation divine, pour en expliquer la morale sublime, et se rendre raison des respects dont toutes les religions les ont entourées, est devenue tout aussi incontestable, et c'est un point que tous les bons esprits ne discutent plus. Comme l'homme n'invente pas, la vérité qui lui a été révélée se trouve au fond de toutes ses fables,

(a) Ac per hoc tantum interest inter sacrificia Paganorum et Hebræorum, quantum inter imitationem errantem et præfigurationem prænuntiantem. Sicut autem non ideo contemnenda vel detestanda est virginitas sanctimonialium quia et Vestales virgines fuerunt; sic non ideo reprehendenda sacrificia Patrum, quia sunt et sacrificia gentium. *C. Faust.*, XXI, 21.

et les erreurs dont il l'a défigurée ne tiennent qu'à son impuissance d'en conserver les traits primitifs sitôt qu'il a eu perdu sa primitive innocence.

» Qu'on ne soit donc pas étonné si à chaque découverte que fait l'historien moderne dans ce sanctuaire intime de la pensée antique, où si peu avaient pénétré jusqu'ici, la vérité commence à se dévoiler aux regards chrétiens qui ne cherchent qu'elle, et si nous nous empressons de proclamer, nous enfants privilégiés d'un même Dieu, ces rapports de famille qui se manifestent à nous.

» C'est une chose singulièrement digne de remarque que cette meilleure entente des premiers temps à mesure que l'on s'éloigne d'eux ; cela vaut la peine d'y réfléchir. Et ne se pourrait-il pas que cet éloignement ne fût qu'apparent, et que si on s'écarte dans la réalité, à ne consulter que les dates, on se rapproche au contraire, si ce n'est par les mœurs, du moins par l'intelligence ? La science, en effet, ramène vers la religion cette intelligence qu'elle en avait séparée, et sans pénétrer dans le secret de ces doctrines sacrées qui imposent à notre foi ce que notre raison pourrait repousser, en ne nous occupant que de cette théologie humaine, pour ainsi dire, dont tous les philosophes ont fait l'objet de leurs méditations, et sur laquelle les plus anciens ont fait refléter la lumière des sanctuaires, n'est-il pas vrai que cette science, qui a un principe traditionnel, nous apparaît maintenant plus claire, plus pure, plus harmonique avec celle que la révélation nous a transmise ? Quoique Platon soit moins commenté de nos jours, ne peut-on pas avancer

que sa doctrine est mieux comprise, et nous est-il interdit de croire que si les chants d'Orphée nous eussent été conservés, notre époque trouverait de magnifiques lueurs, d'inappréciables inductions là où peut-être l'antiquité elle-même n'eût trouvé qu'obscurité, bizarrerie et confusion.

» C'est que la vérité évangélique est venue donner la clef de toutes les erreurs; car l'erreur, comme on l'a très-bien dit, n'est souvent qu'une vérité incomplète. Et pourtant l'investigation catholique semblait avoir négligé jusqu'ici l'usage de ce précieux moyen dont elle a pu disposer depuis si longtemps.

» L'Évangile explique admirablement toutes les énigmes humaines que l'antiquité s'était plu à multiplier; c'est la science catholique qui finira par surprendre dans les solitudes de Thèbes les secrets hiéroglyphiques, comme elle a déjà sondé les plus vieux mythes des Indiens. Quelque tronqués, quelque défigurés que soient demeurés pour nous tous ces monuments de traditions premières, quand nous les évoquons à l'aide des paroles évangéliques, on peut dire qu'ils se recomposent merveilleusement à nos yeux, et nous allons jusqu'à penser qu'il nous est donné d'en mieux saisir la forme, d'en pénétrer plus profondément les mystères qu'il ne l'était à Cicéron et à Varron lui-même, quoique ceux-ci touchassent presque de la main à tous les vieux sanctuaires d'où les traditions étaient sorties.

» Une autre considération se présente ici, et quelque étrange qu'elle puisse paraître, je n'hésite pas à la produire telle qu'elle m'a toujours vivement frappé :

c'est que l'humanité semble retourner vers le lieu d'où elle est venue; c'est qu'à la rédemption elle a repris pour progresser la route déjà parcourue en déclinant; c'est que l'homme placé par le Rédempteur en face de l'Eden qu'il avait perdu, et que la Croix lui a reconquis, retrouve en remontant toutes les traces de son premier passage, et s'excite, à mesure qu'il les reconnaît grandes et glorieuses, à poursuivre une route dont le terme lui a été si merveilleusement marqué.

» Toutes ces vieilles ombres de l'Orient qu'on avait évoquées pour rendre faux témoignage contre Moïse, sitôt qu'elles se sont trouvées confrontées avec lui, ont levé la main pour attester la vérité de ses écrits et confondre ceux qui les interrogeaient. Aussi, de toutes parts, les esprits les plus religieux se rejettent sans péril dans toutes les voies de l'antiquité profane, certains d'être ramenés par elles en cette voie d'inspiration et de vérité d'où l'on ne s'écarte jamais absolument sans tomber dans tous les ténèbres de l'intelligence et du cœur (a). »

Des savants et des philosophes chrétiens des temps modernes, marchant sur les traces des premiers Pères, surtout d'Eusèbe qui dans sa Préparation a déployé un si grand luxe d'érudition, ont développé avec talent et bonheur l'identité plus ou moins prononcée des divers systèmes païens et de la véritable révélation. Ils ont démontré de la manière la plus invincible que les diverses croyances religieuses et les notions métaphy-

(a) Université catholique, tome II, page 273 suiv.

siques des peuples anciens peuvent et doivent être ramenées vers une source commune, l'enseignement dont Dieu même est l'auteur. A la tête de ces généreux défenseurs de la sainte cause de Dieu, on voit briller l'immortel Huet, appelé à juste titre le *savant* Evêque d'Avranches, M. le comte J. de Maistre, ce philosophe éminemment chrétien, le Chapelain Schmitt (a), qui a dignement complété le traité du précédent : *Eclaircissement sur les sacrifices* ; l'illustre Evêque de Mellipotamos, monseigneur Wiseman, dont le précieux souvenir se confond dans notre cœur avec celui de Rome ; le savant et pieux M. A. Bonnetty, dont les *Annales de philosophie chrétienne* resteront en ce genre un beau monument que les érudits consulteront toujours avec intérêt, et surtout avec fruit (b). Quant à nous, nous devons nous borner

(a) Ce savant et modeste ecclésiastique, chapelain à Lohr, en Bavière, a publié en 1826 un livre allemand qui a obtenu un succès immense dans toute l'Europe. Le titre de cet ouvrage, traduit littéralement, est : « Idée fondamentale du » mythe, ou Traces de la doctrine de la rédemption divine- » ment révélée dans les traditions et les documents des » plus anciens peuples ; essai ayant pour objet de ramener » à une révélation primitive le mythe et les mystères des » païens. Avec un appendix de la signification plus intime » des sacrifices du paganisme. »

M. le baron Henrion en a donné une excellente traduction sous le titre : *Rédemption du genre humain annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples.*

(b) Parmi les collaborateurs de ce journal qui ont fait preuve de savoir et de talent dans les recherches de cette

pour le moment à appeler l'attention du lecteur sur la tradition répandue universellement dans l'antiquité d'une *vierge* mère *d'un dieu*, ou, ce qui n'en est qu'une variante, d'une *vierge* mère d'un personnage supérieur à tous les autres hommes par sa nature et par ses qualités extraordinaires (a).

Les indices du dogme de l'enfantement *virginal* d'un Libérateur de l'homme déchu, sont comme les fleuves qui charrient du sable d'or, et qui par là décèlent qu'il y a quelque part une mine pure du précieux métal.

nature, nous aimons à signaler plus particulièrement M. l'Abbé Sionnet et M. Rossignol.

(a) Cette dernière version de l'annonce primitive d'un Rédempteur nous induit à penser que plusieurs peuples, à force de s'éloigner de la source de la révélation, ont fini par séparer entièrement les deux natures, la divinité et l'humanité, qui devaient constituer sa personne en restant unies hypostatiquement. De cette sorte, on ne voit plus chez les uns qu'un Dieu et chez les autres qu'un homme.

CHAPITRE I^{er}.

Nous traiterons d'abord de la haute vénération que tous les peuples ont professée pour les filles vierges. Nous parlerons séparément, et en premier lieu, des Hébreux et des Musulmans. On sait que le Coran de ceux-ci a emprunté une partie du code écrit et de la loi orale des premiers. Ni les uns ni les autres ne se sont jamais piqués d'une extrême galanterie envers le sexe faible.

§ I^{er}.

LES HÉBREUX.

Sans répéter tous les documents que nous avons rapportés dans cette première partie, nous rappellerons que, d'après la tradition de l'ancienne Synagogue, les Hébreux qui vivaient avant l'Incarnation du Fils de Dieu, attendaient un Messie qui, *créature nouvelle*, devait venir d'*ailleurs* que les autres hommes. *Sans père* sur la terre, il devait être *la rosée qui descend d'en haut* (a). Une femme que les Docteurs de la loi appelaient *la mère céleste* (b) devait l'envelopper par un *miracle nouveau, unique* (c), dans ses chastes flancs, et demeurer elle-même pure et intacte jusqu'à sa bienheureuse mort, comme le *mem fermé*, מ, qui termine son saint nom : מרים, *Miriam*.

(a) Voyez plus haut, pages 42-49.

(b) Voyez plus haut, page 59.

(c) Voyez plus haut, pages 55 et suiv.

I. De là vient que, malgré leur *mépris* pour la femme en général (a), les Hébreux ont toujours entouré d'un respect religieux la virginité, à tel point que les filles vierges, et elles seules, devaient être épargnées dans le massacre des peuples idolâtres voués à l'anathème. Dans l'expédition contre les Madianites, les ennemis personnels des Israélites, tous les individus de la nation infidèle furent passés au fil de l'épée, sans exception des femmes ni des plus petits enfants, mais les *vierges pures du commerce de tout homme* (b) devaient avoir la vie sauve. Il est à remarquer qu'en cette circonstance Moïse « donne de faire main basse sur les prisonnières en y comprenant même *les vieilles*, parce que c'étaient précisément les femmes madianites qui avaient attiré la colère du Seigneur sur Israël. Malgré sa juste rigueur contre le sexe de l'ennemi, qui avait été si funeste au peuple de Dieu, il excepte les vierges, non pas par l'ordre de Dieu, qui n'apparaît pas ici, mais en vertu du principe admis de respecter partout la virginité. Il faut peser le texte entier. « Iratusque Moyses principibus exercitus, tribunis et centurionibus qui venerant de bello, ait : Cur feminas reservastis ? Nonne istæ sunt quæ deceperunt filios Israel ad suggestionem Balaam, et prævaricari vos fecerunt in Domino super peccata Phogor, unde et percussus est populus ? Ergo cunctos interficite quidquid est generis masculini, etiam in par-

(a) Voyez la note 2.

(b) Animæ hominum quæ non cognoverant viros. Num., xxxi, 35.

vulis; et mulieres quæ noverunt viros in coitu, jugulate. Puellas autem et omnes feminas virgines reservate vobis (a).» Et qu'on ne dise pas que les vierges furent épargnées parce qu'elles n'avaient pas entraîné les Israélites dans le péché de la chair. Car, 1. à ce compte les femmes d'un âge avancé auraient dû être exceptées au même titre. 2. Le grief que Moïse articulait contre les femmes madianites furent qu'elles avaient attiré les Hébreux au culte de l'idole Phogor; or, les vierges avaient pu très-bien servir à cette espèce de séduction.

II. Le chapitre xix du livre des Nombres décrit les cérémonies du sacrifice de la vache, ou plutôt génisse, rousse laquelle devait être entièrement consumée par le feu. On en recueillait les cendres qui servaient à faire l'eau d'*aspersion purificatoire* pour toute une année. C'était un des sacrifices les plus solennels de l'Ancien Testament. Saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, ix, 13, 14, et saint Augustin, question xxxiii sur les Nombres, nous apprennent tout ce qu'il renfermait de mystérieux en figurant la rédemption future. « De juvenca rufa, dit le Père, cujus cinerem ad aquam adspersionis, eorumque mundationem qui mortuum tetigerunt, proficere lex mandavit, nec tangere permittitur; evidentissimum enim signum in ea Novi Testamenti præfiguratur : nec satis digne festinantes dicere de tanto sacramento valemus. »

Ce qui est digne de remarque, c'est que, d'après la tradition judaïque, la perte de la virginité rendait la

(a) Ibid., 14-18.

génisse impropre à ce solennel sacrifice. Maïmonides (*a*), se fondant sur l'autorité du Talmud (*b*), assure que lorsqu'on s'apercevait qu'elle était pleine, ou lorsqu'on savait qu'elle avait été visitée par un taureau, ou qu'elle avait servi à un acte contre nature, elle devait être rejetée ³⁶.

III. On a beaucoup disputé et l'on disputera encore longtemps sur la nature du vœu de Jephthé, sans que la question soit peut-être jamais décidée. Plusieurs Pères de l'Eglise d'une grande autorité disent que Jephthé a accompli son vœu d'une manière sanglante; Tertullien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Jérôme, Epiphane, saint Jean Chrysostome, saint Thomas. Cependant plusieurs écrivains catholiques ne craignent pas de soutenir que Jephthé a sacrifié sa fille de la seule manière qui lui était propre, puisque la loi de Moïse interdisait expressément et sévèrement les sacrifices humains. Un vœu, et surtout son accomplissement, ne doit être que *de bono*, comme disent les théologiens. Il la sacrifia donc par la *mort* civile, spirituelle, la consacrant à la retraite et à la prière, et la vouant à une virginité perpétuelle, comme nos religieux et nos religieuses qui *meurent* au monde, sans pour cela cesser de vivre de la vie naturelle. Ils vivent même de la véritable vie, celle de la grâce du Seigneur plus parfaite, de sorte qu'on peut dire qu'ils *meurent* spirituellement pour *ressusciter* spirituellement. « Non

(*a*) Traité de la vache rousse, chap. 1, § 5.

(*b*) Traité de la vache, chap. 11, mischna 1.

per mortem corporis, dit Estius, sed eo modo quo licitum erat hominem Deo offerri. Nam et oblatio hominis in ministerium perpetuum Dei, Levit. cap. ult. mors appellatur.» Ce grand théologien, comme aussi Nicolas de Lyre, un des plus savants et plus habiles interprètes des Ecritures, penchent visiblement vers cette opinion, sans que ni l'un ni l'autre n'ose se prononcer franchement.

Mais qu'il nous soit permis de dire que dans ce paragraphe, où nous traitons du respect des Hébreux pour la virginité, nous sommes au milieu de sa Synagogue. Or, les principaux rabbins, Abarbanel, David Kimhhi, Lévi ben Gherschon, Isaac Abuhab, Samuel Laniado, etc., disent que Jephté voua sa fille à une virginité perpétuelle, afin qu'elle pût vaquer toute sa vie à la prière, l'enfermant dans un ermitage qu'il fit bâtir au haut de la montagne. C'est là que les vierges d'Israël allaient quatre fois par an pour s'entretenir avec elle et la *consoler*. Ces rabbins s'appuient sur des raisons assez plausibles que nous sommes obligé de renvoyer à la note 36. Abarbanel ajoute : « Et selon moi c'est ce qui a donné aux nations d'Edom (aux chrétiens), l'idée de faire des monastères où les femmes s'enferment et observent une clôture perpétuelle, et tant qu'elles vivent elles ne voient plus aucun homme (a). » C'est

(a) וכוונתי שמזה למדו אומת אדום לעשות בתי פרישות
 לנשים שיכנסו שמה ולא יצאו משם כל ימיהם ולא יראו איש
 בעוד בחיים חיותם :

Nous appelons l'attention des hébraïsants sur la forme masculine des verbes et des pronoms dans ce passage.

ce qui fait dire à Estius : « Itaque hebræi interpretes, et recentiores ecclesiastici scriptores, intelligunt filiam Jephthe fuisse Deo oblatam non per mortem corporis, etc. (a). » Or, pour vouer à Jéhova la virginité d'une personne, il s'ensuit nécessairement qu'on devait la regarder comme *agréable à Dieu*.

Si ce chef guerrier conçut un vif chagrin du sacrifice auquel il ne put se soustraire, cela s'explique par le sentiment naturel, d'autant plus que la fille dont il devait se séparer pour la vie, était son unique enfant, le seul objet de ses affections paternelles. On sait de quelle vénération jouissaient les Vestales à Rome ; cependant les parents avaient une telle répugnance à donner leurs filles qu'on les prenait de force, d'où vient l'expression latine, *capere virginem*. Il n'en fallait pourtant que six, et dans le principe, sous Numa, elles n'étaient qu'au nombre de quatre. On ne pouvait les prendre que dans une certaine condition élevée ; mais du temps d'Auguste on fut obligé de déroger à cet usage ancien et à la loi, præter legem moremque veterem, et se contenter de filles d'affranchis ; « parce que, dit Dion Cassius, les familles nobles ne livraient pas volontiers leurs filles au sacerdoce de Vesta (b). » Suétone, August., cap. xxxi, dit : Cum in demortuæ Vestalis locum aliam capi op-

(a) Nous avons transcrit la suite quelques lignes plus haut.

(b) Ἐπειδὴ τε οὐ βραδίως οἱ πάνυ εὐγενεῖς τὰς θυγατέρας ἐς τὴν τῆς Ἑστίας ἱερατεῖαν ἐπεδίδοσαν, ἐνομοθετήθη καὶ ἐξ ἀπαλευθέρων γεγεννημένας ἱεραῖσθαι, I. LX, c. xxii, p. 250 des petits classiques de Leipzig.

porteret, *ambirentque multi ne filias in sortem darent*, adjuravit si cujusquam neptium suarum ætas competeret, oblaturum se fuisse eam.

IV. Quand Simon le Magicien ose avancer la sacrilège imposture qu'il est *la grande vertu de Dieu et le fils de Dieu*, et se pose le rival de Jésus-Christ; il ne manque pas de se donner pour mère une *vierge* devenue féconde sans la coopération d'un homme.

« N'allez pas vous imaginer, disait l'impie séducteur, que je sois un homme comme vous. Je ne suis point le fils d'Antoine; car Rachel, ma mère, me conçut avant de cohabiter avec lui, et *lorsqu'elle était encore vierge* (a). »

§ II.

LES MUSULMANS.

Quoique Mahomet, en publiant sa loi à laquelle il donna le cimenterre pour apôtre, eût pour objet de s'opposer au progrès de l'Évangile, et de détruire l'Église établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il se gardait bien de combattre certains dogmes du christianisme, parce qu'il voyait qu'ils avaient leurs racines dans l'antique croyance de tous les peuples; cependant il se trouve quelquefois qu'ils sont diamétralement opposés à la doctrine de son Coran. Si le voluptueux législateur de la Mecque a lâché le frein en cette vie à la plus honteuse des passions, et en a fait la béatitude éternelle de l'autre

(a) Ante enim quam mater mea Rachel conveniret cum eo, adhuc virgo concepit me. S. Clem., *Recogn.*, l. II, c. XIV, t. II, p. 239, C., col. 1 de Galland.

vie, il n'en rend pas moins un hommage éclatant à l'aimable vertu opposée au vice qu'il a si scandaleusement favorisé dans son code sacrilège. « Les disciples de Jésus, dit-il, gardèrent la virginité, رهبانية, sans qu'elle leur eût été commandée, à cause du désir qu'ils avaient de plaire à Dieu (a). »

En plusieurs endroits du Coran il célèbre la pureté virginale dans la personne de celle qui en a été le plus parfait modèle, Marie la sainte Mère de Dieu.

I. Surate III, intitulée, *la famille d'Imran* (b).

Verset 37. « Lors donc que les anges dirent à Marie : certes Dieu t'a choisie, et t'a rendue exempte de toute souillure, وطهرتك ; il t'a choisie (placée) au-dessus des femmes de toutes les races (c). »

Nous placerons ici le commentaire de Djelaleddin sur le verset précédent, qui explique ce qu'il faut entendre par le terme arabe qui signifie ici, et t'a rendue exempte de toute souillure, plus littéralement : et t'a faite pure.

« Il est de tradition que personne ne vient au monde sans que Satan le touche au moment de sa naissance. C'est ce qui lui fait pousser des cris accompagnés de

(a) Coran, Surate LVII, 27.

(b) On sait la balourdise de Mahomet qui confond la sainte Vierge avec une autre Marie, la fille d'Amram et sœur de Moïse et d'Aron. C'est ainsi que Surate XIX, verset 27, le peuple dit à la sainte Vierge : « O sœur d'Aron ! » يا أخت هرون

(c) واذا قالت البهائم با مريم ان الله اصطفىك وطهرتك
واصطفىك على نساء العالمين :

pleurs. Mais Marie et son fils en restèrent exempts (a). »

Voilà toujours un à-compte sur l'immaculée conception de la très-sainte Vierge.

Verset 40. « Lorsque les anges dirent : O Marie, certes Dieu t'annonce *le Verbe* qui procède de lui, منه. Son nom sera le Christ Jésus fils de Marie, glorieux dans ce monde et dans l'autre, et proche de Dieu (b). »

Commentaire : « *Le Verbe qui procède de lui*, c'est-à-dire le Fils. » Djelaeddin (c).

« *Fils de Marie* : Il l'apostrophe en lui attribuant sa naissance (de Jésus), afin de l'honorer; parce qu'elle devait le mettre au monde sans père. D'ordinaire on rapporte l'origine des hommes à leurs pères (d). »

Verset 42. « Elle répondit : Mais Seigneur, comment aurai-je un enfant, puisque aucun homme ne m'a touchée (e). Il (l'ange) reprit : C'est ainsi que

(a) وفي الحديث ما من مولود يولد إلا أمسه الشيطان حين يولد فيستهل صارخا إلا مريم وابنها :

(b) إذ قالت الملائكة يا مريم ان الله يبشرك بكلمة منه باسمه المسيح عيسى ابن مريم وجيها في الدنيا والاخرة ومن المقرين :
أى ولد :

(d) خاطبها بنسبته اليها تنبيها على انها تلده بلا اب عادة الرجال نسبتهم الى ابايهم

(e) On lit fort souvent dans l'Écriture : *Et nul homme ne l'avait connue*. Mais la sainte fille d'Anne, pour déclarer que sa pureté était l'effet d'un vœu qu'elle était décidée à toujours observer, dit : *Je ne connais pas d'homme* : quoniam virum non cognosco. Cette remarque paraît avoir échappé à Mahomet. Un prophète comme lui ne pouvait pas s'aviser de tout.

Dieu crée ce qu'il veut (*a*). Lorsqu'il a résolu quelque chose, il lui dit (*b*), Sois, et cela est (*c*). »

II. Surate XIX, intitulée, *Marie*.

Verset 16. « Et parle dans le livre (Coran) de Marie, lorsqu'elle se retira de sa famille vers l'endroit de (*d*) l'Orient (*e*). »

Verset 17. « Et elle prit un voile qui la sépara d'eux, من دونهم. Et nous envoyâmes vers elle notre esprit (Gabriel), et il prit devant elle l'apparence d'un homme d'une forme parfaite (*f*). »

Verset 18. « Et elle dit : Je recours au Miséricordieux (pour qu'il me protège) contre toi. Si tu crains Dieu, respecte-moi (*g*). »

(*a*) Jérémie parlant de la naissance miraculeuse du Rédempteur : « *Creavit* (pour creabit) *Dominus novum super terram, foemina circumdabit virum.* »

(*b*) Quoniam ipse dixit, et facta sunt. Ps. xxxii, 9.

(*c*) قالت رب انى يكون لى ولد ولم يمسسنى بشر قال كذلك الله يخلق ما يشاء اذا قضى امرا فانها يقول له كن فيكون :

(*d*) D'après Djelaleddin, on doit entendre un lieu retiré, de la maison du côté de l'Orient; mais un autre commentateur, Iahiah, qui s'appuie sur la tradition, explique ce lieu oriental, مكانا شرقيا, par le sanctuaire du temple, محراب. Notre passage du Coran ferait alors allusion à la présentation de la très-sainte Vierge.

(*e*) واذ كرفى الكتاب مريم اذا انتبذت من اهلها مكانا شرقيا:

(*f*) فاتخذت من دونهم حجابا فارسلنا اليها روحنا فتمثل لها بشرا سويا:

(*g*) قالت انى اعوذ بالرحمن هنك ان كنت تقيا:

Verset 19. « Il répondit : Je suis, moi, l'envoyé du Seigneur pour te donner un fils saint (a). »

Verset 20. « Et elle dit : Comment aurai-je un fils, puisque nul homme ne m'a touchée, et je suis (b) de mœurs honnêtes (c) ? »

Verset 21. « Il répondit : Il en sera ainsi. Ton Seigneur a dit : Ceci m'est chose facile, et afin que nous le posions (l'enfant) en signe (d) devant les hommes, et en miséricorde de notre part. Et cette chose est résolue (e). »

Verset 22. « Et elle le conçut (f), et se retira avec lui (le portant dans son sein) dans un endroit éloigné (g). »

III. Surate XXI, intitulée, *les Prophètes*.

Verset 91. « Et celle (Marie) qui a soigneusement

(a) قال أنها انا رسول ربك لاهب لك غلاما زكيا :

(b) A la lettre : cum non fuerim meretrix.

(c) قالت انى يك ون لى غلام ولم يمسسنى بشرو لم اك بغيا :

(d) Le prophète Isaïe dit : « In die illa radix Jesse qui stat in *signum* populorum, xi, 10. » Voyez aussi ce que nous avons dit plus haut page 186, au sujet du terme hébreu *ot*, *signe*.

(e) قال كذلك قال ربك هو على هين ولنجدله آية للناس

ورحمة منا وكان امرا مقصيا :

(f) Les commentateurs du Coran répètent que cette conception fut l'effet de l'*insufflation* de l'ange Gabriel sur le corps de la vierge de pureté. *Iahiah* rapporte : « Accepit Gabriel digitis suis sinum apertum indusii ejus, جيبها, ad collum, et insufflavit in eum, et pervenit flatus ad uterum, et concepit. » *Alhasan*, الحسن, ajoute qu'elle conçut l'enfant grand comme à neuf mois.

(g) فحملته فانتبذت به مكانا قصيا :

gardé sa virginité (a). Et nous avons soufflé en elle de notre esprit, et nous l'avons posée, ainsi que son fils, en signe devant les hommes (b). »

IV, Surate LXVI, intitulée, *la Défense* (prohibitio).

Verset 13. « Et Marie, fille d'Imran qui a soigneusement gardé sa virginité. Et nous avons inspiré en elle de notre esprit. Et elle a cru aux paroles de son Seigneur, et en ses livres (inspirés), et elle fut obéissante (c). »

§ III.

Mais Mahomet est postérieur à l'établissement du christianisme. Il n'a fait que rendre hommage à un dogme déjà consacré par l'Évangile, quoique cet aveu ait une grande valeur par les considérations que nous avons présentées plus haut. Revenons aux peuples qui n'ont pas encore pu connaître l'Évangile.

Tous les peuples de l'univers, à quelque époque qu'ils appartenissent, ont attaché un grand prix à la virginité, et lui ont accordé les privilèges les plus honorables. Partout dans l'antiquité la vierge était un objet de respect, et souvent elle était regardée comme un être supérieur. Et quoique le mariage fût toujours aux yeux des peuples un lien légitime, même un saint

(a) A la lettre : munita servavit pudenda sua.

(b) والتي احصنت فرجها فننفخنا فيها من روحنا وجعلناها

وابنها آية للعالمين :

(c) ومريم ابنت عمران التي احصنت فرجها فننفخنا فيه من

ووحنا وصدقت بكلمات ربها وكتبه وكانت من القانتين :

On pourrait aussi traduire : et elle fut persévérante dans la prière.

état, protégé, encouragé même, par l'autorité publique, la vierge semblait se dégrader en se mariant. De là vient qu'en Grèce les jeunes personnes fiancées devaient apaiser Diane, déesse qui s'était consacrée à une virginité perpétuelle, par un sacrifice expiatoire, parce qu'elles allaient *profaner*, en quelque sorte, l'état le plus parfait en s'unissant à un homme. (a) A Athènes, la célébration de certains mystères était décrétée dans ce but par une loi spéciale. Les femmes étaient très-exactes à cette cérémonie religieuse, et auraient craint en la négligeant d'encourir l'indignation de la déesse (b).

« Tout homme qui connaît les mœurs antiques, dit le comte de Maistre, ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels *mystères*, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait une racine; mais où est-elle humainement ? »

§ IV.

Chez toutes les nations répandues sur ce globe, et à toutes les époques des temps anciens, on retrouve des vierges consacrées à la Divinité.

I. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les vierges vestales ? Dans le temple de Minerve à

(a) Ειωθασι γαρ [και] τη Αρτεμιδι κανηφορειν αι κελλουσαι γαμεισθαι, επι αφοσιωσει της παρθενιας, ινα μη νεμεσηθωσι υπ' αυτης. Scholiaste de Théocrite, Idyllen, vers 66.

(b) Τα δε μυστηρια ταυτα, continue le même scholiaste, Ἀθηνησι πολιτευονται· εκανηφορουν δη τη Αρτεμιδι αι ὥραν.

Athènes, comme à Rome, ces vierges étaient seules chargées d'entretenir le feu sacré et de garder le *gage de l'empire*, imperii pignus, ce que l'on entend généralement par le *Palladium*, petite idole de Pallas, apporté à Rome par Enée, et que l'on croyait tombé du ciel. Il était appelé *gage de l'empire*, parce qu'on était persuadé que le salut de l'empire était attaché à sa conservation. Enfin, prêtresses, elles offraient des sacrifices jour et nuit (a). L'histoire nous apprend que Numa, pour imprimer aux Vestales un caractère sacré, leur prescrivit de demeurer vierges (b). Auguste par sa loi *Papia Poppæa* décerna des récompenses aux personnes mariées, et prononça des peines contre ceux qui voulaient demeurer dans le célibat. Non-seulement il excepta de ces dispositions les vierges vestales, mais il leur accorda les mêmes honneurs qu'aux mères.

Nul individu du sexe masculin ne pouvait pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire des Vestales. C'est pourquoi Lucain dit :

Lucet in aris

Ignis adhuc phrygius, nullique aspecta virorum

Pallas, in abstruso pignus memorabile templo.

Phars., ix, 992-4.

(a) C'est ce qui fait dire à Sénèque : « Quid porro? non est iniquum nobilissimas virgines ad sacra facienda noctibus excitari, altissimo somno inquinatas frui? » De Provid., c. v.

(b) Virgines Vestæ legit (Numa)... His, ut assidue templi antistites essent, stipendium de publico statuit. *Virginitate*, aliisque cæremoniis, *venerabiles ac sanctas* fecit. Tite Live, Dec. I, l. I, c. VIII.

Pour les bâtiments de ce que l'on pourrait appeler le *monastère* de ce collège de prêtresses (a), ceux du dehors pouvaient le visiter *de jour*, mais il n'était permis à aucun homme d'y passer la nuit. C'est ce que nous apprend Denys d'Halicarnasse (b).

Si l'une d'elles venait à manquer à son vœu de chasteté, sa peine était terrible. On l'enfermait vive dans un caveau qui ne devait jamais plus se rouvrir. Il est remarquable que ce supplice était commun pour la même faute aux Vestales péruviennes comme aux Vestales romaines.

Tous les auteurs latins et grecs qui parlent de ces vierges disent qu'on leur reconnaissait le caractère de *prêtresses*. En cette qualité, elles formaient une partie intégrante du culte public, et l'Abbé Naudal dit avec raison : « Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain, avec lui il tomba (c). » Car lorsque l'incrédulité devient générale, et renverse les fondements de la religion du pays, fût-elle fausse même, les principes moraux n'ont plus ni base ni sanction, et il s'ensuit un relâchement qui amène toujours la ruine de la société. Les actions de chacun n'ont plus d'autre mobile que les calculs d'un froid égoïsme : plus d'obligeance gratuite pour nos sem-

(a) *Atrium* autem Vestæ domum intelligimus Vestalium templo adnexam, dit Cælius Rhodiginus. L. A., l. xv, c. xiv.

(b) Δάιταν ἔχουσαι παρὰ τῆ θεῶ, ἔνθα δι' ἡμέρας μὲν οὐδεὶς ἀπέιργεται τῶν βουλομένων εἰσιέναι· νύκτωρ δὲ οὐδενὶ τῶν ἀρβένων ἐναυλίσασθαι θέμις. *Ant. Rom.*, l. II, p. 127 de l'édition de Sylburg. Lipsiæ, 1691, fol.

(c) Mémoire sur les Vestales.

blables, plus de dévouement sincère à la patrie.

Une supérieure de ces *Vestales sacrées*, d'après Tacite, s'était fait remarquer à Rome, par son *éminente sainteté* (a).

Il est vrai que la loi permettait aux Vestales de se marier après trente ans d'exercice (b); mais on a de tout temps regardé ces mariages, dont il s'est présenté quelques exemples, comme contractés sous de fâcheux auspices et ne pouvant jamais être heureux (c).

Dans les Gaules, les Druidesses étaient honorées

(a) Retulit Cæsar « capiendam virginem in locum Occiæ » quæ septem et quinquaginta per annos *summa sanctimonia* Vestalibus *sacris* præsederat. Annal., II, 86, t. I des classiques de Turin.

(b) Comme on pouvait les *prendre* dès l'âge de six ans, une Vestale émérite de trente-six ans était encore parfaitement en âge de se marier. « *Minorem quam annos VI, majorem quam annos X natam, negaverunt capi fas esse,* » dit Aulugelle. N. A. I, 12. Les vers suivants de Prudence sont plus beaux et plus satiriques que vrais :

Dum thalamis habilis tumuit vigor, irrita nullus
 Fœcundavit amor materno viscera partu.
 Nubit anus veterana, sacro perfuncta labore,
 Desertisque focis, quibus est famulata juvenas
 Transfert emeritas ad fulcra jugalia rugas,
 Discit et in gelido nova nupta tepescere lecto.

Le poëte venait de dire :

Ac primum parvæ teneris capiuntur in annis.

(c) Antiquitus observatum infaustas fere et parum lætabiles eas nuptias fuisse, dit Juste Lipse au chapitre VII de son *Syntagma de Vesta et Vestalibus*, qui est le traité le plus complet sur cette matière.

comme des saintes, à cause de la virginité perpétuelle qu'elles observaient (a). La fameuse *vierge Véléda* jouissait d'une autorité immense parmi les Germains, chez qui elle passait pour une *sainte prophétesse* ; ils lui confiaient la conduite des affaires publiques (b).

Les Pythonisses et les Sibylles dont les oracles exerçaient une si grande influence sur les conseils des nations, étaient également des vierges. Saint Jérôme dit que Dieu récompensait la virginité de ces dernières par le don de prophétie (c).

Il est notoire que la virginité, celle surtout des femmes, était en grand honneur, non-seulement dans le monde ancien et particulièrement dans les Indes (d), mais aussi parmi les Péruviens, qui avaient leurs *vierges du soleil* ; les Mexicains qui avaient des religieux et des religieuses voués à la chasteté (e), ainsi

(a) *Cujus antistites perpetua virginitate sanctæ. P. Mela, l. III, cap. VI.*

(b) Voyez Tacite, *Hist.*, lib. IV, 64 ; et Germ., cap. VIII. On voit dans ces deux passages de l'historien latin que d'autres vierges prophétesses, particulièrement une certaine Aurinia, avaient joui des mêmes honneurs. Voyez sur ces prophétesses César B. G., I, 50 ; Plutarque, *Vies de Marius et de César*, chap. XIX ; Strabon, lib. VII ; Clément d'Alex., *Stomates*, lib. I.

(c) *Quid referam Sibyllas quarum insigne virginitas est, et virginitatis præmium divinatio? Adv. Jov., l. I, n° 41.*

(d) Carli, *Lettres américaines*, t. I, lett. v^e et xxvi^e.

(e) Humboldt, *Vue des Cordilières*, t. I, p. 237, 238 de l'éd. de Paris, 1816, in-8°.

que parmi les autres nations qui peuplaient l'Amérique avant qu'elle fût découverte.

Dans l'Inde, les lois de Manou contenaient un article que nous transcrivons en entier : « Les prières nuptiales sont destinées aux vierges seulement, et jamais en ce monde à celles qui ont perdu leur virginité; car de telles femmes sont exclues des cérémonies légales (a). »

II. La virginité était généralement considérée comme un caractère sacré, agréable à la Divinité. Nous lisons dans Plutarque qu'Euclia, fille d'Hercule et de Myrto, étant morte vierge, fut honorée des Béotiens et des Locriens; qu'elle avait dans les places publiques des statues et des autels sur lesquels devaient offrir des sacrifices les personnes des deux sexes qui étaient sur le point de se marier (b).

Les Romains et les Grecs avaient des lois qui s'opposaient à l'exécution capitale des femmes vierges. Suétone, en énumérant les traits de férocité de Tibère, dit qu'en un seul jour ce monstre fit traîner avec un crochet et jeter dans les gémonies vingt victimes de sa cruauté, dont plusieurs femmes et enfants. « Quant aux petites filles vierges, comme une coutume ancienne défendait de les étrangler, le bourreau com-

(a) Lois de Manou, livre VIII, n° 226, p. 426 des livres sacrés d'Orient, de M. Pauthier,

(b) Τελευτήσασαν δὲ παρθένον, ἔχειν παρά τε Βοιωτοῖς καὶ Λοκροῖς τιμάς. Βιωτὸς γὰρ αὐτῇ καὶ ἄγαλμα παρά πᾶσαν ἀγορὰν ἰδρυται, καὶ προθύουσιν αἱ τε γαμοῦμεναι καὶ οἱ γαμοῦντες. Aristides, p. 334, E, de l'édition de Francf., 1591.

mençait par les violer, et les étranglait ensuite (a). » Tacite, en racontant la mort du jeune fils et de la jeune fille de Séjan, ajoute : « Les historiens du temps écrivent que, comme c'était une chose inouïe qu'on eût puni une vierge du dernier supplice, la jeune enfant fut déflorée par le bourreau avant d'être exécutée, puis jetée aux gémonies (b). » Dion Cassius dit de plus que la mort violente d'une vierge eût été contraire à la religion (c). C'est au moins ainsi qu'on peut traduire (d). Chez les Grecs, le meurtre, même involontaire, d'une vierge, était un crime irrémissible. Toutes les expiations étaient inutiles, et les dieux rejetaient toutes les supplications (e).

Nous avons déjà eu occasion de dire (f) que, dans les premiers siècles de notre ère, les persécuteurs de

(a) *Immaturæ puellæ, quia morè tradito nefas esset virginis strangulari, vitiatæ prius a carnifice, dein strangulatae. Tib., LXI.*

(b) *Tradunt temporis ejus auctores quia triumvirali supplicio adfici virginem, inauditum habebatur, a carnifice, laqueum juxta, compressam : exin, obliis faucibus, id ætatis corpora (des deux enfants) in gemonias abjecta. Annal., v., 9.*

(c) *Τῆς κόρης προδιαφθαρείσης ὑπὸ τοῦ δημίου· ὡς οὐχ ὅσιον ὄν παρθενομομένην τινὰ ἐν τῷ δεσμωτηρίῳ ἀπολέσθαι. Tib. III, lib. LVIII, c. II, p. 368 des petits classiques de Leipzig.*

(d) *Οὐχ ὅσιον* pourrait se rendre aussi par *non licitum*.

(e) Pausanias, livre III, chap. XVII (la Laconie), en rapporte un exemple. Pausanias, fils de Cléombrote, ayant tué, sans le vouloir, Cléonice, jeune Byzantine, ne put jamais être relevé de cet homicide : *Τοῦτο τὸ ἄγος οὐκ ἐξεγένετο ἀποφυγεῖν Πausανίαν, καθάρσια παντοῖα καὶ ἱκεσίας δεξαμένῳ Διὸς φουζίου κ. τ. λ.*

(f) Plus haut, page 133.

l'Eglise, qui foulaient aux pieds toutes les lois de la justice et de l'humanité, et ne consultaient que leur haine aussi aveugle que barbare contre les chrétiens, prenaient la précaution d'exposer dans des lieux infâmes les vierges qui mouraient pour la foi. Ils se faisaient scrupule de violer la loi d'*une antique tradition*, comme disent les auteurs païens que nous venons de citer, laquelle défendait d'infliger la mort à une vierge. A la vérité, le Seigneur ne permettait pas que ces saintes filles reçussent la dernière insulte, mais les magistrats ou l'ignoraient ou se contentaient de la simple exposition. Il est certain que les veuves et les femmes mariées qui cueillaient la palme du martyre, ne furent jamais soumises à pareil affront.

Pour trouver l'origine de la loi d'*une antique tradition* dont nous venons de parler, il faut remonter au livre le plus antique du monde, le Pentateuque; nous y trouvons que le premier conducteur des Hébreux, en donnant l'ordre d'exterminer les restes d'une nation condamnée à subir dans toute sa rigueur le sort réservé dans ce temps-là aux vaincus, en excepte les seules vierges, par respect pour un principe reconnu de tous, et pratiqué depuis les jours de ce qu'on appelait l'*antiquité* déjà à cette époque reculée.

Dans son livre premier contre Jovinien, n° 41, saint Jérôme cite un grand nombre d'exemples de femmes païennes qui ont préféré la mort à la perte de leur virginité, ou au moins n'y ont pas voulu survivre. Quelques-unes d'entre elles ont pris une vengeance sanglante des hommes dépravés qui avaient osé attenter à leur pudeur. Les trente tyrans d'A-

thènes, après avoir égorgé Phidon dans un festin, firent venir ses filles et les obligèrent à danser toutes nues sur le parquet de la salle, plein du sang de leur père. Celles-ci, n'ignorant pas le danger qui menaçait leur virginité, se précipitèrent dans un puits, en se tenant étroitement embrassées. Les Spartiates et les Messéniens, dans les intervalles où ils étaient en paix, ce qui ne leur arrivait pas bien souvent, envoyaient les uns chez les autres de leurs jeunes filles pour l'accomplissement de certaines fonctions religieuses. Dans un de ces pèlerinages, les Messéniens entreprirent de consommer la dernière insulte sur cinquante Lacédémoniennes. Sur ce grand nombre de vierges, il n'y eut pas une seule qui ne mourût volontiers en défendant sa vertu courageusement jusqu'au dernier soupir : toutes succombèrent à une mort glorieuse. Aristoclides, roi d'Orchomène, en Arcadie, ne pouvant obtenir ce qu'il désirait de la vierge Stymphalis, dont il était devenu épris, ôta la vie à son père. La fille se réfugia au temple de Diane, et, comme elle ne se laissa pas arracher de la statue de la déesse vierge, qu'elle tenait convulsivement embrassée, elle tomba percée de coups d'épée. Sept vierges de Milet se donnèrent la mort pour ne pas rester exposées aux brutalités des Gaulois, qui portaient le ravage dans le pays. Nicanor, s'étant rendu maître de Thèbes, devint amoureux d'une jeune captive, et lui proposa de l'épouser. La chaste esclave, préférant sa virginité au rang brillant de reine, se donna la mort. Le prince pleura amèrement sur le corps glacé de celle qu'il avait jugée digne de partager son trône. Une autre vierge thébaine, à

qui un Macédonien de l'armée ennemie avait fait violence, dissimula sa douleur, et, dès que le ravisseur de sa virginité fut endormi, elle lui coupa la gorge. Elle se donna ensuite la mort pour ne pas survivre à sa honte, contente au reste d'avoir vengé sa pureté virginale. A Leuctres, en Béotie, les filles de Scédase eurent l'imprudence de recevoir en l'absence de leur père deux jeunes voyageurs à titre d'hospitalité, *jure hospitii*. Après avoir bu plus de vin qu'il ne fallait, les étrangers se portèrent pendant la nuit aux derniers excès envers les deux vierges. Celles-ci furent tellement désespérées de ce malheur, qu'elles se tuèrent mutuellement. Les Locriens avaient l'usage d'envoyer leurs jeunes filles à Ilium (a). Pendant l'espace d'environ mille ans, pas une seule de ces vierges n'a donné lieu au moindre propos sur son compte.

Tout ceci est tiré de saint Jérôme, à l'endroit déjà cité.

D'où vient ce respect universel pour la virginité, le consentement en ce point de tant de peuples sans communication entre eux, différents de langage, de mœurs, de religion, et ne pouvant encore avoir aucune idée du christianisme qui sanctifie la vertu angélique et restitue à la femme le rang qui lui appartient? La tradition des premiers patriarches du genre humain peut seule nous l'expliquer. Une *vierge* devait donner au monde le Libérateur que toutes les nations désiraient : voilà le mot de l'énigme. « Les juifs, dit le P. Berthier, devaient être prévenus que la mère du Messie serait vierge ; autrement le prophète ne leur

(a) Non pas Troie, mais ville de la Macédoine.

aurait pas dit : *Voilà la vierge concevant et mettant au monde l'Emmanuel*. Il fallait que cette nation s'attendit à cette circonstance de l'avènement du Messie, comme elle comptait que ce Messie naîtrait à Bethléem, etc. (a). » Or, cette tradition qui a traversé tant de siècles, avait son point de départ à la promesse *du fils de la femme SEULE*, qui devait écraser la tête du premier tentateur, promesse faite aux parents de toute notre espèce. Tous les peuples pouvaient la connaître; mais le peuple de Dieu avait à sa tête une autorité dont la mission était de garantir de toute altération l'enseignement oral de *ses pères de l'antiquité* (b). Moïse ramenait sans cesse à cette autorité : « Consulte les siècles anciens, disait-il, considère l'enseignement transmis de race en race; interroge ton père et il t'instruira, tes aïeux et ils t'informeront de la vérité (c). »

§ V.

Les Indiens chez qui tous les sages de l'antiquité allaient chercher la science, comme durant les sept années de famine toute la terre accourait en Egypte pour y acheter du blé, les Indiens, disons-nous, n'ignoraient pas le miracle de l'enfantement d'une vierge : seulement ce qui n'était encore qu'une prédiction et

(a) Notes sur Isaïe, vii.

(b) Voyez tome 1^{er}, préface, pages ix suiv.

(c) Memento dierum antiquorum, cogita generationes singulas : interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi : majores tuos, et dicent tibi. Deut., xxxii, 7.

l'attente d'autres nations et surtout du peuple de Dieu, ils l'annonçaient comme s'étant effectué dans la prétendue incarnation d'une de leurs fausses divinités (a).

« C'était une croyance assez générale dans l'antiquité, que la Divinité s'incarnait de temps en temps, et venait sous une forme humaine instruire ou consoler les hommes. Ces sortes d'apparitions s'appelaient les *théophanies* chez les Grecs, et dans les livres sacrés des Brahmes elles se nomment des *Avantaras*. Or, ces mêmes livres déclarent que lorsqu'un dieu daigne ainsi visiter le monde, il s'incarne dans le sein d'une vierge, sans mélange de sexes (b). »

Les Brahmes enseignaient, et enseignent encore de

(a) Les prophètes à qui Dieu accordait le don de la prévision, voyaient en quelque sorte s'accomplir sous leurs yeux les événements futurs. Il n'est donc pas étonnant que dans leurs *prédictions* ils se servissent souvent du prétérit, les verbes hébreux n'ayant pas de forme pour le temps présent. De là vient que les païens attribuèrent à une époque déjà ancienne de leur temps, les faits prédits comme devant arriver dans un avenir plus ou moins éloigné. C'est ce qu'explique fort judicieusement Lactance, un des Pères les plus versés dans la philosophie et la littérature des anciens.

Quorum error, dit-il, hinc ortus est, quod prophetæ futurorum pleraque sic proferunt, et enuntiant, quasi jam peracta. Visiones enim divino spiritu offerebantur oculis eorum, et videbant illa in conspectu suo quasi fieri, ac terminari. Quæ vaticinia eorum cum paulatim fama vulgasset; quoniam profani a sacramento, ignorabant quatenus diceretur, completa jam esse veteribus seculis illa omnia putaverunt.» De Vita Beata, VII, 24.

(b) Supplément aux Œuvres du chevalier W. Jones, in-4°, t. II, p. 548.

nos jours, que Boudha naquit de la vierge Maya, sans la coopération d'aucun homme. Cette Maya, déesse de l'imagination, ou mieux de l'illusion, devint mère par son intelligence *virginale* et par sa volonté *virginale*, et enfanta son fils par le côté (a).

Un certain Térébinthe, imposteur qui voulait singer Boudha, se faisait appeler du nom de ce dieu imaginaire, et s'attribuait plusieurs faits miraculeux, entre autres celui d'être né d'une vierge (b).

Cette croyance de l'Inde est également répandue dans le Thibet, dans le Japon et dans la Chine, à laquelle nous consacrons un chapitre entier dans nos *Dissertations bibliques*, au point de vue de ses traditions. Les peuples de ces pays se laissent persuader que l'idole qu'ils adorent les uns sous le nom de *Che-Kia* ou *Cha-Ka*, les autres sous celui de *Fo*, *Foë* ou *Fohi*, est né miraculeusement d'une vierge. Ce prétendu dieu, après s'être incarné successivement dans un grand nombre de corps, voulut naître de nouveau sous le nom de *Thautchub*, pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé. A cet effet, il se rendit dans le sein de *Lhamoghiuprul*, la plus belle des nymphes et la plus sainte des femmes, nou-

(a) Natus est ex imaginatione, ex Maya, quæ imaginatio-
nis dea est (ajoutez : et fascinationis sensuum), ex mente,
ex voluntate virgine, et sine complexu carnali.

Systema brahmanicum du P. Paulin de S.-Barthé-
lemy, p. 158.

(b) Βούδδας πρότερον Τερέβινθος καλούμενος... πολλά περί ἑαυτοῦ
ἐτερατεύετο, φάσκων ἐκ παρθένου γεγενῆσθαι. Socratis. H. E., I. 4,
c. 22, p. 55, de l'éd. de Vitré.

vement mariée au roi *Sezan*. Longtemps auparavant, prétend-on, les prophètes du pays avaient annoncé que cette femme mettrait au monde un fils d'une extrême beauté, et rempli de sainteté. Elle-même recut le nom de *déesse Lhamoghiuprul*, *d'une admirable beauté et vertu*. Il est bon de noter aussi que *Chaka* ne s'enferma dans le sein de sa nouvelle mère qu'après que *Kiatchin*, chef des *Lahas*, eut rempli le ventre de la princesse d'une grande clarté qui le purifia de toute immondice et de toute impureté. Le corps, devenu ainsi propre et transparent, offrait aux regards de tous le petit enfant dont le corps aussi bien que l'âme resplendissaient d'une clarté admirable, jusqu'au jour où sa mère sans tache l'enfanta par son côté droit, qui ne laissait remarquer aucune trace du passage de l'enfant (a).

(a) Itaque... mox qui erat *Cianciub*, ut et ipse ad sanctitatis culmen perveniret, et depravatos viventium omnium mores emendaret, renatus est, sive, ut accuratius loquar, convolvit in uterum *Lhamoghiuprul*, nymphæ omnium pulcherrimæ atque sanctissimæ, recens nuptæ régi viro *Sezan*. De ea prædixerant vates fore ut pareret filium venustissimum, omnique sanctitate donatum : ipsamque propterea admirandæ pulchritudinis atque virtutis *Deam Lhamoghiuprul* appellarunt... Neque id solum sed antequam, aiant, in novæ-matris sinum reciperetur *Cianciub*, *Chiacin* tantam illius utero splendoris copiam infudit, ut ab omni fæce et coinquinatione purum reddiderit. Totus ita nitidus et pellucidus factus uterus, infantulum quem clausum gerebat, admirabili tum corporis tum animi fulgore micantem intuentibus oculis ostendebat, quandiu a latere dextero nullo relicto hiatus vestigio genitrix intacta eum in lucem effudit. *Alphabetum Tibetatum*, du P. Paulin de S. B., p. 32.

Qui ne reconnaîtrait à ce portrait l'auguste fille de David, la plus belle des vierges, la plus sainte des femmes, exempte de toute tache, convenablement disposée, comme l'arche sacrée, à recevoir le *gage d'alliance* entre Dieu et l'homme; récemment mariée, ou fiancée, à un prince de la maison royale; désignée d'avance par les prophètes comme devant être la mère de Dieu, qui a voulu venir en ce monde *pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé*? Et qui ne reconnaîtrait le divin enfant qui dans les chastes flancs de sa mère fit *éclater la splendeur de sa vertu et de sa puissance*, en comblant de grâces et de miséricordes Elisabeth et son fruit qui devait être *le plus grand des enfants de la femme* (a)?

Les Gaures ou Guèbres, qui sont les restes des Parses, ancienne nation persane, racontent de la manière suivante la naissance de leur prophète et législateur, *Ebrahim-Zer Ateuscht, Zerdascht*, et mieux *Zoroshostro*, plus connu sous le nom de *Zoroastre*, auteur, à ce que l'on assure, de la collection de livres sacrés appelée *Zend-Avesta*. Un Franc appelé *Aber*, sculpteur de son métier, était venu s'établir dans leur pays à Babylone, où il prit une femme parse nommée *Dogdon*. Une nuit cette femme eut une vision. Il lui semblait que Dieu l'envoyait visiter par un ange du paradis, qui lui apporta de riches habillements dont il la revêtit. Aussitôt une lumière céleste se répandit sur son visage et la rendit belle comme le

(a) Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista. *Matth.*, xi, 11.

soleil. S'étant éveillée, elle connut qu'elle était grosse; et, arrivée au terme, elle mit au monde Zoroastre (a).

Il ne manquerait plus à cette légende que d'ajouter qu'il n'y avait pas eu de commerce entre Dogdon et Aber, qui exerçait un art aussi bien que saint Joseph.

Le *Sommonokhodom* des Siamois, le *Dieu*, l'*attente et le désir de l'univers*, a été conçu par une vierge des rayons du soleil, et est sorti du sein de sa mère sans lui causer la plus légère douleur. C'est partout le *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (b).

Une femme du commun, dans le royaume du Pont, s'avisait un jour de publier qu'elle avait conçu par l'opération d'Apollon; aussitôt bon nombre de gens en restèrent persuadés. Elle mit au monde un garçon auquel plusieurs personnes de marque fournirent abondamment tout ce qui était nécessaire à son entretien et à son éducation (c).

Le peuple de la Tartarie Krimsky, ou de *Precop*, comme l'appelle le Dictionnaire géographique de Beaudrand, affirmaient qu'*Ulan*, leur premier roi, était fils d'une vierge (d).

Quant au khan de la Tartarie orientale, *Cingis*,

(a) Tavernier, Voyages de Perse, livre iv, chap. viii.

(b) Luc., i, 35.

(c) Ἡ γύναιον ἐν Πόντῳ κύειν ἐξ Ἀπόλλωνος φάμενον, ᾧ... πολλοὶ προσεῖχον· ὥστε καὶ τεκούσης παιδίον ἄρβεν ὑπὸ πολλῶν καὶ γνωρίμων σπουδάζεσθαι τὴν ἐκτροφὴν αὐτοῦ καὶ τὴν ἐπιμελείαν. *Plut.*, Vie de Lysandre, p. 448, A, éd. de Francfort, 1599.

(d) Fabulantur Precopenses Tartari primum regem suum Ulanum ex virgine esse natum. *Huet*, Alnet. Quæst., ii, 15.

fondateur de l'empire et souche de la famille régnante, sa mère affirmait qu'il était fils des rayons du soleil (*a*).

Rien ne ressemble plus à nos tableaux représentant la très-sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus (*b*), qu'une ancienne peinture indienne où l'on voit Krishna (*c*), attaché au sein de Jachada, sa mère nourricière. L'un et l'autre, dans cette peinture, portent une auréole autour de la tête (*d*).

D'Herbelot rapporte une tradition qu'Abul-Farage a insérée dans sa cinquième dynastie. « Il dit, nous transcrivons d'Herbelot, que sous le règne de Cambasous, qui est Cambyses, Zerdascht, auteur de la Magioussiah, c'est-à-dire, du magisme ou de la secte des adorateurs du feu, commença à paraître. Il était, dit cet auteur, natif de la province d'Adherbigian ou Médie. Mais d'autres le font Assyrien, et veulent qu'il ait été disciple du prophète Elie. Il annonça à ses sectateurs la venue du Messie, et les avertit de l'étoile qui devait paraître à sa naissance, pour la leur signifier; leur prédit qu'ils en auraient la première

(*a*) Tartari vero ad orientem positi magnum Chanem suum Cingisium, imperii Tartarici et imperatorix prosapiæ auctorem, solis radiis conceptum esse, affirmanti matri fidem habuere. Ibid.

(*b*) D'après une prescription du cardinal vicairé Odescalchi, ces tableaux ne peuvent être exposés dans les églises qu'autant que le peintre se sera conformé aux plus strictes règles de la modestie.

(*c*) Voyez à la fin de cette première partie, note 38, l'histoire de cette divinité indienne.

(*d*) Hindu Pantheon, de Moor, planche 59, p. 197.

nouvelle, que ce Messie *devait naître d'une vierge*, et il leur recommanda de lui apporter des présents (a).»

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la doctrine de l'incarnation de la Divinité dans le sein d'une vierge était répandue parmi les peuples de l'Amérique, dont la communication avec l'ancien monde fut interrompue longtemps avant les temps historiques ³⁹.

Les Macéniques, peuple du Paraguay établi sur les bords du lac Zarayas, racontèrent aux missionnaires qu'à une époque très-reculée du temps ancien une femme d'une rare beauté devint mère sans le concours d'un homme. Son fils, remarquable également par sa beauté, étant devenu grand, opéra d'insignes miracles dans le monde. A la fin il s'éleva dans les airs, *en présence d'un grand nombre de ses disciples*, et se transforma *au soleil* qui éclaire notre terre (b).

Les Américains du Nord se disaient issus tous originellement d'une seule femme *vierge*, tombée du ciel. Visitée pendant son sommeil par un Dieu, qui était descendu à cet effet sur la terre, elle mit au monde un garçon et une fille qui ont peuplé le pays (c).

§ VI.

On pense bien que les Egyptiens, si curieux des traditions antiques, traditions que, selon le génie qui

(a) Bibl. Orient., art. Zerdascht.

(b) Muratori, Cristianesimo felice, tome I, chap. v, de l'édition de Venise, 1752.

(c) Huet, Alnet. Quæst., l. II, c. xv, sub finem.

leur était propre, ils ont défigurées étrangement, les Egyptiens, disons-nous, n'ont pas manqué de mêler la *maternité virginale* à leurs contes mythiques. Leur déesse *Isis* est devenue selon eux mère de Bacchus, sans cesser d'être vierge (a). Or, la mère de Bacchus a toujours été regardée comme étant restée vierge toute sa vie. En effet, les Druides avaient dans le sanctuaire de leurs temples une statue consacrée à *Isis vierge, mère du libérateur futur du monde* (b). En 1833, on a trouvé dans des fouilles faites à Châlons, place du Grail, une inscription portant : *Les Druides à la future vierge mère, VIRGINI PARITURÆ DRUIDES*. Cette inscription appartenait à un autel sur lequel avait été élevée *la statue d'une jeune fille tenant un enfant entre ses bras*. La tête de l'un et le buste de l'autre se sont trouvés parmi les débris déterrés ⁴⁰. De là vient que les Egyptiens ont mis à la tête du premier quartier de leur zodiaque *une vierge allaitant un enfant* (c).

(a) Ἱστορεῖται δὲ καὶ Ἰσιδος υἱὸς ὧν ὁ Διόνυσος ὑπὸ Αἰγυπτίων. Plut. de Is. et Os., p. 365, E, éd. citée.

(b) Huic Druidæ statuam in intimis penetralibus erexerunt, Isidi seu virgini hanc dedicantes, ex qua filius ille proditurus erat (nempe generis humani Redemptor), *Elias Schedius*, de Diis germanis, cap. XIII, p. 346, édit. de Halle, 1728.

(c) Saint Jérôme, dans le livre 1 contre Jovinien, après avoir remarqué que la Vierge figure parmi les douze signes du zodiaque, observe : « Magna injuria nuptiarum, ut ne inter scorpios quidem et centauros, et caneros, et pisces, et ægoce rotas (Capricornes) uxorem maritumque contruserint. » Il faut convenir que si cette réflexion était juste, elle diminuerait

Nous citerons à cette occasion un passage de l'Astronomie de Lalande. « La constellation de la Vierge est celle qui fournit le plus d'emblèmes, le plus d'allégories, le plus de fables... Comme elle est près du vaisseau, on en fit la déesse de la navigation, *Isis* ; aussi la ville de Paris, qui est la *ville d'Isis*, avait un vaisseau pour emblème... On représenta l'image du Dieu du jour nouveau-né entre les bras de la constellation sous laquelle il naissait : et toutes les images de la Vierge céleste, proposées à la vénération des peuples, la représentèrent allaitant l'enfant mystique qui devait détruire le mal, confondre le prince des ténèbres, régénérer la nature et régner sur l'univers.»

Les mêmes Egyptiens, par suite de notre tradition de la vierge, admettaient qu'une femme peut devenir féconde en recevant simplement le *souffle de Dieu* (a) ; et, faisant un pas de plus, ils arrivèrent à assigner une naissance surnaturelle à leur *bœuf Apis* qu'ils croyaient n'être jamais le produit du mélange d'un taureau et d'une vache, mais le fruit de la *divine influence d'un feu céleste* (b).

rait considérablement le prix de l'honneur fait à la Vierge en la mettant en pareille compagnie. Mais il n'en est pas ainsi : il ne s'agit pas ici de scorpions, de cancers, etc., de tous les jours. Ces animaux sont tous composés de belles et scintillantes étoiles.

(a) Καί τοι δοκοῦσιν οὐκ ἀπιθάνως Αἰγύπτιοι διαίρειν, ὡς γυναίκι μὲν οὐκ ἀδύνατον πνεῦμα πλησιάζει Θεοῦ καὶ τινὰς ἐκτεκεῖν ἀρχὰς γενέσεως. Plut. ubi supra.

(b) Apim Ægyptii raro nasci arbitrabantur, nec coïtu pecoris sed divinitus et cœlesti igne conceptum. P. Mela, l. 1, c. 9.

§ VII.

Les Grecs, disciples et imitateurs des Egyptiens, ont altéré en mille façons l'antique prophétie à laquelle ils se plaisaient à prodiguer tout le luxe de leur brillante imagination. C'est ainsi que chez eux la plupart des divinités et des grands hommes de toute espèce devaient le jour à une procréation surnaturelle. Les uns viennent au monde sans père, les autres sans mère; plusieurs sont fils de *vierges-mères*. Minerve sortit tout armée de la tête de Jupiter; Bacchus fit son entrée dans le monde par la cuisse du même dieu (a); Jupiter, Neptune et Mercure s'associèrent pour procréer Orion sans le concours d'une femme; Erichthon, ou Erechthée, ou Erichthonius, était fils du Dieu Vulcain et de la *Vierge* Minerve; Vulcain, selon quelques-uns, a été conçu par Junon toute seule: et l'on conçoit que la fière déesse ne pouvait pas demeurer en reste avec son mari qui s'était permis de produire tout seul Minerve. Selon d'autres, c'est Mars qui dut le jour à Junon seule, jalouse de la naissance de Pallas. Pour devenir mère du terrible Dieu des combats sans recourir à un homme, il lui suffit de toucher à une fleur dont Flore lui avait révélé la vertu. Il n'est pas naturel d'imaginer que le sanglant fléau de la guerre sortit du calice d'une fleur gra-

(a) L'Écriture sainte, toujours réservée dans les expressions, met *cuisse* pour un autre membre. Il est probable que c'est dans le même sens qu'on a employé originairement ce terme en parlant de la naissance de Bacchus. Procope l'entend ainsi : *μηρός τὸ σπέρμα δοιλοῖ* (femur semen significat).

cieuse ; cette supposition avait un fond qu'on ne trouvera que dans la tradition prophétique de la naissance miraculeuse du Messie. Nous verrons tout à l'heure que des vierges de la Chine sont devenues mères par la seule vertu d'une fleur. Sans forcer les rapprochements, nous rappellerons que la fleur a fourni une métaphore au prophète qui annonça l'Enfant divin de la Vierge. *Une fleur s'élèvera de la racine de Jessé. De la fleur qui natt à la fleur qui fait naître*, il n'y a qu'un pas.

Le lotus nymphéa jouait un grand rôle dans les théogonies de divers peuples anciens. Ainsi, d'après les Védas, *Brahmâ* est né de cette fleur appelée dans l'original *Tamara*. Un autre personnage divin, *Tchenresi* ou *Urkien*, devait le jour à la fleur *Pemâ* ou *Paimâ*.

Nous passons sous silence les autres dieux et déesses qui sont nés les uns plus miraculeusement que les autres, et nous parlerons de quelques-uns des grands hommes de l'antiquité qui ont aussi voulu avoir leur part aux naissances virginales, ou au moins dédaignaient de naître à la façon de tout le monde. D'après un conte fabuleux accrédité parmi les Grecs, le divin Platon fut le fruit des embrassements d'Apollon et de Périction dont la virginité n'a rien perdu par suite de sa maternité, ou, selon d'autres, d'Amphictioné. Celle-ci, à la vérité, était mariée à Ariston ; mais son mari ne pouvait l'approcher qu'après la naissance du *fils d'Apollon* (a). Homère eut

(a) Ἐδοξε γὰρ τισὶν οὐ περὶ ἀρχαίων τινῶν καὶ ἡρωϊκῶν, ἀλλὰ

encore plus de pères que de patries. On le voit tantôt fils d'un démon (esprit), tantôt fils d'un fleuve, et ainsi de suite (a). Sa mère, Crithéis, assuraient quelques-uns, ne souffrit aucune lésion dans sa virginité, en mettant au monde le prince des poètes. Qui ne sait que le fameux Persée, un des héros de l'antiquité, était fils de la vierge Danaé qu'une tour bien gardée devait garantir de tout commerce avec l'autre sexe. Saint Justin dans son premier Apologétique dit : « Si nous affirmons que Jésus-Christ est né d'une vierge, vous en dites autant de Persée (b). »

Puisque la vierge était en vogue partout, il était juste que les fondateurs de Rome fussent enfants d'une vierge fécondée par un dieu. Aussi ne manquèrent-ils pas de naître d'Ilia ou Rhéa Sylvia, et de Mars.

Et que de nymphes, que de princesses, que de simples filles, qui sont devenues mères par suite des attentions de Jupiter, vrai don Juan, qu'on appelait, sans doute malicieusement, *le père des dieux et des hommes* (c) ! Nous grossirions considérablement ce

καὶ περὶ τινῶν χθῆς καὶ πρώην γενομένων ἀναγράψαι ὡς δυνατόν, ὅτι καὶ Πλάτων ἀπὸ τῆς Ἀμφικτιόνης γέγονε, κωλυθέντος τοῦ Ἀρίστωνος αὐτῇ συνελθεῖν, ἕως ἀποκυήσει τὸν ἐξ Ἀπόλλωνος σπαρέντα. Orig., C. Cels, l. 1, p. 355, C, éd. des Bénéd.

Περὶ μὲν Πλάτωνος Ἀριστάνδρος, οἶμαι, ἀνέγραψεν, ὡς οὐκ Ἀρίστωνος υἱοῦ, ἀλλὰ φάσματος ἐν Ἀπόλλωνος εἶδει προσελθόντος τῇ Ἀμφικτιόνῃ· καὶ ἄλλοι δὲ πλείονες τῶν πλατωνικῶν ἐν τῷ Πλάτωνος βίῳ ταῦτ' εἰρήκασι.

(a) Voyez Spondanus, Prolegomena in Homerum, de Homero.

(b) Εἰ δὲ διὰ παρθένου γεγενῆσθαι φέρομεν, κοινὸν καὶ τοῦτο πρὸς τὸν Περσέα ἔστω ὑμῖν. P. 58, éd. de Venise, 1747.

(c) Hominum sator atque deorum.

volume si nous voulions citer toutes les femmes de l'antiquité qui, profitant de la crédulité de leurs contemporains, jetaient sur leurs désordres le manteau divin du volage époux de Junon. Le poëte avait bien raison de dire : *Jovis omnia plena*.

Josèphe ayant affirmé par une lâche adulation que Vespasien était le Messie attendu par les Juifs (a), Domitien, désireux de comprendre ce privilège dans l'héritage de son père, n'eut pas de répugnance à se donner pour le fils de la *chaste Minerve*. Cette déesse avait obtenu de Jupiter de rester *vierge* perpétuellement.

Si nous avons à énumérer les autres naissances extraordinaires, nous n'en finirions pas. Alexandre était fils de Jupiter Hammon, ce qui ne l'empêchait pas d'être aussi fils d'un dragon, probablement aussi un peu fils de Philippe. Comme fils de Jupiter, Scipion était son frère *posthume* (b). Enée était fils de Vénus ; Achille, fils de l'Océanide Thétis, etc. Procope nous apprend que Justinien passait pour être le fils d'un génie. On attribuait à l'odieux Attila une origine peu flatteuse : on le disait fils d'un chien, *cane satus*.

Ces naissances illustres ne se bornèrent pas aux hommes : on les transporta aux chevaux. *Xanthus* et *Bélius*, ces chevaux d'Achille que tout le monde a

(a) Voyez notre tome 1^{er}, page 271.

(b) *Jove satos esse Alexandrum et Scipionem incredibile visum non est*. Huët, D. E., propos. ix, art. iv. Comme on compte dans l'histoire une trentaine de *Scipion*, il y a de quoi choisir.

vus dans l'Iliade, étaient nés de Zéphire et de la Harpie Podarge (a). Xanthus était de plus un beau diseur, et aurait fait fortune dans notre pays où les phraseurs sont en crédit. Homère n'a pas dédaigné de mettre en vers un discours du cheval éloquent. Le fameux *Arion*, cheval d'Adraste, ne manquait pas non plus de titres de noblesse. D'un coup de trident Neptune le fit sortir de la terre; de plus, il est né de Neptune et de la furie Erinnyes; de plus, il est né dudit Nep-

(a) Dans le chant XIX de l'Iliade, vers 400, Achille apostrophe ses nobles coursiers :

Ξάνθε τε καὶ Βαλῖε τηλεκλυτὰ τέκνα Ποδάργης.

Mot à mot : O Xanthus et Balius, enfants de Podarge, célèbres au loin.

Bitaubé dont la traduction d'Homère a effacé, dit-on, celle de la savante M^{me} Dacier, parce qu'il a su réunir l'élégance à la *fidélité*, surtout dans l'Iliade, rend ce verset de la manière suivante : « Xanthe, Balie, et toi Podarge, d'une race illustre. »

Le traducteur a pris la Harpie Podarge pour un des chevaux du héros Grec. Il ne se rappelait plus qu'au chant XVI il avait traduit : « Automédon conduit sous le frein les coursiers Xanthe et Balius, aussi prompts que les vents, coursiers que le Zéphire eut d'une des Harpies, Podarge. » Il est étonnant qu'on n'ait corrigé cette grossière erreur dans aucune des nombreuses réimpressions de la traduction de Bitaubé, qui se sont succédé depuis 1764. Nous avons sous les yeux celle de 1830.

Le traducteur allemand, dont on loue à meilleur droit la fidélité au texte grec, rend parfaitement bien le vers d'Homère :

Xanthos und Balios ihr, ruhmvolles Geschlecht der Podarge.

tune et de Cérès qui s'était transformée en cavale pour échapper aux importunités du dieu porte-trident. Les chevaux de Mars dont l'élégant et pur continuateur d'Homère nous a heureusement conservé les noms, *Ethon*, *Phlogius*, *Combus*, *Phobus*, étaient la progéniture de Borée et d'Erinnys.

Mais les païens ne se sont pas arrêtés en si beau chemin. De simples juments qui n'étaient ni Podarge, ni Erinnys, ni Cérès, pouvaient concevoir par la vertu de certains vents ou *esprits*, comme disaient les anciens, sans l'aide d'un étalon. Cette singulière fécondité des cavales non-seulement a été célébrée par les poètes comme une de ces licences qui leur sont propres, mais aussi elle a été prise au sérieux par les plus savants naturalistes de l'antiquité. Virgile la décrit dans ses Géorgiques :

Continuoque avidis ubi subdita flamma medullis,
 Vere magis (quia vere calor redit ossibus) illæ
 Ore omnes versæ in zephyrum, stant rupibus altis,
Exceptantque leves auras : et sæpe sine ullis
Conjugiis, vento gravidæ (mirabile dictu)
 Saxa per et scopulos et depressas convalles
 Diffugiunt. Lib. III, v. 261-77.

Cette influence était attribuée surtout à l'air de l'Espagne.

Hic adeo, cum ver placidum flatusque tepescit,
 Concubitus servans tacitos, grex perstat equarum,
 Et Venerem occultam *genitali concipit aura*.

Sil. Ital., III, 379-81.

« *Constat*, dit Pline le naturaliste, in Lusitania circa Olyssiponem oppidum et Tagum amnem, equas

Favonio flante obversas, animalem concipere spiritum, idque partum fieri, et gigni perniciosissimum ita, sed triennium vitæ non excedere. » *N. H.*, VIII, 42. Ailleurs, en mentionnant Lisbonne, il dit : « Olyssippo, equarum e Favonio vento conceptu nobile. *N. H.*, IV, 22.

Varron, le *savant* Varron, croyait à cette fable avec la foi du charbonnier. C'est ce que nous voyons dans le passage suivant de son livre *De re rustica*, II, 4 : « In fœtura res incredibilis est in Hispania, sed est vera, quod in Lusitania ad Oceanum, in ea regione ubi est oppidum Olyssippo monte Tagro (a), quædam e vento concipiunt certo tempore equæ. »

Solin dit : « Edunt equæ ex ventis conceptos : sed hi nunquam ultra triennium ævum trahunt. » *Polyhistor*, cap. XLV.

Cette singulière croyance a été mise en crédit par le grave Aristote, qui écrit : « On prétend qu'alors

(a) J. Scaliger corrige, avec raison, *sacro*, ainsi qu'on lit dans Columelle, VI, 26 : « Cum sit notissimum etiam in *sacro* monte Hispaniæ, qui procurrit in Occidentem juxta Oceanum, frequenter equas sine coitu ventrem pertulisse, fœtumque educasse. »

Dans les anciens jours du commerce phénicien, toutes les montagnes le long de la mer, à l'ouest et au sud-ouest de l'Europe, étaient consacrées à l'érection de colonnes ou temples, et appelées par des noms religieux de la plus haute antiquité celtique. Mais en général on les désignait sous la dénomination de *monts sacrés*. Ceci est une observation de Strabon. Le *Sacrum Promontorium*, par exemple, de *Iberia antiqua*, le ἱερὸν ἀρωπῆριον ou ἱερὰ ἄκρα de Strabon, était le cap Saint-Vincent.

(quand elles appètent le mâle) elles peuvent devenir pleines du vent (a). »

Déjà l'historien Justin a fait justice de cette niaiserie, et en assigne l'origine la plus probable. Il paraît que c'est une allégorie pour exprimer l'extrême fécondité des juments et la vitesse des chevaux de la Galice et du Portugal. « In Lusitanis, dit l'abréviateur de Trogue Pompée, juxta fluvium Tagum, vento equas fetus concipere multi auctores prodidere : quæ fabulæ ex equarum fecunditate, et gregum multitudine natæ sunt : qui tanti in Gallæcia et Lusitania, ac tam pernices visuntur, ut non immerito vento ipso concepti videantur. » Lib. XLIV, cap. III.

Quoi qu'il en soit, des Pères de l'Eglise ne manquèrent pas de profiter de cette persuasion des païens pour les porter à croire qu'il n'était pas au-dessus du pouvoir de Dieu de faire naître le Messie d'une vierge sans père. Nous copierons le passage suivant du Ciceron chrétien :

« Descendens itaque de cœlo sanctus ille Spiritus Dei, sanctam Virginem, cujus utero se insinuaret, elegit. At illa divino Spiritu hausto repleta, concepit, et sine ullo tactu viri repente virginalis uterus intu-

(a) Λέγονται δὲ καὶ ἔξανεμοῦσθαι περὶ τὸν καιρὸν τοῦτον. De hist. anim., lib. VI, c. XVIII, p. 875, B. Scaliger, notes sur Varron, et d'autres grands savants, prennent le verbe ἔξανεμοῦσθαι dans le sens de *concevoir* par le vent, *de ventoso conceptu*. Cependant on a élevé des difficultés au sujet de cette signification. A la vérité ἔξανεμοῦσθαι signifie *être desséchè par le vent*, comme, par exemple, les moissons; mais il est certain qu'il veut dire aussi *être enflé par le vent*. Hétychius lui donne les deux sens : Ἐπαίρεσθαι ἢ ξηραίνεσθαι ἢ μετεωρίζεσθαι.

muit. Quod si animalia quædam (a) vento, aut aura, concipere solere omnibus notum est; cur quisquam mirum putet cum Spiritu Dei, cui facile est quicquid velit, gravatam esse Virginem dicimus? Quod sane incredibile posset videri (b), nisi hoc futurum ante multa secula prophetæ cecinissent (c). »

Ce serait ici le lieu de parler du Prométhée d'Eschyle, et de faire voir que le grand poète de la Grèce, cette fille aînée de l'Asie, celle-ci archives vivantes des traditions antiques, a embrassé dans sa trilogie un sujet éminemment religieux : le drame humanitaire, dont le premier acte est le péché d'Adam et d'Eve, la nature humaine voulant se glorifier elle-même, et le dénouement, la rédemption opérée par Jésus-Christ. Deux génies des temps modernes, Milton et Klopstock, qui ont célébré le même sujet dans leurs immortelles épopées, ont si bien saisi la portée du Prométhée d'Eschyle qu'ils lui ont emprunté des fragments. Le célèbre Fréd. Schlegel, qui s'est illustré par ses travaux sur la poésie des Grecs et des Romains, reconnaît que les tragédies d'Eschyle renferment un sens symbolique. Mais, comme nous avons déjà traité ce sujet dans notre recueil de dissertations bibliques, nous pouvons nous dispenser de nous en occuper dans le présent ouvrage.

(a) Les anciens attribuaient les mêmes conceptions par le vent aux tigres, aux vautours, aux perdrix, etc.

(b) Le saint et éloquent Père se hâte d'ajouter une preuve plus solide, et infirme celle qu'il vient d'alléguer comme un simple argument *ad hominem*.

(c) De vera sapientia, IV, 12.

CHAPITRE II.

L'ÉGLOGUE DE VIRGILE.

Entre toutes les preuves de la tradition primitive concernant la naissance miraculeuse du divin Enfant, nous nous attacherons dans ce chapitre à celle que nous fournit la célèbre églogue de Virgile, intitulée *Pollion* (a) : ce magnifique morceau de poésie dont le style non-seulement prend une physionomie tout orientale, mais retrace les sublimes mouvements des prophètes hébreux (b), est un témoignage éclatant rendu à la croyance universelle de *l'enfant de la vierge*, par le poète le plus digne parmi les Latins d'être en ce point l'organe du paganisme.

Que telle fût la pensée de Virgile, c'est ce qu'on admettait déjà dans les premiers siècles de l'Eglise. Constantin le Grand, qui a mérité d'être mis au rang des écrivains ecclésiastiques, a consacré trois chapitres

(a) Cette églogue porte le titre de *Pollion*, parce qu'elle était dédiée à ce personnage, et non parce que le poète y célèbre la naissance de son fils. Outre que le fond de ce petit poème ne s'adapte pas à l'enfant d'un simple consul, cet enfant n'y est pas même mentionné, et *Pollion* n'y apparaît pas comme père.

(b) Sensus, imagines, dictio etiam, cum sacris vatibus mirum in modum congruens : res ipsa vel in se tam elata et magnifica, vel potius a poeta, omnium licet verecundissimo ac severissimo, in eam altitudinem exaggerata, ut mihi nullo modo persuadere possim, quin subsit aliquid *μυστικώ-τερον*. *Lowth*, De s. poesi Hebræorum prælectio, xxi.

entiers (a) de son savant et remarquable *Discours aux fidèles* ⁴¹ à commenter le *Pollion*, et à montrer que dans cette composition pastorale Virgile a voulu reproduire tout ce qui avait été prédit à l'égard de la naissance du Sauveur attendu, et des bienfaits qu'il devait procurer au monde. Dans l'opinion du pieux monarque, si le chantre harmonieux du Latium ne s'est pas exprimé en termes plus propres, plus clairs, c'est qu'il ne voulait pas s'exposer à une accusation d'attaque ouverte contre la religion alors dominante à Rome.

Lactance prend également à tâche d'expliquer en ce sens la quatrième églogue dont il transcrit plusieurs passages, et place à la suite les vers de la Sibylle que Virgile a sensiblement imités (b).

Saint Augustin, que nous citerons plus bas textuellement, pose comme un fait certain que le *Pollion* de Virgile a été écrit d'après l'oracle sibyllin qui prédisait la naissance du Messie.

Un juge certes bien compétent quand il s'agit d'apprécier la valeur et la portée d'une composition poétique, nous voulons dire Pope, l'Homère anglais, était tellement persuadé que la pièce de Virgile est l'expression de la prédiction concernant la venue de Jésus-Christ, qu'il l'a jugée digne d'être présentée comme un reflet des paroles inspirées d'Isaïe. C'est ce

(a) Les chapitres xix, xx, xxi. Ce discours est imprimé à la suite de la vie de Constantin dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Il est intitulé : Βασιλέως Κωνσταντίνου λόγος ὃν ἔγραψε τῷ τῶν ἁγίων συλλόγῳ (Const. imper. oratio, quam inscripsit ad sanctorum cœtum).

(b) De vita beata, vii, 24.

qui a déterminé le poète anglais à donner dans sa langue une imitation en vers de *Pollion*, sous le titre : *le Messie, églogue sacrée* (a). Dans l'avertissement qui précède ces vers, Pope dit : « En lisant quelques-uns des passages du prophète Isaïe, qui prédisent l'avènement de Jésus-Christ, et ses heureux effets, j'ai été frappé de leur singulière ressemblance avec les pensées exprimées dans le *Pollion* de Virgile. Ceci ne doit pas surprendre si l'on fait attention que le fond de cette églogue a été tiré d'une prophétie sibylline. On pensera bien que Virgile n'a pas copié servilement son modèle, mais qu'il s'est contenté d'en emprunter les images qui convenaient le plus à un chant pastoral, et de les disposer de manière à produire le meilleur effet dans sa composition (b). »

Dès le début le prince des poètes latins annonce qu'il va s'élever au-dessus de lui-même, au-dessus de la poésie profane :

Sicelides Musæ paulo majora canamus.

Il ne tarde pas à exposer l'importance de son sujet :

(a) Messiah. A sacred eclogue, in imitation of Virgil's *Pollio*.

(b) In reading several passages of the prophet Isaiah, which foretel the coming of Christ, and the felicities attending it, I could not but observe a remarkable parity between many of the thoughts and those of the *Pollio* of Virgil. This will not seem surprising, when we reflect that the eclogue was taken from Sibylline prophecy on the same subject. One may judge that Virgil did not copy it line for line; but selected such ideas as best agreed with the nature of pastoral poetry, and dispose them in the manner which served most to beautify his piece.

« Il s'avance enfin, le dernier âge prédit par la Sibylle. Une longue suite de siècles s'ouvre de nouveau. Déjà revient *la Vierge*, et avec elle le temps heureux de Saturne. Déjà du haut du ciel descend *un nouveau rejeton* (a).»

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas ;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo ; redeunt Saturnia regna ;
Jam nova progenies (b) cælo demittitur alto (c).

« Quelle est cette vierge qui revient ? demande Constantin dans son *Discours aux fidèles* ; n'est-ce pas celle qui est devenue féconde par l'Esprit-Saint ? Et qu'est-ce qui empêche que celle que le divin Esprit a rendue mère ne continue à demeurer pour toujours et fille (d) et vierge (e) ? »

(a) *Progenies* signifie souvent *un seul enfant*. Nous en trouvons des exemples dans Virgile même. *Enéide*, v, 565. Priamus, tua clara, Polite, *progenies*. (Le jeune) Priam, ton illustre *fil*s, ô Polite. *Ibid.*, vii, 97. Le dieu Faune dit à son *fil*s Latinus : O mea *progenies*, thalamis neu crede paratis. *Ibid.*, x, 30. Vénus dit à son *père* Jupiter : Et tua *progenies* mortalia demoror arma.

(b) Le Messie devait être une *créature nouvelle*. Voyez plus haut, pages 42 suiv.

(c) A Virgin shall conceive, a Virgin bear a son !

Ye heavens ! from high the dewy nectar pour,
And in soft silence shed the kindly shower !

The Saviour comes ! by ancient bards foretold. *Pope*.

(d) Fille et Vierge, κόρην καὶ παρθένον, n'est pas une répétition oiseuse. Voyez plus haut, pages 129 et suiv., la différence que nous avons établie entre בתולה et עלמה ; c'est-à-dire, entre la vierge physique et la vierge d'esprit.

(e) Τίς οὖν ἄρα εἴη παρθένος ἢ ἐπανάκουσα ; ἄρ' οὐχ ἡ πλήρης τε καὶ

Redit et Virgo est généralement interprété d'*Astrée*, même par les commentateurs chrétiens, bien que ceux-ci déclarent que la tradition du Messie peut seule aider à trouver le véritable sens de notre églogue. Toutefois ils ajoutent que l'oracle de la Sibylle, répété par le poëte latin, regardait la *Vierge* qui devait être la mère du Libérateur divin (a). Il est à présumer qu'ils ont cédé sur l'intention du vers de Virgile à cause du verbe *redit* qui exprime un *retour*, une personne qui revient après s'être éloignée. Nous pensons qu'on n'a pas fait attention que ce *redit* fait une très-belle image poétique s'il oppose la *seconde Eve* à la *première Eve*, toutes deux *vierges* dans leur état d'innocence (b); de même que l'Apôtre oppose le *second Adam* au *premier Adam* (c). C'est ainsi que, dans une hymne, l'Eglise dit à la très-sainte Mère de Dieu :

Quod Eva tristis abstulit
Tu reddis almo germine.

Redit et Virgo peut donc exprimer la venue de la *nouvelle vierge* : en d'autres termes : la vierge nous

ἔγκυος γενομένη τοῦ θεοῦ πνεύματος· καὶ τί τὸ κωλύον τὴν ἔγκυον τοῦ θεοῦ πνεύματος· κόρην εἶναι αἰεὶ καὶ διαμένειν παρθένον;

(a) Non dubium quin poeta Astræam virginem intellexerit, cum Sibylla tamen, unde ille accepit, Deiparam Virginem.
Le P. de la Cerda.

(b) Voyez plus haut, page 5 : « Eve encore vierge, etc. »

(c) Factus est primus homo Adam in animam viventem; novissimus Adam in spiritum vivificantem. Primus homo de terra, terrenus : secundus homo de cælo, cœlestis. I. Cor., xv, 45, 47.

revient innocente et sainte comme avant le premier péché, dans la personne de Marie.

Comparez la prophétie d'Isaïe, chapitres VII, IX et XI, rapportée plus haut, pages 15 et suivantes, pages 30 et suivantes : *Voici que la Vierge... Car un petit enfant nous est né... Un rejeton sortira de la tige de Jessé...*

La Sibylle. « Réjouis-toi, jeune vierge, et livre-toi à l'allégresse, car le Créateur du ciel et de la terre t'a accordé une joie éternelle. Il demeurera en toi, et tu posséderas la lumière immortelle (a). — Et il y aura aussi un homme excellent descendu du ciel. L'élite des Hébreux étendra ses mains sur le bois fertile en fruits (salutaires) (b). — Lorsque la maison de David aura poussé un rejeton, une racine unique rassasiera les hommes d'une nourriture (divine) (c). — Afin que le peuple sache combien est chère et précieuse devant Dieu son Père la verge de David, la pierre qu'il a pro-

(a) Εὐφράνθητι, κόρη, καὶ ἀγάλλεο· σοὶ γὰρ ἔδωκεν
εὐφροσύνην αἰῶνος, δεσ οὐρανὸν ἔκτισε καὶ γῆν.

Ἐν σοὶ δ' οἰκήσει· σοὶ δ' ἔσσειται ἀθάνατον φῶς. L. III, v. 784 seq.

Ces vers ne sont pas la prophétie de Zacharie : *Lauda et lætare, filia Sion ; quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui*. Il n'y est nullement question d'une ville, mais simplement d'une jeune vierge. La Sibylle ajoute immédiatement le tableau de la paix qui régnera entre les bêtes féroces et les animaux domestiques.

(b) Εἷς δὲ τις ἔσσειται αὐθὶς ἀπ' αἰθέρος ἔξοχος ἀνὴρ,
οὗ παλάμας ἤπλωσεν ἐπὶ ζύλου πολυκάρπου
Ἑβραίων ὁ ἀριστος. L. v, v. 255 seq.

Hic et tres seqq. versus Christianorum potius quam Judæorum Messiam innuere videntur. *Note de M. Alexandre.*

(c) Ἐκ δὲ μιῆς ῥίζης ἄρτου κόρος ἔσσειται ἀνδρῶν,
οἶκος ὅταν Δαβὶδ φύη φυτόν. L. VI, 15, 16.

mise, pierre qui donne la vie éternelle à celui qui a foi en elle (a). — Le Tout-Puissant dit : O mon fils, faisons, nous deux, la race mortelle, selon l'empreinte de notre propre forme. Notre image aura maintenant le secours de ma main, et plus tard celui de ta parole : c'est ainsi que nous nous associerons pour la rendre heureuse. Fidèle à cet ordre, le Fils, pour exercer la justice, descendra dans le sein d'une vierge pure, revêtant la forme de l'homme qui ressemble à Dieu (b). — Dans les derniers temps il changera la face de la terre ; et venant aussitôt, il sera le soleil qui se lèvera des flancs de la Vierge Marie. Lorsqu'il descendra du ciel, il se revêtira d'un corps humain (c). »

(a) Ἴνα λαὸς ἐπιγνῶ.

Ἐκλεκτὸν παρὰ πατρὶ θεῶν καὶ τίμιον εἶναι,
τὴν βράβδον Δαβὶδ, καὶ τὸν λίθον ὅνπερ ὑπέστη,
εἰς ὃν ὁ πιστεύσας ζωὴν αἰώνιον ἔξει. L. VIII, v. 252 seq.

(b) Εἶπεν ὁ παντοκράτωρ, Ποιήσωμεν, τεκνὸν, ἄμφω,
εἰκόνας ἐξ ἰδίης ἀπομαζάμενοι βροτὰ φῦλα·

νῦν μὲν ἐγὼ χερσὶ, σὺ δ' ἔπειτα λόγῳ θεραβεύσεις
μορφὴν ἡμετέραν, ἵνα κοινὸν ἀνάσταμα δῶμεν.

γνώμης οὖν ταύτης μεμνημένος εἰς κρίσιν ἤξει,

ἀντίτυπον μίμημα φέρων εἰς παρθένον ἀγνήν. L. VIII, v. 265 seq.

Discedit a theologica veritate hic versus (267), dum hominis creationem inter duas SS. Trinitatis Personas opere et tempore dividit. *Note de M. Alexandre.*

(c) Ὑστατίοις δὲ χρόνοις γθόν' ἀμείψατο, καὶ βραχὺς ἐλθὼν
παρθένον ἐκ Μαρίας λαγόνων ἀνέτειλε νέον φῶς,
οὐρανόθεν δὲ μολῶν βροτέην ἐνεδύσατο μορφὴν.

L. VIII, v. 457 seq.

Dans les vers suivants, 460-480, la Sibylle chante l'Annonciation et la Nativité.

Ceux qui sont habitués à la lecture des prophètes, ne

Mais quel est l'enfant dont le poète célèbre la naissance avec une pompe si extraordinaire ? C'est ici une question que les commentateurs n'ont pas encore pu résoudre d'une manière satisfaisante, et ne le pourront jamais.

« C'est en vain, dit M. de Maistre, que l'irrégion obstinée interroge toutes les généalogies romaines pour leur demander en grâce de vouloir bien nommer l'enfant célébré dans le *Pollion*... ; mais cet enfant n'existe pas, et quelques efforts qu'aient faits les commentateurs, jamais ils n'ont pu en nommer un auquel les vers de Virgile s'adaptent sans violence (a). » On peut ajouter que toutes ces louanges qui paraissent d'abord pleines des hyperboles les plus outrées, et que le poète, prétend-on, a prodiguées on ne sait trop à quel enfant, ces louanges adressées à Auguste même dans toute sa gloire, auraient encore été des exagérations de mauvais goût et une emphase ridicule, tandis que le chantre d'Enée se fait remarquer précisément par une grande délicatesse de tact et par une excellente judiciaire, et se montre partout le plus modéré des poètes (b). Quels que soient les prétendants aux honneurs du *Pollion*, aucun d'eux ne pouvait être

demandent pas pourquoi nous traduisons dans plusieurs vers le passé par le futur. Voyez plus haut, page 260, ce que nous avons dit du prétérit employé par les prophètes.

(a) Soirées de Saint-Pét., note 2 du XI^e entr.

(b) *Res ipsa a poeta, omnium licet verecundissimo ac severissimo, in eam altitudinem exaggerata, ut mihi nullo modo persuadere possim quin subsit aliquid μυστικώτερον.*
Louth, De s. poesi hebr. præl., XXI.

plus illustre que le jeune Marcellus. Or, les vers que dans son *Enéide* Virgile a consacrés à ce prince pleuré de toute la nation, n'excèdent en aucune façon la mesure que pourrait prescrire la critique la plus sévère. Ce passage est sans doute plein d'élégance et d'une sensibilité exquise, et peut être regardé comme la perle du *vi*^e livre déjà si riche en beautés poétiques; mais tout ce qu'il contient à la louange du fils d'Octavie aurait pu se vérifier à la lettre si une mort prématurée n'était pas venue dissiper les brillantes espérances que le jeune prince donnait de lui.

Nimium vobis Romana propago
 Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.
 Nec puer Iliacâ quisquam de gente Latinos
 In tantum spe tollet avos : nec Romula quondam
 Ullo se tantum tellus jactabit alumno.

Si qua fata aspera rumpas
 Tu Marcellus eris.

Le poëte veut-il nous faire connaître ce qui recommandait son jeune héros à l'admiration et à l'estime publique, il ne s'abandonne pas à une de ces amplifications dont on ne voit pas la fin : un vers lui suffit; mais c'est un vers de Virgile. « Quelle piété! quelle antique vertu! quelle valeur guerrière! »

Heu pietas, heu prisca fides, invictaque bello
 Dexterâ!

Veut-il parler du trépas qui retranche le jour d'une si belle aurore, il ne s'arme ni des cruels ciseaux de la Parque, ni de la faux terrible de l'inexorable prince des ombres, et laisse reposer la rame du vieux nocher des enfers. « Les destins ne feront que

le montrer à la terre, et le retireront aussitôt. »

Ostendent terris hunc tantum fata, nec ultra
Esse sinent.

Et qu'on prenne garde que lors de la composition de l'églogue, en 714 de Rome, époque du fameux *second triumvirat*, Marcellus tout au plus venait de naître, et par conséquent ne pouvait pas encore donner une grande opinion de ses qualités, et n'était encore ni édile, ni gendre de l'empereur Auguste. Si alors les vers mêmes du septième livre de l'Enéide n'allaient pas à sa mesure, que faut-il donc penser de ceux du *Pollion* ?

Puis donc que dans son épopée le poète n'a pas jugé à propos, *et bene quidem*, d'élever au rang des dieux le digne gendre et neveu du grand monarque, ni de le présenter comme une divinité descendue du ciel, quel est donc cet enfant surnaturel, mystérieux, qui appartient aux habitants de l'empyrée, et devant lequel se courbe la nature entière ? Comment un berceau, fût-il placé au milieu des grandeurs du palais des Césars, et l'on était alors, nous le répétons, sous le *triumvirat*, comment un berceau pouvait-il présager *un nouvel ordre de choses*, et le *retour de l'heureux âge d'or des temps fabuleux de Saturne* ? D'où vient à Virgile cet enthousiasme frénétique que nous ne remarquons nulle part ailleurs dans ses œuvres ? cette délirante exaltation qui porte son jeune héros en triomphe jusque sur le trône de l'Olympe ? C'est un rejeton du ciel, qui daigne des-

cen dre en terre du haut du séjour de la gloire :

Jam nova progenies cœlo demittitur alto (a).

Descendant chéri de la race divine, il ajoute à la grandeur de Jupiter lui-même :

Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum (b).

Doué de la nature divine, il sera mêlé à l'assemblée des immortels. Et ce n'est pas là une simple apo théose après la vie terrestre; car le poète ajoute que ce *grand fils de Jupiter* (magnum Jovis incremen tum), *participant aux vertus de son père*, gouvernera le monde pacifié.

Ille Deum vitam accipiet, divisque videbit
 Permixtos heroas, et ipse videbitur illis;
 Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Nous avons déjà fait remarquer plus haut, pages 30, 88 et 93, que les anciens exaltaient particulièrement *la paix* que le Messie devait nous apporter. Isaïe y revient souvent. Virgile ne l'oublie pas, *pacatum orbem*, parce qu'il en avait lu plusieurs prédictions dans les livres sibyllins dont nous citerons les vers suivants : « Car l'équité entière descendra du ciel étoilé vers les hommes; ainsi que la bonne justice, et avec elle la sage concorde, que les hommes regardent comme le plus grand bonheur, l'amour réci-

(a) Nous rapporterons plus loin les vers de la Sibylle, qui prédisaient le *roi arrivant du ciel en terre*.

(b) Incrementum et augmentum, quia patres prole dicuntur augeri. *Note du P. de la Rue*.

proque des parents et des enfants, la bonne foi, la franche hospitalité (a). — Alors Dieu enverra du soleil un roi qui fera cesser la cruelle guerre dans le monde entier (b). — La terre ne sera plus troublée par le fer et le bruit des combats... plus de guerre... mais une paix profonde par toute la terre. Il y aura entre les rois une amitié à laquelle le temps ne mettra pas de terme (c). — La paix générale, mère du bien-être, arrivera à la terre. Les prophètes du Dieu grand feront disparaître les épées (d). » — Et alors il y aura une paix et une union profonde (e).

La même paix régnera entre les animaux :

. . . . nec magnos metuent armenta leones.

Nous avons vu plus haut, pages 32 et 33, la prophétie d'Isaïe : *Le loup habitera avec l'agneau*, etc.

La Sibylle : « Les loups et les agneaux mangeront de l'herbe pêle-mêle dans les montagnes. Les léo-

(a) Εὐνομία γὰρ πᾶσα ἀπ' οὐρανοῦ ἀστερόεντος
ἔξερ' ἐπ' ἀνθρώπους, ἡδ' εὐδικίη, μετὰ δ' αὐτῆς
πῆ ἀντων προφέρουσα βροτοῖς δμόνοια σαόφρων,
καὶ στοργῇ, πίστις, φιλήη ξεινων. L. III, v. 373 seq.

(b) Καὶ τότε ἀπ' ἡελίου Θεὸς πέμψει βασιλῆα
ὃς πᾶσαν γαῖαν παύσει πολέμοιο κακοῖο. Ib., v. 652, 653.

(c) Οὐδὲ μάχαιρα κατὰ χθονός, οὐδὲ κυδοιμός·
οὐ πόλεμός τε.

Ἄλλὰ μὲν εἰρήνη μεγάλη κατὰ γαῖαν ἅπασαν
καὶ βασιλεὺς βασιλῆι Φίλος μέχρι τέρματος ἔσται
αἰῶνος. Ib., v. 750, 752, 754, 756.

(d) Πᾶσα γὰρ εἰρήνη ἀγαθῶν ἐπὶ γαῖαν ἰκνεῖται·
δρομφαίαν τ' ἀφελούσι Θεοῦ μέγαλοιο προφήται. Ib., v. 779, 780.

(e) Καὶ τότε δ' εἰρήνη τε βαθεῖα τε σύνεσις ἔσται. L. II, v. 29.

pards et les chevreaux paîtront ensemble. Les ours avec les veaux seront parqués dans le même pâturage. Le lion carnassier mangera comme un bœuf du fourrage dans la crèche, et de petits enfants le mèneront en laisse : car Dieu rendra la bête féroce douce et impuissante. Les dragons coucheront à côté des jeunes enfants sans leur faire de mal (a). »

Maintenant quel est l'objet pour lequel cet enfant, si clairement qualifié de *divin*, descend du ciel pour visiter la race de Japet ? Il vient écraser la tête du *serpent antique, qui est le diable et Satan (b)*, détruire l'effet de son *venin perfide*, remettre les péchés, effacer la tache originelle, et ramener l'âge d'innocence dans le monde entier, tout en laissant subsister, pour l'exercice de la vertu, quelques-unes des suites de la première perfidie du démon ; savoir : l'empire des passions, les souffrances physiques, la mort naturelle.

Occidet et serpens, et fallax herba veneni

Occidet.

Hoc (c) duce, si qua manent, sceleris vestigia nostri

(a) Ἐν δὲ λύκοι τε καὶ ἄρνες ἐν οὖρεσιν ἀμιγῆ ἔδονται
 χόρτον, παρδάλιές τ' ἐρίφοις ἅμα βοσκήσονται·
 ἄρκτοι σὺν μόσχοις νομάδες αὐλισθήσονται·
 σαρχοβόρος τε λέων ἄχυρον φάγεται ἐπὶ φάτνης,
 ὡς βοῦς· καὶ παῖδες μάλα νήπιοι ἐν δεσμοῖσιν
 ἄζουσι· πηρὸν γὰρ ἐπὶ χθονὶ θῆρα ποιήσῃ.
 Καὶ βρεφέεσσι δράκοντες ἅμα σφίσι κοιμήσονται,
 κοῦκ ἀδικήσουσι. L. III, v. 787 seq.

(b) Serpens antiquus qui vocatur diabolus et satanas, qui seducit universum orbem. Apoc., XII, 9.

(c) Hoc duce. C'est ainsi que lisait Constantin, car la ver-

Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

Pauca tamen supererunt priscae vestigia fraudis (a).

Que si l'on demande quels sont ces *vestigia sceleris* ou *fraudis*, nous ne renverrons pas à Servius. Un des Pères de l'Eglise, les plus éminents en science et en sainteté, le grand Evêque d'Hippone, va nous l'expliquer d'une manière satisfaisante.

a. « Nunc ergo quod *Maro* ait et omnes videmus : Amomum assyrium vulgo nascitur (b). Quod autem ad adjutorium gratiæ pertinet, quæ in Christo est, ipse est omnino

Quo duce si qua manent sceleris vestigia nostri
Irrita perpetuâ solvent formidine terras (c). »

b. « Nam omnino non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum : Te duce si qua manent etc. Quod ex Cumæo, id est, ex Sibyllino carmine, se fassus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis etiam illa vates aliquid de unico salvatore in spiritu audierat quod necesse habuit confiteri (d). »

sion grecque dans Eusèbe porte : τοῦδε γὰρ ἀρχοντος. Le *quo duce* de saint Augustin que nous allons citer, n'est que le vers accommodé à la proposition du Père. *Illo duce*, que nous nous rappelons avoir lu quelque part, est fautif : il dérangerait la mesure du vers.

(a) All crimes shall cease, and ancient frauds shall fail :
Returning justice lift aloft her scale ;
Peace o'er the world her olive wand extend,
And white-robed innocence from heaven descend.
In adamantine chains shall death be bound.
And hell's grim tyrant feel th' eternal wound. *Pope.*

(b) Le poète a dit : Assyrium vulgo nascetur amomum.

(c) Ep. cxxxvii, ad Volusianum, cap. iii, n° 12.

(d) Ep. cclviii, ad Martianum, n° 5.

c. « Non enim te (Porphyrium) decepisset (Christus) quem vestra, ut tu ipse scribis, oracula sanctum immortalemque confessa sunt. De quo etiam poëta nobilissimus... dixit : Te duce si qua manent, etc. Ea quippe dixit, quæ etiam multum proficientium in virtute justitiæ possunt, propter hujus vitæ infirmitatem, etsi non scelera, scelerum tamen manere vestigia quæ non nisi ab illo Salvatore sanantur, *de quo iste versus expressus est (a).* »

Nous ajouterons ici la note d'un illustre commentateur de Virgile, le judicieux P. de la Cerda :

« *Sceleris vestigia.* Hæc verba, et quæ, paucis interjectis, sequuntur, *Pauca tamen suberunt prisca vestigia fraudis,* videntur mihi prolata a Sibylla cum aperto vaticinio peccati originalis, quod hæret in mortalibus ante expiationem Baptismi. Nam quæ sunt alia vestigia sceleris quam contracti a primis parentibus in loco voluptatis? Quæ ea prisca fraus, nisi techna serpentis invasoris? Et quidem hoc pertinere ad Christum, qui deleturus esset vestigia antiqui sceleris clarum est ex Augustino c. 27. lib. 40 de C. D. ubi versum Virgilii de Redemptore accipit.»

Isaïe, ch. LIII. Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit. — Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. — Si posuerit pro peccato animam suam... — Et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.

Daniel, IX. Septuaginta hebdomades abbreviatæ

(a) De C. D., x, 27.

sunt : ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna.

La Sibylle : « Et l'impudence disparaîtra (a). — Le Sauveur, Roi immortel, qui s'imole pour nous (b). — Il viendra exercer la justice, non pas dans la gloire, mais comme un mortel, misérable, méprisé, de vile apparence, afin de rendre l'espérance aux misérables, la forme à la chair corrompue, la foi divine aux infidèles, et afin de rétablir dans son premier état l'homme que dans le commencement Dieu forma de ses propres mains. Le serpent l'a perfidement trompé, pour que la mort devint son partage, en même temps que la science du bien et du mal (c). — Réjouis-toi, chaste fille de Sion éprouvée par les souffrances, ton roi lui-même, doux à tous les regards, entre dans tes murs, monté sur un ânon, afin qu'il nous délivre du joug accablant de la servitude, qui a si longtemps pesé sur notre cou, et afin qu'il abolisse les lois impies et brise les chaînes de la vio-

(a) Ἄναιδείη τ' ἀπολείται. L. II, v. 33.

Scelus impietasque peribunt. *Version de l'éd. de M. Alex.*

(b) Σωτήρ ἀθάνατος βασιλεὺς, ὁ παθὼν ἔνεχ' ἡμῶν. L. VIII, v. 250.

(c) Οὐδὲ γὰρ ἐν δόξῃ, ἀλλ' ὡς βροτὸς εἰς κρίσιν ἤξει,
οἰκτρὸς, ἀτιμος, ἀμορφος, ἴν' οἰκτροῖς ἐλπίδα δώσει,
καὶ φθαρτῇ σαρκὶ μορφὴν, καὶ πίστιν ἀπίστοις
οὐράνιον δώσει, καὶ μορφώσει τὸν ἀπ' ἀρχῆς
ἄνθρωπον πλασθέντα Θεοῦ παλάμῃσιν ἐν αὐταῖς,
ὅν τ' ἐπλάνησεν ὄφιν δολίως, ἐπὶ μοῖραν ἀπελθεῖν
τοῦ θανάτου, γυνῶσιν τε λαβεῖν ἀγαθοῦ τε κακοῦ τε.

Ib., v. 256 seq.

lence (a). — Celui qui se vante d'être le glorieux Fils du Père céleste, montrera aux hommes le chemin du ciel, en les instruisant des paroles de la sagesse; il convertira le peuple de son iniquité, et le conduira à la justice (b). — Toi, pénètre bien ton esprit du Christ Fils du Dieu immortel, très-haut. Il accomplira la loi de Dieu, et ne l'abolira pas (c), portant ce que figurait le type primitif (d), et il enseignera toute vérité (e). — Alors un signe sera donné subitement aux mortels lorsqu'une pierre excellente (f) viendra de la terre d'Égypte (g). Le peuple hébreu

(a) Χαῖρ' ἀγνή θύγατερ Σιών, καὶ πολλὰ παθοῦσα ·
 αὐτός σου βασιλεὺς ἐπιβὰς ἐπὶ πῶλον ἐσάγει,
 πρὸς πᾶσι φανείς, ἵνα τοι ζυγὸν ὄνπερ ὑπῆμεν,
 δοῦλον, δυσβάστακτον, ἐπ' αὐχένι κείμενον ἄρη,
 καὶ θεσμούς ἀθέους λύση, δεσμούς τε βιαίους. **Ib.**, v. 324 seq.

(b) Δείξει δ' ἀνθρώποισιν ὁδοὺς, δείξει δὲ κελεύθους
 οὐρανίους · πάντας δὲ σοφοῖς μύθοισι διδάξει.
 Ἄξει δ' εἰς τε δίκην καὶ πείσει λαὸν ἀπεχθῆ,
 αἰνετὸν αὐχέσας πατρὸς γένος οὐρανίδαιο. **L. VI**, v. 9 seq.

(c) Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere. **Matth.**, v, 17.

(d) Le texte porte, *antitype*. Antitypum intellige figurarum Veteris Testamenti. *Note de M. Alexandre*.

(e) Σὺ δ' ἐνὶ σφρασί σῆσι νόησον
 ἀθανάτοιο Θεοῦ χριστὸν παῖδ' ὑψίστοιο.
 Αὐτὸς πληρώσει δὲ Θεοῦ νόμον, οὐ καταλύσει,
 ἀντίτυπον μίμημα φέρων, καὶ πάντα διδάξει. **L. I**, v. 330 seq.

(f) Ipse est Christus, quem Petrus, Ep. 1, cap. 2, λίθον ζῶντα, et λίθον ἀπροχρωναῖον vocata *Note de M. Alexandre*.

Nous avons déjà vu page 284, qu'au livre viii la Sibylle appelle Jésus-Christ, *la pierre promise qui donne la vie éternelle à ceux qui ont foi en elle*.

(g) Ex Ægypto vocavi filium meum. **Matth.**, II, 15.

se brisera contre elle; mais les Gentils se réuniront sous sa conduite. Par elle ils connaîtront le Dieu maître du ciel, et une lumière commune les guidera (a). »

On dirait les vers suivans littéralement copiés des prophéties d'Isaïe, si nous ne possédions pas les oracles sibyllins que le poëte a mis en vers latins :

At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu
Errantes ederas passim cum baccare, tellus,
Mixta ridenti colocasia fundet acantho.
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

Isaïe, ch. xxxv. Lætabitur deserta in invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium (*ou* rosa). Germinans germinabit (*Heb.* Florendo florebit), et exultabit lætabunda et laudans. Gloria Libani data est ei, decor Carmeli et Saron : ipsi videbunt gloriam Domini, et decorem Dei nostri.

Ch. lx. Gloria Libani ad te veniet, abies et buxus et pinus simul, *ad adornandum locum sanctificationis meæ*.

La Sibylle : « Une fleur éclatante fleurira, la terre se tapissera partout d'une riche verdure (b). — Un temps viendra où l'enfant qui apporte l'espérance

- (a) Τότε σῆμα βροτοῖσιν
ἔσσειται ἐξαίφνης, ὅπῳταν πεφυλαγµένος ἦξει
ἐκ γῆς Αἰγύπτου καλὸς λίθος. Ἐν δ' ἄρα τοῦτω
λαὸς προσκόψει Ἑβραίων· ἔθνη δ' ἀγεροῦνται
αὐτοῦ ὑψηγῆσει. Καὶ γὰρ Θεὸν ὑψιµέδοντα
γνώσκονται διὰ τοῦδε, καὶ ἄτραπὸν ἐν φαί κοινῶ. L. I, v. 343 seq.
- (b) Ἀνοθήσει δ' ἄνθος καθαρὸν, βρύσουσι δὲ πάντα. L. VI, v. 8.

transportera de joie la terre (a). — La terre en fête recevra le petit enfant à sa naissance ; le trône céleste aura un air riant, et le monde se parera (b). »

Molli paulatim flavescet campus arista,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva,
Et duræ quercus sudabunt roscida mella.

Omnis feret omnia tellus

Robustus quoque jam tauris juga solvet arator.

Isaïe, ch. xxxv, 7. Et quæ erat arida erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. In cubilibus in quibus prius dracones habitabant orietur viror calami et junci. Ch. lv, 13. Pro saliuca ascendet abies, et pro urtica crescet myrtus.

La Sibylle : « Alors Dieu comblera de contentement les hommes ; car et la terre et les arbres et les innombrables troupeaux de brebis prodigueront aux mortels une nourriture saine (c) de vin, de doux miel, de blanc lait, de blé (d). — Car la terre, cette

(a) Ἔσσεται, ἡνίκα γαῖα χαρήσεται ἐλπίδι παιδός. Ib., v. 20.

Littér... La terre se réjouira de l'espérance de l'enfant.

(b) Τιχτόμενον δὲ βρέφος ποτεδέξατο γηθοσύνη χθών.

Οὐράνιος δ' ἐγέλασε θρόνος, καὶ ἀγάλετο κόσμος. L. viii, v. 475.

(c) Littér., véritable, ἀληθινόν. On pourrait aussi l'expliquer par un passage de Philon où il est parlé du bonheur temporel réservé aux fidèles serviteurs de Dieu. Il compte entre autres *la richesse frugale de la nature*, πλοῦτος ὁ τῆς φύσεως εὐτελής; *du pain et de l'eau de fontaine*, ἄρτος καὶ ναματιαῖον ὕδωρ. Il oppose cette simplicité au luxe et aux excès des hommes dépravés, sans doute des païens de son temps, dont on connaît le luxe effréné en tout genre. Voyez *De præmiis et pænis*, p. 925, D, éd. de Paris, 1640.

(d) Καὶ τότε δὴ χάριμην μεγάλην Θεὸς ἀνδράσι δώσει·
καὶ γὰρ γῆ καὶ δένδρα καὶ ἄσπετα ποίμνια μῆλων

mère de tous, donnera aux mortels la meilleure nourriture sans mesure, de blé, de vin et d'huile. Le ciel versera des coupes agréables de doux miel, et couvrira les arbres de fruits. Les campagnes seront fertiles, et les villes nageront dans l'abondance (a). — Et la terre fertile portera de nouveau des fruits en abondance. Elle ne sera plus ni divisée ni assujettie à un maître (b). La terre sera commune à tous; les enceintes, les clôtures ne la morcelleront plus. Elle produira spontanément des fruits abondants. Les vivres seront communs, les richesses indivises. Il n'y aura plus ni riche, ni pauvre, ni despote, ni sujet, ni grand, ni petit. On ne connaîtra ni rois ni chefs : tous seront de même condition (c). La terre se

δώσουσι καρπὸν τὸν ἀληθινὸν ἀνθρώποισιν
οἴνου, καὶ μέλιτος γλυκεροῦ, λευκοῦ τε γάλακτος,
καὶ σίτου, ὅπερ ἐστὶ βροτοῖς κάλλιστον ἀπάντων. L. III, v. 619 seq.

(a) Γῆ γὰρ παγγενέτειρα βροτοῖς δώσει τὸν ἀριστον
καρπὸν ἀπειρέσιον σίτου, οἴνου καὶ ἐλαίου.

Αὐτὰρ ἀπ' οὐρανὸθεν μέλιτος γλυκεροῦ ποτὸν ἠδὺ
δένδρεά τ', ἀκροδρύων καρπὸν.

Πλήρεις δ' αὖτε πόλεις ἀγαθῶν καὶ πίνονες ἀγροὶ
ἔσσουντ'.

L. III, v. 743.

(b) Καὶ γῆ καρποφόρος καρποὺς πάλι πλείονας οἶσει
οὐδὲ μεριζομένη, οὐδ' εἰσέτι λατρεύουσα. L. II, 30, 31.

(c) Γαῖα δ' ἴση πάντων, οὐ τείχεσιν, οὐ περιφραγμοῖς
οὐδὲ περιζομένη, καρποὺς τότε πλείονας οἶσει
αὐτομάτη, κοινοὶ τε βίοι, καὶ πλοῦτος ἄμοιρος.

Οὐ γὰρ πτωχὸς ἐκεῖ, οὐ πλούσιος, οὐδὲ τύραννος,
οὐ δοῦλος, οὐτ' αὖ μέγας, οὐ μικρὸς τις ἔτ' ἔσται
οὐ βασιλεῖς, οὐχ ἠγεμόνες· κοινῇ δ' ἅμα πάντες. L. II, v. 320 seq.

couvrira de fruits mûrs, et la mer sera prodigue de bonnes pêches (a). »

Or, nous le demandons de nouveau, quel était donc l'enfant capable de maîtriser, comme le souverain arbitre du ciel, la nature et les événements? D'où vient que, sortant tout à coup de son caractère, Virgile naturellement modeste, même timide, s'exalte et dispute audacieusement la palme de la poésie à Orphée, le chanteur divin de la Thrace, et l'objet des tendresses de la Muse sa mère; à Linus, qui devait aux accords harmonieux de sa lyre d'être l'enfant chéri d'Apollon; à Pan, les délices de l'Arcadie, et que l'Arcadie même doit déclarer vaincu?

Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus
 Nec Linus : huic mater quamvis, atque huic pater, adsit;
 Orpheï, Calliopea : Lino, formosus Apollo :
 Pan etiam Arcadia mecum si iudice certet,
 Pan etiam Arcadia dicat se iudice victum.

Ce qui inspirait au poète cette confiance téméraire, c'est que le personnage de son églogue était infiniment supérieur à tout ce qu'avaient célébré ces chanteurs divins. Mais, quand il s'animait des transports prophétiques de la Sibylle, le véritable personnage qu'il chantait n'était pas encore né, puisqu'il en était encore à invoquer la déesse Lucine qui présidait aux accouchements, et à la prier de favoriser sa naissance :

Tu modo nascenti puero
 Casta fave Lucina.

(a) Καὶ γαῖα τελεσφόρος, ἠδὲ θάλασσα
 τῶν ἀγαθῶν πλήθουσα. L. III, v. 659, 660.

Nous ne pensons pas comme Lowth (a) et autres que Virgile, emporté par une certaine inspiration, ait été à son propre insu le poétique interprète des oracles divins, et que sous l'enveloppe du sujet apparent qu'il voulait chanter, se soit glissé le grand mystère de l'incarnation, dont le terme approchait. Le poète nous apprend lui-même à quelle source il avait puisé son thème. Il se présente comme l'écho de la Sibylle de Cumes :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

« Personne ne met en doute, dit saint Augustin, que ce *Cumæum carmen* ne soit le livre de la Sibylle (b). »

(a) Quid sentiam vix audeo exponere: et tamen dicam id mihi tam mirabile tamque prodigii simile videri, ut nonnunquam pene inducar ut serio credam id semel evenisse quod Socrates εἰρωνευόμενος (persiffant), ut solet, apud Platonem de poetis ait: διὰ τὰῦτα ὁ Θεὸς... Nous donnerons la traduction française du passage grec: « C'est ainsi que la Divinité, leur enlevant l'intelligence, se sert d'eux comme d'instruments et d'interprètes des événements à venir, afin que nous qui les entendons, nous apprenions par là que ce ne sont pas des hommes ainsi privés de raison qui profèrent des paroles d'un si grand prix; mais que c'est la Divinité elle-même qui nous parle, et qui s'exprime par leur bouche. » Dialogue intitulé *Ion*.

(b) Fuerunt enim et prophetæ non ipsius (Dei) in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt, sicut etiam de Sibylla dicitur: quod non facile crederem, nisi quod poetarum quidam in romana lingua nobilissimus, antequam diceret ea de innovatione sæculi, quæ in D. N. Jesu Christi regnum satis concinere et convenire vidcantur, præposuit versum, dicens: *Ultima Cumæi jam venit carminis ætas*. Cumæum autem carmen sibyllinum esse, nemo dubitaverit. *Ep. ad Rom. expositio inchoata*, n° 3.

Nous avons déjà vu plus haut, page 291, que le même saint Père, après avoir transcrit de notre églogue les vers 13 et 14, ajoute : « quod ex Cumæo, i. e. *Sibyllino*, carmine, se fassus est transtulisse Virgilius. » Nous avons vu que Lactance met à la suite de plusieurs passages du Pollion les vers sibyllins qui y correspondent. L'empereur Constantin, dans son *discours aux fidèles*, avant de commenter l'églogue iv, consacre un chapitre aux célèbres vers acrostiches de la Sibylle (a). Après avoir transcrit le vers de Virgile, *Ultima Cumæi*, l'empereur Constantin ajoute : « Il est clair que le poète désigne la Sibylle de Cumes (b). » Louis Vivès, un des trois plus savants hommes de son temps, a fait aussi un commentaire sur le Pollion, dans le but de montrer que les vers de cette églogue sont empruntés des oracles

(a) Ces vers représentent par leurs lettres initiales les mots grecs Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς σωτὴρ σταυρός. Jésus-Christ Fils de Dieu. Croix. Ils font partie du viii^e livre, depuis le vers 217 jusqu'au vers 250 de l'édition de MM. Didot. Saint Augustin donne dans sa *Cité de Dieu*, xviii, 23, la version latine de ces acrostiches jusqu'au mot σωτήρ, et il ajoute : Horum autem græcorum quinque verborum si primas litteras jungas, erit ἰχθύς, id est *piscis*, in quo nomine mystice intelligitur *Christus*. On sait que les premiers chrétiens avaient adopté pour emblème le poisson.

Constantin dans son *discours aux fidèles*, chap. xviii, donne ces acrostiches en entier, y compris le mot σταυρός, en tout 34 vers.

(b) Ἦλυθε κυμαίου μαντεύματος εἰς τέλος ὀμφή·
κυμαίαν αἰνιττόμενος δηλαδὴ τὴν σιβύλλαν.

Orat. ad sanct. cætum, c. xix.

Voyez au sujet de cette Sibylle notre note 42.

de la Sibylle (*a*). Castalion, dans l'épître dédicatoire de sa version latine des livres sibyllins, exprime la même opinion. « Quid de Virgilio dicam? qui eclogam quartam sumpsit ex carmine Cumæo Sibyllæ (testatur enim se ea dicere de ultima Cumæi carminis ætate) cujus sunt ea quæ hic in manibus habemus oracula. Atqui in ea ecloga, ea dicuntur, quæ nonnisi de Christo dici possunt (*b*). »

Quelle que soit l'origine des vers sibyllins que nous possédons maintenant, question sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer ici ⁴³, il est certain qu'au temps de Virgile tout le monde répétait sous le nom de la Sibylle un oracle très-accrédité, ou plutôt une tradition, qui annonçait que l'on était à la veille de l'avènement du Sauveur des hommes et Réparateur du monde.

Le livre III de la Sibylle porte : « Lorsque Rome sera maîtresse de l'Égypte, et réunira tout sous sa puissance, les hommes verront paraître le royaume immense du roi immortel. Le roi innocent, saint (ou

(*a*) Cependant L. Vivès, mort en 1540, n'a pu connaître des vers sibyllins que ce qu'il en a trouvé de cité dans les Pères saint Justin, saint Théophile, Athénagore, Lactance et Clément d'Alexandrie. Les livres des Sibylles, au moins en partie, furent publiés pour la première fois en 1544, par Betuleius qui les avait reconnus un an auparavant dans un manuscrit vendu par un Grec à Venise. Les quatre livres entiers XI-XVI n'ont été publiés que par S. Em. le savant cardinal A. Maï, en 1817 et 1828. Il a traduit le livre XIV en vers latins fort élégants et fort exacts.

(*b*) Voyez Castalionis Epistola nuncupatorie ad ed. suam lat. anni 1546, p. 43 des prolégomènes de M. Alexandre.

qui purifie, ἀγνός), arrivera, étendant son sceptre sur toute la terre, par tous les siècles, pendant tout le cours pressé du temps. C'est alors que la haine implacable de trois (a) citoyens latins ruinera Rome par un déplorable partage (b). » Voilà bien le second triumvirat qui a coûté tant de larmes à Rome, par ses abominables proscriptions, et a confisqué les libertés de la république, laquelle commençait à succomber elle-même. Et ce n'était là encore que le commencement des malheurs de Rome : *initium dolorum hæc*. La fière conquérante du monde allait, dans un avenir peu éloigné, se débattre tout ensanglantée, comme un faible agneau, sous les griffes de ces tigres couronnés dont la cruauté fantastique ne pouvait jamais s'assouvir : tels que Néron, Tibère et le féroce autant que débauché Caligula, qui regrettait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour avoir le plaisir de la couper; ces monstres dont la postérité n'entend prononcer les noms détestés qu'en frémissant d'horreur. Virgile composa son églogue précisément à cette époque funeste, bien propre à présager la *fin des temps* : *Ultima Cumæi carminis tempora*.

Cicéron rapporte que de son temps on connaissait généralement un *oracle de la Sibylle* d'après

(a) Le τρεῖς du vers 32 donne le nombre de Λατίνων ἀνδρῶν du vers précédent.

(b) Ἀὐτὰρ ἐπεὶ Ῥώμῃ καὶ Αἰγύπτου βασιλεύσει,
εἰς ἓν ἰθύνουσα, τότε δὴ βασιλεία μεγίστη
ἀθανάτου βασιλῆος ἐπ' ἀνθρώποισι φανεῖται.

Ἦξει δ' ἀγνός ἀναξ, πάσης γῆς σκῆπτρα κρατήσων

εἰς αἰῶνας πάντας ἐπειγομένοιο χρόνοιο. L. III, v. 46 seq.

lequel on croyait imminente l'apparition d'un roi dont la nécessité se faisait sentir pour raffermir l'autorité des lois et du pouvoir, sapés par les fondements, afin de sauver la république. Le bruit courait que Cotta, un des interprètes officiels des livres sibyllins, devait en faire au sénat un rapport dont la conclusion était qu'il fallait décerner le titre de roi au magistrat, César, qui, revêtu de la dignité suprême, en exerçait le pouvoir (a). Cicéron, à la vérité, n'accorde pas une grande confiance à cet oracle (b), parce que, dans son *Traité de la divination* où il en parle, il s'attache à combattre les superstitions romaines plutôt qu'à les défendre (c); mais un grave auteur, Suétone, qui est venu après lui, rendu à l'oracle toute la créance qu'il méritait : « Ju-

(a) Sibyllæ versus observamus, quos illa furens fudisse dicitur : quorum interpres nuper falsa quadam hominum fama dicturus in senatu putabatur, eum, quem re vera Regem habebamus, appellandum quoque esse Regem, si salvi esse vellemus. De divin, II, 51.

(b) On dirait le raisonnement suivant de Cicéron tiré d'un philosophe de l'école de Voltaire : « Mais quel est donc le privilège de cette fureur que vous appelez divine, en vertu de laquelle l'insensé voit ce que le sage ne voit pas, et par laquelle la prescience divine prend la place de la raison humaine qu'on a perdue ? Ut quæ sapiens non videat, ea videat insanus, et is qui humanos sensus amiserit, divinas assecutus sit ? Ibid.

(c) Les défenseurs du paganisme demandèrent au Sénat la suppression des deux traités de Cicéron, *De natura deorum* et *De divinatione*, et dans l'année 302 de notre ère, un ordre de Dioclétien les condamna au feu.

lius Marathus, dit ce dernier, nous apprend que, peu de mois avant la naissance de César Auguste, un prodige dont toute Rome fut témoin, pronostiqua que *la nature enfanterait un roi au peuple romain* ; que le sénat en fut alarmé au point qu'il décréta qu'on n'élèverait aucun des enfants qui naîtraient cette année-là. Mais ceux dont les femmes étaient enceintes firent tant que le sénatus-consulte ne fut pas enregistré, parce que chacun se flattait que l'oracle pouvait regarder sa famille (a). »

Nous venons de rapporter un oracle du troisième livre de la Sibylle qui prédisait pour l'époque du triumvirat d'Octave, Antoine et Lépide, l'avènement du *roi* immortel, d'une sainte innocence, dont le règne embrassera toute l'étendue de la terre et toute la durée des siècles. Mais, comme on a aussi voulu appliquer la prédiction à Jules César, ce que nous voyons par le passage de Cicéron, nous placerons ici d'autres oracles de la Sibylle, qui sous le rapport du temps pouvaient mieux s'appliquer au vainqueur des Gaules, antérieur au triumvirat, parce qu'ils ne déterminent pas l'époque d'une manière aussi précise.

a. « Alors Dieu enverra du ciel un roi pour juger chaque homme dans le sang et dans l'éclat du

(a) Auctor est Julius Marathus, ante paucos quam nasceretur (Oct. Cæs. Aug.) menses, prodigium Romæ factum publice, quo denuntiabatur regem populo Romano naturam parturire : senatum exterritum censuisse ne quis illo anno genitus educaretur : eos qui gravidas uxores haberent, quo ad se quisque spem traheret, curasse ne senatus consultum ad ærarium deferretur. *D. Oct. Cæs. Aug.*, cap. xciv.

feu (a). Car il est une race royale qui ne viendra jamais à faillir, et elle gouvernera tant que marchera le temps (b).»

b. « Alors Dieu enverra du soleil (c) un roi qui donnera la paix à toute la terre, apportant aux uns

(a) Cf. Matth., III, 11; I. Cor., III, 13; Heb., XII, 29; Apóc., VIII, 8.

(b) Καὶ τότε δὴ Θεὸς οὐρανόθεν πέμψει βασιλῆα.
Κρινεῖ δ' ἄνδρα ἕκαστον ἐν αἵματι καὶ πυρὸς αὐγῆ.
Ἔστι δέ τις φυλὴ βασιλῆϊος, ἧς γένος ἔσται
ἄπταιστον· καὶ τοῦτο χρόνοις περιτελλομένοισιν
ἄρξει. L. III, v. 286 seq.

Castalion note en marge que cet oracle se rapporte au Messie. L'opinion de M. Alexandre, qui voit ici Cyrus, ne nous paraît pas soutenable. Nous ne comprenons pas comment on pourrait appliquer au roi de Perse ces vers qui désignent si clairement le fils de David descendant du ciel, et en vue de qui le Seigneur a prédit au prophète couronné un règne éternel dans sa race.

(c) Pourquoi y a-t-il ici *du soleil*, tandis que dans l'oracle précédent Dieu l'envoie *du ciel*? Parce que le texte grec du ψ. 6 du psaume XVIII porte: ἐν τῷ ἡλίῳ ἔθετο τὸ σκῆνωμα αὐτοῦ. Il (Dieu) a établi sa tente dans le soleil. Pars nobilissima cœli quæ est sol, dit le cardinal Bellarmin. Les saints Pères et particulièrement saint Augustin, expliquent ce verset de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voyez Tract. I in Ep. Joh. ad Parthos, n° 2, et Tract. II, n° 3; Enar. in ps. xc, sermo II, n° 5.

La note de M. Alexandre donne une autre explication. Quid sit autem ἀπ' ἡελίου (du soleil)? Intelligendum ab Oriente, et huc referendum quod ait Tacitus, H., v., 13 (nous citons ce texte un peu plus loin); Isaïe, xli, 2, dit: Quis suscitavit ab Oriente justum?

la mort (a), aux autres une alliance fidèle (b). »

c. « Le roi qui existera dans les siècles viendra du ciel (c). »

C'est donc des récits cuméens, du livre prophétique de la Sibylle, que Virgile a tiré la prédiction si vivace à son époque; et tel est le vrai monument de la tradition dont le cygne de Mantoue s'est fait le mélodieux organe. En l'exploitant, il l'a coordonné et embelli de ce charme poétique dont il possédait le secret.

On ne révoque pas en doute l'aunée de la composition de notre chant pastoral; ce fut l'an de Rome 714, conséquemment quarante ans avant la naissance de Notre-Seigneur. Or, depuis environ un demi-siècle avant l'heureux événement de l'Incarnation, la tradition *messianique*, qui avait son point de départ aux temps les plus reculés, était répandue généralement et occupait tous les esprits. Elle faisait espérer prochainement un Sauveur du monde; le renouvellement de la nature déchue, un règne de félicité, de vertu et de paix; car plus on approchait des temps assignés par les prophètes d'Israël, qui ne manquèrent pas

(a) Saint Siméon dit à la bienheureuse Mère de Dieu : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum. Luc., II, 34.

(b) Καὶ τότε ἀπ' ἡελίοιο Θεὸς πέμψει βασιλῆα
 ὃς πᾶσαν γαῖαν παύσει πολέμοιο κακοῖο,
 οὓς μὲν ἄρα κτείνας, οἷς δ' ἄρκια πιστὰ τελέσσας.

L. III, v. 652 seq.

(c) Ἦξει δ' οὐρανόθεν βασιλεὺς αἰῶσιν ὁ μέλλων. L. VIII, v. 218.

Ce vers est le second des célèbres acrostiches dont nous avons déjà parlé.

d'échos au sein du paganisme, plus la grande annonce acquérait de l'énergie : son action était devenue un mouvement, une agitation de tous les peuples. Toutes les espérances, tous les regards se tournaient du côté de l'Orient d'où était partie la voix mystérieuse. « *Percrebuerat Oriente toto, dit Suétone, vetus et constans opinio : esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur (a).* » Au rapport de Tacite, « *pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum literis contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur (b)* ».

Si le sujet apparent du Pollion a été quelque enfant qui venait de voir le jour, on doit dire que le poëte a profité de la circonstance pour reproduire dans son chant pastoral les plus éclatantes et les plus sublimes images de la prophétie. En ornant celle-ci des plus vives couleurs, il l'a naturalisée sur le sol romain (c), et a transporté à sa patrie ce qui au fond regardait le Messie qu'on savait devoir venir de l'Orient. « Quand cet enfant se trouverait, dit M. de Maistre, il en résulterait seulement que Virgile, pour faire sa cour à quelque grand personnage de son temps, appliquait à un nouveau-né les prophéties de l'Orient (d). »

Cet exemple ne fut pas perdu. Josèphe s'en prévalait comme de l'autorité d'un précédent, lorsqu'il

(a) In Flav. Vesp., cap. iv.

(b) Hist., lib. v, n° 13.

(c) Voyez plus haut, page 227.

(d) Soirées de Saint-Pétersbourg, note 11 du onzième Entretien.

ne rougit pas d'appliquer à Vespasien, par une basse flatterie, toute la gloire promise au Messie. Cependant il y avait cette différence entre les deux galanteries qui déplaçaient les prophéties, que Virgile du moins suivait un sentiment national bien naturel, tandis que le prêtre de Jérusalem, mauvais citoyen, faisait bon marché de l'honneur de sa patrie (a).

Ainsi Virgile, dans son églogue, n'a été que l'écho d'une tradition antique, consignée dans le livre de la Sibylle de Cumès, ravivée par un pressentiment universel. Cette tradition que toutes les bouches répétaient à Rome, promettait la prochaine restauration de toutes choses, un nouvel ordre social qui devait rendre les hommes heureux ; en un mot, ce libérateur du monde après lequel le genre humain soupirait, auteur de cette paix, de cette justice, de cette expiation, de cette vertu, qui étaient le vœu et le besoin de tous les cœurs.

§ XI.

Le grand interprète des divines Ecritures, saint Jérôme, si versé dans la science profane, avait trop de pénétration pour ne pas saisir le rapport que tout esprit juste observe entre la tradition vraie, qui, à la prendre à son origine, descend du ciel, et les fables païennes qui, du sein de la terre imprégnée en quelque sorte de la primitive révélation, s'élèvent à leur tour vers le ciel chargées des vapeurs formées d'une substance corrompue, et menacent de le couvrir du

(a) Voyez au tome 1^{er}, les pages 271, 272.

voile ténébreux de l'erreur et du mensonge. Nous rapporterons un passage du savant Père, qui résume en peu de mots ce que nous venons de développer dans cette section, et nous terminerons notre première partie par une citation de la même nature que nous tirons du célèbre ouvrage *Alphabetum Tibetanum*, dû à la plume d'un docte Religieux, le P. Giorgi (*Georgius*), et publié par les presses de la S. Congrégation de la Propagande.

« Chez les Gymnosophistes de l'Inde, dit saint Jérôme, la prédiction que le Sauveur naîtra d'une vierge, et le respect de toutes les nations pour la virginité, ont donné lieu à la croyance que Budda, l'auteur de leur religion, est venu au monde en sortant du côté d'une vierge. Ceci ne peut pas nous paraître étrange de la part des barbares, quand nous voyons que la grande science de la Grèce ne l'a pas empêchée de croire que Minerve était sortie de la tête de Jupiter, et Bacchus de sa cuisse (a). De même, Speusippe, neveu de Platon par sa sœur, Cléarque, dans l'éloge de ce philosophe, et Anaxilide, dans le deuxième livre de sa philosophie, rapportent que Périclion l'a mis au monde par suite des embrassements d'un fantôme qui n'était rien moins qu'Apollon. Ils estimaient qu'il ne convenait pas de donner au père de la philosophie une autre mère qu'une vierge. Timée, de son côté, nous apprend que la fille de Pythagore restée

(a) C'est précisément l'expression dont se sert le patriarche Jacob dans la prophétie où il désigne l'époque de la venue du *Schilo* : *Et Dux de femore ejus*. Gen., XLIX, 10.

vierge présidait à l'assemblée des vierges et leur enseignait les règles de la chasteté. Et pour que Rome ne nous blâme point de ce que nous croyons que le Sauveur, Notre-Seigneur, est né d'une vierge, nous lui rappellerons que les fondateurs de Rome et du peuple romain, passent pour être les enfants de Mars et de la vierge Ilia (a). »

Après avoir parlé des naissances miraculeuses racontées par les païens de divers pays, principalement de l'Égypte, le P. Giorgi ajoute : « *Campus hic esset amplissimus disserendi de hujusmodi fabularum origine, non obscure ducta ab ipsismet veræ Religionis nostræ mysteriis, quorum alia ad æternum Dei Patris Filium, ac Verbum in mundi creatione manifestatum; alia ad semen Abrahæ in Filio Isaac per omnes gentes multiplicandum, pertinebant; sed quæ fuerunt ab Ægyptiis idololatriis mirum in modum corrupta, et ad humana deliria flagitiose detorta (b).* »

(a) Adv. Jovin., l. I, n° 42, t. II, p. 308. Vallars.

(b) Alphabetum Tibetanum, p. 55.

NOTES.

Note 1^{re}, page 5.

DU PÉCHÉ ORIGINAL SELON LES RABBINS.

Nous avons à traiter dans cette note, 1^o de la nature du *Tentateur*, 2^o de la transmission du premier péché à toutes les générations de la race humaine.

I.

Nous dirons donc d'abord ce que les rabbins les plus anciens (*a*) enseignaient au sujet de la nature du démon qui a tenté nos premiers parents dans le paradis.

(*a*) Quelques rabbins, modernes en comparaison de ceux dont nous tirons les matériaux de cette note, prennent le *serpent*, שָׂרָפָן, du 3^e chapitre de la Genèse, pour un serpent ordinaire auquel le Seigneur aurait ouvert la bouche comme à l'ânesse de Balaam. *Aperuitque Dominus os asinæ, et locuta est* (Num., xxii, 28). Telle est l'opinion d'Aben-Ezra et de quelques autres rabbins en petit nombre, et non la tradition de la Synagogue. On conçoit que Dieu ait prêté la parole à l'ânesse, afin de donner un bon avertissement au prophète d'Aram ; mais supposer que Dieu déliait la langue au serpent qui devait faire de la parole un usage si coupable, cela nous paraît un blasphème horrible.

R. Isaac Abarbanel *imagine* un autre système. Selon lui, un serpent véritable, sans penser à mal, monta machinalement sur l'arbre de la science et mangea des fruits qu'il portait. Eve, qui le voyait, en conclut que ces fruits ne devaient pas causer la mort. Mais notre rabbin ne songe pas à nous expliquer comment, par une action aussi innocente, le serpent s'attira la malédiction du Seigneur, et encore moins pourquoi le texte sacré prend soin de mettre ce préambule au récit de la chute d'Adam et d'Eve, *Or le serpent était le plus rusé de tous les animaux que le Seigneur Dieu avait faits*. Il faut dire que la haine rend aveugle. Les rabbins dont nous

Ils l'appellent indifféremment : *démon tentateur* (a), *Sammaël*, *Léviathan*, *Satan*, *ancien serpent* (b) et *serpent tortueux* (c). Ange déchû par suite de sa révolte contre le Créateur, il séduisit par envie nos premiers parents, en prenant la forme du serpent, et, selon d'autres rabbins, en se servant de ce reptile dont il fit l'instrument de sa malice. Les rabbins répétaient ces traditions quelquefois dans le langage figuré si commun aux Orientaux; souvent aussi en y mêlant leurs propres rêveries qui ne sont pas toujours fort décentes (d). Mais ici du moins il n'est pas difficile de tirer la perle

venons de parler, ne répudiaient la tradition de leurs ancêtres que pour empêcher les chrétiens d'en tirer parti. Philon, ce rêve-creux, qui sans cesse s'évertuait à chercher midi à quatorze heures, n'aurait pas été lui-même s'il n'avait pas *allégorisé* le triste drame du paradis terrestre, fait dont la réalité n'a jamais été mise en doute par la Synagogue. Ce n'est pas la peine de nous occuper de certains auteurs juifs de nos jours, qui mêlent leur propre incrédulité au rationalisme des protestants allemands. Voyez les *Annales de philosophie chrétienne* de M. A. Bonnetty, tome iv, pages 299 suiv.; tome vi, pages 474 suiv.; tome viii, pages 199 suiv.; tome xiii, pages 111 suiv.

(a) *יצר הרע*, *mauvaise inspiration*, est dans le langage rabbinique le *démon tentateur*. Nous citons plus bas dans cette note deux passages où l'on voit que cette *mauvaise inspiration* est un ange déchû parce qu'il a péché contre le Seigneur; que c'est l'ange de la mort; qu'à l'avènement du Messie le Seigneur le tiendra par les cheveux de la tête pour qu'Elie lui coupe le cou.

Ce n'est donc pas simplement *concupiscentia mala*, les mauvais désirs, comme croient par erreur plusieurs hébraïsants, entre autres Buxtorf, qui cependant dans l'article même *יצר* de son *Lexicon thalmudicum*, où il donne cette interprétation si inexacte, cite une phrase qui ne peut s'entendre que du démon.

(b) Toutes ces qualifications, surtout celle d'*ancien serpent*, qu'on rencontre dans le Talmud, traité Sanhédrin fol. 29 recto, traité Sota, fol. 9 verso, et dans les autres livres des anciens rabbins, se trouvent également dans le Nouveau Testament, par ex., Apoc., xii, 9. *Draco ille magnus, serpens antiquus*, qui vocatur *diabolus et Satanas*. Voyez aussi xx, 2.

(c) Is., xxvii, 1. *Super Leviathan serpentem antiquum*.

(d) Il est à remarquer que les juifs aussi bien que les païens, c'est-à-dire tous les ennemis de l'Agneau sans tache, se plaisent singulièrement dans

de la boue. *Aurum colligere de stercore Ennii*. Ainsi nous lisons dans le Zohar, 1^{re} partie, fol. 28, col. 110 : « *Et le serpent était le plus rusé de toutes les bêtes des champs* (Gen., III, 1). P. Isaac dit : C'est le démon tentateur. R. Yehuda dit : Un serpent véritable. Quand ils vinrent devant R. Siméon, il leur dit : Certes, l'une et l'autre opinion est vraie. Car c'était Sammaël qui se montrait sur un serpent ; et son spectre et le serpent composaient ensemble *Satan*. Et le tout n'est qu'une même chose. Il a été enseigné, continue le Zohar, qu'à cette heure-là Sammaël descendit du ciel (a), porté sur ce serpent. Et toutes les bêtes, en apercevant son spectre, le fuirent. Et ils (Sammaël et le serpent) arrivèrent près de la femme avec de belles paroles, et causèrent la mort au monde entier (b). »

Même colonne, quelques lignes plus bas : « Il est écrit, *et le serpent était rusé*, c'est le démon tentateur, c'est l'ange de la mort. Et parce que ce serpent est l'ange de la mort, il causa la mort de tout le monde (c). » II^e partie, fol. 119, col. 474 : « Le démon tentateur a plusieurs côtés (d) et plusieurs degrés : (tels sont) serpent sinueux, Satan, ange

la description des scènes de turpitude que leur impure imagination place partout.

(a) D'après le Zohar, ainsi que nous verrons un peu plus loin, le démon ne fut expulsé du ciel qu'à la suite du péché d'Adam.

(b) והנחש ר' יצחק אמר דא יצר הרע ר' יהודה אומר נחש ממש אתו לקמיה דר"ש אמר לון ודאי כולא חד וקמאל הוה ואתחזי על נחש וכולמיה ונחש דא איהו שטן וכולא חד תנינא בההיא שעתא נחת קמאל מן שמיא רכיב על נחש דא וכולמיה הוו חמאן כל ברין וערקן מיניה ומטו לגבי אתתא במלין וגרימו מותא לכל עלמא :

(c) כתיב והנחש היה ערום דא יצר הרע דא מלאך המות ובגין דנחש איהי מלאך המות גרם מותא לכל עלמא :

(d) Modifications, manières d'être.

de la mort, démon tentateur (a). » III^e partie, fol. 21, col. 82: « Il a été enseigné que lorsque le *serpent puissant* commence à se manifester, les colonnes et les bâtiments s'écroulent et disparaissent (b). » Glose marginale en hébreu: « Le serpent puissant, c'est-à-dire, Sammaël, l'antique serpent, le chef de tous les serpents. » Et *ibid.*, fol. 59, col. 235: « Et le tentateur, considéré du côté droit, est nommé *serpent*; il est nommé *chien*, considéré du côté gauche, qui est celui d'Esau, au degré de *Sammaël* (c). »

Chapitres de R. Eliéser, chap. XI^e: « Les Anges du service (d) dirent devant le Très-Saint, béni soit-il: *Maître de tous les mondes, qu'est-ce que l'homme pour que tu t'occupes de lui* (Ps. CXLIV, 3, selon l'héb.). *L'homme est semblable au néant* (*ibid.*). *Sa domination n'est point sur la terre* (e). Dieu leur répondit: C'est lui qui me glorifie parmi les habitants de la terre, comme vous me glorifiez parmi les habitants du ciel. D'ailleurs pourriez-vous vous présenter pour donner des noms à toutes les créatures? Alors ils y essayèrent et n'en vinrent pas à bout. Aussitôt Adam s'avança et donna des noms à toutes les créatures; car il est écrit, *Et Adam imposa des noms à toutes les bêtes*, etc. (Gen., II, 20). Les Anges du service voyant cela, dirent les uns aux autres: Si nous n'imaginons pas un moyen contre Adam pour le faire tomber dans une faute contre son Créateur (f), nous ne

דכמה סטרין ודרגן אית ליבה"ר נחש עקלתון שטן (a)
מלאך המות ינר הרע :
(b) תאני כד שארי חו"א תקיפא לאתגללה מסתלקין
ממכין ובניינין ומתעברין :
(c) ויבה"ר מסטרא דימינא אתקרי נחש ומסטרא דשמאלא
דעשינ דדרגיה סמאל אתקרי כלב :

(d) Les Anges, ministres de la volonté de Dieu. *Qui facis Angelos tuos, spiritus; et ministros tuos, ignem urentem.* Ps. CIII, 4.

(e) Texte de Job, XLII, 25. L'hébreu est susceptible de ce sens.

(f) Il s'agit ici sans doute des mauvais anges qui n'avaient plus la belle

pourrions pas prévaloir contre lui. Or, il y avait là Sammaël, le prince le plus distingué dans le ciel; car les *Hhaï-yot* (a) et les Séraphins sont des Anges à six ailes, et Sammaël était un Ange à douze ailes (b). Celui-ci donc étant descendu sur la terre avec sa légion, examina toutes les créatures que le Très-Saint, béni soit-il, avait créées, et il n'en trouva pas de plus rusée pour le mal que le serpent, ainsi qu'il est écrit : *Et le serpent était rusé plus que toutes les bêtes des champs*. Or, le serpent était conformé de manière qu'il ressemblait à un chameau. Et Sammaël monta dessus, et s'en fit porter (c). »

R. Abr. Seba commentaire sur le Pentateuque, section Ki-Tetzé, fol. 143, col. 2 :

« Cette expression, *l'ennemi*, désigne *Sammaël*. C'est le serpent, c'est Satan, c'est le tentateur qui a induit Adam, comme il induit encore tous les hommes, aux faiblesses humaines et aux voluptés, par l'agrément de ses paroles plus douces que l'huile (d). »

Médrasch-Hannéélam (médrasch mystique) dans le *Zohar-Hhadasch*, p. 17, col. 4, et p. 18, col. 1 : « *Et le serpent était rusé*, etc. R. Yosè enseigne : ceci est le démon tentateur, ce serpent qui séduit les hommes. Et pourquoi est-il qualifié de *serpent*? Parce que de même que le serpent a une marche tortueuse, et ne suit pas une voie droite, ainsi le

vertu théologale dans laquelle Dieu se personifie en quelque manière : *Deus charitas est*. I. Joa., iv, 8.

(a) Les חַיִּיּוֹת, que la Vulgate traduit *animalia* (Ezech., 1 et 11), forment un ordre, ou chœur d'Anges.

(b) Dans un passage que nous allons rapporter, le *Zohar* n'accorde à Sammaël que six ailes.

(c) R. Eliéser continue ici l'histoire de la chute de nos premiers parents. Une grande partie de ce chapitre se lit aussi dans le Talmud, traité *Abot* de R. Nathan, ch. 1.

(d) השׁוּנָא הוּא רִמּוֹ לְסַמְאֵל הוּא נָחַשׁ הוּא שֶׁעַן הוּא יְצֵה"ר שֶׁהֵטְעָה לְאָדָם"ר וּמֵטְעָה הַבְּרִיאוֹת כּוֹלֵם אַחֲרָיו בְּחִלְקַת אַחֲרָיו רְכוּ מִשְׁמַן בְּעֵינָיו הָאֲנָשִׁים וְהַתַּעֲנוּגִים :

tentateur surprend l'homme par une voie mauvaise, et non par une voie droite (a). »

On lit dans le Yalkut-Reübéni, art. *Sammaël-Lilit*, n° 3 : « Le Zohar, section *Theruma* (b), énumère sept demeures dans l'enfer, et dit : *Et dans la troisième demeure, מְדוּרָה, se trouve l'impie Sammaël*. Et il n'y a pas lieu à s'étonner de ce que le Zohar lui assigne aussi le troisième *palais, היכל*, dans le ciel, car avant qu'Adam eût péché, Sammaël était un des Séraphins à six ailes, mais il s'est révolté contre son maître (c). »

Nous ne voulons pas oublier ici une aventure racontée dans le Médrasch-Rabba, et répétée par R. Behhaï, section *Ahharè-mot*, fol. 139, col. 1 : « Quand le Très-Saint, béni soit-il, précipita du ciel Sammaël et sa légion, celui-ci s'attacha aux ailes de l'archange Michel pour l'entraîner dans sa chute. Mais le Très-Saint, béni soit-il, le délivra du danger. C'est ce qui a fait donner à Michel le nom de Palit (פליט), échappé d'un danger. »

Livre *Habodat-Hakkodesch*, section *Mystères de la loi*, chap. III. « Il est dit dans le Médrasch de R. *Nehunia-ben-Hakkané* (d) : L'impie Sammaël a conspiré contre son maître

(a) והנחש היה ערום וגו' תאני ר"י זהו יה"ר שהוא הנחש המקיף לכו"א ולמה נקרא נחש מה הנחש הולך עקלתון ואינו הולך בדרך ישרה כך יה"ר משעין לאדם בדרך רע ולא בדרך ישר :

(b) Dans les exemplaires imprimés ce passage a été transporté dans la section *Beréschit*, fol. 30, col. 119. C'est là sa véritable place.

(c) זוהר תרומה ז' מדורין ובמדור הג' סמאל חייבא אשתכח תמן ואין זה מן התימה מה שאמר סמאל בהיכל ג' כי קודם שחטא אה"ר היה סמאל אחד מן השרפים בעל שש כנפים ומרד באדוניו :

(d) Ce rabbin, condisciple de Yohhanan fils de Zaccai (voyez tome I, page 144), est nommé le prince des cabalistes, ראש המקובלים

avec toute l'armée d'en haut (a), par le motif que le Très-Haut, béni soit-il, avait dit à Adam le premier homme : *Et domine sur le poisson de la mer, sur l'oiseau du ciel*. Et les Anges dirent : Voyons, comment engagerons-nous Adam dans le péché, afin de le faire expulser de la présence de Dieu (b). » La même fable, ou plutôt allégorie, est reproduite dans un extrait du livre *Bahir*, également attribuée à R. Nehunia, inséré au Zohar, 1^{re} partie, fol. 28, col. 110.

Médrasch-Hannéélam sur les Lamentations de Jérémie, p. 71, col. 4 : « Les Anges du service adressaient à Adam des cantiques de louanges. A la fin Sammaël qui du haut du ciel en fut témoin, en devint envieux, et changé en spectre il descendit sur la terre à cheval sur un serpent. Le serpent seul était visible et le spectre qui le montait était sa force et sa puissance (c). »

Enfin le Talmud, traité *Abot derabbi Nathan*, chapitre 1, donne une autre variante de la chute de l'archange rebelle : « R. Yehuda fils de Betèra dit : Adam le premier homme était à table dans le paradis, et les Anges du service se tenaient vis-à-vis de lui dans le paradis, et lui faisaient rôtir de la viande, et lui rafraîchissaient du vin. Survint le serpent qui les vit, et regardant les honneurs dont Adam était l'objet, il en devint envieux (d). »

Ces diverses traditions qui assignent l'envie comme pre-

(a) Bien entendu les anges de même acabit que maître Sammaël.

(b) במדרשו של רנבה"ק סמאל הרשע קשיר עם כל צבא מעלה על רבו משום דאמר הקב"ה לאה"ר ורדו בדגת הים ובעוף השמים אמרו היאך נוכל להחטואו ולגרשו מפניו : והיו מלאכי השרת מקלקין לפניו של אדם עד שראה סמאל בשמים וקנא לו וירד מן השמים כדמות כל על נחש הנחש נראה והצל עליו תקפא וחילא דיליה :

(c) ר"י בן בתירא אומר אה"ר היה מיסב בג"ע ומה"ש עומדין בג"ע לקראתו וכולין לו בשר ומצננין לו יין בא נחש וראה אותן והציץ בכבודו ונתקנא בו :

mier mobile de la révolte de Lucifer, se rapportent visiblement au passage suivant du livre de la Sagesse, II, 23, 24 : Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum. *Invidia* autem *diaboli* mors introivit in orbem terrarum.

Généralement, Sammaël est fort mal recommandé par les rabbins.

Le *Médrasch-Rabba*, section 1^{re} du Pentateuque, dit : « L'ange impie Sammaël est le chef de tous les Satans (a). » Le même Médrasch, ibid., un peu plus bas : « Parmi tous les Satans il n'y en a pas de si méchant comme Sammaël (b). »

Sa peine est déjà commencée ; mais son compte n'est pas encore fait : on en finira avec lui et avec madame, par un supplice réservé aux plus grands criminels. Les rabbins ont soin de nous l'apprendre. Livre Ammudè-Schib-a, fol. 51, col. 3, 4 : « On ne doit pas prendre les choses à la lettre, car ce Léviathan et sa compagne, c'est l'ange Satan, ce Dieu étranger, et *Lilit* sa compagne ; ou plutôt c'est Léviathan qui est tout à la fois le *serpent insinuant* et le *serpent tortueux*. D'après la prophétie d'Isaïe (xxvii, 1), le Très Saint, béni soit-il, les visitera avec sa terrible épée, pour les exterminer du monde (c). » R. Naphthalie, dans son célèbre livre cabalistique *Emek-Ammélehh*, fol. 130, col. 1, chap. xi : « Dans le temps à venir le Très-Saint, béni soit-il, égorgera l'impie Sammaël, ainsi qu'il est écrit (Is., xvii, 1) : En ce jour-là Jéhova visitera de son épée terrible Léviathan le serpent insinuant, qui est Sammaël, et Léviathan le serpent sinueux, qui est *Lilit*. » Le livre *Yalkut-Hhadasch*, art., *Yetzer-tob*, etc., n° 20, dit au sujet de cette jugation :

(a) מלאך סמאל הרשע ראש כל השטנים :

(b) אין לך רשע בכל השטנים כולן כסמאל :

(c) לעתיד לבא שישחט אותו הקב"ה שנ' ביום ההוא

יפקוד י"י בחרבו הקשה על לוינתך נחש בריח שהוא סמאל
ועל לוינתך נחש עקלתון שהיא לילית :

« En ce que nos *Sages*, que leur mémoire soit en bénédiction, enseignent que dans les temps à venir le Très-Saint, béni soit-il, égorgera le Tentateur, qui est Sammaël le chef d'Edom, il ne faut pas entendre que le Très-Saint, lui-même, béni soit-il, l'égorgera, mais il le tiendra par les cheveux de la tête, et Elie (le prophète) lui coupera le cou (a). »

Il nous reste à dire quelques mots de la femme du diable. Les rabbins content que *Lilit* a été d'abord l'épouse d'Adam. Elle avait été créée en même temps que lui, et, comme lui, tirée de la terre. Mais il survint de la brouille dans le ménage, pour une question qui devant les tribunaux ne pourrait se débattre qu'à huis clos. La femme, qui avait le bonnet près de la tête, prononça le nom ineffable Jéhova, et

(a) ענין לוייתן ובת זוגו אינו הדבר כפשוטו אבל הענין הוא שהם רמוזים על המלאך השטן אל אחר ולילית בת זוגו והם לוייתן נחש בריח ונחש עקלתון הנזכרים בישיעה שהקב"ה עתיד לפקוד עליהם במרבו הקשה להאבידם מן העולם :

Cette *jugulation* de Sammaël l'ange de la mort, était ce que nous appelons une *tradition prophétique*, ou si vous aimez mieux, une prophétie traditionnelle, de l'immortalité dont nous serons doués à la manifestation glorieuse du Messie, c'est-à-dire, au second avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On dirait que saint Paul en enseignant cette vérité (I. Cor., xv, 26) a voulu conserver les termes figurés de l'ancienne Synagogue. « La mort, ce dernier *ennemi* (ἐχθρός), dit-il, sera détruite. » Saint Jérôme traduit : *Novissimus autem inimicus*, destructeur mors (Comm. in Is., xxv, tome. 4, page 1020 del'éd. de Vallarsius). Le saint Apôtre avait dans la pensée l'ange de la mort, puisqu'il lui prête non-seulement l'hostilité, mais aussi l'inimitié, ἐχθρος (de ἔχθος, odium), ce que saint Jérôme rend très-bien par *inimicus* (au masc., bien que *mors* soit au fém.). Car la mort en elle-même ne peut s'appeler que *hostis*. Si dans notre Vulgate on lit *inimica*, c'est une concession faite à la grammaire, laquelle au fond ne serait blessée qu'en apparence : puisque, tout considéré, *inimicus* ne se rapporte pas à *mors*, mais à *hostis*, qui est le mauvais ange. Mais *inimica* même, nous le répétons, ne saurait convenir à la mort qui n'est susceptible de sentiments qu'autant qu'on la personnifie : dans ce cas, c'est l'ange de la mort.

s'en fut par les airs, laissant là son mari. Celui-ci eut la faiblesse de réclamer sa moitié, et Dieu expédia à sa poursuite trois Anges qui se nommaient *Senoi*, *Sansenoi* et *Samanolph*. Ces agents de l'ordre public, en d'autres termes, gendarmes ailés, atteignirent la fugitive sur la mer Rouge, précisément à l'endroit qui plus tard devait engloutir l'armée égyptienne. Ils l'invitent à se réintégrer dans le domicile conjugal. Madame fait la sourde oreille. Alors les Anges lui notifient de la part de Dieu que, faute d'obtempérer sur-le-champ à leur ordre, elle perdra tous les jours cent de ses enfants. Mais que peut dans le cœur d'une femme, d'une femme démon s'entend, la tendresse maternelle contre une animosité de ménage ? Lilit crut faire un bon marché, et dit sans hésiter, tôte !

Lilit, comme on le pense bien, n'aime pas excessivement la postérité d'Eve qui l'a remplacée auprès du premier homme. Voilà pourquoi elle cherche à suffoquer tous les enfants nouveau-nés. Heureusement les mères juives ont de quoi se rassurer : les rabbins leur indiquent un remède qui n'a jamais manqué son effet. On attache, à la porte et à tous les rideaux de la chambre de l'accouchée, des écriteaux en hébreu, portant chacun : *Adam et Eve. Lilit hors d'ici*. Et plus bas les noms des trois Anges dont nous venons de parler. Ceux-ci, indignés de l'obstination et de la méchanceté de Lilit, voulurent la noyer dans la mer Rouge. Pour avoir la vie sauve, le démon féminin s'engagea par serment de ne jamais faire de mal à un enfant là où il apercevra leurs noms.

C'est surtout la nuit qui précède la circoncision de l'enfant que Lilit s'acharne contre le pauvre petit Israélite. On n'a qu'à inviter à un bon souper des rabbins qui viennent lire à haute voix dans le Talmud. Les démons, qui n'ont guère de patience, ne tiennent pas contre la lecture d'un livre si saint. Item. Dans la saison où la cheminée est sans feu et sans causerie, il est bon d'y mettre une lumière, afin d'empêcher une irruption par le tuyau noir.

Saint Jérôme dit dans son commentaire sur Isaïe, xxxiv, 14, qu'il y a des juifs qui traduisent *Lilit* par Furie, Ἐρινύων, i. e. *Furiam*. Il y a beaucoup de Chrétiens qui sont de leur avis.

Lilit rappelle les Striges d'Ovide :

Nocte volant, puerosque petunt nutricis egentes,

Et vitiant cunis corpora raptâ suis.

Carpere dicuntur lactantia viscera rostris :

Et plenum poto sanguine guttur habent.

Pectoraque exsorbent avidis infantia linguis :

At puer infelix vagit, opemque petit.

Fast. VI, 135-138; 145, 146.

II.

TRANSMISSION DU PÉCHÉ ORIGINAL.

La Synagogue a toujours enseigné que le péché d'Adam et d'Eve s'est attaché à leur postérité qui était en eux virtuellement. Cette doctrine se transmettait sous le mythe suivant. « A l'heure où le serpent *se mêla avec Eve*, il jeta en elle une souillure qui continue à infecter ses enfants (a). » Telles sont les propres expressions du Talmud, traité *Schabbat*, fol. 146 recto; traité *Yebamot*, fol. 103 verso; traité *Aboda-Zara*, fol. 22 verso.

Dans le *Zohar* et les autres livres cabalistiques il est fréquemment parlé de cette souillure. Ainsi nous lisons dans le *Zohar*, 1^{re} partie, fol. 34, col. 135 : « La *souillure* que le serpent a jetée en Eve (b). » Ibid., fol. 44, col. 175. « R. Eléazar enseigne à l'heure où le serpent jeta cette *souillure*—là en Eve, celle-ci s'en imprégna (c). » Ibid., fol. 29, col. 112. « R. Yehuda enseignait, lors du premier péché, trois furent mis en jugement et condamnés; et ce monde infé-

(a) בשעה שבא נחש על חוה הטיל בה זוהמא ומקוהו
זוהמא וכו' :

(b) זוהמא דאטיל נחש בחוה :

(c) ר"א אומר בשעתא דאטיל נחש הוה זוהמא בה
קבילת ליה :

rieur n'a plus pu se soutenir à cause de la *souillure* du serpent (a). »

Les rabbins appellent aussi le péché originel, *venin*, ou tout à la fois, *venin* et *souillure*. R. Abraham Seba, dans son commentaire allégorique du Pentateuque, intitulé *Tzerôr-Hammôr*, fol. 7, col. 2, dit : « *Sammaël*, c'est le serpent qui a jeté en Eve le *venin* et la *souillure* (b). »

Les mêmes docteurs enseignent ce dogme, parfaitement catholique, que le serpent *souilla* en même temps nos deux premiers parents. On lit dans le livre cabalistique *Médrasch-Ruth*, fol. 64, col. 4 : « La souillure fut jetée en Adam et en Eve par l'ancien serpent ; car cette souillure fut la véritable origine des générations qui sortaient d'Adam et d'Eve. C'est ce que nous avons ouï dire à nos docteurs qui l'avaient appris de leurs prédécesseurs, et ceux-ci l'avaient appris d'autres en remontant jusqu'à la bouche d'Elie le prophète (c). »

Paraphrase de Jonathan-ben-Uziel, Genèse, iv, 1 : « Et Adam connut Eve sa femme qui avait déjà conçu de l'ange Sammaël, et elle devint enceinte et enfanta Caïn. Et celui-ci ressemblait aux êtres d'en haut et non à ceux d'ici-bas. Alors elle dit : J'ai acquis un homme, un ange de Jéhova (d). »

(a) ר"י אומר כדין תלת עאלו בדינא ואתדנו ועלמא
 תתאה אתלטטייא ולא קיימא בקיומא בגין זוהמא נחש :
 (b) סמאל הוא הנחש שהטיל סם המות וזוהמא בסוה :
 (c) זוהמא דהאי נחש קדמאה דאטיל באדם בגין דכך
 נפקו תולדין לעלמא מאדם וסוה מההוא זוהמא נפקו דהכין
 שמענא מרבנותן ואינן שמעו עד פומיה דאליהו :
 (d) ואדם ידע את חוה איתתיה דהוא מתעברה מן סמאל מלאכא
 ועדיאת וילידת ית קין והוה דמו לעילאי ולא לתתאי ואמרת קניתי
 גברא ית מלאכא דיו' :

Ce verset de la paraphrase de Jonathan ne se trouve pas dans la Polyglotte de Londres ; cependant il est cité par un grand nombre de rabbins, entre autres dans le grand Yalkut-Réubèni, section de Beréschit, et dans le commentaire cabalistique de R. Menahhem de Recanati.

Cette double paternité laquelle, on peut le penser, n'était qu'une allégorie chez les anciens, et que les rabbins modernes prennent à la lettre, s'expliquait de la manière qu'on va voir dans les deux citations suivantes :

Livre cabalistique *Médrasch-Ruth*, p. 65, col. 1 : « Elie (le prophète) enseignait ce qui suit, à l'occasion de ce texte, *Et Adam connut Eve sa femme*, etc. Quand le serpent abusa d'Eve, il jeta en elle une souillure, et Caïn provint de ce commerce du serpent. Et si l'on demande comment cela pouvait-il être, puisque l'Écriture dit : *Et Adam connut Eve sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn*? Il faut dire que le serpent, à la vérité, jeta en elle la souillure, mais que cette fécondation (fruit, embryon) toute spirituelle, ne trouvant pas de corps auquel elle pût s'unir pour se produire au jour, était ballottée dans les entrailles d'Eve. Mais lorsque Adam s'approcha d'elle, ce mauvais esprit de souillure trouva où s'attacher. De cette façon, le fruit spirituel du serpent et le fruit corporel d'Adam, s'unissant ensemble, formèrent la personne de Caïn qui vint enfin au monde. Quand Eve levit d'une nature supérieure à celle de tous les autres hommes qui sont venus au monde après lui, elle s'écria : *J'ai acquis un homme avec un Dieu* (avec Jéhova)! » Nous n'offrons ce passage qu'en substance, n'ayant pu traduire littéralement ce que le texte du livre, écrit en syro-jérusalémite, exprime par trop crûment.

R. Menahhem de Recanati, Traditions sur la Genèse, p. 31, col. 1 : « Sache que Caïn a été produit de la souillure et du germe d'Adam auquel s'unit cette souillure. Cet esprit-là n'aurait pas eu la faculté de revêtir un corps humain, et de sortir à l'air du monde. C'est le germe d'Adam qui lui a offert de quoi se revêtir (a). »

(a) דע כי קין נולד מן הזוהמא. והטפה שהטיל הנחש
 בחוה אמנם בלתי זרע אדם שנתערב באותה הזוהמא לא
 היה יכולת לרומ ההוא ללבוש גוף אדם ולצאת לאויר העולם
 : וזרע האדם המציא לו מקום להתלבש בו :

Nous venons de voir que les rabbins enseignaient la tradition du péché originel sous le mythe d'une *souillure* dont Sammaël est supposé avoir infecté Eve, en même temps qu'il la porta à manger du fruit défendu. Comme les Docteurs de la Synagogue enseignaient que, dans ce moment fatal, Adam se rendit également coupable de désobéissance, ils racontent, sans doute pour continuer la même allégorie, que notre premier père contracta une *souillure* de même nature, en cédant aux charmes de *l'autre moitié de Sammaël*, c'est-à-dire de *Lilit*, la digne compagne de ce démon, dont nous avons déjà parlé.

Zohar-Hhadash, section *Yitro*, p. 29, col. 1 :

« Après que le Tentateur eut désobéi au Très-Saint, béni soit-il, le Seigneur le condamna à mourir (a). Alors il dit : Que vais-je faire? Si je meurs, il (Adam) prendra un autre serviteur, car le Tentateur et sa compagne sont esclaves. Que fit-il? Il alla (ils allèrent) lui et sa femme, séduire Adam et sa femme. Lilit, la compagne du Tentateur, séduisit Adam, et le Tentateur séduisit Eve: ils furent ainsi cause de notre état de mortalité (b). »

Quand on examine attentivement cette fable, il est facile de voir qu'elle exprime les moyens de persuasion que le démon a dû employer auprès d'Adam et auprès d'Eve, attaquant chacun selon le caractère naturel de son sexe. En effet, ce qui achève de prouver qu'il ne s'agit ici que d'un seul et même démon, c'est que des quatre femmes que la

(a) Les rabbins nient point l'immortalité des êtres purement spirituels comme les Anges. Il s'agit ici d'une mort pire que la mort naturelle : celle où l'on meurt à la grâce. Telle fut en effet celle des Anges prévaricateurs.

(b) לַבַּתַּר דַּעֲבַר יְהוָה עַל צוּוֹי דְּקַבְ"הַ גַּזַּר עֲלֶיהָ מִיָּתֵהּ
אָמַר מַה אַעֲבַד אִם אֶנְאִי אֵימֹת אִיהוּ נַעַל עֲבַד אֶחָרָא דִּיהוָה
אִיהוּ וְצַת זִוְגִיהָ שְׂפַחָה מַה עֲבַד אֶזְל אִיהוּ וְאַתְתִּיהָ לַפְתָּאָה
לְאָדָם וְלְאַתְתִּיהָ בַּת זִוְגִיהָ דִּיהוָה לִילִית פְּתִי לְאָדָם וְיְהוָה
פְּתִי לְחֹהַ וְגַרְמוֹ לְן מוֹת :

mythologie rabbinique donne à Sammaël (a), *Lilit* seule est nommée *serpent*, et *Lilit* seule sera enveloppée dans la vengeance que Dieu tirera de Sammaël, pour avoir fait tomber dans le péché nos premiers parents. Ainsi, dans les traditions judaïques, le démon qui a séduit le couple primitif, c'est l'*ancien serpent*, *Leviathan*, etc.; mais, comme séducteur d'Adam, il est appelé *serpent sinueux*, et comme séducteur d'Eve, il est appelé *serpent insinuant* (b), dénominations que nous avons vues plus haut, pages 312, 313.

Souvent lorsqu'ils ont à parler du péché originel, les rabbins laissent de côté la métaphore de *souillure du serpent*, et s'expriment en propres termes. Nous citerons comme exemple le passage suivant de R. Menahem de Recanati, pour faire voir en même temps comment les Docteurs de la Synagogue expliquaient la transmission du péché d'Adam. « Et au sujet de la transgression d'Adam et d'Eve, il ne faut pas s'étonner de ce qu'elle a été enregistrée et scellée avec le sceau du roi (Esth., III, 15; VIII, 8; c'est-à-dire, avec le sceau de Dieu), à la charge de leur postérité après eux. Car au jour où le premier homme fut créé, toute la création se trouva terminée. Adam fut donc l'achèvement du système du monde, et le sommaire du genre humain qu'il contenait en germe. De cette manière, quand il pécha, tout le genre humain pécha avec lui : et c'est ainsi que nous portons la peine de son iniquité. Mais il n'en est pas de même des péchés de ses enfants après lui (ceux-ci ne sont que personnels) (c). »

(a) Ces quatre démons, ou plutôt *démonesses*, s'appellent : *Lilit*, *Naama* (נעמה), *Aggarat* (אגרת), *Mohklat* (מחלת).

(b) Sens de בריח בחש בריח d'Isaïe, xxvii, 1. Voyez Kimhhi, Livre des racines, articles ברח et בחש.

(c) אין לתמוה על חטא אדם וחווה מדוע נכתב ונחתם בטבעת המלך לדורותיו אחריו כי באותו היום שנברא בו אה"ר נשלם הכל והנה הוא שלימות הבנין וכללו כי ממנו נשתת העולם וכאשר חטא הוא כל העולם כולו חטא ועונותיו סבלנו מה שאין כן בחטא זרעו אחריו :

A la suite de ces paroles, notre rabbin transcrit un passage du *Médrasch-Thanhhuma*, duquel on doit conclure que si nous avons péché avec Adam, ce n'est pas seulement par suite de ce que nous sommes sa postérité, mais plus particulièrement parce que nous sommes réellement *chair de sa chair* : זף מורה שאנחנו בשר מבשרו לא זרעו בלבד. Il veut par cette explication rendre raison pourquoi nous nous trouvons associés au péché d'Adam, sans être au même titre associés aux péchés de tous nos ancêtres qui nous renfermaient en germe. La différence consiste, d'après les rabbins, en ce que nous ne tenons à nos ascendants que par la succession des générations, tandis que nous étions personnellement présents dans l'individu d'Adam. C'est à quoi se rattache la tradition rabbinique d'après laquelle *les hommes de tous les siècles se trouvaient distribués dans les divers membres du premier homme* (a).

Le Médrasch-Rabba, section *Ki-Tissa*, parascha 40, dit que lorsque Adam était encore étendu sur le sol comme une masse de matière, גולס (b), Dieu lui montra chacun des justes qui devaient par la suite sortir de lui. L'un était dans sa tête, l'autre dans sa chevelure, d'autres dans son front, dans ses yeux, dans son nez, dans sa bouche, dans ses oreilles et bouts d'oreille, etc. (c). En preuve de cette particularité, le médrasch

(a) Ceci rappelle involontairement le fameux mannequin d'osier des druides.

(b) Talmud, traité *Abot* derabbi Nathan, ch. 1 : « Comment fut créé Adam le premier homme? A la première heure fut entassée sa poussière; à la seconde, fut créée sa figure (ou sa forme); à la troisième, il fut à l'état de גולס, masse inerte du corps; à la quatrième furent liés ensemble ses membres; à la cinquième lui furent pratiquées les ouvertures; à la sixième lui fut insufflée l'âme; à la septième il se dressa en pieds. »

(c) עד שאה"ר מוטל גולס הראה לו הקב"ה כל צדיק וצדיק שעתיד לעמוד ממנו יש שהוא תלוי בראשו של אדם ויש שהוא תלוי בשערו ויש שהוא תלוי במצחו ויש בעיניו ויש בחוטמו ויש בפיו ויש באזנו ויש במלתנו :

cite le verset 4 du chap. xxxviii du livre de Job, où Jéhova répond à l'*homme de douleurs* du Vieux Testament (a) : « Dis-moi, ô Job, dans quelle partie du corps d'Adam était renfermé ton individu (b) ? Etais-tu dans sa tête, dans son front, ou dans quelque autre membre que tu puisses indiquer ? Si tu le sais, je te permets de raisonner contre moi (c). »

Il nous paraît difficile de décider si cette grossière croyance est une de ces ridicules et inexplicables rêveries que les pharisiens ont imposées à la foi de leurs aveugles sectateurs, ou si cette préexistence des corps n'est qu'une allégorie de la préexistence des âmes, doctrine professée par les rabbins, en ce sens que les âmes de tous les hommes jusqu'à la fin du monde, ont été, selon ces docteurs, créées au premier jour génésiaque, pour être envoyée chacune dans le fœtus du corps auquel elle a été destinée dès le commencement (d).

(a) Job avait dit (xxiii, 3, 4) : Quis mihi tribuat ut cognoscam et inveniam illum, et veniam usque ad solium ejus. Ponam coram eo iudicium, et os meum replebo increpationibus.

(b) C'est ainsi que les rabbins paraphrasent ces paroles du Seigneur : *Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ ?*

(c) ותדע לך בשעה שהיה איוב מבקש להתוכח עם הקב"ה אמר לו הקב"ה איוב אמור לי האיפה שלך באיזה מקום היתה תלויה בראשו או במצחו או באיזה אבר שלו אם יודע אתה באיזה מקום היתה איפתך אתה מתוכח עמי :

(d) D'après l'opinion suivie généralement dans la Synagogue, les âmes ne se transmettent point des parents aux enfants, ce que les théologiens appellent *ex traduce*; mais elles ont été créées toutes le premier jour de la création. Le célèbre Rabbin Manassé ben Israël, qui a écrit un livre ex professo sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sous le titre נשמת היום, établit les deux propositions suivantes. I. « Les fidèles d'Israël croient avec une foi entière que toutes les âmes ont été créées aux six jours génésiaques. » שלומי אמוני ישראל מאמינים באמונה שלמה : שנבראו כלם בששת ימי בראשית :

Il ajoute : « Toutes les âmes qui ont été depuis le premier homme, et celles qui seront jusqu'à la fin du monde, ont été créées aux six jours

A la suite de la doctrine de la Synagogue que nous venons d'exposer en faisant la part des mythes à la manière

génésiatiques.» כל הנשמות שהיו מן אה"ר ושיהיו עד סוף העולם כלם נבראו בששת ימי בראשית :

II. « De l'avis de tous les sages d'Israël c'est une vérité constante, certaine, incontestable, que Dieu donne, l'envoyant du ciel, l'âme pure à tout homme dès qu'il commence à être formé dans le sein de sa mère, avant qu'il sorte à l'air (la lumière) du monde. » מונח קיים ויניב הוא מדעת כל חכמי ישראל שהנשמה הטהורה נתנה לו לאדם מאת ה' מן השמים מתחילת הווייתו במעי אמו טרם נאמן לאויר העולם :

Il ajoute : « Presque tous nos Docteurs, que leur mémoire soit en bénédiction, s'accordent à enseigner que les âmes ont été créées le premier jour. » מוסכם הוא כמעט מכל חכמינו ז"ל שהנשמות נבראו ביום ראשון :

En effet, Nahhménides dit : « Il est absolument impossible que les âmes aient été créées après le premier jour. Car en ce jour seul Dieu *créa*, tira des êtres du néant, et pendant les autres jours il *forma des choses d'une matière existante*. Or, les âmes appartiennent à la classe des êtres créés *ex nihilo*. »

Dans nos dissertations bibliques nous parlons avec plus d'étendue du système psychologique des rabbins.

Notre sainte Mère l'Eglise nous prescrit-elle de croire que les âmes ne sont créées qu'au moment où Dieu les envoie dans les corps, ou nous permet-elle d'admettre l'opinion que les âmes peuvent exister longtemps avant les corps auxquels elles sont destinées? C'est une question que nous n'avons pas caractère de décider. Enfant fidèle et soumis, nous acceptons la décision quelle qu'elle soit; mais nous pensons qu'elle n'est pas encore intervenue. Nous devons dire que la doctrine catholique relativement à la création des âmes est formulée par nos théologiens de France en des termes qui semblent exclure la préexistence dans le sens des rabbins, préexistence qu'il ne faut pas confondre avec celle des Origénistes et des Priscillianistes. « Animæ non extiterunt ante corpora, nec ex traduce nascuntur; sed dum creantur a Deo, corporibus infunduntur. » Montagne, De op. vi dier., t. vii, p. 1554 du *Cursus Theologicus* de l'estimable Abbé Migne. « SS. Hier, Ambr., Athanasius, Greg. Nyss., Cyr. Alex., cæterique Pa-

des Orientaux, et surtout des excentricités des rabbins, nous n'avons qu'à rappeler ce que saint Paul a écrit aux Romains (v, 12) : « Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors penetravit, *in quo* (sc. uno homine) *omnes peccaverunt.* » Ce que saint Augustin, avec sa manière originale, explique en ces termes : « In quo omnes peccaverunt, quando *omnes ille unus homo fuerunt* (a). » « Hoc Adæ peccatum, dit le saint Concile de Trente (Sess., v) quod origine unum est, et propagatione non imitatione, transfusum omnibus, inest unicuique proprium (b). »

Et pour qu'il ne manque rien à la doctrine catholique, la Synagogue enseigne qu'Adam n'attira pas seulement la mort *corporelle* sur lui et sur sa postérité, mais aussi la mort *spirituelle*, celle de l'âme; en d'autres termes, le péché mortel. C'est ce que Rabbi Joseph Albo développe clairement dans son livre des fondements de la foi, ס' העקרית, partie iv, ch. 41. « Lorsque le *Nom* (Dieu), béni soit-il, apparut à Adam, le premier homme, et lui fit cette défense : Mais tu

tres fere omnes docent uniuscujusque animam singillatim creari, et in ipso creationis articulo copulari cum corpore. Hanc sententiam omnes jam theologi catholici sequuntur tanquam veriore et Scripturæ sacræ magis consentaneam. » Pouget, *Instit. cathol.*, p. 1, sect. 1, c. 11, § 3. Un saint Pape écrit : « Catholica fides constanter prædicat, atque veraciter, quod animæ hominum, priusquam suis inspirarentur corporibus, non fuere, nec ab alio incorporantur nisi ab opifice Deo. » S. Leo, *Epist.* xv, alias *xcm*, c. 1. Toutefois dans l'abrégé de Billuart, publié à Rome en 1834 par une sainte et savante Congrégation, les Passionistes (4 vol. in-4°, typographie de la S. Congr. de la Propagande), on a pensé devoir s'en tenir aux termes généraux : « Suppono animam rationalem non traduci a parentibus, sed a Deo creari et uniri corpori sufficienter disposito. » T. 1, page 437.

(a) B. Aug., *De baptismo parvulor.*, 1, 10. — *De nuptiis*, *iii*, 8. — Voy. aussi *Epist. ad Paulinum*, 186° des Bénédictins, alias 106°.

(b) Voy. aussi les doctes *Prælectiones theol.* du R. P. Perrone, *Tract. de Deo creatore*, pars *iii*, c. 4, *De peccati originalis propagatione*. Le célèbre professeur y défend ce point de doctrine à sa manière ordinaire, c'est-à-dire, avec lucidité et une logique irrésistible.

ne mangeras pas de l'arbre de la science du bien et du mal, car au jour où tu en mangeras, mourir tu mourras, il devint clair pour lui que la conservation de l'âme (l'état de grâce) dépend de l'accomplissement de ce que prescrit le *Nom*, béni soit-il, et la mort de l'âme, de la transgression de ses ordres. Et c'est là ce dont le *Nom*, béni soit-il, menaça la désobéissance d'Adam, disant : *Car au jour où tu en mangeras, mourir tu mourras*. Il est hors de doute que cette répétition du terme *mourir* indique un châtement à part pour le corps, et un châtement à part pour l'âme (a). »

Plus haut, même partie, ch. xix, Jos. Albo explique avec un talent admirable la doctrine de la Synagogue qui admet les peines et les récompenses dans l'autre vie, par conséquent la spiritualité et l'immortalité de l'âme, et condamne comme hérétique l'opinion des sadducéens qui faisant considérer l'âme en cette matière subtile appelée en hébreu rabbinique *hiulè*, הוּלוֹי (b), enseignaient que son existence est subordonnée à celle du corps et, par suite, niaient l'autre vie aussi bien que la résurrection (c).

On lit dans le livre Tzeror-Hammôr, fol. 9, col. 2 : « Comme Adam a péché spirituellement, puisque tout péché vient de la volonté de l'âme, Dieu le punit d'une *peine spirituelle*. Et c'est là ce qu'indique le texte : *Et il le chassa du paradis* (d). »

(a) וכאשר נבלה עליו הש"י וצוהו ומעץ הדעת וגו' נתבאר לו כי קיוס הנפש יהיה במה שתעשה רצון הש"י ומיתתה כשתעבור על דבריו וזהו מה שיעד הש"י לאדם על עבדו על מצותו כי ביום אכלך ממנו מות תמות והמיתה הכפולה הזאת בלי ספק היא עונש לבגוף בפני עצמו ולנפש בפני עצמה :

(b) C'est le *δλν* des philosophes grecs.

(c) Matth., xii, 25. Act., xxiii, 8. Sadducæi qui dicunt non esse resurrectionem.

(d) וכמו שהוא חטא חטא רוחני כן נתן לו עונש רוחני וזהו ושלמהו מתוך הגן :

Rabbi Isaïe Hurwitz dit dans son célèbre ouvrage cabalistique *Schalah*, ש"ל, fol. 8 verso, de l'édition de Furth 1760 : « Quand Adam fut condamné à mourir, la même peine frappa tous ses descendants; car ils étaient tous virtuellement en lui, puisque son âme est la racine de toutes les âmes lesquelles en émanent (a). »

Les rabbins expliquent la solidarité de l'âme et du corps par une parabole que le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 91 verso, attribue à R. Juda le Nâci, et que le *Médrasch-Rabba* (Levit. parascha 4), comme aussi le *Médrasch-Yalkut* (partie I, n° 464), attribuent à Rabbi Ismaël : « Un roi avait un verger qui renfermait des fruits magnifiques. Un jour il y plaça un aveugle et un cul-de-jatte, et il leur dit : *Gardez-vous de manger de ces fruits, car j'en connais la quantité*, et il se retira. Plusieurs jours étaient déjà tombés dans l'abîme de l'Occident, quand l'impotent dit à l'aveugle : J'aperçois de bien beaux fruits ! Et l'aveugle lui dit : Cherche-les, et nous les mangerons ensemble. Mais l'impotent dit : Est-ce que je puis faire usage de mes jambes ? Et l'aveugle : Et moi, est-ce que j'y vois ? Que firent-ils ? L'impotent monta sur les épaules de l'aveugle, et ils cueillirent les fruits et les mangèrent. Ensuite chacun se retira à sa place et s'y tint. Au bout d'un certain temps, le roi revint, et il leur dit : Que sont devenus mes fruits ? L'aveugle répondit : O Roi, mon Seigneur, est-ce que j'y vois ? L'impotent, à son tour, répondit : O Roi, mon Seigneur, suis-je en état de marcher ? Mais le roi était pénétrant. Et que résolut-il ? Il chargea

(a) ומאחר שנשמת אדם שורש לכל הנשמות וממנה נתפשטו כל הנשמות ע"פ כשנקנסה מיתה עליו נקנסה על כל הבאים ממנו כי כולם זכחו :

Hurwitz appartenait à l'école des cabalistes modernes qui admettent la propagation des âmes *ex traduce*. Ils vont même plus loin : ils professent l'opinion impie, et d'ailleurs insoutenable en philosophie, que l'âme est une partie de Dieu et émanant de lui, חלק אלוה ממעל.

l'impotent sur l'aveugle, et les châtia ensemble, en disant : Voilà comment vous avez fait pour manger mes fruits.

» Ainsi, continue le texte, viendra un temps où le Très-Saint, béni soit-il, dira à l'âme : Pourquoi as-tu péché? Et elle dira devant lui : Maître des mondes, je n'ai point péché : c'est le corps qui a péché. Car, depuis le moment que j'en suis sortie, je vole par l'espace, innocente, comme un oiseau. Comment ai-je pu pécher contre toi? Alors Dieu dira au corps : Pourquoi as-tu péché devant moi? Celui-ci répondra : Maître des mondes, je n'ai point péché; c'est l'âme qui a péché. Car, depuis le moment où elle m'a abandonné, et que je suis couché là comme un bloc jeté sur la terre, ai-je par hasard péché contre toi? En cette circonstance, que fera le Très-Saint, béni soit-il? Il prendra l'âme et la jettera dans le corps, et les punira tous deux ensemble. »

Le Médrasch-Ruth, inséré dans le Zohar-Hhadasch, p. 64, col. 4, ajoute : « Et de même, si l'homme a été juste, le Très-Saint, béni soit-il, les réunira (l'âme et le corps) pour qu'ils reçoivent ensemble la récompense de leur bonne conduite. »

וכן אם היה נדיק מסדרם הקב"ה ומקבלים שזכר
טוב יחד :

Note 2, page 5.

C'est une chose remarquable que l'anathème particulier que faisait peser sur la femme la loi mosaïque, c'est-à-dire, le régime qui était en vigueur avant la réparation du péché introduit dans le monde d'abord par la femme.

Nous recommandons aux dames de ne pas lire l'Ecclésiastique, car elles y rencontreraient ce vers peu galant : « La teigne s'engendre dans les vêtements, et l'iniquité de l'homme provient de la femme : » ou, *comme porte l'original grec* : « Et l'iniquité de la femme provient d'elle-même. »

Les rabbins, qui dans leur aveuglement ne reconnaissent pas la rédemption du genre humain, continuent à suivre le même système à l'égard du sexe.

Exclue de toutes les cérémonies du culte, au point que la prière n'est pas obligatoire pour elle aussi strictement que

pour l'homme (a), la femme juive ne peut pas, sans péché, prendre connaissance des principes de sa religion. « Celui qui enseigne à sa fille la loi sainte, dit le Talmud (b), est aussi coupable que s'il lui apprenait des obscénités (c). »

Elle est exclue de la plupart des commandements affirmatifs; comme, par exemple, ceux qui dépendent de certains temps (d). Il lui est même interdit (e) de porter les phylactères, en hébreu *thephillin*, et les houppes (f) que pharisiens du temps de Notre-Seigneur se montraient si jaloux d'étaler aux yeux du peuple, et que ceux de nos jours continuent de regarder comme les insignes de leur dignité de juifs, et comme le signe de l'alliance de Dieu avec son peuple d'Israël (g).

Dans le temple de Jérusalem les femmes étaient traitées comme des profanes : elles ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur du parvis où les hommes seuls étaient admis. Elles devaient s'arrêter dans un grand vestibule qui a été nommé pour cette raison : *vestibule des femmes*, עֲזָרַת נָשִׁים, *atrium*

(a) Voyez Rabbi Joseph Karo, in Schulhhan-Aruhh Orahh-Hha-yim, n. 106, art. 2. Annotation du Maghen-Abraham.

(b) Traité Sota, fol. 20 recto. Voyez aussi Maïmonides, Traité de l'étude de la loi, chap. 1, § 13. Rabbi Joseph Karo, Schulhhan-Aruhh Yorédéa, n. 246, art. 6.

(c) כל המלמד בתו כאלו כאלו לומדה תפלות :

(d) Ces préceptes s'appellent en hébreu גְרָמָא. Voyez, pour ce qui concerne ces préceptes : Talmud, traité Kidduschin, fol. 29 recto et fol. 34 recto seqq. Eumd. Talmud, traité Berahhot, fol. 20 verso.

(e) Voyez Schulhhan-Aruhh Orahh-Hha-yim, n. 17, art. 20; n. 38, art. 5.

(f) En hébreu *Tzitzit*, en latin *fibriæ*. Le texte original de l'Évangile les nomme *μαρσπειδα*. S. Matth., xxiii, 5.

(g) Les rabbins ont ainsi abusé, comme à leur ordinaire, de ces paroles de l'Exode, xii, 9, et des versets parallèles, y 16 ejusd. capitis; Deut., vi, 8; xi, 18. « Et ceci sera en signe sur ta main, et en souvenir entre tes yeux. » Voyez le commentaire de Rabbi Salomon Yarhhi sur ces différents versets, et Talmud, traité *Menahhot*, fol. 36 verso; traité Erubin, fol. 96 recto.

mulierum. De nos jours encore, les juifs scrupuleux leur défendent d'entrer dans la partie de la Synagogue où sont les hommes. Elles se doivent tenir ou dans une pièce séparée, ou dans des galeries supérieures fermées avec des grillages et des rideaux (a).

Il est connu que les femmes n'héritaient pas des biens de leurs parents, tant qu'il existait des héritiers mâles (b).

Voici une autre disposition de la loi de *rigueur*, disposition d'autant plus digne d'attention qu'elle a un rapport plus direct avec les suites du péché originel. Lorsqu'une femme mettait au monde un enfant mâle, elle était impure pendant *sept* jours après lesquels elle devait compter *trente-trois* jours de purification. Mais devenait-elle mère d'une fille, son impureté durait *deux semaines*, et son temps de purification était de soixante-six jours (c).

Le Talmud (d) assimile en toutes choses la femme à l'esclave (e). Ce code abominable va plus loin : il déclare que le

(a) Voyez Talmud, traité Middot, chap. 2, art. 5. Matmonides, traité du temple (bet habbehkira), chap. 5, art. 7.

(b) Nombres, xxvii, 8; Talmud, traité Baba-Batra, fol. 110 recto, fol. 115 recto, fol. 119 recto.

(c) Mulier si suscepto semine (*heb.* semen emisit et) peperit masculum, immunda erit septem diebus... ipsa triginta tribus diebus manebit in sanguine purificationis suæ. Sin autem fœminam pepererit, immunda erit duabus hebdomadibus et sexaginta sex diebus manebit in sanguine purificationis suæ. Levit., xii, 2, 4, 5.

(d) Talmud, traité Hhaghiga, fol. 4 recto. Matmonides, même traité, chap. 2, art. 1, et passim.

(e) Nous voyons même dans un passage de saint Paul (Gal., iii, 28), qu'aux yeux de la loi ancienne la femme n'était pas l'égale de l'homme, particulièrement pour ce qui concernait le culte. Le saint Apôtre assimile la femme, sous le rapport de la religion, au païen et à l'esclave qui, avant la publication de l'Évangile, étaient exclus des cérémonies du culte de nos pères. *Il n'y a plus, dit le ci-devant Rabbi Saul, ni juif, ni gentil; plus d'esclave ni de libre; plus d'homme ni de femme; car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.*

Non est Judæus, neque Græcus; non est servus neque liber; non est masculus neque fœmina: omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.

En effet d'après le Talmud, l'esclave est exclu, aussi bien que la femme

mari est tellement maître de sa femme qu'il peut en user, bon gré mal gré, comme de la viande qu'on achète à la boucherie, et que l'on accommode selon son goût et son caprice (a).

Les rabbins admettent aussi comme une conséquence de ce qui précède, que le mari peut faire sentir son mécontentement aux épaules de sa moitié. Ils allèguent ce droit de l'autorité maritale comme motif de ce que la loi mosaïque défend à la tante d'épouser le neveu (b), tandis que l'oncle peut épouser la nièce. « Parce que, disent-ils, dans ce dernier cas il n'y a nul inconvénient que l'oncle administre la correction maritale à sa nièce toutes les fois qu'il le juge à propos. Mais dans le premier cas le neveu se trouverait souvent dans la nécessité de corriger sa tante; ce qui est un péché (c). »

Les prières publiques de la Synagogue, et généralement toute cérémonie du culte ne se peuvent faire que dans une assistance de dix personnes (d). Ce nombre, selon les rabbins, y attire la présence du Seigneur, conformément à ces

israélite, de la plupart des préceptes affirmatifs. Voyez Talmud, traité *Eruvin*, fol. 1; traité *Menahhot*, fol. 42 verso; traité *Berachot*, fol. 21. Maïmonides, traité *Tzitzit*, chap. 3, art. 9; traité *Abadim*, chap. 8, art. 17; traité *Thalmud-Thora*, chap. 1, art. 1; traité *Keri-at-Schema*, chap. 4, art. 1; traité *Succa*, chap. 6, art. 1. Rab. Joseph Karo in *Schulhhan-Aruhh Orahh-Hha-yim* § 17, art. 2; § 38, art. 3; § 55, art. 1; § 70, art. 1; § 640, art. 1.

(a) Voyez tome 1^{er}, p. 160. Nous ajouterons que le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 58 verso, et traité *Nedarim*, fol. 20 verso, autorise, en termes explicites, le mari, *naturali omisso, immaturali abuti vase*.

(b) Lévit., xviii, 12, 15; xx, 19.

(c) On a eu soin d'insérer cette galante explication dans le livre Tsééna-Ur-éna (parascha *Va'éré*, fol. 63, col. 4), écrit en hébreo-germain à l'usage des femmes juives; sans doute afin que ces dames sachent jusqu'où va l'autorité de leurs maris si elles sont récalcitrantes. Mais d'ordinaire la chère épouse en est instruite par le bâton de son maître de maison, comme elle l'appelle en hébreu, avant qu'elle ait eu le temps de lire son Tsééna-Ur-éna.

(d) Voyez Talmud, traité *Meghillâ*, fol. 23 verso; traité *Berachot*, fol. 21 verso. Maïmonides, traité de la prière, chap. 8, art. 6. R. Jos. Karo, *Schulhhan-Aruhh Orahh-Hha-yim*, § 55, n. 1.

paroles du Psalmiste : « Le Seigneur assiste dans l'assemblée de Dieu (a). » Or, le Talmud (b) prouve avec sa logique ordinaire, c'est-à-dire illogique, qu'une *assemblée* n'est pas moins de dix personnes. Si donc il y avait neuf hommes et un million de femmes, il n'y aurait pas *assemblée* ; par la raison que les femmes *ne sont rien*. Mais qu'il arrive seulement un petit garçon de treize ans et un jour, aussitôt il y a *assemblée sainte* ; et de la part de nos Docteurs, permis à Dieu de s'y rendre.

Enfin, et pour achever de donner une idée de l'état d'abjection de l'autre sexe dans la Synagogue, il suffit de faire connaître que dans leur prière journalière les juifs disent tous les matins : « Soyez béni, ô Seigneur notre Dieu, roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître femme (c). »

Tel était l'état de la femme dans la Synagogue ; tel il est encore chez les juifs et chez tous les peuples idolâtres ou infidèles. Créée *compagne* et *aide* de l'homme, elle tomba bientôt dans la condition de son esclave. Mais lorsque le VERBE ÉTERNEL devint, dans le temps, fils de l'immaculée Marie, il réhabilita la femme qui ne fait plus avec l'homme qu'un seul et même corps en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Toutes les législations antiques méprisent les femmes, les dégradent, les gênent, les maltraitent plus ou moins.

« Une femme, dit la loi de Manou, est sous la garde de son père pendant son enfance, sous la garde de son mari pendant sa jeunesse, sous la garde de ses enfants pendant sa vieillesse ; elle ne doit jamais se conduire à sa fantaisie. » Livre IX, 4 ; trad. de Loiseleur Deslongchamps.

Platon veut que les lois ne perdent pas les femmes de vue même un instant, car elles ont moins de vertu que nous. » De leg., VI.

(a) Deus * stetit (*héb. stat*) in * synagogâ deorum (*héb. cœtu Potentis*). Ps. LXXXI, 1.

(b) Talmud, traité Meghilla, fol. 23 verso ; traité Sanhédrin, fol. 2 recto.

(c) Voyez notre traduction française des prières journalières des Israélites, p. 5. Paris, 1819. 1 vol. in-12.

Qui ne connaît l'incroyable esclavage des femmes à Athènes, où elles étaient assujetties à une interminable tutelle; où, à la mort d'un père qui ne laissait qu'une fille mariée, le plus proche parent avait droit de l'enlever à son mari et d'en faire sa femme; où un mari pouvait léguer la sienne, comme une portion de sa propriété, à tout individu qu'il lui plaisait de se donner pour successeur, etc (a)? » Les duretés de la loi romaine envers les femmes sont pareillement connues de tous. On dirait que par rapport au sexe faible les instituteurs des nations avaient tous été à l'école d'Hippocrate, qui le croyait *mauvais dans son essence même*. Hippoc. opp., t. II, p. 910, 911, éd. de Van der Linden.

Toutes les législations, en un mot, ont pris des précautions plus ou moins sévères contre les femmes; de nos jours encore elles sont esclaves sous le Coran, et bêtes de somme chez le sauvage. L'Évangile seul les élève au niveau de l'homme.

Dans tous les pays, dit Claudius Buchanan, où le christianisme ne règne pas, on observe une certaine tendance à la dégradation des femmes (b).

En effet, partout où notre sainte Religion ne domine pas, on voit encore la femme, vile esclave de l'homme, une créature, ou plutôt une *chose*, isolée, opprimée. Un idiome des sauvages de l'Ontario la retranche de l'espèce humaine. Souffrances et ignominies, tel est son sort d'autant plus malheureux qu'elle est douée d'une âme si sensible et d'un esprit si délicat. Au Maroc, elle traîne la charrue à côté du bœuf. Chez les Tartares Nogays on la troque but à but contre un animal. Dans l'hérétique Angleterre, au milieu de l'Europe civilisée, elle est *menée* au marché avec un licou, et vendue pour quelques schellings ou quelques pots de bière. En Asie, des troupeaux de femmes, jalousement gardées dans une maison dont elles ne franchissent

(a) C'est ainsi qu'a été léguée la mère de Démosthène.

(b) Christian Researches in Asia, etc. Londres, 1812, p. 56.

jamais le seuil, sont à la merci d'un maître à la fois cruel et voluptueux. A sa mort, ce despote leur lègue les flammes ou un infâme et dur esclavage. Chez les idolâtres de l'Afrique, dans le pays de Bunda, des Mandigues, par toute la Nigritie, dans l'Araucanie en Amérique, et ailleurs, l'*empoiement*, la prise par violence, constitue l'*acquisition* légitime d'une femme, sur qui le *propriétaire* a droit de vie et de mort. Les anciens Romains, dignes descendants de l'honnête colonie de Romulus et de Rhémus, et des lâches ravisseurs des Sabines, regardaient une feinte violence comme un rite obligé du mariage. Aux vieilles Indes, jamais la femme ne peut manger avec son mari. Dans le royaume de Loango, pendant le repas de son *seigneur*, la femme se tient debout à l'écart et ne peut lui adresser la parole qu'à genoux. Dans plusieurs îles de l'Océanie, non-seulement la femme ne peut pas partager le repas de son mari, mais un grand nombre de mets lui sont *tapou*, c'est-à-dire, absolument interdits. En Nubie, elle est rudement châtiée si elle se permet de toucher à la tasse ou à la pipe de son mari. Par toute la Nigritie, les soins de l'allaitement, la préparation des aliments et des liqueurs, les soins du foyer, l'entretien des vêtements, ne sont pas comptés; c'est encore à la femme de cultiver le tabac, d'extraire l'huile du palmier, de broyer le millet, de fournir la case d'eau et de bois. Quand son mari se met nonchalamment à sommeiller, elle doit le garantir avec respect de la piqûre des mouches. Dans les marches, les fardeaux les plus lourds lui sont dévolus de droit. Dans le pays des Gallas on voit les femmes seules fendre péniblement la terre, semer, faire la moisson, battre le grain et le recueillir. Cette condition de dur labeur est rigoureusement imposée à la femme, autant dans le Congo, la Guinée, la Sénégambie, le Bénin, qu'au Bornou, à Bambara, aux côtes d'Ajan, de Zanguebar, à Mélinde, dans le Mataman, dans la Cafrerie. Aux Etats-Unis, quand les peuplades sauvages viennent chercher le tribut au moyen duquel les Américains se garantissent de leurs incursions, on voit les hom-

mes fumer tranquillement leur calumet, couchés au fond des pirogues halées à la cordelle par les femmes. Ces malheureuses tiennent leurs enfants à la mamelle et ont la tête chargée de toutes espèces d'outils et des ustensiles de la pêche. L'heure de la halte n'est point pour elles un moment de repos. Dès que l'esquif est amarré, tout excédées de fatigues qu'elles sont, elles étendent les filets pour prendre du poisson, coupent des broussailles, préparent le repas et le servent aux hommes qui pendant tout ce temps ne se sont pas donné le moindre mouvement pour leur aider. Elles savent si bien que c'est là leur condition qu'aucune d'elles ne se permet le moindre murmure. Chez les Mohawks, ainsi que dans presque toutes les tribus des chasseurs, c'est la femme qui cherche et rapporte, comme un chien, le gibier abattu par le mari. C'est encore elle qui le transporte à la cabane, parce que le fier chasseur croirait s'avilir s'il en chargeait son épaule. Lorsque c'est une grosse pièce, comme un ours, un chevreuil ou un orignal, la pauvre femme se fait aider par ses compagnes, à la charge d'autant. L'acte d'émancipation d'un enfant est assez curieux : il se constate par les coups qu'il porte sur les joues et sur l'échine de celle qui l'a mis au monde. Le jour où il accomplit sa quinzième année, il doit injurier et battre sa mère. Chez d'autres peuplades encore plus grossières, la femme est tellement à la discrétion de son mari qu'il peut non-seulement la vendre, mais aussi la manger si l'appétit lui en vient. C'est ainsi qu'au rapport d'un missionnaire (Lettres édifiantes, Amérique), un Yquiavate, mécontent de la cuisine de sa femme, la tua et en régala ses amis dans un festin. Il voulait s'indemniser, dit-il, de l'inexpérience culinaire de cette maladroite.

Nous parlons ailleurs du mépris que les Chinois ont pour la femme à qui ils attribuent tous les maux du genre humain.

Le comte de Maistre a eu donc bien raison de dire : « La femme est plus que l'homme redevable au christianisme. C'est de lui qu'elle tient toute sa dignité. La femme chré-

tienne est vraiment un être *surnaturel* puisqu'elle est soulevée et maintenue par lui jusqu'à un état qui ne lui est pas *naturel* (a). »

Il est essentiel de faire observer, avant de terminer cette note, que les femmes justes de l'Ancien Testament appartenaient déjà à l'époque de la Rédemption. Elles s'y sont précipitées, pour ainsi dire, en devançant les temps par leur foi dans le Messie qui devait venir.

Note 3, page 11.

L'Écriture sainte appelle souvent le péché *une folie*. En effet, y a-t-il une folie plus grande que d'offenser un Dieu tout-puissant qui nous comble des effets de sa bonté et de sa miséricorde, et peut nous frapper d'une condamnation éternelle? Le terme hébreu גבלה signifie à la fois ce qui répugne au bon sens, et ce qui fait horreur. Voyez notre note sur le verset 23 du livre des Juges, chap. xxiii.

Note 4, page 14, note b.

Le verbe hébreu שמר signifie en cet endroit *tranquillise-toi*. Il se forme du substantif שמרים, la lie d'un liquide, qui s'emploie toujours au nombre pluriel, comme son équivalent en français, les *fèces*.

Ceux qui prennent ce mot pour l'impératif du verbe שמר, au passif de la première forme de conjugaison (se garder, se donner de garde), tombent dans une erreur grossière. Ils ne font pas attention à la position de l'accent tonique qui se trouve ici à la dernière syllabe, tandis que l'impératif passif au *niphal* du verbe שמר a constamment l'accent sur la pénultième. Nous répétons en cela l'observation des deux grammairiens Aben-Ezra et Kimhhi dans leurs commentaires sur cet endroit.

D'après ce que nous venons de dire, Isaïe emploie une

(a) Du Pape, tome II, p. 33 et 34.

antithèse fort heureuse et fort heureusement exprimée. Le roi était dans une agitation extrême. Le prophète lui dit : השמר. Ce seul mot équivaut à : « Tranquillise-toi, et sois semblable à une liqueur qui, après avoir été agitée et troublée, repose immobile sur sa lie qu'elle a laissée aller au fond. »

Saint Jérôme en traduisant, *vide ut sileas*, montre qu'il a parfaitement saisi le vrai sens du texte.

Note 5, page 15, note c.

Un savant allemand du xvii^e siècle, Ant. Tanck de Lubeck, théologien protestant, soutient également, dans une dissertation sur *Ecce virgo concipiet*, que ce לכן est un substantif. Voici ses propres paroles que nous tirons de la note première, page 29 de sa dissertation : « Sicut כן sæpe nominis significatum habet, si non semper, et *rectum, bene dispositum, consideratè ordinatum, basin, constitutionem*, notat, ità et hïc לכן eumdem significatum retinet, ut multoties. Sic Isaïæ, xxx, 18, ולכן, atqui *ex disposito* exaltatur ut misereatur vestri. Jer., -v, 2. Et quum vivit Jehova dicunt לכן, *ex disposito* ad mendacium jurant. Jobi, xx, 2, לכן, *ex recto, disposito, vel ad dispositum* cogitationes meæ reducunt me. Ubi etiam *Ralbag*, id exponit באמת. »

Mendelssohn a observé de même que dans un grand nombre de passages de l'A. T. le mot כן est un vrai substantif, quoique généralement on le regarde comme une particule en différents endroits. Déjà dans son commentaire hébreu sur l'Ecclésiaste, viii, 10, il a expliqué dans le même sens le mot כן.

Le plus profond grammairien qu'ait eu la Synagogue, Aben-Ezra, affirme également dans son commentaire que le כן de ce verset est un substantif, aussi bien que le כן du livre des Nombres, xxvii, 7. Il aurait pu ajouter le כן dans une phrase parfaitement identique du même livre, xxxvi, 5, et Exode, x, 59. Saint Jérôme dont on ne peut pas assez admirer les solides connaissances en hébreu, n'a pas man-

qué de rendre le premier כן par un substantif : *justam rem*. Num., xxvii, 5, selon la Vulg. David Kimbhi regarde aussi comme un substantif le כן de l'Ecclésiaste, viii, 10 : « La conduite droite. » Voy. son dict., art. כן.

On peut tirer de cette donnée un très-grand parti pour expliquer plus d'un passage de l'Ecriture qui paraît obscur. Mgr F.-A. Baldi, camérier de Pie VII, et premier conservateur de la bibliothèque du Vatican, a publié à Rome, en 1817, un vol. in-4° sous le titre : *Incognitorum hactenus vaticiniorum de CRUCE interpretatio ex hebræo et declaratio*. Il développe avec beaucoup de talent et d'érudition que plusieurs prophéties de l'A. T. annonçaient le principal instrument de la Passion de Notre-Seigneur, la sainte croix, sous le nom כן, dans le sens de *support*. Ce livre, dédié à Pie VII, de sainte et glorieuse mémoire, est accompagné des longues et savantes approbations *motivées* données par les deux plus illustres cardinaux du pieux et docte ordre des Barnabites, LL. EEm. Fontana et Lambruschini. Nous avons écrit nous-même une dissertation pour répondre aux observations critiques qui avaient été publiées dans une petite brochure contre le livre de Mgr Baldi.

Note 6, page 16.

Le Seigneur, par une expression qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'Ecriture, qualifie de *progéniture de la femme*, זרע אשה, celui qui doit écraser la tête du serpent. Gen., iii, 15, selon le texte hébreu : « Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et sa semence. Cette semence-ci l'écrasera la tête. » Comme *progéniture de la femme*, Notre-Seigneur n'a donc pas de père. S'il s'appelle lui-même *fils de l'homme*, il faut bien faire attention que c'est la traduction verbale du בן אדם de l'hébreu, qui signifie tout simplement, *un individu du genre humain*. C'est ainsi que J.-C. a fait connaître la réalité de son humanité. De même un Israélite est appelé בן ישראל, *fils d'Israël*, comme un homme étranger à la nation est appelé בן כנעני,

fil de l'étranger. Pour exprimer en hébreu *fil d'un individu du sexe masculin*, il faudrait dire *בן איש*, qui signifie *filius viri* et non pas *filius hominis* dans son acception générale. En français nous dirions alors *fil d'un homme*. Voyez le texte hébreu, Genèse, XLII, II, 13. Lévitique, XXIV, 10. Le grec du Nouveau Testament, qui est demeuré notre seul texte original de ce saint livre, indique parfaitement cette distinction : il porte partout *ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου* ; ce qui est à la lettre le *בן אדם* de l'hébreu. *Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου*, serait le *איש בן איש* de l'hébreu.

Note 7, page 16.

Voyez la seconde partie de la note 1^{re}, ci-devant, p. 321 et suiv.

Note 8, pages 16 et 75, note c.

Les Hébreux nourrissaient les enfants du premier âge d'un mélange de miel et de lait ou beurre clarifié. C'était aussi l'usage de plusieurs autres peuples anciens. Le Talmud, traité *Sota*, fol. 11 verso, et le *Médrasch-Yalkut* sur Ezéchiel, chapitre XVI, racontent comment en Egypte Dieu nourrissait miraculeusement de miel et de beurre les petits enfants que les femmes des Hébreux trouvaient moyen de soustraire à la recherche des Egyptiens. Le Seigneur leur mettait devant la bouche deux *globes*, *שני עיגולין*, un de *beurre* et un de *miel* (a). Dans le livre apocryphe intitulé : *Vie de Moïse notre maître*, ce miracle est rapporté dans les termes suivants : « Dieu leur envoyait (aux petits enfants) ses anges pour les laver, les oindre, les emmaillotter, et mettre devant eux

(a) ונתן להם שני עיגולין אחד של שמן ואחד של דבש :

Le terme *שמן*, qui signifie en hébreu *huile*, veut dire *beurre* dans la phrase rabbinique de ce passage. La paraphrase chaldaique emploie généralement *שמן* en ce sens : elle rend presque toujours par cette expression le mot hébreu *חמאה*, qui signifie *beurre*. Voyez ici même Isaïe, VII, 5, 22 ; Genèse, XVIII, 3 ; Deut., XXXII, 14 (Paraph. de Jonathan-ben-Uziel) ; Juges, V, 25, 2 ; II. Samuel, XVII, 29 ; Ps. LV, 22.

deux pierres polies d'où ils suçaient, de l'une *du lait*, de l'autre *du miel* (a). »

Saint Jérôme, dans son commentaire sur notre passage, dit : « Ne eum putes in phasmate nasciturum, cibis utitur *infantiæ*. Butyrum et mel comedet. » Saint Basile fait la même remarque. « C'est à cause de son humanité, dit ce Père, qu'Emmanuel fait usage de la nourriture des enfants, qui consiste en beurre et en miel. Παιδικῆ τροφῆ χρηταὶ δ' Ἐμμανουὺλ διὰ τὴν σάρκα βουτύρω καὶ μέλιτι.

Forster (b), dans son commentaire sur Isaïe, p. 190, assure que dans la basse Allemagne on nourrissait encore de son temps les petits enfants d'un composé de *miel* et de *beurre*.

Saint Barnabé, dans l'épître catholique, que les premiers Pères de l'Eglise lui attribuent (c), après avoir expliqué, dans le chapitre vi, d'une manière mystique ces paroles du texte : « Entrez dans cette terre où coulent le *lait* et le *miel* » (Exode, xxxiii, 3), demande : « Mais qu'entend le prophète par le *lait* et le *miel*? C'est que, répond-il, de même qu'un enfant *dans les premiers jours de sa naissance se soutient par le lait et le miel* (d), de même aussi dans cette terre qui nous est donnée pour héritage, nous sommes vivifiés par la foi des promesses, et par la parole de l'Évangile. »

L'Eglise observait dans les premiers siècles du christianisme une cérémonie fort touchante qui doit son origine à la coutume antique dont nous parlons. On faisait goûter aux néophytes, au sortir des fonts baptismaux, du *lait* et du *miel*,

: מן החרד יונק חלב ומן השני יאכל דבש (a)

(b) Ce Forster, mort en 1613, est différent du célèbre hébraïsant *Jean Forster*, ami de Luther et de Mélanchthon.

(c) Voyez la préface en tête de cette épître, dans notre édition des livres apocryphes, tome xxv de la Bible de Venise.

(d) Τί ὄν τὸ γάλα καὶ μέλι, ὅτι πρῶτον τὸ παιδίον μέλιτι, εἶτα γάλακτι ζωοποιεῖται.

Voyez la note sur cet endroit dans l'édition citée. Remarquez aussi que ζωοποιέω signifie ici *nourrir*, comme en hébreu le verbe הִיָּחַל au *hiph'el*. La racine de ce verbe, dans les deux langues, signifie *vie*, הִיָּחַל, ζωή.

pour faire voir qu'ils étaient comme de petits enfants, ou, pour nous servir de l'expression de l'Apôtre, *sicut modò geniti infantes*. I. Petri, II, 2. Saint Jérôme dit que ceux qui viennent d'être baptisés goûtent du miel et du beurre, pour signifier l'enfance. « Nam et multa alia quæ per traditionem in ecclesiis observantur, auctoritatem sibi scriptæ legis usurpaverunt. Velut in lavacro ter caput mergitare. Deinde egressos lactis et mellis prægustare concordiam, ad infantie significationem redire (a). » Tertullien rappelle le même usage en deux endroits de ses écrits : 1^o De corona, cap. III, p. 79 de l'édition de M. l'abbé Migne : « Ter mergitamur.... inde suscepti lactis et mellis concordiam prægustamus. » 2^o Adv. Marc., lib. I, cap. XIV, p. 262, même édition... « Nec mellis et lactis societatem quâ suos infantat. »

Jupiter, selon les mythologues, fut nourri dans son enfance de lait et de miel, par Mélisse et Amalthée, filles de Melissus, roi de Crète. « Hujus (sc. Melissi) duas fuisse filias, Amalthæam et Melissam, quæ Jovem puerum caprino lacte ac melle nutrierunt, » dit Lactance (b).

Dans l'Odyssée, xx, 69, nous voyons les filles de Pandarus nourries de fromage et de miel par Vénus. Ἰουρῶν καὶ μελιτι γλυκερῶν.

Le code de Manou mentionne expressément l'usage de faire goûter aux enfants mâles, aussitôt après leur naissance, un peu de miel et de beurre clarifié (c).

Nous savons également, par les relations des voyageurs, que le lait et le miel mêlés forment une nourriture assez commune chez les Arabes.

Enfin quand Moïse veut donner aux Hébreux une idée de l'excellence de la terre de promission, il affirme que c'est un pays où coulent le lait et le miel (Exode, XIII, 5, et alibi pluries). Ceci même a donné lieu parmi les juifs de la terre sainte à la coutume dont nous parlons. Ils voulaient que

(a) Adv. Lucif., page 294 de l'édition des Bénédictins.

(b) De falsa religione lib. I, page 150; édition de Leyde, in-8.

(c) Voyez Journal des savants, octobre 1826, page 593.

l'enfant, dès ses premiers pas dans la vie, entrât en jouissance de cette promesse du Seigneur : « Vous mangerez ce que le pays produit de meilleur » (Is., I, 19).

Note 9, page 17, note b.

Il importe beaucoup de faire attention aux expressions qu'emploie le prophète. Dans le verset 14, la vierge enfante un בן, un *enfant mdle*. Dans le verset 16 et dans le chapitre suivant, verset 4, Isaïe donne pour signe un נער, *garçon*. Ce mot נער signifie dans toute l'Écriture sainte : un *jeune garçon au-dessus de l'âge du ילד*, c'est-à-dire de l'*enfant au maillot*. Le prophète, lorsqu'il annonce la naissance du Messie (a), se sert de cette dernière expression, qui est le seul terme propre : « Car, dit-il, un ילד, *enfant*, nous a été *enfanté* : ילד . »

Le Talmud, traité *Sota*, fol. 12 verso, indique cette même distinction entre נער et ילד : « Moïse à l'âge de trois mois, dit-il, était proprement un ילד : mais il avait la voix forte comme un נער. C'est ce qui explique pourquoi le même verset (Exode, II, 6) qualifie à la fois de ces deux noms le petit enfant que la fille de Pharaon retira du Nil (b). »

Les rabbins, auteurs des commentaires sur la Bible, expliquent dans le même sens la différence de ces deux termes hébreux. Voyez sur l'Exode, II, 6, les commentaires de *Yarhhi*, d'*Aben-Ezra*, de *Sephorno*, de *Hhezkuni*, de *Ralbag* (c) ; ainsi que la glose intitulée *keli-yakar* sur I. Samuel, I, 24.

Un israélite devenu chrétien, frappé de la différence des expressions par lesquelles le texte original désigne les deux enfants dont traitent les versets 14 et 16 de notre prophétie, explique ce dernier de la manière suivante : « Et avant

(a) Plus bas chapitre IX, verset 5.

(b) קרי ליה ילד וקרי ליה נער ? הנא הוא ילד וקולו כנער

Voyez aussi la glose de Salomon Yarhhi sur l'Exode, II, 6.

(c) Rabbi Lévi-ben-Gherschom.

qu'un *jeune garçon* quelconque sache distinguer le bien et le mal, la terre, etc. » Cette explication suppose dans l'écrivain dont nous parlons, une connaissance exacte de la langue sainte. Mais il n'a pas fait attention que ces paroles devaient nécessairement se rapporter à *Scheër-Yaschub* ; sans cela la présence de cet enfant eût été absolument sans objet.

Saint Jérôme, ce grand hébraïsant, rend constamment dans notre prophétie נער par *puer*. Il traduit ילד par *parvulus*.

Note 10, page 18, note a.

Ce passage du Talmud est précieux en ce qu'il applique au Messie, de même que saint Paul (I. Cor., II, 9), ce verset d'Isaïe. Le Talmud reconnaît ici formellement la divinité du Messie, puisqu'il dit que Dieu seul connaît de quelle manière le Messie récompensera dans l'autre monde ceux qui l'attendent. Remarquons que cette tradition avait cours avant l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoiqu'elle ne fût consignée dans le Talmud qu'après cet événement. Avant cette époque, les justes ne pouvaient pas être sauvés sans l'attente, avec foi, du Sauveur à venir.

Note 11, page 18.

Dans le Talmud, le Messie est souvent désigné sous le nom de *Ben-David*, fils de David. Voyez traité Sanhédrin, fol. 97, et ailleurs passim. Encore aujourd'hui la liturgie de la Synagogue nomme ainsi le libérateur imaginaire dont les juifs attendent la venue.

Saint Matthieu qui a écrit son Evangile dans la langue *hébréo-jérusalémite* (a), pour les chrétiens de sa propre nation, annonce Jésus-Christ comme *fils de David*, tandis que saint Luc, qui n'écrivait que pour les Gentils convertis,

(a) Voyez notre dissertation sur l'inscription hébraïque du titre de la sainte croix.

ne le désigne ni comme *fils de David*, ni même comme fils d'Abraham.

Voyez, pour plus de détails, notre note 29 du tome 1^{er}, page 181.

Note 12, page 18.

Les dissertations qui ont été écrites sur *Ecce virgo concipiet* sont innombrables. C'est ce qui a obscurci et embrouillé, aux yeux de beaucoup de personnes, la belle économie de cette prophétie qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la clarté et de la simplicité, lorsqu'on n'y cherche que la vérité. Mais bien des auteurs, poussés souvent par une déplorable vanité, s'efforcent de *transporter* leurs propres idées dans le Testament de Dieu. « Qui a semetipso loquitur, dit Notre-Seigneur, *gloriam propriam quærit* » (S. Jean, VII, 18). D'après le plus habile interprète que l'on connaisse, on peut affirmer que ces hommes, au lieu de puiser des lumières dans les divines Ecritures, en deviennent en quelque manière des adversaires. *Boni commentatoris officium est, dit saint Jérôme, non quod ipse velit, sed quid sentiat ille, quem interpretatur, exponere; alioqui si contraria dixerit, non tam interpres erit quam adversarius illius quem nititur explicare.* Apol. C. Jovinianum). De savants protestants et de ces catholiques qui se tiennent plus ou moins éloignés de la saine doctrine de la chaire de Saint-Pierre, oracle unique de la vérité, ont étrangement défigurés les paroles du prophète en les accommodant à leurs systèmes personnels. D'autres font aux rabbins des concessions qui, au lieu d'éclaircir la question, la couvrent de nuages plus épais. La parole de Dieu demande à être expliquée avec simplicité et naïveté : les systèmes d'interprétation ingénieux et subtils sont diamétralement opposés à son esprit.

Nous rappellerons à cette occasion ce que nous avons dit dans une autre circonstance, et qu'on ne saurait trop répéter. « La divine Ecriture est l'expression de la vérité : or le caractère distinctif de la vérité, c'est la simplicité qui est

comme le cachet que le Créateur a imprimé à toutes ses œuvres... Enfants soumis de la sainte Eglise catholique, lisons la parole de Dieu dans le même esprit qu'elle a été inspirée, et toutes les difficultés disparaîtront, tout deviendra clair et facile (a). »

Note 13, page 28.

La *pilléghesch*, פּילגשׁת, ou *pilléghesch*, פּילגשׁת, tolérée sous la loi ancienne, laquelle tolérait aussi le divorce, n'était pas une concubine dans le sens que nous entendons ce terme français, et comme le définit le dictionnaire de l'Académie. La *concubine* de la loi mosaïque était une *épouse de second rang*. D'après les rabbins, elle différait de l'*épouse* proprement dite, en ce que le mari ne lui faisait pas, comme à celle-ci, un contrat de douaire, כּתובה, payable soit en cas de répudiation, soit en cas qu'elle reste veuve. Mais ces Docteurs sont partagés sur la question de savoir s'il y avait bénédiction nuptiale, יְהוּבָה, pour la *pilléghesch*. Ce qui a donné lieu à ce partage d'opinions, c'est une variante dans le texte de la Ghemara du Talmud babylonien, traité *Sanhédrin*, fol. 21 recto, où il est parlé des concubines de David. Salomon Yarhhi (commentaire sur la Genèse, xxv, 6) et plusieurs autres rabbins qui font autorité, admettent la bénédiction. R. Elie *Mizrahhi* (c'est-à-dire, *le Levantin*) fait dans ses annotations une longue dissertation pour justifier le sentiment de Yarhhi.

La leçon d'après laquelle l'alliance avec la concubine se contracte moyennant la cérémonie religieuse de la bénédiction nuptiale est certainement la véritable. Nous en trouvons la preuve dans la Ghemara du Talmud de Jérusalem, traité *Ketubot*, chap. v. On y voit que deux Docteurs disputaient l'un contre l'autre si la concubine a un contrat de douaire; mais ils étaient d'accord sur les autres formalités du mariage qui doivent être les mêmes pour la concubine que pour la femme en titre.

(a) Dissertation sur l'heure du crucifiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le texte de l'A. T. fournit des preuves que la concubine de la loi mosaïque était une épouse légitime. Dans le récit de l'outrage arrivé dans la ville de Bethléem à la concubine du Lévitte d'Ephraïm (Juges, XIX, XX), cette femme est qualifiée d'*épouse*. *Acceptit uxorem* de Bethleem Juda (XX, 4). *Cum uxore sua* (ib., 9). *Cadaver uxoris* (ib., 29). *Cum uxore mea* (ib., 4). *Uxorem meam* (ib., 5). De son côté, le Lévitte est appelé *son mari*. *Vir suus* (XIX, 3). Il est qualifié de *gendre* du père de la jeune femme. Celui-ci, à son tour, est qualifié de *beau-père* du Lévitte. *Mansitque gener in domo soceri* (XIX, 4). *Dixitque pater puellæ ad generum suum* (ib., 6). *Socer* revient encore aux versets 3, 5, 7, 8, 9, et *gener* au verset 10. Voyez aussi Maïmonides, traité *Isschut*, chap. 1, § 4, avec l'annotation de son Aristarque, Abr. ben David, et les commentaires *Késeph-Mischné* et *Magghid-Mischné*; traité *Mélahhim*, chap. IV, § 4, pareillement avec le commentaire *Késeph-Mischné*.

On croit que le terme פלגש qu'on lit dans les livres les plus anciens du Vieux Testament, est formé soit de כפי שגל (à la manière d'une épouse), soit de פלג שגלה ou פלג אשה (moitié épouse). Nous appellerons l'attention des philologues sur le rapport qu'on peut si fréquemment saisir entre nos langues de l'Occident et les langues orientales. Le latin *pellex* est l'exacte transcription du terme hébreu *pllgsch*, פלגש. Il ne faut donc pas chercher l'étymologie de *pellex* dans le verbe latin *pellicio*, et encore moins dans le grec παλλακίς, παλλακίη.

Note 14, page 53.

La plupart des rabbins modernes, peu familiarisés avec les poètes anciens, se sont imaginé qu'il faut prendre à la lettre cette description figurée par laquelle Isaïe annonce la paix profonde qui régnera dans l'univers à l'époque de la naissance du Messie. Ils croient que le loup ne touchera pas plus l'agneau qu'eux-mêmes au porc. Nous lisons dans les poètes de semblables descriptions pour signifier la même chose ; c'est-à-dire, toute la terre soumise à un seul maître

puissant qui met fin aux guerres entre les peuples, et aux persécutions des individus.

Théocrite dit qu'au *temps fortuné d'Hercules*, le loup à la dent aiguisée, *καρχαρόδων*, regardera le faon sans songer à l'attaquer (a) :

Ἔσται δὴ τοῦτ' ἄμαρ ὀπηνίκα νεβρὸν ἐν εὐνᾷ
καρχαρόδων σίνεσθα ἰδὼν λύκος οὐκ ἐθέλησει.

La même description se rencontre dans la seizième épode d'Horace :

Refertque tenta grex amicus ubera
Nec vespertinus circumgemit ursus ovile.
Nec intumescet alta viperis humus.

Voyez aussi plus haut, pages 288, 289, les vers de Virgile.

Les Arabes et les Persans représentent sous le même tableau le bonheur d'un Etat gouverné par un prince juste et puissant.

Dans la collection de poésies anciennes, recueillies sous le titre *Al-Hhamâça الخيامة* par *Abu-Temam*, le poète *Ibn-Onéin* fait l'éloge suivant du roi *Al-Mélec Al-Adil* :

« Sa justice adoucit le loup affamé, qui endure les souffrances de la faim en présence du tendre petit de la gazelle. »

هدل يحلم الذيب منه على لطوى
غرثان وهو يرى الغزال الاعفرا

Le célèbre poète persan *Ferdusi* apostrophe ainsi le roi de Perse :

O souverain maître, Mahmud, roi puissant
A l'eau duquel le loup et l'agneau viennent boire ensemble.

جهاندار محمود شاه بزرگ
بابش خور آر و همی میش و کرک

Selon le dire des anciens Perses, un ange aurait fait

(a) Idylle 24, 25 ou 51 selon les diverses éditions. Elle est intitulée Ἡρακλῆισκος.

cette annonce à *Dogdo*, mère de Zoroastre (voyez plus haut, page 263) lors de sa grossesse : « Soyez sans crainte, le roi du ciel protège votre enfant. L'univers est plein de son attente. Il est le prophète de Dieu envoyé vers son peuple. Sa loi apportera la joie à la terre. Par lui *le lion et l'agneau boiront ensemble*. »

Ne voilà-t-il pas la prophétie d'Isaïe, et les paroles de l'Ange envoyé vers l'illustre Vierge de Bethléem ?

Enfin, Maïmonides, au traité *des rois*, chapitre xii, art. 1, déclare que « ce serait tomber dans une erreur grossière que de croire, prenant cette prophétie à la lettre, que du temps du Messie le cours de la nature sera changé, et que véritablement les bêtes féroces vivront en paix avec les animaux domestiques. Ce sont simplement des images sous lesquelles le prophète annonce que dans ces jours-là Israël n'aura rien à craindre de la part des impies des autres nations du monde, que l'Écriture compare dans Jérémie, v, 6, à des loups et à des tigres. Car tous embrasseront la vraie foi (a). »

Les commentateurs R. David Kimhhi et Aben-Ezra sont de l'avis de Maïmonides. Mais d'autres rabbins, et surtout Abraham-ben-David, blâment fortement cette opinion, et veulent que l'on entende tout à la lettre.

Note 14, page 53, note b.

Nous trouvons ici une nouvelle preuve du goût exquis de saint Jérôme, et nous voyons combien le bienheureux Docteur a pénétré les finesses de la langue sainte. Il y a dans l'hébreu beaucoup de synonymes pour exprimer *conduire une bête, un troupeau*. Le verbe נהג, à la seconde forme active,

(a) אל יעלה על הלב שבימות המשיח יבעל דבר ממנהגו של עולם .. וזה שנאמר ביש' וגר זאב עם כבש ונמר עם גדי ירבץ משל וחייה, ענין הדבר שיהיו ישראל יושבים לבטח עם רשעי אה"ע המשולים כזאב ונמר .. ויחזרו כולם לדת האמת :

appelée *hiphil*, signifie : *conduire en chassant devant soi* (a). Saint Jérôme a fort bien compris que si le prophète donne ici la préférence à לָרֶגֶל , c'est pour faire image. Il avait également à sa disposition plusieurs synonymes latins; particulièrement *duco, ago, mino* (b). Il a fait choix du dernier qui répond parfaitement à l'intention du prophète : *chasser devant soi avec de simples menaces*. Maintenant il est facile de comprendre le tableau que le *poète inspiré* veut nous présenter. Imaginez-vous un troupeau composé indistinctement de loups, d'agneaux, de léopards, de veaux, de lions, de brebis (c); derrière ce singulier troupeau un petit garçon, בֶּנִי . L'enfant lève sa petite baguette, ou seulement fait entendre sa petite voix, aussitôt le fier lion, le sanguinaire léopard, le loup dévorant et surtout dévorateur d'enfants, changés de nature, se mettent à courir avec le timide agneau, l'innocente brebis, et le veau inoffensif.

La langue française est trop pauvre pour peindre, d'un seul mot, comme les deux autres langues, cette belle idée; et une image comme celle-ci délayée dans une *périphrase* perd tout son effet.

Note 15, page 34.

Les Pères de l'Eglise enseignent que ce verset a trait aux saints sacrements, et particulièrement à celui du baptême. Ce point va être confirmé par la tradition de la Synagogue.

(a) Cette définition de לָרֶגֶל se trouve dans le Talmud, traité Baba-Metzia, fol. 8 verso, et fol. 9 recto; traité Erubin, fol. 35 recto. Voyez la glose de Yarhhi en cet endroit, et celle de Bartenora, sur la *Mischna*, même traité, chap. 5, art. 4.

(b) *Mino, as*, à la forme active, était usité parmi les anciens, en matière d'économie rurale. Faber, dans son *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, explique ainsi ce verbe : « *Mino quoque huc pertinet, quod agere significat, et de jumentis, aliaque pecude dicitur : nam et hoc minis plerumque fit, sive minitendo.* » Voyez aussi Vossius, *Etymol.*, page 325, et Scal. ad *Manil.*, 1, 317.

(c) C'est l'ordre observé par le prophète dans l'énumération des bêtes de ce troupeau.

Les rabbins du Talmud (a) prétendent qu'en vertu d'un commandement donné à Moïse sur le mont Sinaï, et conformément aux paroles de notre verset d'Isaïe, on devait, pendant tous les huit jours de la fête des Tabernacles, puiser de l'eau à la fontaine de *Siloé* (b), et la répandre sur l'autel du temple de Jérusalem (c). On faisait dans le temple à cette occasion de grandes réjouissances qui, au dire des rabbins, surpassaient tout ce que l'on pourrait imaginer. Nous en donnerions tout à l'heure la description, et le lecteur jugera.

Il y a dans le Talmud de Jérusalem (traité *Succa*, fol. 50 recto) un passage précieux. Le voici : « Rabbi Josué-ben-Lévi a dit : Pourquoi cette réjouissance est-elle appelée, *réjouissance du puisage*, שׂוֹמֵרָה ? parce que l'on y puisait l'Esprit-Saint; ainsi qu'il est écrit : *Et vous puiserez de l'eau aux sources du salut* (Isaïe, XI). Rabbi Yona dit : Jonas fils d'Amathi (le prophète Jonas) se trouvant dans une compagnie qui se rendait à Jérusalem à l'occasion de la fête des Tabernacles, entra dans le lieu du temple où se célébraient les réjouissances du puisage de l'eau, aussitôt il fut inspiré du Saint-Esprit. »

Cette assertion du Talmud jérusalémitte est répétée dans les additions du Talmud babylonien, traité *Succa*, fol. 50 verso, dans le *Médrasch-Rabba* sur la Genèse, *parascha* 70^e; sur le livre de Ruth, vers la fin de la *parascha* 3^e et dans le *Mahazor*, office de la soirée de *Schemini-Atzét*.

Voici comment s'exprime à cet égard le livre *Zohar*, sur

(a) Talmud babylonien, traité *Succa*, fol. 54 recto, fol. 44 recto; traité *Thaanit*, fol. 5 recto.

(b) Le chapitre ix de l'Évangile de saint Jean a rendu cette fontaine célèbre.

(c) Voyez Talmud, traité *Succa*, fol. 42 verso, fol. 48 recto, fol. 51 recto et suivants. Maïmonides, traité *Themidin*, chap. ix, art. 6 et suiv.; traité *Lulab*, chap. vii, art. 13, 14. *Mahazor*, office du soir avant le huitième jour des Tabernacles, appelé *Schemini-atsét*. Voyez sur ce recueil de prières, en cet endroit, le savant commentaire, en hébreu, de *Samson Heidenheim*, édition de Roedelheim, in-8^o, tomes v et ix.

la Genèse, colonne 70 : *Et vous puiserez de l'eau aux sources du salut* (Isaïe, xii), ce sont les *sources de la grâce*. Et les justes, et les hommes pieux se réjouissaient dans cette solennité, parce qu'elle était une *figure* de la faveur que le Très-Saint, béni soit-il, accordera, *lorsqu'il ôtera de la terre l'impureté du serpent*. C'est alors que couleront (ou descendront, דיחתון) ces *eaux pures* de la vie qu'ils boiront (a). »

Saint Jean Baptiste dit dans les mêmes termes : « Celui qui viendra après moi, vous *baptisera dans l'Esprit-Saint* » (S. Matth., iii, 11. Cf. S. Marc, i, 8; S. Luc, iii, 16; S. Jean, i, 33). Et Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouvant dans le temple pendant la célébration de cette fête, s'écria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive. » *Erat autem in proximo dies festum Judæorum, Scenopogia festivitatis, stabat Jesus et clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me, et bibat. Qui credit in me, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ* (S. Jean, vii, 2, 37, 38).

Voilà donc l'explication authentique du mystère de cette fête qui se célébrait dans le temple de Jérusalem en l'honneur de l'*effusion de l'eau* : גסוך המים של חג.

Disons maintenant en quoi consistaient ces fameuses réjouissances dont les rabbins parlent avec tant d'emphase, et un si grand enthousiasme. Le soir après le premier jour de la fête des Tabernacles, tout le peuple se réunissait dans la cour du temple, appelée le *péristyle des femmes*, עזרת נשים. Les hommes étaient placés au-dessous des balcons qui régnaient tout autour de la cour, et dans lesquels devaient se tenir les femmes : car dans le temple de Jérusalem les deux sexes étaient séparés de manière à ne pouvoir pas communiquer (b).

(a) נביעו דמקדא ומקוידו ונדיקי חדאן בהאי הלולא בגין דרמיוז להקיא טיבו דזמין קב"ה למעבד כד יעבר קב"ה סאיבו מארעא דימתון אינון מים חיים טהורין באינון שתין :
 (b) Voyez plus haut, note 2. Remarquez que les femmes ne pouvant

Il y avait là plusieurs candélabres d'or qui avaient chacun cinquante coudées de haut. Au-dessus de chaque candélabre étaient quatre bassins d'or, qui avaient chacun son échelle. De jeunes garçons de la race sacerdotale montaient à ces échelles tenant chacun une cruche contenant trente logs (a) d'huile, et les vidaient dans les bassins qui étaient de pareille capacité. Les vieilles tuniques de coton des prêtres fournissaient les mèches. La clarté que répandaient les candélabres se voyait, à ce qu'assurent les *véridiques* rabbins, jusqu'à une incroyable distance de Jérusalem; et dans la ville même les maisons en étaient si bien éclairées que, sans le secours de leur lampe de cuisine, les cuisinières pouvaient trier le grain pour le potage (b).

Les Assidéens, חסידים, et autres personnages considérables par leur dévotion ou leurs qualités personnelles, ומאשי מעשה, sautaient (c) devant ces candélabres, en tenant à la main des torches allumées, et en chantant des hymnes sacrés. Il y en avait qui jetaient en l'air huit torches allumées dont ils recevaient successivement deux et les renvoyaient vers le ciel. D'autres faisaient ce jeu d'adresse avec huit gobelets pleins d'un liquide; d'autres avec huit grands couteaux fort affilés (d). Selon le Talmud, traité *Succa*, fol. 53

pénétrer dans le temple, il a fallu célébrer ces réjouissances dans leur *péristyle*, pour les y faire assister.

(a) Le log équivalait à litre 0.39525. Ajoutez à cette mesure, multipliée par 30, le poids d'une cruche capable de la contenir, et vous trouverez une charge un peu forte pour un pauvre petit garçon obligé de la porter jusqu'au haut d'une échelle de cinquante coudées sacrées qui valent en tout mètres 27.801251356.

(b) Talmud, traité *Succa*, fol. 53 recto, au haut de la page.

(c) מרקדוין. Le verbe רקד, dans la seconde forme active, signifie : *Faire le soubresaut, la calbriole, gambader*. Isaïe, xiii, 21 : *Et les démons, les satyres, y sauteront*, ירקדו. Saint Jérôme traduit fort bien : « Et pilosi saltabunt ibi. »

(d) מאכיליה. Ce terme désigne un grand couteau dont les juifs se servent pour égorger les bestiaux destinés à la consommation. Ces couteaux

recto, Rabbi Lévi aurait fait le tour d'adresse des huit couteaux en se promenant devant Rabbi Juda le Naci, pour le distraire des soucis du gouvernement (voyez le tome I^{er}, page 148); et un autre rabbin, nommé Samuel, aurait fait le tour des huit gobelets devant Sapor, roi de Perse (a).

Cependant les Lévites faisaient retentir les airs du son de leurs harpes, de leurs nables, de leurs trompettes et d'autres instruments sans nombre. Ils approchaient ainsi, peu à peu, de la porte appelée *orientale*, où ils arrivaient vers la pointe du jour. On passait par cette porte en allant chercher l'eau de la fontaine Silé, et en l'apportant.

Le fameux Docteur *Hillel* chantait dans ces réjouissances cette gracieuse chanson dont celles d'Anacréon n'approchent pas : « Lorsque je suis ici, tout est ici, » אֲנִי כֹאן הַכֹּל כֹּאן. Comme ce *Hillel* était extrêmement pauvre, il est à croire que ces paroles étaient l'équivalent (b) de celles du philosophe grec Bias : *Omnia mea mecum fero*; d'autant plus que le *Mahhazor* ajoute : « pour consoler les affligés. »

Voici ce que les rabbins rapportent au sujet de la pauvreté de *Hillel*. Tous les jours il gagnait, en travaillant, un *tarpéik*, טַרְפֵּיק, petite pièce de monnaie qui vaut fr. 0.18375; c'est-à-dire, 18 $\frac{3}{4}$ centimes (c). Il en employait la moitié à son entretien et à celui de sa famille; l'autre moitié, il la donnait au portier du collège des Docteurs *Schema-ya* et *Abtalyon*, afin d'être admis à les entendre disserter sur *la loi du Dieu vivant*. Mais un jour il ne trouva point d'ouvrage, et

doivent être affilés avec grand soin; de sorte que le tranchant n'ait pas la petite brèche sensible à l'ongle lorsqu'il le parcourt.

(a) Les juifs ont fêté de leur mieux Sapor II, dont la mémoire est toujours en honneur parmi eux. Le Martyrologe des chrétiens nous en apprend la raison.

(b) Le Talmud et quelques glossateurs veulent donner un autre sens à ces paroles de *Hillel*.

(c) Le Talmud, traité *Ketubot*, fol. 64 recto, et traité *Ghittin*, fol. 55 verso, dit que le *tarpéik* vaut un stater, c'est-à-dire, un demi-zuz. Or, quatre *zuzim* font un sicle en hébreu, qui vaut franc 1.47.

le portier refusa de le laisser passer : car déjà alors on pratiquait la maxime : *Point d'argent point de Suisse*. Hillel, en homme avisé, laisse là ce suisse intéressé, et va grimper, en dehors de la maison, jusqu'à une fenêtre de la salle, où les deux professeurs enseignaient. Il s'assit sur l'appui de la croisée et écouta la leçon. Malheureusement pour le pauvre, c'était le temps du solstice d'hiver, ותקופת טיבת היתה. La neige qui tombait à gros flocons le couvrit entièrement. Le lendemain matin, c'était un Sabbat, *Schema-ya* dit à Abtalyon : « Mon frère Abtalyon, qu'est-ce à dire ? Notre logis est ordinairement si clair : aujourd'hui à peine y distingue-t-on les objets. » Alors ils regardèrent avec attention, et ils aperçurent à la croisée quelque chose qui avait la forme d'un homme. Ils le retirèrent dans la maison : c'était *Hillel*, couvert de trois coudées de neige ! Nonobstant le Sabbat, on le débarrasse de sa froide enveloppe, on le lave, on l'oingt et on lui fait un bon feu pour le réchauffer ; car les deux Docteurs décidèrent qu'il était permis de violer le précepte du jour du repos en faveur d'un homme de ce rare mérite.

Ce conte est inséré dans le Talmud, traité Yoma, fol. 35 verso.

Note 16, page 38, note d.

גואל, *rédeempteur*, signifie : parent qui par droit du sang prend fait et cause pour nous en toutes circonstances, et peut racheter en tout temps les terres qu'un membre de la famille aurait vendues, à titre emphytéotique, jusqu'au Jubilé. Par extension de ce sens primitif, גואל signifie : *Jéhova rédeempteur d'Israël*. Les juifs l'invoquent sous ce nom plusieurs fois dans la prière du matin et dans celle du soir.

Note 17, page 44.

Le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 97 recto et verso, rapporte une tradition qu'il fait remonter jusqu'à *Elie* le prophète, et qui fixe l'époque de la venue du Messie précisément au-temps où s'est incarné le Verbe éternel.

« Il a été enseigné à l'académie d'Elie (a) que la durée du monde est de *six mille ans*.

» Deux mille ans d'anarchie; deux mille ans de la loi sainte (b), deux mille ans des jours du Messie (c). »

Glose de Rabbi Salomon Yarhhi :

« *Deux mille ans d'anarchie*, parce que la loi sainte n'ayant pas encore été donnée, le monde se trouvait dans une sorte d'anarchie.

» Et il est prouvé par le texte que depuis Adam, le premier homme, jusqu'à ce qu'Abraham atteignit l'âge de cinquante-deux ans, il y a deux mille ans. Après ces deux premiers mille ans, Abraham commença à observer la loi sainte; car il est écrit *Et les âmes qu'ils avaient acquises à Haran* (Genèse, xii, 5) : parole que la paraphrase chaldaique rend ainsi : *Les âmes qu'ils avaient assujetties à la loi sainte dans Haran*. Et il est dit dans *Aboda-Zara* (d) : *Il est de tradition qu'à cette époque Abraham avait cinquante-deux ans*.

» *Et deux mille ans de la loi sainte*. C'est-à-dire, depuis la conversion des âmes à Haran jusqu'au temps du Messie. Quarante-huit ans jusqu'à la naissance d'Isaac; soixante ans depuis la naissance d'Isaac jusqu'à celle de Jacob, font cent huit. Plus cent trente ans qu'avait Jacob lors de sa venue en Egypte, font deux cent trente-huit ans. Plus deux cent dix ans que les Israélites ont demeuré en Egypte, font quatre cent quarante-huit ans. Et depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du premier temple de Jérusalem, il y a quatre cent quatre-vingts ans; car il est écrit : *Or, l'an quatre cent quatre-vingt de la sortie des enfants d'Israël de*

(a) Chaque prophète avait une école de disciples qui s'étaient attachés à ses pas. Il leur expliquait les mystères cachés sous les figures de l'Ancien Testament.

(b) Le Décalogue et les autres préceptes du Pentateuque, qui au fond ne sont que le développement du premier.

(c) תנא דבי אליהו ששת אלפים שנה הוי עלמא שני
אלפים תהו שני אלפים תורה שני אלפים ימות המשיח :

(d) C'est le titre d'un traité du Talmud babylonien.

l'Egypte, et le reste I. Rois, vi, 4. Voilà neuf cent vingt-huit. Plus quatre cent dix ans de la durée du premier temple; ainsi qu'il est prouvé par l'Écriture, d'après le calcul des règnes des rois de Juda. Plus soixante-dix de la captivité de Babylone, et quatre cent vingt ans pendant lesquels a existé le second temple. Ces différentes sommes forment un total de deux mille moins cent soixante-douze. Or c'est précisément cent soixante-douze ans avant l'an quatre mille de la création que le temple fut ruiné; et au bout de ces cent soixante-douze ans finit le règne de deux mille ans de la loi sainte. »

Nous ajouterons à cette glose quelques observations.

1° La tradition d'Elie enseigne clairement que la loi de l'Ancien Testament, la loi de rigueur, la loi typique, ne devait être obligatoire que jusqu'au temps du Messie. En effet ce Divin Personnage en a prononcé la clôture, si l'on peut s'exprimer ainsi, en disant : *Consummatum est* (a).

2° Selon cette même tradition le Messie devait venir après les seconds deux mille ans. Or, comme l'Incarnation et la naissance de Notre-Seigneur coïncident avec cette époque, les rabbins, pressés par la tradition, enlevèrent infidèlement, deux cent quarante ans de la chronologie universelle (b), en fixant arbitrairement la fin des premiers deux mille ans à la cinquante-deuxième année de la naissance d'Abraham. Mais le mensonge ne se soutient pas ordinairement parce qu'il est difficile qu'il ne se contredise pas. Une indiscretion des rabbins trahit le vol d'années qu'ils veulent nous faire, et qu'ils réduisent, pour plus de commodité, à un nombre rond. Nous avons vu, tome 1^{er}, pages 113, 114, que, d'après les anciennes traditions que les rabbins mêmes nous ont conservées dans leurs livres (c), *quarante ans avant*

(a) Voyez tome 1^{er}, page 262.

(b) Il est connu que le comput rabbinique est de 240 ans en arrière de la chronologie sur laquelle est basée l'ère chrétienne.

(c) Ta'mud, traité Yoma, fol. 39 verso; traité Sanhédrin, fol. 41 recto; traité Aboda-Zara, fol. 8 verso.

la ruine du second temple la loi de Moïse avait cessé d'être exécutoire dans son entier. Le Sanhédrin n'avait plus toute son autorité; les principales choses manquèrent dans le temple où même la séparation du *saint des saints* n'existait plus, par suite du déchirement miraculeux du voile. Or, messieurs les rabbins! vous voyez vous-mêmes que le règne de la loi n'a pas fini cent soixante-douze ans après la ruine du temple, ainsi que vous l'affirmez, mais bien avant cet événement. Restituez, s'il vous plaît! ci. . . . 172

D'après la tradition, dont vous ne sauriez refuser de reconnaître l'autorité, quarante ans auparavant la loi ne s'exécutait plus dans toute ses dispositions. Ne faites pas de façons et rendez quarante ans! ci. . . . 40

Aux termes de la même tradition, la fin du règne de la loi devait remonter à la naissance du Messie. Or, lors du déchirement du voile du temple, Jésus-Christ, le Sauveur attendu d'Israël, était venu sur la terre depuis trente-trois ans. Ci. . . . 33

Reprenons ces trois chiffres. . . . 172

40

33

245

Mais négligeons, à votre exemple, les unités; ci. . 240

Somme d'années que vous avez voulu escamoter. . 240

000

Note 18, page 46.

Une seule fois dans l'Écriture ce verbe signifie *parcourir*. Cantique, וו, 2, ואסובבה בעיר, *et je parcourrai la ville*. On nous accordera que ce sens n'est pas applicable ici : une femme ne *parcourt* pas un homme.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer qu'au psaume xxvi (selon la Vulgate, xxv), ψ. 6, ואסבבה, signifie nécessairement *J'entourerai* : ואסבבה את מזבחתך, *et je me mêlerai à ceux qui entourent votre autel*. Les versets 4 et 5 qui précèdent, exigent ce sens. ψ. 4. « Je ne me suis point assis dans

l'assemblée de la vanité; et je n'entrerai point dans le lieu où sont ceux qui commettent l'iniquité. *γ*. 5. Je hais l'assemblée des personnes remplies de malignité; et je ne m'assiérai point avec les impies. *γ*. 6. Je laverai mes mains au milieu des innocents, et je me tiendrai, Seigneur, autour de votre autel. » C'est-à-dire, *et je me mettrai du nombre de ceux qui entourent votre autel.*

Note 19, page 62.

Les preuves qui établissent que les rabbins appellent l'empire romain *Edom*, sont innombrables. Nous n'en rapporterons qu'un petit nombre.

I. Le livre *Abkat-Harohhel*, אבקת הרוכל, de Rabbi *Mahhir*, donne comme sixième signe de la venue du Messie, celui qu'enseigne le Talmud; et il le rapporte en ces termes :

« Le sixième est que Dieu saint, béni soit-il, sera régner un roi sur toute la terre, ainsi que nous avons dit plus haut. Et il suscitera un roi à Rome dont la puissance s'étendra sur la terre l'espace de neuf mois (a). »

II. Abarbanel dans son livre *Ma-yenè yeschua*, במעיני ישועה, répète ce signe de la manière suivante :

« Il est dit dans le chapitre *Hhélek* (b) : *Rab Ychuda dit au nom de Rab : Le fils de David (c) ne viendra que lorsque l'empire impie se sera étendu sur tout le monde pendant neuf mois; car il est écrit jusqu'au temps où celle qui doit enfanter, enfantera (Michée, v, 2). Ceci prouve qu'il était de tradition chez eux (d) que vers le temps de la rédemption se répandra la puissance de la nation impie qui est Edom (e).* »

(a) האות הששי ממליך הקב"ה מלך על כל העולם כמו שאמרנו למעלה ויקום מלך אחד ברומי וימלוך על כל העולם תשעה חדשים :

(b) C'est le chapitre xi du traité du Talmud intitulé *Sanhédrin*.

(c) Le Messie. Voyez tome 1^{er}, note 29, page 181.

(d) Chez les anciens Docteurs d'Israël.

(e) אמרו צפ' חלק אר"י א"ר אין בן דוד בא עד

III. Paraphrase chaldaïque sur ces paroles des Lamentations, IV, 21 : *Réjouissez-vous, et soyez dans la joie, ô fille d'Edom.*

« Réjouissez-vous, et soyez dans la joie, ô fille d'Edom, Rome l'impie (a). »

IV. Abarbanel, commentaire sur Obadie, verset dernier :

« Jonathan-ben-Uziel, dans sa paraphrase chaldaïque, explique partout dans les prophètes la *montagne de Séir* (b) par *la ville grande d'Esau*. Et ceci est une vérité indubitable que c'est Rome la maîtresse de tous les pays, laquelle est au pouvoir des enfants d'Edom dont l'origine remonte à Esau. »

V. Ce rabbin s'exprime de la même manière dans son commentaire sur Ezéchiel, xxxv :

« Et Jonathan a déjà paraphrasé que *la montagne de Séir*, est la ville en Edom appelée *Rome*. »

Conférez aussi le livre *Maschmi-a-yeschua* du même écrivain, fol. 43, col. 4.

VI. Rabbi David Kimhhi, commentaire sur Obadie, au commencement du livre :

« Cette prophétie regarde les maux qu'Israël eut à souffrir de la part d'Edom, durant le second temple, qu'ils ont ruiné... Comme dans les premiers temps le peuple romain était composé en grande partie d'enfants d'Edom, on appelle cet Etat *le pays d'Edom*. »

Il est connu que c'est par les Romains que le second temple a été ruiné.

VII. Le même sur Isaïe, LXIII, 1 :

« Botzra était une ville grande dans le pays d'Edom. C'est pour cela qu'il désigne Rome sous le nom de *Botzra*. »

VIII. Le même sur Isaïe, xxxiv, 9 :

שתפשת מלכות הרשעה בעולם ט' חדשים שני' עד עת
 יולדה ילדה זה יורה שהיה מקובל אצלם שסמוך לגאולה
 יהיה התפשטות האומה הרשעה היא אדום :

(a) חדימי ובדיחי ברתא דאדום רומי רשיעא :

(b) *Séir* est un des noms d'Esau qui s'appelle aussi Edom ; de la montagne de Séir dont il a pris possession. Voyez Genèse, xxxvi, 9.

« Jonathan traduit : *et les fleuves de Rome*, parce qu'il explique tout ce chapitre d'Edom. »

Le livre Hhizzuk-Emuna explique de la manière suivante d'où est venu à l'empire romain le surnom d'Edom :

« On trouve, dit-il, que *Sepho*, fils d'Eliphaz, fils d'Esau qui fut surnommé *Edom* (voy. Genèse, xxvi, 30), a régné le premier, dans la plaine de la Campanie, sur toute la terre des Kitthéens^(a) qui sont les Romains, et sur toute la terre d'Italie, ainsi qu'il est rapporté au chapitre deuxième de Yosiphon^(b). Et comme Sepho était Iduméen, on a donné le nom d'*Iduméens* à tous les peuples romains, aussi bien qu'aux *Nazaréens* (chrétiens) qui se joignirent à eux; du nom de leur premier roi. C'est ainsi que les dix tribus ensemble sont appelées dans l'Écriture *Ephraïm*, à cause que leur premier roi Jéroboam était de la tribu d'Ephraïm. »

Note 20, page 72, note au bas de la page.

אֵיט signifie aussi, marque au moyen de laquelle on peut reconnaître une personne, une chose, etc., signe particulier. C'est ainsi que Dieu distingua Caïn par un *signe*, une *marque*, אֵיט. *Afin que*, dit le texte de la Genèse, iv, 15, *qui-conque le trouverait, ne le tuât pas*. Ce que la Vulgate rend littéralement : *Ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum*. Les saints Pères, comme les rabbins et les commentateurs en général, ont disserté longuement sur la nature de ce *signe*, de cette *marque*. Rosenmüller, commentateur hardi qui n'aime guère se soumettre à l'autorité des anciens, a adopté l'opinion de quelques-uns qui ont voulu prendre ce signe pour un *miracle*. Selon eux, Dieu fit un miracle devant Caïn pour calmer ses craintes et le rassurer entièrement. Ceux qui possèdent véritablement l'hébreu, voient facilement que le texte original n'est nullement susceptible de

(a) En hébreu *Kitthim*, mot que saint Jérôme traduit *Italia*.

(b) L'historien *Josèphe-ben-Goryon*, différent de *Josèphe Flavius*. Le premier écrivait en hébreu.

cette explication. *Faire un miracle devant quelqu'un* pour confirmer quelque chose, ne s'exprime jamais en hébreu par le verbe שוים que nous lisons dans ce verset de la Genèse, mais par le verbe נתן. Voyez Deutér., III, 2; Is., VII, 14; ou par le verbe עשה. Voyez Exod., IV, 30; Juges, VI, 17. Lorsque שוים a pour régime אֹת dans le sens de *miracle*, il demande la préposition ב. Exod. x, 2.

Note 21, page 77, note b.

Il est important de rapporter quelques passages des rabbins qui enseignent cette vérité, d'autant plus que nous voyons en plus d'un endroit de l'Évangile que les juifs du temps de Notre-Seigneur admettaient qu'Elie devait être le précurseur du Messie, conformément à l'annonce de Malachie : *Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam*. Les pharisiens envoyés vers saint Jean Baptiste, lui disent : « Pourquoi baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni *Elie* (a)? » Les scribes et les pharisiens enseignaient publiquement qu'Elie devait précéder le Messie. « Pourquoi donc, demandent à Notre-Seigneur ses propres disciples, pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut d'abord qu'Elie vienne (b)? » D'autres juifs, voyant les miracles de Jésus-Christ, prétendirent qu'il était Elie en personne (c).

1. Le Talmud en explication du verset de Malachie : *Ecce ego mittam*, déclare en trois endroits qu'Elie doit précéder le Messie. Talmud, traité Schabbat, fol. 188 recto; traité Erubin, fol. 43 verso; traité Idiot, chap. VIII, mischna 7.

Gloses et commentaires sur ces trois endroits du Talmud :

a. R. Samuel Edels : « Et le jour de ce verset de Malachie,

(a) Quid ergo baptizas, si tu non es Christus neque Elias. S. Jean, I, 25.

(b) Quid ergo dicunt pharisæi et scribæ quia Eliam oportet venire primum? S. Marc, IX, 10. Cf. S. Matth., XVII, 10.

(c) S. Matthieu, XVI, 14; S. Marc, VIII, 28; S. Luc, IX, 19.

cité ici, *avant que vienne le jour de Jéhova (a)*, désigne le temps de l'avènement du Messie (b). »

b. R. Salomon Yarhhi : « Elie viendra évangéliser avant la venue du fils de David (c). »

c. R. Abraham-ben-David : « Elie viendra annoncer la venue prochaine du Rédempteur (d). »

II. Maïmonides, commentaire sur la dernière *mischna* du traité *Idiot* :

« Moïse, notre maître, que la paix soit sur lui, outre les prophéties relatives au Messie, qu'il a laissées écrites dans le Pentateuque, a encore enseigné verbalement à ses disciples, de la part de Dieu, pour les transmettre aux générations suivantes, par la voie de la tradition, toutes les circonstances qui signaleront la venue du Rédempteur; entre autres qu'il sera *précédé d'un homme qui lui aplanira la terre, et que cet homme sera Elie.* »

Notre rabbin désigne ici, sans s'en apercevoir, la personne de saint Jean Baptiste qui devait *aplanir la terre devant le Messie, évangéliser* (comme dit Yarhhi) avant l'avènement du Rédempteur, avènement qu'il annoncera comme prochain. *Pœnitentiam agite*, criait le saint précurseur, *appropinquavit enim regnum cœlorum* (S. Matthieu, III, 2).

Remarquez bien que Maïmonides ne dit pas que *ce sera Elie*; mais *un homme*, et que cet homme *sera Elie*. C'est précisément ce que l'ange dit à Zacharie, en parlant du fils qui lui devait naître : *Et ipse præcedet antè illum in spiritu et virtute Eliæ* (S. Luc, I, 47. Cf. S. Matth. XI, 14; XVII, 13). Au reste, Maïmonides s'explique clairement à cet égard dans son *Traité des rois*, chap. XII, art. 2 : « Les Docteurs ont dit

(a) *Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis (heb. terribilis).*

: וקרא דמייתי לפני בוא יום וגו' ההוא יום שמשיך בא (b)

: לפני ביאת בן דוד יבא אליה לבשר (c)

: ולבשר אותם על ביאת הגואל וזה יהיה יום אחד לפני (d)

: ביאת המשיח :

que dans les premiers temps du Messie aura lieu la guerre de Gog et Magog, et qu'avant la guerre de Gog et Magog il s'é-lèvera un prophète pour préparer Israël, et disposer leur (a) cœur; car il est écrit: *Voici que je vous envoie Elie*, et le reste.»

III. C'est aussi ce qu'enseigne Rabbi David Kimhhi dans son commentaire sur Malachie. Seulement il prétend que le retour d'Elie sur la terre, s'opérera au moyen de la métémpsycose, les rabbins cabalistes admettant ce dogme des païens.

« L'âme d'Elie sera renvoyée sur la terre pour entrer dans un corps créé à l'instar de son premier corps qui, selon les lois physiques, a rendu à la terre les éléments dont il était composé (b). »

IV. Médrasch-Yalkut, et Médrasch-Schohber-Tob: « Israël dit à Dieu: Dans la première délivrance (celle de l'Egypte) il est écrit: *Il a envoyé Moïse son serviteur, Aron son élu* (Psaume cv, 26); envoyez-moi de même deux hommes, envoyez votre lumière et votre vérité (Psaume xxxiii, 3). Dieu saint, béni soit-il, répond: *Voici que j'envoie ce que vous demandez; car il est écrit: Voici que je vous envoie Elie le prophète*, en voilà un. Et l'autre sera celui dont il est dit (Isaïe, xlii, 1): *Voici mon serviteur sur qui je m'appuie, mon élu en qui je mets toute mon affection.* »

V. Chapitres de R. Eliéser: « Rabbi Yehuda dit: Israël ne sera racheté que lorsqu'il fera pénitence; et il ne fera pénitence que *lorsque viendra Elie* (c). »

Note 22, page 88, note a.

Ce texte chaldaïque est étrangement défiguré dans la ver-

(a) Les noms collectifs, en hébreu, peuvent être considérés comme des substantifs pluriels.

(b) והטעם שישב נשמתה שעלתה לשמים אל גוף נברא כגופו הראשון כי גופו הראשון שב אל הארץ בעלותו כל יסוד אל יסודו :

(c) ר' יהודה אומר אם אין ישראל עושים תשובה אין נבאלים ואין עושים תשובה עד שיבא אליהו :

sion latine de la Polyglotte de Walton; elle porte : « Dicit propheta domui David, Quoniam parvulus natus est nobis, filius datus est nobis : et suscepit legem super se ut servaret eam, et vocabitur nomen ejus a facie Admirabilis consilii Deus, vir permanens in æternum, etc. »

Il y a dans le chaldaïque : « Dixit, אמר, propheta domui David, Quoniam *infans*, רבי, natus est nobis, filius datus est nobis, et *suscipiet*, וקביל, legem super se ut servaret eam : et *vocatum est*, ואתקרי, nomen ejus *ab ante*, מן קדם, *mirabilis consilio*, מפליא עצה, Deus, *Fortis*, גברא (l'auteur de la version a confondu ce mot avec גברא qui signifie *vir*), Permanens in æternum, etc. »

Note 25, page 89, note e.

En comparant *Yinnon*, ינון, à *Yehova*, יהוה, on remarque qu'il n'y a d'autre changement que les deux ה changés en deux ג. La valeur numérique du ה est 5, celle du ג est 50. Or les rabbins cabalistes prétendent que le rapport décimal qui existe entre deux lettres, autorise de les permuter entre elles. D'après ce système l'un et l'autre nom sont identiques.

Note 24, page 92.

דיוקנא, terme rabbinique, composé du grec εἰκων, *image*, renforcé par la préposition δειά. Une image qui a quelque réalité, et plus particulièrement l'image d'une personne. En ce sens, ce mot diffère de צורה ou צורתא qui désigne une image quelconque.

Voyez, pour ce qui regarde ces deux synonymes, la glose de R. Salomon Yarhhi sur le Talmud, traité Schabbat, fol. 149 recto, et le livre *Aruhh*, lexicon talmudique, de Rabbi Nathanael, art. דיק.

Note 25, page 95, note b.

Encore ici, comme en mille autres endroits, la version latine de la Polyglotte de Walton est fautive. Elle traduit : « Et

Christus de filii filiorum ejus *ungetur*. » Le terme יתרבי, ici, ne signifie pas *ungetur*, mais *progerminabit*. Tel est aussi le sens de יפרה de l'original hébreu; ainsi le traduisent aussi le grec, ἀναβήσεται; le syriaque, ܘܢܘܦܪܝܢܘܬܐ; l'arabe وتصل.

Note 26, page 111.

Min, מין, dans la langue rabbinique signifie en général, *incrédule*. Les rabbins désignent particulièrement par ce nom ceux qui appartiennent aux sectes dissidentes de la Synagogue, surtout ceux qui rejettent la tradition et s'en tiennent au texte de la Bible qu'ils expliquent, comme les protestants, chacun d'après sa raison individuelle.

R. Juda Moscato dans son commentaire sur le fameux livre Cozri, page 5, col. 3, dit au sujet de ces derniers un mot qui s'applique parfaitement à l'hérésie du xvi^e siècle. Nous ajouterons seulement qu'en rabbinique מין signifie aussi *espèce*. « A mon avis, dit-il, les individus des sectes séparées de la Synagogue, comme les Caraïtes, les Saducéens, etc., sont appelés par nous *minim* (pluriel de *min*), parce que *ne s'appuyant pas sur la tradition*, ils ne s'accordent jamais dans leurs opinions, de sorte que chacun bâtit sur son propre jugement un *faux autel* à part, et il devient ainsi une *espèce différente des autres individus de son espèce*. Car, en vérité, c'est la tradition qui réunit en un seul peuple tous les juifs dispersés sur le globe de la terre; et sans elle ils seraient comme ces *minim*, divisées dans leurs opinions individuelles (a). »

(a) ולפי דעתי נקראו מינים על כי אינם מסכימים על דעת אחת וזה יקרה להם מצד היותם בלתי סומכים על הקבלה אבל כל אחד מהם מסברת שכלו בונה במה לעצמו עד היותו כמין נפרד מיתר אנשי מינו כי אמנם הקבלה היא נפוצות יהודה תקבץ להיותם גוי אחד בארץ ובלעדיה הנם ככל המינים הללו נפוצים בדעותיהם כאמור :

Note 27, page 124, note au bas de la page.

Nous avons voulu parler ici de la grande utilité de la connaissance de la langue rabbinique, ainsi que de l'état des études hébraïques parmi notre clergé de France, etc. Une personne aux sages conseils de laquelle nous aimons à déférer nous engage à différer à un autre temps la publication de cette note.

Note 28, page 126, note c.

Le nombre cardinal וְאַרְבַּעַה a ici la signification du nombre ordinal *quatrième*. C'est ainsi que l'ont rendu tous les interprètes anciens et modernes. Vulgate, *et quartum*; grec, καὶ τὸ τέταρτον; arabe, والرابع, etc.

Note 29, page 132.

Certains exégètes modernes trouvent souvent aux termes hébreux des significations nouvelles que ne connaissaient pas les anciens qui parlaient cette langue. A la tête de ces exégètes se trouve Gésenius dont on connaît l'antagonisme systématique à l'interprétation chrétienne des passages les plus importants de l'Ancien Testament. Selon lui, le texte de Joël, 1, 8, prouve que בתולה peut signifier une jeune personne qui n'est plus *vierge*, puisque le prophète lui fait porter *le deuil de l'époux de sa jeunesse*. C'est un vrai paradoxe que nous avons déjà réfuté plus haut, pages 114 (dans la note), 162, note a, et 174. En effet, cette jeune veuve est représentée dans une douleur d'autant plus profonde qu'elle n'a pas même possédé celui à qui elle avait donné son cœur et engagé sa foi. Chez les Hébreux ce cas ne devait pas être d'une extrême rareté, puisque les fiançailles engageaient au point qu'on ne pouvait plus devenir libre qu'au moyen de la lettre de divorce; et que d'ailleurs la cohabitation était ordinairement différée pendant un certain temps après le mariage. Saint Jérôme rapporte un exemple de ce veuvage virginal

même chez les païens. « Demotionis Areopagitarum principis *virgo filia*, audito sponsi Leosthenis interitu, qui bellum Lamiacum concitarat, se interfecit : asserens quanquam *intacta* (sic) *esset corpore*, tamen si alterum accipere cogeretur, quasi *secundum* acciperet, cum priori mente nupsisset. » Adv. Jov. l. I, n° 46.

Il y a deux textes qui, au premier abord, paraîtraient plus concluants que celui de Joël, et qui probablement ont échappé à Gésenius ; savoir, Deutér., xxii, 19 ; Ezech. xxiii, 3, 8. Mais, quand on les examine de près, on voit qu'ils parlent de l'état antérieur au mariage.

Note 30, page 125.

Les rabbins enseignent que les vierges d'Israël ne se montraient pas en public. Bien entendu que cette coutume appartient aux temps anciens. Dans leur langue ils appellent cet être dégradé qui fait trafic de ses appas, נפקת בריא ou נפקא, terme que nous ne saurions mieux rendre qu'en traduisant *sorteuse*, et *sorteuse dehors* ; de même que l'on dit en français *coureuse*. Quelques commentateurs expliquent dans ce sens la qualification de יוצאה לחוץ qui se lit dans le Talmud, traité *Kélim*, chapitre xxiv, *mischna* 16. Par contre on explique dans le Talmud (a) de la femme honnête ces paroles du Psalmiste : « Tout l'honneur de la fille d'un *prince* est dans l'intérieur de la maison » (Psaume xlv, 14). Notez que les rabbins affirment que tout hébreu est un *prince* en comparaison des individus des autres peuples. Voyez Talmud, traité Berahhot, chap. I, *mischna* 1.

Les Docteurs de la Synagogue prétendent (b) que Dina, fille de Jacob, ne fut traitée par Sichem comme une femme de mauvaise vie (Genèse, xxxiv, 31) que parce qu'elle était sortie des tentes paternelles (Genèse, xxxiv, 1).

(a) Talmud, traité Schebuot, fol. 30 recto.

(b) Voyez Médrasch-Rabba-Beréschit, parascha 80 ; Médrasch-Yalkut sur le psaume xlv, et sur la Genèse, xxxiv.

Rabbi Isaac Karo, dans son livre *Tholedot-Yitshhak*, section *hha-yé Sara*, dit qu'une fille pudique ne sort pas, et que c'est par une disposition de la Providence que Rébecca se rendit à la fontaine le jour où le serviteur d'Abraham y arriva (Genèse, xxiv, tout le chapitre).

Remarquez aussi que si en hébreu le nom *Alma*, qui désigne la véritable vierge, signifie *cachée, inconnue (a)*, l'acte par suite duquel une femme cesse d'être vierge, s'exprime dans la même langue par le verbe עָרַו , qui signifie *connaître*. Ainsi nous lisons dès le commencement de la Genèse, iv, 1 : « Et Adam *connut*, עָרַו , Eve, sa femme, et elle conçut et enfanta, etc. »

I. Le livre des Machabées (II. Mach., iii, 19; III. Mach., i, 15) donne comme une circonstance extraordinaire celle où l'on voyait dans les rues les vierges qui *se tiennent renfermées chez elles*, $\alpha\iota\ \tau\epsilon\ \kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\kappa\lambda\epsilon\iota\sigma\tau\omicron\iota\ \pi\alpha\rho\theta\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota\ \acute{\epsilon}\nu\ \theta\alpha\lambda\acute{\alpha}\mu\omicron\iota\varsigma$.

Dans Josèphe (b) la sainte mère des Machabées dit à ses enfants : « *Vierge, chaste*, depuis ma naissance, je ne suis jamais sortie de la maison paternelle (c). »

Philon dit que les vierges regardent comme une barrière infranchissable, la porte des appartements intérieurs de la maison (d). Le même écrivain dit dans un autre endroit de ses ouvrages que « les vierges se tiennent dans leurs appartements, et évitent par pudeur les regards des hommes, fussent-ils de leurs parents (e). »

II. Nous voyons dans les écrivains païens que le même usage s'observait parmi les peuples infidèles.

Les Grecs appelaient l'endroit de la maison le plus reculé,

(a) Aquila traduit *almia* par $\acute{\alpha}\pi\acute{o}\kappa\rho\upsilon\phi\omicron\nu$, *cachée*.

(b) Tome II, page 519, édition de Havercamp.

(c) « Ὅτι ἐγὼ ἐγενήθην παρθένος ἀγνή, οὐδὲ ὑπερέβην πατρικῶν οἴκων.

(d) Παρθέναις μὲν εἴσω κλισιάδων τὴν μεσαύλιον ὄρον πεποιημέναις. *Ad leges speciales*.

(e) Καὶ θαλαμειούμεναι παρθένοι δι' αἰδῶ τὰς ἀνδρῶν ὄψεις καὶ τῶν οἰκιστάτων ἐκτραπέμεναι. In Flaccum, pages 977, E, et 978, A, éd. de Paris, 1640.

où était l'appartement des femmes, *parthénon*, du mot *parthénos*, παρθένος, qui signifie *vierge*.

Antigone, quand sa mère lui dit : *Suivez-moi*, ἔπου, répond :

« Pour quel lieu dois-je laisser les appartements du *parthénon*? ποῖ, Παρθενῶνας ἐκλιπούς' ; »

Le vieillard dit à la même princesse : « O mon enfant, rentrez chez vous, et demeurez dans les appartements du *parthénon* (a). »

Hésiode, Poème des travaux, β, 138 : « Elle se tient dans l'appartement intérieur de la maison, à côté de sa chère mère; n'ayant jamais éprouvé les *doux travaux* de l'inappréciable *Aphrodite* (b). »

Dans l'*Oreste* d'Euripide, vers 108, se trouve cette sentence : « Il ne convient pas aux vierges de se montrer en public (c). »

Sénèque avait également en vue cette coutume quand il inséra les deux vers suivants dans son *Agamemnon* :

Quo more cœtus publicos virgo petis?
Quis esse credet virginem?

Nous ne terminerons pas cette note sans citer le passage suivant de Cicéron, qui est remarquable : « *Domi teneamus eloquentiam; teneamusque ut adultam virginem, caste* » (Cic. De clar. Orat., cap. cxvi).

Note 31, page 150.

Découvrir les cheveux d'une femme mariée, était chez les Hébreux un affront sanglant. Le Talmud, traité *Ketubot*, fol. 72, prouve que la loi mosaïque même défend aux épouses de laisser voir leur chevelure; en effet elle prescrit ici au

- (a) Ἦ τέκνον' εἶσθα δῶμα· καὶ κατὰ στέγης
ἐν παρθενῶσι μίμνε σείς. Euripide, *Oreste*, vers 208.
- (b) Ἦτε δέμων ἐντοσθε φίλη παρὰ μητέρι μίμνει,
οὐπω ἔργ' εἰδυῖα πολυχρύσου Ἀφροδίτης.
- (c) Εἰς ὄχλον ἔρπαι παρθένισιν οὐ καλόν.

prêtre de découvrir la tête de la femme, donc en tout autre temps elle n'est pas découverte. Les rabbins, sanctionnant un usage d'Israël, דת ישראל, ont de plus prescrit aux épouses de se voiler la tête en public. Celles qui négligent l'une ou l'autre de ces prescriptions donnent, par là même, droit à leurs maris de les renvoyer avec une lettre de divorce.

La coquetterie de quelques juives de nos temps a su obvier à l'inconvénient de cette double défense. Ces dames portent des tours de cheveux postiches ou de soie noire.

Saint Paul dit : Si non velatur mulier, tondeatur. Si vero turpe est mulieri tonderi aut decalvari, velet caput suum (I. Cor., xi, 6).

Note 52, page 182.

Le verset 35 porte *Angelus Domini* ; mais plus haut, au verset 7, il est dit : Ecce ego immittam ei *spiritum*. Nous pensons que l'Ange, pour faire périr l'armée de Sennachérib, s'est servi du terrible *hhamsin*, vent empoisonné, appelé pour cette raison par les Arabes *samoum*, ou *bared samoum*, qui souvent frappe de mort subite comme la foudre. Volney décrit les effets du *samoum* dans son Voyage en Egypte, chap. iv. Voyez aussi la Chrestomathie arabe de Sacy, t. 1, p. 162 de la 2^e édition.

Note 33, page 183.

Nous venons de voir que le Seigneur avait condamné les enfants d'Israël à demeurer en pays étranger l'espace de quatre cents ans ; mais il est constant que depuis la descente de Jacob en Egypte jusqu'à la délivrance de la captivité du pays de Gessen, il ne s'est écoulé que deux cent dix ans. En effet, il n'est pas possible que les Hébreux soient restés quatre cents ans en Egypte ; car Caath y vint avec Jacob. Or, Caath vécut cent trente-trois ans. Exode, vi, 18. Son fils Amram vécut cent trente-sept ans. Exode, vi, 20. Moïse, lors de la sortie d'Egypte, avait quatre-vingts ans. Exode, vii, 7 : 133 + 137 + 80 = 350. De cette

somme il faut maintenant retrancher 1° l'âge de Caath quand il arriva en Egypte, 2° les années de sa vie qui se rencontrèrent avec celles d'Amram, 3° les années de celui-ci qui s'écoulèrent durant la vie de Moïse.

Il existe une ancienne tradition qui explique cette difficulté. Le Seigneur, dans sa miséricorde, permit que les années de la vie errante d'Isaac et de Jacob fussent imputées au compte des quatre cents ans.

Voici maintenant le calcul de ces deux chiffres : quand Jacob naquit, Isaac était âgé de soixante ans, comme il est dit expressément dans la Genèse, chapitre xxv, verset 26. Et quand Jacob arriva en Egypte, il dit à Pharaon que les années de sa *vie errante* étaient cent trente, $60 + 130 = 190$. Ajoutez-y 210, vous obtiendrez le total de 400.

Note 34, page 218.

Nous avons déjà parlé du respect que les juifs portent au Talmud. Nous ajouterons ici un passage du *menorat-hamma-or*, livre qui jouit d'une grande autorité dans la Synagogue moderne.

« Tout ce qu'ils (a) ont dit, que leur mémoire soit en bénédiction, dans les *médraschim* et autres recueils (b), sont choses auxquelles nous sommes tenus de croire comme à la loi de Moïse notre maître, que la paix soit sur lui. Et si quelque chose nous en paraît exagéré ou incroyable, nous devons l'attribuer plutôt à la faiblesse de notre entendement qu'à leurs enseignements. Et quiconque fait des plaisanteries sur quoi que ce soit de ce qu'ils ont dit, que leur mémoire soit en bénédiction, en recevra le châtement (c). »

(a) On désigne par ce pronom les rabbins, *אמרי חכמים*.

(b) Voyez au tome 1^{er}, la Notice sur le Talmud.

(c) כל מה שאמרו ז"ל במדרשות ובהגדות חייבין אנו להאמין בו כמו בתורת משה רבנו ע"ה ואם נמצא בו דבר שיראה לנו שהוא דרך גוזמא או חזן מן הטבע יש לנו לתלות

» La Terre, ne pouvant plus supporter les violences de ce tyran, prit la forme d'une vache, alla trouver Brahma à quatre faces ; et, après lui avoir rendu ses hommages, elle lui parla en ces termes : « O créateur de toutes choses, » c'est à vous que je dois l'être ; c'est donc à vous de me » protéger. Le roi Concha, abandonné sans retour au » crime, me tient dans la plus cruelle oppression ; je ne » saurais supporter plus longtemps sa tyrannie. Ce mé- » chant est votre créature, intimez-lui donc vos ordres et » faites cesser mes maux. »

» Brahma, indigné à ce rapport, alla avec la suppliante trouver Siva, et lui fit part de ce qu'il venait d'apprendre. Tous trois se rendirent ensemble auprès de Vichnou, l'être suprême ; et, après qu'ils lui eurent offert leurs respectueuses salutations, la vache, ou la Terre toujours sous cette forme, parla ainsi : « Grand dieu, vous écoutez tou- » jours avec bonté les vœux qu'on vous adresse ; je viens » donc, dans mes malheurs, implorer votre protection. » Concha, le cruel Concha, exerce sur moi les injustices » les plus inouïes ; je me jette à vos pieds pour vous sup- » plier d'y mettre fin par la mort de ce méchant. »

» Après avoir écouté ces plaintes, Vichnou demanda à Brahma s'il n'avait pas accordé précédemment quelque grâce particulière à ce Concha, et de quel genre elle était. « La grâce que je lui ai accordée, répondit Brahma, con- » siste en ce qu'il ne peut être privé de la vie que par son » propre neveu. Incarnez-vous donc, ajouta-t-il, dans le » sein de *Dohibakj*, sa sœur ; il n'y a pas d'autre moyen de » faire périr ce tyran. »

» Vichnou suivit le conseil de Brahma ; il s'incarna dans le sein de *Dohibaky*, sœur de Concha et femme de *Vassou-Déva*, un des marchands les plus distingués du pays.

» Concha, instruit de ce qui se passait, plaça des gardes et des espions partout ; il fit plonger dans une étroite prison et charger de fers *Vassou-Déva* et son épouse.

» Cependant *Dohibaky* ne tarda pas à accoucher heureu-

sement de Krichna. Le jour de sa naissance fut le huitième de la lune du mois *badra* (septembre). Informée que Concha avait résolu de faire périr cet enfant, Dohibaky trouva moyen de tromper la vigilance de ses gardes, et le fit transporter en secret dans la ville de *Gokoulam*.

» A la même époque, *Jachada*, femme du berger Nanda, avait mis au monde une fille. Pour déjouer le projet cruel de Concha, on fit un échange des deux enfants. *Jachada*, qui avait été ensevelie dans un profond sommeil pendant le travail de l'enfantement, n'avait pu s'assurer si elle mettait au monde un garçon ou une fille; elle ne s'aperçut donc pas de la substitution, et regarda toujours le petit Krichna comme son propre fils.

» Dès que le tyran Concha eut appris l'accouchement de sa sœur, il ordonna qu'on lui apportât l'enfant pour le mettre à mort; mais cet enfant, en qui résidait l'être suprême, était en sûreté à Gokoulam, dans la maison du berger Nanda. En vain Concha voulut assouvir sa rage sur la petite fille, qui n'était rien moins que l'être suprême lui-même, sous le nom de *Badra-Caly*. Ses aventures se trouvent décrites dans l'Histoire des déesses. »

Note 39, page 266.

C'est maintenant un fait reconnu que les Scandinaves avaient visité les parties nord-est de l'Amérique longtemps avant le voyage de Colomb. Mais ils n'avaient jamais pénétré dans les pays où les traditions dont nous parlons étaient généralement répandues.

M. le chevalier de Paravey a publié dans les Annales de philosophie chrétienne de M. Bonnetty, n° 50 de la 3^e série, une dissertation curieuse sur le pays de *Fou-Sang*, nommé dans les *grandes annales* de la Chine. Cet estimable savant soutient que ce pays n'est autre chose que l'Amérique. Dans ce cas, le nouveau monde aurait été connu en Chine dès le v^e siècle. Telle était aussi l'opinion du célèbre de Guignes, dont le mémoire sur ce sujet a été inséré au tome xxviii des

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette assertion, d'ailleurs contestée par d'autres sinologues, ne change rien, ce nous semble, à notre thèse.

Si l'Amérique du nord-ouest et même le Mexique ont été peuplés par des colonies de la Tartarie et de l'Asie centrale, ce qu'ont cru reconnaître Buffon (a) et M. de Humboldt; il n'en demeure pas moins constant que les peuples dont nous citons les traditions et la vénération dont la virginité jouissait parmi eux, sont une grande preuve en faveur de la diffusion parmi tous les peuples de la terre, de l'annonce d'un Rédempteur *filz uniquement de la femme*, *semen mulieris*.

Note 40, page 267.

« On vient de découvrir dans une maison, place du Grail, à Châlons, à huit pieds de profondeur, environ trente squelettes humains, placés en ordre les uns sur les autres, parmi lesquels était une médaille, grand bronze, de l'empereur Adrien, et différents morceaux de métal que l'oxydation empêche de reconnaître.

» A quelque pieds au nord de ces ossements, on a trouvé des fractions de chapiteaux à volutes, d'une forme qui tient des cornes du bélier, en pierre de liais; une tête en pierre d'un jeune enfant, ayant les cheveux bouclés; le buste d'une tête juvénile; un chapiteau ou base assez semblable à ceux des croisées gothiques, mais d'un style différent, dont la pierre; qui tient de la burge ou du mouton, est néanmoins d'une couleur plus foncée, d'un poids infiniment plus fort, et provient d'une carrière qui paraît perdue depuis la construction des plus anciennes églises de Châlons.

» Suivant la tradition populaire, fortifiée par le témoignage de l'histoire locale, il y avait, non loin de cet endroit et du

(a) *Variétés de l'espèce humaine*. D'après le Pline français, ils auraient abordé aux terres qui sont au nord-ouest de la Californie, t. xxviii, p. 179 de l'édition de Lecoq.

palais du gouverneur de Châlons sous Claude I^{er} et Néron, une chapelle souterraine consacrée par les druides à la vierge des sectateurs d'Hésus. Là, les prêtres de Jupiter et d'Apollon se rendaient en grande pompe le premier de chaque mois pour faire des oblations et réciter des vers autour d'un autel, sur lequel était élevée la statue d'une jeune fille, tenant un enfant entre ses bras. Au bas était cette inscription en lettres d'or :

Virgini parituræ Druides.

Les Druides à la Vierge qui doit mettre un fils au monde.

» On doit penser que ces fractions d'architecture et ces sculptures, d'un style antérieur à celui de nos églises, tout à fait étranger à celui des Romains, et dont la pierre est d'une nature qu'on ne retrouve plus dans les carrières des environs, pas même dans les constructions des plus anciens édifices de Châlons, doivent remonter au temps du druidisme. »

Extrait des journaux du mois de septembre 1835.

Note 41, page 279.

Les Annales de la philosophie chrétienne de M. Bonnetty, septembre et octobre 1842, donnent un discours académique très-savant sur l'églogue de Virgile, *Sicelides*, considérée sous le rapport de la tradition dont elle fournit une preuve frappante. Le docte académicien avance deux propositions qui ne nous paraissent pas fondées. « Telle était, dit-il, la persuasion de la primitive Eglise sur la pensée de Virgile, que l'empereur Constantin le Grand, dans son fameux discours qu'Eusèbe nous a transmis, *la récitait en grec aux 300 Pères assemblés au concile solennel à Nicée*, et qu'il s'en servait comme d'un argument pour démontrer la divinité de la mission et des œuvres de Jésus-Christ. » I. Le discours dont parle le pieux et savant académicien porte en titre : *à l'assemblée des saints*, c'est-à-dire, aux fidèles (voy. plus haut, page 279, note a). En le lisant, on ne peut douter que l'auguste orateur ne s'adressât au peuple aussi bien qu'aux princes de l'Eglise, et qu'il prit occasion

des solennités de Pâques. « Voici, dit-il, le jour de la Passion, ô Pasteurs très-chers, et vous autres, chers amis. » Ἡ τοῦ παθήματος ἡμέρα παρέστιν, ᾧ προσφιλέστατοι καθηγηταί, φίλοι θ' ὄλοιποὶ συμπάντες ἄνδρες. On croit généralement que ce discours a été prêché devant le peuple de Constantinople à la fête de Pâques; d'autres pensent que ce discours qui, à la vérité, est démesurément long, n'a jamais été prononcé. II. Eusèbe nous apprend que dans ses moments de loisir l'empereur aimait à composer des harangues pour l'instruction des peuples. « Le prince, dit l'historien de sa vie, les composait en latin, et les interprètes chargés exprès de cette fonction (οἷς τοῦτο ποιεῖν ἔργον ἦν) les rendaient en *notre langue*, c'est-à-dire, en grec. » De vita Constantini, iv, 32.

Note 42, page 300, note b.

Saumaise, dans ses *Exercitationes Plinianæ*, pages 53-56, établit sur l'autorité de plusieurs anciens, principalement d'Aristote et de Strabon, que la Sibylle de Cumès n'était pas différente de celle d'Erythrée. On appelait la même Sibylle du nom de ces deux villes, parce qu'elle était venue de celle d'Ionie pour rendre ses oracles dans celle de la Campanie. La Sibylle qui a fourni le thème du *Pollion* de Virgile, est appelée indistinctement *érythréenne* et *cuméenne*, dans le *Discours aux fidèles* de Constantin. Castalion, après avoir nommé la Sibylle de Cumès, ajoute : « Quæ Sibylla fuisse videtur eadem quæ et *erythræa* et *persica* dicta est. » Epist. nuncupat., ad edit. suam lat., anni 1546.

Note 43, page 301.

La plupart des critiques modernes sont d'avis que les livres sibyllins qui nous restent ne sont pas plus anciens que les premiers siècles du christianisme. Ils ne raisonnent que sur les huit livres, seuls connus depuis Bétuleius avant que le cardinal Maï en ait retrouvé quatre autres, ainsi que nous l'avons déjà dit. Des vers chrétiens ont pu être inter-

calés dans les oracles de ces femmes inspirées, et cela nous paraît plus que probable; mais le fond et plusieurs témoignages en faveur de la vraie religion sont fort anciens, puisque les plus savants Pères des premiers siècles s'en servaient avec confiance pour convaincre les païens, et que des Pères postérieurs, Origène (contra Celsum, p. 516) et Lactance (De vera sap., iv, 15), comme aussi Constantin (Disc. aux fid., chap. xix), réfutent par de bons arguments ceux des infidèles qui poussaient la mauvaise foi jusqu'à prétendre que les livres des Sibylles étaient l'œuvre des chrétiens et supposés par eux. L'espace nous manquant pour traiter cette question avec l'étendue qu'elle demanderait, nous renvoyons à la préface du 3^e tome des *Scriptores veteres* de S. Em. le cardinal Maï, et aux deux dissertations de *Thorlacius*, intitulées, l'une : *Libri sibyllistarum veteris Ecclesie crisi, quatenus monumenta christiana sunt, subjecti*; l'autre : *Conspectus doctrinæ christianæ, qualis in sibyllistarum libris continetur*.

En appelant les Sibylles *femmes inspirées*, nous suivons l'exemple de plusieurs Pères qui les qualifient de *prophétesses*. Saint Justin dit que la Sibylle, *inspirée surnaturellement, rendait des oracles*. Παρὰ τῆς παλαιᾶς σιβύλλης ἐκ τινὸς ἐπιπνοίας διὰ χρησμῶν ὑμᾶς διδασκούσης (Cohort. ad. Gr., n^o 37, p. 33. D. E. de l'édition de Venise, 1747). Saint Théophile d'Antioche dit que *la Sibylle fut la prophétesse des Grecs et des autres nations*. Σιβύλλα δὲ ἐν Ἑλλησι καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσι γενομένη προφήτις (ad Autol., II, 36). Constantin ne doutait pas que la vierge Sibylle dont il citait les vers, ne fut *inspirée de Dieu*. Καὶ ταῦτα τῇ παρθένῳ δηλαδὴ θεόθεν ἐπέστη προκηρῶσαι (ad SS. cœt., xviii). Saint Jérôme assure que la chasteté virginale des Sibylles fut récompensée par le *don de prophétie*. « Quid referam Sibyllas, dit-il, quarum insigne virginitas est, et virginitatis præmium divinatio? » Adv. Jov., I, 41.

PARTIE DEUXIÈME.

S'il demeure incontestable, ainsi que nous l'avons fait voir dans le tome premier, que la Synagogue ancienne reconnaissait trois Personnes en Dieu, il est également certain qu'elle professait que le Messie attendu devait être une de ces Personnes divines, indivisiblement, c'est-à-dire, hypostatiquement, unie à un corps que la toute-puissance de Jéhova formerait dans le sein de la plus pure des filles d'Israël, Marie *toujours Vierge*. Cette naissance virginale a été l'objet de la première partie du présent volume. Il nous reste à établir l'accord de la Synagogue et de l'Eglise en ce que, d'après les traditions judaïques, les divers signes auxquels on devait reconnaître le Messie se sont vérifiés exactement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Jérôme n'a pas seulement étudié l'hébreu sous des maîtres juifs auprès desquels il ne manquait pas de s'enquérir de leur croyance touchant ce point important de leur religion, mais il consultait aussi incessamment les plus savants rabbins sur le sens que la Synagogue attachait aux principales prophéties de l'Ancien Testament (a). Or, le savant Père affirme que les juifs et les chrétiens se rencontrent en ce qui concerne les caractères de la personne du Christ, selon les uns et les autres annoncé comme *Fils de*

(a) Voyez entre autres sa lettre, 84, n° 3, page 524 de l'éd. de Vallars, præf. in Job, in Daniel, in Paralip. Comment. in Is., xxvi.

Dieu ¹, et ne diffèrent que sur le temps de sa venue. Tandis que nous disons qu'il est arrivé, ils croient eux qu'il est encore à venir (a).

SECTION PREMIÈRE.

DIVINITÉ DU MESSIE.

La tradition de l'ancienne Synagogue a constamment enseigné que le Rédempteur devait être un personnage divin. Les Juifs étaient tellement persuadés de cette vérité qu'ils ne séparaient point l'idée de *Fils de Dieu* d'avec celle du *Christ*. C'est ce que nous voyons aussi dans l'interpellation que le prince des prêtres adresse à Jésus-Christ : « Je vous adjure par le Dieu vivant, dites-moi si vous êtes le *Christ Fils de Dieu* (b) ? » Les termes de cette question méritent une attention particulière. Notre-Seigneur ne s'était encore nulle part ouvertement qualifié de *Dieu*, ou

(a) Nec inter Judæos et Christianos ullum aliud esse certamen nisi hoc : ut cum illi nosque credamus Christum Dei Filium repromissum, et ea quæ sunt futura sub Christo, a nobis expleta, ab illis explenda dicantur. *Comment. in Jer.*, t. IV, p. 1054.

(b) Matt., xxvi, 63. Cf. S. Marc, xiv, 64.

de *Fils de Dieu* (a); mais nous voyons dans l'Évangile de saint Luc, xxii, 70, que toute la nation regardait la qualité de *Messie* comme inséparable de celle de *Fils de Dieu*. Quand Jésus donne à entendre qu'il est le *Christ*, c'est-à-dire, le *Messie*, les prêtres aussitôt, s'emparant de la conséquence de cette déclaration, s'écrient : *Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Tu ergo es Filius Dei ?* En saint Matthieu, xxvii, 54, le Centurion et ses gardes, témoins des prodiges qui signalèrent la mort de Notre-Seigneur sur la croix, se retirent en répétant : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu*. Si ces soldats romains n'avaient jamais eu de commerce avec le peuple de la Judée, ils n'auraient certes pas eu cette pensée. Le pharisien Saul, après sa miraculeuse conversion, parcourt les synagogues de son pays prêchant que *c'est Jésus qui est le Fils de Dieu*. Quoniam (ὅτι) hic est Filius Dei (Act., ix, 20). Quand Jésus vient, en marchant sur l'eau, à la barque de ses disciples, ceux-ci, témoins de son pouvoir sur les éléments, se prosternent et confessent qu'*il est vraiment le Fils de Dieu*. Vere Filius Dei es (Matt., xiv, 33). Telle est aussi la profession de foi du bon Nathanaël (Joa., i, 49).

(a) Il est vrai que Notre-Seigneur avait dit : *Pater meus et, ce qui n'est pas moins explicite, Ego et Pater unum sumus* (Joa., x, 29, 30); mais on ne s'étonnera pas que les juifs, peu disposés à croire en Jésus-Christ, n'aient pas compris une déclaration aussi claire, puisque des Protestants, qui ne laissent pas de prendre le titre de chrétiens, ne veulent pas voir dans ce passage de saint Jean une preuve de la divinité du Sauveur.

Mais le plan de notre ouvrage demande que nous tirions plus particulièrement nos preuves du texte conservé par les juifs, et des traditions de la Synagogue.

CHAPITRE I^{er}.

Nous ne répéterons pas toutes les preuves que renferme la première partie ci-dessus, qui traite de la prophétie d'Isaïe concernant la naissance de Jésus-Christ d'une mère vierge. Voyez surtout le chapitre III depuis la page 70 jusqu'à la page 107. Nous passerons à d'autres traditions de la Synagogue, d'où résulte que le Messie doit être *Jéhova* lui-même.

§ I^{er}.

I. Médrasch-Thehillim sur le ps. XXI, 2 : « R. Ahha dit : Dieu accorde au Roi-Messie la gloire céleste, car il est écrit : *Le roi, ô Jéhova, se réjouit de ta puissance.* »

II. Le même médrasch, sur le ps. IV, répète plusieurs fois que, pour sauver les enfants d'Israël, Dieu n'a employé ni le ministère de l'Ange Michel, ni celui de l'Ange Gabriel, ni celui d'aucun autre Ange, mais qu'il a été *lui-même leur Sauveur*.

III. Le *Médrasch-Yalkut* exposant ce verset d'Isaïe, LII, 13 : *Voici que mon serviteur prospérera. Il sera haut, élevé, sublime.* « *Voici, etc., c'est le Roi-Messie. Il sera haut, au-dessus d'Abraham. Élevé, plus que Moïse. Sublime, supérieur aux Anges.* »

Saint Paul dit aussi que la gloire de Jésus-Christ est autant au-dessus de celle de Moïse que l'archi-

tecte l'emporte en excellence sur la construction qui est son ouvrage (a).

Le même Apôtre confirme la dernière proposition du médrasch. « Le Fils de Dieu, dit-il, est d'autant plus élevé au-dessus des Anges, qu'il a obtenu un nom plus excellent qu'eux (b). »

IV. Il est dit au psaume XLV : « Ton trône, *ô Dieu*, subsistera à tout jamais ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité ; tu aimes la justice, et tu hais l'iniquité : c'est pourquoi, *ô Dieu, ton Dieu*, t'a oint d'une huile de joie pour t'élever au-dessus de tes pareils. »

Ce psaume qui nous montre *Dieu recevant l'onction royale de son Dieu*, parle du Messie ; c'est ce qu'affirment les rabbins (c) d'accord en ce point avec saint Paul qui écrivait aux Hébreux : « Ad Filium autem (dicit Deus) : Thronus tuus Deus in sæculum sæculi : virga æquitatis, virga regni tui. Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo exsultationis præ participibus tuis. » 1, 8, 9.

V. Nous lisons dans le Lévitique, xxv, 25 : « Si ton frère, tombé dans la pauvreté, vend une partie de ses possessions, son *Rédempteur* (גאולו, celui qui a en sa place droit de rachat), qui est son proche parent, viendra et rachètera ce que son frère aura vendu. »

(a) Amplioris enim gloriæ iste præ Moyse dignus est habitus, quanto ampliore honorem habet domûs qui fabricavit eam. Hebr., III, 3.

(b) Tanto melior Angelis effectus quanto differentius præ illis nomen hæreditavit. Ib., I, 4.

(c) Voyez entre autres R. Dav. Kimhhi, Aben-Ezra, Ibn-Yehhaï, dans leurs commentaires sur ce psaume.

Voici comment le Médrasch-Thanhuma explique ce verset d'une manière mystique : « Et qui est le *Rédempteur* d'Israël ? C'est moi qui suis son Rédempteur, אני הוא גאלי, répond Dieu saint, béni soit-il; car il est écrit : *leur Rédempteur* (des enfants d'Israël et des enfants de Juda) *est puissant, Jéhova Sabaoth est son nom* (Jér., I, 34). »

VI. Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 99 recto : « R. Hillel dit : Israël n'a plus de Messie à attendre, car il a déjà joui de cet avantage aux jours d'Ezéchias (a). » Glose de Sal. Yarhhi en cet endroit : « *Israël n'a plus de Messie à attendre*; car Dieu saint, béni soit-il, régnera lui-même sur Israël, et lui seul le rachètera (b). »

Yarhhi nous apprend que l'intention de cette sentence du Talmud est que la nation juive fut confirmée dans l'attente du Messie par la prophétie d'Isaïe : *Voici que la Vierge concevra*, prononcée aux jours d'Ezéchias, car le prince vivait déjà lorsque ce signe fut donné à la maison de David, ainsi que nous l'avons dit plus haut, page 207; que dans la personne du Messie, Dieu règne lui-même sur Israël, c'est-à-dire, sur les enfants spirituels d'Abraham (Rom., ix, 8; Gal., iii, 29; cf. Matt., iii, 9; Luc, iii, 8); qu'il n'y a plus de Messie à attendre; parce que la promesse du Fils de la Vierge a été réalisée : il est né, et ne naîtra pas une seconde fois. L'intention du Talmud ne saurait être qu'Ezéchias lui-même était le Messie, puis-

(a) אין להם משיח לישראל שכבר אכלוהו בימי חזקיהו
 (b) אלא הקב"ה ימלך בעצמו ויגאלם לבדו.

qu'il enseigne au même traité *Sanhédrin*, fol. 94 recto, que Dieu avait eu d'abord le dessein de faire d'Ezéchias le Christ, mais qu'il a changé de pensée, cédant à la représentation de sa *stricte justice*, ברה דדין. Les juifs modernes peuvent encore moins expliquer le premier passage du Talmud dans le sens qu'Ezéchias a été le Messie, puisque selon eux l'objet de la venue du Messie doit être de les remettre en possession de la Judée; or, du temps d'Ezéchias ils en étaient encore les maîtres.

VII. Médrasch-Thehillim sur le psaume xxxvi : « R. Yohhanan propose cette parabole. Un homme a allumé une lumière pendant la nuit, et elle s'est éteinte; et plus il la rallumait, plus elle s'éteignait. A la fin il dit : *Jusqu'à quand me fatiguerai-je ainsi inutilement? Attendons que le soleil soit levé, et nous marcherons à la clarté du jour.* Ainsi il en fut des enfants d'Israël. Quand ils étaient esclaves en Egypte, Moïse et Aron se levèrent et les sauvèrent; en captivité dans la Babylonie, ils furent délivrés par Ananias, Misaël et Azarias; subjugués par les Grecs, ils furent soustraits à leur puissance par la valeur de Mathathias l'Asmonéen et de ses fils; soumis par les Romains, באדום, ils dirent : Voici que nous nous laissons à être rachetés pour toujours retomber dans l'état de servitude. Nous ne voulons plus qu'un homme nous éclaire sur la terre, que Dieu nous éclaire lui-même (a); car il est écrit (Ps. cxviii, 27) : *Que Dieu Jéhova nous éclaire.* »

(a) אין אנו מבקשים שיאיר לנו בשר ודם אלא קב"ה :

C'est précisément à l'époque où les Juifs étaient soumis aux Romains que Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, *la lumière éternelle*, est venu éclairer le monde.

§ II.

Nous avons vu au tome 1^{er}, pages 299 suiv., que les rabbins appellent le Messie, *lumière*, tout comme l'Apôtre saint Jean, I, 4, 5, 9; III, 19, et comme Notre-Seigneur lui-même (Joa., VIII, 12; XII, 46).

L'ancienne Synagogue enseignait que cette lumière est *incrée*; qu'elle a éclairé l'œuvre de la création et y a présidé; enfin, qu'elle a été dérobée à la vue des hommes jusqu'au *siècle à venir*, c'est-à-dire, jusqu'aux jours du Messie (a).

I. Médrasch-Rabba sur la Genèse, chap. III : « R. Juda fils de Cimon dit : Au troisième verset de la Genèse nous ne lisons pas, *et la lumière fut*, הָיָה, mais, *et la lumière était*, הָיָה. » Voyez tome 1^{er}, p. 301, deux passages identiques du *Zohar* et la note c.

II. Médrasch-Hannéélam (mystique), p. 9 verso : « *Et Dieu dit que la lumière soit*. Rabbi dit : C'est la *lumière des Anges*. Elle fut produite (b) *dès le principe*, avant l'existence de l'univers (c). R. Juda dit : Cette lumière est proprement le *trône de l'Éternel*,

(a) Voy. tome 1^{er}, note 36, pages 554 suiv.

(b) Le rabbin s'exprime d'une manière très-incorrecte. Ce qui existe *dès le principe* ne peut pas être *produit*, mais *engendré* : il procède et est de toute éternité. L'Évangéliste dit : *In principio ERAT Verbum*.

(c) הוּא שֶׁנִּבְרָא תְּחִלָּה קוּדֵם כָּל הָעוֹלָם :

et de cette lumière proviennent toutes les créatures. »
 Voyez encore d'autres autorités au tome 1^{er}, là-même.

CHAPITRE II.

Le nom *Jéhova* n'appartient qu'à Dieu qui s'en montre jaloux. Voyez tome 1^{er}, page 318. R. David Kimhhi dit dans son commentaire sur Osée, XII, 6 : « Dieu communique aux armées célestes ses noms *El*, אֵל, et *Elohim*, אֱלֹהִים ; mais nul hors lui ne participe au nom tétragrammatique *Jéhova*. » L'Ancien Testament et la tradition judaïque, en donnant au Messie le nom adorable *Jéhova*, proclament par là même sa nature divine.

§ 1^{er}.

I. Ces paroles d'Isaïe, XXVIII, 5, *En ce jour-là JÉHOVA SABAOTH sera*, etc., sont rendues de la manière suivante dans la paraphrase de Jonathan-ben-Uziel : *En ce temps-là le MESSIE DE JÉHOVA SABAOTH sera*, etc. La paraphrase substitue ainsi *Messie* à *Jéhova*.

II. Le prophète Jérémie dit : « En ces jours-là Juda sera sauvé et Israël demeurera en sûreté. Et voici comment on l'appellera, *Jéhova notre juste*, יהוה צדקנו. » XXXIII, 6. Voyez tome 1^{er}, page 479.

Commentaire de D. Kimhhi : « Israël appellera le Messie, *notre juste*; car à commencer de ses jours la justification de *Jéhova* demeurera avec nous et ne nous quittera plus (a). »

(a) Le pronom féminin לה du texte se rapporte au subs-

III. Livre du même prophète, xxxiii, 14, 15, 16 : « Il viendra des jours, dit Jéhova, où j'accomplirai la parole favorable que j'ai prononcée touchant la maison d'Israël et la maison de Juda. En ces jours-là et en ce temps-là je ferai germer à David le germe de la justification sur la terre. En ces jours-là Juda sera sauvé et Jérusalem demeurera en sûreté. Et voici comment on l'appellera : *Jéhova notre juste*. » La paraphrase chaldaïque nous avertit encore ici que celui qui est appelé du nom tétragrammatique, c'est le Messie : « En ces jours-là, en ce temps-là, je susciterai à David le *Messie* de la justification, אקים לְדָוִד מְשִׁיחַ דְּצַדִּיקָה. »

§ II.

Les rabbins, vaincus par l'évidence de ces deux passages de Jérémie, sont obligés de reconnaître que le nom de *Jéhova notre juste* appartient au Messie. C'est ainsi qu'il est nommé fréquemment dans l'office de la Synagogue.

I. R. Dav. Kimhhi dit que le *germe de justification* dont parle Jérémie est le Roi-Messie (a).

tantif féminin צַדִּיקָה, *justification*, qui désigne ici le Messie, ainsi que l'explique R. Dav. Kimhhi.

Les versions anciennes portent le pronom masculin. Syriacque **سُوءْتَهُ مَحْكُوهُ بِأَمْنِيَةٍ**; arabe (dans Walton, 27 pages plus loin que l'hébreu) **بِسُوءْتِهِ**; grecque (édit. de Complute) **καὶ τοῦτο ἔστιν τὸ ὄνομα ὃ καλέσουσιν αὐτόν. Θεόδωρος, ὃ κληθήσεται.**

(a) צַדִּיקָה זֶה מֶלֶךְ הַמְּשִׁיחַ :

Le même rabbin, dans son commentaire sur le ps. cxxxii, 17, répète que ce verset de Jérémie a trait au Messie, *lequel*, dit-il, *portera le nom de Jéhova notre juste* (a).

II. Talmud, traité *Baba-Batra*, fol. 79 verso : « R. Samuël fils de Nahhméni dit au nom de R. Yohhanan : « Le Messie porte le nom de Dieu même; car il est écrit : *Et voici comment on l'appellera, Jéhova notre juste.* »

III. Le Zohar, partie 1^{re}, fol. 63, col. 251, dit que la continence de Booz lui a valu la prérogative d'avoir dans sa postérité des rois maîtres de tous les autres rois, et le Roi-Messie portant le nom de Dieu même. ומלכא משיחא דאיתקר בשמא דקנ"ה. »

IV. Médrasch-Thehillim sur le ps. xxi : « Le Messie est appelé du nom de la Divinité, car il est écrit : *Et voici comment on l'appellera, Jéhova notre juste.* »

V. Le même sur le ps. xviii, 51, et sur II. Samuel, xxii, 51 : « Le Roi-Messie est pour les justes comme une tour forte, car il est écrit : *Jéhova est la tour des saluts de son roi* (b). Et il est écrit en outre : Le nom de Jéhova est une tour forte; le juste y court, et il y est en sûreté. » Prov., xviii, 10.

VI. Médrasch-Rabba sur les Lamentations, fol. 68, col. 2, éd. d'Amst. : « Quel est le nom du Roi-Messie?

(a) ואמר זה הפסוק על משיח העתיד (ע"ש עד וזה שמו)

(b) Le terme מגדל du texte signifie *une tour*, dans le cantique de David du deuxième livre de Samuel; mais dans celui du ps. xviii, il signifie, *il fait être grand, il agrandit, il multiplie*. Cette différence de signification dépend selon qu'on prononce *migdol* (une tour), ou *magdil* (il agrandit).

R. Abba fils de Cahana dit : Jéhova est son nom, יְהוָה שְׁמוֹ; car il est écrit, *Et voici comment on l'appellera, Jéhova notre juste.* »

VII. La même assertion est répétée par les¹ rabbins suivants : 1. Yalkut-Réubéni, fol. 65. 2. Aben-Ezra, comment. sur l'Exode, xviii, 3. 3. Behhaï-ben-Ascher, comment. sur le Pentateuque, fol. 112. 4. R. Jos. Albo, dans son livre *Des fondements de la foi*, l. II, ch. 18. 5. R. Moïse Alschehh, comment. sur Jérémie, xxxiii, 6.

CHAPITRE III.

Nous avons déjà parlé plus haut, pages 88, [89, et note 23, page 368, du nom יַיִן *Yinnon* (l'engendré) identique avec le Tétragrammaton יהוה, *Jéhova*; et nous avons cité des autorités d'après lesquelles *Yinnon* est compté parmi les noms du Messie.

Le commentaire *Minhhat-Areb*, qui se compose d'extraits des anciens commentaires rabbiniques (a), contient les observations suivantes sur le verset 17 du ps. LXXII :

« *Son nom.* Le nom qu'on lui connaît (au Messie), ainsi que l'enseignent nos Docteurs ; savoir, le Messie est appelé du nom *Jéhova*, car il est écrit : *Et voici comme on l'appellera : Jéhova notre juste.* Ceci aura lieu éternellement à partir des jours du Messie, זֶה יְהוָה אֲזוּ לְעוֹלָם. Car maintenant que c'est encore *avant*

(a) מִנְחַת עֲרֵב, c'est-à-dire, présent agréable. Ce commentaire est imprimé dans la grande Bible rabbinique d'Amsterdam.

l'existence du soleil, avant l'aurore future, son nom est simplement Yinnon qui est la même chose que le Tétragrammaton Yehova.

» Il est notoire aussi que le premier *hè*, ה, du Tétragrammaton est la Divinité d'en haut, et le second *hè*, la Divinité d'en bas (a). La gloire de ce *hè*-ci ne se manifestera pas avant ce temps-là (b).

» Telle est aussi l'intention des deux *nun* renversés ך du Pentateuque (c), au sujet desquels le *Médrasch-Hannéélam* s'exprime ainsi : *Ces deux NUN sont véritablement la gloire de Dieu, et le fondement adorable (d).*

» Et c'est pour la même raison que Jacob apercevant les enfants de Joseph leur souhaila la *bénédiction des poissons* (e); car en chaldéen *nun* signifie poisson. C'est en ces *nun* qu'un jour Dieu sauvera Israël par la *médiation du Messie* au sujet duquel il est écrit : *Dès avant l'existence du soleil il avait le nom Yinnon.* Jusqu'ici vont les paroles du *Médrasch-Hannéélam*. Lis-les plus au long au fol. 48.

(a) Voyez, pour le sens de *Divinité d'en haut* et de *Divinité d'en bas* ou *terrestre*, tome 1^{er}, pages 293, 390.

(b) גס ה' ראשונה היא שכינה עליונה וה' שנייה שכינה תחתונה אין כבודה נגלת עד אותו זמן :

(c) Ces deux *nun* renversés servent comme de parenthèse aux versets 35, 36 du chap. x du Lévitique.

(d) אלו שתי כונני הם כבודו של הקב"ה ממש והם עקריו של עולם

(e) Le verbe hébreu וידגו, *et crescant*, vient du substantif דג, qui signifie *poisson* : qu'ils se multiplient comme les poissons.

» Et le livre *Mégallé-Amukot* (révéléateur des mystères) dit également que les *nun* du verset *vaihi bin-soa* (a) renferment le mystère de la Divinité. Jusqu'ici vont ses paroles.

» Et pour cette raison le Psalmiste, incontinent après avoir prononcé le *Yinnon*, ajoute : *Béni soit Jéhova Dieu, Dieu d'Israël, etc., et béni soit à jamais son nom glorieux* ; car dans le temps du Messie, JÉHOVA *un avec son nom un* (Zach., XIV, 9), se manifestera à toutes les nations, et elles confesseront toutes que JÉHOVA *est le roi de toute la terre; en ce jour-là JÉHOVA sera un.* » (Ib., XII, 9.)

Le grammairien Dav. Kimhhi dit dans son commentaire sur le ps. LXXII et dans son dictionnaire hébreu que *Yinnon* appartient à la racine יני, et que pris pour un verbe il signifie *être fils*. Comme nom il signifie l'ENGENDRÉ. Voyez plus haut, page 52, avec la note *d*.

CHAPITRE IV.

Maintenant que nous savons que le Christ s'appelle *Jéhova* et que ce nom adorable lui convient à tous égards, il ne peut plus nous rester de doute sur le véritable sens d'un grand nombre de versets du Vieux Testament où se remonte le Tétragrammaton. Tels sont les suivants :

I. Genèse, XLIX, 18. Jacob après avoir désigné l'é-

(a) Le verset 35 dont nous avons parlé dans l'antépénultième note, commence par ces deux mots ויהי בנסע.

poque de l'avènement du Christ à ses enfants qu'il avait assemblés avant sa mort pour leur annoncer *ce qui devait arriver à leur race à la fin des jours* (a), interrompt son discours prophétique par ces paroles remarquables : *J'espère en ton SALUT, ô Jéhova. Voyez au tome 1^{er}, page 9, avec les notes 8, 9.*

a. Paraphrasé chaldaïque de Jonathan-ben-Uziel et le Targum jérusalémitte : « Quand Jacob vit (dans l'esprit prophétique) Gédéon fils de Joas et Samson fils de Manué, qui devaient être des sauveurs (libérateurs), il dit : Je n'espère pas dans le salut de Gédéon, je ne me confie pas en celui de Samson ; car leur salut ne sera que momentané. Mais j'espère et me confie en ton salut, ô Jéhova, car l'effet de ton salut durera éternellement, דפירקנד פורקן עלמין.»

Nous lisons la même exposition dans celui des Pères de l'Eglise qui était le mieux instruit des anciennes traditions judaïques. Saint Jérôme met les paroles suivantes dans la bouche de Jacob : « Voyant, ô mon Dieu, que Samson, votre fort et courageux Nazaréen, a tué nos ennemis, en mourant par suite de l'infidélité d'une femme dissolue, j'ai pensé qu'il était le Christ votre Fils ; mais comme après sa mort il n'est pas ressuscité, et comme Israël est retombé en captivité, je dois espérer un autre libérateur qui sera le Sauveur du monde et de ma postérité. C'est celui-là qui sera l'attente des nations (b). »

(a) Congregamini ut annuntiem (heb. vobis) quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis.

(b) Videns ergo tam fortem Nazaræum tuum, quod et ipse

Saint Jérôme explique pourquoi d'après l'antique tradition, répétée dans les targumistes, Jacob a pris Samson dans le premier moment pour le Sauveur promis? Parce que, ainsi que Samson, Jésus-Christ a triomphé des ennemis de notre véritable patrie, qui est le ciel; ainsi que Samson, Jésus-Christ en expirant a écrasé la tête de notre ennemi, l'ennemi de notre salut; ainsi que Samson, Jésus-Christ a souffert volontairement la mort par suite de l'infidélité et de la trahison de la nation que les prophètes assimilent fréquemment à la femme dégradée qu'une bouche honnête évite de nommer (a). Mais le patriarche revint bientôt de son erreur, parce que Samson qui *a vu*, c'est-à-dire éprouvé, *la corruption dans le tombeau*, ne pouvait pas être le SCHILO qui en devait rester exempt. Ps. xv, 10: *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*. Voyez aussi plus haut, page 103.

b. R. Moïse Nahhménides : « *J'espère en ton salut, ô Jéhova*. Prévoyant la chute de Samson, laquelle devait entraîner celle de son peuple, Jacob dit : C'est par toi-même que je veux être sauvé, et non par *un juge* (un chef temporel), car ton salut est un *salut éternel*.»

propter meretricem mortuus est, et moriens nostros occidit inimicos, putavi, ô Deus, ipsum esse Christum Filium tuum; verum quia mortuus est, et non resurrexit, et rursus captivus ductus est Israel, alius mihi Salvator mundi et mei generis præstolandus est, *Ut veniat, cui repositum est, et ipse erit expectatio gentium*. Quæst. hebr. in Gen.

(a) Les prophètes appelaient souvent *meretrix*, soit Jérusalem, soit toute la nation juive. Voyez Is., I, 21; Jér., II, 20; III, 3; Ezéch., xvi, 30, 33, 35, et tout le chap. xxiii.

c. R. Samuel Yaphé dit dans son commentaire sur le Médrasch-Rabba, sur la Genèse XLIX, que Jacob, instruit par l'esprit prophétique que l'époque de l'avènement du Messie était irrévocablement fixée, voulait s'y transporter par la *pensée de l'espérance*. « Autre explication, continue le rabbin, Jacob voulut exprimer un acte d'espérance, afin d'enseigner aux Israélites qu'il faut avoir foi dans le salut, que chaque fidèle doit dire : *J'espère en ton salut, ô Jéhova*, parce que c'était le moyen d'y participer réellement avant même l'époque de la venue du Christ (a). »

C'est dans cette intention, nous voulons dire, celle de participer au salut futur par la foi et l'espérance, que David répète en deux endroits l'acte d'espérance de Jacob. *J'espère en ton salut, ô Jéhova*. Ps. CXXVIII, 166. *Je désire ardemment ton salut, ô Jéhova*. Ib., 174. Voyez le texte hébreu.

II. Deut., xxxiii, 29. « Que tu es heureux, ô Israël (b)! Quel peuple est comme toi, sauvé par Jéhova lui-même, *בשום מוֹמְרָא דִּיִּי* ? »

a. Paraphr. chald. de Jon.-ben-Uziel : « O peuple qui es racheté par le *nom* du Verbe de Jéhova, *דְּמַתְּפְרִיקִין* בשום מוֹמְרָא דִּיִּי. »

b. Le prophète Isaïe suit la leçon de Moïse : « Israël est sauvé par Jéhova d'un salut éternel. Is., XLV, 17. »

c. Jonathan-ben-Uziel, fidèle à sa paraphrase du

(a) שִׁנְפּוֹ לִישׁוּעָה וַיֹּאמֶר כָּל אֶחָד לִישׁוּעַתְךָ קוֹיִתִּי יְיָ
שַׁעֲרֵי זֶה יִזְכּוּ לָהּ :

(b) On a de tout temps désigné par le nom *Israël* la communion de ceux qui adorent le vrai Dieu.

Pentateuque, rend de la manière suivante ce verset d'Isaïe : « Israël est racheté d'une rédemption éternelle, par le *Verbe de Jéhova*. »

d. R. Salomon Yarhhi dit dans son commentaire sur Daniel, VIII, 14, qu'Israël sera *racheté et sauvé d'un salut éternel par notre roi Messie*, יגאלנו וישיענו תשועת עולמים במלך משיח.

e. Le Médrasch-Yalkut sur Zach., IX, 9, et le Médrasch-Thehillim sur le ps. XXXI, exposent de la manière suivante notre verset du Deutéronome : « R. Ammi dit : Moïse loue Israël en ces termes : *Quel peuple est, comme toi, sauvé par Jéhova*. Quel est le prix de la rédemption des enfants d'Israël ? Dieu lui-même. Dieu leur dit : Dans ce siècle, avant la venue du Christ, vous n'avez été sauvés que par des hommes. En Egypte par Moïse et Aron ; aux jours de Sisara, par Debora et Barak (Juges, IV) ; lors de l'oppression des Madianites, par les *Juges*. Mais comme ces sauveurs n'étaient que des humains, vous retombiez en servitude. Il en sera autrement dans le siècle futur, lors de l'avènement du Christ ; je vous sauverai alors moi-même, et vous ne retomberez plus en servitude ; car il est écrit : *Israël est sauvé par Jéhova d'un salut éternel* » (Is., XLV, 17).

f. Médrasch-Thehillim sur le ps. LXXXVIII : « R. Berahhia enseigne ce qui suit : L'Église d'Israël (a) dit au Très-Saint, béni soit-il, je ne trouve mon salut qu'en

(a) כנסת ישראל. *Eglise* s'exprime par כנסת en hébreu, par *Synagogue* (συναγωγή) en grec, par *Ecclesia* en latin. Tous ces noms signifient *réunion, communion*.

toi, et mes yeux n'élèvent le regard de l'espérance que vers toi. אִין לִי יְשׁוּעָה אֲלֵא בְךָ וְאִין עֵינַי מִיִּתְלֹת אֲלֵא לְךָ. Et Dieu lui répond : Puisque c'est ainsi, je te sauverai ; car il est écrit : *Israël*, etc. » (Is., XLV, 17).

III. Isaïe, XLIII, 3 : « Car je suis Jéhova, ton Dieu, le Saint d'Israël, *ton Sauveur*, מוֹשִׁיעֶךָ. »

IV. Ib., verset 41 : « Moi, moi, je suis Jéhova ; et hors moi, il n'y a point de *Sauveur*, מוֹשִׁיעַ. »

V. Ibid., XLV, 24 : « Qui a fait entendre cela dès le commencement ? Qui l'a prédit dès lors ? N'est-ce pas moi, Jéhova ? Il n'y a pas d'autre Dieu que moi. Hors moi, il n'y a point de Dieu juste et *Sauveur*. » Cf. Osée, XIII, 4.

VI. Ibid., verset 22 : « Convertissez-vous à moi, et vous serez *sauvés*, ô vous qui êtes aux extrémités de la terre. » Paraphr. chald. : « Convertissez-vous à mon *Verbe*, לְמוֹרֵי. »

VII. Ibid., verset 25 : « Toute la race d'Israël sera *justifiée* en Jéhova, et elle se glorifiera en lui. » Paraphr. chald. : « Par le *Verbe* de Jéhova toute la race d'Israël sera justifiée. »

VIII. Ibid., verset 26 : « Et toute chair saura que je suis Jéhova *ton Sauveur*, et que le puissant de Jacob est ton *Rédempteur*. »

IX. Ibid., LX, 16 : « Et tu sauras que je suis Jéhova *ton Sauveur*, et que le puissant de Jacob est ton *Rédempteur*. »

X. Osée, I, 7 : « Je ferai miséricorde à ceux de la maison de Juda, et je les sauverai en Jéhova leur Dieu. » Paraphr. chald. : « Et je les rachèterai *par le Verbe* de Jéhova leur Dieu. »

XI. Zacharie, XIII, 1 : « En ce jour-là (de l'avènement du Christ) une source sera ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour les péchés et pour l'impureté. » Le Talmud, traité Yoma, fol. 85 verso, nous apprend que Jéhova sera lui-même cette source qui purifiera par le baptême ; car il est écrit : *Jéhova est une citerne baptismale (a) pour Israël.* Jér., XVII, 13.

XII. Dans Zacharie, II, 12, 13, 15 (Vulg., 8, 9, 11), *Jéhova Sabaoth (b)* dit que lorsqu'il aura accompli l'objet de sa mission, *on saura que Jéhova Sabaoth l'a envoyé.* Et cognoscetis, et scies, quia Dominus exercituum (heb. Jehova Sabaoth) misit me.

Nous voyons ici que celui qui envoie est *Jéhova le*

(a) Cette explication du Talmud est fondée sur la double signification du terme מקוה du texte. En hébreu il signifie *espérance*, et *amas d'eau* (Gen., I, 10 ; Ex., VII, 19 ; Lévit., XI, 36). En rabbinique il désigne toute citerne destinée à la *tebila*, טבילה (c'est-à-dire *immersion, baptême*), prescrite en certains cas par la loi mosaïque.

(b) Voyez, au sujet du nom *Sabaoth*, la note 19 du tome I^{er}, page 503 suiv.

Saint Jérôme dit, dans son commentaire sur Zacharie, que partout dans l'Écriture où le Christ est appelé *Jéhova Sabaoth*, Dominus virtutum, ce dernier nom signifie *Tout-Puissant*. « Et il n'est pas étonnant, ajoute-t-il, que le Christ soit nommé *Tout-Puissant*, puisque toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre. » Ex quo intelligimus ubicunque Dominus virtutum de Christo dicitur *Omnipotentem* eum debere intelligi. Nec mirum si Christus dicatur *Omnipotens* cui traditus est omnis potestas in cœlo et in terra (Matth., XXVIII, 18).

Tout-Puissant, et que l'envoyé n'en est pas moins *Jéhova le Tout-Puissant*.

a. Commentaire de R. Dav. Kimhhi : « Alors, quand se vérifiera cette prophétie, vous saurez que Jéhova Sabaoth m'a envoyé. Et ceci arrivera au siècle à venir, dans les jours du Messie. וְזֶה יְהוָה לְעֵתִיד בְּיָמֵת הַמָּשִׁיחַ. »

b. « Celui qui parle, dit saint Jérôme, c'est le *Sauveur*. Etant lui-même le Dieu tout-puissant, il annonce qu'il est envoyé par le Père tout-puissant. *Vox Salvatoris loquentis inducitur, qui omnipotens Deus a Patre omnipotenti missum se esse dicit.* » Comment. in Zach.

XIII. Nous venons de voir des paraphrases chaldaïques où le *Jéhova* du texte est rendu par *Verbe de Jéhova*. Cette manière de traduire les noms divins est très-usitée dans les diverses paraphrases chaldaïques. Il ne nous paraît pas inutile de donner la liste des principaux versets du Pentateuque où cela arrive.

Gen., I, 27, 28; III, 8, 9, 22, 23; V, 24; VI, 36; VIII, 24; XV, 6; XVII, 7; XVIII, 1; XIX, 24; XX, 21, 22; XXI, 33; XXII, 4, 14; XXVI, 11, 30; XXVIII, 20, 21; XXX, 22; XXXI, 48, 49; XXXV, 9; XXXVIII, 25; XLVIII, 21.

Ex., II, 25; III, 14; XIV, 9, 15; XVI, 8; XIX, 3 (éd. de Ximenès), 17; XX, 1; XXIX, 43; XXXII, 20, 21, 22.

Lév., XXIV, 12; XXVI, 11, 30, 46.

Nombres, IX, 18, 23; XI, 20; XIV, 9; XXII, 18; XXIII, 21; XXIV, 6, 13.

Deut., I, 27, 30, 32, 43; II, 7; III, 12; IV, 24, 32, 33, 36, 37; V, 5; IX, 3, 18, 23, 24, 26; XVIII, 16, 19; XX, 1; XXVI, 14; XXVII, 17, 18; XXXI, 6, 8; XXXII, 48; XXXIII, 2, 7.

CHAPITRE V.

Eve donne à son premier-né le nom de *Cain*, « disant, porte le texte, j'ai acquis *un homme*, *Jéhova*. ותאמר קניתי איש (a) את יהוה »

Paraphrase chaldaïque de Jon.-ben-Uziel : « Un homme, l'ange (ou l'*envoyé*) de *Jéhova*. לגברא ית מלאכא דיהוה » Version syriaque : « Un homme, le Seigneur.

»  »

Un faible petit enfant ordinaire n'est pas un *homme fait*, איש, *vir*; il ne saurait être *Jéhova*, car *Dieu ne donnera jamais sa gloire à un autre* (Is., XLII, 8. Voy. tome 1^{er}, page 318). Que les réflexions se pressent dans la pensée de quiconque médite ce peu de paroles!

Le Seigneur avait annoncé que le *fils de la femme* (voy. plus haut, page 20) écraserait la tête du serpent, l'ennemi de notre salut, et réconcilierait ainsi le ciel et la terre par le trésor inépuisable de ses mérites (b).

(a) Cet את est en hébreu le signe de l'accusatif ou régime direct.

(b) Il est à remarquer qu'en annonçant le Messie, Dieu ne s'adresse pas directement à Adam et à Eve. Cette promesse résultait de la sentence prononcée contre le serpent. Le Seigneur voulait leur faire comprendre que par eux-mêmes ils ne méritaient pas cette grâce; que les œuvres seules de l'homme ne pourraient rien pour son salut; qu'il ne sera sauvé que parce que le Christ écrasera la tête du serpent. L'Apôtre dit : *Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit* (Tit., III, 5).

Nos premiers parents avaient entendu de la propre bouche de Dieu que le vainqueur de l'enfer serait un *Homme-Dieu* (a), un *Homme-Jéhova*. Ce qu'ils ignoraient c'était l'époque de son avènement, et la singularité de sa naissance : ils ignoraient que ce Sauveur ne devait pas être le fils *immédiat* de la première femme ; ils ignoraient surtout l'intention du Seigneur qui le promit comme fils de la femme seule, et non comme fils *d'un homme* (voy. plus haut note 6, page 342). Hélas ! leur premier péché portait déjà ses fruits amers : l'ignorance offusquait les yeux qui avaient eu la présomption de s'ouvrir sans le secours de Dieu, et par un moyen opposé à la volonté de Dieu !

Peut-être aussi la mère du genre humain voulait-elle donner à entendre qu'elle regardait la naissance de son fils comme un premier pas vers celle du Sauveur futur : la certitude d'avoir de la postérité était d'ailleurs pour elle un gage de l'accomplissement de la grande promesse.

Caïn, Caïn ! qu'est devenu le titre glorieux dont ta mère, dans l'effusion de sa joie, te salua au jour de ta naissance ? Pourquoi le doigt de Dieu a-t-il imprimé sur ton front le cachet ineffaçable de la réprobation (Gen., iv, 15) ? Pourquoi, monument de la justice divine, promènes-tu sur la terre une vie errante et fugitive ? D'où te vient ce tremblement de tous tes membres quand la parole de Dieu assure tes jours contre la vengeance des hommes (ib.) ?

(a) Le nom de l'ange *Gabriel*, qui a été choisi pour le message de l'Annonciation, est composé, d'après l'observation des rabbins, des deux noms *Gbr* et *El* (גבראל), *Homme* et *Dieu*.

Ah! tes mains ont immolé le *Juste* (Matt., xxiii, 35) ton frère. La terre arrosée du sang innocent élève contre toi une voix accusatrice. C'est donc en vain que Dieu, pour t'amener à de meilleurs sentiments, t'a fait entendre cet avertissement empreint de toute la charité de notre Père qui est dans les cieux : *Si tu fais bien tout te sera remis, et si tu ne fais pas bien, la peine t'attendra à la porte* (Gen., iv, 7). Le fratricide est consommé et tu perds le titre d'*Homme-Dieu*, car l'*Homme-Dieu* ne sortira plus de tes reins. Dieu t'a rejeté, et ta race ne subsistera pas. Bientôt un élément destructeur, ministre de la justice divine, la fera disparaître à jamais de la face de la terre. Noé, un fils de Seth, réfugié avec les siens dans l'arche, figure de l'Église de Jésus-Christ, échappera au désastre universel ; et c'est lui qui héritera du bien inappréciable qu'un crime a fait tomber de tes mains.

Lorsque notre pensée se reporte de la figure à la chose figurée, de l'ombre à la réalité, le peuple déicide, nous répétons dans l'amertume de notre cœur ces paroles du prophète : « C'est sur toi que je pleure ; mes yeux répandent des torrents de larmes, על אלהים אני בוכיה עיני עיני ירדה מים » (Lam., I, 16). O nation autrefois le peuple de Dieu, le *pécule de Jéhova*, comme te voilà déchue de ta dignité ! Dans quel abîme tu t'es précipitée ! Un Dieu, ton frère selon la chair, vient te sauver et il tombe victime de tes fureurs. Tu portes des mains sacrilèges sur le *Saint des Saints*, et tu subis le sort du premier fratricide. Dieu t'a éloignée de sa face, et tu n'es plus Isra-El, *puissant en Dieu*

(Gen., xxxii, 29). *Que pourrai-je te dire, ô fille de Jérusalem? A qui t'égalerais-je pour adoucir ton affliction? A qui te comparerai-je, ô fille de Sion, pour te consoler? car ta plaie est immense comme la mer; qui te guérira* (Lam., ii, 13)?

O enfants d'Israël, mes frères, le sang de Jésus-Christ, imprudemment provoqué par nos pères, ne cessera jamais de tomber sur nous. S'il nous atteint loin de la croix, c'est la pluie de soufre et de feu qui sort de Jéhova, מאת יהוה (Gen., xix, 24), pour châtier les nations coupables; mais si nous allons au-devant de lui, si pour recevoir ces précieuses gouttes de bénédiction, nous nous plaçons sous le bois du salut, c'est la rosée vivifiante, le baume céleste qui guérit de leurs maux tous ceux qui viennent en ce monde (Joa., i, 9). O Caïn! si tu fais bien, tout te sera remis; mais si tu ne fais pas bien, la peine t'attendra à la porte.

CHAPITRE VI.

Nous venons de voir que l'*Homme-Jéhova* du texte de la Genèse est rendu dans la paraphrase de Jon.-ben-Uziel par *homme ANGE de Jéhova*. Le Messie s'appelle effectivement *Ange, Ange de Jéhova, Ange de l'alliance, Ange de la force, Ange Métatron*.

§ 1^{er}.

I. L'*homme*, אִישׁ, contre lequel Jacob soutient une lutte mystique (Gen., xxxii, 25), est appelé *Ange* et *Jéhova* par le prophète Osée (xii, 4, 6); et Dieu dans

la Genèse (ib., 29, 31). Ceci explique pourquoi Jacob demanda avec tant d'instance la bénédiction de l'homme qui l'était venu attaquer, et lui avait démis une jambe.

« Dieu a révélé à Moïse, dit Aben-Ezra (Com. sur Osée, xii), le nom de l'Ange qui a parlé à notre patriarche (Jacob). Il lui apprit que c'est le *Dieu des Anges, objet de leur adoration* (a). C'est pour cela que sa commémoration est Jéhova (b). »

II. Malachie, III, 1. « Voici que j'envoie mon Ange, et il préparera la voie devant moi (c); aussitôt le Seigneur, האדון, que vous demandez, l'Ange d'alliance que vous désirez, entrera dans son temple, dit Jéhova Sabaoth. »

L'Ange d'alliance devait entrer dans son temple, tandis que l'Ancien Testament défendait d'élever des temples aux Anges ou à quelque autre de l'armée céleste : il ne pouvait y avoir qu'un seul temple consacré à Jéhova dans le lieu de sa résidence.

L'Ange d'alliance est appelé ici אדון, Seigneur; c'est le même nom hébreu que le prophète royal donne à son Seigneur, à qui Jéhova dit : Assieds-toi à ma droite, באם יהוה לאדני.

Cet Ange d'alliance, Ange de Jéhova, c'est-à-

(a) Sens de להיות להם לאלהים.

(b) המלאך דיבר עם אביכם והשם גילה שמו למשה שהוא אלהי המלאכים להיות להם לאלהים ע"כ י"י זכרו.

Comm. sur Osée, xii, 6.

(c) Littéralement : Et il préparera la voie à ma face, לפני. La deuxième Hypostase est appelée par les anciens rabbins, la Face de Jéhova.

dire, Personne divine de la Suprême Trinité, est le roi Messie de l'aveu des rabbins.

a. Comment. de R. Dav. Kimhhi : « *Le Seigneur que vous demandez. C'est le roi Messie. Et il est aussi l'Ange d'alliance, והוא מלאך הברית*. »

b. Abarbanel : « Dieu dit touchant la rédemption du peuple : *Et aussitôt le Seigneur que vous demandez viendra dans son temple. Car il sera le roi Messie, et il sera l'Ange d'alliance qui établira sur la terre l'alliance de la paix. Par là il désigne le nom vénéré (Dieu) qui viendra alors dans le sanctuaire lequel sera dans son temple; et sa gloire, son essence (schehhina) y habitera. Et il l'appelle Seigneur (Adon), parce qu'il est le Seigneur (Adon) de toute la terre (a). ועל גאולת העם אמר ופתאום וגו' שהוא יהיה מה"מ והוא יהיה מלאך הברית שישים שלום בארץ : ירמוז לשם הנכבד שיבא אז אל היכלו אשר בבית מקדשו וישכון שם כבודו ושכינתו וקראו אדון כי הוא אדון כל הארץ :*

c. Les juifs, dit saint Jérôme, entendent de leur Messie cette prophétie de Malachie : *Aussitôt le Seigneur, etc. Judæi hoc quod dicitur : Ecce ego mitto Angelum meum, de Elia propheta dictum intelligunt; et quod sequitur : statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus testamenti quem vos vultis, referunt ἡλειμμένον, hoc est, Chri-*

(a) L'expression אדון כל הארץ, *Seigneur, ou Maître, de toute la terre*, s'entendant de Dieu, est commune dans le texte de l'Ancien Testament. Voyez Josué, III, 11, 13. Mich., IV, 13. Zach., IV, 14; VI, 5. Ps. xcviij, 5.

stum suum, quem dicunt ultimo tempore venturum. »
Com. in Malach., p. 970.

III. Exode, xxiii, 20 suiv. Le Seigneur dit : « Voici que j'envoie mon Ange devant toi, pour te garder dans le chemin. Obéis à sa voix, car mon *nom* est en lui. » Paraphr. chald. de Jon.-ben-Uziel : « Car en mon *Nom* est son Verbe. ארום בשמי מימרויה. »

Dans le texte de l'Ancien Testament, le *Nom* signifie souvent l'*Essence de Dieu*. Voyez tome 1^{er}, page 408 suiv.

a. Médrasch-Rabba, section *mischpatim*, vers la fin : « Dieu dit à Moïse : *Celui qui a gardé les pères gardera aussi les enfants*. C'est ainsi qu'Abraham bénit son fils Isaac, lui disant : Jéhova, Dieu du ciel... enverra *son Ange* devant toi (a). Jacob notre père dit à ses enfants : *L'Ange qui m'a délivré de tout mal bénira ces jeunes garçons* (Gen., XLVIII, 16), c'est-à-dire, C'est lui qui m'a délivré de la main d'Esäu, qui m'a délivré de la main de Laban. Le même pourvoyait dans les temps de famine à ma nourriture et à mes autres besoins.

» Dieu di à Moïse : ma Divinité se manifestera partout où cet *Ange* se montrera ; car il est écrit : Et l'Ange de Jéhova lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson (Ex., III, 2). Incontinent après il

(a) Gen., xxiv, 7. Dans ce texte Abraham adresse ces paroles, non à son fils Isaac, mais au serviteur qu'il envoie en Mésopotamie avec mission de lui trouver une belle-fille dans sa propre famille.

est dit : Et lorsque *Jéhova* vit qu'il s'approchait pour voir, Dieu lui cria du milieu du buisson, lui disant, etc. (ib., verset 4). Et toutes les fois que les enfants d'Israël invoqueront *cet Ange*, ils obtiendront leur salut. ולא עוד אלא בשעה שנזעקים ישראל לפניו תבא להם תשועה. Ainsi est-il arrivé au buisson ; car il est dit : *Et maintenant le cri des enfants d'Israël est monté jusqu'à moi* (ib., v 9). Ainsi est-il arrivé aussi à Gédéon. « Et l'*Ange de Jéhova* vint et s'assit sous le tilleul qui est à Ophra... Et *Jéhova* lui répondit : Va avec cette force qui est en toi, et tu sauveras Israël de la main de Madian. N'est-ce pas moi qui t'envoie ? » Ainsi en sera-t-il aussi au siècle futur, à l'avènement du Messie. Quand cet *Ange* apparaîtra, le salut arrivera à Israël ; car il est écrit : Voici que j'envoie *mon Ange*, et il préparera la voie devant moi.»

b. Les *Thikkuné-Zohar*, p. 28 verso, contiennent un passage fort remarquable à l'occasion de ces paroles de Jacob, l'*Ange qui m'a délivré*, etc. « Un ancien des anciens se leva et dit : Si le texte portait simplement בלאך, *Ange*, on l'aurait entendu d'Hénoch devenu *Ange* sous le nom de *Métatron* ; mais l'addition de l'article déterminatif ה, *le*, devant ce nom, désigne la Divinité, אבנל ה' בתוקפות איהי שכינתא. » On a déjà vu dans le tome 1^{er}, pages 298, 315, 387, 390, que la lettre ה signifie, dans le sens cabalistique, les deux natures du Verbe incarné.

c. R. Sal. Yarhhi, Com. sur l'Exode, xxiii, 21. « *Car mon nom est en lui*. Nos Docteurs ont enseigné que c'est l'*Ange Métatron*, dont le nom est le même

que celui de son Maître; car les lettres de Métatron, מטטרון, offrent la valeur numérique de celles de שדי (Dieu Tout-Puissant). »

Les lettres du premier nom valent $40+9+9+200+6+50=314$. Celles du second nom valent $300+4+10=314$.

d. R. Moïse Nahhménides sur le même verset : « Et voici l'exposition selon la voie de la vérité, על דרך האמת : L'Ange qui est ici promis à Israël, c'est l'Ange Rédempteur, הוא מלאך הגואל, qui renferme en lui le grand nom de Dieu avec lequel il a créé les mondes. Il est l'ange qui a dit à Jacob, *Je suis le Dieu de Béthel* (Gen., xxxi, 11, 13), c'est-à-dire, de la maison de Dieu; car la coutume des rois est d'habiter dans leurs palais. L'Écriture l'appelle *Ange*, parce que tout le gouvernement de ce monde appartient à ce mode de la Divinité, כל הנהגות העולם הזה במדה היא. Et nos Docteurs enseignent que c'est Métatron. Tant que cet *Ange* était au milieu d'Israël, Dieu, de qui le nom est en lui, se trouvait au milieu du peuple. Mais après le péché du veau d'or, il voulut retirer la présence de sa Divinité du milieu des Hébreux, et leur donner pour guide un des Anges qu'il envoie ordinairement (Ex., xxxiii, 2 suiv.); Moïse obtint par sa prière le retour de la gloire divine, ובקש משה רחמים ומזר ושכך שכינתו בתוכו. »

IV. R. Behhaï, comment. sur l'Ex., xxxiii. « *Et Dieu dit, Car mon Ange te précédera*. Mon Ange, veut dire *mon Ange bien-aimé*, celui par qui je suis connu dans le monde. C'est en parlant de cet Ange que Dieu dit à Moïse : *Ma face marchera*, lorsque

Moïse fit cette prière : *Fais-moi connaître ta voie*, ce qui veut dire, *Fais-moi connaître le mode*, מידה, par lequel tu es connu dans le monde. Et Dieu lui répondit : *Ma face marchera*. Tel est aussi le sens de ce verset : *Et l'Ange de sa face les a sauvés* (Is., I. XIII, 9), ce qui est à dire, l'Ange qui est *sa face* même.

» Et nos Docteurs (Talmud, traité Sanhédrin, fol. 38 verso) ont exposé de la manière suivante le verset 21 du ch. xxiii de l'Exode : *Ne pense pas que cet Ange soit Dieu à mon exclusion*, אל תמירני בן; car il faut considérer que tout rentre dans l'unité, que tout est absorbé dans l'unité, sans aucune division.

כי הכל אחד והכל מיוחד בלי פירוד.

» *Tu ne lui désobéiras pas*. Car celui qui lui désobéit, désobéit à mon nom un qui est en lui.

» Et si à l'occasion de ces paroles de David, *Car le pardon est auprès de toi, ô Adonai* (Ps. cxxx, 4), nos Docteurs ont dit que Dieu n'a donné à aucun Ange le pouvoir de remettre les péchés (a), il ne faut entendre ceci que des anges séparés de l'Essence divine.

« (b) לא מסרת אותה למלאך ביאור זה למלאך מן הנפרדים

» *Et tu feras tout ce que je dirai*. Dieu ne dit pas ce qu'il dira (l'Ange), mais ce que je dirai, pour annoncer que la voix de cet Ange est la parole de Dieu. Celui qui envoie inspire, et l'envoyé est inspiré. Car celui-ci

(a) Quia apud te propitiatio est.

(b) Quand Notre-Seigneur dit au paralytique : *Fili, dimituntur tibi peccata tua*, les scribes pensèrent que c'était un blasphème, parce qu'à Dieu seul appartient de pardonner les péchés. *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?* Marc., II, 6.

émane de Dieu, de même que dans la création du bas monde la *femme émane de l'homme* (a), ainsi qu'il est écrit : *Celle-ci sera appelée* ISSCHA, אִשָּׁה (femme), *car elle a été prise d'un* ISCH, אִישׁ (homme). Gen., II, 23 (b).

» Et ainsi nous trouvons que dans le Pentateuque partout où nous lisons : *elle est une oblation, elle est une femme* (c), le texte porte, *il est une oblation*, מִנְחָה הוּא (d), *il est une femme*, pour nous donner à entendre qu'*elle est comprise en lui* (e). C'est pour la même raison que le verset 20 de ce chapitre commence par un ה et finit par un י, et que le verset suivant commence par un ה et finit par un ו (ce qui donne les lettres du tétragrammaton, יהוה).

» Et quand les enfants d'Israël commirent le péché du veau d'or, cet Ange se retira d'eux, ainsi que Dieu a dit : *Car je ne marcherai pas au milieu de toi* (Ex., xxxiii, 3). Car tant que cet Ange, *en qui est le nom un*, אֲשֶׁר שֵׁם הַמְּיוֹקֵד בְּקִרְבּוֹ, marche au milieu d'Israël, Dieu ne dirait pas, *Car je ne marcherai pas au milieu de toi* : son nom étant au milieu du peuple,

(a) Il faut cependant observer que la *procession* du Verbe est bien différente de la *formation* d'Eve. Le *Fils* est *genitus*, non *factus*.

(b) Nous avons parlé plusieurs fois, au tome 1^{er}, de la *masculinité* et de la *féminité* que les cabalistes attribuent à la première et à la seconde Hypostase. Voyez pages 298, 387, 389, 392, 399.

(c) וְהָאִשָּׁה הִיא. Litt. et cette femme-là.

(d) Le Messie est une *oblation*. Voyez tome 1^{er}, note 26, page 417.

(e) לְבָאֵר כִּי הוּא בְּכֻלּוֹ הוּא. La seconde Personne est intimement dans la première.

il y est personnellement. Mais quand Dieu saint, béni soit-il, s'était retiré d'eux à cause de leur péché, il voulut que l'un des Anges *séparés de son essence* fût envoyé pour les guider. C'est ce que dit le verset : *Et j'enverrai un Ange, car je ne marcherai pas au milieu de toi.*

» Et selon la doctrine de la cabale, quand Dieu ordonna à Moïse *de monter vers Jéhova* (Ex., xxiv, 1), il entendit par *Jéhova*, l'Ange *Métatron* qui porte le même nom que son maître. Tel est aussi le sentiment des Docteurs du Talmud. Ce nom (*Métatron*) qui a une double signification lui convient à tous égards, car il signifie *maître* et *envoyé*. »

V. A l'occasion de ces paroles que Moïse adresse à Jéhova, *Et tu ne m'as pas fait connaître qui tu enverras avec moi* (Ex., xxxii, 12), R. Moïse Nahhménides observe que « Moïse désirait savoir si c'était l'Ange que Dieu lui avait annoncé d'abord (ib., xxiii, 20), l'Ange qui renferme en lui le *nom divin*. Et le sens de cette réponse de Dieu saint, béni soit-il, *ma face marchera*, équivaut, selon tous les commentateurs, à ceci : *moi-même je marcherai*. Toutefois ce passage demeurera toujours inintelligible pour quiconque ignore les mystères des saintes Ecritures. והפסוק הזה הו' אפי' אפי' לא ידעתי מהו. Et j'estime que Moïse a désiré connaître l'unité telle qu'elle se trouve en Jéhova. Alors Dieu saint, béni soit-il, lui répondit, *Ma face marchera*, c'est-à-dire, *l'Ange de l'alliance que vous demandez* (Mal., iii, 1), car en lui se manifeste ma face, et c'est de lui qu'il est écrit : *Voici ce que dit Jéhova, Je t'ai exaucé dans le temps*

de bienveillance (Is., XLIX, 8). Car mon nom est en lui.»

Voyez aussi tome 1^{er}, pages 352, 408 suiv.

§ II.

Les rabbins accordent à l'Ange Métatron tous les attributs de la Divinité. Cet Ange, *infiniment élevé au-dessus des Anges*, que le prophète Malachie annonce comme le Messie, fut constamment le guide et le gardien des anciens patriarches du peuple hébreu. En un mot, celui que les rabbins appellent *Métatron* ne saurait être, d'après la définition qu'ils en donnent, que la seconde hypostase de la divine Trinité.

I. Talmud, traité Sanhédrin, fol. 38 verso : « Un *mîn* (voyez plus haut, page 369) a demandé à Rab Idit : Il est écrit : *Et Dieu dit à Moïse, Monte vers Jéhova* (Ex., xxiv, 1). Pourquoi pas : *Monte vers moi*? Rab Idit lui répondit : Ce *Jéhova* est *Métatron* qui porte le même nom que son maître ². »

II. On voit dans les *Thosephot* (additions) du Talmud, traité *Yebamot*, fol. 16 verso, traité *Hhullin*, fol. 60 recto, que Métatron, *le glorieux et terrible*, הנכבד והנורא, préside au monde, שר העולם, qu'aux jours de la création il récitait ce verset : *Que la gloire de Jéhova soit célébrée éternellement, que Jéhova se réjouisse en ses œuvres*. Ps. civ, 31 (voyez le chap. I de l'Ep. de S. Jacques et t. 1^{er}, pages 286-303); que *sa chair s'est changée en feu*, שנהפך לאש מנשר, ce qui nous semble se rapporter à la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la glorification de son corps adorable.

III. R. Elie Hallévy, livre Thischbi, lettre *mem* :

« *Métatron*, c'est l'Ange de la face. Nos Docteurs enseignent qu'il voit constamment la face du roi du ciel (Neque Patrem quis novit, nisi Filius. Matt., xi, 27), et c'est lui que concernent ces paroles de Dieu: *Car mon nom est en lui* (Ex., xxiii, 21). En effet il s'appelle comme son maître. Métatron a la valeur numérique de Schaddaï (voyez plus haut, p. 413). Et j'ai ouï dire au cardinal mon disciple (a) que *mitatour* en grec signifie *envoyé* (b). Et c'est *peut-être* ainsi. »

IV. R. Lévi-ben-Gherschom, vulgairement *Ralbag*, explique de la manière suivante ce verset des Proverbes, I, 5: *N'abandonne pas l'enseignement de ta mère*: « La mère, c'est l'intelligence agissante, לַבַּיִת לְבַיִת אֵלֶּיךָ אֵלֶּיךָ לְבַיִת אֵלֶּיךָ au moyen de laquelle s'obtient l'esprit de prophétie. Nos Docteurs, d'heureuse mémoire, l'appellent *Métatron*, d'un terme grec qui signifie *mère* (μήτηρ). »

Nous avons vu au tome 1^{er} que les rabbins cabalistes qualifient de *mère* la seconde Personne de Dieu (voyez pages 389, 393).

V. On lit dans le commentaire de R. Behhaï sur

(a) Le célèbre grammairien enseignait l'hébreu au cardinal *Aegidius Augustinianus*. Voyez la 2^e préface en vers de son livre sur la Massore, Coccejus, tract. Sanhed., c. iv, p. 233.

(b) *Mitatour* ne ressemble à aucun terme grec dont la signification soit *envoyé*. L'explication de Buxtorf n'est pas admissible. « Si recte conjicio, dit-il, respicit ad μηνυτής *Nunciator*, *Nunciator*, quod poetice dicitur μηνύτωρ. » Outre que μηνύτωρ ne ressemble guère à *Mitatour*, il signifie, *celui qui indique, dénonciateur, délateur*, du verbe μηνύω. Nous pensons que le savant cardinal a eu plutôt en vue ce texte de Suidas: « *Mitator*, officier envoyé devant le prince: μιπάτωρ ὁ παραποστελλόμενος πρὸ τοῦ ἄρχοντος. »

l'Exode : « Métatron signifie *Seigneur*, אֲדוֹן, *Envoyé*, שליח, et *Gardien*, שׁוֹמֵר. Comme il préside au monde, on l'appelle aussi *conservateur et gardien d'Israël*, שׁוֹמֵר יִשְׂרָאֵל. Il s'ensuit qu'il est le maître de tout ce qui est sous lui (a), et que toute l'armée de ce qui est dans le ciel et de ce qui est sur la terre, est en sa puissance et sous sa main. Il est aussi l'*envoyé* de tout ce qui est au-dessus et au-dessous de lui (b); car Dieu lui accorde la domination sur toutes choses; il l'a fait le maître de sa maison et le conservateur de tout ce qu'il possède. »

Le passage suivant du Zohar, et les paroles de l'Ange *Métatron* lui-même, c'est-à-dire, de Jésus-Christ, fixeront le véritable sens de la tradition répétée par Behhaï.

a. Zohar, partie 1^{re}, fol. 64, col. 256. « L'homme qui est le *saint d'en haut*, gouverne tout. C'est lui qui donne l'esprit et la vie à tous les êtres (c).

b. Après sa résurrection, le Sauveur dit à ses disciples : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre* (Matt., xxvii, 18). »

VI. Le Talmud, traité *Hhaghiga*, fol. 15 recto, enseigne que *Métatron* a la charge de tenir registre des mérites d'Israël, et de les *effacer s'il y a lieu*. En effet, Notre-Seigneur dit : *Le Père ne juge personne;*

(a) De tout ce qui n'est pas la Divinité.

(b) Envoyé par son Père : *Quia Pater misit me* (Joa., v, 36); envoyé, en quelque sorte, par les enfants d'Adam pour être leur victime de propitiation : *Per oblationem corporis Jesu Christi* (Heb., x, 10).

דא אדם דאיהו קדישא עילאה איהו שלטא על כולא דא
 היב רוחא וחייז לכולא :

il a donné au Fils tout pouvoir de juger (Joa., v, 22. Cf. II. Tim., iv, 1, 8; Jacobi. Ep., iv, 12).

VII. Nombres xx, 15. Moïse envoie dire au roi d'Édom : « Nous avons demeuré longtemps en Égypte, et nous invoquâmes Jéhova qui nous exauça. Il envoya un Ange qui nous retira de l'Égypte. »

a. Cet Ange, c'est *Jéhova* lui-même, ainsi que nous l'apprend le texte du Deutéronome, xxvi, 8 : « Et *Jéhova* nous retira de l'Égypte par sa main puissante.

b. Dans le rituel des deux premières soirées de Pâques, inséré dans le grand ouvrage de Maïmonides, ce verset est ainsi exposé : « *Et Jéhova nous retira de l'Égypte, non par un Ange, non par un Séraphin, non par quelque ministre, mais le Très-Saint, béni soit-il dans toute sa gloire, nous en retira lui-même.* »

c. Aben-Ezra dit dans son commentaire sur le livre des Nombres, que l'Ange dont il est parlé ici est le même qu'Isaïe nomme *l'Ange de la face*. « Jéhova a été affligé dans toutes les afflictions des enfants d'Israël, et l'Ange de sa face les a sauvés. Il les a rachetés par son *amour et sa tendresse.* » Is., LXII, 9.

CHAPITRE VII.

LA PIERRE DIEU-BÉTHEL.

Un nom par lequel le Christ est désigné souvent dans l'Ancien Testament c'est celui de *Pierre*. La Synagogue est parfaitement d'accord en cela avec l'Eglise.

Le *Seigneur Jéhova* dit par la bouche du prophète Isaïe, xxviii, 16 : « Je vais poser pour fondement de

Sion une pierre qui est une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, fondement solidement scellé (מוֹסֵד בְּמוֹסֵד). Celui qui croit en elle ne sera pas confondu (a). »

Dans le Nouveau Testament le Saint-Esprit nous avertit par la bouche du Prince des Apôtres que cette prophétie annonçait Jésus-Christ, pierre fondamentale de l'édifice spirituel dans la structure duquel nous devons entrer comme des *pierres vivantes* (Pet., II, 5, 6. Cf. Rom., IX, 33).

Le rabbin Sal. Yarhhi, dont le commentaire n'est ordinairement que le résumé des anciens Pères de la Synagogue, explique les paroles d'Isaïe de la manière suivante : « Le verbe יָסַד du texte est au prétérit de la 3^e personne du singulier, et il faut exposer la phrase en ce sens : *Je suis celui qui a posé pour fondement*. Il y a longtemps que j'ai résolu cette chose, et j'ai suscité le roi Messie pour être en Sion une pierre éprouvée (b). »

(a) *Ne sera pas confondu*. C'est ainsi que traduisent les Septante (οὐ μὴ κατασχευθῆναι). Le Nouveau Testament cite notre verset dans le même sens. I. Pet., II, 6. Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum, et qui crediderit in eum *non confundetur*. Rom., IX, 33. Et omnis qui credit in eum *non confundetur*. Le verbe יָרַח du texte hébreu signifie 1. *se hâter, s'impatienter d'attendre*. Les rabbins l'expliquent en ce sens : « Que celui qui croit ne précipite pas par ses vœux l'heure du Messie, mais qu'il l'attende avec foi et patience. » R. Abr. Aben-Ezra : « *Que celui qui croit ne se hâte point*. Car cette prophétie ne s'accomplira qu'après un grand nombre de jours. » 2. *Etre confus*. Le verbe analogue en arabe حاش a aussi ces deux significations : *festinare* et *pudore suffundi*.

(b) לְשׁוֹן עֵבֶר הוּא כְּמוֹ יָסַד הַמֶּלֶךְ וְכֵן צָרִיךְ לְפִתְרוֹ הַנֶּנִּי

La Pierre est un des noms symboliques qui expriment le mieux les caractères distinctifs du Christ, ainsi qu'on le verra dans le cours de ce chapitre.

Son nom en hébreu, אבן, ne signifie pas seulement *Pierre* , mais il est aussi l'équivalent de בן, *fils* . Dans ce dernier sens il a une acception commune avec le même terme en arabe ابن (fils), qui devient également بن entre deux noms propres. Dans ces deux langues, il y a un rapport frappant entre les racines de *Pierre* et de *fils* , dont l'une signifie *Pierre* et l'autre *bâtir* . Personne ne niera que *matériellement* il n'y a pas moins de rapport entre le *moellon* et la *bâtisse* . Un grand nombre de noms hébreux où entre le nom *fils* , s'écrivent par אבן; comme *Abraham Aben* (אבן) *Ezra* , *Samuel Aben Thibbon* , *David Aben Yihhai* , etc.

Dans l'Ancien Testament, *Jéhova* est fort souvent appelé צור סלע, *rupes, petra* (II. Sam., xxii, 2, 3, 47. Ps. xviii, 47; xix, 15; xxviii, 1; xxxi, 4; xlii, 10; lxii, 3, 7; cxliv, 1).

« *Quel est le rocher d'abri si ce n'est notre Dieu?* » dit David (Ps. xxiii, 32). « Israël (Yeschurun), dit le prince des prophètes, a abandonné le Dieu qui l'a fait, et il a vilipendé (וינבל) *le rocher de son salut* . » Deut., xxxii, 5. « Tu as quitté le rocher qui t'a engendré et tu as mis en oubli le Dieu puissant, אל (a), qui t'a formé. » Ibid., v. 18. « Regardez au rocher d'où vous avez été taillés, et au creux de la

הוא אשר יסד כבר בגזרה הגזרה לפני והעמדתי מלך המשיח
 שיהא בנין לאבן בומן :

(a) C'est un des noms qu'Isaïe donne à l'enfant miraculeux. Voyez plus haut, pages 30, 87 suiv.

carrière d'où vous avez été tirés. » Is., LI, 1. Et le prophète royal : « Jéhova est mon roc (סלעי) et ma forteresse et mon refuge. Il est mon Dieu puissant, לֵס (a), mon rocher par qui je suis abrité. » Ps. XVIII, 3.

Cette *Pierre angulaire*, dit saint Jérôme, est le point d'union des deux murs, et rattache le peuple nouveau au peuple ancien. « Qui angularis lapis parietem utrumque connectit, et duos populos in unum connectit. » Comment. in Zach., XIV, 9-11, p. 924.

Saint Paul écrivit aux Ephésiens, II, 20 : « Superædificati super fundamentum Apostolorum et prophetarum, ipso summo angularis lapide Christo Jesu. »

La pierre est le meilleur symbole de la solidité et de l'immutabilité, caractère que l'Église a reçu de son divin fondateur. Voilà pourquoi le Sauveur, après avoir déclaré qu'il est la pierre, ajoute : « Et celui qui se jette sur cette pierre se brisera contre elle. » Matt., XXI, 44.

§ 1^{er}.

L'Apôtre des Gentils, en parlant de la pierre qui a suivi les Hébreux pendant leurs migrations dans le désert (b), pour les abreuver de ses *eaux vivifiantes*,

(a) Voyez la note précédente.

(b) Des commentateurs chrétiens qui ignoraient la tradition de la Synagogue, ont cherché à expliquer de diverses manières ces paroles de saint Paul : *consequente eos petra*, c'est-à-dire, *parce que la pierre suivait les Hébreux*. Tous les rabbins enseignent que cette pierre, ou ce rocher, suivait effectivement et véritablement les enfants d'Israël. L'Apôtre semble le dire en termes formels. Tertullien confirme la tradition judaïque. « Hæc est aqua, dit-il, quæ de comite petra populo defluebat. » De Baptismo, cap. IX, p. 1210 de l'édition de M. Migne.

dit qu'elle était (figurait) le Christ. « Petra autem erat Christus. » I. Cor., x, 4. Saint Paul avait pu entendre plus d'une fois cette explication aux pieds du rabbin Gamaliel, son ancien Docteur ; car elle était commune parmi les juifs. Comme une des preuves qui s'en trouvent dans les monuments anciens nous transcrivons le passage suivant de Philon l'Hébreu : « Le législateur dit : *Jéhova a fait sucer à son peuple le miel de la roche, et l'huile du plus dur rocher* (Deut., xxxii, 13). Pierre solide, pierre indissoluble qu'on ne saurait briser. Moïse désigne par cette pierre la *Sagesse de Dieu*, laquelle nourrit, soigne et élève tendrement ceux qui aspirent à la vie *incorruptible*. Cette pierre devenue comme la *mère* de tous les hommes en ce monde, présente à ses enfants une nourriture qu'elle tire de sa propre substance (a). Mais ils ne sont pas tous jugés dignes de cette *nourriture divine* (τροφῆς θείας); il n'y a que ceux qui ne sont pas dégénérés qui l'obtiennent. Car il y en a beaucoup qui périssent de la faim (du manque) de la piété (λιμὸς ἀρετῆς), plus cruelle et plus malheureuse que la privation du manger et du boire (b). »

(a) εὐθὺς, *directement*. Le traducteur latin a omis ce mot dans sa version : il n'en a probablement pas remarqué toute l'importance. Cet adjectif s'emploie adverbialement.

(b) Ὁ νομοθέτης φησι, Μέλι ἐκ πέτρας, καὶ ἔλαιον ἐκ στερεῆς πέτρας, πέτραν τὴν στερεάν καὶ ἀδιάκοπτον ἐμφαίνων σοφίαν Θεοῦ, τὴν τροφὴν καὶ τιθηνοκόμον καὶ κουροτρόφον τῶν ἀφθάρτου διαίτης ἐφιμεμένων. Αὕτη γὰρ οἷα μήτηρ τῶν ἐν κόσμῳ γενομένη, τὰς τροφὰς ἐξ ἑαυτῆς εὐθὺς ἤνεγκε τοῖς ἀποκουθεῖσιν· ἀλλ' οὐχ, ἅπαντα τροφῆς θείας ἠξιώθη. Τὰ δ' ὄσα τῶν ἐκγόνων, ἐπάξια τῶν γενησάντων εὐρίσκατο. Πολλὰ γὰρ ἐστ' ἂ

Ici le philosophe juif d'Alexandrie explique ce que Moïse a voulu dire par le *miel* et l'*huile*. La grâce de Dieu, selon lui, ne *coule* pas vers tous dans la même mesure (a). « La fontaine de la *Sagesse* divine coule vers l'homme, tantôt doucement et par petites quantités (ἡρεμαιοτέρῳ καὶ πραοτέρῳ βεύματι), *comme le miel*, tantôt abondamment et avec vitesse (μετ' ὄξυτέρου τοῦ ταχῶς καὶ πλείονος φορᾶς τε καὶ ῥύμης) *comme l'huile*. » Ensuite Philon ajoute :

« L'écrivain inspiré, se servant ailleurs d'une expression de la même valeur, appelle cette pierre MANNE, le VERBE DIVIN *plus ancien que tous les êtres* (b). »

§ II.

Le Christ s'applique lui-même ce verset du prophète-roi, son aïeul : « *La pierre* qu'ont rejetée ceux qui bâtissent, est devenue la tête de l'angle (c) ; ceci a été fait par Jéhova. » Ps. cxviii. Cf. Matt., xxi, 42 ; Marc., xii, 41 ; Luc., xx, 17.

λιμὸς ἀρετῆς, ὁ τοῦ περὶ τὰ σιτία καὶ ποτὰ σχετλιώτερος, διέφθειρε. *Tract. quod deterius potiori insidiari solet*, p. 176 C. D. de l'éd. de Paris, 1640.

(a) Un théologien chrétien aurait dit que tous ne correspondent pas à la grâce avec le même empressement et la même fidélité.

(b) Τὴν πέτραν ταύτην ἐτέρωθι συνωνυμία χρώμενος, καλεῖ μάννα τὸν πρεσβύτατον τῶν ὄντων λόγον θεῖον. *Ibid.* E.

(c) פנה פנה. Mendelssohn dans son excellente traduction allemande rend ces deux mots par *Schlussstein*, ce qui veut dire, *clef de voûte*. On peut citer en faveur de cette traduction le texte syriaque de ce psaume, ainsi que les versions grecque et arabe de Néhémie, iv, 24.

Saint Pierre dit aux princes et aux anciens du peuple hébreu : « Notre-Seigneur, Jésus le Nazaréen, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, est lui-même cette pierre que vous, architectes, avez rejetée, et qui est devenue la tête de l'angle. » Act., iv, 10, 11. Cf. I. Pet., II, 4, 6, 7, 8.

Les citations suivantes prouvent que Jésus-Christ et son bienheureux Vicaire n'ont fait autre chose que rappeler aux juifs ce que leurs Docteurs enseignaient dans les Synagogues.

I. Michée, v, 1 : « Et toi, Bethléem d'Ephrata, qui es trop petite pour compter parmi les villes de Juda ; c'est de toi que me sortira celui qui sera le dominateur d'Israël. Et ses issues sont du temps primitif des jours de l'éternité. » Commentaire du rabbin Sal. Yarhhi : « Tu aurais dû être la moindre des familles de Juda, à cause de l'objet indigne qui est au milieu de toi, Ruth la Moabite. Cependant c'est de toi que me sortira le Messie, fils de David. C'est ainsi qu'il est écrit aussi ailleurs : *La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissent est devenue la tête de l'angle.* » Voy. plus haut, page 68.

II. Le patriarche Jacob, après avoir rappelé les tribulations de Joseph, s'exprime en ces termes : « Mais son arc est demeuré en force, ses bras et ses mains ont conservé leur souplesse (a) par l'assistance du puissant de Jacob, d'où vient le Pasteur, la pierre d'Israël, רעה אבן ישראל. » Gen., XLIX, 24. Commentaire de R. Moïse Nahhménides : « *Le Pasteur, la pierre*

(a) Même traduction : Arme un Hænde sind ihm gelenk.

d'Israël. Ceci est la pierre primitive et principale (a), qui est devenue la tête de l'angle de la part de Jéhova. »

III. Zohar, III^e partie, fol. 87, col. 346 : « Il est écrit : *L'Esprit se meut circulairement* (b). Ce verset est de difficile entente; il devrait dire : *Le SOLEIL se meut circulairement?* mais ici il s'agit de l'Esprit qui est sous le soleil, et qui est appelé *l'Esprit-Saint*, רוּחַ הַקֹּדֶשׁ. Et que veut dire, *l'Esprit se meut circulairement?* Il se meut vers les deux côtés pour qu'ils soient unis dans la même essence, אֶחָדוּת בְּנִגְוָה. Et ce mystère est annoncé dans le verset suivant : *La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissent*, etc. »

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails au sujet du *soleil* qui d'après le Zohar est la pierre du Ps. cxviii.

Ce *soleil* est sans contredit la deuxième hypostase de la Divinité. Conformément à une expression des rabbins qu'on a rencontrée plusieurs fois dans notre tome 1^{er}, le Zohar dit que *l'Esprit* est sous ce *soleil*, eu égard à l'ordre de procession éternelle. L'Église et la Synagogue sont d'accord relativement à la dénomination de *soleil* qui désigne le Christ, *Jesus sol justitiæ*. La Synagogue a toujours enseigné que le *soleil* du verset suivant de Malachie, iii, 20, n'est pas l'astre du jour, mais bien le Roi-Messie. « Et le soleil de justice qui guérit par ses rayons, וְזָרְעָה בְּכַנְפֵיהָ (c), vous

(a) היא האבן הראשה, paroles empruntées à Zacharie, iv, 7.

(b) Eccles., i, 6. Voy. au tome 1^{er}, page 304, note a sur *Esprit* et *souffle*.

(c) Il est à remarquer, toutefois sans que nous insistions beaucoup sur ce rapprochement, que וְזָרְעָה בְּכַנְפֵיהָ du texte pour-

laira à vous qui craignez mon nom, » dit Jéhova Sabaoth par la bouche de Malachie.

a. Médrasch-Rabba sur l'Exode, XXI, 23 : « Moïse a demandé au Très-Saint, béni soit-il, si les enfants d'Israël seront éternellement rejetés à cause de leurs péchés ? Et Dieu lui répondit : Ils ne le seront que jusqu'à la venue du soleil (a), ce qui veut dire jusqu'à ce que vienne le Roi-Messie ; car il est écrit : *Et le soleil de justice*, etc. »

b. Le Talmud, traité *Nedarim*, fol. 8 verso, traité *Aboda-Zara*, fol. 3 verso et fol. 4 recto, enseigne que le soleil du verset de Malachie, c'est celui qui se montrera à découvert et dans tout son éclat lors de l'avènement du Messie, et à la résurrection des morts. « Il fera les délices des justes, ajoute le Talmud, et il consumera les impies par l'ardeur de son feu. »

rait aussi se traduire par *le pan, le bas de sa robe*. Voy. Num., xv, 38 ; I. Sam., xv, 27 ; xxvii, 4 ; Zach., viii, 23. Dans saint Matthieu, ix, 20, une femme affligée d'une cruelle maladie depuis plus de douze ans, obtint sa guérison complète en touchant le *pan* ou *bas de la robe* de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(a) אָמַר לִיה לָאוּ אֵלֶּא עַד בּוֹא הַשֶּׁמֶשׁ. Les trois derniers mots sont empruntés à l'Exode, xxii, 23. Le Verbe בּוֹא signifie généralement *venir, arriver* ; mais quand il a pour sujet *le soleil*, il signifie *se coucher*, en latin *occidere*. On peut dire que dans ce passage du *médrasch* notre verbe a les deux significations en même temps ; car lorsque le soleil Messie *se couche*, c'est la véritable heure de son *lever*, de son avènement. Le Verbe ne s'est incarné que pour s'offrir d'une manière sanglante en victime expiatoire : la *mort* de Jésus-Christ est le triomphe de la *vie*.

Voy. aussi plus haut, pages 395 suiv., un passage du commentaire *Minhhat-Areb*.

c. Zohar, partie 1, fol. 112, col. 448 : « R. Hhiya a ouvert la conférence par ces paroles : Il est écrit, *Et le soleil de justice*, etc. Viens et considère que Dieu saint, béni soit-il, a disposé, pour éclairer Israël, le *soleil* que depuis la création de l'univers il a dérobé à la vue des impies du monde. Quand ce soleil parut au commencement, ses rayons éclairaient à la fois toutes les extrémités de la terre (a). Que dit l'Écriture quand Jacob eut eu une cuisse lésée par un Ange? *Et le soleil se leva pour lui*. ויזרח לו השמש (Gen., xxxii, 32). C'est le soleil qui a la vertu de *guérir*, le *soleil salulaire*; car l'Écriture dit incontinent après : « Et Jacob arriva *sain et sauf* (b) dans la ville de Sichem. » Ib., xxxiii, 18. C'est au moyen de ce soleil que Dieu éclaire Israël; car il est écrit : *Et le soleil de justice*, etc. Quel soleil de justice? Celui qui a guéri Jacob. Le texte continue : *et qui guérit par ses rayons*; car c'est par ce soleil que tous les hommes obtiendront leur guérison. Dans le temps où Israël se

(a) Il ne saurait être ici question du soleil naturel, puisque le Zohar enseigne qu'il n'éclaire la terre que successivement. Voyez la préface du tome 1^{er}, page xvi.

(b) שׁלם, *parfait, sain*. La Vulgate, à l'exemple des Septante et de la version syriaque, traduit ce terme comme si c'était le nom propre de la ville de Sichem. Cependant saint Jérôme n'en ignorait pas la véritable signification, puisque, en rapportant la tradition que nous lisons ici dans le Zohar, il dit que שׁלם signifie, *guéri, parfait*. Quæst. hebr. in Gen., tome III de ses œuvres.

relèvera de la poussière, que de *boiteux*, que d'*aveugles* il y aura parmi eux ! Mais alors Dieu saint, béni soit-il, leur fera luire ce soleil pour les guérir. Et alors ce soleil luira d'une extrémité du monde jusqu'à l'autre extrémité (a). »

d. *Pesiktha-Rabbati*, citée dans le *Médrasch-Yalkut* sur Isaïe, LX : « Que veulent dire ces paroles, *Dans ta lumière, ô Dieu, nous verrons la lumière* (Ps. xxxvi, 10) ? Ceci est la lumière du Messie, car il est écrit : *Et Dieu vit que la lumière était bonne* (Gen., I, 4. Cf. tome 1^{er}, pages 295-304). Cela nous montre que Dieu a caché *sous son trône glorieux le Messie et son siècle*. Alors Satan dit devant Dieu saint, béni soit-il : Maître de l'univers, à qui est la lumière cachée sous ton trône glorieux ? Dieu répondit : A celui qui t'abaissera, et qui te couvrira de confusion. Satan reprit : Maître de l'univers, fais-le-moi voir. Dieu dit : Viens et vois-le. Aussitôt qu'il l'aperçut il commença à trembler violemment, et il tomba sur sa face, s'écriant : C'est assurément le Messie qui me précipitera dans l'enfer avec toutes les nations infidèles. Dans le même temps les nations furent ébranlées, et elles dirent devant Dieu : Maître de l'univers, qui est celui dans les mains de qui nous nous sentons tomber ? Quel est son nom et quelle est sa nature ? Dieu saint, béni soit-il, répondit : *Ephraïm, mon*

(a) L'histoire évangélique est là qui nous apprend combien de fois les paralytiques et les aveugles ont été guéris par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui *n'a passé qu'en faisant du bien*.

Messie de justice (a) est son nom. Il relèvera sa stature et celle de son siècle, et il illuminera les yeux d'Israël et sauvera son peuple. »

§ III.

Jacob vit en songe l'échelle mystérieuse composée des trois *degrés de la Divinité* (voy. tome 1^{er}, page 417, note c). Cette échelle avait une de ses extrémités dans le séjour glorieux de la Divinité, tandis que l'autre extrémité, au moyen du Verbe divin fait homme, posait sur le globe du triste exil des enfants d'Adam. Elle rétablit les relations du ciel et de la terre, auparavant rompues par le péché. Le saint patriarche, pour consacrer le souvenir de cette vision, laquelle le confirmait dans sa foi au Rédempteur, prend la *Pierre* qui lui avait servi de chevet, et il en fait un *Oint*, un *Messie* : il l'érige en monument et il répand de l'huile sur sa tête, c'est-à-dire, sur son sommet (Gen., xxviii, texte héb.). « Et cette pierre, dit-il, que j'ai érigée en monument, sera la *maison de Dieu*. » Comment une seule pierre pourrait-elle être la *maison de Dieu* si elle ne figure pas l'*Oint* (*Messie*) divin qui dit de sa personne adorable : « Détruisez ce *Temple* et en trois jours je le rétablirai. » Joa., II, 19. Mais qu'est-il besoin de prouver une chose quand le texte sacré l'exprime clairement ? Dans la Genèse, xxxi, 44, il est dit que l'*Ange*

(a) Le *Messie fils d'Ephraïm*, autrement *fils de Joseph* père d'Ephraïm, est Jésus-Christ souffrant. Voyez tome 1^{er}, note 29, pages 181 et suivantes. Le *Messie de justice* est le soleil mystique, appelé par le prophète, *soleil de justice*.

de Dieu, non pas un Ange séparé de l'Essence divine (voy. plus haut, page 414), mais l'Ange qui est Dieu, apparut à Jacob en Mésopotamie, et lui dit : « Je suis le Dieu Beth-el (maison de Dieu) (a). »

Le grand saint Augustin dit donc avec raison : « Quis alius lapis positus ad caput Jacob, ut nominatim quodam modo exprimeretur, etiam unctus, nisi caput viri Christus ? Quis enim Christum nescit ab unctioe appellari ? » C. Faust. Manich., l. XII, c. 16.

§ IV.

La pierre de Jacob, que les rabbins disent être la même que la pierre *Schetiya*, אבן שתייה (pierre fondamentale), a servi selon la tradition à la fondation du monde. Ceci revient toujours, ainsi que nous l'avons développé dans le tome 1^{er}, chap. 1, pages 286 et suiv., au commencement de l'Évangile de saint Jean : « Toutes choses ont été faites par le Verbe, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. »

(a) L'article ה devant le nom בל ne permet pas de traduire : Je suis le *Dieu de Béthel*. Les noms hébreux ne peuvent pas prendre l'article quand ils sont dans l'état construit (כסתר) qui répond au génitif des autres langues.

Comme *Béthel* est également le nom que Jacob avait imposé à la ville où il avait passé la nuit, le Seigneur ajoute : *Où tu as oint une pierre monumentale.*

La pierre et la ville où elle devint la pierre ointe, la maison de Dieu, portaient donc le même nom. Où naît Jésus-Christ, le Dieu Béthel ? A Bethléem, la maison du pain, du pain descendu du ciel, de la manne qui est la pierre comme dit Philon : ainsi dans la maison de Dieu, *Béthel*.

I. Zohar, partie 1, fol. 54, col. 213, sur ces paroles de Jacob, *Et cette pierre que j'ai érigée en monument* : « Ceci est la pierre *Schetiya*, de laquelle a été planté le monde. Sur elle a été bâti le temple saint. Et la pierre *Schetiya* existait déjà avant la création du monde, עַד לֹא אֶתְצַרְרִי עֲלֵמָא הוּת. »

II. Le même, ib., fol. 88, col. 352, sur le même verset, *Et cette pierre que j'ai érigée en monument, sera la maison de Dieu* : « De cette façon, le tout sera uni en un seul nœud. Et cette pierre est bénie de la droite et de la gauche, et elle est bénie d'en haut et d'en bas (a).

« *La maison de Dieu*. Jacob aurait dû dire, *la maison de Jéhova?* mais il voulait dire *le siège du tribunal*, par les deux côtés d'en haut : le côté du *jubilé* qui est le Dieu vivant, et le côté d'*Isaac*. »

Nous observerons d'abord qu'en hébreu, *Dieu* (Elohim) est un nom pluriel, et *Jéhova*, un nom singulier. *Tribunal*, qui équivaut à *trois Personnes*, est un des noms par lesquels les cabalistes désignent la très-sainte Trinité. Voyez tome 1^{er}, pages 436, 437. Par *Isaac* ils entendaient le Médiateur qui se devait offrir volontairement en holocauste. Ib., pages 16, 109, 110.

Un Père de l'Eglise nous fournira le commentaire

(a) Dans le langage cabalistique, la droite et la gauche sont les deux premières Personnes divines (tome 1^{er}, page 37), comme la divinité d'en haut ou céleste, et la divinité d'en bas ou terrestre sont le Verbe éternel avant son incarnation, et le même Verbe après son incarnation (ibid., pages 398, 399).

des deux passages du Zohar que nous venons de transcrire : « On n'a jamais douté que l'Esprit-Saint ne se montrât visiblement sous l'apparence d'une colombe ; voilà pourquoi nous ne pouvons pas dire *Spiritus Columba*, comme nous disons *Filius Petra*, ce à quoi nous autorise l'Écriture, qui dit : *Petra autem erat Christus* ; car cette pierre existait déjà dans la nature, et fut appelée à cause des services qu'elle rendait (per actionis modum) du nom de Jésus-Christ qu'elle figurait. C'est ainsi que Jacob donna l'onction à la pierre qu'il avait mise sous sa tête, pour signifier le *Messie* ; c'est ainsi qu'Isaac était le Christ quand il portait le bois pour sa propre immolation (a). »

III. Médrasch-Yalkut, section *vaiyetzé* : « Dieu saint, béni soit-il, a enfoncé la pierre de Jacob jusqu'aux profondeurs de l'abîme, et il en a fait la base de la terre. C'est pour cette raison qu'elle est appelée la pierre *Schetiya* (pierre fondamentale). En ce moment-là, les habitants du ciel élevèrent la voix, et dirent : *Sois béni, ô Jéhova, Dieu saint* (b).

(a) De illa vero columba quæ dicta est corporali specie descendisse, nullus unquam dubitavit quod oculis visa sit. Nec sicut dicimus *Filium petram*, scriptum est enim, *Petra autem erat Christus*, ita possumus dicere *Spiritum columbam*. Illa enim petra jam erat in creatura, et per actionis modum nuncupata est nomine Christi quem significabat ; sicut lapis ille quem Jacob positum ad caput etiam unctio ad significandum Dominum assumpsit ; sicut Isaac Christus erat, cum ad se immolandum ligna portabat. S. Aug., De Trin., II, VI, n° 11.

(b) הַס, Dieu, qui est un des noms donnés au Messie par le prophète Isaïe, IX, 5.

» Le texte continue : *Et il répandit de l'huile sur sa tête* ; Dieu versa du haut du ciel environ un *pahh* (a) d'huile. »

IV. Talmud, traité Yoma, fol. 53 verso, et fol. 54 verso : « Quand l'arche sainte manquait dans le sanctuaire, il y avait à sa place une pierre qui y avait été déposée depuis les jours des premiers prophètes, et *Schetiya* était son nom. La tradition enseigne que le monde a été fondé sur cette pierre, *שכמתה העולם*. »

V. Paraphrase chaldaïque de Jon.-ben-Uziel sur l'Exode, xxviii, 30 : « Le *nom* grand et saint par lequel ont été créés trois cent dix mondes, se trouve gravé sur la pierre *Schetiya*. Le maître de l'univers a fermé avec cette pierre dès le commencement la bouche du grand abîme (l'enfer) ; et quiconque invoque ce *nom* en temps d'affliction, sera soulagé. »

On a vu dans le tome 1^{er}, pages 408 et 411, que le *nom* par excellence est non-seulement *Jéhova*, mais *Jéhova-Jésus*, ce nom adorable qui dès les premiers jours de la création a clos la bouche du *grand abîme*, c'est-à-dire de l'enfer, par sa promesse d'acquitter la dette de la race pécheresse, et par l'efficacité anticipée de la foi des justes en sa venue future.

§ V.

Si la tradition nous apprend que l'Ange-Dieu a été le guide des enfants d'Israël, que la pierre qui était le Christ ne les a jamais quittés dans leurs migrations de quarante ans dans le désert, l'Écriture et la loi

(a) Du grec *φακός*, vase de forme lenticulaire.

orale n'enseignent pas une seule particularité touchant cette pierre qui ne soit une image fidèle de ce qui est arrivé à notre divin Rédempteur.

Qui a donné cette pierre au peuple hébreu ? une Marie, la sœur de Moïse et d'Aron ; par conséquent d'une famille princière et sacerdotale (a) ; une Marie célèbre, une Marie prophétesse (Exode, xv, 20), une Marie vierge et vierge toute sa vie (ib., II, 8. Voyez plus haut, pages 137, 138).

Quand la pierre fit-elle jaillir de son *flanc* des torrents qui ont rappelé à la vie la multitude périsant de soif ? Quand elle eut été frappée par la Synagogue, représentée par Moïse son premier instiuteur et législateur. « Et Moïse, dit le texte, leva la main, et il frappa deux fois le rocher de sa verge, et il en sortit une grande abondance d'eau, de manière que le peuple eut de quoi boire. » Num., xx, 11 (b).

Médrasch-Rabba, section *Hhukkat* : « Moïse frappa le rocher une première fois, et il n'en distillait que des

(a) Talmud, traité *Thaanit*, folio 9. recto ; Médrasch-Yalkut et les Commentaires de Sal. Yarhhi et de Hhezuni sur les Nombres, xx, 2.

(b) Car cette pierre, dit saint Jean Chrysostome, ne donnait pas d'eau naturellement, sans cela il en serait certainement sorti de l'eau avant cet événement ; mais tout cela fut l'opération d'une autre pierre, c'est-à-dire, du Christ qui était partout présent au milieu des Hébreux, et ne cessait de faire des miracles en leur faveur. Οὐ γὰρ ἡ τῆς πέτρας φύσις τὸ ὕδωρ ἤφει, φησὶν, ἣ γὰρ ἂν καὶ πρὸ τούτου ἀνέβλυζεν, ἀλλ' ἑτέρα τις πέτρα πνευματικὴ τὸ πᾶν εἰργάζετο, τούτέστιν, ὁ Χριστὸς ὁ παρὼν αὐτοῖς πανταχοῦ, καὶ πάντα θαυματουργῶν. S. Chrys., 23^e hom. sur la 1^{re} Ep. aux Cor., I. x, p. 203, C, éd. des Bénéd.

gouttes ; ensuite Moïse le frappa une *seconde fois*, et il s'en échappa de l'eau en abondance. »

Notre-Seigneur aussi fut frappé une première fois dans la flagellation, et de son corps divin il ne distillait que des gouttes de son précieux sang ; ensuite il fut frappé une seconde fois sur la croix, et, comme le rocher du désert, il s'échappa de son flanc adorable une grande abondance de sang mêlé d'eau, qui continue toujours de rappeler à la vie tous ceux qui périssent de la *soif de la piété*, comme s'exprime Philon. *Et tout le peuple des vrais Israélites a de quoi boire.*

Moïse, qui osa porter des coups sacrilèges au lieu de se servir de *paroles de prières* (a), est exclu de la terre de promesse, et condamné à mourir en vue de ce pays de ses désirs. *Jésus* fils de *Nun* (b), qui est substitué à sa place, met Israël en possession de l'héritage que Jéhova avait accordé aux patriarches. Aron est dépouillé de ses ornements de Grand Prêtre avant d'être *réuni à ses pères* sur la montagne de Hor (Num., xx, 24 et suiv.), pour signifier que le règne de *Jésus* mettra fin au *sacerdoce selon l'ordre d'Aron*. L'arrêt qui frappe les *frères de Marie* est porté

(a) Tradition, אגדה, citée par Sal. Yahrhi, par Moïse Nahhménides et par plusieurs autres rabbins, en commentant le verset 12 du chap. xx des Nombres.

(b) Toutes les anciennes versions rendent Josué par *Jésus*, Ἰησοῦς. Il s'appelait d'abord *Osee*, הושע; mais Moïse ajouta à son nom un *yod*, י, et il en résulta le nom *Josué*, יהושע. On a remarqué que cette lettre *yod* forme avec le nom *Nun* le terme *Yinnon*, ינון, un des noms du Messie. Voy. plus haut, page 395 et suiv.

irrévocablement, *parce que*, leur dit Jéhova, *vous n'avez pas eu foi en moi pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël* (ib., v, 12).

« Et à la vérité, dit Nahhménides dans son commentaire sur cet endroit du livre des Nombres, ce chapitre renferme un des grands mystères de la sainte Ecriture, *קוד גדול מסתרי התורה*. »

§ VI.

I. Nous avons déjà dit plus haut, pages 59, 60, que la *Pierre* du songe de Nabuchodonosor, *détachée de la montagne sans la main d'aucun homme*, était, de l'aveu des rabbins, le Messie alors encore attendu. Nous ajouterons ici le témoignage du *Médrasch-Thanhhuma* cité dans le *Médrasch-Yalkut*, sur le n^e chap. de Daniel, fol. 156, col. 4: « Nabuchodonosor a vu le *roi Messie*, car il est écrit: *Tu as vu qu'une pierre a été détachée*. Rabbi-Lakisch dit: Ceci est le *roi Messie*. Et en vertu de quoi le *roi Messie* est-il comparé à une pierre? Par le mérite de Jacob qui a prononcé: *de là le pasteur, la pierre d'Israël (a)*. »

II. Dans le livre des prophéties de Zacharie, Jéhova-Sabaouth dit: « Voici que je fais arriver mon serviteur *Germe* (voy. plus haut, page 54); car voici la pierre que j'ai posée devant *Jésus le Grand Pontife*. Il y a sur une seule *Pierre* sept yeux. Voici que je grave

(a) וראה מלך המשיח שאמר יחזה הוית עד די איתגזרת
 אבן אמר ריש לקיש זה מלך המשיח ובזכות מה נמשל מה"מ
 :לאבן בזכות יעקב שאמר משם רועה אבן ישראל :

Voyez plus haut, page 426.

moi-même les caractères de son inscription. Et j'ôte-
rai un jour l'iniquité de ce pays (III, 8). »

Le Prophète nous donne lui-même le sens des *sept yeux de la pierre*. « Et ils se réjouiront, dit-il au chap. iv, verset 10, en voyant la pierre de plomb dans la main de Zorobabel. Ces *sept* sont les *yeux de Jéhova*, qui parcourent toute la terre. »

Nous lisons de même dans l'Apocalypse, v, 6 : « Et je vis un agneau comme égorgé qui se tenait debout. Il avait *sept yeux* qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre. »

Zacharie annonce que la pierre si précieuse est entre les mains de Zorobabel, parce que celui-ci est un des ancêtres qui figurent dans la généalogie de Notre-Seigneur (Matt., I, 13; Luc, III, 27). Le Prophète s'explique lui-même à cet égard au verset 7 : « Qui es-tu devant Zorobabel, ô grande montagne aplanie, לְכַיִשׁוֹר? Il *produira*, וְהָיָה, la pierre primitive et principale. » Paraphr. chald. : « Et il fera paraître le Messie dont le nom a été annoncé dès les premiers temps, et qui dominera sur tous les royaumes. »

§ VII.

Un des recueils des plus anciennes traditions de la Synagogue, nous fournira le résumé de tout ce qui a été dit jusqu'ici au sujet de la pierre.

Médrasch-Yalkut, 1^{re} partie, fol. 85, col. 2 : « Qui es-tu, ô grande montagne aplanie? Cette grande montagne c'est le *Messie*. Et pourquoi le texte l'appelle-t-il *grande montagne*? Parce que le Messie est plus grand que les Patriarches; car il est écrit : « Voici que mon

serviteur prospérera ; il sera haut, élevé, sublime » (Is., LII, 13). *Il sera haut*, au-dessus d'Abraham ; *élevé*, plus que Moïse ; *sublime*, supérieur aux Anges. De qui sortira-t-il ? De David ; car il est écrit (I. Paralip., II, 10-24) : *Et le fils de Salomon fut Roboam*, et tout le reste jusqu'à *Anani*, Ce qui signifie *le nuageux*(a) ; qui est ce *nuageux* ? C'est le Messie ; car il est écrit : « J'ai vu venir comme le *Fils de l'homme* avec les *nuées*, et il parvint jusqu'à l'ancien des jours » (Daniel, VII, 13). Et quels sont les *sept* dont l'Écriture parle à l'occasion du *Messie* ? L'Écriture nous l'apprend elle-même : « Et ils se réjouiront en voyant la pierre » de plomb dans la main de Zorobabel. Ces *sept* sont » les yeux de Jéhova, qui parcourent toute la terre » (Zach., IV, 10). Le Prophète dit en outre : « Et il (Zorobabel) produira la pierre primitive et principale. » Ceci est la *Pierre* de Jacob ; car il est écrit : « Et Jacob s'étant levé le matin, prit la pierre qui avait été sous sa tête, etc. » (Gen., XXVIII, 18). Et Daniel a dit dans la même intention : « Tu as vu qu'une *Pierre* a été détachée de la montagne. »

§ VIII.

Le culte que les anciens Hébreux rendaient au Messie dans la *Pierre Bethel* de Jacob, et que plus tard on conservait religieusement dans le Saint des Saints du temple de Jérusalem, ce culte, disons-nous, ne tarda pas à être imité par leurs voisins de la Phénicie, qui avaient presque une langue commune avec eux. De là

(a) ענני *Anani* ; de ענן qui signifie, *nuée, nuage*.

s'est répandu parmi les païens le culte des *pierres bétyles* (*a*), appelées aussi *pierres divines* (lapides divi), *pierres animées* (λίθοι ἔμψυχοι), *Pierre Jupiter* (lapis Jupiter ou Jovis), que nous retrouvons dans toute l'antiquité païenne. Rome idolâtre appelait cette pierre *Abadir*, *Abaddir* (*b*), nom visiblement formé des deux mots hébreux *ab*, אב (père), et *addir*, ידן (puissant). C'est cette pierre *Abaddir* que, d'après la mythologie, Saturne avala croyant dévorer son fils Jupiter (*c*).

Tel est le motif de cette défense du Deutéronome,

(a) Βαίτυλος, *bætylus*, vient, selon qu'on prononce la première diphthongue *æ* ou *ai*, de l'hébreu *Bêt-él*, maison de Dieu, ou de *Baït-él*, maison-Dieu.

(b) *Abadir* Deus est. Dicitur et hoc nomine lapis ille quem Saturnus dicitur devorasse pro Jove. Priscianus, lib. v.

Abdir quoque et *Abaddir*, ὁ βαίτυλος hujus abaddiris. Idem, lib. vi. S. Aug., ep. xvii : Et in *numinibus* Abaddiris.

Hésychius donne la même définition de Βαίτυλος. A l'article de ce mot il dit : Οὕτως ἐκαλεῖτο ὁ θεοῦ λίθος τῷ Χρόνῳ ἀντὶ Διός.

(c) Il est certain, comme nous le dirons plus loin, que les idolâtres s'imaginaient que leurs dieux résidaient réellement, personnellement dans les bétyles et dans les statues qui leur étaient consacrés. S'ensuit-il que les païens supposassent que Saturne savait qu'il n'avalait qu'une pierre, mais que cette pierre renfermant Jupiter, il pensait se défaire ainsi de son fils? Nullement; car leur erreur n'allait pas jusqu'à croire qu'une divinité pût périr avec la matière dans laquelle elle se rendait ou en laquelle elle se changeait. Telle est aussi la doctrine des idolâtres de l'Inde moderne. Le respect et l'adoration que nous devons à ce qu'il y a de plus auguste dans notre sainte Religion catholique, nous empêche de faire une comparaison dont ces réflexions ne peuvent manquer de faire venir la pensée à l'esprit du lecteur.

xvi, 22 : « Et tu n'érigeras pas de *monument d'une seule pierre*, במצבה, *matzéba* (a), car Jéhova ton Dieu l'a en horreur. »

Commentaire de R. Sal. Yarhhi : « Et quoique aux jours de nos Patriarches la *matzéba* fût agréable à Dieu, il la déteste maintenant, parce que les Chana-néens en ont fait un culte idolâtrique (b). »

§ IX.

I. Les *bétyles* et les *pierres divines* des païens étaient des pierres de différentes formes, ointes d'huile comme le *Béthel* de Jacob ; c'est ce que les Grecs appelaient λίθος λιπαρός (c). Ils les croyaient animées, et assuraient qu'elles se mouvaient, et même s'élevaient en l'air. Il n'est pas étonnant que ces pierres fussent consultées comme des oracles dans les affaires importantes.

Philon de Biblos rapporte, sur la foi de la théologie

(a) *Matzéba* signifie proprement *monument*. D'après les rabbins la *matzéba* se distingue du *mizbéahh*, במזבח (autel), en ce que la première n'est que d'une seule pierre, d'un seul bloc, tandis que celui-ci est bâti en plusieurs pierres. Voyez Yarhhi sur le verset 22 du chap. xvi du Deuté.

Les *Mysibates* qu'on trouve entre Delibas et Stynnia, et que l'on disait avoir été élevés par le Dieu Uranus, avaient emprunté de l'hébreu leur nom qui ne signifie rien en grec, τὰ μισύβαταμαντείου λίθου (les *misybates* d'une pierre prophétique). M. Ph. Lebas dans la *Revue des Deux-Mondes*.

וְאֵץ שֶׁהִיטָה אֱהוּבָה לוֹ בַיּוֹמֵי הָאֲבוֹת עַבְשֵׁן שְׂנֵאָה (b)
מֵאֲחַר שֶׁעֲשָׂאוּהָ אֵלָיו חֶק לְעַ"ר :

(c) Clément d'Alexandrie dit qu'on adorait toute pierre graissée d'huile. Πάντα λίθον, τὸ δὲ λεγόμενον, λιπαρὸν προσκυνοῦντες. Strom., vii, p. 743, B, éd. de Paris, 1629.

phénicienne, que « le dieu Uranus a imaginé les *bétyles*, et qu'il les a *exécutés* en pierres animées (a). »

Arnobé assure qu'avant d'avoir embrassé la religion chrétienne, il adorait toutes les pierres ointes d'huile qu'il apercevait, et leur demandait des grâces, comme si la Divinité y habitait réellement. « Si quando conspexeram lubricatum lapidem, dit-il, et ex olivi unguine sordidatum, tanquam inesset vis præsens, adulabar, affabar, et beneficia poscebam. » *Contra Gentes*, l. 1, p. 14 de l'édition de Paris, 1666.

Pausanias rapporte dans son voyage de la Phocide, que dans un chemin près du temple de Delphes, on montrait une pierre de moyenne grosseur, οὐ μέγας, que l'on oignait d'huile tous les jours, et que l'on enveloppait de laine crue aux solennités des fêtes. Elle passait dans le pays pour être celle qui avait été présentée à Saturne à la place de son fils. Le Dieu la rejeta après l'avoir avalée (liv. x, chap. xxiv, n° 5, p. 322 des petits *Classiques grecs* de Leipsick).

Ailleurs le même voyageur dit que dans la ville de Phares, dans l'Achaïe, on voyait près d'une statue de Mercure environ une trentaine de pierres carrées, dont chacune était honorée par les gens de la ville sous le nom de quelque divinité. Ceci, ajoute Pausanias, ne doit pas surprendre; car anciennement les Grecs rendaient à des pierres brutes les mêmes honneurs qu'ils ont rendus depuis aux statues des dieux (*Voyage de l'Achaïe*, l. vii, ch. xxii, n° 3, p. 354, même édition).

Maxime de Tyr nous apprend que Vénus était ado-

(a) Ἐπενόησε θεὸς Οὐρανὸς βαιτύλια, λίθους ἐμψύχους μηχανησάμενος

rée à Paphos sous la figure d'une pierre blanche, en forme de pyramide (a). Tacite, après avoir donné la même description de cette pierre, ajoute ces paroles remarquables : « Et la raison pourquoi elle n'avait pas de figure humaine, est toute mystérieuse. Simulacrum Deæ non effigie humana... et ratio in obscuro. » Hist., II.

Ælius Lampridius fait mention des pierres *divines*, ou *animées*, du temple de Diane à Laodicée. « Lapidés qui *divi* (Saumaise veut qu'on lise *vivi*) ex proprio templo Dianæ Laodicenæ, ex adyto suo, in quo id Orestes posuerat, afferre voluit. » In Aut. Heliog. Voyez les notes de Saumaise.

A Pessinunte, on adorait une pierre *Cybèle*, qui dans la suite fut transportée à Rome en grande cérémonie, quand Attalus, roi de Pergame, en eut fait présent au peuple romain (b). Cette pierre, à ce que l'on croyait, était tombée du ciel telle qu'on la voyait, c'est-à-dire, sans être le moins du monde façonnée. C'est ce qu'indiquait le nom grec, ἄγαλμα διοπετὲς (statue descendue du ciel), qu'elle portait selon Hérodote (c).

(a) Παρίοις ἡ μὲν Ἀφροδίτη τὰς τιμὰς ἔχει, τὸ δὲ ἄγαλμα οὐκ ἂν εἰκάσαις ἄλλω τῶ ἢ πυρχυίδι λευκῇ. Dissert. xxxvi, p. 384, éd. de Leyde, 1614, in-8.

(b) Is (Attalus) legatos (populi Romani) comiter acceptos Pessinuntem in Phrygiam deduxit : sacrumque iis lapidem, quem *matrem deum* incolæ esse dicebant, tradidit, ac deportare Romam jussit. Tite Live, Hist. rom., lib. xxix, n° 41 ; autrement Decas III, lib. ix, cap. viii.

(c) Τοῦτο δὲ πάλαι ἐξ οὐρανοῦ κατενεχθῆναι λόγος. Herod. Clio. Arnobé, pages 86 et 108 de l'éd. citée, et S. Aug., De C. D., III, 12, font également mention de cette pierre prétendue divine de Pessinunte.

II. Ce qui précède nous donne lieu de penser que la plupart de ces *bétyles* n'étaient autre chose que ces pierres noires appelées de nos jours aérolithes ou bolides ; pierres ou projectiles de l'air, dont les chutes sur notre planète deviennent si fréquentes. Les astronomes et les géologues n'en ont pas encore démontré l'origine avec certitude. Cependant un fait est positif, c'est que souvent un globe de feu, entouré des grondements et des éclats de la foudre, roule dans l'atmosphère, y jette les lueurs d'un sinistre embrasement, vole, siffle et s'éteint en frappant le sol. Qui n'a vu, qui n'a du moins entendu dépeindre ces phénomènes vulgaires ? A la place où la terre a reçu le coup du ciel, l'œil découvre un aérolithe (*a*). Quelquefois même, dit-on, l'électricité qu'elle porte dans son sein, isolée du sol, peut-être par quelque couche vitreuse, châtie, par une commotion violente, le téméraire trop empressé qui ose y porter une main profane ; c'est là le dieu qui repousse le mortel, le dieu descendu sur les ailes de la foudre pour s'offrir aux adorations des humains. La pierre, c'est la pierre vivante, la pierre divine ; elle se mouvait dans l'air, et les yeux pouvaient l'y voir. Il est facile de s'imaginer le respectueux effroi dont l'esprit des idolâtres devait rester frappé à l'aspect de ces magiques et éclatants météores (*b*).

(*a*) Damascius ne permet pas le doute à cet égard. Il parle d'un *globe de feu* tombé tout à coup du ciel, qui en refroidissant *se forma en bétyle*. Σφαίραν δὲ πυρὸς ὑψώθεν καταθοροῦσαν ἐξαίφνης, ἐπὶ τὴν σφαίραν δραμεῖν ἤδη τοῦ πυρὸς ἀποσπεννυμένου οὔσαν τὸν βαίτυλον.

(*b*) Nous nous faisons un plaisir de citer la dissertation

Aussi le païen Damascius dit-il : « J'étais persuadé que le *Bétyle* a quelque chose de divin. Mais Isidore l'appelait plutôt *démon*, car il reçoit le mouvement du démon (a). » Le même Damascius atteste avoir vu de ses propres yeux un bétyle qui se promenait en l'air (b).

Théophraste nous apprend, dans son *Traité de la superstition*, que les anciens avaient des tas de pierres sacrées dans les carrefours ; et qu'on les y adorait en y répandant de l'huile. Telles étaient probablement aussi dans les Gaules les *collines de Mercure*, c'est-à-dire, des monceaux de pierres que les voyageurs élevaient en l'honneur du dieu protecteur des routes et du commerce.

II. Pierre della Valle rapporte dans le tome iv de ses Voyages qu'aux Indes un grand nombre de fausses divinités sont adorées sous la forme d'une simple pierre.

Tavernier a remarqué dans la pagode de Benarès une idole de marbre noir.

La statue du fameux *Krischna* de la même pagode, est également en marbre noir.

que, sous le titre *les Beth-El*, notre savant et estimable ami M. Gougenot des Mousseaux (de Coulommiers) a extraite d'une note de notre deuxième lettre aux Israélites. Cet écrivain et philosophe distingué y a ajouté d'excellentes réflexions et de nouvelles investigations qui jettent une grande lumière sur cette matière si intéressante.

(a) Ἐγὼ μὲν ᾧμην θειότερον εἶναι τὸ χρῆμα τοῦ βαίτυλου, ὃ δὲ Ἰσίδωρος δαιμόνιον μᾶλλον ἔλεγεν· εἶναι γὰρ τινὰ δαίμονα τὸν κινουῦντα αὐτόν. Vita Isidori apud Photium.

(b) Εἶδον τὸν βαίτυλον διὰ τοῦ ἀέρος κινούμενον.

Une des principales cérémonies prescrites aux prêtres de ces idoles, est d'oindre tous les jours ces pierres d'huile odoriférante.

Le *Sommonacodom* des Siamois n'est qu'une grande pierre pyramidale de couleur noire.

Qui n'a pas connaissance de la pierre noire conservée dans l'angle sud-est de la *Kaaba* de la Mecque? Selon la croyance des Mahométans, elle y a été apportée du ciel par l'Ange Gabriel. Cette pierre est sans doute un souvenir des anciens Arabes idolâtres. Maxime de Tyr dit de ceux-ci : « Les Arabes adorent je ne sais quel dieu ; mais le simulacre que j'en ai vu est une pierre quadrangulaire (a). »

Un des premiers religieux augustins qui passèrent au Pérou, adressa en 1555 au président du conseil des Indes une lettre où il donnait des détails très-intéressants sur les superstitions des Indiens du Pérou. Nous y trouvons le passage suivant : « Au milieu de chaque village il y avait une grande pierre que les Indiens regardaient comme le *dieu tutélaire* de l'endroit et qu'ils nommaient *Guachecoal*. »

Le poète irlandais Thomas Moore, l'auteur du *Voyage d'un gentleman irlandais à la recherche d'une religion*, a publié une histoire fort savante de sa patrie. L'auteur démontre parfaitement que le système religieux des anciens Hibernéens, qui était en grande partie le druidisme, était d'origine orien-

(a) Ἀράβιοι σέβουσι μὲν, ὅντινα δὲ οὐκ οἶδα· τὸ δὲ ἀγαλμα δ εἶδον, λίθος ἦν τετράγωνος. Dissert. xxxviii, p. 334, même éd. Arnobe, p. 86 : *Informem Arabas lapidem*.

tales. Or, le plus multiplié des monuments celtiques dont on trouve encore dans l'Irlande des restes plus ou moins bien conservés, c'est le *Cromleach* ou la *Pierre inclinée*, appelé anciennement *Bothal* ou la *maison de Dieu* (a).

III. Ces pierres, aussi bien que les statues qui les remplacèrent plus tard, étaient vénérées par les idolâtres comme de véritables divinités, et non comme des symboles. La présence de la divinité dans ces objets matériels était un dogme païen. Ces objets se changeaient en vertu de la *consécration* au dieu qu'ils étaient destinés à représenter à la piété publique. Ceci se voit encore dans l'Inde. « Une idole, dit M. l'abbé Dubois dans ses *Mœurs et Institutions de l'Inde*, une idole ne peut devenir un objet de culte avant d'avoir été *consacrée* par une foule de cérémonies : il faut que la divinité soit évoquée, qu'elle *vienne s'y fixer, s'y incorporer*; et c'est l'affaire d'un Brahme pourhita (b). »

Diogène Laërce rapporte dans la *Vie de Stilpon* que ce philosophe fut exilé d'Athènes par ordre de l'Aréopage, parce qu'il avait osé dire publiquement que la Minerve de Phidias n'était qu'un bloc de marbre façonné par l'artiste, mais que la fille de Jupiter ne s'y trouvait pas réellement : οὐκ ἄρα (εἶπεν) αὐτῇ θεὸς ἐστίν. Porphyre assure que les dieux résident dans leurs statues, qu'ils y sont comme dans un lieu

(a) Voyez les *Annales de philos. chr.* de M. Bonnetty, mai et juin 1840.

(b) Tome II, pages 349, 350.

saint. Proclus dit également que les statues attirent à elles les génies et en contiennent l'esprit en vertu de la consécration.

On a prétendu que les deux colonnes du temple de Jérusalem étaient aussi une espèce de *pierres Beth-El*. Il nous semble que c'est une hypothèse difficile à soutenir. Ces colonnes d'abord étaient d'*airain* ; ensuite, pourquoi aurait-on placé des *Beth-El* à l'entrée d'un temple dans l'intérieur duquel Jéhova avait promis de résider dans l'*essence de sa gloire*, entre les chérubins de l'arche d'alliance ? Nous avons vu plus haut qu'en l'absence de l'arche d'alliance, et par conséquent de la *gloire de Jéhova*, on tenait dans le Saint des saints le *Béthel* de Jacob, qui était, selon la tradition, la pierre primitive, la pierre *Schetiya* ; cela se conçoit, parce qu'elle figurait le Messie *divin*, et remplaçait ainsi l'arche sainte, siège de la gloire divine. Dans ces matières il faut surtout se défier des conjectures hardies, et ne pas lâcher la bride aux rapprochements illogiques.

IV. Quand Jacob et Laban voulurent se jurer d'une manière solennelle une nouvelle alliance, ils dressèrent un tas de pierres. Ce fut là le témoin qui reçut les serments qu'ils prononcèrent en invoquant, comme dit le texte, le *Dieu d'Abraham* et le *Dieu de Nachor*, chacun le *Dieu de son père* (Gen., xxxi, 53). Ce *tas de pierres* reçoit le nom de *Galaad*, ce qui veut dire, *tas témoin*.

Nous lisons dans Hérodote que les anciens Arabes, si religieux observateurs de leurs serments, juraient sur sept pierres, λίθους ἑπτὰ, qu'à cet effet ils teignaient

avec le sang tiré de la paume de la main de celui qui engageait sa foi et de celui qui la recevait (l. III, ch. VIII, p. 273, 274).

Jupiter s'appelait *Pierre*, probablement par suite du *Pasteur la pierre d'Israël* de Jacob (a) emprunté d'abord par les idolâtres phéniciens. Le serment le plus solennel et réputé le plus sacré chez les païens, consistait à invoquer en témoignage le Dieu du tonnerre, en tenant à la main une *Pierre*, qui, peut-être aérolithe, était regardée comme représentant la fausse divinité (b). De là le proverbe latin : *Jovem lapidem jurare*, jurer par Jupiter-pierre, comme nous disons : Jurer ses grands dieux. Favorinus dit un jour à Aulugelle : « Je suis prêt à jurer par Jupiter-pierre, ce qui passe pour le plus sacré de tous les serments, que Virgile n'a jamais écrit cela. *Jovem lapidem*, inquit, quod sanctissimum jusjurandum est habitum, paratus sum ego jurare *Virgilium hoc nunquam scripsisse.* » *Noctes Att.*, lib. I, c. XXI. Cicéron écrivit à Trébatius, devenu épicurien : « Comment ferez-vous pour jurer par Jupiter-pierre, puisque vous croyez que Jupiter ne se peut fâcher contre personne ? *Quomodo autem tibi placebit Jovem lapidem jurare,*

(a) Gen., XLIX, 24. Voyez plus haut, page 426.

(b) Voici la formule de ce serment, conservée par Festus : *Si sciens fallo, tum me Diespiter, salva Urbe arceque, bonis ejiciat uti ego hunc lapidem* (De verbor. signif., voce *lapidem silicem*).

C'est un silex qui servait dans cette circonstance. *Lapidem silicem tenebant juraturi per Jovem.* Voyez aussi Polybe, *Historiar.* l. III, c. XXV.

cum scias Jovem iratum esse nemini posse? » Epist. fam., lib. VII, ep. XII. Nous lisons dans Apulée : « Quid igitur censes? Jurabo per Jovem lapidem, romano vetustissimo ritu? » *De Deo Socratis*. Voyez aussi *Erasmii Adagia*; et surtout Zoëga, *De origine et usu obeliscorum*, sectio IV, cap. I.

CHAPITRE VII.

Nous terminerons cette première section par des citations qui prouvent que les juifs reconnaissent la puissance du nom glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

a. Le Talmud de Jérusalem, traité Aboda-Zara, ch. II, halahha 2, raconte que « le petit-fils de Rabbi Josué-ben-Lévi étranglait d'un os qui s'était arrêté dans son gosier, et qu'il fut guéri instantanément par la vertu du nom de *Jésus, fils de Pandéra* (a), qu'un inconnu prononça sur lui. Quand cet homme se retira, on lui demanda : Quel est le charme que tu as prononcé sur le malade? Et il dit le nom. Alors on lui observa : Mieux aurait valu que le malade mourût plutôt que d'entendre ce nom (b). »

(a) C'est ainsi que Notre-Seigneur est nommé souvent dans les livres des rabbins.

(b) בר בריה הוה ליה בלע אתא חד ולחש ליה בשמיה דישו בר פנדרא ואינשם : מי נפק א"ל מאי אמרת עלוי א"ל למילת פלן אמר מה הוי ליה אילו מית ולא שמע הדא מילתא :

Fol. 7 recto de l'édition de Livourne, 1770. Voyez la glose *Penè Mosché*.

Le même fait est rapporté dans le *Médrasch-Rabba* sur l'Ecclésiaste, x, 5, comme étant arrivé au fils, et non au petit-fils de R. Josué-ben-Lévi.

b. La Ghemara de Babylone, traité Aboda-Zara, fol. 27 verso, et le *Médrasch-Rabba* sur l'Ecclésiaste, i, 8, rapportent que *Ben-Dama*, neveu de R. Ismaël, ayant été piqué par une vipère, *Jacob* (Jacques, disciple du Sauveur) voulut le guérir par la puissance du nom de Jésus; mais R. Ismaël s'y opposa. Cependant Ben-Dama s'appréta à prouver par l'Écriture qu'il était licite de recourir à ce moyen; mais il expira avant d'avoir pu déduire ses raisons. Là-dessus, exclamation de joie de la part de l'oncle : « Que tu es heureux, Ben-Dama! ton corps est resté pur, et ton âme en est sortie pure! »

Aveugle et malheureux pharisien, tu ne sais pas que tu blasphèmes le nom béni de celui que Daniel (ix, 24) appelle *l'onction du Saint des saints*, ולמשח קדש קדשים. Jésus, qui est la source de notre sanctification, peut-il *polluer* un homme qu'il daigne guérir par la vertu de son nom, ce nom glorieux auquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et aux enfers (Philip., ii, 10)?

SECTION DEUXIÈME.

L'INCARNATION,

C'EST-A-DIRE

LE MESSIE FILS DE DIEU FAIT FILS DE L'HOMME.

Nous avons vu jusqu'ici, par une foule de témoignages, que le Messie attendu par les vrais Israélites du peuple hébreu, devait être à la fois *Jéhova* et un *homme*. En effet, il devait réunir dans sa personne sans la moindre division, la nature divine et la nature humaine. Il fallait que ces deux extrémités s'unissent (a), afin que le *Dieu* donnât du prix aux souffrances de l'*homme*, et que l'*homme* fournît, pour ainsi dire, la matière du sacrifice qui devait expier nos iniquités. Il n'aurait pas suffi que Dieu habitât dans l'homme comme dans son temple, et qu'il empruntât les dispositions et les sentiments de son humanité; il fallait que ce fût lui-même qui souffrit et qui mourût quoique dans une autre nature que la divine; il fallait que ce fût lui-même qui s'anéantit et qui s'humiliât jusqu'à la mort. Et quelle mort? Celle de la croix!

Le Messie devait donc naître *Fils de l'homme*, tout

(a) Voyez plus haut, page 384.

en demeurant *Fils de Dieu*, cette dernière qualité lui étant inhérente dès le principe (a). Il devait naître *germe de Jéhova* et *fruit de la terre*, ainsi que s'exprime Isaïe au chap. iv, verset 2 : « En ce temps-là le *germe de Jéhova* sera à ornement et à dignité, et le *fruit de la terre* sera à magnificence et à gloire pour ceux qui seront échappés de la ruine d'Israël. »

Commentaire de R. David Kimhhi : « *En ce jour*. Nous avons déjà expliqué plus haut qu'*en ce jour* signifie *au jour du salut*, à l'avènement du Rédempteur.

» Le *germe de Jéhova*. C'est le Messie fils de David, ainsi qu'il est écrit (Jér., xxiii, 5), *Et je susciterai à David un germe juste* (b).

» Le *fruit de la terre*. Ceci s'entend également du Messie (c). »

(a) *Christus Dei Filius ex æterno est secundum Spiritum sanctitatis. Juxta carnem vero ex semine David natus est Filius Deo, ut utroque non factus Deo Filius habeatur sed natus.* S. Aug. ex N. T. quæst., q. 54.

(b) La paraphrase chaldaïque de Jon.-ben-Uziel rend en plusieurs endroits le mot *germe* du texte, par *Messie*. V. Isaïe, iv, 2; Jér., xxiii, 5; Zach., iii, 8; vi, 12. Le *Médrasch-Rabba* (Nombres, fol. 274, col. 4; Lam., i, 16) dit également qu'un des noms du Messie est *Germe*, Tsémahh.

(c) כָּבֹד פִּירְשָׁנוּ לְמַעַלְהָ כִּי בְיוֹם הַהוּא בְיוֹם הַתְּשׁוּבָה
כְּבוֹד הַגּוֹאֵל . פִּירוּשׁ נִמָּח יְהוּה מְשִׁיחַ בֶּן דָּוִד כְּמוֹ שֶׁנֶּ'
וְהַקִּיּוּמֹתַי לְדָוִד נִמָּח כְּדִיק . וּפְרִי הָאָרֶץ הוּא אֹמֵר ג' ב'
עַל הַמְּשִׁיחַ :

CHAPITRE I^{er}.

MESSIE FILS DE DIEU.

Les nombreuses autorités que nous avons rapportées dans cet ouvrage en faveur de cette proposition : *Le Messie devait être Fils de Dieu*, nous dispensent de donner à ce chapitre toute l'étendue dont il serait susceptible s'il était traité séparément. Nous nous bornerons donc à ajouter simplement les preuves suivantes.

§ I^{er}.

Psaume II, 6, 12. « Je rapporte ce qui est devenu un décret irrévocable, Jéhova m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui (a), אספרה אל חק וגו' (b). »

(a) *Aujourd'hui* signifie éternellement, le temps qui est toujours présent. Saint Pierre dit dans le jour de l'éternité, εἰς ἡμέραν αἰῶνος.

« Dieu, dit saint Augustin, n'a ni hier ni demain ; il a toujours aujourd'hui. Apud Deum nunquam crastinus, nunquam hesternus dies est, sed semper hodie. » De quinque hæres., c. IV.

« Car, dit ailleurs ce saint Docteur, le jour qui ne doit pas son commencement à la fin d'une veille, et qui n'aboutira jamais à un lendemain, demeure toujours aujourd'hui. Ubi enim dies nec hesterni fine inchoatur, nec initio crastini terminatur, semper hodiernus est. » Ench. ad Laur., c. XLIX.

(b) אֶל חֵק signifie *in statutum, præscriptum*. La préposition אֶל qui indique mouvement vers quelque chose (question quo dans la gram. lat.) annonce que ce que le prophète va répéter est passé en חֵק. Ce dernier mot signifie selon les rabbins un décret de Dieu, fixe et irrévocable dont on ne doit pas recher-

« Rendez hommage au Fils, de peur que Dieu ne soit en colère (a). »

Que ce psaume traite du Messie, c'est un point sur lequel nous voyons d'accord le *Talmud* (traité *Succa*, fol. 52 recto), le *Zohar* sur les Nombres (fol. 94, col. 376), le *Médrasch-Rabba* sur la Genèse (xv, 2), le *Médrasch-Thehillim* et le *Médrasch-Yal-kut* sur le psaume II; c'est-à-dire, tous les monuments qui nous restent de l'antique Synagogue.

Nous avons vu au tome 1^{er}, page 400, que les *Thikkuné-Zohar*, pour expliquer ce verset, disent que le *Père* et le *Fils* de ce psaume sont le *yod* et le *hé* du Tétragrammaton, c'est-à-dire, la première et la seconde hypostase de la Divinité.

L'Épître de saint Paul adressée aux Hébreux, prouve que cette opinion était reçue parmi eux sans contradiction. Voici comment s'exprime le disciple de Gamaliel : « Jésus-Christ est aussi élevé au-dessus des Anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur. Car auquel des Anges Dieu a-t-il jamais dit, comme au Messie, *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*; et dans un autre endroit : *Je lui serai Père et il me sera Fils?* » Heb., I, 4, 5. Plus loin, l'Apôtre dit : « Ainsi le Christ ne s'est pas attribué de lui-même la dignité de Pontife; mais il l'a reçue

cher le motif (V. Médrasch-Rabba, Mehhiltha, et R. Sal. Yarhhi, sur les Nombres, XIX, 2).

(a) בשקו בר פן יאנף. La racine נשק signifie proprement *baiser*, et par extension *adorer*, parce que le baiser chez les Orientaux est un signe d'adoration et de soumission.

de celui qui lui a dit : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.* » Heb., v, 5.

Parmi les rabbins modernes, plusieurs ont adopté l'opinion, pour ne pas dire le *subterfuge*, de R. Sal. Yarhhi, qui, pour réfuter les chrétiens, לַתְּשׁוּבָה הַמַּיִיִם (a), explique ce chapitre comme s'il traitait de David. Ils ont contre eux, outre la lettre du texte, les autorités pour lesquelles ils professent le plus grand respect. R. Sal. Yarhhi lui-même se rétracte dans sa glose sur le Talmud, et rend hommage à la vérité, ainsi que nous verrons tout à l'heure.

Chose singulière, le même rabbin qui croirait l'enfer prêt à l'engloutir s'il contredisait la moindre décision, l'assertion la plus absurde du Talmud, ne craint plus de se mettre en opposition avec ce code si vénéré parmi les juifs, dès qu'il y aperçoit quelque chose tant soit peu favorable au christianisme!

Toutefois, plusieurs des rabbins trouvent plus naturel d'appliquer notre psaume au Messie.

a. Aben-Ezra (sur le v. 2) : « Si ce chapitre s'entend du Messie, le sens en devient *plus clair* (b). »

b. R. David Kimhhi (sur le v. 12) : « Et il y en a qui expliquent ce psaume comme traitant de Gog et Magog, et l'Oint de ce chapitre est, selon eux, le *Roi-Messie*. Ainsi l'exposent aussi nos anciens Doc-

(a) Ces deux mots, omis dans les exemplaires imprimés, se trouvent dans un grand nombre de manuscrits. Nous indiquerons particulièrement celui sur parchemin de la bibliothèque d'Erfurt, et celui cité par Pocokius (in notis ad P. M., p. 306 seqq.)

(b) ואם על המשיח הדבר יותר ברור :

teurs, d'heureuse mémoire. *Expliqué de la sorte, ce psaume est parfaitement clair.* »

c. R. Moïse Alschehh et R. Obadie Seforno avouent que ce psaume regarde le Messie.

d. Le passage suivant du Talmud (traité Succa, fol. 52 recto) mérite toute notre attention.

« Nos Docteurs enseignent, savoir : Dieu saint, béni soit-il, dit (a) au Messie Fils de David (puisse-t-il se manifester bientôt et de nos jours!) : *Demande-moi quelque chose que ce soit, et je te l'accorderai*; car il est écrit : *Je rapporte ce qui est devenu un décret irrévocable : Jéhova m'a dit, Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. A ta demande, je t'accorderai les nations en héritage.* » Ps. II.

Glose de R. Sal. Yarhhi : « *Je t'ai engendré aujourd'hui. Je révélerai aujourd'hui aux hommes que tu es mon fils, היום אגלה לבריאות שבני אתה.* »

Il paraît qu'ici R. Sal. Yarhhi a tout à coup oublié qu'il avait *réfuté les chrétiens* dans son commentaire sur le ps. II. Cette singulière distraction du *prince des commentateurs*, comme il est qualifié dans les livres rabbiniques, est-elle l'effet d'une simple distraction? Ne doit-on pas plutôt l'attribuer à une attention de la Providence?

e. A l'occasion de ce verset : *Rendez hommage au Fils, de peur que Dieu ne soit en colère*, Rab Ahha propose dans le *Médrasch - Yalkut* (2^e partie, fol. 90, col. 2) la parabole suivante : « Un roi était en colère

(a) אומר, au temps présent; ce qui revient à l'*aujourd'hui* du texte. Voyez plus haut, page 455, note a.

contre les habitants d'une province. Ceux-ci s'en allèrent trouver *son fils*, et le prièrent d'obtenir du roi qu'il leur rendit ses bonnes grâces. L'intercession *du fils* eut un plein succès. Alors les habitants de la province se présentèrent devant le roi et lui chantèrent des hymnes. Ce n'est pas à moi, dit *le père*, que vous devez chanter des hymnes. Adressez-les à *mon fils* ; car sans lui j'aurais ruiné votre pays. »

Cette parabole n'a certes pas besoin de notre commentaire. « Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre, dit notre divin Sauveur. Qui habet aures audiendi, audiat. » Matt., XI, 15.

Il y a, du reste, de quoi convaincre les esprits les moins dociles, que le ps. II ne parle pas de David. Car nous y lisons : *Jéhova m'a dit, Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui A ta demande, je t'accorderai les nations en héritage, et les extrémités de la terre seront en ta possession.* Le peuple hébreu, sous le règne de David, n'a pas obtenu une puissance aussi étendue. Mais qui pourrait nier l'accomplissement de cette promesse dans notre Messie-Jésus, dont le nom est adoré au loin par toutes les nations (a),

(a) Quod non de ipso David fuisse dictum in eodem ipso psalmo facile apparet : ibi enim dicitur etiam illud quod homines quamlibet pertinacissimos, ipsa rerum manifestatione confundit, Dominus dixit ad me, Filius meus es tu, ego hodie genui te : postula a me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Quod genti Judæorum in qua regnavit David non esse concessum. Christi autem nomine longe lateque omnes gentes occupante, nemo dubitat esse completam. S. Aug., C. Faust. Man., l. XIII, c. VII.

ainsi que l'a prophétisé son royal ancêtre (Ps. LXXII, 8), *Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre?*

Le commentaire *Minhha Ketanna* (sur II. Sam., chap. VII) dit expressément qu'*au sujet du Messie* il est écrit : *Et il dominera d'une mer à l'autre, etc.*

Le *fleuve* dont parle le Psalmiste, c'est le Jourdain où le Sauveur a reçu le baptême. De ce moment a commencé sa *domination*. Reconnu par saint Jean, il lui vient aussitôt des disciples qui l'appellent, non-seulement *Maître*, *rabbi*, mais aussi *Seigneur*.

§ II.

Au psaume LXXXIX, Ethan l'Ezrahbithite dit à Jéhova : « Tu as promis autrefois en vision à *ton saint*, à celui que tu aimes, disant : J'ai commis le secours à un puissant, שויתי עזר על גבור. J'élève l'*élu* du milieu du peuple. J'ai fait choix de *David* mon serviteur ; je l'ai oint de mon huile sainte. Il m'appellera : *mon Père, le rocher de ma délivrance*. Aussi je l'établirai premier-né, souverain des rois de la terre. Je lui conserverai *éternellement* mon affection, et mon alliance lui est assurée. Je ferai subsister *éternellement sa race, et son trône durera autant que les cieux*. Que si ses enfants, abandonnant ma loi, ne se conforment pas à mes préceptes ; si, violant mes ordonnances, ils ne gardent point mes commandements, je visiterai leur iniquité par la verge, et leur péché par des plaies. Cependant je ne *lui* retirerai pas mon affection, et je ne manquerai pas à la foi que j'ai jurée. »

Tout ce psaume se rapporte au Messie, ainsi que

nous l'apprend le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 97 recto. Voyez au même endroit la glose de R. Sal. Yarhhi.

Le même traité, fol. 98 verso, et le *Médrasch-Rabba* sur les Lamentations, I, 16 (fol. 68, col. 3), affirment que le Messie s'appelle *David*, tant avant qu'après sa mort.

Schemot-Rabba (section *bo*, fol. 136, col. 2). Rabbi Nathan dit : « Dieu saint, béni soit-il, dit : Je fais le Roi-Messie *premier-né*, car il est écrit (Ps. LXXXIX) : *Aussi je l'établirai premier-né*; de même que j'ai fait de Jacob mon *premier-né*, car il est écrit (Exode, IV, 22) : *Israël est mon fils premier-né.* »

En effet, à la première inspection du texte, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas dans notre psaume de *David fils de Jessé*, mais de *David fils de Marie*, la très-sainte Vierge royale.

§ III.

La vision dont parle le Psalmiste : Tu as promis autrefois *en vision* à ton saint, etc., est expliquée au long dans le deuxième livre de Samuel où nous voyons clairement que toutes ces promesses sont faites pour le *fils que Dieu devait susciter à David* APRÈS SA MORT.

II. Sam. VII, 4 seqq., Dieu fait dire à David par le prophète Nathan que ce ne sera pas lui qui bâtira le temple, comme il en avait le dessein. « Jéhova te promet, continue le prophète, qu'il réserve à ta famille de hautes destinées (a). Quand tes jours seront accom-

(a) Le texte porte : que Jéhova te fera une maison. כִּי בֵּית יְהוָה יַעֲשֶׂה לְךָ. L'expression hébraïque *faire une maison* équi-

plis, et que tu reposeras avec tes pères, je susciterai ton fils qui viendra après toi, qui sortira de toi, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui bâtira un temple à *mon nom*, et j'affermirai le trône de son règne jusqu'à l'éternité, עד עולם; je lui serai *Père*, et il me sera *Fils*, אבני אהיה לי לאב והוא יהיה לי לבן. Dans son état de péché (a), je le châtierai avec la verge des mortels, et par les plaies des fils d'Adam. Mais mon affection ne le quittera jamais, comme je l'ai retirée à Saül que j'ai rejeté pour te mettre à sa place. Ta maison et ton règne seront stables devant ta face, jusqu'à l'éternité; ton trône sera affermi jusqu'à l'éternité. »

« Nathan parla donc à David, dit le texte, selon toutes ces paroles, et selon *cette vision*, ככל החזיון הזה. »

Il n'est pas possible que celui qui lit avec bonne foi les paroles de cette prophétie, ne voie tout d'abord qu'elle regarde le *Salomon spirituel* (b) fondant l'*Eglise spirituelle*, Eglise qui durera autant que les siècles, plutôt que le *Salomon typique* construisant le temple de Jérusalem, temple périssable et à jamais ruiné. Ce dernier, qui a commencé à régner du vivant

vaut à *donner une postérité illustre*. Les sages-femmes des Hébreux en Egypte ayant craint Dieu, il leur fit des maisons, ויעש להם בתים (Exode, 1, 22). La tradition enseigne que ces sages-femmes étaient Jochabet, mère de Moïse et d'Aron, et Marie leur sœur.. « Dieu leur fit des maisons, car de ces femmes pieuses sortirent la caste sacerdotale, la caste lévitique, et même la caste royale de David. » Talmud, traité Sota, fol. 11 verso; Médrasch-Rabba sur l'Exode, 1, 21; commentaires de R. Sal. Yarhbi, de Hhezkouni, etc.

(a) L'hébreu mot à mot : que dans son pécher.

(b) *Salomon* signifie *prince de la paix*, un des noms du Messie. Isaïe, 1x, 5; V. S. Aug., Enar. in ps. LXXI.

de son père, ne peut pas être, dans l'exacte application, celui que Dieu a promis à David de lui susciter après qu'il aura accompli ses jours, et quand il reposera déjà avec ses pères ; il ne peut pas être celui dont le règne doit être affermi et durer jusqu'à l'éternité. Mais c'est notre Messie à qui Dieu dit ce qu'il ne dirait pas au plus parfait des êtres créés : *Tu es mon Fils*. Dieu lui est véritablement Père, et il lui est véritablement Fils. Le temple qu'il devait élever au nom de Jéhova, Trinité trois fois sainte (a), c'est son corps adorable, temple vraiment et seul digne de la Divinité, temple qu'il a promis de rétablir le troisième jour après sa destruction (S. Jean, II, 19). Ce qu'il exécuta par sa glorieuse résurrection d'entre les morts (b). Mais pour être Dieu il n'en est pas moins homme ; et dans cette dernière qualité, quoique impeccable de sa nature, il s'est mis en état de péché, en se chargeant volontairement de toutes nos iniquités.

« A la vérité, il a pris sur lui nos infirmités, et il s'est chargé de nos douleurs. Et nous l'avons considéré comme frappé de Dieu et affligé de justes peines. Cependant s'il a été défiguré, c'est à cause de nos iniquités ; s'il a été meurtri, c'est à cause de nos péchés. Le châtement qui devait nous valoir la paix est tombé

(a) Signification du Tétragrammaton.

(b)... Quia et iste Salomon ædificaverat templum Domino in typo quidem, et in figura futuræ Ecclesiæ et corporis Domini : unde dicit in Evangelio, Solvite templum hoc et in triduo excitabo illud. Quia ergo ipse ædificaverat illud templum, ædificavit sibi templum verus Salomon, D. N. J. C. verus pacificus. S. Aug., in ps. cxxvi Enar.

sur lui ; et dans sa plaie nous trouvons notre guérison. Nous étions égarés comme des brebis, chacun de nous errait dans sa propre voie ; et Jéhova l'a accablé du péché de nous tous. » Isaïe, LIII, 4.

« Le Père céleste, dit saint Paul (II. Cor., v, 24), l'a fait *péché*, sans qu'il ait jamais connu le péché, afin que par lui nous fussions justifiés devant Dieu. » C'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, Dieu a fait de Jésus-Christ notre victime propitiatoire, appelée en hébreu *péché*, חטאת (*a*). Le même Apôtre dit ailleurs : « Afin de nous racheter de la malédiction de la loi, le Christ est devenu pour nous *malédiction*. Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis *maledictum*. » Gal., III, 13.

« Les juifs, dit le grand Docteur que nous citons souvent, les juifs sont tellement persuadés que le fils promis à David en cet endroit de l'Écriture, n'est pas Salomon, qu'ils attendent son avènement encore dans ce moment. Frappés d'un aveuglement inconcevable, ils ne reconnaissent pas Jésus-Christ si clairement désigné dans cette promesse (*b*) ! »

Les passages que nous allons rapporter confirment l'assertion du saint Evêque d'Hippone. Mais quel

(*a*) Non ergo fecit ipse peccatum, sed eum Deus pro nobis peccatum fecit : Hoc est, ut dixi, sacrificium pro peccato. C. Max., l. II, c. 2.

(*b*) Nam et ipsi (carnales Judæi) usqueadeo filium quem loco isto regi David promissum legunt, intelligunt non fuisse Salomonem, ut eo qui promissus tanta jam manifestatione declarato, adhuc mirabili cæcitate alium sperare se dicant. S. Aug., De C. D., l. XVII, c. 8.

grand miracle, que l'aveuglement des rabbins ! Comment se fait-il que ceux qui désignent si bien notre divin Messie ne le reconnaissent pas ? Ils lui rendent témoignage, et ils le couvrent de blasphèmes ! O mon Dieu, jusques à quand votre bras vengeur s'appesantira-t-il sur les restes malheureux d'Israël ? Souvenez-vous que mes frères sont la postérité d'Abraham votre serviteur, les enfants de Jacob votre élu (Ps. cv, 6), et hâtez le moment qui doit déchirer le funeste voile qui couvre leurs yeux. Qu'ils voient, qu'ils admirent enfin la gloire et la majesté de votre soleil divin, ce soleil qui vient de l'extrémité du ciel, radieux comme un époux sortant de la chambre nuptiale, et parcourt sa carrière, comme un héros, jusqu'aux extrémités ; et personne n'est caché à l'ardeur de sa charité (Ps. xix, 5, 6, 7) !

I. R. Isaac Abarbanel, in loco :

« Il y en a qui appliquent cette *vision* aux jours du Messie qui sera de la postérité de David. Et c'est lui qui bâtera le temple de Dieu, et qui aura cette royauté stable qu'il ne perdra jamais (a). C'est pourquoi le texte dit : *Nathan le prophète parla donc à David selon toute cette vision*. Car c'était une vision grande, כִּי הָיָה זֶה חֲזוֹן גָּדוֹל. Et David aussi dit au Seigneur, dans ses actions de grâces : *Et tu as fait aussi des promesses à la maison de ton serviteur pour les temps éloignés*, לְמַרְחֹק. Allusion au Messie fils de David. »

II. R. Moïse Alschehh, in loco :

(a) ועליו היה היעוד מהתמדת המלכות ולא יסירהו עוד :

« Au vrai, il est connu qu'on ne peut appeler *temple de la demeure du Seigneur*, que celui qui sera stable, qui subsistera éternellement, tel que le troisième temple (a) que nous espérons voir bientôt et de nos jours. Et pour cette raison ce dernier ne sera pas un édifice de pierres, mais il sera *façonné au ciel* par Jéhova même. Car c'est une tradition entre les mains de nos Docteurs d'heureuse mémoire, que le troisième temple descendra *spirituel* des cieux (b). Ceci s'explique parmi nous par l'échelle posée à terre, figure du troisième temple, que Jacob a vue en songe. Cette échelle désigne le troisième temple, voilà pourquoi le texte ne dit pas qu'elle était posée *sur la terre*, בארץ, mais à terre, ארצה, pour exprimer son mouvement vers la terre. En effet, cette échelle dressée qui unit l'en-haut avec l'en-bas, descendra du ciel *jusqu'à la terre*. Car l'édifice digne de la demeure éternelle de Dieu, n'est pas celui qu'on bâtirait maintenant, mais celui qui est *spirituel*. Dieu le fera descendre du ciel et le *revêtira ici*, וילבישו. Tel est le sens de ces paroles du Seigneur (II. Sam., VII, 10), *Et je disposerai un lieu pour mon peuple Israël*. C'est-à-dire, ce qui maintenant n'est pas un lieu (ne tombe pas sous les sens), car il est

(a) Le premier temple fut celui de Salomon; le second, celui d'Esdras; le troisième devait être celui du Messie.

(b) Le troisième temple, temple vivant, temple saint au-dessus de toute expression, a rappelé cette tradition à Nicodème, maître en Israël. Et nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo, filius hominis qui est in cœlo. S. Jean, III, 13.

tout spirituel dans les cieux et n'a rien de matériel, j'en ferai un *lieu* sur la terre, en faveur des Israélites mon peuple. Je le *revêtirai* de manière qu'il soit à leur portée, puisqu'ils sont matériels eux-mêmes. »

Voici le texte de ce précieux passage, que nous craignons d'avoir affaibli dans notre version : אמנם הנה ידוע כי לא נקרא בית לשבתו ית' כ"א המתמיד ומתקיים לעד בבית השלישי המקווה ב"ב ולזה לא יהיה בנין אבנים כ"א אשר פעלתו י"י למעלה . והוא כי מקורת ביד רבותינו ז"ל כי הבית הג' ירד רוחני מן השמים . והוא כמבואר אצלנו על מה שראה יעקב שהבית השלישי מתיחס אליו והנה סולם מוצב ארצה וגו' שהוא בית השלישי שירד מן השמים . וזה אמרו ארצה שה' בקוף תיבה במקום ל' בראשה שהוא כאומרו לארץ . כי הסולם מוצב המחבר העליון עם התחתון כסולם המוצב שהוא בה יהי לארץ שהוא למעלה שיבא מלמעלה לארץ והוא שלא אמר בארץ . כי הנה הבנין הראוי להיותו יושב בו לעולם אינו זה שיבנה עתה כ"א אותו שיהיה רוחני שיורידהו מן השמים וילבישהו פה . והוא ושמתו מקום לעמי ישראל לומר כי מה שאינו עתה מקום כי אינו גשמי כ"א רוחני למעלה אשים אותו מקום למטה לעמי ישראל שאלביש אותו שיהיה נאות להם כי גשמיים המה :

§ IV.

S'il était possible qu'il pût rester encore quelque doute sur le véritable fils de David qui devait construire un temple au Seigneur, Zacharie achèverait de le dissiper. Voici ce que ce prophète annonce à Jésus fils de Josédéch, après le retour des Hébreux de la captivité de Babylone, c'est-à-dire, plus de huit cents ans après la naissance de Salomon.

« *Voici un homme* (a) qui a nom *germe*. Il germera de lui-même (b), et il bâtira le palais, הַיְכָל, de Jéhova. C'est lui-même qui bâtira le palais de Jéhova, et lui-même sera rempli de majesté, וְהָיָא יֵשָׁא הָרוֹד. Et il sera assis sur son trône, et il gouvernera. Et il sera *pontife* sur son trône; et un conseil de concorde sera entre les deux dignités ³. »

Quel est *cet homme*, nous le demandons, qui devait bâtir le *palais de Jéhova*, et dans la personne duquel nous devons voir sur le trône la majesté royale et la sainteté du sacerdoce réunies? La paraphrase chaldaïque l'appelle *Messie*, et une ancienne tradition consignée dans le *Médrasch-Rabba* (Nombres, chap. xvi, et Lament., 1, 16) nous dit expressément que « cette prophétie a trait au *Roi-Messie* appelé aussi *germe*. »

§ V.

Nous avons vu plus haut, pages 459 suiv., que la promesse d'un *trône éternel*, répétée dans le Ps. XLV, est faite non pas à *l'homme* qui sur la fin de ses jours fut précipité par ses dérèglements dans les pratiques abominables du paganisme, triste exemple de la fragilité humaine (c), mais à *l'homme* qui est *Dieu oint par son Dieu* (Ps. XLV, 8).

(a) הַגֵּרָה אִישׁ. Ces mots peuvent aussi se traduire : *Voici l'homme*; en grec, ἴδε ἀνθρώπος; en latin, *ecce homo*. Et que dit Pilate en présentant notre divin Sauveur à la foule impie, altérée de son sang? *Ecce homo*.

(b) וְבִתְחִילָתוֹ יִצְמַח. V. Aben-Ezra et Kimhhi.

(c) Quid mirum quia in populo Dei cecidit Salomon? In paradiso non cecidit Adam? Non cecidit Angelus de cœlo et

Longtemps après la mort de Salomon, Isaïe et Jérémie viennent annoncer comme *devant* occuper éternellement ce trône *dans un temps à venir*, le Fils de David dans lequel les rabbins reconnaissent le *Messie*.

Et dans quels termes l'Envoyé céleste annonce-t-il à l'illustre Vierge royale l'incarnation de son Dieu qui l'a trouvée seule digne d'être sa mère dans le temps? « Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le *trône de David son père*. Il *régnera éternellement* sur la maison de Jacob, et *son règne n'aura point de fin*. »

Non-seulement Salomon n'a pas été assis sur un *trône éternel*, il ne finit pas même ses jours dans la pourpre royale. Les Juifs, du moins, admettent ce fait en s'en rapportant à l'autorité du Talmud, traité *Ghitin*, fol. 68 verso, et traité *Meghilla*, fol. 11 verso⁴.

§ VI.

« Mais, dira-t-on peut-être, nous lisons au premier livre des Paralipomènes (xxviii, 6 seqq.) que David a déclaré à l'assemblée des chefs d'Israël que son fils Salomon était l'objet de la prophétie que Nathan lui avait fait connaître de la part de Dieu. » Que prouvera-t-on par là? Qu'une partie de cette prophétie regardait en même temps Salomon? Pour n'en pas convenir, il faudrait nier que Salomon eût succédé à David, et qu'il eût bâti le temple de Jérusalem. L'essentiel est de remarquer que Salomon, en qui la pro-

diabolus factus est? Ideo docemur in nullo hominum spem esse ponendam. S. Aug., in ps. cxxvi enar.

phétie entière n'a pas été accomplie, ainsi que nous l'avons vu, n'était que le type, et le type bien faible, de celui qui en était le véritable objet, en qui elle s'est vérifiée jusqu'au moindre iota.

Dans l'assemblée des chefs du peuple, David, pour justifier la préférence qu'il accordait à Salomon sur ses frères aînés, devait faire valoir en sa faveur l'avantage qu'il avait d'être l'objet de cette prophétie. Objet de cette prophétie, oui; mais pas objet unique, pas même objet principal, puisque le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 99 recto, prononce que tous les prophètes *sans exception* n'ont prophétisé que pour les jours du *Messie*. Voyez plus haut, page 18.

« Nous voyons dans Salomon, qui a bâti le temple, quelque figure de ce qui devait arriver plus tard. Il offrait l'ombre, mais non l'image du Christ notre Seigneur. De là vient qu'on trouve du rapport entre quelques détails de son histoire et les prédictions qui regardent le *Messie* (a). »

Si le passage que nous venons de transcrire ne renfermait que l'opinion d'un Père de l'Eglise, nous ne l'aurions pas cité; mais on peut le regarder comme le sommaire d'une dissertation très-longue écrite par un rabbin d'une grande autorité. R. Isaac Arama, auteur du livre *Akédat Yitshhak*, dissertation dont nous allons offrir quelques extraits; mais nous engageons

(a) Facta est quidem nonnulla imago rei futuræ etiam in Salomone, in eo quod templum ædificavit. Per umbram futuri prænuntiabat etiam ipse Christum Dominum nostrum, non exhibebat. Unde quædam de illo scripta sunt quasi de ipso ita prædicta sint. S. Aug., De C. D., l. xvii, c. 8.

fortement ceux qui savent l'hébreu de la lire tout entière dans l'original (Porte L^e, fol. 142 de l'édition de Venise).

« Et voici qu'en définitive le prophète déclare à David le véritable but de cette annonce, et le profond mystère caché sous ses paroles couvertes et prudentes. Savoir, ce qu'il lui a révélé en disant : *Quand tes jours seront accomplis, et que tu reposeras avec tes pères, je susciterai ton fils qui viendra après toi, etc.* Il lui donne à entendre que sa principale intention se dirige vers le Messie qui sortira de la maison de David dans la suite des temps... Car le *rejeton* et le *surgeon* de David qu'annoncent les Prophètes, c'est celui au sujet duquel Dieu dit : *Je lui serai Père, et il me sera Fils... Dans son état de péché, je le châtierai avec la verge des mortels, etc.; mais je ne lui retirerai pas mon affection, etc.* Car les péchés et les transgressions seront pardonnés en ces jours-là, par suite du châtement et de la punition (a). »

« Ainsi le prophète a annoncé des choses étonnantes pour des temps fort éloignés, soit qu'il l'ait su, ou qu'il ait ignoré lui-même le sens mystérieux de ses propres paroles. Mais David les a comprises, éclairé par l'Esprit-Saint (b); et il en a rendu grâce au Seigneur. Car il est écrit (II. Sam., vii, 18) : *Que suis-je, ó Jéhova Dieu, et qu'est ma maison pour que tu*

(a) Par la passion de Notre-Seigneur. *הַמַּעֲשִׂים וְהַעֲוֹנוֹת אֲשֶׁר יַמְצְאוּ בַיָּמִים הָאֵלֶּם יִהְיוּ נִתְּוֹנִים לְמַחִילָה עַ"י הַמוֹסֵר וְהַתּוֹכַחָה*

(b) *וּכְבַר הַבְּנֵן זֶה דוּד בְּרָה"ק :*

m'aies amené jusque-là? Et ceci était trop peu à tes yeux, ô Jéhova Dieu, et tu as fait des promesses à la maison de ton serviteur pour l'avenir éloigné. Et prends garde que David a rendu des actions de grâces pour le passé et encore plus pour un avenir fort éloigné. Et David s'est expliqué encore plus clairement devant l'assemblée d'Israël. Il dit (I. Paralip., xxix, 1) ... et Salomon, un de mes fils, que Dieu a choisi, est trop jeune et trop délicat pour le grand œuvre, בער ורך והבלאכה גדלה. »

« Et, bien qu'il soit visible que toutes ces prédictions étaient encore bien éloignées de leur accomplissement, Salomon, voyant la prospérité de son règne et l'affection que Dieu lui montrait, se les est tellement attribuées, qu'il croyait que cette œuvre n'était imposée qu'à lui. Il s'en est expliqué clairement à Hiram, roi de Tyr. Le jour de l'inauguration du temple il s'est exprimé dans le même sens; car il dit (I. Rois, viii, 15) : *Béni soit Jéhova Dieu d'Israël qui a accompli ce qu'il a promis de sa bouche à David mon père. Mais Dieu n'a cessé de lui faire entendre que ce n'était pas là la maison qu'il ne devait jamais détruire en vertu de l'alliance qu'il avait conclue, et du serment qu'il avait fait. Et le jour même de la consécration du temple, Dieu dit à Salomon (I. Rois, ix, 7) : Si vous vous détournez de moi, je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom. Et à la vérité, ce jour de solennité et de réjouissance n'était pas un jour propre à prédire des malheurs. Mais Dieu voulait lui faire entrevoir une chose heureuse; savoir, que ce temple sera un jour*

remplacé par le temple éternel et impérissable. »

« Il résulte de tout ce qui a été dit que nous trouvons dans les Écritures saintes *trois* demeures de la Divinité ; et que la troisième est celle qui sera construite par le Seigneur lui-même. Cette dernière est, ainsi que nous l'avons prouvé, l'objet de tout le livre d'Ezéchiel, et de toutes les prédictions des prophètes (a). »

« Et Aggée a également prophétisé sur cette maison, en disant (ii, 6) : *Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre... et je remplirai de gloire cette maison... La gloire de cette dernière maison sera plus grande, etc.* Car comment peut-il venir à l'idée que le prophète s'énonce d'une manière aussi pompeuse en parlant des réparations et des raccordements qui se faisaient alors au temple, sous la honte de la faim, et non pas avec une main puissante. Nous étions sous la puissance des rois des nations, et il nous fallait mendier leur permission. Plusieurs se moquaient de nous, en disant (Néh., iii, 34 seqq.) : *Que font ces pauvres Juifs? S'il survient un renard, il fera tomber leur muraille de pierres.* Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que dans la maison qui se construisait alors, il manquait les cinq choses principales d'un temple : l'arche, les *Urim*, le feu céleste, la présence réelle de la Divinité, l'Esprit-Saint. Où était donc sa *gloire*? Mais il est certain que l'intention d'Aggée a été, au contraire, de dépriser l'ouvrage et la construction dont on était occupé alors,

(a) Voyez plus haut, page 18.

et de signifier que cette maison était peu de chose à ses yeux ; car dans la suite des temps *Dieu ébranlera les cieux et la terre, etc.* »

§ VII.

C'est encore comme *Fils de Dieu* que le Messie est assis à la droite de Jéhova ; en d'autres termes , que participant de la nature de Dieu, il est élevé infiniment au-dessus de tous les êtres créés (a).

« Le Fils de Dieu, dit saint Paul (Héb., 1, 3), étant la splendeur de la gloire de son Père et l'image parfaite de sa substance, soutenant tout par la puissance de sa parole, nous purifiant de nos péchés, est assis au plus haut du ciel, à la droite de la souveraine Majesté de Dieu. »

Le Prophète-Roi, aïeul du Messie, le représente comme son propre Seigneur, comme Roi puissant, et comme Pontife selon l'ordre de Melchisédech, *assis à la droite de Jéhova* (Ps. cx) : « Jéhova dit à *mon Seigneur* לאדני, Assieds-toi à ma droite tandis que je ferai de tes ennemis ton marchepied (b). Jéhova

(a) *Dextera Domini gloriam Patris significat, id est, æternam beatitudinem. De qua in psalmo ex persona Patris ad Filium, Sede ad dexteram meam. S. Aug., De Ess. div.*

Quid est autem Patris dextera nisi æterna illa ineffabilisque felicitas quo pervenit Filius hominis, etiam carnis immortalitate percepta? Id., Serm. C. Arr., c. xii.

(b) עד ne signifie pas seulement *donec, jusqu'à ce que*, mais aussi *dum, tandis que*, comme I. Sam., 11, 5, עד עקרה, *tandis que* la stérile. Prov., 11, 19, ועד ארגיע לשון שקר, *tandis que* le mensonge ne se soutient qu'un moment.

Le *donec* de la Vulgate, répété dans le passage de saint

étendra de Sion le sceptre de ta puissance. Règne souverainement au milieu de tes ennemis... Jéhova, qui ne se rétracte jamais, a juré en ces termes : Tu es Pontife à jamais selon l'ordre de Melchisédech. » V. I. Cor., xv, 25-28.

Notre-Seigneur Jésus-Christ demanda aux pharisiens réunis autour de lui : « Que vous semble-t-il du *Messie* (περὶ τοῦ Χριστοῦ)? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David. Et comment donc, leur dit-il, David inspiré de l'Esprit divin l'appelle-t-il *son Seigneur*, disant : *Jéhova* a dit à *mon Seigneur*... Si donc David l'appelle *son Seigneur*, comment est-il son fils? »

« Et personne, dit le saint évangéliste, ne put lui répondre un seul mot. »

Leur langue resta muette, et leurs genoux ne fléchirent point devant leur divin interlocuteur! devant le *Seigneur de David* que leurs yeux voyaient, et que leur cœur ne voulait pas connaître!

Les rabbins modernes, pour échapper à l'embarras de ces pharisiens, prétendent que celui que Jéhova invite à s'asseoir à sa droite, c'est Abraham que David reconnaît pour *son Seigneur* (a).

Nous professons avec tous les catholiques un grand

Paul, I. Cor., xv, 25, a donné lieu à des abus et à de graves erreurs. « Divinarum Scripturarum curiosos, dit saint Augustin, contentionumque studiosos fallit verbum quod positum est *donec*. Ita namque sequitur: oportet enim illum regnare *donec* ponat omnes inimicos suos sub pedibus suis; tanquam cum posuerit non sit regnaturus. »

(a) V. R. Sal. Yarhhi, glose sur le Talmud, traité Nedarim, fol. 32 verso.

respect pour le patriarche de la nation juive ; mais nous craignons que l'opinion de ces prétendus *Docteurs de la loi* ne soit plutôt motivée par leur haine contre celui qui est la source de *toute charité*, que par la haute idée qu'ils ont de leur père Abraham. Puisque les pharisiens de Jérusalem n'ont pas fait cette réponse, nous devons être convaincus que de leur temps on n'aurait pas osé avancer un pareil paradoxe. Il est à croire qu'une tradition constante et positive, enseignée dans toutes les écoles, appliquait ces paroles au Messie (voyez tome 1^{er}, page xiv de la préface).

Ce que nous trouvons dans les monuments de l'ancienne Synagogue, confirme pleinement cette vérité.

I. Zohar sur la Genèse (fol. 30, col. 144) : « R. Siméon a commencé en ces termes l'exposition du psaume cx : *Jéhova dit à mon Seigneur. Le degré suprême dit au degré qui est au-dessous, Assieds-toi à ma droite.* »

Si Jéhova est le *degré suprême*, quel est le *second degré* de la même nature que le premier ; car les deux degrés d'une même échelle sont toujours supposés de la même nature ? Certes, ce ne peut pas être un simple mortel comme Abraham, quelque parfait qu'il fût. Mais c'est mon Dieu et le vôtre, ô Docteurs aveugles ! c'est mon Sauveur et le vôtre. Il est le second des trois degrés, inséparables quoique distincts, de l'unité de l'*échelle divine* (a).

(a) Voyez plus haut, pages 50 suiv. Nous ajouterons ici que l'expression de *trois DEGRÉS dans l'essence divine*, dont

II. Médrasch-Thehillim sur le ps. XVIII : « R. Yudan dit au nom de R. Hhama, au temps à venir Dieu saint, béni soit-il, fera asseoir le Roi-Messie à sa droite. Car il est écrit : *Jéhova dit à mon Seigneur, assieds-toi à ma droite.* Et Abraham sera à sa gauche. »

III. Médrasch-Yalkut sur le psaume cx ; même tradition.

IV. R. Obadie Seforno sur le même psaume : « Le chantre sacré a composé ce chapitre en vue du Messie, s'exprimant de la sorte : *Jéhova a dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite.* Ne te manifeste pas encore, mais assieds-toi à ma droite, et que les Anges se tiennent à ma gauche (a). »

« *Tu es pontife à jamais.* Tu seras éternellement pontife-docteur, enseignant la loi et les préceptes que j'ai écrits pour instruire les Israélites. »

V. R. Saadia le Gaon (b) sur ce verset de Daniel (vii, 13) : *Je considérais les visions de la nuit, et*

se servent les rabbins cabalistes, pour désigner la *trinité* de Dieu (voyez aussi tome 1^{er}, page 417), n'a rien d'insolite. Nous la trouvons dans les Pères de l'Eglise. Tertullien, par exemple, dit : « Tres autem, non statu, sed *gradu* ... quia unus Deus, ex quo et *gradus* isti, et formæ et species, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. » Adv. Praxeam, cap. II, page 157, de Migne.

(a) Une exposition semblable se lit dans la soixante-neuvième des quatre-vingt-trois questions de l'évêque d'Hippone. « Oportet enim eum regnare donec ponat inimicos suos sub pedibus suis. Id est regnum ejus in tantum manifestari, donec omnes inimici ejus ipsum regnare fateantur. »

(b) Ce rabbin est auteur de la version, ou plutôt paraphr. arabe, imprimée dans la Polyglotte de Walton.

voici venir comme le Fils de l'homme avec les nuées des cieux, et il parvint jusqu'à l'ancien des jours (a) :

» *Comme le Fils de l'Homme. C'est le Messie de justice (b).*

» *Jusqu'à l'ancien des jours. Ainsi qu'il est écrit : Jéhova dit à mon Seigneur, Assieds-toi à ma droite. »*

VI. Paraphrase chaldaïque de Jonathan-ben-Uziel : « Jéhova dit à son Verbe, למימריה, Assieds-toi à ma droite (c). »

VII. La version syriaque porte ces paroles en tête de notre psaume : « A David. Du trône d'Adonaï et de la puissance de sa gloire, et prophétie concernant le Messie. »

CHAPITRE II.

MESSIE FILS DE L'HOMME.

Le Messie chimérique que les juifs ne se sont pas encore lassés d'attendre, sera *homme* selon l'enseignement du pharisaïsme; c'est-à-dire, ne comprenant en sa personne que la nature des autres enfants d'Adam. Ce n'est pas en ce sens que notre vrai Messie est *homme*. Sa divinité, qu'on ne saurait plus contester après toutes les preuves que nous en avons mises sous les yeux du lecteur, ne permet pas de le qualifier *homme* dans l'acception commune de ce mot. Il

: ועד עתיק יומיא מטה (a)

: זהו משיח נלקנו (b)

(c) Voyez tome 1^{er}, page 190.

est bien plus exact de le nommer *Fils de l'homme* (a).

Cette dénomination indique qu'il y a dans sa personne adorable *une nature tirée de l'humanité*, nature qu'il a prise dans le sein virginal de sa très-sainte Mère. Nous voyons dans l'Évangile que Notre-Seigneur s'est constamment annoncé comme *Fils de l'homme* ; jamais il ne se dit *homme* simplement. Et quand saint Pierre l'appelle-t-il *homme* ? Quand il le renie. Dans le moment de cette déplorable faiblesse sur laquelle, dans son repentir, il a versé des larmes amères, il dit : « Je ne le connais pas, *cet homme* ! Nescio hominem istum ! »

§ 1^{er}.

Quand les prophètes de l'Ancien Testament veulent parler de la sainte humanité du Messie, ils le représentent comme un *Dieu qui tombe sous les sens*, ainsi que nous allons voir par quelques citations de leurs livres. Nous avons dit plus haut, page 466, que les rabbins ont remarqué cette circonstance, puisqu'ils enseignent que le *Temple-Messie*, étant spirituel dans les cieux, Dieu le *revêtira* pour le mettre à la portée de nos sens.

Toutefois la dénomination de *Fils de l'homme*, donnée au Messie, n'appartient pas exclusivement au Nouveau Testament. Voici comment s'exprime Daniel au ch. VII de son livre : « Je considérais les visions de la nuit, et voici venir comme le *Fils de l'homme*, כְּבָר אֱנוֹשׁ, avec les nuages des cieux, et il

(a) Voyez plus haut, page 342, note 6.

parvint jusqu'à l'*Ancien des jours*. Et ils le présentèrent devant lui. Et il (l'*Ancien des jours*) lui donna la domination, la gloire et la royauté (a). *Toutes les nations, tous les peuples et toutes les langues* l'adorent (b). Sa domination est une domination *éternelle* qui ne passera point, et sa royauté ne sera jamais abolie. »

Quel est ce *Fils de l'homme* dont le prophète trace un tableau si magnifique ? Grâce à Dieu, ici les rabbins sont parfaitement d'accord avec l'Eglise que le Seigneur dans sa miséricorde infinie a daigné nous donner pour mère. Le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 98 recto ; le *Médrasch-Yalkut*, 2^e partie, fol. 85 ; R. Sal. Yarhhi sur Daniel ; R. Ibn-Yehhaï, ibid. ; R. Saadia le Gaon, ibid. ; Aben-Ezra, ibid. ; R. Yeschua, cité par ce dernier ; R. Abr. Séba, dans son livre *Tséror-hammor*, section *beréschit*, répondront tous si quelqu'un interroge leurs écrits, que le *Fils de l'homme* est le *Roi-Messie*.

§ II.

Ici se présentent des difficultés qu'il n'est pas facile aux rabbins de résoudre. Si le *Roi-Messie* n'était qu'un simple mortel, comment pourrait-il être l'objet de l'*adoration* de toutes les langues ? N'est-il pas prédit au contraire qu'à l'avènement du Messie le nom de *Jéhova des armées sera grand parmi les nations, depuis le levant jusqu'au couchant* ? et qu'en ce

(a) שלטון ויקר ויבליכו.

(b) ליה ישלחון. Conférez Daniel, III, 12, 14, 17, 18, 28 ; VI, 17, 21 ; VII, 26.

jour-là *Jéhova* sera seul reconnu sur la terre, et son nom sera seul invoqué (Malach., I, 11; Isaïe, xxiv, 14; 16; xlv, 6; LIX, 19; ps. L, 1; cxiii, 3; Zach. xiv, 19)?

D'un autre côté, comment le prophète peut-il dire (Is., lII, 8) qu'on verra *Jéhova* d'une *vue véritable*? le Seigneur n'a-t-il pas dit à Moïse (Exode, xxxiii, 20) que nul homme vivant ne verra jamais sa divinité?

Que les rabbins avouent donc que *Jéhova* devenu visible par le corps qu'il a uni à sa divinité, est lui-même le Messie, le *Fils de l'homme* qu'adorent toutes les nations, que louent toutes les langues.

Ce n'est qu'en admettant cette grande vérité de la religion de leurs pères, qu'ils pourront expliquer les versets suivants d'une manière naturelle et satisfaisante.

I. Job, chap. xix, verset 25 : « Et moi je sais que mon Rédempteur, גאלי, est vivant, et que le dernier (a) se lèvera sur la terre. Et lorsque, après ma peau, ceci (ma chair) sera consumé, je verrai Dieu de ma chair. » C'est-à-dire : après ma mort je verrai Dieu incarné, Dieu de ma chair, de la même chair que la mienne, וכבשרי.

Paraphrase chaldaïque «... Et ceci aura lieu après que ma peau sera corrompue (b). »

II. Osée, ix, 12. *Jéhova* dit en parlant des Hébreux,

(a) *Le dernier* est un des noms de la Divinité. Is., xlv, 6. *Jéhova*, roi d'Israël et son Rédempteur, dit : « Je suis le premier, et je suis le dernier. » Ibid., xlviii, 12 : « Je suis le premier, je suis aussi le dernier. » C'est l'ω méga du Nouveau Testament (Apoc., I, 8; xxi, 6; xxii, 13).

(b) ומן בתר דאתפח כושכי תהא דא.

« *Ma chair vient ou viendra d'eux* : בשרי מהם (lisez, *beçari mēhem*). » Mot à mot : *Ma chair d'eux*.

Il est vrai que les rabbins massorètes en ajoutant, dans les VII^e et VIII^e siècles, des voyelles au texte qui n'en avait pas d'écrits primitivement, ont ponctué le premier de ces deux mots בשורי (lisez, *beçuri*), ce qui signifie : *Dans ma retraite*, lorsque je me retirerai. Mais la Providence nous a laissé deux moyens de découvrir cette altération. 1^o Nous voyons dans ce mot la lettre *sin*, ש, qui appartient à la racine בשר, chair. Le mot hébreu *beçuri*, s'écrit constamment par la lettre *samehh*, ס, בסורי, et jamais par *sin*, ainsi que l'atteste la *massore* marginale. 2^o Si nous recourons à la plus ancienne des versions, celle des Septante, nous trouvons la preuve que des siècles avant la naissance du Sauveur on prononçait *beçari mēhem* (ma chair d'eux). Les soixante-douze Docteurs de la nation juive ont traduit en ce sens (σάρξ μου ἐξ αὐτῶν). Saint Jérôme a lu la même version dans Théodotion (a).

III. Isaïe, XII, 2 : « Et tu diras en ce jour-là... *Voici* le Dieu puissant, אלהי, mon salut. »

Paraphr. chald. : « Le *Verbe de Dieu*, mon salut (b). »

IV. Ibid., xxv, 9 : « Et l'on dira en ce jour-là : *Voici* notre Dieu en qui nous avons mis l'espérance de notre salut. *Celui-ci* est le Jéhova, יהוה יהוה, en qui nous avons espéré. Son salut (le salut qu'il nous

(a) Septuaginta et Theodotion, dit-il, transtulerunt : *caro mea ex eis*. Comment. in Osee.

(b) מיומר אלהא פירקני

apporte), nous est un sujet d'allégresse et de joie. »

Paraphr chald. : « *Celui-ci est le Jéhova dans le Verbe duquel nous avons espéré (a).* »

V. Ibid. xxxv, 4 : « Dites à ceux qui sont impatients : Ayez confiance, ne vous inquiétez point. *Voici votre Dieu (b).* »

VI. Ibid., xl, 5 et 9 : « Et la gloire de Dieu *se manifestera. Et tous les hommes ensemble (c) le verront.* »

Ibid., v, 9 : « Monte sur une montagne haute, ô Sion porteuse de la *bonne nouvelle (d)* ; Jérusalem, porteuse de la *bonne nouvelle (d)*, élève la voix, élève-la sans crainte. Dis aux villes de Juda : *Voici votre Dieu.* »

Paraphr. chald. : « Dites aux villes de la maison de Juda : Le règne de votre Dieu s'est manifesté (e). »

Conclusion en forme d'exhortation adressée aux Israélites.

MES. CHERS FRÈRES,

J'ai la confiance que la lecture de cet ouvrage, que je n'ai composé *ni pour ma gloire, ni pour la gloire de la maison de mon père*, mais pour la gloire de *Jéhova notre Sauveur et notre Rédempteur (f)*,

(a) דהוינא מסבוין למימריה

(b) Impatients de voir la rédemption. Voyez les commentaires des rabbins *Yarhki* et *Méir Arama*.

(c) La répétition *ensemble* est dans le texte : יחדיו.

(d) On sait qu'*Evangile* signifie *bonne nouvelle*.

(e) אמרו לקרויא דבית יהודה אתגליאת מלכותא דאלהכון :

(f) Ps. xix, 15.

vous convaincre que le dogme catholique constituait la croyance religieuse de nos pères depuis les jours de l'antiquité. Les pharisiens, qui formaient la secte dominante dans les derniers temps de l'existence politique de notre nation, ont opéré une véritable révolution religieuse parmi les juifs qui sont restés attachés à leur parti. A l'Eglise de Jésus-Christ qui n'est que le développement de la Synagogue ancienne d'Israël, à cette Eglise qui naquit à Jérusalem et n'avait d'abord d'autres fidèles que des enfants d'Abraham, les pervers et orgueilleux pharisiens opposèrent une Synagogue *étrangère*, fautive, fondée sur leurs traditions controuvées (a), sur les interprétations arbitraires et les constitutions vétilleuses de leur zèle hypocrite. Ce fut pour notre malheureuse nation *une racine produisant le fiel et l'amertume* (b).

Si vous vous appliquez à étudier les monuments de notre peuple fidèle à la loi de Dieu, quand elle était encore pure de l'alliage du mensonge, vous trouverez que nos ancêtres adoraient Jéhova subsistant en trois Personnes unies dans une seule et indivisible essence; qu'ils espéraient avec une ferme foi que *Jésus*, יהושע (c), c'est-à-dire, le *Sauveur*, que le *Verbe de*

(a) Notre-Seigneur frappa de son anathème ces traditions en les qualifiant d'inventions des pharisiens auxquels il dit : Bene irritum facitis præceptum Dei *ut traditionem vestram servetis* (Marc., xv, 9), *docentes doctrinas et mandata hominum* (Matt., xv, 9).

(b) Radix germinans fel et amaritudinem. Deut., xxix, 18.

(c) Le nom hébreu de Notre-Seigneur, יושע, n'est que יהושע abrégé. Voyez plus haut, page 189, note e.

Jéhova, מְיֹחָזֵק דֵּי יוֹי, que la seconde Personne de la suprême Trinité, viendrait à l'heure fixée par les décrets du Très-Haut, prendre un corps semblable au nôtre dans les chastes flancs de l'auguste fille de David, désignée d'avance, toujours vierge avant et après sa glorieuse maternité; comme le *mem fermé*, מ, de son nom très-saint *Miriam*, demeure intact de tous les côtés : en un mot, que la naissance miraculeuse, la vie, la mort, la résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ au ciel, où il est assis avec ses deux natures à la droite de son Père, pour être continuellement notre Avocat (a), ne sont que l'accomplissement des prophéties tant écrites que traditionnelles qui avaient vieilli avec l'antique race de Jacob, leur fidèle gardienne.

Mais permettez-moi de vous indiquer un moyen de découvrir la vérité, plus efficace encore que l'investigation de nos traditions anciennes. *Jéhova*, dit le Prophète royal, *est proche de tous ceux qui l'invoquent avec un cœur droit* (Ps. cXLV, 18). Priez-le donc avec instance de vous éclairer, de *circoncire vos cœurs* (Deut., xxx, 6), et d'ôter les ténèbres qui les couvrent. Demandez cette grande faveur par le mérite des souffrances du Messie *Jésus*, et ayez recours à la puissante intercession de la Reine du ciel et des Anges. Ah ! ne tardez pas, mes chers frères, faites cette prière. Jetez-vous dans le sein d'un Dieu de miséricorde qui vous tend les bras du haut de l'autel de

(a) *Advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum.* I Joa., II, 1.

la Croix, où il opère votre salut (a). Demandez, je vous en supplie, demandez à voir la lumière de Dieu. *La vérité du Seigneur demeure éternellement* (Ps. cxvii, 2), et il a fait cette promesse à tous ceux qui viennent à lui : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert » (S. Matt., vii, 7).

Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur soient agréables devant toi, ô *Jéhova*, mon *Rocher* et mon *Rédempteur*, יהוה צורי וגואלי (Ps. xix, 15).

Gloire à *Jéhova*, Père, Fils, et Esprit-Saint, Dieu un.

Gloire au *Messie* Fils de *David*, Dieu et homme, notre *Sauveur*.

Gloire à vous, ô *Vierge* illustre, la plus parfaite et la plus sainte des créatures, ma *Mère* et ma *Protectrice*.

(a) « J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers un peuple rebelle, vers ceux qui suivent leurs propres pensées, dans une voie qui n'est pas bonne. » Paroles du *Messie*, dans *Isaïe*, lxxv, 2.

NOTES.

Note 1^{re}, page 385.

Les rabbins modernes nient la nature divine du Messie annoncé par les prophètes. On peut s'en convaincre en consultant les ouvrages suivants écrits ou traduits en *langues profanes*, c'est-à-dire, autres que l'hébreu.

Judæi Lusitani Quæstiones xxiii ad Christianos, qq. 1, 2, 4.
Israël vengé, par Isaac Orobio, ch. II de la dissert. sur le Messie, p. 205.

Liber Nizzachon vetus.

Disputatio R. Jechielis cum quodam Nicolao.

Munimen fidei, auctore R. Isaaco filio Abr.

Disputatio R. Mosis Nachmanidis cum fratre Paulo.

Fr. Bosquet, évêque de Loudun, parle de cette dernière conférence, dans sa lettre au savant Joseph de Voisin imprimée en tête du Pugio fidei. « Paulus (Frater Paulus Christiani), cum doctissimo Mose Gerundense Rabbino, anno 1263, coram Rege Jacobo publice congressus est, ac detectis ejus calumniis, et confutatis erroribus, omnium calculo victoriam reportavit. »

Note 2, page 417.

D'après R. Sal. Yarrhi l'intention de R. *Idit* aurait été d'expliquer le verset dans ce sens : *Et Métatron dit à Moïse, Monte vers Jéhova*. Mais R. Moïse Nahhménides déclare cette glose diamétralement opposée au texte du Talmud, et il

prouve que le sens des paroles de R. *Idit* est ainsi : *Et Dieu dit à Moïse, Monte vers Métatron.*

Si R. *Idit* ajoute, ou plutôt le Talmud, qu'on ne doit pas rendre de culte de latrie à *Métatron*, Nahhménides a soin de nous avertir que ce rabbin « n'a pas voulu déclarer au *questionneur minéen* la nature du *grand Métatron*, ni le mystère qui le concerne ; à *Dieu ne plaise* (a) ! »

Note 3, page 468.

L'hébreu porte seulement, *entre les deux*, בין שניהם, c'est-à-dire, entre les *deux choses*; comme dans le texte de l'Écclésiaste, xi, 6 : וְאִם שְׁנֵיהֶם כְּאֶחָד בְּיָדֶיךָ :

Les meilleurs hébraïsants expliquent ici, entre les deux dignités. Voyez Schmidius, Michaélis, Rosenmueller. Ce dernier dit : « Ita et hic vertendum *inter ista duo*, id est, inter regiam dignitatem Messiae et sacerdotium ejus, de quibus seorsim in superioribus actum erat. His igitur, quæ diversissima semper in republica Hebræorum, et separata munera fuerunt in una Messiae persona erit *consilium pacis*, id est, bene eis conveniet, optime congruent, quemadmodum cum in capessendo consilio una consiliariorum voluntas, una sententia est. »

D'autres expliquent, *entre le roi et le pontife*; car, disent-ils, le même personnage sera à la fois *roi et pontife*. Voyez les Bibles de Rob. Etienne, de Vatable, etc.

L'opinion des rabbins Yarhhi et Kimhhi, qui prétendent que le roi et le pontife sont dans cette vision deux personnages distincts, est tout à fait erronée, puisque le Seigneur ordonne au prophète de mettre les *deux couronnes*, insignes des *deux dignités*, sur la tête de Jésus fils de *Josédech*.

(a) כי רב אידיית לא גילהא למין ההוא השואל ענין מטטרון
הגדול וסודו, וחליהא!

Note 4, page 469.

L'histoire du détronement de Salomon est contée très au long dans le Talmud, traité *Ghittin*, fol. 68. Nous ne donnerons pas ce morceau en entier, parce qu'on y rencontre des détails qui blessent la décence, défaut assez commun aux livres des rabbins.

Il était défendu, à ce qu'enseignent les Docteurs de la Synagogue, de se servir d'outils de fer pour tailler les pierres destinées à entrer dans la construction du temple de Jérusalem. A la vérité cette défense est clairement exprimée dans le Deutéronome pour ce qui regarde l'autel des holocaustes. « Et ædificabis ibi altare Domino Deo tuo, de lapidibus *quos ferrum non tetigit* (hebr. super quos ferrum non levabis) et de saxis informibus et impolitis : et offeres super eo holocausta Domino Deo tuo. »

Pour suppléer donc aux ciseaux et autres outils de fer, Salomon chercha à se procurer le *schamir*, שְׁמִיר. On appelle ainsi un vermisseau unique de son espèce, dont le volume ne dépasse pas celui d'un grain d'orge. Cet insecte fend les corps les plus durs, quelque épais qu'ils soient, dans le sens de la ligne qu'il décrit en parcourant la surface. Quand on lui trace une ligne en rouge, il la suit sans en dévier jamais.

Le roi ayant soumis à la torture un démon et une *démonesse*, pour leur faire déclarer où se trouve le *schamir*, apprit d'eux qu'Asmodée, prince des diables, pouvait seul lui indiquer le précieux vermisseau qui lui était devenu si indispensable. Il fit enivrer Asmodée, en faisant remplir de vin la citerne où il venait tous les jours se désaltérer. Quand les vapeurs de la liqueur bacchique l'eurent plongé dans le sommeil, on le lia avec une chaîne qu'à son réveil il ne parvint jamais à briser, quelques efforts qu'il fit, parce que le nom de *Jéhova* y était gravé. Admis en la présence de Salomon, il déclara que le *schamir* était entre les mains de l'ange qui préside à la mer, שֵׁר הַיָּם, et qu'il le prêtait quelquefois

au coq sauvage, parce qu'il se fiait à son serment de le rendre.

On alla par ordre du roi à la découverte d'un nid de cet oiseau, et l'on en ferma l'entrée avec un cristal, de manière que la couvée resta prisonnière sans être cachée à la vue. La mère arrive, voit ses petits, mais elle ne peut pas vaincre l'obstacle qui l'en sépare. Sans perdre inutilement son temps à se lamenter, elle va emprunter à l'ange de la mer le petit *lithotome*, nous voulons dire, tailleur de pierre.

Déjà la pauvre mère s'enivre du plaisir de prodiguer ses soins et ses caresses à la jeune famille dont sa tendresse grossit les souffrances, lorsque un homme aposté exprès non loin du nid, jette un cri épouvantable. L'oiseau s'effraye et laisse échapper de son bec le *schamir*. L'homme perfide s'en empare aussitôt. Insensible, comme bien de ses semblables, aux douleurs d'autrui, surtout lorsqu'elles leur profitent, notre homme se retire sans même découvrir le nid.

Le Talmud dit que l'oiseau se donna la mort en s'étranglant, désespéré de voir périr sa couvée sous ses yeux, inconsolable surtout de ne pouvoir dégager sa foi envers l'ange de la mer.

Pendant que le *schamir* était occupé à fendre et à façonner les pierres du temple, Salomon s'amusait de son mieux de son prisonnier. Un jour Asmodée offrit de lui montrer un tour de force admirable qui devait lui donner une idée de la supériorité des démons sur les hommes. *Débarrassez-moi de ma chaîne*, dit-il, *seulement pour un petit moment, et prêtez-moi votre anneau*. C'était une espèce d'anneau magique qui ne devait jamais quitter le doigt du roi : au moyen de son cachet, qui n'était rien moins que le nom de *Jéhova*, on opérail toutes sortes de prodiges, et tant qu'on le portait l'on était surtout à l'abri de la malice des méchants démons. Le *Sage* par excellence donne dans le piège; il délie le diable, et s'empresse de lui remettre son anneau, impatient de voir un échantillon du savoir-faire du malin esprit. A peine le diable se sent-il dégagé de ses entraves qu'il montre un tour dont le roi se serait passé volontiers. Il avale Sa Majesté

comme une huitre, puis il se place de manière à toucher le ciel du bout d'une aile, et la terre du bout de l'autre aile, et dans cette posture il rejette Salomon à la distance de quatre cents *parças* ou parasanges (a).

Asmodée prit la forme de Salomon et gouverna longtemps la Judée. On a remarqué, dit le Talmud, que lorsque cet usurpateur se rendait au sérail royal il portait une espèce de pantalon à pieds, *parce que les démons ayant des pattes de coq les femmes auraient pu le reconnaître.*

C'est après la perte de son trône que Salomon, plongé dans la misère après avoir été le monarque le plus magnifique de l'Orient, allait répétant partout : « Quel profit retire-t-on de toutes les peines que l'on se donne sous le soleil. » Eccl., 1, 3. « Et ceci est tout ce qui me reste après tant de peines que je me suis données. » Ibid. 11, 10.

Ici le Talmud demande : « Que veut dire ce mot *ceci* ? Réponse : Rab et Samuel diffèrent entre eux. L'un prétend que c'était son *bdton*, l'autre soutient que c'était sa *tunique*. » Le Talmud, ne décidant pas la question, prépare malicieusement de nouvelles tortures aux Saumaises futurs; *et adhuc sub judice lis est.*

Cependant Salomon allait mendiant son pain de porte en porte en prononçant ce verset : « Moi l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël à Jérusalem. » Eccl., 1, 12. Mais plus il répétait ces paroles avec assurance, plus on le croyait fou.

D'après le Talmud, traité Abot, chap. v, *mischna* vi, l'existence du *schamir* date de la brune du sixième jour de la création. Au traité Sota, fol. 48 verso, il nous donne la recette de conserver l'inappréciable vermisseau. On l'enveloppe dans de la laine, et on le met dans un tube de plomb avec du son d'orge, qui lui sert probablement de nourriture.

Si nous en croyons le *Médrasch-Yalkut*, 11^e partie, fol. 29, col. 1, le *schamir* aurait été remis à Salomon par l'aigle qui

(a) Le parasange, פַּרְסָה, rabbinique est de quatre mille pas, *passus majores*; ce qui donne un total d'un million six cent mille pas.

avait été le prendre au paradis. Moïse s'en était déjà servi pour tailler les pierres précieuses du *rational* et de l'*éphod* (voy. tome 1^{er}, note 20, pages 107, 108), et pour graver sur les mêmes pierres les noms des douze tribus d'Israël.

R. *David Kimhhi*, ce grammairien si judicieux, répète sérieusement dans son commentaire sur I. Rois, vi, 7, toutes les billevesées que les rabbins débitent au sujet du fabuleux insecte reptile, et il a soin d'ajouter : *Et nos Docteurs tenaient ces détails d'une tradition, laquelle remonte jusqu'à Moïse. Et il n'est pas permis de les soumettre à l'examen de la raison.*
ואין להרהר אחריו.

Page 435, ligne 23, il a été omis une note importante qui cite à l'appui de l'effet rétroactif de la Passion salutaire de Notre-Seigneur, ce texte de l'Apocalypse, xiii, 8 : « Qui (Agnus) occisus est *ab origine mundi*. » La vertu du sang de Jésus-Christ a rejailli sur tous les hommes depuis la création du monde. Occisum ab origine mundi, id est, statim post mundi genesim, propter effectum passionis et mortis ejus; quia ut primum cæpit humani generis reparatio, per justificationem hominum in Christo, cæpit agni illius sanguis operari. Comment. d'Estius. Voyez aussi le commentaire de Cornelius à Lapidé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace. v.

Explication des abréviations hébraïques. vii.

Notice sur la cabale. xiii.

Partie première. La Très-sainte et immaculée Vierge, Mère de Dieu. 1.

L'Archange déchu tente la femme, et celle-ci tente Adam. 2, 3.

Parallèle entre Eve et sainte Marie. 5.

Excellences de la très-sainte Vierge. 5-10.

Section première. 11.

L'incrédulité, suite de la dépravation du cœur et de l'inconduite. *Ibid.*

Précis de la prophétie d'Isaïe relative à la naissance du Messie. 12 suiv.

Sens de וְקָהָה. 22.

Emmanuel est différent des deux autres enfants nommés dans la même prophétie, 29, 83.

La *paix du Seigneur*. 30.

Traditions anciennes de la naissance miraculeuse du Christ. 37 suiv.

Du terme וּבֶרֶךְ. 52.

Prophétie de Michée : *Et toi Bethléem*, etc. 66.

Autorités de la Synagogue en faveur de l'explication chrétienne de la prophétie d'Isaïe. 70 suiv.

Sens divers du terme אִוֶּרֶת. 71, 72.

Le terme syro-rabbinique עִטְוִתָא, ou mieux עִטְוִתָא. 96.

Les quatre personnages qui ne sont morts que par suite du péché originel. 98.

Section deuxième. Objections contre le sens de *Vierge* donné à עֲלְמוּהָ. 108 suiv.

Ce que signifie dans les livres des rabbins le pronom *ils* sans précédent. 112, 119.

Elem, עֶלֶם, un jeune garçon dans l'état virginal. 122 suiv.

En quoi différent נְעֻרָה, בְּתוּלָה et עֲלְמוּהָ. 127 suiv.

נְעֻרָה. 127 suiv.

בְּתוּלָה. 129 suiv.

עֲלְמוּהָ. 132 suiv.

Explication du passage des Proverbes, xxx, 19. P. 127 suiv.

Epreuve de la femme Juive accusée d'adultère. 149 suiv.

De l'expression *il la mettra devant Jéhova*. 150.

Suspension d'un bel effet dans le texte. 151.

Vierge qui peut avoir perdu l'innocence. 157 suiv.

Autorité de saint Jérôme touchant le terme עֲלְמוּהָ. 163.

- Constance et efforts de saint Jérôme pour apprendre l'hébreu, et son maître juif Baranina. 163.
- Autorité de Luther. 168 suiv.
- L'hérésiarque de Wittemberg ne savait plus prier, et ses troubles désespérants. 168, 169.
- Le point de départ du protestantisme et les derniers excès où est arrivée cette funeste hérésie. 171.
- Autorité de Rosenmueller. 172.
- Autres objections contre la prophétie d'Isaïe, et réponses à ces objections. 173 suiv.
- Pourquoi le prophète dit plutôt *Alma* que *Betula*. 173.
- Objection tirée du mot הנה. 175.
- Objection tirée du mot הנה. 176.
- Objection tirée de l'éloignement du miracle. 178.
- Objection tirée du terme אמן, *signe*. 186.
- Objection tirée du nom *Emmanuel*. 187.
- Objection tirée du texte d'Isaïe, וְיִי, 15. P. 192.
- Objections ridicules de Voltaire. 197 suiv.
- Les rabbins s'ingénient vainement à trouver le personnage *Emmanuel*. 206.
- Miracle de l'enfant Emmanuel. 208.
- Résumé de toute la prophétie. 222 suiv.
- Section troisième. Traces de la vraie tradition chez les païens. 225.
- Respect universel pour la virginité. 237 suiv.
- Chez les Hébreux. 237.
- Nature du sacrifice de la fille de Jephthé. 241, 376, 377.
- Chez les musulmans. Passages du Coran. 243 suiv.
- Chez les nations païennes. 249 suiv.
- Extraction divine des chevaux de plusieurs grands personnages de l'antiquité. 272 suiv.
- Juments fécondées par certains vents. 274 suiv.
- L'Eglogue de Virgile intitulée Pollion. 278 suiv.
- Passage de saint Jérôme sur la tradition de la naissance miraculeuse du Christ. 308 suiv.
- Passage de l'auteur de l'*Alphabetum Tibetanum* sur le même sujet. 310.
- Du péché originel selon les rabbins. 311 suiv.
- Ce qu'était le serpent qui a tenté Eve. *Ibid.*
- Ce que veut dire לִצַּר הַרְעָה. 312.
- Lilit* la compagne du Diable. 319 suiv.
- Exécution capitale du Diable et de sa femme à la fin des temps. 318, 319.
- Lilit acharnée contre les petits enfants israélites, et moyen de les garantir de sa fureur. 320, 321.
- Transmission du péché originel. 321 suiv.
- Eve infectée de la souillure du serpent. *Ibid.*
- Les rabbins donnent deux pères à Caïn. 322, 323.
- Intimités d'Adam et de Lilit. 324.
- Le serpent sinueux et le serpent insinuant. 325.
- Les quatre femmes du Diable. *Ibid.*

- Pourquoi nous sommes associés au péché d'Adam et d'Eve, sans l'être au même titre au péché de nos ancêtres. 326.
- En quel sens les rabbins admettent la préexistence des âmes. 327-329.
- Le terme rabbinique hiulè, הַיּוּלֵי. 330.
- Les cabalistes enseignent que l'âme est une partie de Dieu. 331.
- Parabole qui explique la participation de l'âme et du corps au péché, et de leur solidarité. 331, 332.
- Etat de la femme dans la société et dans la famille non soumises à la bienfaisante influence de l'Évangile. 332-340.
- La loi mosaïque assimile la femme en toutes choses à l'esclave. 335.
- Droits du mariage d'après les rabbins. *Ibid.*
- Le verbe hébreu הַשְׁכִּיר. 340.
- Du terme כֶּךְ. 341.
- Les enfants en Orient nourris de miel et de lait. 343-346.
- Différence entre בֵּן וְגֵר. 346, 347.
- Le *Fils de David*. 347.
- Observations concernant les dissertateurs sur des matières bibliques. 348.
- Qualité et condition de la concubine, ou épouse de second rang, chez les Juifs. 349, 350.
- Ce que signifie la *paix entre les animaux* au temps du Messie. 350-352.
- Du verbe hébreu נָהַג. 352, 353.
- Fête ou réjouissance du *puisage*, au temple de Jérusalem. 355-357.
- Pauvreté du fameux docteur Hillel. 357, 358.
- Du terme hébreu גְּוֹאֵל. 358.
- Tradition ancienne qui détermine avec précision l'époque de l'Incarnation. 358-361.
- Edom dans les livres des rabbins veut dire souvent : empire romain, chrétienté. 362-364.
- Diverses significations du terme hébreu מְרִית. 364, 365.
- Traditions relatives à Elie, comme précurseur du Messie. 365-367.
- Texte chaldaique mal rendu dans la polyglotte de Walton. 367, 368.
- Le terme יְהוָה est l'équivalent du nom divin *Jéhova*. 368, 395, 397.
- Du terme rabbinique דְּיוּקְנָא. *Ibid.*
- Autre version inexacte de la polyglotte de Londres. 368.
- Ce qu'est le מֵיץ de l'idiome rabbinique. 369.
- Sens du terme hébreu בְּתוּלָה. 370, 371.
- La femme *sorteuse*, גַּבְפָּקָא, opposée à la vierge *retivée*, עַל־כּוּה. 371, 373.
- Les femmes juives mariées ne doivent pas laisser voir leurs cheveux. 373, 374.
- Du vent appelé en arabe *hamsin* ou *bared samam*. 374.
- Des quatre cents ans de servitude en pays étranger selon la prédiction de la *Genèse*. 374, 375.
- Ce qu'il faut penser des hyperboles outrées des rabbins. 375.
- Fille de neuf ans devenue mère. 376.
- Naissance de Krischna. 377-379.
- Si les Chinois ont connu le continent de l'Amérique dès le 9^e siècle. 379, 380.
- Le *Discours aux fidèles* de l'empereur Constantin n'a pas été prononcé devant le saint Concile de Nicée. 381, 382.

- La Sibylle de Cumès ne paraît pas être différente de celle d'Erythrée. 382.
 De l'authenticité des livres sibyllins. 382, 383.
 Partie deuxième. Divinité du Messie. 384 suiv.
 Comment se rend le mot *Eglise* en hébreu, en grec et en latin. 401.
 Immersion légale, ou baptême de la loi ancienne. 403.
 Pourquoi Jésus-Christ est nommé dans l'Ancien Testament *Jéhova Sabaoth*.
Ibid.
L'Homme-Jéhova. 405.
 Le Rédempteur est annoncé indirectement à Adam et à Eve. *Ibid.*
 Le Messie appelé *Ange*. 408 suiv.
 L'Ange Métatron. 412 suiv.
Mitator et *Μετατωρ*. 418.
 Les pierres divines *Bétyles*, ou plutôt Beth-él. 420 suiv.
 Véritable signification du verbe $\Psi\eta\eta\eta$ du texte d'Isaïe. 421.
 La pierre *Schétiya* du saint des saints dans le temple de Jérusalem. 432 suiv.
 Origine des Bétyles. 440 suiv.
 Si dans l'opinion des païens Jupiter pouvait périr avec la pierre dans laquelle il était censé se trouver personnellement. 441.
 Différence entre l'autel *matzeba* et l'autel *mizbéalh* (d'où le *misybate* grec).
 442.
 Forme des Bétyles. 442 suiv.
 La présence de la Divinité dans ces pierres était un dogme païen. 448.
 Les deux colonnes du temple de Jérusalem n'étaient pas des Beth-él. 449.
 Les anciens Arabes juraient sur sept pierres. *Ibid.*
 Jupiter-Pierre. 450.
 Les juifs reconnaissent la puissance du nom glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 451 suiv.
 Section deuxième. L'Incarnation du Fils de Dieu. 453.
 Chapitre I^{er}. Le Messie Fils de Dieu. 455.
 Sens d'*aujourd'hui* dans le psaume 11. *Ibid.*
 De la phrase : *Jéhova te fera une maison*. 461, 462.
 Les trois DEGRÉS dans l'unique essence divine. 476.
 Chapitre II. Le Messie Fils de l'homme. 478.
 Conclusion en forme d'exhortation adressée aux Israélites. 483.
 Les rabbins modernes nient la nature divine du Messie annoncé par les prophètes. 487.
 Histoire du détronement de Salomon. 489 suiv.
 Le petit insecte *Schamir*. *Ibid.*
 Le démon Asmodée usurpateur du trône de Salomon. 491.
 Mot de R. Daïvid Kimlhi concernant les fables ridicules des rabbins. 492.
 Le sang du sacrifice de la sainte croix a commencé à opérer le salut des justes dès les premiers siècles du monde. *Ibid.*

